

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE
HISTORIQUE

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET CHRISTIAN PFISTER.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.

CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE.

TOME CENT TREIZIÈME

Mai-Août 1913.

PARIS

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1913

133252
—
2576/14

L'EMPEREUR GALLIEN

ET LA

CRISE DE L'EMPIRE ROMAIN AU III^e SIÈCLE.

I. — GALLIEN ET LA TRADITION HISTORIQUE.

S'il est un empereur qui ait eu peu à se louer des historiens, c'est Gallien. Anciens et modernes semblent s'être donné le mot pour noircir sa mémoire et lui faire une réputation détestable. On lui prodigue sans compter les épithètes désagréables et les accusations infamantes. Son règne est une honte, une souillure¹, une peste², le plus terrible des fléaux que le monde romain ait connus³.

Le chef d'État et l'homme privé sont traités avec un égal mépris. Gallien est un mauvais empereur ; il ne s'occupe pas des affaires publiques⁴ et sa négligence attire sur l'Empire les plus affreuses calamités⁵. Tandis que les Barbares multiplient leurs invasions par terre et par mer, que les usurpateurs surgissent de toutes parts, que l'État se disloque, il ne songe qu'à ses plaisirs, aux jeux du cirque, aux représentations théâtrales et passe son temps dans les orgies les moins avouables⁶. Les désastres de toute espèce dont l'Empire romain est alors la proie, loin de le consterner, l'amuse prodigieusement : « On rougit de citer les plaisanteries que se permit Gallien au milieu des maux qui affligeaient le genre humain. Quand on lui annonça que l'Égypte s'était séparée de l'Empire : « Quoi », dit-il, « ne pourrions-nous

1. *Vita Gallien.*, XIV, 5 : « Labes improbissima. »

2. *Vitae XXX Tyrann.*, XXVI, 1 : « Pestis illa » ; V, 6 : « Illa pestis inauditae luxuriae. »

3. *Ibid.*, XXXI, 7 : « Quo nihil prodigiosius passa est Romana Respublica. »

4. *Eutrop.*, IX, 10, 1.

5. *Eutrop.*, IX, 8, 1. — *Vita Gallien.*, I, 1 : « Moribus rem publicam perdidit. »

6. *Vita Gallien.*, XIV, 5-6.

« vivre sans le lin d'Égypte? ... » Quand la Gaule fut perdue pour Rome, il dit en souriant : « La République n'est-elle donc pas en sûreté sans les étoffes d'Arras? » Il se faisait ainsi de toutes les pertes de l'Empire un sujet de moquerie¹, comme s'il se fût agi des objets les plus vils et les plus méprisables. La dernière des femmes lui est supérieure². Zénobie en Orient³, Victoria⁴ en Gaule gouvernement mieux que lui et lui font honte de sa lâcheté⁵.

Déplorable empereur, Gallien est aussi un fils dénaturé. La captivité de son père Valérien est pour lui une véritable délivrance⁶ : « Tandis que la plupart des citoyens déploreraient la captivité de son père, Gallien trouvait une sorte de gloire à se réjouir de ce que ce prince était la victime de son courage. On savait d'ailleurs qu'il ne pouvait supporter l'austérité de Valérien et qu'il avait ardemment désiré secouer un joug qui lui pesait tant. » A la mort de Valérien, il se contente de dire philosophiquement : « Je savais que mon père était mortel⁷. »

Gallien, enfin, est l'incarnation vivante de tous les vices et de toutes les infamies. Il est indolent et jouisseur⁸ : « Il construisait des chambres à coucher avec des roses et des châteaux avec des fruits⁹. » Il est débauché et, sur ce chapitre, les historiens latins s'en donnent à cœur joie : « Gallien ne vécut que pour son ventre et pour le plaisir; passant ses jours et ses nuits dans l'ivresse et la débauche, il perdit enfin la République¹⁰. » Il convoque des femmes au conseil : « Quand elles lui avaient baisé la main, il leur donnait quatre aurei à son effigie¹¹. » Il prend pour maîtresse la fille d'un roi barbare, Pipa¹². Ses nuits sont une orgie continuelle et publique¹³. Il s'entoure de bouffons, de mines et de gens sans aveu¹⁴; il mène dans ses jardins de

1. *Vita Gallien.*, VI, 3-7; cf. XVII, 9 : « Jocari se dicebat cum orbem terrarum undique perdidisset. »

2. *Vitae XXX Tyrann.*, XII, 1; XIII, 2.

3. *Ibid.*, XXX, 1.

4. *Ibid.*, XXXI, 1.

5. *Ibid.*, I, 1.

6. *Vita Gallien.*, III, 9; cf. I, 1.

7. *Ibid.*, XVII, 1.

8. *Ibid.*, I, 2; *Vitae XXX Tyrann.*, IX, 3.

9. *Vita Gallien.*, XVI, 2.

10. *Ibid.*, XVI, 1.

11. *Ibid.*, XVI, 6.

12. Aurel. Vict., *Caess.*, XXXIII; *Epitom.*, XXXIII.

13. *Vitae XXX Tyrann.*, XXIII, 2.

14. *Vita Gallien.*, XVII, 7.

l'Esquilin une vie dégradante et efféminée : « Lorsqu'il se rendait dans les jardins qui portaient son nom, il était suivi de tous les officiers du palais. Devant lui marchaient les préfets et les maîtres des différents offices qui étaient admis à ses repas et à ses festins et se baignaient avec lui. Souvent il invitait un grand nombre de femmes à ses festins et alors il choisissait pour lui les plus belles et les plus jeunes, laissant à ses convives les laides et les vieilles. Voilà ce qu'il appelait se divertir, tandis qu'il perdait l'Empire romain¹. » Il est buveur : « Il passe ses jours et ses nuits dans l'ivresse »², en compagnie d'ivrognes comme lui³; il « change constamment de vin et ne boit jamais dans un repas deux coupes du même »⁴. Il est gourmand et gourmet : « Il conservait des raisins pendant trois ans; il avait des melons sur sa table au plus fort de l'hiver et il enseigna la manière de préparer le vin doux pour toute l'année. Il se faisait toujours servir hors de la saison des figues vertes et des fruits nouveaux⁵. » Il est prodigue et dépensier : « Toutes ses nappes étaient d'étoffes d'or; il n'avait que des coupes d'or enrichies de pierres précieuses; il saupoudrait ses cheveux d'une poussière d'or⁶. » Il est frivole et puéril : « Il se faisait un jeu du gouvernement de l'État, semblable à ces enfants qui jouent aux dignités »; aux Décennales, pour tromper le peuple, il fait paraître des troupes de faux prisonniers goths, sarmates, francs, perses⁷. « Il passe son temps aux choses les plus ineptes⁸. »

Il est d'une cruauté féroce. A la fête des Décennales, « quelques bouffons se glissent parmi les soi-disant prisonniers perses, faisant partout les plus minutieuses recherches et examinant d'un air inquiet et surpris le visage de chacun d'eux. On leur demanda ce qu'ils cherchaient avec tant de soin : « Nous cherchons », répondirent-ils, « le père de l'empereur. » Gallien, à qui l'on rapporta cette plaisanterie, ne laissa voir aucun sentiment de honte, de tristesse ou de piété filiale et il ordonna de brûler vifs ces

1. *Vita Gallien.*, XVII, 8-9.

2. *Ibid.*, XVI, 1; *Vitae XXX Tyrann.*, IX, 1.

3. Aurel. Vict., *Caess.*, XXXIII.

4. *Vita Gallien.*, XVII, 6.

5. *Ibid.*, XVI, 2.

6. *Ibid.*, XVI, 4; cf. VII, 4-VIII, la description des Décennales.

7. *Ibid.*, VIII, 8.

8. *Ibid.*, XII, 6; X, 1-2; XII, 2-5; XIV, 5-6.

mauvais plaisants¹. Il se montre très cruel vis-à-vis des soldats et en fait tuer quelquefois trois ou quatre mille en un jour². Les soldats songent à choisir un autre empereur : « Gallien, qui ne savait ni les calmer, ni les ramener dans son parti, les fait tous mettre à mort³. » Il réprime avec une sauvagerie inouïe la révolte d'Ingenuus : « Il sévit avec la dernière rigueur contre tous les soldats et tous les habitants de la Mésie. Personne ne fut à l'abri de sa cruauté, et il poussa si loin la vengeance et la barbarie qu'il dépeupla la plupart des villes de cette contrée...⁴. Il nous reste une lettre de Gallien à Celer Venerianus qui montre toute la férocité de son caractère : « Je ne serai point satisfait si vous vous bornez à tuer les soldats. Il faut tuer tous les hommes, même les vieillards et les enfants..... Déchirez, tuez, massacrez. Pénétrez-vous bien de mes sentiments et partagez la colère de celui qui vous écrit. » Une insurrection éclate à Byzance en 263 : Gallien saccage la ville et « aucun habitant ne survit au désastre »⁵.

Il est sans foi. Il trompe l'opinion publique et fait croire que tout l'Empire est en paix ; souvent même, il célèbre des jeux et des fêtes triomphales pour mieux confirmer la réalité de ses mensonges⁶. Il promet l'impunité aux soldats mutinés de Byzance : le lendemain, il les fait entourer par ses troupes et, au mépris de la parole donnée, prescrit de les massacrer jusqu'au dernier⁷. Ammien Marcellin, énumérant les cruautés de l'empereur Constance, l'accuse de s'être montré plus cruel « que Gallien lui-même »⁸.

En résumé, Gallien a conduit l'Empire romain à sa perte⁹. Deux traits complètent le portrait : les victoires mêmes qu'il remporte et dont on ne peut nier la réalité, on s'efforce au moins de lui en enlever le mérite. Il bat les Goths en Illyricum (267) ; son biographe rapporte l'événement de la manière suivante : « Gallien, que les maux de l'Empire tiraient à peine de sa torpeur, marcha contre les Goths qui erraient dans l'Illyricum. Le hasard

1. *Vita Gallien.*, IX, 5.

2. *Ibid.*, XVIII, 1.

3. *Ibid.*, XII, 2.

4. *Vitae XXX Tyrann.*, IX, 3.

5. *Vita Gallien.*, VI, 8.

6. *Aurel. Vict., Caess.*, XXXIII.

7. *Vita Gallien.*, VII, 2.

8. XXI, 16, 9-10.

9. *Vitae XXX Tyrann.*, X, 16; *Vita Gallien.*, I, 1.

voulut qu'il en tuât un grand nombre¹. » — Second trait : on le rend responsable même des calamités naturelles, comme la peste, les inondations, les tremblements de terre. Le biographe, après avoir énuméré les malheurs de toute espèce qui s'abattent alors sur l'Empire : tremblements de terre, inondations, peste, invasions, usurpations, conclut formellement en ces termes : « Tous ces maux venaient », comme nous l'avons dit souvent, « du mépris qu'inspirait Gallien, le plus luxurieux de tous les hommes². »

Le réquisitoire est donc aussi complet que possible. La question est de savoir s'il est légitime et dans quelle mesure le Gallien qu'on se plaît à nous représenter ainsi correspond à la vérité historique. Une première remarque s'impose. De tous ces vices, de toutes ces turpitudes, la tradition historiographique grecque ne connaît absolument rien. Les historiens byzantins Zosime, Zonaras, Syncelle, Malalas, les fragments conservés de l'Anonyme continuateur de Dion et de Pierre le Patrice n'en disent pas un mot, et ce silence est singulièrement de nature à retenir notre attention.

Il y a plus. Les faits sont en contradiction directe avec les accusations des historiens latins. Reprenons les griefs essentiels invoqués contre Gallien. — Tout d'abord, Gallien est-il l'empereur indolent et fainéant de la tradition romaine? Voici les faits dans toute leur sécheresse et aussi dans toute leur éloquence. En 256, Gallien quitte Rome pour la frontière du Rhin qu'il va défendre contre les Barbares. Pendant près de deux ans (256-258), il remplit brillamment sa tâche, arrête les Germains sur le seuil des Gaules où il les écrase³. En 258, il part en toute hâte pour l'Illyricum où l'appelle la révolte d'Ingenuus ; il réprime le soulèvement⁴. En 259, il revient en Gaule à la suite de l'usurpation de Postumus ; il combat ce dernier pendant deux ans (259-260) et le réduit à s'enfermer dans une ville forte où il l'assiège⁵. En 261, il regagne l'Italie pour repousser les Alamans qui ont envahi la Péninsule ; il les bat à Milan⁶. En 262-263, nous le retrouvons en Gaule où il reprend contre Postumus la

1. *Vita Gallien.*, XIII, 9.

2. *Ibid.*, V, 7 : « Quae omnia contemptu, ut saepe diximus, Gallieni fiebant, hominis luxuriosissimi. »

3. Zosim., I, 30 ; Eutrop., IX, 8, 2 ; Aurel. Vict., XXXIII.

4. Eutrop., *loc. cit.* ; Aurel. Vict., *Caess.*, XXXIII.

5. Zonar., XII, 24 ; *Vitae XXX Tyrann.*, IV, 3-4.

6. Zosim., I, 37 ; Zonar., XII, 24.

campagne interrompue ; il remporte de nouvelles victoires¹. En 263, une insurrection éclate à Byzance, Gallien s'y rend aussitôt et rétablit l'ordre². La même année, il revient à Rome et y célèbre ses Décennales. Il y reste pendant la fin de l'année et le début de l'année suivante (264). A la fin de 264, il fait un voyage en Grèce. Au cours des deux années suivantes (265-266), il ne semble pas avoir quitté sa capitale. En 267, il va en Thrace faire campagne contre les Goths. En 268, il revient précipitamment dans l'Italie du Nord où son général Aureolus vient d'usurper l'Empire. Il est tué la même année, au siège de Milan. La seule chronologie de ces déplacements nous montre que Gallien, loin d'être l'empereur apathique de la tradition, a fait preuve au contraire, durant tout son règne, d'une activité indéniable.

Gallien n'est ni un lâche, ni un efféminé. Il est brave de sa personne. C'est ainsi qu'il combat vaillamment les Germains sur la ligne du Rhin³. Il propose à Postumus de régler leur querelle par un combat singulier⁴. Au cours de la guerre de Gaule, il donne de sa personne et est blessé d'une flèche⁵. Il fait constamment la guerre et la fait bien : victoires sur les Germains (256-257) ; répression de l'usurpation d'Ingenuus en Illyricum (258) ; guerre heureuse contre Postumus (259-260). En 261, Gallien, avec une armée fort inférieure en nombre, écrase les Alamans à la bataille de Milan⁶. En 262-263, nouvelles victoires sur Postumus⁷ ; en 263, il réprime l'insurrection de Byzance. En 267, victoire sur les Hérules au fleuve Nestos, qui formait la frontière de la Thrace et de la Macédoine⁸. Fait remarquable : cet homme qu'on nous représente comme un indolent et un incapable, qui eut à lutter contre tous les barbares, Francs, Alamans, Hérules, Goths, et contre quelques-uns des généraux romains les meilleurs de son époque, Ingenuus, Postumus, Victorinus, Aureolus, a pu subir quelques échecs partiels⁹, d'ailleurs

1. *Vitae XXX Tyrann.*, IV, 6 ; VI, 2 ; VII, 1.

2. *Vita Gallien.*, VII, 2.

3. Eutrop., IX, 8, 2 ; cf. Aurel. Vict., *Cucess.*, XXXIII.

4. Anon. post Dionem, fragm. VI (Müller, *Historicorum Romanorum fragm.* IV, p. 194).

5. Zonar., XII, 24 ; *Vitae XXX Tyrann.*, IV, 5.

6. Zonar., XII, 24.

7. *Vitae XXX Tyrann.*, IV, 6 ; VII, 1 ; VI, 2.

8. Syncelle, I, p. 717 ; *Vita Gallien.*, XIII, 1 ; Zosim., I, 40.

9. Par exemple, au cours de la guerre contre Postumus (Zonar., XII, 24 ; *Vita Gallien.*, IV, 6 ; VII, 1).

rapidement réparés¹, il n'a éprouvé aucune défaite sérieuse. C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de lui.

Gallien s'est-il montré fils dénaturé? L'auteur de sa biographie prétend qu'il était las des reproches de son père et que la captivité de Valérien a été pour lui une véritable délivrance². Mais les rapports du père et du fils ne semblent pas avoir été mauvais. Valérien, jusqu'à l'époque de sa captivité, n'a jamais eu de graves reproches à adresser à son fils. Les historiens latins eux-mêmes sont unanimes à constater que les débuts de Gallien ont été dignes de tous éloges³. Quant à l'accusation de n'avoir rien tenté pour la délivrance de son père prisonnier, nous verrons plus loin, par l'étude des faits, qu'elle doit être absolument écartée.

Enfin, Gallien est-il, par son caractère et ses mœurs, l'être méprisable et abject qu'on s'est plu à nous représenter? Les sources, grâce auxquelles nous pourrions critiquer le témoignage des historiens latins, sont trop rares et trop pauvres pour qu'il puisse être question d'un contrôle minutieux et suivi. Tout au moins peut-on procéder à un certain nombre de vérifications qui, pour être éparses, n'en sont pas moins intéressantes. La *Vie de Gallien* reproche à l'empereur d'avoir vécu dans la luxure et la débauche, au moment même où Postumus usurpait le pouvoir en Gaule⁴. L'allégation est fautive; lorsque se produisit la révolte de Postumus, Gallien se trouvait sur le Danube, où il menait rude campagne contre Ingenuus. Erreur du même genre chez Aurelius Victor⁵: Gallien mène une vie de fête et d'orgies. Il faut l'usurpation d'Aureolus pour le tirer de son indolence et le faire sortir de Rome. Or, à la date où Aureolus prend l'Empire, Gallien est retenu en Macédoine par la guerre contre les Barbares du nord, — guerre qu'il dirige d'ailleurs avec ardeur et succès⁶, — et c'est de Macédoine, non de Rome, qu'il marche directement contre l'usurpateur.

Autre fait. Le même Aurelius Victor⁷ nous dit que Gallien

1. *Vita Gallien.*, VII, 1; *Vilae XXX Tyrann.*, VI, 2.

2. *Vita Gallien.*, VIII, 9.

3. *Entrop.*, VIII, 1-2; IX, 8, 1; *Aurel. Vict.*, XXXIII.

4. *Vita Gallien.*, IV, 3.

5. *Caess.*, XXXIII.

6. *Zosim.*, I, 40.

7. *Aurel. Vict.*, *Caess.*, XXXIII.

était absolument soumis à la volonté de sa femme, l'impératrice Salonine. Une anecdote, rapportée par l'Anonyme continuateur de Dion, donne la preuve du contraire¹. Salonine, qui se défie d'Ingenuus, ne peut cependant empêcher sa nomination à un grand commandement et doit se contenter de le faire surveiller. On allègue, comme une preuve de débauche², la liaison de Gallien avec une femme d'origine barbare, Pipa ou Pipara, mais il y a là autre chose qu'un caprice de Gallien. Voici les faits : au début du règne, entre les années 253 et 258, la Pannonie est envahie par les Marcomans, les Quades, les Sarmates. Gallien, suivant un principe qui est de tous les temps, cherche à diviser l'ennemi. Il conclut un traité avec un roi marcoman, Attale, lui abandonne une partie de la Pannonie, à charge pour lui de la défendre contre les autres Barbares, et prend comme concubine, — peut-être faut-il dire comme seconde épouse, — la fille de ce roi, Pipa³. La conduite de Gallien s'explique donc, au moins en partie, par des raisons politiques fort avouables.

Gallien, nous disent les historiens latins, passe son temps à courir les cabarets. Un texte d'Ammien Marcellin⁴ nous montre que ce n'était pas uniquement par ivrognerie et habitudes d'intempérance : « On vit Gallus ne pas reculer devant un moyen périlleux autant qu'infâme et dont Gallien, dit-on, avait jadis fait l'essai à Rome, au grand déshonneur de son administration. C'était de parcourir sur le soir les carrefours et les tavernes avec un petit nombre de compagnons qui cachaient des épées sous leurs robes, s'enquérant auprès de chacun de ce qu'on pensait de l'empereur. » Le procédé a trouvé plus d'un imitateur ; Haroun al Raschid et Bonaparte, premier consul, y ont également eu recours. Il rentre dans la catégorie des pratiques policières et comme tel ne prouve rien contre la moralité de Gallien.

Orose⁵ rapporte que Gallien a été tué à Milan, où, après avoir abandonné les affaires de l'État, il perdait son temps dans les plaisirs. Reproche doublement erroné. Gallien marche sur Milan pour combattre l'usurpateur Aureolus, par conséquent pour remplir son devoir de chef d'État, et il est si peu dans la ville de

1. Anon. post Dionem, fragm. V, 1 (Müller, *H. R. F.*, IV, p. 194).

2. *Vita Gallien.*, XXI, 3; *Aurel. Vict., Caess.*, XXXIII; *Epitom.*, XXXIII.

3. *Aurel. Vict.*, *loc. cit.*; *Epitom.*, *loc. cit.*

4. XIV, 1, 9.

5. VII, 23, 13.

Milan qu'il y tient son compétiteur assiégé. Ses principaux officiers, d'après sa biographie, le mettent à mort en 268, « ne diutius theatro et circo addicta Respublica per voluptatum deperiret illecebras »¹. Il faut convenir que le moment était singulièrement mal choisi pour adresser à Gallien une accusation de ce genre, car, depuis l'année précédente (267), Gallien n'avait cessé d'être en campagne, d'abord contre les Goths, en Macédoine et en Thrace, ensuite dans l'Italie du Nord contre l'usurpateur Aureolus.

La *Vie de Gallien*² nous montre l'empereur accueillant par des plaisanteries aussi niaises que déplacées les nouvelles relatives à la sécession de l'Égypte, de l'Asie et de la Gaule. La vérité historique est tout autre. Gallien, loin de se satisfaire à bon compte et par quelques mots d'un goût douteux, a tout fait pour ramener à l'unité impériale les provinces en question ; il y a réussi pour deux d'entre elles, l'Asie et l'Égypte. Son voyage en Grèce (264) n'échappe pas, — il fallait s'y attendre, — aux plus amères critiques³. Gallien se fait nommer archonte ; il veut être inscrit au nombre des citoyens athéniens, être initié à tous les mystères, entrer à l'Aréopage, et cela par « vanité » et « mépris de l'État romain ». Pourquoi lui supposer de si noirs motifs et ne pas voir là tout simplement, comme autrefois chez Hadrien, goût de l'hellénisme et curiosité inoffensive de lettré ?

L'historiographie latine, enfin, fait de Gallien un monstre de cruauté. Remarquons tout d'abord que le reproche d'avoir fait tuer trois ou quatre mille soldats par jour est simplement grotesque. La situation où se débattait péniblement l'Empire était déjà assez lamentable, les ressources en hommes dont disposait l'empereur étaient déjà trop restreintes pour que Gallien, de gaieté de cœur, s'avisât de décimer lui-même ses dernières troupes. Au contraire, un certain nombre de faits nous présentent, sans hésitation possible, l'empereur sous un tout autre jour. Gallien, d'après l'Histoire Auguste, aurait réprimé le soulèvement d'Ingenuus avec une férocité inouïe⁴. Zonaras⁵ ne connaît rien de pareil : « Gallien », nous dit-il, « marcha contre

1. *Vita Gallien.*, XIV, 6.

2. VI, 4, 7.

3. *Ibid.*, XI, 3.

4. *Vitae XXX Tyrann.*, IX, 3-9.

5. XII, 24.

Ingenuus avec une armée dans laquelle entraient particulièrement des Maures. La bataille eut lieu à Sirmium. Aureolus, le maître de la cavalerie, livra à l'usurpateur un violent combat. Beaucoup d'ennemis furent tués, les autres mis en déroute. Ingenuus, pendant qu'il fuyait, fut tué par ses propres soldats. » Une anecdote, rapportée par l'Anonyme continuateur de Dion¹, donne aux accusations de l'Histoire Auguste le démenti le plus formel. Un soldat amène à Gallien son propre frère, un combattant de l'armée d'Ingenuus, qu'il a fait prisonnier. L'empereur fait bon accueil au rebelle et lui accorde sa grâce.

Fait non moins remarquable. Cet homme, qui aurait tué les soldats par milliers, est vivement regretté d'eux et ils se soulèvent pour le venger². « La mort de Gallien fut suivie d'une violente sédition militaire... Les soldats disaient qu'on leur avait ravi un prince nécessaire, vaillant et capable. » Il est vrai que le biographe explique cette attitude par l'intérêt personnel des soldats qui espèrent le pillage et regrettent en Gallien un empereur particulièrement précieux à cet égard. L'Histoire Auguste elle-même nous donne à penser que Gallien pourrait bien n'avoir pas été aussi cruel qu'on veut bien le dire : un jour, raconte-t-elle, un marchand vend à l'impératrice des perles fausses pour des fines. La tromperie est découverte. L'impératrice demande la punition du coupable. Gallien ordonne de saisir le vendeur, comme pour le livrer aux lions, puis, au lieu de bêtes fauves, il lâche dans l'arène un chapon. Tout le monde s'étonne d'une semblable plaisanterie. Gallien alors fait crier par le curion : « Trompeur, il a été trompé à son tour³. » Il faut convenir que la leçon ne manquait pas d'esprit et que vraiment, pour un homme cruel, Gallien a perdu une excellente occasion de l'être à bon escient. Enfin, Zonaras⁴, dans le jugement d'ensemble qu'il porte sur le caractère de Gallien, est aussi catégorique qu'on peut le désirer : « Il était magnanime et voulait rendre service à tout le monde. Aucun solliciteur ne fut jamais repoussé par lui. Il ne châtia même ni ses ennemis, ni les partisans des usurpateurs. »

Deux autres faits sont particulièrement significatifs. La tradi-

1. Anon. post Dionem, fragm. V, 2 (Müller, *H. R. F.*, IV, p. 194).

2. *Vita Gallien.*, XV, 1; cf. Zosim., I, 41.

3. *Ibid.*, XII, 5.

4. XII, 25.

tion romaine, qui maltraite si brutalement Gallien, est bien obligée de lui reconnaître un certain nombre de qualités naturelles : le courage et l'activité, au moins par intermittences et sous l'aiguillon de la nécessité : « Le ressentiment des injures éveillait quelquefois chez lui un subit et audacieux courage;... il devenait, quand la nécessité le pressait, actif, courageux, violent¹ »; de l'esprit²; une culture étendue et le goût des choses intellectuelles³ : « On ne saurait nier qu'il ne possédât à un degré remarquable le talent de la parole, de la poésie et de toutes les belles connaissances. On a de lui un épithalame qui fut jugé le meilleur entre ceux de cent autres poètes... Ses vers et ses discours le placèrent au premier rang des poètes et des rhéteurs de son temps. » D'autre part, les textes qui lui sont le plus défavorables font remarquer que ses débuts, comme empereur, ont été excellents de tous points : « Le règne de Gallien », écrit Eutrope⁴, « eut un commencement heureux, une suite satisfaisante, une fin désastreuse. Jeune encore, il se signala par de nombreux exploits en Gaule et en Illyricum... Longtemps sage et modéré, il se livra ensuite à tous les excès de la débauche. »

Les historiens latins ont, sur la grande crise de l'Empire au III^e siècle, deux thèmes qui reviennent systématiquement dans leurs œuvres : le thème de la fatalité, pour Valérien ; le thème de la dépravation, pour Gallien : « L'Empire que Valérien a perdu par une malheureuse destinée et Gallien par le dérèglement de sa vie », écrit l'auteur du recueil des *Trente Tyrans*⁵. La *Vie de Gallien* oppose le « fatum » du père aux « mores » du fils ; « le règne de Valérien et Gallien », dit Eutrope, « fut fatal à l'Empire et faillit amener sa ruine, soit par le malheur, — il s'agit de Valérien, — soit par la lâcheté, — ce reproche vise Gallien, — des empereurs »⁶. Ces deux thèmes, d'un développement facile et d'une simplicité saisissante, avaient aux yeux des Romains l'immense avantage de sauvegarder l'orgueil natio-

1. *Vita Gallien.*, VII, 2 : « Erat in Gallieno subitae virtutis audacia; nam aliquando injuriis movebatur. » *Vita XXX Tyrann.*, IX, 3 : « Ubi necessitas coegerat, velox, fortis, vehemens. »

2. *Vita Gallien.*, XII, 2.

3. *Ibid.*, XI, 6-7.

4. IX, 8, 1-2; cf. Aurel. Vict., *Caess.*, XXXIII.

5. XII, 8 : « Rem publicam, quam Valerianus fato, Gallienus vitae suae genere perdidit. » Cf. *Vita Gallien.*, I, 1.

6. Eutrop., IX, 7, 1.

nal, et ainsi s'explique que les historiens latins se les soient pieusement transmis. Raison de plus pour que nous ne les acceptions pas les yeux fermés. Les remarques qui précèdent suffisent à nous mettre en défiance. L'étude du règne de Gallien, dans ses traits essentiels, nous permettra d'aboutir sur bien des points à une solution positive.

II. — GALLIEN COLLÈGUE DE VALÉRIEN EN OCCIDENT.

Vers la fin de 256, Valérien quittait Rome pour aller combattre les Perses en Orient. Son fils Gallien, associé à l'Empire depuis quelques années déjà, restait en Italie. Ce ne fut pas pour longtemps. La situation, en effet, s'aggravait de jour en jour sur le Rhin. Les envahisseurs germaniques, Francs au nord, Alamans au sud, multipliaient leurs attaques. En 253, les Romains ont déjà à les combattre; les monnaies de Valérien portent à cette date la légende *Victoria Germanica*; en 255, il est question d'une expédition contre eux. Le *limes*, qui constituait en avant du fleuve une première ligne de défense, était déjà fortement entamé. La Gaule était menacée de l'invasion; peu de temps après le départ de son père, sans doute encore dans le courant de 256, Gallien accourut de sa personne pour organiser la résistance¹. Les effectifs dont il disposait étaient peu considérables, mais il avait à côté de lui deux excellents généraux, Postumus et Aurélien, qui se répartirent la défense de la frontière.

Énergiquement appuyé par ses deux lieutenants, Gallien tint tête aux Germains sur toute la ligne du fleuve et extermina ceux d'entre eux qui avaient réussi à passer en Gaule². La légende monétaire *Victoria Germanica*, le titre de *Germanicus* renouvelé par six fois à Gallien nous ont conservé le souvenir de ces campagnes victorieuses. Malheureusement, les forces en présence étaient trop disproportionnées. Les positions avancées sur la rive droite du Rhin succombent les unes après les autres. Au nord, la zone d'influence romaine qui s'étendait du Rhin au bassin du Weser par les vallées de la Lahn, de la Ruhr, de la Lippe et de l'Ems, tombe définitivement aux mains des Barbares; au sud, de Coblenz à Ratisbonne, la ligne défensive du

1. Zosim., I, 30.

2. Zosim., I, 30; Aurel. Vict., *Caess.*, XXXIII; Eutrop., IX, 8, 2.

limes germano-rhétique est forcée de toutes parts. Du confluent de la Moselle au Mein, deux seuls *castella*, — Kapersburg et Niederbieber, — tiennent encore; du Mein au bassin du Danube, les derniers *castella* conservés, — Miltenberg, Walldurn, Osterburken, Jagsthausen, Oehringen, Pfahlbrunn, — constamment battus en brèche, réussissent toutefois péniblement à se maintenir. Le grand péril est donc au nord du Mein, sur le Rhin inférieur; la chute du *limes* septentrional ouvre une brèche où risque de passer l'invasion menaçante.

Gallien fait face à la situation avec habileté et énergie¹. Il use, selon les nécessités du moment, de la force et de la diplomatie. Lorsqu'il se sent débordé, il s'entend avec un chef germain, conclut un fœdus par lequel le Barbare s'engage à fermer la ligne du Rhin aux autres envahisseurs². Enfin, dernière précaution, il couvre la rive gauche du fleuve de forteresses nouvelles et y organise systématiquement la défense. Cologne, la vieille Colonia Agrippinensis, reçoit une enceinte dont les restes subsistent encore aujourd'hui³; Novaesium, l'actuelle Neuss, qui avait été aux deux premiers siècles de l'Empire un centre militaire important, est remise en état de défense et pourvue d'une nouvelle garnison⁴; Antunnacum, l'Andernach moderne, est transformée en place forte⁵, et enfin, par surcroît de précautions, Trèves, solidement fortifiée, est chargée de fermer aux Barbares la grande voie d'invasion de la Moselle⁶. Toute cette mise en état de défense de la vallée du Rhin a été conçue par Gallien selon un plan d'ensemble : Colonia, Novaesium, Antunnacum commandent les principaux passages du fleuve. Au cas où les Barbares réussiraient, soit à enlever, soit à tourner ces places de première ligne, ils trouveront désormais devant eux les fortifica-

1. Aurel. Vict., *loc. cit.* : « Cum a Gallia Germanos strenue arceret » ; Eutrop., *loc. cit.* : « Multa strenue fecit. »

2. Zosim., I, 30.

3. R. Schultze et C. Steuernagel : « Colonia Agrippinensis », dans *Bonner Jahrbücher*, fasc. XCVIII, 1895, p. 42 et suiv.

4. H. Nissen, C. Koenen, H. Lehner, « Novaesium », dans *Bonner Jahrbücher*, fasc. CXI-CXII, 1904, p. 247 et suiv.

5. H. Lehner, « Antunnacum », dans *Bonner Jahrbücher*, fasc. CVII, 1901, p. 1-37.

6. H. Lehner, *Die römische Stadtbefestigung von Trier*, dans *Westdeutsche Zeitschrift*, t. XV, 1896, p. 263 et suiv.; cf. Domazewski, *Steinmetzen der Porta Nigra*, *Korrespondenzblatt*, XXII, 1903, p. 183-185.

tions de Trèves. Ce plan, habilement conçu et rapidement exécuté, fait le plus grand honneur à Gallien. Les historiens, acharnés contre sa mémoire, ne nous en ont rien dit et, sans le témoignage impartial de l'archéologie, il nous serait resté absolument inconnu. Gallien pouvait, à juste titre, se vanter d'avoir rétabli l'ordre dans les Gaules. Les monnaies de l'atelier de Lugudunum lui donnent fréquemment le titre de *Restitutor Galliarum*, et, second fait plus caractéristique encore, ne le donnent qu'à lui seul. Son père et collègue Valérien avait partagé avec lui le titre de *Germanicus* et la légende monétaire *Victoria Germanica*; au contraire, Gallien est seul qualifié de *Restitutor Galliarum*. L'œuvre défensive réalisée dans la région rhénane est une œuvre personnelle dont il a eu toute la charge et dont on tient à lui laisser tout le mérite.

En 258, Gallien apprend tout à coup qu'Ingenuus, commandant en chef de l'armée de Pannonie, vient de se soulever et d'usurper l'Empire¹. Valérien est retenu au fond de l'Orient. La présence de Gallien est donc nécessaire sur le Danube; il quitte le Rhin² précipitamment avec l'intention d'y revenir dès qu'il en aura fini avec l'usurpateur, mais, si courte que doive être son absence, il a soin cependant de prendre toutes les précautions nécessaires. La défense du Rhin en son absence reste divisée entre deux généraux, Postumus, qui conserve son commandement, et Silvanus, nommé en remplacement d'Aurélien qui vient d'être, quelque temps auparavant, envoyé sur le Danube. Ce n'est pas tout. Gallien, pour donner à la défense l'unité de direction indispensable et aussi pour écarter tout péril d'usurpation, laisse sur le Rhin son fils, Licinius Cornelius Valerianus, « un jeune homme de bonne mine et de belles espérances », nous dit Zonaras³, revêtu du titre de César et confié à la garde de Silvanus. Il était impossible de montrer plus de prévoyance et de manifester une sollicitude plus éclairée pour les deux intérêts essentiels dont l'empereur devait également se préoccuper : la défense de la frontière et le salut de la dynastie.

Retenu jusque-là par les affaires de Gaule, Gallien n'avait pas

1. *Vitae XXX Tyrann.*, I, 9; Zonar., XII, 24; Aurel. Vict., *Caess.*, XXXIII.

2. Zonar., XII, 24.

3. XII, 24.

encore paru sur la frontière danubienne, et cependant, là aussi, la situation devenait plus critique chaque jour. Les Marcomans, les Quades, les Sarmates envahissaient la Pannonie; les Goths et les Carpes, la Dacie transdanubienne, l'ancienne conquête de Trajan. Gallien, qui ne pouvait quitter le Rhin sans compromettre la défense de la Gaule, s'était contenté de placer sur le Danube de bons généraux et, renouvelant le procédé qui lui avait déjà réussi, de recourir à la diplomatie lorsque la force des armes restait inefficace. Il négocia avec un roi des Marcomans, Attale, lui céda par traité des terres en Pannonie et prit comme concubine sa fille Pipa; le roi, en revanche, s'engageait à défendre le Danube contre les autres envahisseurs¹. Ce traité doit être rapproché de la convention analogue que nous avons vu Gallien conclure sur le Rhin: dans les deux cas, le but, le procédé, les conditions sont les mêmes. La diplomatie de Gallien nous apparaît donc comme particulièrement active. Ce goût de l'empereur pour les règlements diplomatiques, nous le retrouverons plus tard à propos des affaires d'Orient: c'est un des traits les plus remarquables et les plus originaux de son caractère. Quant à la Dacie, qui se trouvait singulièrement excentrique par rapport à sa sphère d'activité, Gallien ne put rien faire d'efficace. Dès 257, la province était perdue, à l'exception de la partie méridionale, la Petite-Valachie actuelle, où se concentrèrent les débris de l'ancienne armée d'occupation².

Telle était la situation sur la frontière danubienne en 258, au moment où se produisit l'usurpation d'Ingenuus³. Cette révolte était pour Gallien un événement doublement grave: d'abord parce qu'elle désorganisait la défense du Danube et ensuite parce qu'Ingenuus pouvait franchir les Alpes et se jeter sur l'Italie sans défense. Gallien ne perdit pas de temps. Il accourut en Pannonie; Ingenuus fut battu et tué dans la déroute⁴.

1. Aurel. Vict., *Caess.*, XXXIII; *Epitom.*, XXXIII.

2. Aurel. Vict., *Caess.*, XXXIII; Eutrop., IX, 8; Oros., VII, 22; Jordan., *Rom.*, 217.

3. *Vitae XXX Tyrann.*, IX, 1-2; cf. X, 1; Zonar., XII, 24. La date de l'usurpation est donnée formellement par les *Vies des XXX Tyrans*, IX, I (Tusco et Basso consulibus).

4. Voir plus loin.

III. — LA GRANDE CRISE DE L'EMPIRE (258-268).

Sauf la perte de quelques positions avancées sur le Rhin et sur le Danube, l'Empire avait réussi à maintenir partout en Europe l'intégrité de son territoire. L'activité et l'intelligence déployées par Gallien depuis son association à l'Empire avaient été pour beaucoup dans ce résultat. Tout change brusquement en 258 ; à peine Gallien a-t-il quitté la frontière rhénane pour marcher contre Ingenuus que les Germains franchissent le Rhin et inondent la Gaule. Cette invasion soudaine marque dans l'histoire de l'Empire au III^e siècle le début d'une crise qui va se prolonger pendant les dix dernières années du règne de Gallien (258-268). Les invasions se multiplieront sur toutes les frontières : Rhin, Danube, Euphrate, Afrique ; elles entraîneront sur tous les points du territoire une série d'usurpations ; enfin, ces usurpations elles-mêmes auront pour résultat la dislocation momentanée de l'unité romaine. Le désordre sera partout au dehors comme au dedans, aux armées comme dans l'administration. Les calamités naturelles, — tremblements de terre, inondations, peste, — se déchaîneront sur le monde méditerranéen. L'Empire défaillant semblera un instant perdu et l'œuvre de la romanisation brusquement arrêtée dans son essor. Exposons tout d'abord les faits : connaître les nécessités pressantes auxquelles l'empereur devra faire face, c'est le seul moyen de comprendre la politique de Gallien et de la juger avec toutes les garanties d'impartialité désirables.

Avant de quitter la frontière du Rhin, Gallien avait pris de sages précautions pour assurer l'unité de la défense, et il pouvait penser qu'elles seraient suffisantes¹. Malheureusement, Postumus et Silvanus ne s'entendirent pas ; le fils de Gallien était trop jeune, trop inexpérimenté, pour faire cesser ces tiraillements. Les Francs, toujours aux aguets sur la rive droite, mirent à profit la situation² ; les derniers *castella* du *limes* septentrional, particulièrement celui de Niederbieber, furent enlevés d'assaut. Par les vallées de la Meuse et de la Sambre, les envahisseurs pénétrèrent en Gaule, dévastèrent la Gaule méridionale, l'Es-

1. Zonar., XII, 24.

2. Zonar., XII, 24 ; Aurel. Vict., *Caess.*, XXXIII ; Eutrop., IX, 8, 2 ; Oros., VII, 22, 4.

pagne, où ils enlevèrent Tarragone¹, et, grâce aux navires qu'ils trouvèrent dans les ports d'Espagne, allèrent piller en Afrique la Maurétanie tingitane (258-259)².

L'heureux succès de l'entreprise déchaîna le long de la frontière danubienne toute une série d'invasions successives. En 259, les Alamans, tournant les défenses du Rhin moyen, pénètrent en Gaule par la vallée du Rhône et pendant deux années entières (259-260) ravagent toute la partie sud-est du pays³. En 261, ils franchissent les Alpes, font jonction dans la vallée du Pô avec d'autres bandes venues par le col du Brenner et s'avancent jusqu'à Ravenne⁴; un certain nombre même traversent l'Apennin et se portent sur Rome⁵. Nouvelle invasion six ans plus tard (fin 267, début 268). Les Alamans détruisent les derniers *castella* du *limes* rhétique qui tiennent encore, — notamment le *castellum* d'Aalen, — occupent la Rhétie et se préparent à franchir les Alpes; quelques mois plus tard, au printemps de 268, l'empereur Claude les écrasera au lac de Garde⁶. Sur le bas Danube, les Goths, maîtres de l'ancienne province de Dacie, envahissent les pays de la rive droite et menacent l'Orient hellénique (261)⁷.

En Asie, l'invasion est plus redoutable encore et va amener la plus terrible des catastrophes que l'Empire ait encore connues. Une première fois, en 256, les Perses avaient envahi la Syrie et dévasté les deux grandes métropoles de l'Orient romain, Antioche et Césarée⁸. Valérien, accouru en toute hâte, franchit l'Euphrate en 259 et porte la guerre en Mésopotamie, mais son armée est écrasée⁹. Lui-même tombe aux mains de l'ennemi qui le gardera prisonnier jusqu'à sa mort¹⁰. Dès lors, c'est l'Orient livré sans défense aux envahisseurs; Antioche est de nouveau mise à sac, la Cilicie, la Cappadoce sont affreusement dévastées

1. Aurel. Vict., *Caess.*, XXXIII; Eutrop., IX, 8, 2.

2. Aurel. Vict., *Caess.*, XXXIII.

3. Eutrop., IX, 8, 2; Oros., VII, 22, 4.

4. Zosim., I, 37; Aurel. Vict., *Caess.*, XXXIII; Eutrop., IX, 8, 2; Oros., VII, 22, 4.

5. Zosim., I, 37.

6. *Epitom.*, XXXIV.

7. Zosim., I, 37; *Vita Gallien.*, X, 6.

8. Zosim., I, 37; Malalas, I, p. 295-296; *Vitae XXX Tyrann.*, I, 2.

9. Zosim., I, 36; Zonar., XII, 23; Syncell., I, p. 715-716; Aurel. Vict., *Caess.*, XXXII.

10. Zosim., I, 36; *Vita Gallien.*, I, 1; Rufus Festus, XXIII.

et le roi des Perses, Sapor, regagne l'Euphrate avec un immense butin¹.

En Afrique, une insurrection formidable éclate dans la région de la Kabylie actuelle. Les puissantes peuplades indigènes des Bavares, des Quinquegentanei se soulèvent avec l'appui d'un chef de partisans, un certain Faraxen, et se jettent sur la province romaine de Numidie (258-259)².

Les mers elles-mêmes deviennent la proie des Barbares. En Occident, les pirates saxons pillent les côtes de Gaule et de Bretagne. En Orient, les Goths, les Boranes, les Hérules, établis au nord du Pont-Euxin, viennent par mer attaquer les provinces romaines; en 256, ils dévastent le littoral de la Colchide³; en 257-258, ils enlèvent Trébizonde, forcent le Bosphore et se répandent dans la Méditerranée; Chalcédoine, Nicée, Apamée, Pruse, Nicomédie sont mises au pillage⁴. Interrompues pendant cinq années, les invasions maritimes reprennent en 263. Les côtes d'Asie Mineure sont de nouveau dévastées; Chalcédoine, une seconde fois, Ilion, Éphèse, avec son célèbre temple d'Artémis, sont saccagées⁵. Nouvelle invasion en 264 : Goths et Boranes débarquent en Bithynie où ils pillent de nouveau Nicomédie et traversent par terre la partie occidentale de l'Asie Mineure, en rançonnant systématiquement toutes les villes⁶. Deux ans plus tard, en 266, les Barbares viennent débarquer dans la province de Pont, près d'Héraclée, et vont ensuite piller la Bithynie⁷. L'invasion se renouvelle plus grave que jamais en 267⁸. Goths et Hérules, montés sur cinq cents navires, traversent diagonalement le Pont-Euxin et débarquent à l'embouchure du Danube⁹. Repoussés par les villes de Mésie¹⁰, ils réussissent à franchir les détroits, pillent Cyzique¹¹ et le rivage de la province d'Asie, Lemnos, Scyros, Athènes, Éleusis, Corinthe,

1. Zonar., XII, 23; Syncell., I, p. 716.

2. *C. I. L.*, VIII, 2615, 9047 (= suppl. 20736).

3. Zosim., I, 31-32.

4. Zosim., I, 31-32.

5. Zosim., I, 28; Syncell., I, p. 716; *Vita Gallien.*, VI, 2; Jordan., *Getic.*, XX, 107-108.

6. *Vita Gallien.*, XI, 1; Syncell., I, p. 716.

7. *Ibid.*, XII, 6; Syncell., I, p. 717.

8. Syncell., I, p. 717; Zonar., XII, 24; *Ibid.*, XIII, 6-7.

9. *Ibid.*, XIII, 6.

10. *Ibid.*, XIII, 6.

11. Syncell., I, p. 717; *Ibid.*, XIII, 8.

Sparte, Argos; toute la Grèce est dévastée¹. Les habitants abandonnent partout villes et villages pour se réfugier dans la montagne. Un Athénien, Dexippe, réunit une armée de deux mille hommes et détruit une bande de pillards. C'était un brillant coup de main, pas davantage, et les Barbares n'en continuèrent pas moins leurs ravages².

Pictes et Scots, en Bretagne; Francs, en Gaule, en Espagne, en Maurétanie; Alamans, dans les pays danubiens, en Gaule, en Italie; Goths, dans la péninsule des Balkans; Perses, en Syrie et en Asie Mineure; Berbères, en Afrique; Goths, Boranes, Hérules, dans la Méditerranée orientale; Saxons, sur les côtes de la mer du Nord, de la Manche et de l'Atlantique, — pas une province n'est indemne. L'invasion est universelle et permanente.

Les provinces partout envahies et saccagées sans merci, souvent abandonnées par un pouvoir central débordé, songent à se défendre elles-mêmes contre les Barbares. Elles se donnent des chefs, des empereurs régionaux : la crise d'invasions se double ainsi d'une crise d'usurpations non moins grave que la première. Sur le Rhin, au lendemain de la grande invasion qui vient de dévaster la Gaule, Postumus est proclamé empereur par ses soldats (258)³. Il met à mort le fils de Gallien fait prisonnier à Cologne⁴. La Gaule tout entière le reconnaît; la Bretagne et l'Espagne vont bientôt suivre cet exemple. Tout l'Occident se trouve ainsi constitué en Empire gallo-romain indépendant de l'Empire.

L'Orient était livré à lui-même depuis la catastrophe de 260. Les deux principaux lieutenants de Valérien, Ballista et Macrianus, ramenèrent les débris des troupes romaines et s'efforcèrent d'organiser la défense⁵. Ces deux hommes n'étaient ni les premiers venus, ni de vulgaires ambitieux : Ballista, préfet du prétoire, avait témoigné de qualités militaires remarquables;

1. *Vita Gallien.*, XIII, 8; Syncell., I, p. 717; Zosim., I, 29; Zonar., XII, 26; Anon. post Dionem, fragm. IX, 1 (Müller, *H. R. F.*, IV, p. 196).

2. Dexipp., fragm. XXI (Müller, *H. R. F.*, III, p. 680); Syncell., I, p. 717.

3. Zosim., I, 38; Zonar., XIII, 24; *Vita Gallien.*, IV, 3; *Vitae XXX Tyrann.*, III, 2-4; Aurel. Viet., *Caess.*, XXXIII; *Epitom.*, XXXII; Eutrop., IX, 9, 1; Oros., VII, 22, 10.

4. Zonar., *loc. cit.*; Zosim., *loc. cit.*; *Epitom.*, XXXII.

5. Zonar., XII, 23; Anon. post Dionem, fragm. III (Müller, *H. R. F.*, IV, p. 193); Syncell., I, p. 716; *Vita Gallien.*, I, 2.

Macrianus s'était révélé le premier des généraux et un des meilleurs conseillers de Valérien¹. Tous deux tombèrent d'accord que l'Orient romain était perdu si on ne lui donnait pas un empereur particulier²: l'exemple de l'Empire gallo-romain, d'ailleurs, était fort encourageant à cet égard. L'Orient fut constitué en Empire autonome. Sur le refus des deux généraux, les deux fils de Macrianus, Macrianus jeune et Quietus, furent proclamés empereurs³. Le centre du nouvel Empire était la Syrie et sa capitale, Hémèse⁴, mais les pays voisins, l'Asie Mineure au nord, l'Égypte au sud, ne tardèrent pas à s'y rallier. Vers le milieu de 261, l'État sécessionniste d'Orient est définitivement constitué: ses frontières sont les limites traditionnelles de l'Orient romain, du Bosphore à la Cyrénaïque.

Sur le Danube, deux usurpations se produisent successivement: en 258, Ingenuus, gouverneur de Pannonie, un des meilleurs généraux de Valérien, est proclamé empereur⁵, un peu plus tard, à la fin de 258 ou au début de 259, les troupes de Mésie donnent l'Empire à un autre de leurs chefs, Regalianus⁶: une dernière usurpation aura lieu en 268, celle d'Aureolus dans l'Italie du Nord⁷. En Grèce, double usurpation de Valens, proconsul d'Achaïe et de Calpurnius Piso (261)⁸. En Asie Mineure, c'est Trebellianus, un aventurier d'Isaurie, qui se soulève dans les montagnes et fait frapper monnaie à son effigie⁹: en Égypte, Aemilianus¹⁰, le préfet impérial (262); en Afrique, Celsus¹¹. Deux autres, enfin, nous ne savons où: Saturninus¹² et Memor¹³.

Partout l'invasion, partout les usurpations, et cependant nous

1. *Vitae XXX Tyrann.*, XII, 1; XIII, 3; XVIII, 4; *Vita Gallien.*, I, 4.

2. *Vitae XXX Tyrann.*, XII, 3.

3. *Ibid.*, XII, 11; Zonar., XII, 24.

4. Zonar., XII, 25; Anon. post Dionem, fragm. VIII (Müller, *H. R. F.*, IV, p. 195).

5. Voir plus loin.

6. *Vitae XXX Tyrann.*, X, 1 et suiv.; Aurel. Vict., *Caess.*, XXXIII; *Epitom.*, XXXII.

7. *Vitae XXX Tyrann.*, XI, 1; Zosim., I, 40; Zonar., XII, 25; Aurel. Vict., *Caess.*, XXXIII.

8. *Vitae XXX Tyrann.*, XIX, 1; XXI, 1.

9. *Ibid.*, XXVI.

10. *Ibid.*, XXII, 1; *Vita Gallien.*, IV, 1-2.

11. *Vitae XXX Tyrann.*, XXIX.

12. *Ibid.*, XXIII.

13. Zosim., I, 38; Anon. post Dionem, fragm. IX (Müller, *H. R. F.*, IV, p. 193-194).

n'avons pas encore achevé l'énumération des maux qui fondent sur l'Empire. La Sicile est désolée par une guerre servile « causée par les brigands qui s'étaient répandus dans cette province et qu'on eut beaucoup de peine à réprimer »¹. En 262, un tremblement de terre épouvantable désole l'Italie, l'Afrique et l'Orient : « Au milieu de tous ces maux produits par la guerre », écrit l'auteur de la *Vie de Gallien*, « il y eut un épouvantable tremblement de terre et des ténèbres qui durèrent plusieurs jours. On entendit aussi sortir des entrailles de la terre un mugissement semblable au bruit du tonnerre, quoiqu'il ne tonnât pas. Dans ce tremblement de terre, beaucoup de maisons furent englouties avec ceux qui les habitaient; la frayeur seule fit mourir beaucoup de monde. Ce désastre eut des effets encore plus tristes dans les villes d'Asie. Rome fut violemment ébranlée ainsi que la Libye; la terre s'ouvrit sur plusieurs points et de l'eau salée jaillit de ces ouvertures². » Les eaux de la mer recouvrirent de nombreuses villes³.

Une peste terrible se déchaîne sur le monde méditerranéen. L'épidémie sévissait déjà depuis plusieurs années en Orient et avait enlevé une partie de l'armée de Valérien⁴. En 261, elle fait son apparition en Égypte; l'évêque d'Alexandrie, Denys, témoin oculaire, nous a laissé un tableau pathétique des ravages causés par le fléau⁵ : « Partout le deuil, les lamentations, les pleurs : la quantité des morts et de ceux qui meurent quotidiennement est telle que la ville est remplie de gémissements... Il n'y a aucune maison où l'on ne compte une victime et plutôt au ciel qu'il n'y en eût qu'une... L'épidémie a été supérieure à toute prévision... Beaucoup de nos frères, entraînés par l'excès de leur charité, oublieux de leur propre santé, soucieux de s'entraider les uns les autres, ont été frappés avec ceux qu'ils soignaient... Beaucoup d'entre eux, après avoir soigné les malades et les avoir sauvés, sont morts eux-mêmes... Les païens ont eu une conduite tout opposée. Ils se débarrassaient de ceux qui commençaient à être malades et ils fuyaient les êtres qui leur étaient le plus chers ; ils les abandonnaient dans les rues à demi

1. *Vita Gallien.*, IV, 9.

2. *Ibid.*, V, 2-4.

3. *Ibid.*, V, 5.

4. Zosim., I, 36.

5. Euseb., *Hist. ecclesiast.*, VII, 22.

nus ou les laissaient sans sépulture pour éviter la contagion, à laquelle cependant, en dépit de toutes les précautions, ils n'arrivaient pas à se soustraire. » En 262, l'épidémie gagne l'Europe. Au témoignage de Zosime¹, elle est plus violente qu'aucune de celles qui l'ont précédée; elle emporte des villes entières, surtout en Italie et en Grèce. La *Vie de Gallien* nous dit qu'il y eut jusqu'à cinq mille victimes par jour².

La persécution religieuse, renouvelée par les édits de Valérien (257-258), mettait aux prises les païens et les chrétiens de l'Empire. L'agriculture était ruinée; les champs restaient en friche et la famine décimait la population³. Plus de commerce, ni par terre, ni par mer; une situation économique presque désespérée; la puissance financière de l'Empire ruinée comme sa puissance militaire; une monnaie dépréciée à la fois par les altérations officielles et les fraudes des particuliers: « Il semblait que le monde entier », écrit le biographe de Gallien⁴, « eût conspiré la perte de l'Empire, ... c'était la fortune elle-même qui sévissait, ... partout le désespoir et nulle part la moindre espérance de salut⁵. » Les malheurs publics, enfin, ne l'oublions pas, se doublent pour Gallien d'infortunes domestiques: son fils mis à mort par Postumus en 258, son père fait prisonnier par les Perses en 260. Reconnaissons qu'il y avait dans cet enchaînement de calamités, dans cet acharnement du destin, de quoi accabler un homme quelque bien doué, quelque bien trempé qu'il pût être.

Léon Homo.

(Sera continué.)

1. Zosim., I, 37.

2. *Vita Gallien.*, V, 5.

3. Euseb., *Hist. ecclesiast.*, VII, 22.

4. *Vita Gallien.*, IV, 9: « Quasi conspiratione totius mundi. »

5. *Ibid.*, V, 6-7: « Neque usquam spes mediocriter salutis ostentata erat. »

RICHELIEU

ET

L'ANNEXION PROJÉTÉE DE GENÈVE

(1631-1632).

(*Suite et fin*¹.)

IV.

Aux termes de l'article VIII du traité relatif à l'échange de Pignerol, il était convenu « que M. le cardinal de Savoie s'en iroit en France et y arriveroit avant la restitution des places, pour y demeurer pour seureté ». En fait, son frère le prince Thomas et lui prirent, à quelques jours d'intervalle, vers le commencement de juillet, la route de Paris², sous le prétexte d'y veiller à des intérêts de famille, puis de pousser jusqu'en Flandre³, mais en réalité afin de répondre par leur présence simultanée en deçà des frontières du royaume de la sincérité des engagements que le chef de leur maison venait de contracter à Cherasco le 31 mars⁴. Ce fut au prince-cardinal qu'échut plus spécialement la mission de remettre sur le tapis, dans des

1. Voir *Revue historique*, t. CXII, p. 275.

2. Il principe cardinale Maurizio di Savoia al duca Vittorio-Amadeo I°. Lanslebourg, 4 luglio 1631. ap. Adriani. Memorie di Monsignor referendario Ferrero-Ponziglione (Torino, 1856), p. 620. — Il Principe Cardinale al duca di Savoia. Montargis, 20 luglio 1631. Arch. di Stato Piemontesi, Savoia. Principi diversi. Maurizio Cardinale, 1629-1635. — Dufour et Rabut, *le Père Monod et le cardinal de Richelieu (Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie*, t. VIII, 3^e série, p. 32). — Cavazza al Senato. Chieri, 5 luglio 1631. Frari. Francia, LXXVII. — Genève à Berne, 8 juillet et 12 octobre 1631. St A. Bern. Genffbuch, VI, 75, 107.

3. Servien à Richelieu. Moncalieri, 9 agosto 1631. Aff. étr. Piémont, XVI, 258.

4. Cf. Claretta, *op. cit.*, t. I, p. 120. — « Ce départ se fera avec telle adresse que les Espagnols le sollicitent eux-mêmes sous le prétexte d'aller en

conversations avec les ministres du roi, la question de « l'entreprise vers le Léman »¹. Mais, si secrètes que fussent ses instructions, il paraissait difficile que le sens général de leur teneur ne se divulguât très promptement. A Venise, à Zurich, à Berne, l'on ne conservait que peu d'espoir de voir le Louvre résister aux sollicitations savoyardes². A Milan, à Madrid et surtout à Paris, dans l'entourage immédiat de l'ambassadeur espagnol, que renseignaient des espions « très haut placés », l'on n'était pas sans prendre ombrage de la mission accomplie à la cour de France par l'ainé des frères de Victor-Amédée³. Non pas que le roi Catholique songeât à mettre obstacle à l'exécution des desseins de la cour de Turin sur Genève. Mais la crainte, justifiée certes, que le roi Très Chrétien ne conservât un pied dans cette ville et ne contraignît en outre le duc de Savoie à lui céder Pignerol suffisait à lui inspirer de la défiance⁴.

Les Genevois, au reste, se tenaient depuis peu sur leurs gardes, « estans advertis de toutes parts et de leurs principaux amis qu'il y avoit des desseins sur eux »⁵. Ils durent leur salut aux divergences des fins que poursuivaient leurs adversaires. A

Flandres. » Emery à Richelieu. Cherasco, 4 avril 1631. Aff. étr. Piémont, XVI, 38. — Servien à Richelieu. Moncalieri, 29 août 1631. Aff. étr. Piémont, XVI, 295.

1. Emery à Richelieu. Cherasco, 4 avril 1631, *loc. cit.*

2. « Non ha (il Principe Cardinale) proposto alcuna cosa ancora nè di Geneva nè delle parti di Vò (Vaud). » Alvisse Contarini al Senato. Meaux, 5 agosto 1631. Frari. Francia, LXXX bis. — « O tiene (il duca) qualche altra secreta promessa da Francesi, sia per Geneva, o per Genovesi. » Del medesimo. Morel, 6 ottobre 1631. Frari. Delib. Sen., CXXXVIII, 110. — Lettera scritta all' Eminentissimo Sig^r cardinal Barberini. Carignano, 15 dicembre 1631. Aff. étr. Piémont, XVIII, 535.

3. Pietro Biandrà al duca di Savoia. Parigi, 8 ottobre 1631. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lettere Ministri, XXX. — « Questa mossa e fatta di pieno consenso con Francesi. » Cavazza al Senato. Chieri, 8 luglio 1631. Frari. Francia, LXXVII. — Servien au Père Joseph. Carignan, 14 décembre 1631. Aff. étr. Piémont, XVIII, 517.

4. Alvisse Contarini al Senato. Nogent-l'Artaud, 1^o novembre 1631. Frari. Francia, LXXXI.

5. « Li deputati genevrini ne sono avertiti; però ne stanno vigilantissimi. » Alv. Contarini al Senato. Meaux, 5 agosto 1631. Frari. Francia, LXXX bis, 14. — « Nous avons esté confirmez en l'advis qui nous avoit esté donné que M. le cardinal de Savoye estoit allé au roy pour le prier de n'empescher ce que S. A. S., son frère, pretendoit d'executer sur Genève et le pays de Vaux. » Genève à Berne, 2 août et 12 octobre 1631. St Arch. Bern. Genflbuch, VI, 83 et 107.

la vérité, le cardinal de Savoie avait reçu fort bon accueil à la cour de France. Durant sa première audience chez le roi, celui-ci ne s'était pas fait faute de lui renouveler l'assurance « qu'il vouloit faire ce qu'il avoit promis pour Genève »¹. Renchérissant sur cette déclaration, Richelieu s'était avancé « jusques à luy dire qu'il avoit de la vanité pour cela »². La présence aux côtés du prince piémontais du Père Monod, jésuite, confesseur de la duchesse Christine, « meschant esprit », dont il se défiait au moins autant que de l'abbé Scaglia, naguère ambassadeur ordinaire de Charles-Emmanuel à Paris³, indisposait certes le principal ministre français⁴. Elle ne l'empêcha cependant pas de déclarer à ce personnage « que le roy et luy ne prétendoient en ceste entreprise autre chose que la gloire et que tout l'avantage en demeureroit » au nouveau duc, lequel, une fois maître « de Genève, du país de Vaux et de Neufchastel », dont l'acquisition éventuelle devait faire sous peu l'objet d'une convention secrète entre les cours de France et de Piémont, se trouverait en possession « d'un petit royaume »⁵. D'autre part, le nonce apostolique, apportant à la diplomatie savoyarde un actif concours, s'était bénévolement chargé de remettre en personne au Cardinal le bref où se trouvait préconisée l'immédiate restitution à Victor-Amédée des villes et terres détachées de la Savoie au temps de Charles III, comme aussi de « luy remonstrer combien il estoit important que le roy fist ceste entreprise en ce temps pour contrebalancer les progrès du roy de Suède et faire conoistre au monde que l'assistance que Sa Ma^{te} donnoit à cestuy cy n'estoit que pour raison d'Etat, puisque d'ailleurs elle poursuivoit l'hérésie, exterminant le plus fort asyle d'icelle »⁶. Et Richelieu avait fait à cette ouverture une réponse favorable, « mais sans déterminer le temps »⁷.

1. Le Père Monod au duc de Savoie. Paris, fin d'octobre 1631. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min., XXX.

2. Ibid.

3. Mémoire sur les sommes payées au cardinal de Savoye. Château-Thierry, 14 novembre 1631. Aff. étr. Piémont, XVIII, 444.

4. « Il est insolent au dernier point. » Mémoire sur les sommes payées au cardinal de Savoye (chiffre). Château-Thierry, 14 novembre 1631. Aff. étr. Piémont, XVIII, 444.

5. Le Père Monod au duc de Savoie. Paris, fin d'octobre 1631, *loc. cit.*

6. Ibid. Mémoire escript de la main du Père Monod, lequel luy a esté rendu. Château-Thierry, 11 novembre 1631. Aff. étr. Piémont, XVI, 143.

7. Ibid. — « J'avois oublié de vous donner advis... comme M. de Savoye

Avec de telles prémisses, les négociations s'annonçaient sinon très rapides, du moins plus aisées que celles poursuivies à Suse et à Bruzolo au cours des deux années précédentes. Il n'en fut rien cependant. De fait, le prince-cardinal démasqua presque aussitôt ses batteries. Sa plus vive préoccupation paraissait être « de couvrir le traité d'échange de Pignerol par quelque autre nouveau traité » et d'imaginer une combinaison qui permit au duc son frère d'affirmer après coup aux Espagnols que la cession de cette place aux Français n'avait été consentie par lui qu'au lendemain et non point à la veille de la conclusion de la paix générale. Pressé de consigner dans un mémoire ses définitives propositions, il le fit par l'entremise du Père Monod¹.

Assisté de Claudio Girolamo Chabò, comte de Saint-Maurice, ambassadeur ordinaire de Victor-Amédée, le confesseur de la duchesse Christine avait commencé sa négociation dès son arrivée à Fontainebleau². Il la continua dans cette ville, où une importante conférence eut lieu entre Émery et lui le 18 octobre. Dès cette heure, le conseiller du cardinal de Savoie eut l'impression fort nette qu'on cherchait à l'amuser de belles paroles³ afin de l'amener à suggérer au duc la « cession de ses droits » sur Genève et le pays de Vaud, « à laquelle il n'y auroit jamais plus remède »⁴. Le 20, il se rencontra derechef avec son interlocuteur de l'avant-veille, qu'accompagnait cette fois Schomberg, et n'eut pas lieu de se féliciter du résultat de cette entrevue. Maître désormais de Pignerol, le roi Très Chrétien désirait, à n'en pas douter, le devenir de Genève⁵. L'insistance de ses

avait tesmoigné peu de satisfaction des responcez qu'on avoit faictes sur les propositions de M. le Cardinal, son frère, mais que la seule espérance de Genève l'avoit consolé. » Émery à Richelieu. Moncalieri, 29 août 1631. Aff. étr. Piémont, XVI, 295.

1. Note de Richelieu pour Servien, 2 août 1631 (« Fault ajouter à la lettre du roy à M. Servien... »). Aff. étr. Piémont, XVI, 199.

2. Il Principe Cardinale al duca di Savoia. Parigi, 1° ottobre 1631. Arch. di Stato Piemontesi. Savoia. Principi diversi. Maurizio Cardinale (1629-1635).

3. « On nous a entretenu, M. le comte de Saint-Maurice et moy, de belles esperances, sans que nous en puissions retirer aucun effect solide. » Le Père Monod au duc de Savoie. Paris, fin d'octobre 1631, *loc. cit.*

4. *Ibid.*

5. « Il medesimo Cardinale di Richelieu mi ha soggiunto che all'espugnatione di Geneva il re non acconsentirebbe mai; che quando dovesse farsi vorebbe farla a lui e non lasciarla al duca. » Alvise Contarini al Senato. Nogent-l'Artaud, 1° novembre 1631. Frari. Francia, LXXXI.

ministres à revenir sur les imprudentes déclarations de Mazarin en était une preuve certaine¹. Au surplus, le maréchal ne se fit pas scrupule d'affirmer que, dès l'instant que son souverain, en consentant à la suppression de l'indépendance de Genève, courrait le risque de voir rompre son alliance avec les Suisses, il semblait juste que, dans le partage à intervenir, la possession de cette ville fût attribuée à sa couronne, à charge pour lui de procurer au duc une compensation du côté de Neuchâtel, et non point de celui de la Bresse, dont, « par réputation », il n'entendait aliéner la moindre parcelle à une puissance étrangère².

Surpris « de l'indignité de cette proposition », le Père Monod songeait sérieusement à ne pas pousser plus loin ses démarches. Il en fut détourné par le propre frère de Richelieu et consentit, le lendemain 21, à se rendre chez le principal ministre, qui lui accorda une audience à laquelle assista Schomberg. Dès le début de cet entretien, le Cardinal déclara nettement que l'heure lui semblait venue d'« éclaircir pour une fois toutes choses et en venir à une finale conclusion »³. Tel était aussi d'ailleurs le désir du duc de Savoie⁴. En fait, la joute fut chaude, car la duplicité et l'absence de scrupules étaient égales de part et d'autre. Comme le jésuite s'étonnait des assurances pacifiques adressées depuis peu de Paris aux Genevois, il lui fut répondu qu'elles étaient sans valeur et n'avaient d'autre but que de préparer les voies au coup de main projeté dans la région du Léman⁵. En revanche,

1. « Mi rispose (Richelieu) che, in quanto al particolare di Geneva, che stava il re sopra la propositione del Mazarin di darla a Sua Ma.^{est}. » Il Principe Cardinale al duca di Savoia. Fontainebleau, 16 ottobre 1631. Arch. di Stato Piemontesi. Savoia. Principi diversi. Maurizio Cardinale (1629-1635). — « Depuis que je suis de retour icy, M. d'Émery m'est venu veoir, qui m'a tourné presser sur la proposition du s^r Mazarin de céder au roy Genève. » Le Père Monod au duc de Savoie. Paris, fin d'octobre 1631, *loc. cit.*

2. « Je remonstray que V. A. auroit occasion de se plaindre de ce qu'ayant esté concerté qu'on publieroit l'eschange du pais de Gex, nous scävions néanmoins qu'ils disoient à tous les ministres que le roy ne donneroit pas un pouce de terre du sien. » Le Père Monod au duc de Savoie. Paris, fin d'octobre 1631, *loc. cit.*

3. *Ibid.*

4. « Au reste, il fault, sans rien rompre, procurer de veoir clairement et toucher au fond de leurs pensées pour scävoir à quoy on doit estre de toutes ces affaires. » Il duca di Savoia al Padre Monod. Carignano, 18 novembre 1631. Arch. di Stato Piemontesi. Vittorio-Amadeo (1630-1632), mazzo XLIII.

5. « Sur quoy il (Richelieu) respondit que les espérences que le roy avoit donné à M^{te} de Genève estoient des discours faictz pour failliter le tout. » Le Père Monod au duc de Savoie. Paris, fin d'octobre 1631, *loc. cit.*

Richelieu insista avec plus de force encore que Schomberg ne l'avait fait la veille quant à la nécessité de l'« immédiate et authentique cession » à son maître des droits de la maison de Savoie sur Genève et le pays de Vaud¹. Loin de consentir à aucun abandon de ses prétentions, Victor-Amédée s'attendait au contraire à ce que le roi, son beau-frère, joignît ses armes aux siennes pour « conquister les villes et terres » perdues jadis par Charles III et les remettre en l'obéissance pure et simple de la cour de Turin². Jamais peut-être occasion plus propice ne s'était offerte de mener à bien cette entreprise que les dissensions intestines du Corps helvétique faisaient prévoir de facile réussite³. A supposer même que le duc, réduit à ses seules forces, y échouât, n'y avait-il pas lieu d'espérer que, devant la menace du Louvre de renoncer désormais à leur protection, les Syndics et Conseils de la petite république se soumettraient aux conditions qu'il plairait aux alliés de leur imposer⁴? Or tel n'était certes pas l'avis de Richelieu. Celui-ci, à l'en croire, eût préféré « mourir que de consentir chose aussi préjudiciable au service de son maître »⁵. En présence de l'obstination du Père Monod à repousser toute idée de cession anticipée de Genève à la France⁶, il menaça de suspendre les

1. « Toutes ces belles paroles furent suivies des mesmes propositions qu'avoit fait M. de Schomberg de la prétendue cession de Genève et pais de Vaux. » Ibid.

2. « Premièrement que le roy joindra ses armes à celles de S. A. pour la conquête tant du pays de Vau que de Genève et donnera passage aux troupes de S. A. dans ses terres pour ladite entreprise. » Mémoire donné escript de la main du Père Monod, lequel luy a este rendu. Château-Thierry, 11 novembre 1631. Aff. étr. Piémont. XVI, 143.

3. « Non sarebbe sprezzabile per le congiunture presenti et la facilità che ne serge le dissensionì che regnano fra li cantoni di Friburgo et Lucerna con quello di Berna... saria negotio di poco tempo, con il tacito consenso di S. M^a... Questa intrapresa sarà di facile riuscita ». Memorie istruttive che hanno servito di base ai trattati secreti conclusi tra il re di Francia et il duca di Savoia per la cessione di Pinerolo. Arch. di Stato Piemontesi. Materie Politiche. Negoz. con Francia, IX, n° 12.

4. Memorie istruttive ecc., *loc. cit.*

5. « Il ministro principale mi ha soggiunto che all' espugnatione di Genevra il re non acconsentirebbe mai; che quando dovesse farsi, vorrebbe farla a lui e non lasciarla al duca di Savoia. » Contarini al Senato. Nogent-l'Artaud, 1° novembre 1631. Frari. Francia, LXXXI, 141. — Mémoire (chiffre) sur les sommes payées au cardinal de Savoie. Château-Thierry, 11 novembre 1631. Aff. étr. Piémont, XVIII, 144.

6. « Je respondis que par mes instructions je scavois que V. A. estoit

négociations¹. Ce n'était de sa part qu'une feinte. Le rusé Piémontais n'en fut pas dupe et, pour le contraindre à se démasquer, abonda dans son sens. Le résultat de cette tactique habile ne se fit pas attendre. Subitement radouci, le Cardinal mit aussitôt sur le tapis un « tempérament » tenu par lui en réserve et dont il prévoyait que le duc ne pourrait que se déclarer très satisfait. « Qu'on raze », dit-il. « les fortifications de Genève de part et d'autre, et vous retiendrez ce qui est delà le Rosne et nous aurons ce qui est de deçà pour nostre passage. Le païs de Vaux vous demeurera et nous aurons Neufchâstel, et, par ce moien, la France estant unie aux Suisses, nous ferons conoistre à tout le monde que nous avons assuré ce passage tant important et donné satisfaction à S. A. avec avantage de la France »².

A première vue, cette proposition ne paraissait pas « déraisonnable »³, encore que, au sentiment du principal ministre français, il demeurât entendu que Victor-Amédée contribuerait aux frais d'acquisition de la principauté des Longueville⁴. Richelieu, Schomberg et Émery adjurèrent tour à tour le Père Monod de s'y rallier, en l'assurant que son acquiescement à leurs vues entraînerait l'immédiate exécution du coup de main médité contre Genève et le pays de Vaud⁵. Le confesseur de la duchesse Christine touchait au port, semblait-il. Mais son amour-propre de négociateur était en jeu. Or, entre-temps, un expédient nouveau avait surgi dans son esprit et il tenait expressément à en démontrer les avantages à ses interlocuteurs. Au total, l'objection capitale faite par ceux-ci à la restitution intégrale de Genève au duc de Savoie était que, cette restitution une fois accomplie, la France se trouverait, sur un point, coupée de ses communications avec les Suisses⁶. De son côté, Victor-Amédée estimait, avec quelque

résolue de ne faire jamais ceste cession et que je m'en tenois à ce que je sca-vois. » Le Père Monod au duc de Savoie. Paris, fin d'octobre 1631, *loc. cit.*

1. « Le Cardinal respondit... qu'il estoit mieux de ne parler plus de ces affaires et laisser les choses en l'estat où elles se trouvent. » *Ibid.*

2. *Ibid.*

3. « Il me sembla que ceste proposition ne s'esloignoit pas tant de la raison... A l'arrivée du prince-cardinal, il me sembloit qu'on pourroit ajuster cest affaire dans le quel je ne voiois pas de si grandes difficultés. » *Ibid.*

4. « Il sera dict qu'il fournira le surplus du prix. » Toiras et Servien au roi. Carignan, 19 décembre 1631. *Ad. étr. Piémont, XVIII, 540.*

5. Le Père Monod au duc de Savoie. Paris, fin d'octobre 1631, *loc. cit.*

6. Il Principe di Piemonte al duca di Savoia. Susa, 12 aprile 1629. — Le Père Monod au duc de Savoie. Paris, fin d'octobre 1631, *loc. cit.*

apparence de raison, que, réduit à n'occuper qu'un des faubourgs de la ville, objet de ses convoitises, il lui serait malaisé, pour ne pas dire impossible, de résister aux forces bernoises, à supposer que celles-ci, expulsées du pays de Vaud par les armées franco-piémontaises, tentassent de le reconquérir¹. Il convenait dès lors d'imaginer une combinaison qui assurât au roi Très Chrétien un accès permanent en Helvétie :

Cela se pourroit faire, écrivait à son maître le Père Monod, sy V. A. leur cédoit (aux Français) autant de pais de Vaux qu'il est nécessaire pour passer de la terre de Gex jusques à Neuchâtel sur la frontière de Bourgogne, leur laissant Yverdon, selon que M. le cardinal de Richelieu m'a diét une autre fois que V. A. avoit promis, et, qu'en eschange d'Yverdon, ils laissent Verçois à V. A. avec autant de pais de la terre de Gex qu'il est nécessaire pour entrer au pais de Vaux et qu'en outre ils laissent à V. A. l'autre partie de Genève, rasant toutesfois les fortifications, et mesmes tout s'ils veulent, car, en effet, ce n'est qu'un fauxbourg de la ville que le bisayeul de V. A. fit clore de murailles et est de fort peu de conséquence. Par ainsy, la France estend ses bornes, asseure son passage sans erainte et V. A. recouvre un très beau pais².

L'occasion de cimenter une entente durable entre les cours de Paris et de Turin sur les ruines de l'indépendance de Genève était désormais faillie. Richelieu prit en effet prétexte du rejet de sa proposition par le Père Monod pour ne point la maintenir. Cette « retraite » faisait présager un nouvel effort de sa part afin d'obtenir du souverain du Piémont l'abandon de ses droits sur les rives occidentale et septentrionale du Léman. Mais le conseiller du prince-cardinal demeura inébranlable et ne se laissa pas séduire par la perspective de l'engagement que s'offrait à prendre Louis XIII de garantir au duc envers et contre tous la libre jouissance de ses nouvelles possessions, quelle que dût être l'issue de la campagne projetée contre Gênes et l'importance des remaniements territoriaux qui en seraient la conséquence³.

1. « Et puis quant mesmes Elle (V. A.) seroit demeurée maistresse dudict pais de Vaux, comment le pourroit elle conserver contre les Bernois sans Genève. » Le Père Monod au duc de Savoie. Paris, fin d'octobre 1631, *loc. cit.*

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

V.

Sur ces entrefaites, le roi s'était porté en Champagne, d'où il n'allait pas tarder à gagner Metz. Le cardinal Maurice et son conseiller, accompagnés de l'ambassadeur ordinaire du duc, le rejoignirent à Château-Thierry dans les derniers jours d'octobre¹. Dès le 1^{er} novembre, les conférences suspendues à Fontainebleau furent reprises en la présence et avec la participation de Richelieu et des membres les plus influents du Conseil royal. Que Louis XIII et son principal ministre fussent animés du désir de voir aboutir une négociation que celui-ci tenait à conduire en personne, la chose paraît certaine². Qu'ils cherchassent, en revanche, l'un et l'autre, à abuser de leur force pour imposer au fils de Charles-Emmanuel des conditions très léonines, il n'y a pas lieu d'en douter³. Richelieu consentit néanmoins à ne pas retirer l'offre faite par lui le 21 octobre de partager Genève entre la France et la Savoie, puis d'attribuer Neuchâtel à la première et le pays de Vaud à la seconde de ces puissances. Comme le Père Monod, de son côté, s'obstinait à préconiser la solution bâtarde imaginée par lui le même jour et comme la répugnance des négociateurs français à se dessaisir de Versoix augmentait plutôt qu'elle ne diminuait⁴, il était à présumer que ces derniers ne persisteraient pas longtemps dans une offre que la partie adverse elle-même qualifiait de raisonnable⁵.

En fait, dès le début d'une nouvelle conférence, réunie le surlendemain 3 novembre, Schomberg annonça aux envoyés pié-

1. Le prince-cardinal à la duchesse de Savoie. Château-Thierry, 31 octobre 1631. Arch. di Stato Piemontesi. Savoia. Principi diversi. Maurizio Cardinale (1629-1635).

2. Le Père Monod au duc de Savoie. Paris, fin d'octobre 1631. *loc. cit.* — Mémoire sur les sommes payées au cardinal de Savoie (chiffre). Château-Thierry, 14 novembre 1631. Af. étr. Piémont, XVIII, 444.

3. « Je serois trop long si je voulois raconter tous leurs discours et combien de fois ils nous mirent le marché à la main pour rompre tout ce traité, non tant par envie qu'ils en eussent que pour nous faire acheter les conditions qu'ils vouloient. » Le Père Monod au duc de Savoie. Château-Thierry, 10 novembre 1631. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. un., XXX.

4. Le Père Monod au duc de Savoie. Château-Thierry, 10 novembre 1631, *loc. cit.*

5. Le Père Monod au duc de Savoie. Paris, fin d'octobre 1631, *loc. cit.*

montais « que le roy avoit conceu une telle espérance des propositions de Mazarin »¹ qu'il insistait pour que le traité à intervenir attribuât à sa couronne « l'entière possession » de tout le territoire de Genève, et cela d'autant plus que le traité de Lyon du 17 janvier 1601 lui en avait déjà « adjugé » une partie². Monod n'eut pas de peine à démontrer, « textes en main », au maréchal que cette dernière assertion était de pure imagination, qu'au surplus le duc n'avait jamais parlé de renoncer à ses droits sur la cité de Calvin et que, s'il se trouvait que Mazarin eût laissé entendre le contraire, il serait désavoué³.

Dès le lendemain 4, Richelieu vint à la rescousse de son lieutenant, confirma ses dires et précisa les raisons pour lesquelles leur commun maître entendait se réserver l'exclusive jouissance des conquêtes à réaliser au pied du Salève. Il y allait en effet de « sa gloire ». Par suite, Bullion proposait que l'on en revînt purement et simplement au projet de convention élaboré à Suse en avril 1629⁴. Ainsi qu'il fallait s'y attendre, les représentants de Victor-Amédée rejetèrent cette ouverture⁵. C'était assez, selon eux, que le traité de Cherasco eût enlevé Pignerol au duc, sans que celui-ci se laissât dépouiller de ses prétentions sur une place « qui pouvoit estre la clé de ses Estats du costé des Suisses »⁶. Tout ce à quoi ils voulurent bien consentir ce jour-là, ce fut de faire demander à Turin si, le cas échéant, le gouvernement ducal se rallierait à l'idée d'abandonner à la France « Genève entière, le pays de Vaud et quelque autre chose qui seroit à la bienséance du roy », en

1. Le Père Monod au duc de Savoie. Château-Thierry, 10 novembre 1631, *loc. cit.*

2. « M. de Schombert... dit que le roy et son Conseil s'estoient qu'après que V. A. luy avoit fait offrir par le sr Mazarin toute la ville de Genève, maintenant on parla de ne luy laisser pas mesme ce qui est au deçà du Rhosne, qu'il pouvoit pretendre luy estre desjà adjugé par le traité de paix de l'an 1600 (*sic*), au quel estoit dit que le Rhosne appartiendroit au roy et seroit désormais la borne entre la France et la Savoye. » Le Père Monod au duc de Savoie. Château-Thierry, 10 novembre 1631, *loc. cit.*

3. *Ibid.*

4. « Et parce que souvent desjà ces messrs nous avoient parlé du traitté projecté à Suse, qui embrassoit les affaires de Gènes et de Genève tout ensemble, il (Bullion) insistoit qu'on le reprint pour l'exequuter promptement. » Le Père Monod au duc de Savoie. Château-Thierry, 10 novembre 1631, *loc. cit.*

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*

échange « de Gennes et de tout son Estat, tant au Levant qu'au Ponent, excepté Porto-Venere »¹.

Élargir peu à peu le cadre des combinaisons projetées était le plus sûr moyen de faire échouer celle qui leur servait à toutes de point de départ. En fait, la conférence du 5 novembre, à laquelle assistèrent, outre Chabò de Saint-Maurice et le Père Monod, Richelieu, Châteauneuf, Schomberg, Bullion et Bouthillier, servit à démasquer mieux que la précédente les fins véritables poursuivies par les parties en cause. Satisfait de l'acquisition de Pignerol, le Cardinal l'était beaucoup moins de l'engagement souscrit par son maître d'ouvrir à bref délai les hostilités en Ligurie. Impatient de se libérer de cette promesse fâcheuse, Louis XIII eût souhaité qu'elle lui fût restituée pour prix de sa coopération à « l'entreprise du Léman »². Or, ainsi que le faisait remarquer très à propos le jésuite piémontais, aucun lien n'existait entre le projet concernant Genève et le projet relatif à Gênes, puisque aussi bien l'exécution de ce dernier devait être la rançon de la cession de Pignerol au roi Très Chrétien³.

En réalité, la résistance de l'ambassadeur de la cour de Turin et de son collègue aux ouvertures françaises était plus vive que ne l'avait prévu le Cardinal. Fut-ce à la suggestion de Schomberg, très « haut à la main », ou à celle de Bullion que le principal ministre de Louis XIII se résolut à brusquer les choses et à mettre à ses interlocuteurs « le marché à la main »⁴? Toujours est-il que le maréchal leur affirma crûment de sa part que, s'il désirait que « l'affaire de Genève » se fit en temps et lieu, et cela « par considération de religion et d'Estat tout ensemble », ce n'était certes pas dans l'intention que « la pièce

1. Le Père Monod au duc de Savoie. Château-Thierry, 10 novembre 1631, *loc. cit.*

2. Partys à prendre avec M. de Savoie touchant Pignerol. 16 octobre 1631. *Aff. étr. Piémont, XVIII, 305.*

3. « Le Cardinal ajouta... que néanmoins, puisque nous insistions si fort sur cette résolution de Genève, il désiroit sçavoir si, en cas que le roy s'y disposa, V. A. se départiroit du traité de Gennes et renonceroit à l'obligation que le roy avoit de faire cette entreprise. Nous respondismes que l'affaire de Genève n'avoit rien de commun avec celuy de Gennes, et que l'obligation de l'entreprise de Gennes estoit si essentielle en ce traité que sans icelle le roy ne pouvoit retenir Pignerol. » Le Père Monod au duc de Savoie. Château-Thierry, 10 novembre 1631, *loc. cit.*

4. Le Père Monod au duc de Savoie. Château-Thierry, 10 novembre 1631, *loc. cit.*

principale demeurast en mains de M. de Savoye¹. » Cette déclaration fut bientôt suivie du dépôt d'un mémoire où se trouvaient consignées les conditions nouvelles et vraiment draconiennes mises par le roi Très Chrétien à l'exécution du dessein que son beau-frère méditait dans la région du Léman :

A esté convenu que le roy et S. A. feront l'entreprise de Genève et du pays de Vau aux conditions qui seront portées par le traicté qui en sera fait, et que la ditte conquête estans faicte, elle demeurera en dépost entre les mains de S. A. jusques a ce qu'il soit en possession de ce qu'il debvra avoir de la conquête de Gennes ; auquel cas la ville de Genève et le pays de Vau reviendront en propre au roy. Or, parce qu'il ne seroit raisonnable que Genève et le pays de Vau demeurassent en dépost ez mains de S. A. sans que le roy en eust un en contre eschange qui l'assurast de l'exécution entière des traictez qui seront faictz tant pour la conquête de Genève et pays de Vau que de celle de Gennes, il a esté arrêté :

Que S. A. fera remettre es mains du roy Cahours, Revel et les finages desdittes places, en sorte que l'on puisse aller de l'une à l'autre et de Pignerol à Cahours sur ce qui sera consigné au roy avec toutes les terres qui sont au derrière jusques aux vallées, et les vallées d'Angrougne, Saint-Martin, Luzerne, Barge, Val-du-Pau, du raitre Saint-Pierre (*sic*)².

Plus indignés que surpris en apprenant cette proposition, les deux envoyés piémontais se contentèrent de répondre à Schomberg « qu'ils ne sçavoient pas qui voudroit conseiller S. A. d'acheter son bien en en donnant un meilleur »³. A cette heure, leur négociation semblait singulièrement compromise. Le champ des combinaisons « acceptables » devenait de plus en plus étroit, car si le roi continuait à repousser l'idée de se dessaisir de tout ou partie de la Bresse, du Bugey ou du pays de Gex, le duc se refusait avec non moins d'énergie à consentir à de nouvelles cessions de territoire en Piémont⁴. Cette constatation

1. Contarini al Senato. Nogent-l'Artaud, 1^o novembre 1631. Frari. Francia, LXXXI. — Bouthillier à Servien, 27 janvier 1632. Aff. étr. Piémont, XX, 28.

2. Sans doute : *Varaita, Sampeyre*. Aff. étr. Piémont, XVI, 145 (à la date du 14 novembre 1631). Ind. Avenel, *op. cit.*, t. VIII, p. 243.

3. Le Père Monod au duc de Savoie. Château-Thierry, 10 novembre 1631, *loc. cit.*

4. Le Père Monod au duc de Savoie. Château-Thierry, 10 novembre 1631, *loc. cit.*

regrettable n'empêcha cependant pas Chabô de Saint-Maurice et le Père Monod de mettre, séance tenante, sur pied un nouvel expédient. Ils suggérèrent, en effet, la conclusion de deux traités distincts, l'un « absolu », fixant à une date très rapprochée le coup de main contre Genève et le pays de Vaud, l'autre conditionnel, ayant trait à la rétrocession de ce dernier à la France, qui eût abandonné, comme compensation, à Victor-Amédée la totalité de l'État de Gênes¹. Ce projet ne présentait aucune chance d'être agréé, puisque, de l'avis des négociateurs piémontais, l'échange d'Yverdon contre Versoix devait constituer l'une des clauses essentielles du premier des deux traités. Il ne fut même pas discuté au cours de la conférence qui réunit, le 8, chez le garde des sceaux Châteauneuf tous les participants aux précédentes, à l'exception de Richelieu. Le travail auquel se livrèrent ce jour-là les commissaires fut surtout « éliminatoire ». L'on reconnut, de part et d'autre, que le plan de partage de Genève entre les alliés offrait « mille difficultés d'exécution »². Saint-Maurice et Monod déclarèrent avec force que « c'estoit perdre temps » de parler davantage de l'échange du pays de Vaud contre les deux tiers de la Ligurie, si le roi persistait à exiger du duc le dépôt préalable entre ses mains de quelques places fortes en Piémont comme garantie de sa bonne foi. Schomberg affirma avec non moins de netteté que l'offre piémontaise de la vallée de Chézery ne pouvait entrer en ligne de compte, ce « passage très important » étant déjà acquis de fait à la France, qui en disposait à son gré. Le maréchal, au surplus, tint à dissiper une fois pour toutes les illusions tenaces des représentants de la cour de Turin. Ceux-ci insistaient en effet derechef afin que le roi laissât du moins au duc pleine liberté d'exécuter le coup de main médité en commun tant au pied du Salève que dans les bailliages vaudois. Il leur répondit sans détour que son maître ne pouvait demeurer neutre entre Victor-Amédée et les Genevois; que les nécessités de sa politique devaient le contraindre soit à continuer à ceux-ci sa protection, soit à prêter un concours actif et non désintéressé à leur assaillant³; que

1. « L'autre contiendroit des capitulations d'un eschange du pays de Vaux et ce qui seroit avisé pour les deux tiers de l'Estat de Genes, desquels Sa M^{té} pourroit faire dessein, puisqu'un tiers estoit desjà adjudgé à V. A. » Ibid.

2. Ibid.

3. « Ils replicquèrent qu'il estoit impossible qu'en cest affaire ils demeu-

cette deuxième alternative avait d'ailleurs ses préférences et qu'elle demeurerait réalisable à la condition que, dans le partage à intervenir, « Genève entière ou tout le pays de Vaud » lui fussent attribués. Le monarque français ne refusait pas au reste d'échanger après coup sa part de conquêtes contre un morceau du Piémont, voire contre Montmélian. Cela fait, « ce seroit éternellement le dernier mot ». Son intention de joindre dans ce cas ses armes à celles de son beau-frère, « mesme contre Berne », ne semblait pas douteuse, « car pour Genève il l'avoit promis absolument »¹.

Au total, la divergence de vues entre les deux parties ne faisait que s'accroître². Il fallut momentanément renoncer à trouver un terrain d'entente³. Le cardinal Maurice avait hâte d'ailleurs de regagner Turin. Sa situation devenait difficile à la cour de France. L'« indignation » du Père Monod, justifiée certes jusqu'à un certain point, rendait malaisée la continuation des pourparlers⁴. De plus, l'ambassadeur d'Espagne, marquis de Mirabel, était aux aguets⁵. Renseigné de première main par le comte de Soissons, il venait d'avoir une explication très vive

rassent neutres et qu'absolument ou il ne falloit rien faire, ou qu'ils se déclaraient pour Genève ou contre. » Le Père Monod au duc de Savoie. Château-Thierry, 10 novembre 1631, *loc. cit.* — A rapprocher ce qui précède de cette autre et suggestive déclaration des plénipotentiaires français : « Il me dit (Richelieu au Père Monod) que le roy et luy ne prétendoient en ceste entreprise autre chose que la gloire et que tout l'avantage en demeureroit à V. A. » Du même au même. Paris, fin d'octobre 1631, *loc. cit.*

1. *Ibid.*

2. [« Monot propose l'affaire de Genève en sorte que Genève, Neufchastel et le pays de Vau demeurent à Monsr de Savoye sans que le roy y ayt part. Et par là vous pouvez voir comme il a envie de faire réussir les affaires qu'il conduit. »] Mémoire (chiffré) sur les sommes payées au cardinal de Savoye. Château-Thierry, 14 novembre 1631. *Arch. étr. Piémont, XVIII, 144.*

3. « On n'estime pas [pouvoir rien conclure avec ceux qui sont icy. On verra cependant à la fin s'ils seront plus raisonnables; le but qu'on a est de les laisser aller, entretenant la négociation afin que, Mazarin venant, on puisse conclure ce qu'il faudra. »] Mémoire sur les sommes payées au cardinal de Savoye (chiffré). Château-Thierry, 14 novembre 1631. *Arch. étr. Piémont, XVIII, 444.*

4. [« Hier, Monot feist une insolence très grande à M. de Bullion, rompant devant luy] les propositions qu'il luy avoit données sur le sujet [du traité de Genève.] Il fit veoir aussy une lettre [vraye ou supposée] par la quelle [M. de Savoye] luy escrivoit que [si on ne] vouloit faire les choses qui estoient [à son advantage] sur ce subject, [M. le prince-cardinal s'en revinst sans rien faire]. » *Ibid.*

5. El marqués de Mirabel al rey. Paris, 25 octubre 1631. *Arch. gen. Simancas. Estado 3336.*

avec le prince piémontais et ne s'était pas fait faute de l'avertir que ses moindres démarches, tant au sujet de Pignerol que de Genève, étaient percées à jour¹ et donneraient lieu à de justes représailles de la part du gouvernement de Madrid². N'y avait-il pas lieu d'appréhender, en effet, que, désireux de tirer vengeance de la duplicité dont Français et Piémontais usaient à son égard, l'Escorial ne donnât l'ordre à son gouverneur de Milan de se saisir de la Valteline et de réoccuper les passages des Alpes rhétiques abandonnés depuis quelques mois par les Impériaux? N'était-il pas préférable, dès lors, de charger les plénipotentiaires royaux à Turin de poursuivre les négociations directement avec Victor-Amédée, d'autant que celui-ci passait « pour incomparable à trouver des expédients »³? Dans les derniers jours de l'année 1631, le prince-cardinal reprit donc le chemin de la péninsule, témoignant « s'en aller grandement content »⁴. Mais, ainsi que Richelieu, naturellement enclin à intervertir les rôles, l'écrivait à Servien, « comme il a désiré sur les affaires de Genève des choses du tout desraisonnables, il n'y avoit que Nostrodamus qui püst dire la satisfaction qu'il avoit dans le cœur »⁵.

1. El marqués de Mirabel al rey. Paris, 25 octobre 1631, *loc. cit.* — « Le marquis de Mirabel est fort bien adverty de tout ce qui se passe de plus secret à la cour. » Servien au Père Joseph. Carignan, 14 décembre 1631, *loc. cit.*

2. Le Père Monod au duc de Savoie. Château-Thierry, 12 novembre 1631. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min., XXX.

3. « Peut-estre que l'on pourra prendre des meilleures résolutions avec V. A. puisqu'on a remis à Elle et aux ministres de (*id est* en) Piémont tous les desseins desquels nous avions traité. » Le Père Monod au duc de Savoie. Château-Thierry, 13 novembre 1631. *Ibid.* — « Enfin, après avoir longuement disputé avec ces messieurs sur les avantages qu'ils prétendent en joignant leurs armes à celles de V. A. pour Genève et le país de Vaux, voyant qu'ils s'obstinoient à demander des choses trop grandes, M. le prince-cardinal a creu qu'il estoit meilleur de les prier de donner pouvoir à leurs ministres en Piémont pour là résoudre toutes choses avec V. A., ce qu'ils ont promis de faire d'autant plus volontiers qu'ils assurent que V. A. est incomparable à trouver des expédients. » Le Père Monod au duc de Savoie. Château-Thierry, 12 novembre 1631. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min., XXX.

4. « Il sermo Principe Card^lo parti li 23 del corrente con molta sodisfatione. » Pietro Bionda al duca di Savoia. Parigi, 26 décembre 1631. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min., XXX. — Richelieu à Servien. Château-Thierry, 5 décembre 1631. Aff. étr. Piémont, XVIII, 510. — « L'on a publié en ceste ville avecq grand soin, et ledit Monot l'a haultement assuré, que M. le prince-cardinal s'en revenoit extraordinairement satisfait. » Servien au Père Joseph. Carignan, 14 décembre 1631. Aff. étr. Piémont, XVIII, 517.

5. Richelieu à Servien. Château-Thierry, 5 décembre 1631. Aff. étr. Piémont, XVIII, 510.

VI.

Encore que « l'arrière-boutique de M. de Savoie » lui déplût¹, Richelieu n'avait pas toutefois l'intention de renoncer purement et simplement à l'exécution des plans dont les articles du 8 février traçaient les grandes lignes. Il s'y sentait d'autant moins porté que l'évasion de Du Clausel², bien qu'accomplie sans la moindre connivence des autorités genevoises, augmentait ses préventions à l'égard de celles-ci³ et que Servien, si hostile cependant à la réalisation des ambitions savoyardes au nord des Alpes⁴, venait de lui suggérer une démarche vraiment très habile. Elle consistait à exiger du pape que le Saint-Siège garantît au roi Très Chrétien la possession de Pignerol pour « prix et récompense de la volonté, » de celui-ci de détruire le « nid d'hérésie » qu'était la cité de Calvin. De fait, dans la pensée du Cardinal, « l'entreprise vers le Léman » était étroitement liée à celle de Pignerol⁵. Louis XIII paraissait certes résolu à ne pas se dessaisir de cette dernière place. Mais il s'était engagé à l'évacuer au cas où, dans un délai de trois années, ses armes n'eussent pas coopéré avec celles du duc à une diversion vers la Ligurie. Or, Richelieu reconnaissait enfin l'erreur dans laquelle il était tombé en consentant à l'insertion dans l'un des accords du 31 mars de cette clause malencontreuse⁶. Aussi bien c'était l'appréhension de voir les forces alliées

1. Richelieu à Servien. Château-Thierry, 5 décembre 1631, *loc. cit.*

2. Michel Du Clausel, de Montpellier, ancien agent de Rohan auprès de la cour de Madrid, passé au service de Gaston d'Orléans et arrêté à Genève, à la demande du roi Très Chrétien (avril 1631). Il réussit à s'évader. Moins heureux quatre ans plus tard, il fut condamné à mort et pendu au Fort-du-Rhin, près de Coire, le 10 novembre 1635. Cf. mon *Histoire de la représentation diplomatique, etc.*, t. IV et V.

3. « Hebbi anco la confirmatione dei disgusti del re per il priggione fuggito di Geneva. » Alvisé Contarini al Senato. Moret, 6 maggio 1631. Frari. Francia, LXXX, 183.

4. Servien à Richelieu. Moncalieri, 29 août 1631. Aff. étr. Piémont, XVI, 295.

5. « On n'avoit point pensé à ce que vous proposez de [tirer cet avantage de l'affaire de Genève que d'obliger le pape pour la défense de Pignerol], mais l'ouverture que vous en faites est tellement approuvée que [le roy] est résolu de la suivre. » Mémoire sur les sommes payées au cardinal de Savoie (chiffré). Château-Thierry, 14 novembre 1631. Aff. étr. Piémont, XVIII, 444.

6. « Il faut se délivrer de cette obligation. » Partys à prendre avec M. de Savoie touchant Pignerol, 16 octobre 1631. Aff. étr. Piémont, XVIII, 305.

assaillir l'un des États indépendants de la péninsule qui avait empêché Venise de souscrire au renouvellement du traité d'Avignon et menaçait de provoquer à la longue la formation d'une ligue défensive dirigée non contre l'Escurial, mais contre le Louvre¹. Il convenait donc que le roi Très Chrétien se libérât au plus vite d'une obligation dont les conséquences pouvaient être désastreuses pour sa politique italienne, quitte à offrir au fils de Charles-Emmanuel une compensation raisonnable par ailleurs. La conquête des « villes et terres » dont avait été dépossédé Charles III eût fourni les éléments de cette compensation. Mais Louis XIII entendait n'agir « qu'en temps et lieu », c'est-à-dire quand ses autres entreprises en cours d'exécution seraient achevées et sous la réserve expresse que « la pièce principale », soit Genève, « ne restât pas aux mains de M. de Savoye »². Que si, cependant, ce dernier insistait et paraissait pressé d'engager par le moyen d'un traité formel les volontés des deux parties, le roi ne se refusait pas à lui donner satisfaction, voire à lui laisser, jusqu'à la conquête de Gênes, à tout le moins, la garde des acquisitions faites en commun sur les rives du Léman. Dans ce cas, toutefois, — et cette précaution semblait justifiée, — le duc eût été sollicité de remettre à son allié, comme gage de sa sincérité, les « finages » de Pignerol dont il a été fait mention plus haut³.

Par suite, l'ambassadeur extraordinaire et ses deux collègues s'efforçaient de détourner de son dessein le souverain du Piémont et n'omettaient aucune occasion de lui en exposer les difficultés d'exécution⁴. Il leur tardait, d'ailleurs, de connaître les dernières résolutions de la cour et le degré d'intérêt que pouvait avoir le roi à satisfaire les aspirations belliqueuses de son beau-frère :

Il est bien à propos, écrivait Servien au Père Joseph le 14 décembre 1631..., qu'il plaise à Mgr le Cardinal nous faire savoir si [l'entreprise de Genève et du pays de Vaux est] une chose [désirée par le roy pour accroistre sa gloire et ses Estats, ou sy Sa

1. Toiras et Servien au roi. Carignan, 19 décembre 1631. Aff. étr. Piémont, XVIII, 540.

2. Contarini al Senato. Nogent-l'Artaud, 1^o novembre 1631. Frari. Francia, LXXXI. — Bouthillier à Servien. 27 janvier 1632. Aff. étr. Piémont, XX, 28.

3. Intentions du roy mises par escript pour estre données au Père Monot. Château-Thierry, novembre 1631. Aff. étr. Piémont, XVI, 145.

4. Servien à Richelieu. Moncalieri, 29 août 1631. Aff. étr. Piémont, XVI, 295.

Majesté s'y porte] seulement pour [obliger M. de Savoye]. afin que nous sçachions comme nous aurons à nous y conduire lorsqu'on nous en parlera, et si nous devons [la presser ou reculer, ce que M. le Cardinal me pourra faire l'honneur d'adjouster comme] parlant à une sienne créature entièrement attachée à ses intérêts... [Mais si le roy] n'affectionne particulièrement [ce dessein, il ne sera pas difficile] de persuader [à M. de Savoye de différer la poursuite en une autre saison], luy faisant comprendre [que, ayant les affaires] que l'on a présentement [sur les braz, la reine-mère et Monsieur hors du royaume, les Espagnols irrités] de l'eschange de Pignerol [et se] préparant [à la guerre, la deffence des Grisons et de M. de Mantoue], il ne seroit pas à propos d'abandonner les choses solides et nécessaires qui ne pourroient [estre soustenues que foiblement] et peut estre [avec desavantage] si l'on estoit en mesme temps [occupé ailleurs et à chercher de nouveaux ennemis]¹.

La réponse à cette question précise se fit attendre quelque temps. Elle fut transmise à Servien par Bouthillier le 27 janvier 1632 :

Nous désirons en effet l'affaire de Genève, mais en temps et lieu et en sorte que la pièce ne soit pas en mains de M. de Savoye... Je le désire par considération de religion et d'Estat tout ensemble sy la pièce peut demeurer au roy, et suys bien ayse d'avoir veu par vos lettres que M. de Savoye s'accordera aux conditions que le roy peut consentir à ce subject².

En résumé, si les propositions de la cour de Turin, en ce qui concernait le partage des conquêtes à faire dans la région du Léman, étaient jugées déraisonnables à Paris, il s'en fallait de beaucoup que les exigences de Richelieu eussent diminué. Elles s'étaient plutôt accrues durant les derniers mois. Si le principal ministre de Louis XIII consentait à ce que Victor-Amédée occupât à titre définitif le pays de Vaud, considéré par lui comme un équivalent suffisant de Pignerol, il insistait, en revanche, pour que le dépôt de Genève aux mains du duc ne fût que momentané et il exigeait, à cette occasion, la cession au roi Très Chrétien de Bricherasio, de Revello et de Cavour, dont l'assiette propice, au débouché des vallées vaudoises, neutralisait

1. Aff. étr. Piémont, XVIII, 517.

2. Aff. étr. Piémont, XX, 28.

dans une certaine mesure l'effet de l'abandon de Pignerol à la France¹.

Ce fut le moment que choisit le Père Monod, de retour à Turin dès la fin de novembre 1631², pour faire à nouveau³ « comme de soy mesme » à Servien une proposition dont les termes avaient été au contraire mûrement concertés entre le duc et lui⁴. Il s'agissait de procurer à Maurice de Savoie la main d'une nièce de Richelieu, M^{me} de Combalet. Ce projet une fois réalisé :

Le pays de Vaux et la ville de Genève eussent été donnez en faveur dudit mariage audit prince cardinal, à condition de les tenir à foy et hommage de la couronne et que le roy tiendroit garnison françoise dans Genève et dans une des principales places du pays de Vaux pour la seureté de la communication des Suisses, à quoy M. de Savoie donneroit les consentemens et renonciations nécessaires.

A la vérité, cette offre n'était pas nouvelle. Le Père Monod en avait fait part à Richelieu dès les premiers jours de mars 1630, durant le séjour de celui-ci à Suse. Le Cardinal, si l'on en croit ses « Mémoires »⁵, avait tout d'abord « rejeté cela comme une chose ridicule » ; mais, se ravisant presque aussitôt, « témoigna

1. Intentions du roy mises par escript, etc. Novembre 1631, *loc. cit.*

2. « Mgr le prince-cardinal est résolu de me faire partir dans deux ou trois jours afin d'aller rendre compte promptement à V. A. de toute sa négociation. » Le Père Monod au duc de Savoie. Château-Thierry, 13 novembre 1631. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min., XXX. — Servien au Père Joseph. Carignan, 14 décembre 1631. Aff. étr. Piémont, XVIII, 517.

3. « J'ay toujours creu par mon foible advis [ce mariage, quand mesme il ne produiroit autre fruit] que de rendre [ce prince (Maurice) entièrement françois sans l'espérance de profiter de Genève], beaucoup plus avantageux pour [la France que pour M. le Cardinal en particulier], dont il ne fault point chercher d'autres preuves que les appréhensions que [les Espagnolz en ont eues et] l'extrême joye [qu'ilz ont] tesmoignée [quand ilz ont sceu] qu'il estoit [rompu]. » Servien au Père Joseph. Carignan, 14 décembre 1631. Aff. étr. Piémont, XVIII, 517.

4. Servien à Bouthillier. Carignan, 4 février 1632. Aff. étr. Piémont, XXI, 48. — « J'ay appris avecq certitude que la proposition que Monod m'a cy devant faite de mettre Genève et le pays de Vaux sous la protection du roy, aux conditions que je vous ay marqué, a esté concertée. Le prince-cardinal m'a confessé qu'il en avoit eu congnoissance, et à son discours j'ay assez compris qu'elle a esté proposée du consentement de M. le duc de Savoie. » Servien à Richelieu. Turin, 23 mars 1632. *ibid.*, p. 136.

5. Éd. Petitot, t. VI, p. 452.

mordre à la pomme, lui faisant connoître (à son interlocuteur) qu'il tenoit à grand honneur cette proposition, mais qu'il lui étoit impossible d'y penser sans avoir le commandement du roi et de la reine, sa mère¹. En réalité, les choses n'en étaient pas restées là. En avisant son maître du projet dont il venait de lui être donné connaissance, Richelieu l'avait prié de lui adresser une missive, dont il lui dictait à distance les termes, et cela tout à la fois afin de ne point rompre d'emblée une négociation qui pouvait, le cas échéant, présenter quelque intérêt et de se mettre lui-même à l'abri des médisances de ses ennemis².

1. « Il (le Père Monod) se paya de cette raison valable, et depuis crut plutôt que le cardinal (de Richelieu) le desiroit que le contraire, tant les esprits sont merveilleux, qu'ils forgent tous les jours nouvelles chimères et croient que tous les hommes sont des sots, excepté eux. » Ibid.

2. Il existe aux archives du ministère des Affaires étrangères (fonds Piémont, t. XI, pièce 135) une lettre de Richelieu au roi, dans laquelle je relève ce passage : « Cependant, il plaira à S. M., si elle l'a agréable, afin que quelques gens que S. M. sçayt qui ne m'ayment pas ne vissent pas un jour m'imputer que j'aurois voulu parler d'un mariage estrange, quoyque chimérique, sans en advertir S. M., il luy plaira m'escire la lettre suivante : « Mon cousin. » Le reste de la page est en blanc. Ce document, connu d'Avenel, avait piqué sa curiosité. « Ce projet de lettre a-t-il été abandonné », écrit-il (t. VIII, p. 55), « et le Cardinal a-t-il renoncé à faire écrire par le roi le certificat qu'il avait désiré? Quoi qu'il en soit, c'est là un incident à noter dans son histoire. » Les doutes du savant éditeur des *Lettres et instructions diplomatiques de Richelieu* eussent été dissipés s'il avait été autorisé à dépouiller la correspondance relative aux négociations franco-piémontaises conservée dans les archives de Turin. Nous y avons découvert, en effet, la très intéressante missive originale que nous croyons devoir reproduire intégralement et qui, si elle est tout entière de la main de Louis XIII, ne rappelle cependant en rien le style habituel de ce monarque :

« A mon cousin, le cardinal de Richelieu,

« Mon cousin, — Ayant veu la proposition que M. de Savoye et ses enfans vous ont fait faire par le Père Monnot du mariage du prince-cardinal avec vostre niepce et la responce que vous avez faite que vous teniez à grand honneur ceste penece, mais que, quand vostre niepce seroit en resolution de se marier, vous ne pourriés seulement penser à une telle affaire sans mon commandement exprès et la volonté de la reyne, ma mère, je vous fais cette lettre pour vous dire que vous vous donniés bien garde de rompre cette negociation si ils la continuent avec vous, mais au contraire leur faciés espérer que vous tâcherez à me la faire agréer, d'autant que si vous regettiez tout à fait cette ouverture, ils entreroient en une grande melliance et, au contraire, si ils croient que vous desirés leur alliance, ils auront moins d'ombrage de mes armes que vous commandez en Italie et se porteront peut-estre plus franchement à ce que je desire qu'ils n'ont fait jusques icy; vous saurés bien menager cette affaire en sorte que vous en tirerés de l'avantage pour ce qui est de mon

Quoi qu'il en soit, l' « ouverture n'eût pas été jugée désavantageuse à Paris si le confesseur de la duchesse Christine n'y avait ajouté la clause vraiment inacceptable :

Que pour desdommager M. de Savoye de la desfence à laquelle il s'engageroit des Estats qui luy appartiennent de droict et qui ont tousjours esté francs, le roy y adjousteroit, en considération dudict mariage et de l'acquisition qu'il feroit de cette dite souveraineté, le bailliage de Gex, qu'il donneroit audict prince-cardinal, à condition de relever aussy du roy, à la charge toutesfois que, ledict s^r prince-cardinal et les siens mourans sans successeurs légitimes, lesdictes terres : Genève, Vaux et Gex retourneroient aux héritiers de la maison de Savoye aux mesmes conditions de la foy et hommage et des garnisons¹.

Ce que l'on s'attachait, au Louvre, à obtenir du souverain du Piémont, c'était sa renonciation formelle, « publique et authentique », aux droits de sa maison sur la région du Salève et la rive septentrionale du Léman, « affin que toute la France vît que M. le Cardinal luy avoit fait gagner ce boulevard des Suisses »². A ce prix, le roi eût rétrocédé Genève à Richelieu pour qu'il en disposât « puis après en faveur des enfants de M. le prince-cardinal »³. Il se proposait même d'aider Victor-Amédée à se rendre maître du pays de Vaud et « à mesnager l'affaire de Neufchastel »⁴.

Quand cette proposition lui fut soumise derechef, au comservice. Celle-cy n'estant à autre fin, je prieray le bon Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde. — Escrit à Fontainebleau, le xiiij^e mars 1630.

« Signé : LOUIS.

« *(Au dos, d'une main étrangère :)* Risposta del re al cardinal de Richelieu su la propositione che S. A. le fece fare dal Padre Mono di maritar il Principe Cardinale con una nepote di detto Richelieu. » — Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min., XXX.

1. Servien à Bouthillier. Carignan, 4 février 1632. Aff. étr. Piémont, XX, 36.

2. Le Père Monod au duc de Savoie, fin d'octobre 1631. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min., XXX. — Mémoire (chiffre) sur les sommes payées au cardinal de Savoye. Château-Thierry, 14 novembre 1631. Aff. étr. Piémont, XVIII, 444.

3. Ibid. « Et que, pour ce qui concernoit M. le cardinal de Richelieu, on trouvera quelque expedient secret, en façon que V. A. en fust assurée. » Ibid.

4. Ibid. « Après avoir bien considéré tous ces discours, je concluz à part moy qu'il (Émery) ne visoit à autre que de nous amuser de belles parolles et tirer cependant de V. A., s'il pouvoit, une cession de ses droietz, à laquelle il n'y auroit jamais plus remède. » Ibid.

mencement de février 1632, Servien s'abstint d'en discuter les termes, mais se servit d'elle toutefois pour éveiller dans l'esprit du prince-cardinal quelque suspicion à l'égard des procédés du Père Monod¹.

VII.

Froissé du peu de succès des négociations à Paris du cardinal son frère et rebuté, ou à peu près, par les ambassadeurs français en Piémont², Victor-Amédée fit ce que son père avait fait à mainte reprise, notamment en 1621 et en 1626. Il se tourna vers le Vatican et réussit sans peine à le rallier à ses desseins³. Urbain VIII se résolut presque aussitôt à dépêcher au roi Très Chrétien un envoyé spécial⁴. Les prétextes ne manquaient pas à une telle mission. On s'arrêta à celui d'une tentative de réconciliation entre Louis XIII et sa mère. Le choix du pontife, fixé de prime abord sur Panzirola⁵, se porta, en fin de compte, à la suggestion du Louvre, sur Mazarin⁶. Ce dernier reçut, le 10 septembre, des instructions aux termes desquelles il lui était prescrit d'amener le monarque français à consentir à

1. « La proposition de Monot pour Genève et le mariage a réussy contre luy, comme nous l'avions jugé. Nous l'avons mesnagé en sorte, Mazariny et moy, que, ayant fait semblant d'avoir ordre de la faciliter, le prince-cardinal en est demeuré extrêmement nostre obligé et fort mal satisfait de Monot, duquel il croit avoir esté trompé. » Servien à Richelieu. Turin, 11 sept. 1632. Aff. étr. Piémont, XXI, 591.

2. Les ambassadeurs de France au roi. Carignan, 19 décembre 1631. Aff. étr. Piémont, XVIII, 540.

3. Il duca di Savoia al conte Guido San-Giorgio. 21 ottobre 1631. Aff. étr. Piémont, XV, 63.

4. Bazzoni, *Un nunzio straordinario alla corte di Francia*. Firenze, 1882, p. 45.

5. Servien au Père Joseph. Carignan, 14 décembre 1631. *loc. cit.* — Bazzoni, *op. cit.*, p. 45.

6. « Druent sera bienvenu en France, mais il fault Mazarin avec luy. » Bonthillier à Servien. Metz, 27 janvier 1632. Aff. étr. Piémont, XX, 33. — G. Cavazza al Senato. Chieri, 5 luglio 1631. Frari. Francia, LXXVI, 134. — « [Le roy] trouve bon [le voyage de Mazarin de deçà]; il pourra [conclure les affaires de Genève], ce qui luy donnera beaucoup d'avantage [à Rome], mais le roy n'approuve pas [le prétexte qu'on veult] prendre [de venir icy sur le subjeet de la royne-mère et de Monsieur], d'autant qu'il ne seroit raisonnable que [le roy], ayant la raison et l'approbation [du pape], selon [que les nonces] luy tesmoignent tous les jours, [le contraire parust en l'envoy de Mazarini]. » Mémoire (chiffé) sur les sommes payées au cardinal de Savoye. Château-Thierry, 14 novembre 1631. Aff. étr. Piémont, XVIII, 441.

l'annexion de Genève à la Savoie¹. L'on estimait à Rome que le fils de Henri IV n'avait pas à se préoccuper d'observer les clauses du traité de Soleure de 1579, puisqu'il ne les avait à aucun moment ratifiées. Ce qu'on lui demandait, en somme, c'était de seconder sous main les projets de Victor-Amédée, lequel se chargeait de conduire à bien, à lui seul, toute l'entreprise et de résister victorieusement aux armes bernoises².

Contraint par diverses considérations d'ajourner de plusieurs mois son départ, Mazarin, après de brèves apparitions à Milan, puis à Turin, ne prit que dans les derniers jours de mars 1632 le chemin de Paris³, qu'il atteignit le 2 avril, suivi de près par l'ambassadeur piémontais Provana de Druent⁴. Accueilli favorablement par Richelieu et reçu en audience par le roi à Saint-Germain-en-Laye⁵, il les jugea l'un et l'autre « bien disposés pour l'entreprise ». Louis XIII n'hésita pas à déclarer qu'elle lui tenait à cœur plus que toutes autres⁶. Le Cardinal abonda dans le même sens et parut satisfait d'apprendre que les dernières propositions de la cour de Turin s'éloignaient moins des siennes que naguère⁷. Il crut néanmoins opportun de faire valoir certaines objections « de forme et de temps », non moins que de fond. Les premières avaient trait aux compensations que le Louvre exigeait de la cour de Turin⁸. Elles n'avaient pas, ou du moins peu varié. Maître de Pignerol⁹, le gouvernement royal entendait le devenir des principales avenues conduisant à cette

1. Bazzoni, *loc. cit.*, p. 45-48.

2. Instruzione secreta al S^{or} Giulio Mazarino per andare alla corte di Francia per il negotio di Ginevra. Roma, 10 settembre 1631, ap. Bazzoni, *op. cit.*, p. 45-48.

3. « Il S^{or} Mazarini è partito hieri per Francia. » Il duca di Savoia a Ludovico d'Agliè. Torino, 26 marzo 1632. Aff. étr. Piémont, XV, fol. 93. — Servien à Richelieu, 23 mars 1632, *loc. cit.*

4. Provana de Druent al duca di Savoia. Lione, 4 aprile, Parigi, 23 aprile 1632. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min., XXXI. — « Enfin, M. de Druent part, accompagné de M. Mazarin, comme vous l'avez désiré. » Mémoire secret (de Servien à Richelieu), 23 mars 1632. Aff. étr. Piémont, XX, 58. — Bazzoni, *op. cit.*, p. 49. — Siri, *op. cit.*, t. VII, p. 501.

5. Provana de Druent al duca di Savoia. Parigi, 23 aprile 1632, *loc. cit.*

6. « S. M^a mi rispose che niuna cosa desiderava più che condurre a fine questa impresa. » Mazarini a F^{co} Barberini. Parigi, 25 aprile 1632 (ap. Bazzoni, p. 51).

7. Mémoire secret (de Servien à Richelieu), 23 mars 1632, *loc. cit.*

8. Bazzoni, *op. cit.*, p. 52 et suiv.

9. « Aujourd'hui nous avons signé le traité du depot de Pignerol. » Ser-

place. Ces compensations, Mazarin les connaissait pour les avoir indiquées en partie à Servien. A dire vrai cependant, le Cardinal les avait plutôt aggravées qu'atténuées. Tandis, en effet, que le négociateur de Cherasco recommandait la cession définitive à la Savoie du pays de Vaud et de Genève, tout aussitôt démantelée¹, Louis XIII ne consentait qu'au « dépôt » de cette ville entre les mains du duc². D'autre part, si ses prétentions sur les places piémontaises voisines de Pignerol demeuraient entières³, il avait fixé l'étendue de la bande de terre dont l'annexion à ses États devait faciliter en tout temps le maintien de ses communications avec les Ligues. Partant de Versoix⁴ et longeant le Jura, elle aboutissait à Yverdon. Enfin, il exigeait que le pont de Grezin lui fût remis en toute propriété⁵.

Ni Mazarin, ni Provana de Druent n'étaient autorisés à accepter de telles conditions⁶. L'eussent-ils été que le duc se fût empressé d'en esquiver l'accomplissement. Aussi, s'inspirant de ses instructions, l'envoyé pontifical adressa-t-il un pressant appel à la « conscience » du fils aîné de l'Église? Ce devait être en vain. Les scrupules religieux du roi Très Chrétien s'effaçaient devant les contingences de sa politique générale⁷. Il fallut, dès lors, recourir à d'autres moyens. De part et d'autre, l'on s'efforça de mettre ou de remettre sur pied diverses combinaisons. L'idée de l'« échange simulé » du pays de Gex, suggérée naguère par le cardinal de Savoie, fut écartée d'emblée comme

vien à Richelieu. Vinovo, 19 octobre 1631. Aff. étr. Piémont, XVIII, 379. — Le roi à Toiras et à Servien. Château-Thierry, 29 octobre 1631. Ibid., XVIII, 381.

1. « Mazarin propose la conquête de Genève et du pays de Vaud; que ces deux conquêtes demeurant à M. de Savoie, sauf un passage que le roy aura dans le pays de Vaud; que les fortifications de Genève soient razées entièrement; que les vallées de Saint-Martin, Angrogne, Luzerne, Barges, Saint-Pierre, Varette (Varaita) et Barcelonnette soient au roy. Si l'on ajoute à ce party Cahours et Revel, il est recevable... » Partys à prendre avec M. de Savoie touchant Pignerol, 16 octobre 1631. Aff. étr. Piémont, XVIII, 305.

2. Bazzoni, *op. cit.*, p. 52 et suiv.

3. Mémoire secret (23 mars 1632), *loc. cit.*

4. Avis religieux de M^{me} de Chevreuse (s. d.). Aff. étr. France, CCXLVI, 215.

5. Mazarini à Barberini. Parigi, 25 aprile 1632, *loc. cit.* — Partys à prendre, etc., *loc. cit.*

6. Mémoire secret (23 mars 1632), *loc. cit.*

7. Mazarini à Barberini. Parigi, 25 aprile, 8 maggio e 5 giugno 1632, ap. Bazzoni, *op. cit.*, p. 51 et suiv.

contraire « à la dignité et au prestige de Sa Majesté »¹. Il n'en fut pas de même d'un autre projet mis en avant l'année précédente par le Père Monod, tant à Fontainebleau qu'à Château-Thierry, et dont l'examen avait été différé sous le prétexte que son exécution « iroit jusqu'aux calendes grecques »². Mazarin proposa, en effet, de deux choses l'une, ou bien l'achat du comté de Neuchâtel par le roi, qui l'eût abandonné au duc « pour prix » de Bricherasio, Angrogna, Cavour et des autres places énumérées dans le mémoire remis au prince-cardinal, ou bien l'engagement à souscrire par Louis XIII de conquérir Genève dans un délai de trois années, au bout duquel Neuchâtel passerait « aux frais de la couronne » sous la domination savoyarde, moyennant la cession définitive à la France des villes piémontaises « portées au premier party »³.

A mainte reprise, au cours des vingt dernières années, l'héritage transmis aux Longueville par Jeanne de Hochberg avait failli changer de mains. Au premier rang des maisons souveraines qui le convoitaient figurait celle de Savoie. Une fois en possession de Neuchâtel, les princes piémontais eussent pris à revers les garnisons bernoises du pays de Vaud. Aussi, jusqu'à la veille de sa mort, Charles-Emmanuel s'était-il efforcé, sans succès d'ailleurs, d'amener Catherine de Gonzague et son fils à le lui céder moyennant un bon prix⁴. Ni le projet caressé vers la fin de 1622 par le souverain du Piémont d'acheter le petit comté jurassien et de le remettre à Lesdiguières pour prix de l'interven-

1. Note de Richelieu pour Servien. 2 août 1631. Aff. étr. Piémont, XVI, 46-47.

2. [« Le cardinal de Savoye et Monot] ont proposé d'achepter Neufchastel à cest effect; mais on leur a représenté qu'une affaire semblable iroit jusqu'au calande grecque. »] Brouillard d'un mémoire envoyé à M. Servien, 1631. Aff. étr. Piémont, XVI, 199; XVIII, 94.

3. Partys à prendre avec M. de Savoye touchant Pignerol, 16 octobre 1631. Aff. étr. Piémont, XVIII, 305. — « Pour mettre cet affaire à couvert, luy bailler [au duc] Neufchâtel est le plus seur. » Mémoire « Grisons-Espagnolz », 1632. Aff. étr. Grisons, VIII, 77.

4. Insinuazioni da farsi presso Madama di Longueville, ove fosse disposta a vendere il contado di Neufchâtel, 1615. ap. Bianchi. Le materie politiche ecc, p. 262. — « Fu pur maneggiato questo negotio del 1618 dal conte di Verrua. » Sarotti al Senato. Milano, 9 giugno 1632. Frari. Milano, LXXIII, 168. — Archiv für schweizerische Geschichte, II, 307. — Il conte di Verrua al duca di Savoia. Parigi, 20 febbraio, 23 maggio, 6 giugno, 14 luglio e 14 dicembre 1623. — Il duca di Savoia al conte di Verrua. Torino, 7 e 9 marzo 1623. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min., XXIII. — Il duca di Savoia all' abbate Scaglia. Toriuo, 23 agosto 1627. Aff. étr. Piémont, III, supp.

tion de celui-ci auprès du roi en faveur de la reconnaissance des droits de la maison de Savoie sur Genève et le pays de Vaud¹, ni les démarches entreprises en 1624 par le marquis de Caluso et en 1629 par le président de Montfalcon, tous deux ambassadeurs extraordinaires à Paris, en vue de faire céder Neuchâtel et Valangin à leur maître, qui y eût installé à demeure le troisième de ses fils, Thomas², ni les espérances données à ce sujet par Richelieu au prince de Piémont dans leur entrevue de Bruzolo en mars 1630³ n'avaient trouvé le moindre écho dans l'entourage du jeune duc de Longueville. Celui-ci s'était obstiné à repousser ces diverses offres et n'avait pas réservé meilleur accueil à celles que lui fit faire en 1630⁴, et que devait lui renouveler, à la veille de sa mort, Urbain VIII, désireux d'acquiescer en faveur de l'un de ses neveux quelques terres dans la région du Jura⁵. En 1618, à la vérité, et durant les deux années suivantes, peu s'en était fallu que, las des exigences de ses sujets, dont les revendications se trouvaient appuyées par l'autorité bernoise, il ne prêtât l'oreille aux propositions tentantes qui lui étaient adressées soit de Madrid, soit de Vienne, soit de Turin, ou qu'il n'échangeât son

1. Partiti proposti perchè il re di Francia recedesse dalla protezione di Geneva e ne permettesse l'impresa a Sua Altezza (dicembre 1622 o gennaio 1623). Arch. di Stato Piemontesi. Materie politiche. Negoz. colla Francia (1617-1632), LV. — « Pratica continuamente (il duca di Savoia) di haver Neuscietel dal duca di Longueville. » Pesaro al Senato. Parigi, 10 febbraio 1623. Frari. Francia, LVIII.

2. « S. Aza trova buono si camini avanti nel trattato et si veda che questa accompra si i legata in dote al Ser^o Principe Tomaso, perchè in ogni caso si verrebbe sempre a facilitarne maggiormente il consenso et applauso della Francia et si vedra di prender il pagamento in tre termini. » Minuta di una memoria responsiva a diversi quesiti fatti dal conte Augusto Manfredo Scaglia, marchese di Verrua, amb^o straordinario di S. Aza presso la corte di Francia [1624]. Arch. di Stato Piemontesi. Francia, LV. — Le président de Montfalcon au duc de Savoie, Paris, 14 décembre 1629. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min., XXX. — « Hieneben gehtt auch ein fliegende Zeitung alls ob der Prince Thomas die Graffschafft Neuenburg soltte tauschweiss an sich gezogen haben. » J. L. d'Erlach au baron de Spiez. Castelen, 20-30 avril 1629. Stadtbibl. Bern, mss. Hist. Helv., XV, XXI-19.

3. Le Père Monod au duc de Savoie. Paris, fin d'octobre 1631, *loc. cit.*

4. Boyve, *Annales de Neuchâtel et de Valangin*, t. IV, p. 15.

5. « Da luogo non disprezzabile sono avisato trattarsi, da qualche tempo in qua, da Barberini la compra della piazza e contado di Neuscietel. » Bon al Senato. Zurigo, 7 e 21 gennaio 1645. Frari. Svizzeri, XLIV, n^o 14 e 16. — « Les Barberins insistent pour achepter Neufchastel de M. le duc de Longueville, offrant un million contant et 10 mille livres de menuz frais. Le prince de Condé favorise ce marché. » Müller à Stella de Morimont. Bâle, 4-14 janvier 1645. Bibl. nat., ms. fr. 6650, fol. 236.

comté contre une principauté en Flandre. Peut-être même eût-il accepté de le céder, à certaines conditions, au roi Très Chrétien. Méry de Vic, ambassadeur extraordinaire aux Ligues, recommandait vivement cette solution au Louvre et insistait pour qu'elle fût adoptée. Mais, en fin de compte, les Sillery s'étaient refusés de la prendre en considération¹.

Telle se présentait la situation lorsque, au printemps de 1632, l'éventualité de l'aliénation de Neuchâtel et de Valengin revint sur le tapis². Sous les auspices du représentant du Vatican et à l'instance requête du duc de Savoie³, un traité fut élaboré à Saint-Germain-en-Laye⁴ et conclu à Paris le 5 juillet. Il y était stipulé que, comme contre-partie de l'annexion de Pignerol et de Perosa au Dauphiné⁵, Louis XIII verserait à Victor-Amédée

1. « Aussi en l'année 1618, sur les bruits de vente du dit comté, que les uns disoient estre recherché par M. de Savoye, les autres par l'Espagnol, pour ce que cest Estat confine la Franche-Comté, M. de Vic estoit d'avis que le roy l'achetât, et en avoit envoyé les mémoires en cour. Ceux qui gouvernoient lors s'en mocquèrent. » Relation de ce qui s'est passé en Suisse depuis la résidence de M. Miron. Imp. : *Archiv für Schweizerische Geschichte*, II, 307.

2. Cf. Montmollin, *Mémoires sur le comté de Neuchâtel* (1831), p. 158.

3. « Per li reliquati della guerra di Genova et di queste ultime, dovendosi far veder al mondo la realtà del trattato di Pinerolo e che il denaro che S. M. ci deve pagare perchè s'impiega utilmente, havevamo destinato questo nostro credito per farne con altri danari l'acompria di Neuchastel, non essendo questo acquisto meno servizio della Francia che di vantaggi a noi... A questo effetto, ripigliarete col S^{re} Duca di Longueville il trattato che fu cominciato dal Presidente Montfalcon per la vendita di Neuchastel, mentre vi mandaremo nota di quello in che restò il negocio. » Il duca di Savoia a Provana di Druent. Torino, 30 giugno 1632. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min., XXXI.

4. Art. II. « Et parce que Mons^r le duc de Savoie prétend, par l'interposition de Sa M^{té}, employer cet argent en l'acquisition de Neufchastel et Valengin, le roi fera toutes sortes d'offices et pourvoira envers le S^r duc de Longueville, autant qu'il sera possible, que cette vente, de laquelle il a esté ci-devant parlé, soit effectuée, en sorte toutefois que, soit que le traité d'entre lesdits s^{rs} ducs de Savoie et de Longueville, pour raison de la dite vente de Neufchastel et Valengin, ait lieu ou ne l'aie pas, la présente cession et délaissement de Pignerol et autres lieux mentionnez ci-dessus ne laira pas de sortir son plein et entier effet, et en cas que l'achapt dudit Neufchastel et de Valengin n'aie lieu, M. le duc de Savoie voulant employer cet argent en achapt d'autres terres souveraines, où l'entremise de S. M^{té} lui puisse estre utile, elle promet d'y contribuer très volontiers tout ce qui en dépendra. » Projet d'un traité entre Louis XIII, roi de France, et Victor-Amédée, duc de Savoye, pour la cession et transport au roi et à ses successeurs de la ville et chasteau de Pignerol, etc. Projet fait, conclu et arrêté à Saint-Germain-en-Laye, le 5 mai 1632. Ap. Du Mont, *Corps diplomatique*, t. VI, p. 39.

5. « Con questo trattato di Parigi, in data de 5 di maggio 1632, cedevasi

une somme importante afin de lui permettre d'acquérir le comté de Neuchâtel et la seigneurie de Valangin¹. Or cet instrument diplomatique n'avait d'autre but que d'égarer l'opinion sur la nature réelle des accords intervenus entre les gouvernements de Paris et de Turin². Une convention secrète du même jour, signée bien à contre-cœur par l'ambassadeur piémontais³, en annulait expressément les dispositions principales en ce qui concernait Pignerol, dont la cession demeurerait consentie aux conditions du traité franco-piémontais de Cherasco du 31 mars 1631. Toutefois, les clauses relatives à l'annexion à la Savoie de Neuchâtel et de Valangin subsistaient en leur entier, même celles aux termes desquelles le roi Très Chrétien promettait à son beau-frère de l'appuyer dans ses pourparlers avec le duc de Longueville et de lui garantir la jouissance paisible de ses nouvelles possessions :

Et d'autant que, par ce présent traité secret, le traité public de ce jour demeure entièrement annulé, Sa M^{te} déclare que, venant S. A. à faire acquisition du comté et souveraineté de Neufchastel et Valangin ou d'autres terres du consentement de Sa M^{te}, qu'en ce cas elle et ses successeurs seront tenus, toutesfois qu'elles seront attaquées, de les deffendre⁴.

Quelque soin qu'eût apporté Mazarin à tenir secrètes ses instructions, de nombreuses indiscretions avaient été commises, non

libera et assolutamente alla Francia dal duca di Savoia quel Pinarolo, che per il trattato dell' ottobre 1631 si era lasciato in deposito alla Francia. » V. Siri, *Memorie recondite*, VII, 500.

1. Toiras et Servien au roi. Carignan, 19 décembre 1631. Aff. étr. Piémont. XVIII, 540. — Art. III du traité du 5 mai 1632.

2. Siri, *Memorie recondite*, VII, 500.

3. « Mi significarono che S. M^{ta} ancora farebbe ufilitio col S^{re} duca di Longueville per l'accompra del contado de Neufchastel, la quale però non facendosi, non puotrebbe romper il trattato di cambio (di Pinerol), il quale manerebbe sempre nella sua forza et vigore. Ma a questo trattato, ch' hanno così minutato, ho risposto, come ancora il S^{re} Mazarini, che in questo modo sarebbe più tosto una vendita che un trattato di cambio et si procurera di farlo riparar, se ben l'ho per difficile, poi che insistono di volerlo in questa forma. » Provana de Druent al duca di Savoia. Parigi, 4 maggio 1632. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min., XXXI.

4. Traité secret fait et conclu entre Louis XIII, roi de France, et Victor-Amédée, duc de Savoie, par lequel un autre traité, fait et signé le même jour entre les mêmes pour la cession et transport à Sa M^{te} de la ville et château de Pignerol, est déclaré nul et celui du dernier mai (id est : mars) 1631 cou-

par le Père Monod, ainsi que le supposait à tort Richelieu¹, mais par des personnages de l'entourage de celui-ci, voire par des princes du sang royal². Si, bien qu'éventés dans leurs grandes lignes, les pourparlers ayant trait à l'entreprise projetée « vers le Léman » demeuraient encore entourés d'un certain mystère³, ceux relatifs à l'achat de Neuchâtel étaient complètement percés à jour⁴. A Rome, l'ambassadeur espagnol, marquis de Castel-Rodrigo, estimait que l'accord était fait à cet égard⁵. A Milan, Feria, gouverneur de la Lombardie, cherchait à convaincre le résident piémontais Della Torre de l'imprudence que commettait son maître en se dessaisissant d'une terre que l'on considérait encore à Vienne comme un fief impérial⁶. Déjà presque certain du succès de ses démarches, le fils de Charles-Emmanuel se proposait de négocier l'échange de Neuchâtel contre une partie du pays de Vaud, ce qui lui eût permis « de se rapprocher de Genève »⁷, lorsque l'opposition formelle du principal intéressé vint réduire à néant ses espérances. Henri de Longueville, en effet, dont les rapports avec ses sujets s'étaient singulièrement améliorés au cours des dernières années, ne songeait plus à se séparer d'eux, mais bien à se ménager, en cas de besoin, une

firmé et corroboré. Turin, 5 juillet 1632, ap. Du Mont, *Corps diplomatique*, t. VI, p. 40. — Cf. Boyve, *Annales de Neuchâtel et Valangin*, III², 23.

1. « Mirabel a eu vent de l'affaire de Genève; je ne m'en estonne pas, car Monot est un bavard. » Pour M. Servien. Metz, 27 janvier 1632. Aff. étr. Piémont, XX, 29 v°.

2. Mirabel al rey. Paris, 25 octobre 1631. Arch. Gen. Simancas. Estado 3336.

3. Contarini al Senato. Meaux, 5 agosto 1631. Frari. Francia, LXXX bis, 14.

4. « Non so però come saprà dissimulare o supportar il concambio, che così alle strette si tratta da ministri francesi con Savoia, di Pinerolo con Nieusatel, o sia altrimenti detto Nuovo Castello, Stato del duca di Longavilla, di prezzo di 800 m. scudi d'oro e di rendita di 22 m. » Sarotti al Senato. Milano, 9 giugno 1632. Frari. Milano, LXXIII, 168. — Feria al rey. Milan, 22 agosto 1632. Arch. gen. Simancas. Estado 3337.

5. Feria al rey. Milan, 22 agosto 1632. Simancas. Estado 3337. — Consulta del Consejo de Estado. Madrid, 3 novembre 1632. Ibid.

6. Sarotti al Senato. Milano, 23 giugno 1632. Frari. Milano, LXXIII, 172. — « Hasse confirmado lo que escrivi a V. Md en carta de 21 de junio que se decia del contrato que trataba en Francia Julio Mazarini entre aquel rey y el duque de Savoya, trocando a Pinarol por Neuxasstel, que es ya publico en toda Italia; y de Roma me lo escrivi assi el marqués de Castel-Rodrigo, y generalmente se tiene por cierto. Confieso a V. Md que siempre me fue sospechosa la yda de Mazarini a Francia. » Feria al rey. Milan, 22 de agosto 1632. — Feria al abbad Torre, embajador del S^{er} duque de Savoya, 20 de agosto 1632. Arch. gen. Simancas. Estado 3337.

7. Sarotti al Senato. Milano, 9 giugno 1632. Frari. Milano, LXXIII, 168.

retraite au pied du Jura. Aussi, sans se refuser catégoriquement à entrer plus avant dans la voie où le souverain du Piémont cherchait à l'entraîner, ajourna-t-il sous divers prétextes sa définitive résolution, sans faire allusion d'ailleurs au seul obstacle vraiment invincible que rencontrait ce projet, à savoir l'opposition certaine des Neuchâtelois à l'exécution d'un marché qui ne tenait aucun compte de leurs droits séculaires ni de leur quasi indépendance¹.

Lorsque, après avoir pris congé du roi en juin, Mazarin se decida à regagner Turin², l'insuccès de la mission accomplie par

1. « Ho parlato con il S^{re} duca di Longueville per il particolare della vendita di Neufchastel, il quale mi ha detto a prima vista che era vero che, tempo fa, fu in trattato con V. Aza di tal vendita, ma che in quel tempo le cose del mondo erano in differente stato et ch' hora conosceva che a uno di sua qualità li sarebbe stato bene di haver una ritirata sicura, ma che come quello che desidera di dar gusto a V. Aza ci haverebbe di nuovo fatto rilette, che in questo però ci soprastavano due difficoltà: la prima è che non haverebbe voluto spogliarsi di quella piazza che il suo dinaro non fusse stato primo pronto e che non haverebbe voluto altra sicurrezza per il suo denaro che la propria piazza, volendo dire che quando havesse agiustato tal vendita, che la remissione della piazza non sarebbe stata fatta salvo che con il denaro contento.

« L'altra difficoltà è che dice che tal vendita sarebbe stata di gran gelosia a Principi circonvicini, et che vi potevano correr delli incontri quando tal negotio si fosse penetrato, et che lui, quando havesse consentito a tal negotio con haver fornito delle scritture et dichiarazioni et rinuntie necessarie per tal fatto, non volesse esser obbligato ad altro, et caso che vi fossero state delle difficoltà o altri incontri, non voleva che fossero a rischio suo, ma bene di V. Aza; adgiogendomi che quando gli havessi dato risposta sopra questi due punti, che per il restante saressimo presto stati d'accordo. Io gli risposi che le due difficoltà erano di grande considerazione; la prima: il trovar tre milioni di lire in dinari contanti; in questi tempi lo trovavo negotio difficile et che mi pareva che si poteva contentare che il suo denaro per una parte gli fusse assicurato con darglielo fra qualche tempo, come già altre volte si era trattato, et l'altra parte in contanto, et che per l'altro punto lo trovavo ancor grandemente difficile, poichè mi pareva che non si doveva far un impreso (*sic*) di una così grossa somma de dinari salvo che si havessero tutte le sigurezze necessarie. » Provana di Druent al duca di Savoia. Parigi, 30 luglio 1632. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min., XXXI. — « Ho poi ricavato da chi penetra più al di dentro nelli affari de Principi che la vendita di Neufchastel non sarebbe dalli cantoni suoi aderenti tollerata in un principe supremo. » Della Manta al duca di Savoia. Lucerna, 22 maggio 1636. Arch. di Stato Piemontesi, Svizzera. Lett. min., IX. — Barrault à Richelieu. Madrid, 21 novembre 1630. Aff. étr. Espagne, XVI.

2. « Il S^{re} Mazarini giunse quà alcuni giorni sono. Ci ha fatto sapere quanti egli habbia operato in Francia. » Il duca di Savoia a Ludovico d'Agliè. Torino, 1° agosto 1632. Aff. étr. Piémont, XV, 114. — Bazzoni, *op. cit.*, 59.

lui à Paris pouvait être considéré comme à peu près complet¹. Entre l'envoyé pontifical et les ministres du roi Très Chrétien, l'entente ne s'était établie ni sur la question de la « ligue générale », à laquelle le pape désirait demeurer étranger, parce qu'elle menaçait l'existence de Gênes en tant qu'État indépendant², ni sur celles de l'acquisition de Neuchâtel et du mariage Combalet, ni enfin sur le partage éventuel des conquêtes souhaitées, de part et d'autre, dans le « climat des Ligues »³.

A tout prendre, la situation ne différait guère de ce qu'elle était à l'heure où le cardinal Maurice avait repris le chemin de Paris. Elle s'était cependant éclaircie sur divers points. D'une part, il n'était plus question du mariage Combalet⁴. D'autre part, l'annexion pacifique de Neuchâtel à la Savoie paraissait irrémédiablement compromise⁵. Quelques mois plus tard, à la vérité, le bruit se répandit de la conclusion d'un arrangement aux termes duquel Henri de Longueville consentait à « troquer » son comté du Jura contre le duché d'Alençon et de la marche imminente du maréchal de La Force vers Morteau et La Chauv-de-Fonds⁶. Mais il fut presque aussitôt démenti⁷.

1. « Andandosene il S^{re} Mazarini in Piemonte puotrà informar minutamente l'Altezza vostra di viva voce di tutte le cose di questa corte. » Provana di Druent al duca di Savoia. S^{te} Menou (S^{te} Menehould), 19 giugno 1632. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min., XXXI.

2. Toiras et Servien à Richelieu. Turin, 11 août 1632. Aff. étr. Piémont, XX, 188.

3. Ibid. Conditions auxquelles le roy vouloit bien faire l'entreprise de Genève. 14 novembre 1632. Aff. étr. Piémont, XX, 261.

4. Servien à Bouthillier. Carignan, 1^{er} février 1632. Aff. étr. Piémont, XXI, 40.

5. Tommaso di Savoia a Vittorio-Amadeo. Chambéry, 21 settembre 1632. Arch. di Stato Piemontesi. Lettere del Principe Tommaso, mazzo V.

6. Rosso al Senato. Zurigo, 6 ottobre 1633. Frari. Svizzeri, XXIX. — « Fu parlato anco della cessione che dovesse far il duca di Longueville della contea di Neusciatel al re et che il marescalo della Forza si sarebbe avanzato per prenderne il possesso di quel luogo. » Gio Soranzo al Senato. Parigi, 10 ottobre 1633. Bibl. nat., f. italien 1806, fol. 42.

7. « Se il re piglia Neuchatel, si vede apertamente il disegno del card^{le} di aggrandirsi a spese di V. Aza con fare qualche cambio col paese di Vaud. » Tommaso di Savoia a Vittorio-Amadeo. Chambéry, 25 ottobre 1633. — « ... La compra che si vocifera di Neuchatel ed il voler, come si dice, far piazza d'armi in Geneva, tutto questo dà da sospettar a tutti dei disegni del cardinale di Richelieu. » Tommaso di Savoia a Vittorio-Amadeo. Chambéry, 11 novembre 1633. Arch. di Stato Piemontesi. Lettere del Principe Tommaso, mazzo V. — Cf. Claretta, *Storia della reggenza di Cristina ecc.*, III, 25.

Égale des deux parts, la mauvaise foi des parties contractantes ne pouvait aboutir qu'à la rupture de cette négociation. Encore qu'il déclarât se sentir « infiniment honoré » de la perspective d'une alliance avec la plus ancienne maison souveraine de l'Europe et y avoir « une très grande inclination »¹, Richelieu n'entendait pas qu'on l'accusât de mettre en péril, « pour agrandir sa nièce », le maintien des traités liant à la France le Corps helvétique, ce qui était d'ailleurs à redouter, pour peu que le roi consentit à coopérer à la conquête de Genève et du pays de Vaud². De son côté, le cardinal Maurice, auquel on n'offrirait plus comme apport de sa future épouse qu'une partie du comté de Neuchâtel, et cela à la condition que le duc de Longueville consentit à s'en dessaisir et que Victor-Amédée cédât à Louis XIII ses droits sur les villes et terres de la région du Léman³, renonçait à une union dont il n'attendait désormais aucun fruit et regrettait d'avoir refusé la main de la princesse de Stigliana, qui lui eût procuré 100,000 écus d'or de rente⁴. La

1. Le Père Monod au duc de Savoie, fin d'octobre 1631. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min., XXX.

2. « Il adjousta (Schomberg) que V. A. ne luy voudroit pas faire cet honneur et en mesme temps luy faire perdre sa réputation dans la France, comme il seroit pour faire sy ou voioit que, pour agrandir sa nièce, il faisoit rompre à la France les anciennes alliances qu'elle a avec les Suisses en abandonnant la protection d'une ville que ses ancestres avoient si soigneusement protégé, mesmement si cela se faisoit pour la remettre à V. A., mettant la France en danger de perdre à l'advenir ce passage tant nécessaire pour les Suisses. » Ibid. — « J'oubliais de vous dire que [le mariage] que vous sçavez est en l'estat auquel il peut estre pour les parties, c'est-à-dire que les [uns ny les autres ne le désirent pas; qu'ilz le] désireroient passionnément [pourveu qu'en cette ombre ils pussent avoir Genève et le pays de Vau sans rien donner], et en cela [le compte du roy ne se] trouvoit point, auquel [seul le mien se] peut trouver joint; [à vous dire la vérité, en ce temps il] seroit difficile, [quelque commandement que le roy m'en feist, que je pusse prendre une alliance estrangère sans qu'on y trovast à redire, quelque utilité qui en pust revenir à la France. » Mémoire sur les sommes payées au cardinal de Savoie. Château-Thierry, 14 novembre 1631. Aff. étr. Piémont, XVIII, 444. — Servien au Père Joseph. Carignan, 14 décembre 1631. Aff. étr. Piémont, XVIII, 517.

3. « Ayant ollert (Victor-Amédée), et mesme par escrit, de céder ses droitz sur Genève et le pays de Vaux, moyennant quelque chose qu'on luy donneroit en récompense, et qu'ilz avoient pensé de luy faire avoir Neufchâtel par le moien de l'alliance (matrimoniale). Mais qu'encore falloit-il que V. A. y contribuât de son costé, afin qu'on ne pust objecter à Monsr le Cardinal qu'il marioit sa nièce aux dépens du roy. » Ibid.

4. « Je confesse à V. A. que je fus surpris de l'indignité de cette proposition... J'ay respondu qu'en vérité ce seroit une belle réputation à V. A. sy,

discussion ne portait donc plus que sur l'affaire de la Ligue générale et sur celle de Genève¹, activement poussée par le Vatican, où l'on redoutait de voir Gustave-Adolphe se constituer protecteur attitré de la cité calviniste². Des instructions très précises à cet égard furent adressées à Toiras et à Servien. Les conditions mises par le roi à l'achèvement de ces deux négociations semblaient raisonnables³. Richelieu s'en était ouvert à nouveau au prince Thomas, puis à Provana de Druent. L'occasion lui semblait plus favorable qu'elle ne l'avait jamais été d'exécuter les plans projetés dans la région du Léman. Par suite, l'on conservait à Paris⁴ l'espoir que le duc, comprenant enfin ses véritables intérêts, finirait par se rallier aux vues qui lui étaient exposées :

Les ambassadeurs de M. de Savoie, écrit le roi à ses plénipotentiaires en Piémont le 9 octobre 1632, font de grandes plaintes de ce que je n'accorde pas à mondict frère tout ce qu'il demande et que je

pour faire alliance avec le cardinal de Richelieu, il se despoilloit des plus anciens droictz de sa sérénissime maison et ce pour une chose incertaine et de nulle considération au prix de ce qu'elle perdrait, que les Espagnolz auroient belle occasion de rire sy Mgr le prince-cardinal, ayant diverty les propositions qu'on luy avoit faict de la princesse de Stigliane qui luy portoit 100 mil escuz d'or de rente en belles terres, se vouloit maintenant contenter d'une partie du comté de Neufchastel. » Ibid.

1. « Pour ce qui est de la Ligue générale et de l'affaire de Genève, vous concerterez, s'il vous plaist, vous et M. Mazarin, les moyens de les acheminer au mieux qu'il se pourra auprès de M. de Savoie. » Richelieu à Servien. Sainte-Menehould, 16 juin 1632. Aff. étr. Piémont, XX, 156.

2. Bazzoni, *op. cit.*, p. 50.

3. « Pour l'affaire de Genève, quand M. de Savoie voudra accomplir les justes conditions que nous désirons, on y aura tousiours disposition. » Richelieu à Servien. Béziers, 9 octobre 1632. Aff. étr. Piémont, XX, 259.

4. « Mi soggiunse il S^{or} Cardinale che se gl' affari del re di Svezia et quelli di S. M^a pigliassero uu buon incaminamento, come sperava in breve, [stimava a proposito che si tentasse qualche cosa nello stato di Milano... et che, non volendo V. Aza dar principio a questo negocio, S. M^a l'intraprenderebbe con dar ordine et forze in mano bastanti al Marescialo di Toiras per tal disegno. » Provana di Druent al duca di Savoia. La Charité, 26 agosto 1632. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lett. min., XXXI. — « Intrasiimo poi (con Richelieu) su le cosse di Geneva, et mi disse se V. Aza avesse volsuto risolversi al trattato che li havevano proposto, che hora haveriano havuto comodità di far qualche cosa di bono. Io li risposi che meutre sariano stati su la pretentione di voler Cavour et Revello, che V. Aza non saria mai stata per dar orecchia a simile trattato, et che io haverai creduto di esser degno di castigo se consigliassi a V. Aza tali cose. » Provana di Druent al duca di Savoia. Montpellier, 29 settembre 1632. Ibid.

n'entende à l'entreprise de Genève. Pour ce qui est de celle-ci, j'en serois d'accord si mondiet frère la faisoit proposer en sorte que j'y trouvasse le juste avantage que je prétens en cet affaire.

Richelieu exigeait, avant toutes choses, que Victor-Amédée renoncât « à nager entre deux eaux »¹. Rassuré quelque peu à cet égard par Servien, il s'en remit à celui-ci du soin de faire un choix judicieux entre les divers « partys » que Mazarin avait mis sur le tapis au cours de sa mission à Paris :

On vous envoie aussy un papier par lequel vous verrez tous les partys qui se peuvent faire sur le sujet de Genève et dont M. Mazarin est fort bien instruit. En un mot, il ne se peult faire aultre chose que l'un des partys contenus en icelluy, qui sont tous avantageux à M. de Savoie, s'il se veult attacher à la France².

VIII.

Au début de sa mission, Mazarin s'était senti encouragé en constatant que les sympathies de tous les ministres du roi lui étaient acquises. Sachant Louis XIII favorable, en principe, aux propositions piémontaises et Richelieu très disposé à les faire siennes, les collaborateurs de celui-ci approuvaient par avance les démarches de l'envoyé pontifical et souhaitaient leur réussite³. Le Cardinal ne lui avait cependant pas caché que l'un des principaux représentants du Louvre à l'étranger se montrait hostile aux desseins formés contre l'indépendance de Genève et que les arguments invoqués par lui pour justifier sa manière de voir paraissaient des plus sérieux⁴.

A aucun moment, en effet, Servien n'avait approuvé les négociations qui se poursuivaient entre les cours de Paris et de Turin pour le partage éventuel des conquêtes projetées dans la région du Léman⁵. Il y était intervenu, certes, mais à contre-cœur. Selon lui, tout conviait le roi à ne point les pousser plus avant.

1. Richelieu à Servien. 18 juin 1632. Aff. étr. Piémont, XX.

2. Richelieu à Servien. 18 juin 1632. Aff. étr. Piémont, XX.

3. Mazarini a Barberini. Parigi, 25 aprile 1632, *loc. cit.*

4. Richelieu à Servien. Béziers, 9 octobre 1632. Aff. étr. Piémont, XX, 259. — Bazzoni, *op. cit.*, 50.

5. Servien au Père Joseph. Carignan, 14 décembre 1631. Aff. étr. Piémont, XVIII, 517. — Cavazza al Senato. Chieri, 5 luglio 1631. Frari. Francia, LXXVII.

Les difficultés de l'entreprise ne lui semblaient pas négligeables¹. Prévenus depuis plusieurs mois du péril suspendu sur leurs têtes, les Genevois se préparaient à la résistance et pouvaient compter sur les secours efficaces de la plupart de leurs coreligionnaires à l'étranger². Était-ce donc au moment où le roi Très Chrétien s'attachait par ailleurs à gagner les sympathies des Confédérés, de manière à s'assurer de leur concours pour l'exécution de ses desseins en Rhétie³, où les progrès des Suédois créaient à la diplomatie française une situation difficile⁴, où un envoyé de Gustave-Adolphe promettait aux protestants des Ligues la protection de son maître, où les ministres de la Grande-Bretagne, des Provinces-Unies, de Venise étaient aux aguets, sur le soupçon, fondé du reste, qu'il se machinait un complot contre l'indépendance de certains *Stati liberi*⁵, était-ce à ce moment-là qu'il convenait de s'aliéner, par une violation flagrante du traité de 1579 et de l'alliance de 1602, les Suisses des deux confessions, aussi bien ceux des grands États protestants, tenus à assumer la défense de leurs clients du bassin du Léman⁶, que les catholiques de Fribourg et des cantons forestiers, parmi lesquels l'influence hispano-lombarde ne faisait déjà que trop de progrès⁷?

1. Girolamo Cavazza al Senato. Chieri, 5 luglio 1631 (2da). Francia, LXXVI, 134. — Servien au Père Joseph. Carignan, 14 décembre 1631. Aff. étr. Piémont, XVIII, 517.

2. Ibid. — « Li deputati Genevrini ne sono avvertiti, però ne stanno vigilanti. » Contarini al Senato. Meaux, 5 agosto 1631. Frari. Francia, LXXX bis, 14.

3. Servien à Richelieu. Moncalieri, 29 août 1631. Aff. étr. Piémont, XVI, 295. — Toiras et Servien au roi. Carignan, 19 décembre 1631. Ibid., XVIII, 540.

4. Servien à Richelieu. Moncalieri, 29 août 1631. Aff. étr. Piémont, XVI, 295.

5. « But the French incroachments wil bee farre more prejudiciable on this side of the Alpes. Lett them not therfore suffer them to breake in by Geneva; but advise them from us to keep that town in protection as the key of the lake and the outwoorks of their state and not to permit a new town or fort to bee raised near unto in the baliage of Gex, to take the trade from it and so destroy it without force. » Instructions d'Olivier Fleming, résident britannique à Zurich. 1632. Publ. Rec. Off. Switzerland. Misc. Pap., n° 3 (1630-1634).

6. Partys à prendre avec Mons^r de Savoye touchant Pignerol. 16 octobre 1631. Aff. étr. Piémont, XVIII, 305.

7. « Nous irions chercher de nouveaux ennemis et serions aux armes avec des peuples qui ont conservé une ferme alliance avec la France depuis cent ans. » Servien au Père Joseph. Carignan, 14 décembre 1631, *loc. cit.* — « Ce projet (de Mazarin) est recevable, si le roy se veult resouldre de prendre le hasard de la rupture qui peut arriver avec les Suisses pour l'attaque de Genève, au respect des Bernois, et du pays de Vau, au respect de tous les

Quoi qu'il en soit, l'échec de la mission de Mazarin ne pouvait que satisfaire le collègue de Toiras. Désormais c'était à lui seul qu'il appartenait de reprendre les fils de la négociation rompue à Paris. Il ne chercha pas à se soustraire à cette tâche, mais ne mit aucun empressement à répondre aux désirs du duc. Aussi bien Servien se croyait en mesure d'amener Victor-Amédée à consentir à l'ajournement de toute décision ferme, et cela en faisant valoir à ses yeux le trouble que provoquait à la cour le départ de la reine-mère et de Gaston et l'appréhension légitime qu'avait Louis XIII de se créer de nouveaux ennemis à l'heure où ce prince éprouvait de la difficulté à tenir tête aux anciens¹. Ses efforts devaient être couronnés de succès. Par suite, dès le 11 août 1632, les deux ambassadeurs français à Turin adressaient au Cardinal une missive très propre à détruire les illusions de ceux d'entre les ministres du roi qui persistaient à encourager, plus ou moins ouvertement, les ambitions de conquête du fils et successeur de Charles-Emmanuel :

Nous avons fait à M. de Savoie, avec l'entremise dudict s^r Mazarin, les propositions sur la Ligue générale et l'affaire de Genève en la manière que vous nous l'avez prescrit... Il nous a tesmoigné qu'il approuvoit bien ceste Ligue générale... Quant à l'affaire de Genève, sur laquelle nous avons eu plusieurs conférences avec Son Altesse et ses ministres et agité les divers partis contenus au projet que vous nous avez envoyé, Elle nous a fait congnoistre qu'elle recevoit avec beaucoup de sentiment d'obligation le tesmoignage que Sa M^{te} luy veult donner en ce subject de l'affection qu'elle a pour ce qui le

Suisses, ven que, dans nostre alliance, le pays de Vau y est expressément compris. A cela, il y a à considerer que nous contrevenons directement à nos alliances, qu'on hazarde les passages des Grisons, qui apparemment se révolteront contre nous par l'interest de leurs alliez et que par un manque de foy on peut porter tous les Suisses dans les interestz d'Espagne, ce qui n'est pas de petite considération. » Partys à prendre avec M. de Savoie touchant Pignerol. 16 octobre 1631. Aff. étr. Piémont, XVIII, 305. — Servien au Père Joseph. Carignan, 14 décembre 1631, *loc. cit.*

1. « Il ne sera pas difficile de persuader à M. de Savoie de différer la poursuite en une autre saison... » Servien au Père Joseph. Carignan, 14 décembre 1631. Aff. étr. Piémont, XVIII, 517. — « Nous [luy] avons dict [au duc de Savoie] des raisons générales pour [le satisfaire], qui, à mon advis, l'ont fait resoudre à deux choses : l'une à n'esperer plus que [l'affaire de Genève] se puisse jamais [faire sans que la France profite]..., l'autre à n'en faire pas [le dessein si ce n'est après que les affaires d'Italie auront pris] un établissement plus certain. » *Ibid.*

touche; mais que, voyant qu'il n'y avoit rien qui pressast en ceste affaire, celles d'Allemagne et d'ailleurs ne permettant pas de venir pour encore à l'exécution, l'on pouvoit bien différer d'en traicter lorsque le temps y seroit propre, puisqu'il seroit inutile à présent. Mais, en effet, nous avons recongneu qu'Elle voudroit tirer le principal avantage de ceste affaire et en laisser la plus petite part au roy. Neantmoins Elle nous a dit qu'Elle remettoit de s'expliquer de ses plus particulières intentions à celui de nous qui ira le premier trouver Sa M^{té} ¹.

Si Richelieu, circonvenu par les conseils passionnés du Père Joseph, avoit jusque-là prêté l'oreille aux propositions venues du Piémont, c'est qu'à ses yeux les avantages à retirer par la France de la conquête de Genève dépassaient de beaucoup les inconvénients que lui signalaient les adversaires de cette solution brutale. Dans la lutte faite de surenchères confessionnelles qu'il soutenait contre Olivarès, lutte dont les événements survenus en Valteline au cours des dix dernières années indiquaient assez le caractère véritable, il ne lui était pas indifférent d'obtenir le suffrage du Saint-Siège en détruisant le foyer d'hérésie qu'était la cité de Calvin. D'un autre côté l'annexion de cette dernière eût mis un frein aux ambitions savoyardes dans la région du Salève, couvert la Bresse et assuré aux armes royales un débouché permanent vers le Jura. Déjà maître de Pignerol, qui lui donnait l'accès de l'Italie, en attendant que Brisach et Philippsbourg lui procurassent celui de l'Allemagne, le roi Très Chrétien eût, en fortifiant Genève, contraint les Suisses à compter avec lui plus que dans le passé. L'appréhension de s'aliéner des alliés qui lui avaient donné, estimait-il, de justes sujets de plaintes le préoccupait moins en somme que les réticences du duc de Savoie et le désir manifeste de ce prince de traîner les choses en longueur, ce qui laissait supposer chez lui le secret espoir de ne pas renoncer à tout jamais à Pignerol².

Le principal ministre de Louis XIII, on ne saurait trop insister sur ce point, n'était pas inaccessible aux impulsions de ceux d'entre ses collaborateurs dans lesquels il avait placé sa con-

1. Toiras et Servien à Richelieu. Turin, 12 août 1632. Aff. étr. Piémont, XXI, 539.

2. Richelieu à Servien. 18 juin 1632. Aff. étr. Piémont, XX. — Partys à prendre avec M. de Savoye touchant Pignerol. 16 octobre 1631. Aff. étr. Piémont, XVIII, 305.

fiance¹. En d'autres termes, il savait reconnaître la justesse des observations présentées par des agents qu'un long séjour au delà des frontières avait familiarisés avec les contingences de sa politique extérieure. A ce titre, Servien méritait d'être écouté. Il le fut. Peu à peu, le projet si souvent caressé d'une expédition militaire en Lombardie reprit vie et se substitua dans l'esprit de Richelieu à celui d'un coup de main contre Genève et le pays de Vaud². La dernière idée, toutefois, ne fut pas complètement abandonnée³. Il semblait nécessaire, en effet, de maintenir le duc en haleine, et d'obtenir par ce moyen son adhésion à la Ligue italienne que l'on ne désespérait pas encore à Paris de mettre sur pied⁴.

Au surplus, les préventions injustifiées que l'on nourrissait au Louvre à l'égard des autorités de la petite république depuis l'incident Du Clausel se dissipèrent peu à peu. Comme, d'autre part, l'on jugeait opportun de calmer leurs inquiétudes, Louis XIII les fit aviser de son intention de les laisser jouir de « tous leurs droits » dans les pays annexés à la France en vertu du traité de Lyon de 1601⁵. En réalité, cette promesse n'avait guère plus de valeur et ne devait pas être mieux tenue que celle arrachée au roi Très Chrétien par les protecteurs de Genève un mois, jour pour jour, avant que fût mis au point le projet de traité franco-piémontais du 8 février 1631. Mais ce fut du côté de Turin que se produisit la détente vraiment libératrice, quoique de courte durée, que n'osaient plus guère espérer les Syndics et Conseils de la cité du Léman. Au fond, en dépit des excitations belliqueuses de son frère Thomas, prince de Carignan, excitations qui au reste se calmaient peu à peu⁶, Victor-Amédée paraissait à cette heure assez enclin aux solutions paci-

1. « Pour response à vos lettres du xv^e septembre, je vous diray [que si on parle du mariage ou de Genesve] je respondray comme vous me le conseillez. » Richelieu à Servien. Béziers, 9 octobre 1632. Aff. étr. Piémont, XX, 259.

2. Projet de diversion « Gênes-Milan », 1631, 1632. Aff. étr. Piémont, XVIII.

3. « Quand M. de Savoye voudra accomplir les justes conditions que nous désirons, on y aura tousjours disposition. » Richelieu à Servien. Béziers, 9 octobre 1632. Aff. étr. Piémont, XX, 259.

4. Richelieu à Servien. Sainte-Menehould, 16 juin 1632. Aff. étr. Piémont, XX.

5. Le roi à Berne. Roanne, 2 septembre 1632. Aff. étr. Suisse, XXVII, 253. — Le roi à Genève. Roanne, 11 septembre 1632. Bibl. nat., f. latin 6019, fol. 78.

6. Tommaso di Savoia al duca Vittorio-Amadeo. Chambéry, 26 ottobre 1632. Cf. Claretta, *op. cit.*, t. III.

fiques. Son intérêt l'incitait à entrer momentanément dans cette voie¹. Mieux valait en somme pour lui renoncer à « l'entreprise vers le Léman » que de s'y engager avec la certitude que la « pièce principale » demeurerait entre les mains du roi Très Chrétien ou que, si elle lui restait, ce serait à la condition que la ligne de démarcation de la frontière française fût portée de Pignerol à Cavour, Revello et Bricherasio, soit à six lieues à peine de sa capitale². De plus, le duc se voyait en butte aux obsessions des agents du roi de la Grande-Bretagne, dont il lui était si utile de se ménager l'appui, et qui tous cherchaient à le convaincre de l'inanité de la politique suivie jusque-là dans la région du Salève par son prédécesseur immédiat et par lui-même. Il ne restait plus dès lors qu'à trouver un terrain d'entente. Les envoyés de la cour d'Angleterre s'y employèrent avec ardeur³. A leur suggestion, les magistrats genevois consentirent, vers la fin de l'année 1632, à faire les premiers pas dans la voie de l'apaisement et à féliciter, quoique un peu tard, Victor-Amédée à l'occasion de son avènement. Le résultat de cette démarche courtoise ne se fit pas attendre. Aux avances qui lui étaient faites de la part de ses voisins du nord, le souverain du Piémont répondit en rétablissant en faveur de leurs marchands la liberté du commerce dans le Chablais et le Faucigny et en apportant, pour un temps du moins, dans ses relations avec les autorités de la petite république un esprit de conciliation auquel celles-ci s'empressèrent de rendre hommage⁴.

1. The duke of Savoy to his ministers. Turin, 14 décembre 1632. Public Rec. Off. Switzerl. Misc. Pap., n° 3.

2. [« Che, se V. Aza (disse Richelieu) volesse pensare alle cose di Ginevra, sarebbe il tempo; ma, come già accennai al S^{re} Principe Thomaso, converrebbe per ogni modo non restringere i limiti et confini del regno a quelli di Pinerolo, ma a Cavore, Revello et Bricherasio, che non erano al riguardo de Geneva da compararsi con l'acquisto, ma che la celerità era madre delle buone risoluzioni et che non conveniva ritardar davantaggio. Io disse al Cardinale che quanto nel fatto di Pinerolo, il Ser^{mo} Principe Thomaso gliene haveva detto assai, che doppo io non havevo ricevuto altro comando; che quanto alla propositione di Geneva, a così caro prezzo di allargar i limiti del regno nel Piemonte, non haverei neanco arditto di aprirne parola à V. Aza..., che considerasse se era ragionevole che V. Aza non potesse sortir fuori della sua città capitale più di sei leghe senza entrare nelli Stati di Sua Ma^{està}. Mi rispose subito che altre volte erano stati più vicini, tenendo il marchesato di Saluzzo. »] Provana de Druent al duca di Savoia. Montpellier, 3 ottobre 1632, *loc. cit.*

3. Antony Hales to the State of Geneva. Turin, 17 december 1632. Public Record Off. Foreign. Switzerl. Misc. Pap., n° 3.

4. The duke of Savoy to his ministers. Turin, 14 december 1632, *loc. cit.*

IX.

L'on chercherait en vain dans les ouvrages du Père Griffet et de Michel Levassor quelque trace des négociations secrètes dont nous venons de dévoiler la trame. Le premier les passe sous silence. Le second, cependant si enclin à blâmer la politique étrangère du Cardinal, paraît les avoir ignorées. En revanche, les *Mémoires de Richelieu* et, après eux, les *Memorie recondite* de Vittorio Siri¹ y font une allusion dont la brièveté voulue aggrave l'inexactitude :

Le duc de Savoie essaya de divertir l'exécution de cette proposition (de la cession de Pignerol) par plusieurs demandes qu'il faisoit, difficiles à obtenir, dont la principale fut qu'il voulut obliger Sa Majesté de prendre Genève et la lui donner en échange, à quoi il eut facilité d'attirer le pape, qui envoya pour ce sujet, bien que sous un autre prétexte, Mazarin en France; mais Sa Majesté n'y put consentir, tant pour ce que c'étoit une place qui, de longtemps, s'étoit mise en sa protection, que d'autant qu'elle étoit alliée avec tous les cantons des Suisses, qui s'y fussent intéressés, joint qu'il importoit trop à Sa Majesté que cette place, en la situation qu'elle est, ne tombât pas entre les mains du duc de Savoie »².

A en croire donc le rédacteur de ces *Mémoires*, Louis XIII, sollicité à la fois par Turin et par Rome de reconquérir Genève et de remettre cette place entre les mains de Victor-Amédée, s'y serait refusé, dans la crainte de s'aliéner les sympathies du Corps helvétique. Or, nous estimons l'avoir suffisamment démontré, la vérité est tout autre et les choses ne se passèrent point ainsi. En admettant même, ce qui paraît probable, que la première idée d'une entreprise militaire « vers le Léman » soit venue du côté piémontais et non du côté français, il ne demeure pas moins acquis :

Que Richelieu, séduit tout d'abord par les avantages qu'eût procuré à la France l'annexion de Genève, s'appropriâ cette proposition³ et lui donna, le 8 février 1631, la forme concrète

1. V. Siri, *Memorie recondite*, VII, 501.

2. Ed. Petitot, *Mémoires de Richelieu*, t. VIII, p. 230-231.

3. En sens contraire, voir Carutti, *Storia della diplomazia della corte di Savoia*, II, 291.

d'un projet de traité précisant la date de l'entrée en campagne des armées alliées, la force respective de celles-ci et la manière dont il serait procédé au partage des « acquisitions faites » ;

Que les plénipotentiaires royaux en Piémont reçurent l'ordre de présenter ce projet de traité à la signature du duc de Savoie et que, si celui-ci en eût agréé les termes, c'en était sans doute fait de l'indépendance de Genève, comme aussi du maintien de la domination bernoise dans le pays de Vaud ;

Que si, enfin, les pourparlers poursuivis à ce sujet pendant plus de dix-huit mois n'aboutirent pas, la raison de cet échec doit être cherchée moins dans un scrupule tardif du Cardinal que dans l'impossibilité où se trouvèrent les deux intéressés de rédiger un projet de partage qui satisfît chacun d'eux.

Ce fut en effet au persistant défaut d'entente entre les puissances qui par avance s'attribuaient leurs dépouilles, que les Genevois durent en partie leur salut. Les victoires suédoises, la protection tacite accordée par Gustave-Adolphe à la petite république alliée des Suisses et l'appréhension éprouvée par le roi Très Chrétien de rompre avec ces derniers ou de les jeter dans les bras du roi Catholique contribuèrent aussi dans une certaine mesure à éloigner du bassin du Léman l'orage que les *Stati liberi* redoutaient d'y voir éclater. Mais l'on ne saurait trop insister sur la part prépondérante qu'eut Servien au rejet des propositions de la cour de Turin et sur la perspicacité dont ce diplomate fit preuve en détournant à la dernière heure Richelieu d'une entreprise dont les conséquences, assurément néfastes pour la politique française, eussent été incalculables.

Ed. ROTT.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LES DIPLOMATES DE FRANÇOIS I^{er}.

ANTONIO RINCON

ET LA POLITIQUE ORIENTALE DE FRANÇOIS I^{er}

(1522-1541).

La politique orientale de François I^{er} a été naguère exposée dans son ensemble¹ et, quelques réserves que l'on puisse faire au sujet du livre qui en a traité, notre prétention, dans les pages qui suivent, n'est pas de refaire même partiellement cette histoire. Nous voudrions seulement, au moyen de documents, dont quelques-uns sont inédits, examinés plus minutieusement et autant que possible replacés à leurs dates, préciser quelques points et surtout mettre davantage en lumière la figure de l'homme qui fut le premier et longtemps le principal agent de cette politique orientale, Antonio Rincon.

I.

C'était, on le sait, un Espagnol, passé au service de la France vers 1521. Peut-être est-ce l'affaire des *Communeros* qui le força de quitter son pays natal et de se mettre à la solde de l'adversaire de son premier maître. Quelle que fût la nature des griefs que Rincon avait à l'encontre du roi d'Espagne, il mit à assouvir sa haine une énergie peu commune et François I^{er} trouva dans ce transfuge espagnol un auxiliaire aussi ardent et aussi opiniâtre que dans un certain nombre de *fuorusciti* italiens. On a reproché quelquefois au roi de France d'avoir, par caprice ou impéritie, procuré à l'Empereur quelques-unes de ses meilleures recrues, le connétable de Bour-

1. J. Ursu, *la Politique orientale de François I^{er} (1515-1547)*. Paris, 1908, in-8°. Cf. le compte-rendu de H. Hauser dans la *Revue historique*, 1909, t. CI, p. 91, et *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. XI, p. 214-215.

bon, le marquis de Mantoue, Guillaume de Furstenberg. Mais Charles-Quint, de son côté, il n'est que juste de le remarquer, lui en a fourni de plus nombreuses qui, pour être moins illustres peut-être, n'en furent pas moins redoutables.

C'est vers la fin de 1522 qu'Antonio Rincon surgit brusquement sur la scène de l'histoire. Nous le trouvons à cette date chargé d'une mission diplomatique auprès du roi de Bohême et Hongrie et du roi de Pologne. Il apparaît dans le rôle qu'il jouera jusqu'à la fin et qui lui coûtera la vie, d'intermédiaire entre le Roi Très Chrétien et les puissances orientales, d'abord les puissances chrétiennes, puis les infidèles.

Les relations de François 1^{er} avec Louis II de Hongrie et Sigismond de Pologne deviennent régulières et fréquentes à partir de 1519. Quand le roi de France pose sa candidature à l'Empire, il s'efforce d'acquiescer la voix de Sigismond, qu'on supposait devoir voter à la place du roi de Bohême, le jeune Louis II, dont il était tuteur¹. La demande fut sans effet : Charles-Quint fut élu. Dans la lutte qui se préparait entre les deux rivaux, les puissances orientales pouvaient jouer un rôle décisif. L'intérêt de François 1^{er} était de ne les point négliger. D'ailleurs, elles ne se laissaient pas oublier. Le 10 avril 1520, Sigismond dépêchait Jérôme Lasko à la cour de France² et, au mois de juin de la même année, un ambassadeur du roi de Hongrie arrivait à Calais³. Le roi de France ne demeura pas en reste : dans l'été de 1521, il envoie en Bohême un de ses valets de chambre, Clément Champion, qui revient par Venise⁴. Mais la situation de François 1^{er} empire singulièrement en 1522. Les Français sont chassés d'Italie après la défaite de la Bicoque (avril) et menacés du côté des Pyrénées ; les anciens alliés faiblissent ou se préparent, sous prétexte de neutralité, à passer à l'ennemi. Henri VIII fait cause commune avec

1. C'est l'objet de l'ambassade des sieurs de Langeac et de Lamet, en avril-mai 1519. Voy. Ursu, *op. cit.*, p. 14-17; *Journal de Jean Barrillon*, éd. P. de Vaissière, t. II, p. 117 et suiv.

2. Voy. Ursu, *op. cit.*, p. 21; *Acta Tomiciana*, t. V, p. 204; Georges Pascal, *Jean de Lasko, baron de Pologne, évêque catholique, réformateur protestant (1490-1560). Son temps, sa vie, ses œuvres*. Thèse présentée à la Faculté de théologie protestante. Paris, 1894. Jean de Lasko était le frère de Jérôme et de Stanislas. Pour la mission de Jérôme, voy. p. 30-37.

3. *Journal de Barrillon*, t. II, p. 265.

4. Ce Clément Champion a fait l'objet d'un article de Georges Salles, *Un traître au XVI^e siècle* (extrait de la *Revue des questions historiques*, 1900). La mission en Bohême y est à peine indiquée, p. 11. On trouvera quelques renseignements intéressants dans la correspondance de l'ambassadeur de France à Venise, Le Rouge (Bibl. nat., mss. fr. 2971, fol. 96; 2932, fol. 188; 2933, fol. 255).

Charles-Quint (mai) et les Anglais envahissent la Picardie. A Léon X, allié des Impériaux, avait succédé Adrien VI, plus pacifique ; mais quel concours le roi de France pouvait-il espérer d'un souverain pontife qui avait été le précepteur de son rival ? Contre l'Empereur, maître de l'Allemagne et de l'Espagne, allié à l'Angleterre et très puissant en Italie, François I^{er} rassembla toutes ses forces et recourut à la diplomatie. C'était le moment ou jamais de rallier à lui le souverain de Bohême et Hongrie et celui de Pologne et de tâcher de se dégager en les jetant sur la maison d'Autriche. Ce fut l'objet de la mission confiée à Rincon.

Nous connaissons assez bien cette première mission par le rapport que Rincon, à son retour, adressa à l'amiral Bonnivet et par la réponse que fit Sigismond aux demandes de l'ambassadeur français¹. Rincon avait des instructions verbales, des lettres de recommandation pour les grands seigneurs dont François I^{er} escomptait le concours : il n'emportait pas de pouvoir écrit. Il devait sonder les dispositions des souverains et des principaux personnages de Bohême, de Hongrie et de Pologne, poser des jalons pour des négociations ultérieures, exprimer le désir d'une alliance formelle et plus étroite : bref, c'était essentiellement une mission de préparation et d'attente. Sans y insister autrement, nous nous bornerons à en indiquer les grandes lignes et les résultats.

Parti de Saint-Germain-en-Laye vers septembre, par la Suisse et le Tyrol, Rincon se rendit d'abord à Buda. Il ne put y rencontrer le roi Louis, qui était alors en Bohême ; mais il eut de longs entretiens avec son lieutenant Bornamis et avec le primat de Hongrie : le premier se montra « prêt à tout entreprendre contre la maison d'Autriche, s'il était soutenu » ; l'autre garda plus de réserve. « peut-être parce qu'il était prêtre », mais par ses paroles fit comprendre « que la pratique lui agréait ». Tous deux l'encouragèrent vivement à se rendre auprès de Sigismond. Il gagna donc Cracovie. Sigismond était alors en Lithuanie occupé à négocier avec les Russes. Grâce aux bons offices de Christophe de Szidlowicz, lieutenant et favori du roi de Pologne, qui le reçut avec beaucoup d'honneur, lui fournit des chevaux et un guide, Rincon atteignit Vilna. Le 24 décembre, il eut un premier entretien avec Pierre Tomicki, évêque de Posen et vice-chancelier de Sigismond, qui parut très favorablement disposé pour le roi de France. Le lendemain, il fut reçu en audience par

1. Nous avons publié ce rapport très détaillé, daté de Venise, 4 avril 1523, dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. II, p. 23-44 : *la Première ambassade d'Antonio Rincon en Orient (1522-1523)*. La réponse de Tomicki, vice-chancelier de Sigismond, est dans les *Acta Tomiciana*, t. V, p. 167. Cf. Ursu, *op. cit.*, p. 21-24.

Sigismond : l'entretien n'eut d'autre témoin que le vice-chancelier. Rincon exposa l'objet de sa mission. « Le très chrétien et très puissant roi de France... envoie... à Votre Sérénité ses salutations fraternelles et amicales et déclare que, étant un des principaux chefs de la chrétienté et affligé du péril qui menace la république chrétienne et surtout le royaume de Hongrie, il n'a pu s'empêcher d'y réfléchir et de chercher un remède. Pour ce motif, Sa Majesté Très Chrétienne m'a envoyé auprès de Votre Sérénité, comme homme bien informé de ces affaires, pour la prier et exhorter de vouloir prendre soin et travailler à secourir le roi de Hongrie et son royaume, car nul plus que vous n'y est intéressé, puisque vous êtes son oncle et son voisin,... et aussi pour dénoncer les machinations et les fourberies que les deux frères, à savoir Charles et Ferdinand, préparent et se disposent à faire, ce qui est, pour Votre Sérénité, non seulement une honte, mais un dommage évident et la ruine de votre État et de votre royaume, au grand déplaisir de Sa Majesté Très Chrétienne. » Il lui révéla ses négociations avec les grands seigneurs de Hongrie, auxquels François I^{er} recommandait de se conformer aux volontés du roi de Pologne, s'ils voulaient lui être agréables, sauver leur roi, le royaume et eux-mêmes. « Je les ai trouvés », ajouta-t-il, « désireux de faire tout leur possible, si bien qu'il ne manque plus que la volonté et la décision de Votre Sérénité. Et puisque vous pouvez obvier à tant de scandale, tyrannie et dommage pour la chrétienté, le Roi Très Chrétien déclare qu'il ne manquera pas de fournir à Votre Sérénité honorable faveur et secours, en souverain qui aime les choses honorables et magnanimes ; et trouvant en Votre Sérénité le dessein et la volonté de faire ce qu'il convient à son égard, Sa Majesté Très Chrétienne veut considérer Votre Sérénité comme frère et véritable ami, et, comme je l'ai dit, il ne manquera pas à ce qu'on peut attendre d'un si puissant et si chrétien roi. »

Par l'intermédiaire de son chancelier, Sigismond se confondit en remerciements. Il fallait consulter le conseil avant de donner une réponse définitive. Entre temps, une trêve fut conclue avec les Russes. Le roi de Pologne revint à Cracovie. Quant à Rincon, il était l'objet de toutes sortes d'attentions, surtout de la part de Christophe de Szidlowicz et de Pierre Tomicki. Il fit tout ce qu'il put pour les animer davantage contre la maison d'Autriche. Enfin, le 2 février, Sigismond s'expliqua. Après avoir exprimé sa gratitude, il se déclarait « prêt à faire tout ce qui sera au bénéfice, à l'honneur et au gré de Sa Majesté Très Chrétienne, offrant sa personne, son royaume et toute sa puissance », et promettait de « se montrer bon frère et ami ». Averti des machinations de Ferdinand contre la Hongrie, « il veillera avec plus de vigilance encore à le

contrecarrer et à l'empêcher de réaliser ses desseins. Il empêcherait un autre (Ferdinand) d'usurper le gouvernement et l'autorité de son neveu ». Dans ce dessein, il agirait auprès des seigneurs de Hongrie dans le même sens que le roi de France. Le lendemain, dans un dernier entretien de Rincon avec Tomicki et Szidlowicz, on décida l'envoi en Bohême d'un ambassadeur qui tâcherait d'arracher les Bohémiens à la dévotion de l'Autriche et de rompre toute négociation s'il s'en produisait. On ferait de même en Hongrie. « A la fin, tous les deux me prièrent de les recommander à la bonne grâce de Sa Majesté Très Chrétienne. En vérité, à leurs démarches, on voit bien qu'ils sont plus ardents que nous à cette négociation. »

De Cracovie, sur les conseils et à la recommandation de Sigismond et de ses ministres, Rincon se rendit auprès du voïvode de Transylvanie, Jean Zapolya, à qui d'ailleurs il devait remettre une lettre de François I^{er}. Zapolya était alors sur les confins de la Valachie avec une très forte armée, occupé à lutter contre les Turcs. Il fit à Rincon un excellent accueil. Touché des sentiments que François I^{er} exprimait dans sa lettre, il se montra tout disposé à favoriser la politique française. « Je sais bien », ajouta-t-il, « et ce n'est pas pour moi chose nouvelle, que la maison d'Autriche voudrait ma ruine, si elle le pouvait; aussi, sûr de cela, je ferais volontiers tout contre elle; mais à moi tout seul je ne puis rien entreprendre ni rien commencer, parce que, si je commençais sans appui, je me perdrais, car les ennemis sont proches et puissants, tandis que Sa Majesté est éloignée et, de plus, de sa part vous me dites seulement que son appui ne me fera pas défaut. » Et il termina par de nouvelles protestations de dévouement, mais d'un dévouement subordonné à des engagements plus précis et plus efficaces de la part du roi de France.

L'impression que Rincon rapporta de sa mission, dans l'ensemble, fut excellente. Si l'évêque de Grau, qu'il revit au retour, refusa de sortir de sa réserve, les autres seigneurs qu'il put entretenir à nouveau lui parurent fort animés contre la maison d'Autriche et prêts à agir lorsqu'ils se sentiraient sérieusement soutenus. Rincon avait été chargé de préparer le terrain pour une alliance plus étroite : à l'en croire, il aurait pu aller plus avant, si ses pouvoirs avaient été moins limités. « En vérité, si j'avais eu commission de conclure quelque chose, ou bien si avec moi était venu un gentilhomme français..., je ne doute pas que l'archiduché d'Autriche ne fût maintenant troublé, pour ne pas dire ruiné, car tous ont une ardente volonté d'agir, s'ils se risquent à tenter l'affaire; mais ils hésitent, se voyant sans appui. » Pour conclure, la « pratique » était en excellente voie : il ne fallait pas la laisser « refroidir ».

II.

Le sentiment qu'exprimait Rincon, comme conclusion de son rapport, dut être partagé par Bonnivet, à qui le rapport était adressé, et par le roi, car, à peine rentré en France, Rincon fut de nouveau dépêché en Orient. La situation de François I^{er}, au printemps de 1523, était toujours aussi critique : il était menacé par les Anglais et les Impériaux en Picardie, par les Espagnols à Fontarabie et Bayonne; chassé d'Italie, il ne pouvait plus guère compter sur les Italiens, et de fait, Venise et le Pape, jusque-là hésitants, allaient adhérer ouvertement à la coalition. Mais il était décidé à une action énergique : « Toute l'Europe se ligue contre moi », disait-il au Parlement, « eh bien ! je ferai face à toute l'Europe. Je ne crains point l'Empereur, il n'a pas d'argent ; ni le roi d'Angleterre, ma frontière de Picardie est bien fortifiée ; ni les Flamands, ce sont de mauvaises troupes. Pour l'Italie, c'est mon affaire et je m'en charge moi-même¹. » Et, en effet, il avait l'intention de suivre en personne Bonnivet, qu'il allait envoyer en avant à la tête d'une puissante armée. En même temps, il préparait des diversions. Pour occuper le roi d'Angleterre et le forcer de rappeler ses troupes, il fournissait des secours au duc d'Albany, qui devait les conduire en Écosse et menacer les côtes anglaises. En Orient, une alliance avec les Polonais et les Hongrois contre la maison d'Autriche permettrait d'atteindre le même résultat. C'est cette alliance que Rincon avait charge de rechercher dans la seconde mission qui lui fut confiée le 16 mai 1523.

C'est ce jour-là, en effet, à Saint-Germain-en-Laye, que furent signées les lettres par lesquelles François I^{er} recommandait son ambassadeur au roi de Bohême et Hongrie, au roi de Pologne et au voïvode de Transylvanie.

La lettre adressée à Louis II est fort courte². Les instructions de Rincon étaient purement verbales. Ne l'ayant pas rencontré dans sa première mission, l'ambassadeur devait se montrer très réservé, d'autant plus que le roi de Hongrie, jeune, allié aux Habsbourg, avait beaucoup de raisons d'incliner vers l'Autriche. Il ne fallait pas agir à la légère ; d'ailleurs, on comptait agir sur lui, moins par des pourparlers directs que par l'intervention du roi de Pologne Sigismond, oncle et ancien tuteur de Louis.

Les lettres adressées à Sigismond et à Zapolya, conçues en termes

1. Cité par Mignet, *Rivalité de François I^{er} et de Charles-Quint*, t. I, p. 359-360.

2. Bibl. nat., Clairambault 324, fol. 87 (minute).

analogues, étaient beaucoup plus importantes¹ : c'est d'eux évidemment que François I^{er} attendait le principal bénéfice de l'alliance qu'il sollicitait. Il les remerciait d'abord pour le bienveillant accueil réservé à Rincon dans sa précédente mission ; il y voyait une preuve de leurs bons sentiments à l'égard de la France. Il les pria de persévérer dans ces excellentes dispositions, surtout en ce moment où la Hongrie était particulièrement menacée par les Turcs. Lors du siège de Belgrade, il aurait envoyé des secours s'il n'avait pas été assailli par les rois d'Espagne et d'Angleterre et par le Pape. En présence du péril de la chrétienté, les coalisés n'avaient pas voulu faire trêve à leur hostilité contre le roi de France et avaient même empêché l'ambassadeur du roi de Hongrie, Balbi, d'arriver jusqu'à lui. C'est ce que Rincon était chargé de leur exposer².

Nous n'avons que très peu de renseignements sur cette seconde mission de Rincon. Les détails nous en demeurent inconnus. Ce que nous en savons nous est fourni par quelques fragments de correspondance d'agents impériaux et par une lettre de Sigismond dont nous parlerons plus loin.

Rincon se rendit d'abord en Bohême, puis à Buda. Si l'on en croit le nonce du Pape³, il se serait efforcé de gagner à la cause de François I^{er} quelques grands seigneurs ; nous avons vu que c'est ce qu'il avait tenté déjà dans sa première mission. Il dut s'aboucher à nouveau avec Bornamisa et l'évêque de Gran. Il n'aurait guère réussi auprès du roi. Et, en somme, l'échec aurait été à peu près complet.

Les intrigues de Rincon, avec certains grands personnages de

1. Bibl. nat., Clairambault 324, fol. 84-85 (à Jean Zapolya), 86-87 (à Sigismond, roi de Pologne).

2. Et il ajoutait : « Quem ad vos eo consilio remittimus ut, si placeat, veterem amicitiam confirmare et antiqua foedera renovare aut nova, si opus sit inire, aliquem ex nobilibus vestris cum mandato et legitima potestate Venetias destinatis et eo loco pariter oratorem nostrum ad eas fines ire curabimus. Ipsi igitur Rinconi nostro nomine consilia nostra exponenti vos peraequam fidem habere rogamus ac si nos ipsi coram loqueremur, nam pro singulari ejus in nos fide et integritate nihil dicturum confidimus quod in mandatis non acceperit. »

3. Theiner, *Vetera monumenta Hungariae*, t. II, p. 718. Lettre du 17 août 1524 (rétrospectif). Le nonce du Pape au dataire Gian-Mateo Giberti : « Sono alcuni mesi che qui fu uno Antonio Rincone, Espagnolo altra volta adoperato per Cesare; venne messo dal re di Franza, tratto in Boemia et qui molte cose secretamente cum alcuni particulari; al Re non usò discoprire; la intentione sua era di far movere la Boemia et Ungaria contra la Germania et il principe cum gran promissione di danari, et non li riuscendo, tentar di far movere alcuni grandi contra del re di Ungaria. Tutto li fu interrupto et cum molto periculo suo fu in Polonia. »

Bohême et de Hongrie, sont également dénoncées dans l'instruction que Louis II donna à Jacques Pison, lorsqu'il l'envoya à Sigismond¹. Elles paraissent avoir effrayé le roi de Bohême et l'avoir plutôt incliné du côté de ses beaux-frères². Aussi restera-t-il sceptique par la suite devant les sollicitations de son oncle Sigismond, et tous les efforts pour l'amener à une alliance avec la France demeureront infructueux.

De Hongrie, Rincon gagna la Pologne. Il y séjourna assez longtemps. Avant de lui communiquer sa réponse définitive, Sigismond tenait à connaître le sentiment, de la diète qui était convoquée. La tenue de cette diète força le roi à s'absenter de Cracovie. Entre temps, il tomba malade, ce qui retarda encore son retour. Aussi, est-ce seulement en janvier 1524 que Rincon fut redépêché en France. Dans la lettre que Sigismond écrivait à François I^{er}, il expliquait les raisons qui avaient fait différer le renvoi de l'ambassadeur et le pria d'y voir le résultat d'un pur hasard et non l'effet d'un dessein prémédité. Il se confondait en remerciements et promettait d'agir auprès de son neveu, ce qu'il avait d'ailleurs déjà commencé de faire. En présence du péril turc toujours plus menaçant, il réclamait le concours et les subsides du roi de France³.

La réponse était habile. D'abord, Sigismond insistait surtout sur le péril turc et paraissait avant tout préoccupé des destinées de la chrétienté. Le conseil de mettre fin aux guerres intestines entre chrétiens pouvait être interprété favorablement par le roi de France, sans que l'Empereur et son frère Ferdinand pussent y trouver à redire. Enfin, François I^{er} n'avait pas à se formaliser si Rincon n'apportait pas une conclusion ferme sur l'alliance qu'il était venu chercher, puisque c'était pour mieux l'honorer que Sigismond avait décidé d'envoyer, et un peu plus tard, un ambassadeur spécial. Cela lui permettait d'abord de gagner encore un peu de temps et ensuite, en faisant désirer un accord qu'il ne se pressait pas de conclure, d'obtenir peut-être des conditions plus favorables.

Ces conditions, que Rincon avait offertes au nom de son maître, nous ne les connaissons pas. Nous savons seulement qu'il était ques-

1. *Acta Tomiciana*, t. VI, p. 246.

2. On sait que Louis II avait épousé en 1521 Marie d'Autriche, sœur de Charles-Quint et de Ferdinand. Ce dernier, de son côté, avait épousé la sœur de Louis II, Anne de Hongrie : d'où ses prétentions à la couronne de Hongrie lorsque Louis II eut péri à Mohacz (1526).

3. Il ajoutait en terminant : « Quod autem subjunxit Majestas Vestra in letteris suis de renovanda inter nos veteri amicitia aut nova ineunda, et de nunciis Venetias mittendis, visum est nobis indecens ac indignum; et cum Majestas Vestra mittere ad nos oratorem suum dignata sit, nos aliquo alio et non vicissim ad Majestatem Vestram mittere deberemus : statuimus itaque

tion d'un double mariage : le duc d'Orléans, second fils de François I^{er}, aurait épousé une fille de Sigismond, et une fille de France le fils du roi de Pologne¹. Si l'on en croit le nonce du Pape, c'est le roi d'Écosse qui serait devenu le gendre de Sigismond². Les Impériaux n'étaient pas très renseignés sur les personnes : ils n'étaient sûrs que d'une chose, c'est que l'alliance diplomatique entre la France et la Pologne se doublerait d'une alliance matrimoniale. Aussi bien était-ce la seule chose certaine, car il paraît bien, si l'on considère la suite, que rien n'eût encore été décidé, quant aux personnes, durant cette seconde mission de Rincon.

L'ambassadeur que Sigismond, selon sa promesse, chargea de porter ses volontés fut Jérôme de Lasko. Il dut être dépêché en mars ou avril 1524³ et il arriva à la cour de France vers le milieu de

mittere ad Illam brevi oratorem nostrum per quem illi abundius voluntatem et animi nostri erga Illam propensionem declarabimus... » Voy. Charrière, *Négociations de la France avec le Levant*, t. I, p. 149-151.

1. Voy. la lettre de Hannart à Charles-Quint, 13 mars 1524, dans Lanz, *Korrespondenz des Kaisers Karl V*, t. I, p. 109, et la lettre de Charles-Quint à son frère Ferdinand, 12 juillet 1524, Bucholtz, *Geschichte der Regierung Ferdinands I*, t. II, p. 255. Hannart écrit de Nuremberg : « Je suis adverty par vostre ambassadeur qui est allé en Roussie [De' Conti] que ung Espaignol nommé Anthoine Rincon est vers le roy de Polem de la part du roi de France, pratiquant le mariage du second filz de France, intitulé duc de Milan, avec la fille aisnée dudict roy de Polem, qu'il a de sa présente compaignie. » Voy. encore Hans Uebersberger, *Oesterreich und Russland seit dem Ende des 15 Jahrhunderts*, t. I, p. 182-183.

2. Theiner, *loc. cit.* « Cum molto periculo [Rincon] fu in Pollonia, li propose matrimonio per la figliola del re di Franza, cum lo figliolo del re pollono et per la figliola del re di Pollonia per il re di Scottia, ma sotto questi trattati si deppe trattar alcuna altra cosa : la risposta del re fu che per uno suo ambazator haveria risposta... »

3. Les instructions portées par Jérôme de Lasko sont dans les *Acta Tomiciana*, t. VI, n° 190. Elles ne sont pas datées et ont été classées à l'année 1523. Mais l'éditeur observe lui-même que cette date ne doit pas être exacte. Effectivement, elles sont du printemps 1524. L'envoi de Lasko suivit à quelques semaines près le départ de Rincon, comme en témoigne la lettre suivante de Tomicki à l'agent de François I^{er} : « Magnifice Domine, amice charissimae. Quanquam Dominus Rozen, curialis serenissimi Domini nostri Regis qui Magnificentiam Vestram conducebat, nondum redierit, tamen ego certissime persuasum habeo, Magnificentiam Vestram salvam et incolumem ad destinatum locum jam pervenisse. Sciat Magnificentia Vestra, dominum Hieronimum de Lasko, palatinum siradiensem, ad serenissimum et christianissimum regem Franciae oratorem designatum, jam hinc esse dimissum et profectum. Habet idem orator ea mandata sibi commissa, qua serenissimo et christianissimo regi Franciae existimo non ingrata futura, prout patebit. Superest ut Magnificentiam Vestram tanquam amicam meam singularem regem ut eidem serenissimo et christianissimo Domino Franciae regi perpetuam et promptissimam servitum meam commendare velit. quam et Suae Majestati et ejus omnibus

1524. Menacé d'une invasion en Provence par le connétable de Bourbon, François I^{er}, plus que jamais, avait besoin d'une diversion orientale. Lasko se présentait donc bien à point.¹ Ses instructions comportaient d'abord une partie générale : des remerciements chaleureux, comme d'habitude, pour l'intérêt que François I^{er} portait à Sigismond, une demande pressante de secours contre les Turcs, maintenant surtout que Belgrade et Rhodes avaient succombé, et que le Sophi et le Sultan avaient échangé des ambassades et conclu des alliances qui ne pouvaient être dirigées que contre les chrétiens. Tout ceci était un air déjà bien connu. Lasko était venu pour autre chose. Son maître était prêt à renouveler les anciennes alliances et à en contracter de nouvelles, si c'était nécessaire, en les fortifiant par des mariages. Cependant, Lasko n'était pas muni de pleins pouvoirs pour traiter, sous prétexte qu'on ignorait ce que voulait au juste François I^{er}. Que le roi manifestât sa volonté, et Sigismond s'empresserait de déférer à ses désirs ; ce ne pourrait être cependant avant Pâques 1525, car l'année 1524 allait être occupée par la lutte contre les Turcs. Ce retard n'avait pas autrement d'inconvénient, étant donné le jeune âge des princes et des princesses qu'il s'agissait de marier. On laissait à François I^{er} le soin de choisir ces princes et ces princesses. Tout en paraissant se plier aux désirs du roi de France, Lasko devait agir avec beaucoup de réserve et ne s'avancer qu'avec prudence, surtout en ce qui touchait au duché de Milan. Quant à l'alliance, il avait pouvoir d'en conclure une générale, mais si le roi de France demandait un délai, Lasko s'empresserait d'accepter.

En somme, Sigismond n'avait aucune hâte de conclure une alliance ferme et précise. Il cherchait toujours à gagner du temps : il se renfermait dans des termes généraux, par quoi il pensait donner satisfaction au roi de France sans s'attirer l'hostilité de l'Empereur. Son intérêt était de songer aux moyens de repousser les attaques des Turcs, et l'appui de Charles-Quint ne lui était pas moins nécessaire que le concours de François I^{er}. Il ne tenait pas beaucoup, par conséquent, à prendre parti dans le conflit qui jetait

pro virili mea quotiescunque occasio se praeberit, semper praesto sum exhibere. Quod quidem Magnificentiam Vestram, pro virtute sua et mutua amicitia nostra facturam non dubito. Ego vicissim, quibuscumque in rebus possum honori et dignitati Magnificentiae Vestrae (non) deero, cui me commendo et cupio illam felicissime valere... » Cité par A. Hirschberg, *Przymierze z Francją z roku 1524*. Lwów, 1882, p. 35, note 4. Cf. la lettre du nonce du Pape déjà citée, Theiner, *loc. cit.* M. Ursu, *op. cit.*, p. 24-25, place à tort la mission de Lasko en 1523 entre les deux ambassades de Rincon, et il fait de la seconde mission de Rincon, à laquelle il assigne la date de 1524, une réponse à celle de Jérôme de Lasko.

l'un contre l'autre les deux souverains. Lorsqu'il faisait des vœux pour voir cesser ces guerres intestines entre chrétiens, il était sincère. Seulement, tandis que François I^{er} croyait que le meilleur moyen d'en finir était de grouper autour de lui assez d'alliés et de forces pour écraser une bonne fois son rival, et par suite voulait entraîner avec lui le roi de Pologne, Sigismond concevait autrement la pacification de la chrétienté et même revendiquait pour lui l'objet du litige, le Milanais. Il n'aurait pas été fâché de jouer le rôle du troisième larron.

Les circonstances forcèrent Lasko de s'engager un peu plus avant que ne le portaient ses instructions¹. François I^{er} était sur le point de partir, pour se rendre en Provence, au-devant du connétable de Bourbon. Il était à la veille de s'engager dans une entreprise décisive. Il avait besoin du concours effectif de tous ses alliés. C'est ce que le chancelier Antoine Duprat et le grand-maitre René, bâtard de Savoie, avec qui Lasko eut à négocier, lui représentèrent, et, après des pourparlers sur lesquels nous ne sommes pas suffisamment renseignés, on s'entendit sur les articles suivants qui furent mis en forme pour être soumis à l'approbation préalable du roi de Pologne² :

Les anciennes alliances seraient renouvelées et une ligue plus étroite serait conclue entre les deux souverains. Pour la fortifier encore, un double mariage était projeté : Henri, duc d'Orléans, épouserait une des filles de Sigismond, et le fils aîné de ce dernier une des filles de François I^{er}, Madeleine ou Marguerite. Le roi de France donnerait en dot à sa fille 100,000 écus d'or, le trousseau et les bijoux d'usage. Quant à la fille du roi de Pologne, elle apporterait, outre la dot, le trousseau et les bijoux accoutumés, les droits que, du chef de sa mère, elle pouvait avoir sur le duché de Milan. Et si, au moment de la consommation du mariage, ce duché était encore entre les mains des Impériaux, Sigismond serait tenu de fournir à François I^{er} les secours en argent et en hommes nécessaires pour le reconquérir. Les mariages seraient célébrés à Milan, ou, si cette ville n'était pas encore au pouvoir du roi de France, à Metz.

Ces articles, Lasko fut chargé de les rapporter à son maître. Il emportait en même temps une lettre de François I^{er} à Sigismond,

1. Il est vrai qu'il y était en quelque manière autorisé. Un article de ses instructions portait : « Ad presens nihil aliud agendum addendumve videtur, verum cum affinitatis negotium tractabitur tum reliqua que opportuna fuerunt tractari et concludi poterunt. »

2. Ce projet de traité, dont la minute est à la Bibl. nat., Clairambault 324, fol. 178-179, a été reproduit (sauf le préambule qui contient les noms et les titres des négociateurs) dans les *Acta Tomiciona*, t. VI, n° 190 (à la fin).

qui nous fournit la date précise à laquelle les négociations furent terminées, le 16 juillet 1524¹.

Quelques jours après le départ de Lasko, un nouvel agent du roi de Pologne, Dantiscus, passa par la France se rendant en Espagne. Il vit le Roi à Lyon, fut bien accueilli et bien traité². Il eut l'occasion de rencontrer Rincon, qu'il avait évité jusque-là, car il était plutôt du côté impérial; il lui expliqua son attitude antérieure et fit agréer son revirement³. Dantiscus sentait que le vent allait tourner et prenait ses précautions. A la cour de Charles-Quint, l'ambassade de Lasko avait été ébruitée : on savait en gros ce qui avait été négocié; aussi Dantiscus reçut-il un accueil des plus froids; il éprouva la mauvaise volonté de l'Empereur dans la question du duché de Bari, par exemple⁴. Il était clair que Charles-Quint était mécontent de l'attitude, qu'il jugeait équivoque, de Sigismond. Le roi de Pologne avait à se prononcer⁵. Allait-il adhérer, comme il semblait probable, au traité dont Lasko avait jeté les bases avec François I^{er}? Les circonstances, ici encore, en décidèrent autrement et suspendirent pour longtemps l'effet des négociations de Lasko. La campagne d'Italie, que François I^{er} dirigeait en personne, aboutit au désastre de Pavie et à la captivité du roi de France⁶. A peine était-il délivré par le traité de Madrid (14 janvier 1526) et venait-il de conclure la ligue de Cognac (22 mai) que l'Orient était bouleversé par une invasion turque. Louis II était battu à Mohacz (29 août 1526). La Hongrie perdait son souverain et voyait son indépendance menacée. Ce changement de situation allait entraîner un changement de direction dans les combinaisons diplomatiques.

III.

Après Mohacz, la Hongrie passe au premier plan dans la politique orientale de François I^{er}. La mort de Louis II pose la question de

1. Bibl. nat., Clairambault 324, fol. 168 (minute). — Lasko était également chargé de remettre à Nicolas de Szidlowicz une lettre de remerciements pour ses bons offices (*Ibid.*, fol. 169).

2. J. Dantiscus à Sigismond, de Valladolid, 3 octobre 1524 : « A christianissimo rege Gallie in Lugduno humaniter et auditus et habitus sum. » *Acta Tomiciana*, t. VII, n° 146. François I^{er} ayant séjourné à Lyon seulement dans les premiers jours d'août, cela fixe la date du passage de Dantiscus par la cour de France.

3. Dantiscus à Nicolas de Szidlowicz, Valladolid, 13 novembre 1524. *Acta Tomiciana*, t. VII, n° 150.

4. Dantiscus à Sigismond et à Tomicki, 3 octobre. *Acta Tomiciana*, t. VII, n° 146, 148.

5. Voy. II. Uebersberger, *op. cit.*, t. I, p. 181-182.

6. Dantiscus demeura en Espagne pendant toute l'année 1525.

succession et deux candidats se trouvent en présence : Ferdinand d'Autriche et Jean Zapolya, le voïvode de Transylvanie ¹. Élu roi de Bohême le 23 octobre, Ferdinand prétendait aussi au trône de Hongrie : il réussit à se faire proclamer par une diète réunie à Presbourg. Mais les nobles Hongrois hostiles à l'Autriche, ceux qui avaient prêté une oreille favorable aux suggestions de Rineon, un parti national appuyaient la candidature de Zapolya : les états de Hongrie lui donnèrent la couronne qu'il reçut à Stuhlweissenbourg le 11 novembre 1526. Aussitôt, Zapolya, qui avec ses seules forces ne pouvait guère espérer vaincre son rival, sollicita des secours. Il s'adressa à Sigismond et envoya l'évêque Josefics à François I^{er} ².

Depuis son retour de captivité, François I^{er} n'avait pas cessé de suivre attentivement les événements de Hongrie. Après la conclusion de la ligue de Cognac, un accord étroit s'imposait avec les puissances orientales. La défaite de Mohacz ne déconcerta pas ce projet, au contraire. Sans doute les Impériaux s'empressèrent de rejeter sur les intrigues françaises la responsabilité du désastre, et François I^{er}, dans la lettre qu'il adressa aux Allemands le 6 octobre 1526, se disculpa en montrant que les malheurs de la Hongrie, dont il était plus que personne affecté, étaient dus à l'ambition et à l'inaction de l'Empereur et de son frère ³. En réalité, la disparition de Louis II, c'est-à-dire d'un prince dévoué aux Habsbourg, lui laissait le champ libre en Hongrie : la rivalité entre Ferdinand et Zapolya lui fournissait une occasion excellente d'intervenir. La perspective de la couronne de Hongrie lui assurait un moyen d'agir sur Zapolya et sur Sigismond ⁴, sans compter que l'imminence du péril ture justifiait de nouveaux appels de fonds au clergé ⁵ et couvrait la distribution de subsides.

L'appel de Zapolya détermina l'envoi de Rineon, dont les services rendus lors des missions précédentes avaient été particulièrement appréciés ⁶. Nous n'avons pas retrouvé ses instructions, si tant est qu'il en y ait eu d'écrites. Mais nous possédons la lettre adressée par

1. Sur cette lutte entre Zapolya et Ferdinand pour le trône de Hongrie, voy. Uebersberger, *op. cit.*, t. I, chap. III, *Der Thronkampf in Ungarn seit 1526*.

2. Uebersberger, *op. cit.*, t. I, p. 228; Ursu, *op. cit.*, p. 41, n. 3.

3. Voy. une traduction du texte latin de cette lettre (Bibl. nat., ms. fr. 2763, fol. 98-101).

4. Le 1^{er} décembre 1526, Stanislas de Lasko, Polonais, gentilhomme de la chambre du roi, reçoit un don de 200 livres pour aller en Pologne où il est envoyé par le roi (Bibl. nat., Clairambault 1215, fol. 65; *Catalogue des actes de François I^{er}*, n° 18866).

5. Voy. les textes reproduits dans Charrière, *Négociations de la France dans le Levant*, t. I, p. 155 note et 156 note.

6. Le 10 janvier 1527, il était pourvu d'une pension annuelle de 1,200 l. t.,

François I^{er} à Zapolya, en date du 24 février 1527, que Rincon emporta¹. Le roi de France déploraient les défaites subies et se félicitait de l'élévation de Zapolya au trône de Hongrie; il espérait que le nouveau roi pacifierait le pays et repousserait le Turc, et ainsi sauverait la chrétienté. Il le pressait en particulier de défendre ses droits et de résister à Ferdinand, maintenant surtout qu'il pourrait compter sur l'appui de la ligue de Cognac. C'est ce dont Rincon était chargé de l'informer; Rincon devait, en outre, voir soigneusement quelle était au juste la situation du roi de Pologne, de quelles forces en hommes, en places et en argent il pouvait disposer. Comme auparavant pour l'alliance polonaise, François I^{er} proposait de fortifier par un mariage le rapprochement politique. Zapolya aurait épousé la princesse Edvige, que Sigismond avait eue de sa première femme, Barbara Zapolya, et qui se trouvait ainsi être la nièce du nouveau roi de Hongrie. C'était un moyen d'unir plus étroitement les deux souverains, dont les intérêts dynastiques et politiques auraient été associés contre les Habsbourg.

Pendant que Rincon se dirigeait vers la Hongrie, en passant par Venise et par la Croatie², Zapolya, qui commençait à être vivement pressé par Ferdinand, dépêcha vers les confédérés de Cognac un nouvel agent, qui n'était autre que Jérôme de Lasko³. Lasko venait de passer du service de Sigismond à celui de Zapolya. Esprit prompt et caractère énergique, il paraît avoir eu beaucoup de ressemblance avec Rincon. Ces deux hommes allaient travailler de concert pendant plusieurs années, en attendant de se combattre un jour, à Constantinople. Sous prétexte d'un pèlerinage à Lorette, Lasko se rendait en Italie: il y devait voir le Pape; puis il passerait en France et en Angleterre. Zapolya avait en lui toute confiance et comptait beaucoup sur sa dextérité pour obtenir ce qu'il désirait, c'est-à-dire des secours. Malheureusement, les circonstances forcèrent Lasko à modifier son itinéraire: la prise de Rome par les troupes du connétable de Bourbon (6 mai 1527) et la captivité de Clément VII le détournèrent de l'Italie centrale. Il dut se borner à voir François I^{er} et Henri VIII⁴.

et le 30 janvier suivant, il recevait en don, sa vie durant, la seigneurie de Pierrelotte et 400 l. t. de rente sur le péage de Montélimart avec le droit de nommer aux offices de ladite seigneurie, quand des vacances se produiraient (Bibl. nat., ms. fr. 5502, fol. 43 v°, 49 v°; *Catalogue des actes*, n° 18943 et 18974).

1. Charrière, *op. cit.*, t. I, p. 155-158.

2. Sa présence est signalée à Agram au début de juin. Sanuto, *Diarii*, t. XLV, col. 46.

3. Voy. la lettre de créance que lui donna Zapolya pour François I^{er}, le 27 avril 1527. Charrière, *op. cit.*, t. I, p. 158-159.

4. Lasko était en France au mois de juin. Voy. dans les *Acta Tomiciana*, t. IX, n° 208, une lettre qu'il adresse à Laurent Niedzileski, évêque de Kame-

Il trouva bon accueil partout ; mais sa mission faisait en quelque sorte double emploi avec celle de Rincon et on ne pouvait lui donner de réponse précise et partant satisfaisante avant de savoir ce que notre Espagnol avait négocié.

Rincon arriva à Buda le 25 juin. Zapolya et les grands seigneurs le reçurent chaleureusement, comme s'il était tombé du ciel, « comme se venisse del cielo ». Les offres de secours au nom du roi de France et des confédérés de Cognac, offres qui furent acceptées avec empressement, exercèrent sur les esprits une action décisive. « A mon arrivée », écrit Rincon au doge de Venise, Andrea Gritti, le 3 juillet¹, « à mon arrivée, beaucoup se sont déclarés pour Zapolya qui jusque-là étaient incertains ; quelques-uns sont venus qui étaient du parti de l'archiduc. Les affaires de ce roi [Zapolya] vont donc très bien : avec un peu de secours, non seulement il demeurera tranquille possesseur de sa couronne, mais encore ledit archiduc sera inquiété en Autriche même. » Et notifiant la défection de quelques chefs sur lesquels Ferdinand comptait, il ajoute : « Depuis mon arrivée, on commence à croire certaine notre victoire, car les espérances de Ferdinand vont en diminuant tandis que celles de Zapolya augmentent. Que ce soit moi qui, en si peu de temps, aie accompli ce miracle, je n'ai pas cette prétention : c'est seulement le bruit partout répandu dans ce royaume, que l'on peut compter sur l'aide du roi Très Chrétien et de la ligue (de Cognac). » L'essentiel était d'envoyer promptement les secours promis.

C'est aussi ce que demandait Zapolya. Il consentait à entrer dans la ligue des confédérés de Cognac et à s'engager à lutter contre la maison d'Autriche, tant que les enfants de France n'auraient pas été délivrés contre une rançon. En revanche, François I^{er} devait travailler au salut du royaume de Hongrie comme au sien propre ; il fournirait les subsides nécessaires. Zapolya faisait également appel au Pape, aux Vénitiens, au roi d'Angleterre. Il expliquait en détail, dans un mémoire spécial, l'état de ses forces, comme Rincon le lui avait demandé. Avec l'aide de Dieu et le concours du roi de France, le désastre de Mohacz serait réparé et les Habsbourg repoussés².

nets, de Paris, « sabbato octavae Corporis Christi 1527 » : « Ego hic jussu serenissimi domini mei Hungariae regis orator adhuc apud hanc Christ^{iss} Majestatem ago. Quarta tamen aut quinta die in Angliam pergam, rebus domini mei bene dispositis. Utinamque apud illam britannicam majestatem eadem fortuna absolver, quod quidem magna ex parte futurum spero... » La dépense faite par l'ambassade pendant son séjour en France s'éleva à 536 l. t. 10 sous (*Catalogue des actes*, n° 28668).

1. Rincon à Gritti, Buda, 3 juillet, dans Sanuto, *Diarii*, t. XLV, col. 546.

2. Voy. la lettre de Zapolya à François I^{er}, Buda, 6 juillet, et le rapport sur l'état de ses forces, dans les *Monumenta Hungariae Historica*, s. 1 (*Diploma-*

Parmi les princes dont Zapolya escomptait le concours, l'un des premiers était le roi de Pologne. Les bons rapports qu'ils avaient entretenus jusque-là paraissaient autoriser tous les espoirs. L'intervention favorable de Sigismond pouvait être d'autant plus efficace qu'il était le plus près de la Hongrie. Aussi Rincon prit-il, en quittant Buda, le chemin de la Pologne, pour requérir l'aide du roi, comme d'ailleurs il en avait reçu l'ordre de François I^{er}. Le roi de France, dans ses combinaisons, ne séparait pas la Pologne de la Hongrie.

Plus que jamais le roi de Pologne s'attachait à une politique de neutralité et de conciliation. A la vérité, la conciliation ne lui avait pas beaucoup réussi jusque-là, et le congrès d'Olmütz, au printemps de 1527, s'était séparé sans aboutir. Mais, quelque sympathie qu'il eût pour Zapolya, il ne tenait pas à s'engager, car il était sollicité en sens contraire par l'Empereur et par son frère. Ceux-ci ne lui avaient pas caché combien ils voyaient de mauvais œil les négociations franco-polonaises. Ils avaient demandé des explications sur la récente mission de Lasko, et Sigismond s'en était tiré en affirmant que Lasko n'était plus à son service et que sa mission en Occident avait été décidée à son insu. Peu satisfait de cette réponse, Ferdinand avait dépêché un nouvel ambassadeur, Herberstein, qui devait se montrer plus pressant¹. Pris entre Herberstein et Rincon, Sigismond ne tenait pas plus à rompre avec les Habsbourg qu'avec François I^{er}. Il allait tâcher de les contenter tous avec de bonnes paroles, en éludant tout engagement précis et compromettant.

C'est le sens de sa réponse à Rincon². Sigismond se confondait en remerciements au sujet des bons sentiments du roi de France à son égard. Il était prodigue d'actions de grâces et de protestations de dévouement. Rincon demandait des secours pour Zapolya. Sigismond se dérobe : malgré son affection pour le roi de Hongrie, il a jusqu'à présent, sur l'avis de son conseil, gardé la neutralité entre les deux rivaux, et il ne lui est pas possible, dans les circonstances présentes, de se départir de cette attitude.

taria), t. V, n^{os} 21 et 22. Cf. Brewer, *Letters and Papers*, t. IV, n^{os} 3238 et 3239. En raison de l'accord de plus en plus étroit entre la France et l'Angleterre, François I^{er} envoyait à Henri VIII tous les renseignements diplomatiques qu'il recevait. C'est pourquoi on rencontre dans les archives anglaises des copies et des traductions de lettres et de rapports adressés au roi de France. — On trouve des détails analogues sur la réception de Rincon et les résultats de sa mission dans la lettre d'Albert de Sternberg à Valentin Khoerdinger, Buda, 5 juillet. Muffat, *Quellen und Erörterungen zur bayerischen Geschichte*, t. IV, n^o 18. Cf. Ursu, *op. cit.*, p. 41-42.

1. Voy., pour les détails, Uebersberger, *op. cit.*, t. I, p. 227, 229, 230, 232.

2. Sigismond à François I^{er}, 6 septembre 1527, dans Charrière, *op. cit.*, t. I, p. 159-160; réponse à Rincon, 5 septembre, dans *Acta Tomiciana*, t. IX, n^o 278.

Bien mieux : invoquant la menace continuelle d'une attaque des Tartares, c'est lui, Sigismond, qui avait besoin de l'appui des autres chrétiens. C'était une manière détournée d'introduire une demande de secours. Il ne la sollicitait pas en propres termes. « tamen si illius Majestas Christianissima ex sua spontanea benignitate praestare vellet aliquid opus huic regno, redderet sibi perpetuo et majestatem suam et regnum ipsum devinctum et obligatum, reique christianae non parum conduceret ». Moyennant quoi, il consentait à accepter ce qui avait été convenu avec Lasko en 1524. « Matrimonia vero per magnificum dominum Iaroslaum de Lasko, palatinum siradiensem, cum illius Majestate Chr^{ma} tractata et conclusa majestas sua regia nihil mutat, immo habet rata, grata et firma. »

Rincon avait lieu d'être médiocrement satisfait de la réponse de Sigismond. Déjà, le mois précédent, la diète avait interdit aux habitants, sous peine de confiscation des biens ou de mort, de sortir du pays pour aller se mettre au service de Zapolya. Cette défense, inspirée surtout par le désir d'éluider les réclamations de Ferdinand, ne paraît pas avoir été sérieusement observée. C'est ce dont témoigne l'agent autrichien lui-même. « Malgré la défense royale, beaucoup de Polonais quittent le pays pour aller servir le voïvode. L'ambassadeur de France se conduit en flibustier, sans la moindre vergogne. Il fait charger piques, fourches et harnais devant son hôtel et les envoie en Hongrie. Votre grâce ne saurait croire avec quelle sympathie on accueille ici l'envoyé de la France¹. »

Les Polonais y mettaient certainement plus de chaleur et plus d'empressement que leur roi. Aussi Rincon décida-t-il de revenir en Hongrie et, comprenant que sa présence y pourrait être de la plus grande utilité pour déjouer les intrigues autrichiennes, d'y séjourner quelque temps. Il envoya en France son secrétaire Tranquillo avec un rapport détaillé sur ce qu'il avait fait, demanda de nouvelles instructions plus précises et surtout de l'argent². En attendant il se mit à la disposition de Zapolya³.

1. Cité dans Janssen, *l'Allemagne depuis la Réforme* (trad. Paris), t. III, p. 13.

2. Rincon à Montmorency, Cassovie, 23 septembre 1527, dans Charrière, *op. cit.*, t. I, p. 160-161.

3. M. Ursu, *op. cit.*, p. 44-45, suppose que Rincon revint en France à son retour de Pologne et qu'au début de 1528 il fut renvoyé auprès de Zapolya. Aucun document n'est fourni à l'appui de cette assertion. La lettre de Rincon du 23 septembre, citée dans la note précédente, prouve au contraire qu'il n'avait pas l'intention de rentrer de sitôt en France. Sa mission, d'ailleurs, auprès de Zapolya, était loin d'être terminée. Du reste, les plaintes de Ferdinand sur l'activité militaire de Rincon au service de Zapolya prouvent que Rincon était en Hongrie dès le début de 1528. Le retour de Rincon et son ren-

La situation de celui-ci avait singulièrement empiré depuis que Rincon l'avait quitté pour se rendre en Pologne. La guerre avait éclaté entre les deux rivaux. Ferdinand s'était emparé de Buda le 23 septembre; quelques jours après, le 27, à Tokay, il battait Zapolya, qui était chassé de Hongrie; le 3 novembre, il prenait la couronne de Saint-Étienne. Ce n'était pas le moment d'abandonner Zapolya et de laisser le champ libre aux Autrichiens. Zapolya prit alors une décision désespérée, qui lui fut peut-être conseillée par Rincon, car rien n'arrêtait cet Espagnol dans sa haine contre Charles-Quint et contre son frère. Il résolut de se mettre sous la protection du Turc et envoya à Constantinople Jérôme de Lasko, revenu depuis peu de son ambassade auprès de François I^{er} et de Henri VIII.

On s'est demandé si Rincon n'avait pas été, à cette date, en rapports avec les Turcs et s'il n'était pas, durant sa mission de 1527-1528, allé jusqu'à Constantinople¹. Rien ne le prouve et il n'y a pas trace qu'il ait accompagné Lasko. Mais, qu'il se soit intéressé à cette ambassade, qu'il se soit employé à en ménager le succès, c'est ce qui, selon nous, ne peut faire doute. Pour avoir accès auprès d'Ibrahim, Lasko recourut aux bons offices d'Aloysio Gritti, l'un des fils du doge de Venise, Andrea Gritti². Nous avons dit plus haut que Rincon était en rapports suivis avec ce dernier : plus que personne il était qualifié pour recommander Lasko à Aloysio Gritti. La mission de Lasko réussit : il fut reçu successivement en audience par Ibrahim, puis par le Sultan, et, en février 1528, un premier traité d'alliance fut signé entre Zapolya et Soliman : c'était le prélude de la mainmise des Turcs sur la Hongrie.

Sur ces entrefaites, Rincon avait rendu d'autres services à Zapolya; il avait levé des troupes, présidé à des préparatifs militaires et pris une part valeureuse aux combats qui se terminèrent en désastre pour le roi de Hongrie³. Battu à Cassovie à la fin mars 1528, Zapolya se réfugia à Tarnow, en Pologne, et Rincon se retira lui aussi en territoire polonais. Ferdinand, qui s'était déjà vivement élevé contre la présence de Rincon parmi les troupes de son adversaire, se plaignit à Sigismond et demanda son expulsion.

voilà donc qui auraient dû s'effectuer dans des conditions de rapidité qui rendent le voyage aller et retour fort improbable.

1. J. Zeller, *Quae primae fuerint legationes a Francisco I^o in Orientem missae*, p. 19-20.

2. Voy. Hammer, *Histoire de l'Empire ottoman*, t. V, p. 103-109.

3. Voy. les textes cités par M. Ursu, *op. cit.*, p. 45-46, et dans les *Acta Tomiciana*, t. X, n^o 161. Lettre de Tomicki à Rincon, 29 mars 1528 (au sujet de la défaite de Cassovie).

Sigismond dut promettre qu'il veillerait à ce que Rincon ne commit plus aucun acte d'hostilité et en fait paralysa les efforts que celui-ci faisait en vue de rétablir les affaires de Zapolya. Rincon en conçut un vif mécontentement, qu'il ne laissa pas de manifester, le cas échéant.

Il n'y avait plus à hésiter maintenant; pour rentrer en possession de ses états, en attendant l'intervention des Turcs, Zapolya ne pouvait s'adresser qu'au roi de France, aux confédérés de Cognac, puisque visiblement Sigismond refusait de s'engager. Il décida d'envoyer un agent spécial muni de pleins pouvoirs pour traiter. Il choisit Jean Statileo, évêque d'Alba Julia, en Transylvanie, et le 16 mai 1528 lui donna ses lettres de créance¹. Statileo devait signer, avec les rois de France et d'Angleterre, un traité d'alliance offensive et défensive et obtenir d'importants subsides.

Accompagné de Rincon, Statileo quitta la Pologne vers la fin juin, et par la Baltique et la mer du Nord, les « Ostrelins », comme on disait, arriva à Londres dans les premiers jours d'août 1528². A entendre les envoyés de Zapolya, jamais ne se présenterait meilleure occasion « de donner à ceste race de Bourgongne telle bastonnade dont ilz se sentiront à jamais ». Il ne s'agissait pas seulement « de faire ung roy des Romains, ... mais de ne laisser par delà ung pied à terre à ces gentilz dominateurs du monde ». C'était une très grande entreprise. Avant de bourse délier, geste auquel il était peu enclin, Wolsey exigea des renseignements très circonstanciés. Il eut, avec les ambassadeurs, plusieurs entrevues qui retardèrent leur départ pour la France³. Sur la question des deniers, les Anglais se montrèrent « ung peu froix ». Ils préféraient envoyer quelqu'un en Hongrie. Mais toute décision ferme était subordonnée à ce que déciderait François I^{er}⁴. Celui-ci voyait sa situation compromise en Italie par la défection de Doria et la perte du royaume de Naples. Une diversion par la Hongrie lui était plus que jamais avantageuse. Aussi, Statileo fut-il bien accueilli en France⁵. Il se mit en rapports

1. Voy. les lettres de créance dans *Monumenta Hungariae Historica (Diplomatia)*, t. V, n° 28; *Acta Tomiciana*, t. X, n° 258; et une lettre de recommandation adressée par Zapolya à Montmorency, dans Charrière, *op. cit.*, t. I, p. 162.

2. Jean du Bellay à Montmorency, Londres, 8 août 1528, dans les *Ambassades en Angleterre de Jean du Bellay*, éd. V.-L. Bourrilly et P. de Vaissière, p. 371-372.

3. Rincon à Montmorency, Londres, 11 août 1528, dans Charrière, *op. cit.*, t. I, p. 161; Jean du Bellay à Montmorency, 19 août, *Ambassades en Angleterre de Jean du Bellay*, t. I, p. 379-380.

4. En septembre, Zapolya crut devoir écrire à Henri VIII, pour justifier la mission de Jérôme de Lasko auprès des Turcs, Brewer, *Letters and Papers*, t. IV, n° 4774. Lettre datée de Tarnow, 25 septembre 1528.

5. *Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de Francois I^{er}*, éd. V.-L.

avec le chancelier Duprat et le grand maître Anne de Montmorency. Les négociations aboutirent, le 23 octobre, à la signature d'un traité d'alliance entre François I^{er} et Zapolya¹. Zapolya s'engagerait à ne rien épargner, argent, hommes et sa personne même dans la lutte contre Ferdinand, tant que les enfants de France ne seraient pas délivrés; il ne traiterait pas sans l'autorisation de la France avec son rival et tâcherait de soulever contre lui les grands de Bohême et les princes d'Empire. S'il se rendait maître de la Hongrie, il fournirait à François I^{er}, « selon son pouvoir », des secours, fantassins et cavaliers, pour coopérer en Italie; s'il n'avait pas d'héritier mâle, il adopterait comme successeur le duc d'Orléans et ferait agréer ce choix par les États de Hongrie. De son côté, François I^{er} promettait d'aider Zapolya à recouvrer ses états, tant en argent qu'en autres choses nécessaires pour soutenir le poids de la guerre, une subvention annuelle de 100,000 écus, et pour commencer 20,000². Il tâcherait d'obtenir une contribution égale de la part de ses alliés³, et il s'engageait à assister le roi de Hongrie dans la bonne et la mauvaise fortune.

C'est ainsi que les pourparlers engagés depuis six ou sept ans avec les souverains de Hongrie et de Pologne, et qui avaient en 1524 failli amener une alliance franco-polonaise, se terminaient en 1528 par la conclusion d'une alliance franco-hongroise. L'homme de François I^{er} dans le Levant, ce n'était plus Sigismond, c'était Jean Zapolya⁴.

V.-L. BOURRILLY.

(Sera continué.)

Bourrilly, p. 307. Le 10 septembre, Zapolya assiste à la réception du héraut envoyé par Charles-Quint, Sanuto, *Diarii*, t. XLIX, col. 60-61.

1. Voy. le texte dans Charrière, *op. cit.*, t. I, p. 162-165.

2. D'après l'ambassadeur vénitien Giustiniano, corroboré par Tayler, dans la lettre citée à la note suivante, François I^{er} aurait offert immédiatement « 30 milia scudi in contanti et 30 milia in lettere di banchi, et questo per 8 mesi et il resto fino a la summa di 100 milia, sua M. C^{ma} verbo suo regio ha promesso di pagare li ultimi 4 mexi di l'anno ». Sanuto, *Diarii*, t. XLIX, col. 230.

3. Tayler à Wolsey, 23 octobre 1528, Brewer, *Letters and Papers*, t. IV, n° 4868.

4. Les artisans de l'alliance franco-hongroise reçurent peu après leur récompense. François I^{er} donna, le 27 novembre, à Statileo, une coupe d'or d'une valeur de 1,660 l. t. Rincon avait reçu, le 8 novembre précédent, la châtellenie royale de Germolles-lès-Chalon (dans la Côte-d'Or), sauf la réserve des vignes, mais avec la faculté de rachat moyennant la somme de 6,000 écus (*Catalogue des actes*, n° 3244, 19683, 19728).

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE FRANCE.

ÉPOQUE MODERNE.

L'histoire des trois derniers siècles de l'ancien régime suscite chaque année une telle quantité de travaux, souvent estimables, que le présent *Bulletin* prend de plus en plus les allures d'une rapide énumération d'ouvrages, entrecoupée d'éloges forcément vagues, et aussi de critiques, dont la brièveté même acère la pointe à l'excès.

A partir du prochain *Bulletin*, mon collègue et ami M. G. PAGÈS voudra bien prendre pour lui une part de cette redoutable tâche. De même que la *Revue* a déjà découpé en deux tranches l'histoire du moyen âge, elle établira deux sections dans l'histoire moderne. A M. Pagès ressortiront les ouvrages relatifs aux faits postérieurs à 1660; nous conserverons tout ce qui est antérieur au règne personnel de Louis XIV. Ce partage nous permettra de consacrer, l'un et l'autre, un peu plus d'espace aux livres que nous examinerons.

Ce *Bulletin* sera donc le dernier à embrasser l'ensemble de la période 1498 à 1789. Pour celui-ci comme pour les suivants, nous devons rappeler à nos lecteurs le parti que nous avons définitivement pris en ce qui concerne les études, de plus en plus nombreuses, d'histoire locale. Quand il s'agit d'un livre relatif à une période déterminée de l'histoire d'une province, il est analysé avec les ouvrages d'histoire générale relatifs à la même période: il est si difficile d'établir une démarcation nette entre le local et le général! Et, pour certains sujets, c'est tel livre d'histoire locale qui apporte à l'histoire générale la contribution essentielle. — Au contraire, pour les études qui embrassent l'histoire entière ou des fractions très étendues de l'histoire d'une province, d'une colonie, d'une ville, etc., il est créé, à la fin du *Bulletin*, une rubrique spéciale d'histoire locale¹.

GÉNÉRALITÉS. — Il convient de louer l'entreprise de M. Julien HAYEM: grouper des collaborateurs spéciaux et leur demander de

1. Ajoutons que chaque fois qu'un ouvrage aura été analysé dans les *Comptes-rendus critiques*, il devra se contenter ici d'une brève mention.

publier des documents et des études sur l'histoire économique de notre pays¹. Quelques-unes de ces publications sont importantes et seront utiles². Il est seulement regrettable que, désireux de pousser leurs recherches dans des directions très variées et de faire vite, les auteurs aient parfois manqué de méthode³. Faute d'être suffisamment familiers avec les matières qu'ils abordent, quelques-uns d'entre eux ont trop facilement éprouvé la sensation exquise de l'inédit⁴.

Il y a deux parties, assez mal reliées ensemble, dans le livre du capitaine DE VALLIÈRE⁵ : un récit, qui ne brille ni par la précision ni par la nouveauté, de la campagne de Marignan et de quelques-uns de ses antécédents immédiats ; une histoire (qui ne nous apprend, elle aussi, rien de nouveau) du régiment des gardes-suisse de France⁶.

XVI^e SIÈCLE. — Nous ne pouvons, en abordant l'examen des ouvrages relatifs à la Réforme française, négliger un ouvrage important sur Luther. M. LÉON CRISTIANI avait naguère consacré au réformateur un volume qui ne dépassait guère le niveau du

1. *Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie en France*. Paris, Hachette, 1911, in-8°, XII-233 p. Préface de M. Paul Delombre. — *Deuxième série*, ibid., 1912, in-8°, VIII-287 p., 9 gravures. En dehors du directeur, ont collaboré à la publication : MM. E. Guitard, G. Mathieu, Em. Isnard, P. Destray, Chérière.

2. Les travaux de MM. Guitard et Destray sur les vins de Bordeaux et de Bourgogne, le Mémoire (publié par M. Hayem) de Tribert, inspecteur des manufactures à Orléans de 1787 à 1791.

3. M. Chérière enclave dans une étude sur la lutte contre l'incendie sur la Seine une seconde étude sur les ports de Paris.

4. L'affaire Van Robais de 1715-1716 (t. I, p. 97) est déjà dans G. Martin, *Grande industrie*, p. 332. En dehors de F¹², il fallait voir les archives de la Somme, C149. — P. 144, il y a eu d'autres mémoires publiés. Celui de la généralité d'Amiens est publié ici dans les conditions les plus bizarres : on donne d'abord le résumé de Boulainvilliers, puis (pour l'industrie) l'original. La lecture en est très défectueuse, surtout en ce qui concerne les noms propres : le copiste n'a même pas su (p. 162) reconnaître le nom de Van Robais ! — M. Hayem connaît le premier ouvrage de Masson et cite (sans paraître les avoir utilisés) ses *États barbaresques*, mais il ignore sa *Compagnie du corail* et le *Ncintel* de Vandal. P. 224 : *Sallès* n'est autre chose que Salé.

5. *Le régiment des gardes-suisse de France. Les Suisses en Italie (campagne de Marignan)*. Lausanne (*Revue militaire suisse*) et Paris (Berger-Levrault), 1912, in-8°, XVI-224 p. Nombreuses gravures. Préface du colonel Feyler.

6. M. de Vallière, qui est Suisse, ignore le livre capital de Segesser sur Ludwig Pfylfer ; il en est à Zur-Lauben. Il ne connaît pas davantage celui de Kohler, ni celui de Decrue sur Chapeau-Rouge. Aucune des questions administratives ou financières soulevées par l'institution des Suisses n'est même eilleurée.

pamphlet. Il a repris le sujet en savant et, en dépit de l'*Impri-matur* qui le décore, son nouvel ouvrage¹ témoigne d'un réel et sérieux effort vers l'impartialité. Il semble même qu'à force d'étudier son personnage, d'en pénétrer la psychologie, d'en retracer les crises morales et les expériences intimes, M. Cristiani se soit pris pour Luther d'une certaine sympathie. Il a déployé, pour reconstruire ce drame d'âme, toute sa science de théologien, toute sa connaissance de la vie spirituelle. Par son titre : *Du luthéranisme au protestantisme*, il indique nettement la thèse qu'il soutient : Luther part du libre examen pour aboutir à la constitution d'une église d'État; du subjectivisme religieux, il va vers une nouvelle orthodoxie. Thèse assurément vraie dans son ensemble, — c'est celle de Harnack. Mais, à force de la considérer exclusivement, M. Cristiani a trop laissé dans l'ombre les autres parties du sujet; il n'a pas donné leur réelle importance aux antécédents de Luther, ni au milieu, — politique, social, aussi bien que purement intellectuel et moral, — dans lequel évolua le réformateur.

L'histoire de Douai, d'Arras et du pays de l'Alleu, — même au temps de la domination espagnole, — tient d'assez près à celle de la France pour que nous signalions le livre de M. Paul BEUZART². Après une courte étude sur les hérésies de cette région au moyen âge, M. Beuzart retrace la propagation de la Réforme et les luttes des réformés contre un gouvernement persécuteur³. Les nombreuses

1. *Du luthéranisme au protestantisme. Évolution de Luther de 1517 à 1528.* Paris, Bloud, 1911, in-8°, xxi-403 p. Thèse présentée à la Faculté des lettres de Clermont.

2. *Les hérésies pendant le Moyen âge et la Réforme jusqu'à la mort de Philippe II (1598) dans la région de Douai, d'Arras et au pays de l'Alleu.* Paris, H. Champion, 1912, in-8°, xi-576 p., 1 carte. Les pièces occupent les p. 457-553. La lecture du livre est rendue assez pénible par le parti qu'a pris l'auteur, à partir de la Réforme, d'étudier successivement, pour chaque période, les événements dont la châtellenie de Douai, la région d'Arras et le pays de l'Alleu ont été le théâtre. De même pour les pièces.

3. Bibliographie abondante. M. Beuzart cite Pirenne, mais paraît l'avoir peu utilisé, et il ignore Gossart. Sur les Crommelin on aurait pu voir Daullé, *la Réforme à Saint-Quentin*. — M. Beuzart aurait dû consulter le *Pays de Luttreu, histoire, mœurs, institutions*, par J. Depotter. Lille (Giard) et Arras (Baron-Demiautte), 1910, in-8°, 322 p., 18 cartes et grav. C'est une monographie complète de ce petit canton d'entre Flandre et Artois. M. Depotter ignore presque la question religieuse dans ce pays avant 1565 (quelques mentions seulement pour 1533, 1542, 1548, 1563), mais il donne, sur les Wattepatte (p. 43) et les « farses » par eux jouées, plus de détails que Beuzart (p. 191); de même sur l'action répressive de Charles de Bonnières. Ajoutons que les deux ouvrages sont écrits dans des sens diamétralement opposés : M. Beuzart fait l'histoire des « martyrs », M. Depotter est curé-doyen de la Ventic.

pièces qu'il publie sont, en particulier, une contribution à la critique du *Martyrologe* de Crespin, dont la valeur se trouve par là confirmée¹.

De même que M. Lucien Febvre le faisait récemment pour le parlement de Dôle, M. H. PATRY publie les arrêts du parlement de Bordeaux sur le crime d'hérésie². Ses documents vont de 1541 à 1559. Il les a fait précéder d'une étude dont les lecteurs de cette *Revue* ont eu la primeur³, et qui permet de remonter jusqu'au début de la propagation des nouvelles doctrines. Quant aux arrêts eux-mêmes, ils abondent en détails sur la procédure suivie contre les hérétiques, sur les classes sociales dans lesquelles se répandaient les idées suspectes, sur les moyens employés pour les répandre, sur le contenu de ces idées⁴. Nous ne cacherons pas qu'il nous est agréable de voir M. Patry déclarer que ses propres recherches sont l'« éclatante confirmation » des résultats auxquels avait cru arriver le signataire du présent *Bulletin*⁵.

M. Fleury VINDRY poursuit, avec le parlement de Toulouse, sa laborieuse et précieuse enquête sur les parlementaires français au XVI^e siècle⁶.

La ville de Bordeaux, à qui nous devons déjà les *Archives de la jurade*, a confié à M. Pierre HARLÉ⁷ la publication du précieux

1. Détails également sur Berquin. La seigneurie de Berquin est sur les confins de l'Alleeu et non pas, comme on l'écrit souvent, près d'Abbeville.

2. *Les Débuts de la Réforme protestante en Guyenne (1523-1559). Arrêts du parlement*. Bordeaux, Feret, 1912 (les documents sont un tirage à part des *Archives historiques de la Gironde*), in-4°, XLIII-300 p., index. — Gaullieur n'avait que très imparfaitement dépouillé ces arrêts, et seulement jusqu'en 1551.

3. T. CX, p. 290 et suiv. Cette introduction est elle-même précédée d'une préface de M. Camille Jullian, petit chef-d'œuvre de psychologie religieuse, sur la comparaison entre les chrétiens primitifs et les premiers réformés.

4. Notamment p. 65, arrêt du 11 janvier 1550. Je proposerais à M. Patry de lire, à la ligne 5, « ozé », et, à la pénultième, « tous et toutes ».

5. Disons ici, pour être complet, que nous avons publié : 1° *le Traité de Madrid et la cession de la Bourgogne à Charles-Quint, étude sur le sentiment national bourguignon en 1525-1526* (Paris, Aug. Picard, 1912, in-8°, extr. de la *Revue bourguignonne*, analysé dans cette *Revue*, t. CXII, p. 146); 2° le t. III de nos *Sources de l'histoire de France au XVI^e siècle*, consacré aux *Guerres de religion* (Paris, Aug. Picard, 1912, in-8°, signalé dans cette *Revue*, t. CXI, p. 157).

6. *Les Parlementaires français au XVI^e siècle*. T. II (fasc. II) : *Parlement de Toulouse*. Paris, H. Champion, 1912, in-8°, 135-284 p. Addenda et corrigenda des deux tomes parus.

7. *Ville de Bordeaux. Registre du clerc de ville. XVI^e siècle*. Bordeaux, Gounouilhou (t. XLVI des *Archives historiques de la Gironde*, 1912, in-4° XLI-339 p., facs. e t index.

registre où Richard de Pichon, clerc de ville de 1551 à 1603, nota les arrêts et ordonnances qui l'intéressaient, les listes de magistrats, ses souvenirs personnels et ses impressions sur les événements. On y trouvera, dans un certain pêle-mêle¹, bien des renseignements sur la vie économique de Bordeaux (vins, armement, pêche), sur les troubles religieux², sur la façon dont s'installa le pouvoir de Henri IV.

*L'Information du sénéchal de Rennes contre les ligueurs (1589)*³, publiée et commentée par M. F. JOÛON DES LONGRAIS nous donne la peinture minutieuse et fidèle de l'agitation qui suivit en Bretagne le meurtre de Blois et l'entrée de Mercœur. On retiendra surtout les détails sur le soulèvement des « communes ».

Charles X, le « roi de la Ligue », est une figure historique assez pâle. Dans l'étude consciencieuse que lui consacre M. Eugène SAULNIER⁴, il apparaît comme un personnage très faible, tiraillé entre ses sentiments familiaux et son zèle catholique, simple instrument entre les mains des Guise, en attendant de devenir un fantoche dans les prisons de son neveu Henri de Navarre. Le véritable intérêt du livre est de nous faire mieux connaître les rapports des maisons de Bourbon et de Lorraine et la politique ligueuse.

Henri IV a été l'objet de plusieurs publications. La *Revue* a déjà cité le très agréable recueil de lettres ou harangues de M. NOUAILLAC; le tout s'ouvre par une introduction qui donne du Béarnais un portrait ressemblant, encore qu'un peu flatté⁵.

C'est un livre capital que l'histoire de *l'Église réformée de Paris sous Henri IV* par M. Jacques PANNIER⁶. Avec une méthode

1. L'introduction de M. Harlé ne nous renseigne pas suffisamment sur la façon dont le recueil a été composé, sur la date à laquelle le clerc s'est mis au travail (n'est-ce pas en 1577 seulement?).

2. Rien sur le massacre de 1572. — Quoique Pichon exprime rarement ses sentiments personnels, il semble (p. 217-234), dans quelques notes sur la foi, exprimer une certaine sympathie pour les idées des réformés.

3. Rennes, Eug. Prost (extr. des *Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*), 1912, in-8°, 347 p., tables et index.

4. *Le rôle politique du cardinal de Bourbon (Charles X), 1523-1590*. Paris, H. Champion (*Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*, fasc. 193), 1912, in-8°, v-324 p., 1 portrait, 1 fac-similé, index, pièces justificatives. — Voy. le compte-rendu de M. L. Romier dans la *Rev. hist.*, t. CXI, p. 135-136.

5. *Henri IV raconté par lui-même. Choix de lettres et harangues publiées avec une introduction*. Paris, Aug. Picard, 1913, in-12, 391 p. L'introduction a 54 pages. Voy. *Rev. hist.*, t. CXII, p. 403.

6. Sous-titre : *Rapports de l'Église et de l'État. Vie publique et vie privée des protestants. Leur part dans l'histoire de la capitale, le mouvement des idées, les arts, la société, le commerce*. Paris, H. Champion, 1911, in-8°,

très sûre, une documentation patiemment accumulée¹, l'auteur retrace la vie matérielle, — les temples de Grigny, d'Ablon, de Charenton, — et aussi la vie morale de la petite communauté, son rôle dans la vie de la France en ces heures bénies : l'Europe connut alors, grâce à l'Édit, un territoire où le farouche principe *cujus regio, hujus religio* n'était pas absolument une vérité². D'intéressantes figures illustrent cet exposé, une Catherine de Navarre, un Sully, le doux Casaubon, l'ambitieux du Fresne-Canage, du Moulin, Chamier, Samuel Durant, etc. La vie économique, intellectuelle, artistique des huguenots parisiens n'est pas oubliée.

On ne trouvera que des faits connus, présentés sous forme romanesque, dans le livre de M. Ch. MERKI sur *la Marquise de Verneuil*³. L'auteur a su d'ailleurs joindre aux documents publiés quelques documents inédits, puisés à la Bibliothèque nationale.

XVII^e SIÈCLE. — Richelieu, sur lequel nous attendons la suite des études novatrices de M. Rott, continue à recevoir des historiens les hommages qui lui sont dus.

Le tome III de ses *Mémoires*⁴ contient les années 1620-1623, c'est-à-dire la lutte de Luynes et de la reine-mère et les intrigues qui suivirent la mort du connétable.

Dans l'histoire de Richelieu la partie la plus brillante n'est pas la politique financière. Parmi les corps dont il convoitait les richesses, le plus riche était l'Église; et il faut reconnaître qu'en matière de

667 p., 20 fig., 12 cartes et plans. Index des noms de personnes, des noms de lieux et des monuments et rues de Paris.

1. La bibliographie des imprimés modernes pourrait être encore plus au courant.

2. M. Pannier, sur la foi de Sully, fait trop de Henri IV « un prince de la paix », extérieure aussi bien qu'intérieure. Il parle des préliminaires de sa mort sans même faire allusion au principal grief des papistes contre le huguenot converti, la guerre de Clèves.

3. *La Marquise de Verneuil (Henriette de Balzac d'Entragues) et la mort de Henri IV, d'après les mémoires du temps et des documents manuscrits*. Paris, Plon, 1912, in-8°, 397 p., 1 portrait. — L'auteur, qui n'aime guère Henri IV, n'a pu se refuser le facile plaisir de dénoncer « la toute-puissance des idées protestantes, la mainmise du protestantisme en général sur la production historique ». — Le style est assez négligé (p. 59) : « ... Marguerite, qui refusait obstinément le divorce dont devait bénéficier Gabrielle d'Estrées, mais qu'elle accepta, poussée par ses créanciers, lorsqu'elle apprit le projet d'union en Toscane. »

4. Paris, Renouard (Société de l'Histoire de France), 1912, in-8°, 355 p., index. Appendices : notice sur un ms. (Fr. 17542), qui va de 1622 à 1626, copie « d'un manuscrit des *Mémoires*, détruit ou non retrouvé »; liste des documents des archives des Affaires étrangères utilisés pour la rédaction du tome III.

biens du clergé, le cardinal professait « une théologie particulière ». En étudiant la recherche des amortissements, la réduction des rentes, la taxe des aisés, M. Jean Tournyol du Clos¹ ne nous donne pas seulement une indispensable préface au travail de M. Cans, il apporte encore une contribution capitale à l'histoire des origines fiscales de la France. C'est tout un petit drame — le drame du gibier forcé par le chasseur — qui se joue en ce premier volume, consacré à une seule année du grand ministère².

Autant que des affaires publiques, le Cardinal avait le souci de ses affaires privées. En publiant « le compte pour l'année 1639 de la despence de la maison de Mgr le cardinal duc de Richelieu », M. Maximin Deloche³ nous fait connaître un véritable petit État dans l'État, État où la parcimonie — pour ne pas dire l'avarice — le dispute à la splendeur fastueuse. Avant tout Richelieu « veut voir l'emploi de son argent »; mais, dès le temps de sa jeunesse assez gueuse, il rêvait « deux douzaines de plats d'argent, de belle grandeur, comme on les fait », pour « relever fort sa noblesse ». M. Deloche a « relevé la noblesse » de son document par une introduction somptueuse, où sont passés en revue les divers éléments de la « maison » du Cardinal : personnel, musique, bouche, écuries, bâtiments, fournisseurs, voyages, finances. On y trouvera un chapitre sur Mathieu de Morgues, un autre sur la santé du Cardinal, ce perpétuel malade. Vivant au milieu des « seringues et des lancettes », il dicte, à deux heures du matin, à un « secrétaire de nuit » qui cumule ces fonctions avec celles d'infirmier-apothicaire !

M. le vicomte de Noailles complète ses études antérieures sur la guerre de Trente ans par une biographie du maréchal de Guébriant⁴. Histoire du type dit académique⁵.

Quiconque a respiré l'éœurante odeur des hagiographies lira

1. *Richelieu et le clergé de France. La recherche des amortissements d'après les Mémoires de Montchal*. 1^{re} partie : 1639-1640. Paris, Giard et Brière, 1912, in-8°, viii-494 p.

2. Intéressants appendices (p. 445 et suiv.), notamment (p. 465) *la Complainte du laboureur à Mgr le cardinal de Richelieu* (sur la taille et les dianes).

3. *La Maison du cardinal de Richelieu*. Document inédit. Paris, H. Champion, 1912, in-8°, 586 p., index. Le document lui-même occupe les p. 495-556.

4. *Épisodes de la guerre de Trente ans : le maréchal de Guébriant (1602 à 1653)*. Paris, Perrin, 1913, in-8°, ix-552 p., 5 grav., 6 cartes et plans, appendices. L'index est commun aux deux derniers volumes de la série : *Bernard de Saxe-Weimar*, numéroté II, et celui-ci, qui est le troisième. — *Voy. Rev. hist.*, t. CXII, p. 393.

5. Les noms géographiques ne sont pas toujours correctement orthographiés.

avec joie les pages saines et robustes de M. Henri BRÉMOND sur *Sainte Chantal (1572-1641)*. La « sainte » est chez lui une femme, de chair et de sang. « Notre digne mère était ardente... », écrit la mère de Changy. Ardente, et fine aussi, et spirituelle. Dans ce portrait d'une Bourguignonne pur sang, M. Brémond a su mettre, avec toute sa foi et son sens profond des mysticités, sa verve la plus entraînante¹.

On connaissait déjà la tragique et peu ragoûtante histoire du « sorcier » Louis Gaufridy et de sa « victime » Madeleine de Demandotx. Mais M. Jean LORÉDAN² a le mérite d'en donner une documentation toute nouvelle, puisée tout entière dans les archives judiciaires³. On revit jour par jour cet effrayant procès, illustre monument de la sottise et de la méchanceté humaines, et on emporte cette conviction que le sabbat, le culte démoniaque, etc., étaient des phénomènes presque purement subjectifs, nés de l'imagination malade des juges, des théologiens et des accusés eux-mêmes.

Les historiens trouveront à glaner dans le *Chapelain* de M. Georges COLLAS⁴. Non point parce que l'auteur de la *Pucelle* faillit être deux fois secrétaire d'ambassade (la seconde fois c'était au congrès de Münster) et deux fois précepteur d'un dauphin, mais surtout parce qu'il fut un serviteur de Colbert et que celui-ci le chargea d'organiser le système des gratifications aux gens de lettres. Quelques-uns de ces « gens de lettres », comme Coringius, sont des pamphlétaires à gages, payés pour défendre les « droits de la reine » — et ceux du roi.

Parmi les correspondants de Chapelain figure Godeau. Reprenant un sujet assez maladroitement traité par M. Cognet, M. Georges DOUBLET nous apporte un premier volume sur la jeunesse du personnage et sur son rôle pendant la période où le « nain de Julie » administrait uniquement le plus petit évêché de France, celui de Grasse⁵. Mais, durant la grande lutte de Richelieu contre l'Espagne, Grasse était frontière de Savoie, et les îles de Lérins pouvaient four-

1. Paris, J. Gabalda, 1912, in-12 (*les Saints*), viii-243 p. — P. 4, imprécisions chronologiques sur l'histoire du parlement de Flavigny.

2. *Un grand procès de sorcellerie au XVII^e siècle. L'abbé Gaufridy et Madeleine de Demandotx (1600-1670), d'après des documents inédits*. Paris, Perrin, 1912, in-8°, xiv-436 p., 9 grav., 2 facs.

3. Ou plutôt dans des copies recueillies par ce grand curieux qu'était le président Bouhier.

4. *Un poète protecteur des lettres au XVII^e siècle : Jean Chapelain (1595-1674)*. Étude historique et littéraire d'après des documents inédits. Paris, Perrin, 1912, in-8°, ix-525 p., 1 portrait.

5. Godeau, *évêque de Grasse et de Vence (1605-1672)*. 1^{re} partie : *Jeunesse*

nir à nos ennemis une base navale¹. De là l'intérêt historique du travail de M. Doublet.

Liselotte occupera longtemps encore les historiens — français et surtout allemands. M. Michael Strich apporte de précieuses contributions au *Liselotten-Kultus*². Il combat, avec d'assez bonnes raisons³, la théorie d'Arvède Barine, à savoir que la « grosse Allemande » aurait été amoureuse de son royal beau-frère et que, dans les ordures qu'elle déverse sur la « vieille guenippe », il faudrait voir les fureurs d'une Hermione mangeuse de saucisses⁴.

Il est regrettable que M. Charles Bost, avant d'écrire *Les prédicants protestants des Cévennes et du Bas-Languedoc (1684-1708)*⁵ n'ait pas entrepris de recherches aux archives de la Guerre et dans la si opulente série TT des Archives nationales. Il a, au reste, tiré un excellent parti des archives de l'Hérault et des Papiers Court. Jour par jour, il suit chacun des prédicants à travers les *mas* et les *baumes*, se passionne pour leurs tragiques aventures, pour l'extraordinaire ténacité de ce peuple qui renait à chaque instant, d'agonie en agonie, et qui inspire à Bâville plus de surprise encore que de colère. Le persécuteur croit en avoir fini, lorsqu'on lui annonce des assemblées de 1,200 personnes! Après les ministres viennent les libres prédicants, après eux les prophètes, malgré les armées du roi, les supplices, les guet-apens, au milieu des apostasies et des dénonciations. Tout cela se passe sous les yeux des milices royales, parfois au cœur des villes, parfois en plein jour, avec une audace stupéfiante.

M. Bost ne cache pas sa sympathie pour ces victimes du grand Roi.

de Godeau et son épiscopat à Grasse de 1636 à 1639. Paris, Aug. Picard, 1911, in-8°, viii-222 p.

1. Il faut voir comment sous Louis XIII on procédait à un inventaire, *manu militari*, et comment le Roi très chrétien remplaçait une communauté, suspecte de sympathies espagnoles, par une autre.

2. *Liselotte und Ludwig XIV.* Munich et Berlin, Oldenbourg (t. XXV de la *Historische Bibliothek*, in-8°, 154 p., 1 facs.).

3. Mais assez lourdement. Arvède Barine, en fantaisiste, parlait d'un sentiment inconscient, une sorte d'« amitié amoureuse », faite d'admiration et de reconnaissance. M. Strich parle sérieusement d'un amour coupable. Entre Arvède Barine et Gazeau de Vantibault, il y a plus qu'une nuance.

4. M. Strich publie une très curieuse justification adressée au roi par Madame lors de sa disgrâce de mai 1685. P. 64, l. 7 : « qu'on dit », lisez : « qu'on ait ».

5. Paris, H. Champion, 1912, 2 vol. in-8°, xx-472 p., 8 pl. et une carte (1684-févr. 1692), et 665 p. et 14 pl. (févr. 1692-sept. 1700; *l'Église du Désert*). Préface de M. P. Foubrune-Berbinau. Trois tables alphabétiques. Nombreux appendices et pièces.

Il a même une certaine tendresse pour les violents qui voulurent ravir le royaume du ciel. A Brousson, l'homme bien élevé, courtois, le chef de parti qui ne connut qu'une heure d'égarément, il est tenté de préférer Vivent, l'âpre et rude montagnard, le juge d'Israël, tempérament de contrebandier apocalyptique. A cette disposition d'esprit nous gagnons de ne pas voir se dérouler sous nos yeux une fade série de pieuses images. L'auteur ne dissimule ni les virulences et les cruautés de ses héros, ni leurs faiblesses, ni leur caractère « séditionnel » — pour parler comme les intendants — ni leurs appels à l'étranger, au duc de Savoie, à Guillaume, nouveau Cyrus.

Par là même apparaît l'importance de cet épisode dans l'histoire générale. De ses propres mains, Louis XIV a donné à la Ligue d'Augsbourg des alliés au cœur des Cévennes (comme aussi dans les Alpes). Perpétuel danger, et qui eût été pire, sans la naïveté des rebelles. Chez eux un certain loyalisme se combine avec ces recours à l'étranger; pas un instant il ne leur vient à la pensée que les princes puissent se faire payer leur concours; ils croient que la simple menace suffira pour obtenir de Louis XIV le rétablissement de l'Édit, et que Guillaume se contentera de la gloire d'avoir sauvé le peuple de Dieu. C'est pourquoi l'immense déception de 1698 déterminera chez ces malheureux une épouvantable crise d'hystérie religieuse¹.

XVIII^e SIÈCLE. — Sur les traces de M. Émile Bourgeois, qui avait étudié le secret du Régent, M. Jean DURENG essaie de démêler le secret de M. le Duc². Disons plutôt « les secrets », car il est malaisé d'y découvrir un dessein bien net. La politique de « ce prince inhabile et malchanceux » a cependant pour pivot, comme celle de Dubois, l'alliance avec l'Angleterre. Ainsi s'explique que M. Dureng ait fait de très patientes recherches (en dehors de celles qu'il a menées à Paris) dans les archives anglaises, et qu'il ait donné comme cadre à son travail l'histoire des relations du duc de Bourbon et de l'Angleterre. Mais très souvent le tableau dépasse le cadre puisque le duc mène, contre ses rivaux les d'Orléans, des négociations singulières avec l'Espagne, aussi avec l'Autriche, et qu'il est entraîné, en somme, dans la chute de Ripperda. Politique pétrie de contra-

1. Il serait facile d'identifier les noms de lieux (p. 501) du fameux *Projet pour pénétrer en France*. « La Tour Boby », lire : « la Tour [Torre Pellice], Bobbio » (la forme Boby encore usitée au XVIII^e siècle). « Mirbourg » est le fort de Mirabouc. « Les Prals », lire « le Prà ». La route décrite est celle du col de la Croix.

2. *Le Duc de Bourbon et l'Angleterre (1723-1726)*. Paris, Hachette, 1911, in-8°, 548 p., index.

dictions, qui s'écartait de la stricte fidélité au pacte d'Utrecht et qui pourtant, malgré les tractations avec l'Autriche, conservait « le culte des traités de Westphalie ». L'exposé de M. Dureng est solide, un peu embrouillé en raison de la quantité de choses qu'il a voulu y faire entrer¹. C'est, à propos de l'alliance franco-anglaise, toute une histoire de la politique française durant trois ans.

« De sages conseillers » avaient représenté à M. P. GAGNOL la difficulté de l'œuvre qu'il avait entreprise : étudier *la Dîme ecclésiastique en France au XVIII^e siècle*². Préoccupé surtout d'écrire un plaidoyer *pro decima*, M. Gagnol n'a pas su dégager les caractères spéciaux que cette institution pouvait avoir revêtus au XVIII^e siècle³. Il déclare lui-même qu'il n'est point juriste, ce qui n'est pas sans inconvénients en un pareil sujet. Malgré le labeur déployé par M. Gagnol⁴, on se reportera donc de préférence au travail récent de M. H. Marion⁵.

L'infatigable travailleur qu'est M. Jean LOUTCHISKY reprend d'une façon systématique ses études sur la propriété paysanne⁶; il la décrit spécialement en Limousin, avec des comparaisons qui portent surtout sur le Laonnais et la Basse-Normandie; il est vrai que ses recherches antérieures lui permettent de généraliser. Dans un examen critique, il met en lumière la valeur des sources dont il s'est servi, rôles des vingtièmes et de la taille tarifée, « palpes » ou cadastres. Tout le monde ne sera pas d'accord avec lui, ni sur la confiance absolue qu'il témoigne à ces sources, ni sur le mépris où il tient toutes les autres. Sur le fond des choses, M. Loutchisky ne doit pas se plaindre que ses premiers travaux sur la question aient suscité des polémiques; elles l'ont amené à serrer de plus près la réalité, à pénétrer plus exactement la composition des divers groupes de la population paysanne⁷. Mais comment, avec le développement de l'indus-

1. Un certain abus des « portraits ». — P. 89 : « Madame Tancin », sans avertir qu'il s'agit de la célèbre intrigante de Tencin.

2. Paris, J. de Gigord, 1911, in-8°, 435 p.

3. M. Gagnol commence à Jésus, et ses premiers chapitres sont encombrés de généralités.

4. L'auteur a beaucoup lu et entendu. Mais était-il utile de nous donner la cote à la Bibliothèque nationale de l'*Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée* et de nous faire savoir que le d'Achery occupa le casier C?

5. M. Viard, qui a étudié la dime au moyen âge, va s'attaquer aux XVI^e et XVII^e siècles, ce qui lui permettra de rejoindre M. Marion.

6. *La propriété paysanne en France à la veille de la Révolution (principalement en Limousin)*. Paris, H. Champion (Bibliothèque de la Révolution et de l'Empire, nouvelle série, t. II), 1912, in-8°, 295 p. Nombreux tableaux.

7. Voy. p. 48, 55, 58-60, 94.

trie rurale, établir une distinction nette entre les « laboureurs », les « artisans » et les « occupés d'industrie » ? Ces paysans de la Haute-Normandie, qui ont été décrits par M. Sion, n'étaient-ils pas des artisans d'hiver et des laboureurs d'été ? Le phénomène est moins général et moins important dans une région surtout agricole comme le Limousin. M. Loutchisky, bien avant la Révolution, y note, comme en d'autres provinces, d'abord une grande extension de la propriété paysanne et, d'autre part, l'accroissement de cette propriété entre les mains d'un nombre restreint de « laboureurs », qui formeront pour une notable partie la « bourgeoisie » du XIX^e siècle.

M. François VERMALE a donné un pendant aux études de MM. Henri Sée et Marcel Marion sur les classes rurales en exposant la situation de celles de la Savoie — non pas tout le duché, mais la province de ce nom — au XVIII^e siècle¹. Travail intéressant, qui eût gagné à être plus original², et qui dépasse souvent ses limites pour devenir un tableau de l'administration des rois de Sardaigne. Le travail antérieur de M. Bruchet sur l'*Abolition des droits seigneuriaux*³ enlève à celui-ci une part de son intérêt. Retenons, dans l'ordre d'idées représenté par M. Loutchisky, que la superficie de la propriété paysanne est presque égale au total de la propriété détenue par les non paysans ; mais, pour éviter l'exercice de mainmorte, cette propriété reste dans l'indivision. L'indivision familiale coexiste, au reste, avec un extrême morcellement.

La querelle des toiles peintes — ce point critique de la lutte entre l'économie réglementaire et l'économie libérale — a trouvé en M. Edgard DEPITRE⁴ un historien averti⁵ et judicieux. Il distingue fort bien les deux problèmes, celui de l'importation des toiles peintes des Indes, celui de la fabrication des toiles imprimées et « teintes à la réserve ». Si l'on ne peut accepter toutes les conjectures de l'auteur⁶, on doit le louer d'avoir montré comment les faits se trou-

1. *Les Classes rurales en Savoie au XVIII^e siècle*. Paris, E. Leroux (Bibliothèque d'histoire révolutionnaire, t. I), 1911, in-8°, 337 p. L'appendice n'est pas broché. A cet appendice, p. 331, lire *accenser* et non *ascenser*; *consalter* ne veut pas dire *compter*.

2. Pages entières faites de citations d'auteurs modernes.

3. Oublié dans la bibliographie et mentionné seulement aux addenda.

4. *La Toile peinte en France au XVII^e et au XVIII^e siècle. Industrie, commerce, prohibitions*. Paris, Marcel Rivière et C^{ie} (Bibl. d'hist. économique), 1912, in-8°, xvii-271 p., 4 grav., dont une en couleurs.

5. On regrettera cependant que M. Depitre n'ait pas consulté les archives des Colonies. Je crois qu'il aurait également dû puiser dans les factums. Il ne cite ni du Fresne de Francheville ni Weber.

6. Du moins celle-ci : la prohibition de l'impression aurait été, dans la pen-

vèrent plus forts que les doctrines et les règlements. Cette histoire, qu'il a conduite jusqu'au traité de 1786, est un épisode de la Révolution industrielle.

M. Henri CARRÉ nous donne le livre qu'il nous devait sur *la Fin des parlements (1788-1790)*¹. C'est une étude magistrale sur l'institution, sur son caractère oligarchique, sur la rapidité avec laquelle les parlementaires, révolutionnaires avant l'heure, quand la royauté montrait des velléités centralisatrices et réformatrices, se réveillèrent contre-révolutionnaires quand ils virent la Révolution reprendre à son compte le programme de l'Ancien régime. La thèse de M. Carré rejoint ainsi celle de M. Glagau dans *la Chute de l'absolutisme*. Les parlements voulaient détruire les abus, à l'exclusion de ceux dont ils vivaient.

Quoique la duchesse d'Aiguillon ait été la vertueuse épouse d'un grand seigneur peu fidèle, c'est peut-être beaucoup pour elle qu'un in-8°. Aussi, MM. Paul D'ESTRÈES et Albert CALLET ont-ils été obligés de grossir leur volume avec des documents qui en font un complément à l'histoire de l'affaire de Bretagne (côté antichalotiste), du triumvirat et de l'avènement de la Du Barry, et aussi de ce que l'on peut appeler l'avènement de Marie-Antoinette².

Les *Annales politiques* de l'abbé de Saint-Pierre, qui vont de 1658 à 1740, ne sont pas un chef-d'œuvre : elles n'ont rien de personnel, sauf les quelques idées fixes de l'auteur. « S'il était bien placé pour voir, le lecteur ne s'en aperçoit guère... Il eût pu écrire des mémoires pleins d'intérêt... On s'étonne ... de voir si brièvement exposés certains événements très importants... Il y avait [sur le *Système*] pour un économiste et pour un moraliste comme l'abbé de Saint-Pierre des pages enflammées à écrire... » Bref, dans l'introduction qu'il leur consacre, le nouvel éditeur, M. Joseph DROUET, montre excellemment tout ce que les *Annales* auraient pu être, — et ne sont pas³.

sée de Louvois, un moyen de masquer les résultats économiques de la Révolution.

1. Paris, Hachette, 1912, in-8°, xxi-382 p. Il faudrait pouvoir louer ici la documentation, prise en grande partie dans les archives des parlements. Glagau manque à la bibliographie.

2. *Une grande dame de la cour de Louis XV. La duchesse d'Aiguillon (1726-1756), d'après des documents inédits*. Préface de F. Funck-Brentano. Paris, Émile-Paul, 1912, in-8°, vi-432 p., index, figures. La documentation est en partie fournie par les lettres de la duchesse (archives du marquis de Chabrilan).

3. Paris, Champion, 1912, in-8°, xxxvi-399 p. L'édition est faite d'après celle de 1757, avec variantes tirées des mss. et des autres éditions. L'annotation est soignée. C'est peut-être beaucoup d'honneur.

Dans un autre volume, M. Drouet peint en pied l'« apothicaire de l'Europe »¹. Sachons-lui gré de ne l'avoir pas grossi outre mesure et de n'avoir pas cherché à nous faire voir un génie dans ce phraseur ennuyeux, qui fourmilla d'idées neuves, — en politique, en économie, en pédagogie, — et qui inventa le *trémousoir*².

M. André MARTIN-DECAEN, dans un sentiment de douce piété pour sa petite patrie, Ermenonville, a voulu décrire le dernier asile de Jean-Jacques et rappeler le souvenir du dernier bienfaiteur du philosophe et du propagateur des « jardins anglais », le marquis de Girardin. Il ajoute à la littérature « rousseauiste » quelques documents précieux³.

M. Francis Brown BARTON examine une des manifestations les plus curieuses de l'anglomanie française du XVIII^e siècle, à savoir l'extraordinaire enthousiasme excité par la personne et les œuvres de Sterne⁴. Parmi les imitateurs de ces dernières figurent Diderot et Joseph de Maistre.

Le comte de Cagliostro est une des plus étranges apparitions de ce « siècle des lumières » qui fut aussi témoin d'un retour offensif de l'occultisme. Mais comment juger le livre où le D^r Marc HAVEN⁵ vante les mérites du « grand Cophte », du « maître inconnu », le défend contre ses calomnieurs, retrace les persécutions dont il fut victime? Comme toute hagiographie, celle-ci échappe à la critique⁶.

1. *L'Abbé de Saint-Pierre. L'homme et l'œuvre*. Paris, Champion, 1912, in-8°, 357 p., 1 portrait, pièces justificatives et index. — Le P. H. D. C. de la p. 109 est Paul Hay du Chastelet. — Ne pas écrire, p. 115 : « Emeric Cruce dans le *Nouveau Cynée* en 1623 et quelques années auparavant... Sully », mais « une dizaine d'années après ». — P. 265, pour Frédéric I^{er}, lisez : *Frédéric-Guillaume I^{er}*.

2. Il n'avait paru aucune étude sérieuse depuis celle de Goumy. M. Drouet a eu la patience de lire beaucoup de Saint-Pierre inédit.

3. *Le Dernier ami de J.-J. Rousseau : le marquis René de Girardin (1735-1808), d'après des documents inédits*. Préface d'André Hallays. Paris, Perrin et C^{ie}, 1912, in-8°, xv-250 p., 12 grav.

4. *Étude sur l'influence de Laurence Sterne en France au XVIII^e siècle*. Paris, Hachette, 1911, in-8°, II-161 p.

5. *Le Maître inconnu : Cagliostro. Étude historique et critique sur la haute magie*. Paris, Dorbon aîné, s. d., in-8°, 330 p., 18 grav.

6. Quelques citations éclaireront le lecteur sur l'esprit dans lequel est écrit le livre. P. 196 (affaire du Collier) : « A l'heure où Desbruguières, au nom du Roi, porta la main sur Cagliostro, à l'heure où les portes du cachot se refermèrent sur l'être de lumière, le génie de la France quitta Versailles et les fondations de la Bastille tremblèrent : le cliché (*sic*) de la Révolution venait de passer... » — P. 265 : « Ainsi mourut le divin Cagliostro, l'être de lumière et de bonté, jeté en proie à la louve romaine... » — L'auteur donne une très copieuse bibliographie de Cagliostro : elle ne compte pas moins de 215 numéros!

Sur un seul point l'auteur aura tout le monde avec lui, c'est quand il décrit les trop réelles tortures que Rome infligea au malheureux — charlatan ou illuminé.

HISTOIRE LOCALE. — La Basse-Marche est un plateau granitique — extrémité occidentale du Limousin — enclavé entre le Poitou, la Saintonge et le Berry. Dans sa monographie, M. Raoul MORTIER¹ dégage les caractères particuliers de ce petit pays, d'agriculture rude, d'industrie peu développée, de communications difficiles; il en décrit l'organisation administrative, les mœurs, le folklore, etc.; il en retrace, avec une simplicité de bon aloi, l'histoire.

C'est un travail du même genre que nous eût donné M. Gabriel ESQUER pour la Haute-Auvergne, s'il n'avait quitté ce pays². Il a dû se borner à nous communiquer ses fiches, c'est-à-dire les observations des contrôleurs du dixième et du vingtième (1741-1787) et des extraits de procès-verbaux des assemblées d'élections (1787-1788). Il y a là une mine de renseignements économiques³.

On ne verra vraiment clair dans l'histoire de la Réforme française que lorsque se seront multipliées les bonnes monographies locales. Celle de M. Henry LEHR sur les églises du département d'Eure-et-Loir est riche de renseignements⁴. Mieux exercé à la critique des sources, plus familier avec l'histoire du xvi^e siècle⁵, M. Lehr nous eût exposé avec plus de précision les débuts de la Réforme dans le

1. *La Sénéchaussée de la Basse-Marche. Contribution à l'étude de la géographie de l'ancienne France*. Paris, Hachette, 1912, in-8°, xix-271 p., 1 carte, 8 fig. Thèse pour le doctorat d'Université (Clermont). L'auteur est professeur à l'École nationale professionnelle de Vierzon.

2. *La Haute-Auvergne à la fin de l'Ancien régime (notes de géographie économique)*. Paris, H. Champion, 1911, in-8°, xii-307 p.

3. Les observations sur le commerce (voy. p. 3 sur Saint-Flour), l'émigration, les pâtures, les seigneuries sont intéressantes.

4. *La Réforme et les Églises réformées dans le département actuel d'Eure-et-Loir (1523-1911)*. Chartres (Ed. Garnier) et Paris (Fischbacher), 1912, in-8°, vi-578 p., 24 grav. et 1 carte. Malgré les raisons données par l'auteur, le cadre départemental ne nous paraît pas très heureux. — M. Lehr a eu soin de nous donner une carte sur laquelle figurent les églises; c'est un travail qui devrait être fait pour toutes les régions.

5. L'auteur ne dit pas un mot sur ses sources. Il utilise largement Souchet, mais c'est par hasard que, p. 9, il parle de lui comme ayant « vécu au xvii^e siècle ». Voilà qui enlève toute valeur spéciale et locale à la citation de la p. 4, où Souchet a très évidemment copié Florimond de Raemond. De même les notes de Roullier (p. 11) sont de 1830 : où et comment Roullier les avait-il prises? — M. Lehr utilise la série TT des Archives nationales, mais sans nous dire ce qu'il y a trouvé. — P. 9, une phrase semble indiquer que les archives du tribunal de Chartres sont, comme beaucoup d'autres archives judiciaires, scandaleusement inaccessibles.

pays chartrain et le Perche¹. C'est surtout sur le lendemain de la Révocation, — et aussi sur le Réveil, — qu'il nous apporte du nouveau.

Le tome II de l'*Histoire de Chevron* de M. Joseph GARIN nous donne le tableau religieux, moral, administratif et économique d'une petite paroisse savoisienne du XI^e siècle à la Révolution².

H. HAUSER.

ANTIQUITÉS LATINES.

PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

I. LIVRES GÉNÉRAUX. — Personne n'était mieux qualifié que M. H. BLÜMNER³ pour écrire dans la collection Iwan von Müller des manuels d'antiquité classique une nouvelle édition des *Antiquités privées des Romains*, destinée à remplacer le livre vieilli et incomplet de Voigt. Le travail a été fait de main de maître. Il a naturellement beaucoup emprunté et renvoie souvent du reste au manuel de Marquardt, mais il a utilisé de plus toutes les découvertes nouvelles de l'épigraphie, de l'archéologie, tous les travaux les plus récents, livres et dictionnaires, en particulier ceux de Daremberg-Saglio, de Pauly-Wissowa; quatre-vingt-six reproductions bien choisies illustrent le texte. La première partie expose les éléments essentiels de la vie, en sept chapitres : la maison de ville, pour laquelle Pompéi a fourni un large apport nouveau; la maison de campagne et les jardins, chapitre pour lequel l'auteur aurait pu utiliser plus de travaux sur les villas provinciales, notamment en Gaule;

1. La « duchesse de Chartres » des p. 37-44 et 118 n'est autre que Renée de France, duchesse de Ferrare (l'index ne donne pas Renée et, v^o *Chartres* (*duchesse de*), ne renvoie pas à la p. 118, quoique, p. 44, soit cité un acte de Renée). Le fait que la duchesse de Chartres était une princesse réformée et qu'elle résidait à Montargis ne devait-il pas être relevé par M. Lehr? — Signa- lons, p. 44, une faute de lecture : « par Madame Chesneau », d'où M. Lehr part à la recherche de cette dame Chesneau. Il fallait lire tout simplement : « Par Madame : CHESNEAU ». — Rien sur le séjour à Chartres de Henri III.

2. *En Savoie. Une paroisse et une communauté rurales avant la Révolution. Histoire de Chevron. T. II : les Communiers avant 1792*. Paris, H. Champion, 1912, in-16, x-556 p. Nombreuses gravures.

3. Hugo Blümner, *Die römischen Privataltertümer* (*Handbuch der kl. Altertumswissenschaft*, herausgegeben von Dr. Iwan von Müller, IV, 2, 2). Munich, Beck, 1911, gr. in-8°, ix-677 p., avec 86 grav.

la décoration intérieure de la maison avec le chauffage; le mobilier; la nourriture, avec une étude sur les producteurs et les marchands; l'habillement, la chaussure et la coiffure; les esclaves. La deuxième partie est consacrée à la vie, en huit chapitres: la naissance et l'enfance; l'éducation et l'enseignement, y compris les écoles des rhéteurs et les universités fondées par les empereurs; les femmes et le mariage, avec le divorce et des développements sur la conduite et le rôle de la femme, sur les courtisanes, à côté desquelles on aurait dû parler du concubinat de l'époque impériale; les repas et les réunions mondaines, avec la vaisselle des repas et les jeux de société; les bains, les soins corporels et les exercices physiques; les déplacements et les voyages: rues, routes, moyens de transport et de locomotion, auberges et hôtelleries, lettres et correspondances, écriture; les médecins, les remèdes, la mort, les funérailles et les tombeaux. L'histoire des principaux métiers constitue la troisième partie, en quatre chapitres: la chasse et la pêche; l'agriculture, avec une excellente esquisse de l'histoire de la propriété foncière; les métiers, les corporations, les professions libérales et autres; le commerce et la banque, avec un développement spécial sur la fabrication et le commerce des livres. Ce manuel est excellent de tous points.

M. J. WILLEMS¹ a publié la septième édition du *Droit public romain* de P. Willems. Il a gardé en général le texte ancien, en modifiant cependant quelques parties, par exemple celles qui ont trait aux *judicia privata*, et en supprimant les chapitres relatifs au droit privé; il a tenu compte de tous les travaux récents importants et mis très soigneusement à jour la bibliographie. Cet excellent manuel, plus court, plus maniable que celui de Marquardt-Mommsen, rendra les plus grands services.

II. HISTOIRE GÉNÉRALE. — Un nouveau volume de la seconde édition de l'*Histoire de Rome* de DRUMANN², revue par Groebe, renferme l'histoire des familles *Pomponii*, *Porcii*, *Tullii*. M. Groebe revise et enrichit l'ancien texte avec son exactitude et son érudition habituelles. La biographie de T. Pomponius Atticus renferme de nombreuses additions sur ses œuvres historiques. Celle de Caton le Censeur a reçu beaucoup de corrections sur les dates de son tribunat militaire, de sa questure de Sicile, sur les procès des Scipions. Dans les *Tullii*, la vie de Cicéron est menée jusqu'au discours pour Sextus Roscius d'Amérique.

1. P. Willems, *le Droit public romain*, 7^e éd., publ. par J. Willems. Louvain, Peeters, 1910, in-8°, LII-682 p.

2. Drumann, *Geschichte Roms*, 2^e éd., revue par Groebe, V, I (*Pomponii, Porcii, Tullii*). Leipzig, Borntraeger, 1912, in-8°, 256 p.

Dans un volume de l'intéressante collection *Civilisation du temps présent* consacré à l'*État et la société des Grecs et des Romains*¹, NIESE, trop tôt enlevé à la science, a écrit la partie romaine (p. 202-262); après une excellente introduction sur les conditions géographiques et les influences primitives, notamment l'influence grecque, qui ont agi sur Rome, elle condense en trois parties et huit chapitres substantiels l'histoire de la République et de l'Empire jusqu'aux invasions et montre dans la conclusion l'action de Rome en Orient et en Occident pour les nationalités, les langues, le droit et la religion.

Dans le n° 368² de cette charmante collection *Nature et intelligence*, qui résume sous une forme concise et attrayante tant de travaux et de connaissances, M. J. KROMAYER a exposé la *Lutte de Rome pour la domination du monde* en cherchant surtout comment Rome avait pu fonder son empire aussi rapidement, sans hommes de génie jusqu'à César; il décrit la condition politique du bassin oriental de la Méditerranée, caractérisée par l'équilibre et la faiblesse des trois grands États, Égypte, Syrie et Macédoine, par l'antagonisme des villes grecques et de la Macédoine; la situation de l'autre bassin de la Méditerranée, l'attrait invincible exercé par l'Orient sur l'Italie, encore relativement sauvage et arriérée; la fatalité de la lutte entre Rome et Carthage qui a constitué en Espagne une armée de métier; les éléments en présence, la force morale de Rome et ses ressources militaires, le génie d'Annibal, son plan qui ne fut pas de détruire, mais simplement d'affaiblir Rome, les chances qu'avait son offensive; les traits caractéristiques de la deuxième guerre punique, la conquête de l'Orient, conséquence fatale de la chute de Carthage. Cette rapide synthèse est riche d'idées justes et originales et l'on reconnaît ici la compétence particulière de M. Kromayer pour l'histoire militaire.

Encore un travail sur *le Passage des Alpes par Annibal*; il y a naturellement du pour et du contre dans les hypothèses bien soutenues de M. Spenser WILKINSON³ qui met le passage du Rhône au-dessus de Fourques, l'*insula* entre la Sorgues et le Rhône, le premier obstacle au Bec-de-l'Échaillon, le deuxième devant Saint-Michel au rocher de la Porte, la marche d'Annibal par la rive gauche

1. *Kultur der Gegenwart* : Niese, *Staat und Gesellschaft der Griechen und Römer*. Leipzig, Teubner, 1910, in-8°, vi-280 p.

2. *Aus Natur und Geisteswelt*, n° 368 : J. Kromayer, *Roms Kampf um die Weltherrschaft*. Leipzig, Teubner, 1912, in-12, iv-74 p. et 4 cartes.

3. Spenser Wilkinson, *Hannibal's march through the Alps*. Oxford, Clarendon Press, 1911, gr. in-8°, 48 p., 2 dessins et 4 cartes.

du Rhône jusqu'à l'Isère, par l'Isère jusqu'à Pontcharra, puis par la vallée de l'Arc et le col du Clapier, et qui décompose le récit de Tite-Live en trois morceaux, deux d'origine étrangère (31, 1-8, 31, 9-12, et 32, 6-7), le morceau intermédiaire de Tite-Live lui-même.

Après les travaux insuffisants de Bardey, de Paape, de Niccolini et la critique trop négative de F. von der Mühl, M. ROBINSON revise, en la résumant à la fin dans un tableau chronologique, l'histoire des troubles de *Marius, Saturninus et Glaucia*¹. L'étude des sources, de tendances aristocratiques et défavorables à Marius, montre d'abord que, si mal connue que soit cette période, on peut cependant utiliser beaucoup de détails, surtout de Plutarque. Le second chapitre met en relief l'importance des procès politiques, surtout de celui de Caepio, placé en 105 et distingué de l'enquête sur les trésors de Toulouse de 103; la place énorme que va tenir la question des vétérans; le rôle prépondérant de Glaucia; les hésitations, les ambiguïtés, les lacunes de la politique et du caractère de Marius, à la fois orgueilleux et timide, au fond partisan de l'ordre. Dans le troisième chapitre sur les lois de Saturninus, l'auteur place la loi sur le blé en 103, refuse, contre Mommsen, d'attribuer à la loi de majesté une enquête contre les généraux de la guerre cimbrique, identifie la loi sur les colonies et le texte de Bantia. Dans les trois derniers chapitres, il essaie de prouver que la clause du serment n'était pas dirigée spécialement contre Metellus et démontre le caractère révolutionnaire, déjà césarien, du mouvement populaire, l'importance historique de Saturninus. Ce travail fin et soigneux apporte quelques résultats nouveaux; plusieurs restent douteux, ainsi le choix de Posidonius comme la source commune d'Appien et de Plutarque, l'identification d'une loi de Saturninus et de la loi de Bantia.

Le travail de M. E.-G. SIBLER, *Jules César, sa vie d'après les sources*, quoique revu et augmenté, n'a pas gagné grand'chose à la traduction de l'anglais en allemand². Il y a toujours les lacunes graves que nous avons déjà signalées, par exemple sur les rapports de César avec Catilina, sur la chronologie de sa législation. La bibliographie ignore encore Ferrero et Jullian.

C'est une apologie, une réhabilitation de Livie qu'a tentée M. H. WILLRICH³ dans un travail plus complet que ceux de Stahr

1. Fr.-Walter Robinson, *Marius, Saturninus und Glaucia; Beiträge zur Geschichte der Jahre 106-100 v. Chr.* Bonn, Marcus et Weber, 1912, in-8°, 134 p.

2. E.-G. Sibler, *Julius Caesar, sein Leben nach den Quellen.* Leipzig-Berlin, Teubner, 1912, in-8°, 274 p.

3. Hugo Willrich, *Livia.* Leipzig-Berlin-Vienne, Teubner, in-8°, 79 p., avec une grav.

et d'Aschbach, plus équitable que les pages de Gardthausen, qui n'apporte pas et ne pouvait guère apporter de faits nouveaux, mais qui réunit, présente, critique agréablement et adroitement tous nos renseignements. C'est surtout la tradition défavorable à Livie qui nous est parvenue, en particulier dans Tacite. M. Willrich la combat et nous montre Livie dans sa famille, puis impératrice, son rôle, ses honneurs, son culte sous Auguste et sous Tibère, ses rapports avec les princes et princesses d'Orient, l'administration de sa fortune. M. Willrich, qui va peut-être trop loin dans l'éloge, nous paraît cependant avoir gagné son procès. C'est par inadvertance qu'il attribue (p. 11) au monument d'Ancyre une assertion qui n'y est pas. Il nous donne la reproduction d'un beau buste de Livie.

Des sept études de M. C. PASCAL sur les *Épicuriens et les mystiques*¹, deux intéressent l'antiquité romaine, une défense de Mécène contre Sénèque et une étude sur la société romaine d'après Pétrone. — Dans une brochure sur *Un prétendu voyage d'Hadrien et la conjuration des consulaires en 118*², M. G.-A. ALFERO rejette avec raison l'application qu'a faite von Premerstein d'un texte de Polémon à un voyage d'Hadrien en Asie Mineure et à la conjuration des consulaires. Il y voit plutôt avec une certaine vraisemblance le voyage de 123-124 et croit les consulaires innocents et victimes de la jalousie de l'empereur.

Dans ses *Recherches de sources pour les vies d'Héliogabale et de Sévère Alexandre (Scriptores Historiae Augustae)*, M. K. HÖNN³ apporte une importante et remarquable contribution à la critique des vies de ces deux empereurs dans l'Histoire Auguste, principalement à celle de Sévère Alexandre. Après une analyse des Vies de Diaduménien et de Macrin, la première dépourvue de toute valeur, la seconde tirée principalement de la Chronique impériale et d'Hérodien, M. Hönn annonce immédiatement ses conclusions beaucoup plus radicales que les nôtres et que celles de tous ses autres prédécesseurs, Mommsen, Peter, Schulz, Weber, Thiele : la Vie d'Alexandre, écrite sans doute dans le sud de la Gaule au v^e siècle, n'a qu'un petit noyau historique tiré de la Chronique impériale et d'Hérodien ; le reste n'est qu'un panégyrique sans valeur et on ne

1. Carlo Pascal, *Epicurei e mistici*. Catane, Battiato, 1911, in-8°, VIII-159 p.

2. Giov.-Angelo Alfero, *Su un preteso viaggio di Adriano e sulla congiura dei consolari nel 118* (extr. des *Mémoires de l'Académie des sciences de Turin*, 1911-1912). Turin, Bona, 1912, 18 p.

3. Karl Hönn, *Quellenuntersuchungen zu den Viten des Heliogabatus und des Severus Alexander im Corpus der Scriptores Historiae Augustae*. Leipzig, Teubner, 1911, in-8°, v-252 p.

peut guère utiliser pour l'histoire d'Alexandre, outre ces quelques notices et les additions de Dexippe, qu'Hérodien lui-même, Dion Cassius, quelques inscriptions et les parties authentiques de la Vie d'Élagabal, aux c. 13-18, relatives à Alexandre. La Chronique impériale a fourni seulement quelques détails. Tout le reste, y compris les Actes du sénat, est du remplissage sans valeur de différentes origines; les citations de Marius Maximus sont fausses; la masse des notices relatives aux institutions dérive des lois du Code théodosien depuis Constantin jusqu'au début du v^e siècle, le reste est un tissu de falsifications et d'absurdités empruntées à des vies écrites antérieurement ou inventées pour établir un contraste frappant entre Élagabal et Alexandre et faire de ce dernier un prince idéal ami du sénat. Chemin faisant, M. Hönn étudie à fond quelques points, l'origine, les noms d'Alexandre, la date de sa nomination comme César, un peu avant ou après le 10 juillet 222, le sens de cette fonction, le droit de faire une cinquième proposition au sénat, Élagabal se réservant les quatre premières. la guerre persique d'après la seule source authentique, Hérodien, l'usurpation d'Uranus qui est l'Antonius de Zozime, la question de la concession du latifundium aux préfets du prétoire. Puis il étudie les traits caractéristiques, la langue de Lampride, probablement un Gaulois du v^e siècle, à qui il attribue les Vies de Macrin à Alexandre, des Gordiens, d'Aurélien et peut-être un remaniement de celles de Tacite et de Probus, les notices des Vies des Gordiens, d'Aurélien, de Tacite et de Probus qui se retrouvent dans d'autres vies. On voit la gravité des pertes infligées à l'histoire d'Alexandre par la thèse de M. Hönn. Il faudrait sacrifier en particulier toutes les notices sur les maîtres et l'éducation d'Alexandre, sur son éclectisme religieux, sur les Juifs et les chrétiens, sur les impôts, les monnaies, le taux de l'intérêt, les travaux publics, la législation, les corporations, le *consilium principis*, le recrutement du sénat et de l'ordre équestre, les gouverneurs de province, les *puellae alimentariae*, les conflits militaires, la restauration de la discipline et de la moralité dans les fonctions publiques et à l'armée. La critique de M. Hönn nous paraît excessive. Les ressemblances signalées ne prouvent pas l'emploi du Code théodosien et s'expliquent par les lois de Dioclétien et de Constantin ou par la pratique courante de l'administration impériale; on peut donc laisser Lampride à l'époque de Constantin et il n'y a pas de raison de lui attribuer contre les manuscrits les Vies des Gordiens, d'Aurélien, de Tacite et de Probus. On peut, d'autre part, conserver quelques notices, par exemple sur l'impératrice Memmia, des constructions en l'honneur de Mamaea, les troupes des confinis militaires,

l'impôt sur les artisans et les marchands, les chars des sénateurs, les quatorze curateurs de Rome; mais tout le reste paraît définitivement condamné.

La vie de l'empereur Gordien III a fourni à M. K. LEHMANN un travail intéressant, mais dont beaucoup de points prêtent à la critique. Après avoir révisé la vie des deux premiers Gordiens et la fin de Maximin, de Maxime et de Balbin, il porte un jugement assez équitable sur Gordien I^{er}, mais il accepte à tort comme authentiques des textes évidemment apocryphes, tels que le sénatus-consulte, les lettres échangées entre Gordien et Timésithée, l'inscription du tombeau, les projets fantastiques de constructions à Rome, et il croit beaucoup trop aux éloges donnés par les monnaies¹.

III. INSTITUTIONS. — Dans sa brochure *Patriciat et plèbe dans l'évolution des origines romaines, notes critiques*, M. OBERZINER², après avoir énuméré et les réfutant toutes les théories émises jusqu'ici sur l'origine de la plèbe et du patriciat depuis Vico jusqu'à Binder et Bloch, développe de nouveau, avec quelques modifications, l'hypothèse qu'il a déjà soutenue sur ce sujet³, la dualité de race. Les patriciens sont les descendants de ces Italo-Illyriens qui, poussés par les Sabins, sont venus de Rieti, conformément à la légende, dans la vallée inférieure du Tibre et se sont établis sur des collines fortifiées, surtout sur le Palatin, le Coelius et le Quirinal, avec le rite de la crémation et le dieu Jupiter Latiaris, représenté aussi sous les autres formes de Janus, Saturne, Évandre, Hercule, Latinus, Énée, Romulus; divisés en riches et en pauvres, mais peu nombreux, ils ont dominé sur les indigènes agricoles, habitant des cavernes et des cabanes demi-souterraines, identiques aux Ligures et aux Sicules de la tradition et qui ont formé la plèbe avec le rite de l'inhumation, le dieu Jupiter Cacus (Cacus), avec une langue et une religion spéciales; les plébéiens se sont infiltrés peu à peu dans les bourgs et ont été admis ensuite dans l'État par traité, selon le droit d'hospitalité représenté par la légende de l'asile, au moment du synœcisme des *Montani* du Septimontium et des *Collini* du Quirinal. Les arguments de M. Oberziner sont ingénieux, mais ne détruisent aucune des objections qu'on a déjà faites à cette hypothèse de deux races absolument différentes.

Les intéressantes *Recherches sur l'organisation des centuries*

1. Karl.-F.-W. Lehmann, *Kaiser Gordian III*, 238-244 n. Chr. Berlin, Ebering, 1911, in-8°, 89 p.

2. Giovanni Oberziner, *Patriciato e plebe nello svolgimento delle origini romane, appunti critici*. Milan, Cogliati, 1912, in-8°, 38 p.

3. Voy. *Rev. hist.*, 1903, sept.-oct., p. 145.

à Rome de M. ROSENBERG¹ renferment les thèses et hypothèses suivantes : la constitution dite de Servius représente une organisation non pas militaire, mais politique, fondée sur la fortune, où les citoyens des cinq classes sont les *assidui*, les *locupletes*, où la cavalerie est déjà partagée entre les riches et les plébéiens et qui, supposant au moins 60,000 citoyens, se place vers le début du IV^e siècle av. J.-C., à l'époque des guerres gauloises. Mommsen s'est trompé en admettant deux arpents comme cens de la cinquième classe et la fixation du cens uniquement d'après la terre jusqu'en 312 ; l'emploi très ancien de la monnaie de cuivre a dû amener beaucoup plus tôt l'estimation en argent. Les *accensi velati* n'ont pas constitué une centurie spéciale, mais de l'infanterie légère, et n'ont rien de commun avec leurs homonymes, aides des magistrats ou fonctionnaires analogues aux *praefecti fabrum* sous l'Empire. Il y a une différence entre les *capite censi*, recensés uniquement pour leur personne, et les *proletarii*, possesseurs d'une fortune inférieure à 15,000 as et susceptibles dès l'origine d'être incorporés à l'armée. Les six centuries équestres ont été le seul contingent fourni par les patriciens. Les curies, composées des patriciens et des plébéiens qui ont tous le droit de vote, où le magistrat pourvu d'une puissance illimitée choisit son successeur, ont été l'assemblée démocratique primitive avant la lutte des classes ; la loi des Douze Tables ne connaît encore ni l'appel du peuple ni l'assemblée centuriate. L'évolution politique a amené la création des tribuns consulaires, d'abord au nombre de six patriciens, la division de l'armée en soixante centuries environ, soit 6,000 hommes, outre les centuries équestres, l'arrivée des plébéiens aux magistratures vers l'époque du siège de Véies et la constitution dite de Servius, dont les seules parties contemporaines de l'époque royale sont le service des riches plébéiens et les cinq classes du cens comme classes de l'impôt. La réforme des comices centuriates, œuvre de l'opposition modérée, entre 241 et 218, donne trente centuries à la première classe, maintient probablement le nombre total de 193 centuries, sans établir de rapport entre les tribus et les centuries dans les classes de deux à cinq et accorde sans doute aux deux premières classes, réunies aux centuries équestres, la majorité sur les autres.

Une bonne étude de BANDEL, de l'école de Cichorius, établit les listes des dictateurs². Dans une brochure sur *les Fonction-*

1. Arthur Rosenberg, *Untersuchungen zur römischen Zenturienverfassung*. Berlin, Weidmann, 1911, in-8°, 93 p.

2. Bandel, *Die römischen Diktaturen*. Thèse de l'Université de Breslau, 1910.

naires de l'administration impériale sous Sévère Alexandre¹, M. A. STEIN dresse avec soin toutes les listes de fonctionnaires que fournissent des sources de plus en plus maigres, complète ainsi le livre de Hirschfeld et prépare des matériaux pour la suite de la *Prosopographia* de l'Empire.

IV. HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE DES DIFFÉRENTS PAYS. — *Afrique*. — M. W. THIELING² s'est attaqué à une question extrêmement importante dans son travail sur *l'Hellénisme dans l'Afrique Mineure, l'influence grecque sur la civilisation des provinces romaines de l'Afrique du Nord-Ouest*. Après avoir esquissé les conditions géographiques, anthropologiques et politiques du pays, les rapports entre Carthage et la Sicile, l'œuvre et la colonisation romaines, le caractère de la population indigène et le développement du christianisme, l'auteur recherche d'abord l'influence de la civilisation grecque d'après les sources littéraires et épigraphiques, notamment Aristote, Apulée, les textes sur Masinissa, sur Juba II et sa capitale Caesarea, sur les rapports du christianisme primitif avec l'Orient grec. Puis il étudie tout ce qui peut nous renseigner sur l'emploi de la langue grecque, surtout depuis l'époque romaine : influence de Juba II, rôle de l'éducation publique donnée en grec et en latin, inscriptions qui attestent la connaissance des deux langues, inscriptions grecques funéraires et votives ou sur amulettes et talismans, tablettes d'incantations (*tabulae defixionum*) grecques. Le développement du christianisme favorise largement l'influence grecque attestée par un nombre relativement considérable d'inscriptions chrétiennes en grec ; elles sont pour la plupart de l'époque byzantine, mais il dut y en avoir dès les origines. M. Thieling étudie ensuite le vocabulaire grec dans les inscriptions latines, soit les mots grecs introduits dans le latin, dont il dresse la liste complète aux deux époques païenne et chrétienne, soit les noms propres grecs ; il recherche les différentes influences qui ont répandu ces noms, les classes de la société qui les portent, soldats auxiliaires, marchands, Juifs et surtout esclaves et affranchis, et dresse des listes complètes des surnoms latins tirés du grec ou formés à la façon grecque, des racines grecques avec désinences et suffixes latins, des surnoms latins avec suffixes grecs, des noms hybrides, des noms gentilices et des sobriquets tirés du grec. Un chapitre énumère les influences

1. Arthur Stein, *Die kaiserlichen Verwaltungsbeamten unter Severus Alexander*, 222-235 n. Chr. Prague, Rohlicek et Sievers, 1912, in-8°, 21 p.

2. Walter Thieling, *Der Hellenismus in Klein Afrika. Der griechische Kultureinfluss in den römischen Provinzen Nordwest-Afrikas*. Leipzig-Berlin, Teubner, 1911, in-8°, XII-216 p. et 1 carte.

grecques dans la littérature, les textes puniques traduits en grec, les œuvres de Carthaginois écrites en grec, celles de Juba II, les littérateurs africains de l'époque impériale qui ont écrit en grec, l'influence de Septime Sévère et de sa cour, la diminution de la culture grecque à partir du III^e siècle. sauf pendant quelque temps chez les auteurs chrétiens, les caractères du latin de l'Afrique et les *grécismes* qu'il renferme. L'avant-dernier chapitre traite sommairement de l'influence de la Grèce sur l'art africain, en particulier pour la maison privée, la décoration, la mosaïque. Le dernier résume le livre et montre que l'Afrique n'a pas eu de forte originalité, a été essentiellement réceptive. Les recherches de M. Thieling ont réuni des matériaux intéressants et utiles; mais il nous paraît avoir exagéré considérablement l'influence grecque sur l'Afrique; la langue grecque n'a guère été employée que dans certains métiers et dans les hautes classes; il devait y avoir à peu près autant de mots grecs dans les autres centres commerciaux de l'Italie, par exemple, qu'en Afrique; les noms d'esclaves ont peu d'importance, car ils pouvaient avoir été donnés en Orient.

Égypte. — Avec l'aide des papyrus connus et d'autres inédits, M. V. MARTIN a écrit une excellente étude sur *les Épistratèges de l'Égypte gréco-romaine*¹. Il n'y avait eu sous les Ptolémées que l'épistratège de la Thébaïde, d'Hermopolis à la première cataracte, chef militaire et administratif des nomes du sud. L'Empire donne le pouvoir militaire au préfet de l'Égypte et crée, sans doute sous Auguste, trois épistratégies, Thébaïde, Heptanomie et Arsinoïtis, Delta, qui durent jusqu'à la création des trois provinces par Dioclétien. Les épistratèges, procureurs de rang équestre, jugent les recours contre les liturgies et les impôts, surveillent la police, exercent l'arbitrage, parfois la justice par délégation du préfet.

Un élève de Wilcken, U.-G. PLAUMANN, a consacré une bonne étude à l'histoire de *Plolémaïs dans la Haute-Égypte*², depuis sa fondation jusqu'à l'époque arabe; il expose en détail pour l'époque romaine le sénat et les archontes avant et après 202, le corps des citoyens, la religion et le culte, l'onomastique, les corporations, les monuments, la population, et pour l'époque byzantine les invasions des Nubiens, les rapports avec le christianisme.

On attendait avec impatience ce Manuel et cette Chrestomathie des papyrus gréco-égyptiens que MM. WILCKEN et MITTEIS viennent

1. Victor Martin, *les Épistratèges; contribution à l'étude des institutions de l'Égypte gréco-romaine*. Thèse. Genève, Georg et C^{ie}, 1911, in-8°, 203 p.

2. G. Plaumann, *Plolémaïs in Oberägypten* (*Leipziger hist. Abhandl. Heft XVIII*). Leipzig, Quelle et Meyer, 1910, in-8°, 137 p.

enfin de nous donner sous le titre de *Traits fondamentaux et Chrestomathie de la science des papyrus*, en deux parties, la partie historique rédigée par le premier, la partie juridique par le second de ces savants¹. On ne pouvait désirer un meilleur instrument de travail, un inventaire plus complet, plus utile. Il condense sous une forme précise, claire, les résultats principaux de la masse énorme des travaux provoqués par les papyrus sur l'histoire politique, administrative, militaire, religieuse et juridique de l'Égypte pendant plus de neuf siècles, depuis les Lagides jusqu'aux époques byzantine et arabe. Il met au point chaque question avec une compétence et une autorité particulières, en indiquant soigneusement les certitudes, les hypothèses, les lacunes, en mettant souvent en garde contre les conclusions, les inductions trop hâtives. Nous ne pouvons naturellement donner qu'une analyse sommaire de ce travail colossal. L'introduction de la partie historique étudie en particulier les trouvailles et les collections, l'écriture, la langue, l'emploi des papyrus, la chronologie, les monnaies, les poids et mesures. Le chapitre 1^{er} expose les traits généraux historiques, en suivant le même plan pour les trois époques ptolémaïque, impériale et byzantine (depuis Dioclétien) : gouvernement central, administration locale, villes grecques (Alexandrie, Naucratis, Ptolémaïs, plus tard Antinoopolis), groupes principaux de populations, grec, indigène, juif, plus tard citoyens romains; politique des gouvernements à leur égard. Signalons en particulier les études sur les trois épistatégies d'Auguste, l'introduction du régime municipal romain, l'effet de la loi de Caracalla, qui laisse probablement en dehors de la cité romaine jusqu'à la fin la masse des indigènes soumis à la capitation complète, les invasions des Blemyes, la dissolution de l'autorité publique au Bas-Empire au profit des grands propriétaires et des *pagarchai*, la décadence graduelle de l'hellénisme devant l'élément indigène, copte, favorisé par le christianisme. Le chapitre II, consacré à la religion et au culte, expose pour les deux premières époques la politique religieuse des souverains, la lutte des Ptolémées, reprise plus énergiquement par les empereurs contre la caste sacerdotale, les cultes grecs, égyptiens, gréco-égyptiens, orientaux, romains, Sarapis, le syncrétisme; pour la troisième époque, la fin du paganisme, son influence sur le christianisme. Le chapitre III est une simple

1. *Grundzüge und Chrestomathie der Papyruskunde*. Erster Band : *Historischer Teil*; erste Hälfte : *Grundzüge*; zweite Hälfte : *Chrestomathie*, von Ulrich Wilcken. Zweiter Band : *Juristischer Teil*; erste Hälfte : *Grundzüge*; zweite Hälfte : *Chrestomathie*, von Ludwig Mitteis. Leipzig-Berlin, Teubner, 1912, 4 vol. in-8°, I, LXXII-437 et 579 p.; II, xviii-238 et 430 p.

esquisse de l'éducation, avec plus de développement pour les gymnases municipaux et l'éphébie. Le chapitre iv traite des finances : ressorts, fonctionnaires, caisses. Il étudie en détail les nouvelles institutions impériales ; les trois ressorts principaux, fisc, *idiologos*, *patrimonium*, qui reçoit les biens dits *ousiai* ; les réformes de Septime Sévère ; les banques publiques, *trapezai*, qui subsistent jusqu'au milieu du iv^e siècle ; les magasins, *thesauroi*, réduits à un seul au Bas-Empire ; l'organisation financière des villes. Le chapitre v, un des plus importants, est consacré aux impôts : capitation réorganisée sous Auguste et dont sont exemptés les Grecs et les *Katoikoi*, impôts fonciers, *annona militaris* qui apparaît au ii^e siècle, corvées, taxes des métiers. L'établissement des impôts repose sur le cadastre ptolémaïque des terres publiques et privées tenu au courant par des inspections annuelles, sur le recensement, *laographia*, fait depuis Auguste tous les quatorze ans ; sur les déclarations annuelles, *apographai*, des biens meubles, et indirectement sur les actes relatifs aux immeubles enregistrés aux archives de chaque nome, à la *Bibliothèkè eghtéséôn*. Le fermage des impôts est remplacé graduellement, sauf pour les impôts indirects, par la régie et les liturgies que favorisent l'extension de la propriété privée et la création des sénats municipaux sous Septime Sévère en 202. Le Bas-Empire introduit en Égypte le même système d'impôts que dans les autres provinces, outre la fourniture du blé pour Constantinople, les déclarations annuelles des immeubles, la responsabilité des curies qui élisent l'*exactor civitatis* et les autres collecteurs ; le v^e siècle voit des institutions nouvelles, conséquences du développement de la grande propriété et du colonat, la concession du droit de lever eux-mêmes les impôts à des seigneurs et à des villages *autopractes*, aux tout-puissants *pagarchai*. Le chapitre vi, relatif à l'industrie et au commerce, étudie d'abord les monopoles de production et de vente particulièrement développés sous les Ptolémées, qui ont été les plus grands industriels et marchands du pays, considérablement restreints sous l'Empire ; les principaux articles ont été l'huile et les tissus de lin et de laine, ensuite le sel, les parfums, la teinturerie, la plupart des mines, le natron, le silphium, les étoupes, le verre, le papier. L'industrie est surtout connue pour l'époque ptolémaïque ; les gros industriels sont naturellement le roi et les temples ; il n'y en a pas moins une masse énorme de petits artisans, avec une division infinie du travail et très peu d'esclaves. Auguste et ses successeurs développent la politique à la fois militaire et commerciale des Ptolémées qui se traduit par la prédominance des exportations sur les importations. Le cha-

pitre VII expose la difficile question de la culture et de la propriété du sol ; pour l'époque des Ptolémées, l'absence primitive de la propriété privée, les modes d'administration et de fermage des terres royales, les terres des temples et des villes grecques, les terres données en fief aux soldats en activité, les origines très obscures de la propriété privée, issue principalement du fermage perpétuel. L'Empire crée la propriété privée par la concession en toute propriété des anciens fiefs militaires et la vente des terres stériles, confisquées ou domaniales. Au Bas-Empire, les diverses catégories de terres impériales disparaissent au profit de la propriété privée et surtout des grands domaines, des *ousiai* ; les grands propriétaires établissent le *patricinium vicorum*, d'abord combattu, puis accepté par l'autorité impériale en 415, avec sa conséquence l'attachement définitif des colons au sol. Le chapitre VIII est relatif aux corvées et aux liturgies qui se développent avec la substitution de la régie au fermage et surtout depuis 202 dans le régime municipal. Le chapitre IX sur l'approvisionnement étudie les fournitures dues par l'Égypte aux fonctionnaires, à la cour, pendant leurs voyages, l'*annona militaris* de l'armée et surtout le blé envoyé d'abord à Rome, puis transféré dès 330 à Constantinople, et l'approvisionnement d'Alexandrie. Le chapitre X traite de la poste créée par les Ptolémées et des transports par terre et sur le Nil. Le chapitre XI, consacré à l'armée et à la police, expose l'histoire des légions et des corps d'auxiliaires recrutés sous l'Empire, d'abord surtout en Orient, puis, dès le I^{er} siècle, essentiellement parmi les Grecs d'Égypte et surtout les *ex castris*, l'emploi des soldats pour toutes sortes de fonctions, en particulier pour la police, où ils remplacent peu à peu les *phylakitai* ptolémaïques, les conditions du service, les clauses des diplômes de retraite, les concessions de terres aux vétérans. Le chapitre XII réunit les détails relatifs à la vie privée, principalement à la littérature épistolaire. La seconde partie du manuel étudie de la même façon les institutions juridiques gréco-égyptiennes pour les deux périodes ptolémaïque et impériale. Après l'introduction sur les sources du droit et la coexistence des deux, puis des trois droits personnels, égyptien, grec, romain, douze chapitres exposent successivement : la procédure sous les Ptolémées et la compétence des divers tribunaux, laocrites, chrématistes, tribunaux d'Alexandrie, autres magistrats uniques et spéciaux ; la procédure romaine sous la forme de la *cognitio*, exercée par le préfet d'Égypte ou, en son nom, par des délégués et des magistrats subalternes, par le *juridicus Alexandriae*, l'*archidikastès*, les fonctionnaires administratifs avec pouvoirs de police ou d'arbitrage, le *defensor civitatis*, connu en

Égypte des 336; les actes grecs, soit privés, soit publics, devant l'agoranome ou le banquier, et l'enregistrement; le cadastre; les obligations, le droit de gage et la clause exécutoire; la vente; le louage des terres; le mariage sous ses différentes formes, indigène, grecque, gréco-égyptienne, la dot et les donations à cause de mariage; le droit d'héritage et les testaments; la tutelle; les différents autres contrats; le commentaire de quelques textes législatifs conservés dans les papyrus. La Chrestomathie renferme un excellent choix de 500 pièces pour la partie historique, 382 pour la partie juridique.

Pays danubiens. — Une dissertation présentée à l'Université de Princeton par M. S. E. STOUT sur *les Gouverneurs de la Moesie*¹ constitue une bonne contribution à l'histoire de cette province. Après en avoir résumé l'histoire administrative, M. Stout dresse la liste, avec la transcription des textes épigraphiques et autres, des gouverneurs de la Moesie avant la division qu'il place en 86 ou 87, puis de ceux des deux provinces. L'ouvrage se termine par un index alphabétique de ces personnages et une note sur quelques titres de Septime Sévère. Pourquoi l'auteur ne cite-t-il pas les Fastes de Liebenam?

Dans un travail sur *la Dobrudscha dans l'antiquité*, qui constitue le douzième volume de la collection dirigée par Patsch *Pour la connaissance de la péninsule des Balkans*², M. J. WEISS a réuni les résultats d'une exploration du pays aux données fournies par la littérature, les inscriptions, les monnaies et les monuments.

Dans la même collection, M. K. PATSCH a donné une excellente histoire de *la Bosnie et l'Herzégovine à l'époque romaine*³; il a décrit d'une façon très vivante ce pays, encore riche en forêts à l'époque romaine: les populations successives, Thraces indigènes, Illyriens et Celtes immigrés, colons et marchands romains, puis les invasions des barbares dès 400, les Ostrogoths, les Byzantins et, depuis 600, les Slaves; la richesse du pays à l'époque d'Auguste; les restes archéologiques.

L'excellent *Guide du Musée national de San-Donato à Zara*⁴, publié sous les auspices de l'*Institut archéologique*

1. Selatié-Edgar Stout, *The governors of Moesia*. Princeton University, Falcon Press, 1911, in-8°, xii-97 p.

2. Jakob Weiss, *Die Dobrutscha im Altertum. Historische Landschaftskunde (Zur Kunde der Balkanhalbinsel)*, herausgegeben von C. Tatsch. Heft 12). Sarajewo, Kajon, 1911, in-8°, 94 p.

3. Karl Patsch, *Bosnien und Herzegowina in römischer Zeit*. Sarajewo, 1911, in-8°, 36 p. et 30 grav.

4. *Oesterreichisches-archaeologisches Institut : Führer durch das k. k.*

autrichien par MM. SMIRICH, BERSA, VON LEIDENTHEL, ABRAMIC et REISCH, renferme, après des préfaces sur l'archéologie de la Dalmatie, l'histoire de l'église San-Donato et la formation du Musée, le catalogue illustré des collections, dont les plus intéressantes parties sont les vases grecs de Lésina, les objets en verre de l'époque romaine, trouvés surtout dans la nécropole de Nona, et les stèles sépulcrales de type liburnique.

Germanie et peuples germaniques. — Le cinquième fascicule du grand travail de M. L. SCHMIDT sur l'*Histoire des races germaniques jusqu'à la fin des invasions*¹ décrit, selon le plan habituel, en exposant successivement les migrations, l'état social, les coutumes et les lois, en quatre chapitres : les Cimbres, les Teutons et les Ambrons ; les Angles et les Warnes, issus du Schleswig et passés dans les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et la Germanie centrale ; les Chauques ; les Saxons, établis d'abord dans le Holstein ; les Frisons et les Ampsiviens, d'origine scandinave. Ce travail a les mêmes qualités que les précédents, mais soulève aussi de fréquentes objections et n'apporte rien d'essentiellement nouveau.

Sur l'initiative de la Commission de l'Institut archéologique, le catalogue des collections d'antiquités de l'ouest et du sud de l'Allemagne débute par le très important musée de Xanten (*Vetera Castra*). Il a été parfaitement catalogué, avec une introduction sur l'histoire de la ville romaine, par M. P. STEINER². Deux publications importantes ont été consacrées à la céramique. M. R. KNORR complète son livre sur les vases de Rottweil et de Rottenburg en étudiant parmi les poteries du Wurtemberg celles qui sont originaires du sud de la Gaule, sous le titre *Vases de Rottweil en terre sigillée du sud de la Gaule*³ ; il donne de nombreuses signatures du potier Germanus et complète ainsi les recueils du *Corpus* et de Déchelette. Dans le *Catalogue du Musée central romano-germanique*⁴, n° 2, M. Fr. BOHN résume d'abord l'histoire de la céramique hellénistique et de la céramique des pays classiques pour

Staatmuseum in S. Donato in Zara. Vienne, Hoelder, 1912, in-12, iv-150 p., avec plusieurs grav.

1. Ludwig Schmidt, *Geschichte der deutschen Stämme bis zum Ausgang der Voelkerwanderung*. II, 1 (*Quellen und Forschungen zur alten Geschichte*). Berlin, Weidmann, 1911, in-8°, 93 p.

2. *Kataloge west- und süddeutscher Altertumsammlungen*. I. Xanten. *Sammlung des Niederrhein. Altertumsvereins*. Francfort, Baer. Bearbeitet von Paul Steiner, 1911, in-8°, 206 p. et 25 pl.

3. Robert Knorr, *Südgallische Terra-sigillata*. Gefässe von Rottweil. Stuttgart, Kohlhammer, 1912, in-8°, 50 p. et 30 pl.

4. *Kataloge des röm.-germanischen Central-Museums*, n° 2. Friedrich Bohn,

montrer l'influence de la première sur la seconde et, d'après le classement des objets au musée de Mayence, étudie la céramique romaine des pays du Rhin et du Danube.

M. Fr. HERTLEIN a repris et développé sa thèse sur le sens des *Colonnes de Jupiter et des géants*¹, dites colonnes à l'anguipède, après avoir eu le mérite de faire le catalogue des 107 monuments connus, trouvés depuis le Necker jusqu'à la Moselle, des II^e et III^e siècles ap. J.-C., et qui comportent généralement un piédestal à quatre faces, avec quatre dieux ou trois dieux, et une inscription, un socle, soit rond, soit à six ou huit pans, avec autant de divinités, une colonne avec un chapiteau et au-dessus le groupe de Jupiter courant à cheval sur un géant. On y a vu souvent une consécration à Jupiter, souvent nommé dans l'inscription, et qui représenterait l'empereur, protecteur de la province contre les barbares. Il s'agirait au contraire, d'après M. Hertlein, de représentations germaniques qui lui rappellent la colonne d'Irminsul; le cavalier serait Ziu, dieu de la guerre et du ciel, et le géant un cavalier germanique; le groupe symboliserait la puissance du dieu du ciel sur la terre ou les éléments; les figures du milieu seraient les sept dieux de la semaine; les têtes sur les chapiteaux les quatre parties du jour; les quatre divinités inférieures les saisons, Mercure l'été, Hercule l'automne, Minerve l'hiver, Junon le printemps. Il y a là beaucoup de conjectures séduisantes, quelques-unes aventureuses.

Grande-Bretagne. — Les fouilles faites en 1902 et 1908 à Castlehaw, entre York et Chester, aux frais de MM. Samuel Andrew et William Lees, ont fait découvrir les restes d'un double fort romain, l'un intérieur, l'autre extérieur, qui gardaient la route de Manchester vers le sud-ouest du Yorkshire et paraissent avoir été occupés entre 78 et 125-150 ap. J.-C.². Les découvertes, constructions en bois à l'intérieur, hypocauste, four, tours d'angle, voies, remparts, monnaies allant jusqu'à Trajan, objets en plomb, dont une lampe, verroteries, débris de chaussures en cuir, *pila muralia*, ont été étudiés par M. BRUTON, qui en a tiré, avec l'aide des textes littéraires et épigraphiques, les conclusions historiques sur l'occupation du pays des *Brigantes*. M. J. CURL a étudié spécialement les poteries.

Römische Keramik mit Einschluss der hellenistischen Vorstufen. Mayence, Wilckens, 1910, in-8°, 279 p., 25 grav. et 12 pl.

1. Fr. Hertlein, *Die Juppitergigantensäulen.* Stuttgart, Schweizerbart, 1910, in-8°, VII-168 p.

2. J. A. Bruton et James Curle, *Excavation of the Roman forts at Castlehaw; second interim Report.* Manchester, University Press, 1911, in-8°, 93 p., avec 45 pl. et cartes.

Gaule. — M. T. Rice HOLMES¹ a révisé avec une érudition et une conscience admirables, en même temps qu'avec une très ferme indépendance d'esprit, la première édition de son livre *Conquête de la Gaule par César* qui datait déjà de 1899 ; cette seconde édition, quoiqu'elle soit encore très concise, est une véritable synthèse de tout ce qui a été écrit d'important sur le sujet. Elle a tenu compte des travaux de d'Arbois de Jubainville, Déchelette, Ferrero, Holder, Jullian, Klotz, Loth, Meusel, Oehler, Rhys, Schneider, Webster, Veith. Elle a gardé l'ancien plan, à notre avis défectueux et incommode, qui comprend deux parties, d'abord le récit proprement dit, en 201 pages, puis sept grands articles, en 661 pages, sur différents points, en particulier sur les Commentaires de César, sur l'ethnographie et la géographie politique de la Gaule, sur son état social, politique et religieux, sur l'armée et le système militaire de César. Elle a supprimé les réfutations inutiles des attaques contre la véracité de César, des fantaisies de Maissiat ; rectifié l'orthographe de beaucoup de noms propres et géographiques ; amélioré les cartes ; modifié assez profondément les chapitres sur l'ethnographie de la Gaule, sur les Druides, sur les Helvètes et Arioviste, sur les Cimbres et les Teutons, sur le golfe du Morbihan, sur Gergovie, sur les légats et la cavalerie de César, sur la durée de son proconsulat, sur la date de sa naissance (mise à tort en 102 au lieu de 100) et de l'annexion de la Gaule. M. Holmes continue à tenir pour Cenabum Orléans et non Gien, admet comme lieu de passage de l'Aisne Pontavert et comme lieu de la bataille Chaudardes, met Ocelum non plus à Avigliana, mais à Drubiaglio, Noviodunum du Soissonnais à Pommiers, Bratuspantium à Mont-César, hésite sur la situation de Portus-Itius, Wissant ou Boulogne, place maintenant avec Jullian et Gouget le combat de cavalerie contre Vercingétorix au nord-ouest de Dijon, vers le Suzon. Il discute le texte de nombreux passages des Commentaires, rejette avec raison à 7, 75, 3, *Helvii* proposé au lieu d'*Eleuteti* et identifie, probablement à tort, Troneillus (1, 19, 3) avec Procillus (1, 47, 4). Il aurait pu se servir davantage des découvertes faites à Alésia.

Italie. — M. HERBIG² qui prépare l'édition dans le *Corpus inscriptionum etruscarum*, du texte étrusque de la momie d'Agram,

1. T. Rice Holmes, *Caesar's Conquest of Gaul*, 2^e éd., revue et augmentée. Oxford, Clarendon Press, 1911, in-8°, XL-872 p., avec 1 phototypie, 3 dessins, 1 carte, 8 plans.

2. Gustav. Herbig, *Die etruskische Leinwandrolle des Agramer National-Museums* (extr. des *Abh. d. kön. Bayerischen Akademie der Wissenschaften, philosophisch-philologische und historische Klasse*, XXV Bd.; 4 Abh., 6 mai 1911). Munich, 1911, gr. in-4°, 45 p. (en commission chez Franz Roth).

soumet provisoirement au public sous le titre : *Rouleau étrusque de bandelettes de lin du Musée national d'Agram*, les principaux résultats de sa revision du document, avec une photographie complète. Après avoir décrit l'aspect de la momie et donné la date de sa réception (1865 au plus tard), une nouvelle numérotation du texte et un nouveau fragment, il étudie les textes égyptiens sur papyrus, du Livre des Morts, qui accompagnent la momie ; il prouve par l'étude des représentations et des inscriptions funéraires étrusques que ce n'est pas accidentellement, mais par prescription rituelle, que les embaumeurs avaient utilisé comme bandelettes le rouleau de lin ; puis il examine les rapports entre le texte d'Agram et quatre autres textes, les tablettes de Magliano et de Capoue, l'inscription de Pérouse et surtout l'inscription de Corneto dont il essaie de donner une explication ; il étudie particulièrement les noms propres, les mots décisifs et fréquents, ne voit aucune trace certaine de dieux égyptiens et conclut au caractère funéraire du texte. Les spécialistes apprécieront ce travail qui leur fournit une base solide.

V. DROIT. — Une intéressante dissertation de M. H. LEWALD¹ étudie *l'Exécution personnelle dans le droit des Papyri*. Il trouve l'explication du texte de Varron sur les *obaerarii* dans une institution du droit gréco-égyptien : d'une part l'exécution personnelle en vertu d'un jugement ou d'une clause pénale équivalente entraînait chez les Lagides l'intervention de l'autorité et l'emprisonnement public ; d'autre part d'après certaines conventions le débiteur pouvait être retenu jusqu'au paiement en prison ou garde privée ; ce régime explique les théories de Denys d'Halicarnasse sur le droit romain primitif en matière de dettes. C'est encore le droit gréco-égyptien qui a fourni les deux travaux suivants. Dans une *Contribution au droit gréco-égyptien des obligations*, M. BERGER² expose historiquement et dogmatiquement les clauses pénales, formes, catégories, contenu, et l'influence réciproque, sur ce terrain, des droits gréco-égyptien et romain. Dans une autre sur *le Droit de gage et d'exécution des papyri grecs*, M. SCHWARZ³ détermine très exactement dans leur contenu et leur mode de réalisation ces deux formes principales du droit de gage, d'abord foncièrement différentes et qui paraissent ensuite s'être rapprochées.

1. H. Lewald, *Zur Personalexecution im Recht der Papyri*. Leipzig, Veit, 1910, in-8°, 76 p.

2. Adolf Berger, *Die Strafklauseln in den Papyrusurkunden. Ein Beitrag zum græco-ägyptischen Obligationenrecht*. Leipzig, Teubner, 1911, in-8°, 246 p.

3. Andreas-Bertalan Schwarz, *Hypothek und Hypallagma; Beitrag zum*

VI. ART ET ARCHÉOLOGIE. — Le magnifique et excellent *Catalogue des bijoux grecs, étrusques et romains du British Museum* fait par M. MARSHALL¹ réjouira tous les archéologues. Une introduction renferme d'abord l'historique de cette collection de 3,168 bijoux d'or, l'évolution du travail de l'or depuis les origines jusqu'à la fin de l'époque romaine, la technique, les divisions chronologiques, époques mycénienne, postmycénienne, étrusque primitive et italique, phénicienne, grecque archaïque, grecque, étrusque postérieure et italique, gréco-romaine et romaine. Le catalogue illustré de soixante-treize planches ou phototypies et de plus de cent dessins décrit complètement les différentes pièces dans cet ordre et d'après leur destination.

VII. RELIGION. — C'est un ouvrage agréable de vulgarisation, de lecture facile, d'érudition suffisante et sans prétention que *les Croyances d'outre-tombe dans les œuvres littéraires de l'antiquité classique* de M. C. PASCAL². Il y passe successivement en revue l'idée de la mort et du destin, les offrandes au mort, les descriptions du monde infernal et ses divinités, la religion des tombeaux, l'existence des morts dans les deux conceptions différentes, soit dans la tombe, soit aux enfers, les dieux mânes, les jugements d'outre-tombe, l'éternité des peines, le crime et ses châtiments sur la terre par les divinités vengeresses, l'autre vie homérique, la distinction entre le corps, l'âme et l'ombre dans la philosophie postérieure, la conception orphique de la vie, les descentes mythiques aux enfers, les visions d'outre-tombe, l'enfer dans Virgile et ses imitateurs, les peines infernales dans la tradition populaire, les Champs-Élysées et les autres représentations analogues, la purification des âmes et les différents purgatoires, les théories sur la destruction et la renaissance du monde, sur la destinée des grandes âmes, les apothéoses.

Beaucoup plus scientifique et profond est le livre de M. SAMTER, *Naissance, mariage et mort; contribution à l'étude comparée des croyances populaires*³, où il continue ses belles recherches de folklore pour l'antiquité grecque et romaine, avec beaucoup de

Pfand- und Vollstreckungsrecht der griechischen Papyri. Leipzig, Teubner, 1911, in-8°, VII-152 p.

1. F. H. Marshall, *Catalogue of the Jewellery Greek, Etruscan and Roman in the departments of antiquities British Museum*. Londres, Frowde, 1911, in-4°, LXII-400 p.

2. Carlo Pascal, *Le credenze d'oltretomba nelle opere letterarie dell' antichità classica*. Catane, Battiato, 1912, in-8°, 2 vol., XII-262 p., 262 p.

3. Ernst Samter, *Geburt, Hochzeit und Tod. Beiträge zur vergleichenden Volkskunde*. Leipzig-Berlin, Teubner, 1911, in-8°, VI-222 p., avec 7 grav. et 3 pl.

comparaisons empruntées à d'autres peuples primitifs. La nécessité de se protéger contre les embûches des démons à ces trois moments essentiels, naissance, mariage et mort, provoque des fêtes, des moyens prophylactiques analogues dans les trois cas : balayage et nettoyage de la maison, mise à bas des habits, expulsion des démons par des bruits, des feux, des armes, des pilons, emploi de matières telles que le sel, de sacrifices, d'abord humains, plus tard avec substitution d'équivalents, défense de faire toucher le seuil à la fiancée ou au cercueil, cadeaux aux esprits, croyance aux dieux de la naissance *Intercidona*, *Pilumnus*, *Deverra*. On peut contester beaucoup d'interprétations de M. Samter; son livre n'en est pas moins du plus haut intérêt.

C'est avec sa sûreté, sa compétence habituelles que M. Wissowa a mis à jour la seconde édition de son œuvre *Religion et culte des Romains*¹, en utilisant, outre ses propres travaux et les Dictionnaires et Encyclopédies de Roscher, Ruggiero, Pauly-Wissowa, Daremberg et Saglio, les travaux les plus récents, ainsi que les textes nouveaux. Aussi la bibliographie est presque doublée. On a conservé l'ancien plan qui exclut presque entièrement le rattachement de l'époque historique à l'époque préhistorique. Il comprend toujours, après les sources, trois parties : la première expose l'évolution de la religion romaine depuis l'époque primitive jusqu'à la fin, en quatre chapitres, le premier jusqu'à la fondation du temple du Capitole, le second jusqu'à la deuxième guerre punique, le troisième jusqu'à la fin de la République, c'est-à-dire l'hellénisation du culte, la décadence de la religion publique, le quatrième qui expose les réformes d'Auguste, la religion de l'époque impériale et sa dissolution depuis les Antonins. La deuxième partie fait l'histoire des dieux de la religion publique, *Di indigetes*, dieux nouveaux d'origine italique, d'origine grecque, dieux de création récente, personnifications, empereurs divinisés, cultes étrangers tels que Mâ-Bellona, Isis, dieux égyptiens et syriens, Mithras. La troisième partie est consacrée aux formes du culte : principes du droit sacré, cérémonies, fêtes, jeux, lieux du culte, sacerdoxes et confréries; deux appendices au calendrier officiel et à la liste des temples publics établie d'après les dates de fondation. Les changements se trouvent surtout dans la première partie; les additions dans les notes; nous pouvons en signaler sur les mesures prises contre des religions étrangères (p. 85), sur les

1. Georg Wissowa, *Religion und Kultus der Römer (Handbuch der kl. Altertumswissenschaft*, herausgegeben von Dr. Iwan von Müller, V, 4), 2^e éd. München, Beck, 1912, gr. in-8°, x-612 p.

divinités du groupe de Jupiter (c. 21), sur *Nocturnus*, *Terminus*, *Deimos* et *Phobos*, *Genius*, *Juturna*, les *Lymphæ*, sur les petites divinités italiques, sur les dieux fluviaux et provinciaux, sur le culte provincial de *Silvanus* et de *Volcanus*, sur les serments *equirine*, *eiuno*, sur le culte de Rome et des empereurs (p. 338), sur les dieux syriens et *Mithras* (p. 359), sur les épithètes de Jupiter (*compagus*, *depulsor*, *flassus*, *Maleciabrudes*, *Exsuperantissimus*, *paganicus*, *Tifatinus*), sur l'oracle de *Geryones*, sur l'origine du culte de *Minerva*. Le dieu latin *Cerus* n'est plus identifié avec *Cirfus*; *Junon*, rattachée à la même racine que *iuvenis*, perd sa parenté primitive avec *Jupiter* pour être au début la déesse de la vie féminine. Ces exemples montrent suffisamment avec quel soin minutieux a été révisé ce manuel, un des meilleurs de la collection.

Sous le titre *la Pratique religieuse du peuple romain depuis les temps primitifs jusqu'à l'époque d'Auguste*¹, M. W. FOWLER a réuni vingt leçons faites à l'Université d'Édimbourg. Elles exposent successivement le caractère général de la religion romaine, les survivances de l'époque préhistorique : tabous et moyens de préservation, êtres impurs, nouveau-nés, cadavres, criminels, femmes et étrangers pour certains actes ; pratiques magiques, *aquaelicium*, *Lupercalia*, *Argées*, formules et incantations des Douze Tables, amulettes, *bullæ*, *oscilla* : puis la religion de la famille, *Vesta*, les *Pénates*, le *Genius*, l'esprit gardien de la porte, le *Lar familiaris* et sa fête, les *Laralia*, *Compitalia*, le culte des *Termini*, les fêtes et cérémonies relatives aux mariages, naissances et funérailles ; le calendrier de *Numa* qui exprime les divers côtés, politique, militaire, mais surtout agricole de la vie romaine primitive ; les caractères principaux des dieux primitifs, des *numina* qui servent de transition entre l'animisme et le polythéisme, qui pendant longtemps n'ont ni temples ni statues ; l'importance des épithètes qui les caractérisent ; le sens des dieux masculins et féminins qui ne constituent pas des couples mariés ; le caractère des *Indigenta* ; le rituel, sacrifices, prières, vœux publics et privés, lustrations, divination, *evocatio* et *devotio* ; l'introduction des cultes étrangers, dans une première période l'Hercule de l'*Ara Maxima*, *Castor* et *Pollux*, *Diane* de l'*Aventin*, la triade étrusque du *Capitole*, *Jupiter*, *Junon*, *Minerve* ; dans une seconde période *Hermès*, *Poseidon*, *Esculape*. Vient ensuite l'histoire des pontifes, des augures et des haruspices. Une leçon est consacrée aux actes, aux phénomènes religieux pro-

1. W. Warde Fowler, *The religious experience of the Roman people from the earliest times to the age of Augustus*. Londres, Macmillan, 1911, in-8°, ix-504 p.

voqués par la guerre d'Annibal; une autre à la décadence de la religion mise au service de la politique, à l'introduction des rites bachiques, de l'évhémérisme. Les quatre dernières leçons décrivent l'apparition de l'Épicurisme avec Lucrece, du stoïcisme avec Panaetius et les Scipions, la renaissance du pythagorisme, les croyances de Cicéron et des Romains sur la vie future et l'enfer, le rôle de l'astrologie; le sentiment religieux dans Virgile et sa conception de la *pietas*; la restauration religieuse tentée par Auguste. Cinq appendices traitent différents points, en particulier l'usage des cabanes dans le rituel; les couples divins dans Aulu-Gelle, 13, 23; les emprunts faits par le christianisme à la religion romaine. Cette esquisse, très exacte et très claire, de l'histoire de la religion romaine sous la République, n'apporte sans doute pas de résultats nouveaux, mais elle a utilisé tous les travaux importants et elle en résume les conclusions avec indépendance et sagacité dans un esprit éclectique. Elle tient compte, mais avec indépendance, des théories de l'école anthropologique anglaise, surtout de Byron Jevons et de Frazer et à ce titre elle complète le Manuel surtout historique de Wissowa.

Ch. LÉCRIVAIN.

HISTOIRE D'ANGLETERRE.

(Suite et fin¹.)

Dans le premier volume de l'Histoire générale du moyen âge publiée sous les auspices de l'Université de Cambridge², l'Angleterre ne tient qu'une place restreinte : vingt-trois pages, qui composent le chapitre XIII. Celui-ci est divisé en deux sections : la première, par M. HAVERFIELD, est consacrée à la Bretagne romaine; la seconde, par M. BECK, à l'établissement des Angles et des Saxons en Bretagne. La compétence de M. Haverfield est universellement reconnue; c'est lui qui est le plus souvent chargé de traiter l'époque romaine dans l'histoire des comtés anglais, qui paraît sous le nom de la reine Victoria. Les quinze pages qu'il a données ici exposent

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXII, p. 112, 347.

2. *The Cambridge medieval history*, edited by H. M. Gwatkin et J. P. Whitney. Vol. I : *The Christian roman empire and the foundation of the teutonic kingdoms*. Cambridge, at the University press, 1911, in-8°, xxii-734 p., plus un atlas de 14 cartes. La carte de la Bretagne romaine (n° 13) est une œuvre originale qui doit être signalée particulièrement.

en un résumé clair et substantiel, fait de toute première main, l'occupation de la Bretagne, l'organisation administrative et militaire du pays par les Romains; l'auteur n'a pas jugé utile de nous parler ni de la religion, ni de l'état social et économique sur lesquels il faudra bien qu'un autre collaborateur revienne plus tard. Sa bibliographie en dit heureusement plus long que le texte. M. Beck a exposé tout ce qu'on peut savoir des invasions saxonnes; il a montré surtout l'indigence et l'incertitude des documents sur lesquels s'appuie notre connaissance des faits; il est tellement circonspect qu'il ne prononce même pas le nom du roi Arthur. D'autre part, il n'écarte pas absolument le témoignage de Gildas; ce n'est pas une raison parce qu'il est difficile de le concilier avec celui d'autres chroniqueurs non moins obscurs pour lui dénier toute valeur¹.

Avec une constance digne d'une meilleure cause, M. PIERQUIN poursuit son œuvre de démarquage sur l'époque anglo-saxonne. Après Kemble, c'est Sharon Turner qu'il met à contribution²; il n'en conserve d'ailleurs qu'un tiers environ, éliminant tout ce qui ne touche pas exclusivement l'histoire politique. Il estime que l'étude de Turner (édition de 1852) est « définitive », opinion trop commode et qui lui permet d'ignorer tous les ouvrages qui, depuis soixante ans, ont renouvelé le sujet à peu près sous tous ses aspects. Il mentionne une fois Mommsen³ et H. d'Arbois de Jubainville⁴, mais il ne leur a rien pris. Son texte et ses notes sont exclusivement empruntés à Turner⁵; chose qu'on aura peine à croire, il n'a fait état ni de Beowulf, ni des chartes anglo-saxonnes rééditées cependant par lui-même. Les érudits ne tiendront aucun compte de son ouvrage; à leurs yeux, c'est du papier imprimé, rien de plus.

1. Dans une note de la p. 670, M. Beck donne brièvement son opinion sur l'*Historia Britonum* de Nennius et sur la *Chronique anglo-saxonne*. Il conclut qu'avant la fin du VI^e siècle les dates fournies par ces chroniqueurs ne présentent aucun degré de certitude.

2. Hubert Pierquin, *Histoire politique de la monarchie anglo-saxonne, 449-1066*. Paris, Alph. Picard, 1912, in-8°, 307 p. Turner se serait gardé de parler de « monarchie » anglo-saxonne.

3. En belle page, après le titre et avant la préface.

4. Page 14, note 1 : « Cf. les très remarquables et définitives études de M. d'Arbois de Jubainville. » Si les travaux de M. d'Arbois de Jubainville sont définitifs, comment ceux de Turner peuvent-ils l'être aussi?

5. Il n'y a guère ajouté que des erreurs, assez nombreuses, de transcription. Un seul exemple emprunté à la note 1 de la page 166; on lit : « Mss. Tinmouth, Tibernis. B. 1; Wallingford, *Chron. Galle*, t. III, p. 535, 536 »; il faut comprendre qu'il s'agit des mss. de Jean de Tinmouth, en particulier de celui de la bibl. Cottonienne Tiberius B. 1., et de la chronique de Wallingford dans les *Scriptores* de Gale.

L'idée qu'a eue M. JEUDWINE de retracer l'histoire des îles britanniques, considérées dans leur ensemble pendant les douze premiers siècles de l'ère chrétienne¹, ne laisse pas d'être heureuse; elle permet de marquer avec ampleur les rapports que la Grande-Bretagne, l'Irlande, les Orcades, Man eurent entre elles et avec les pays voisins, de montrer le jeu des forces qui amenèrent dans ces îles, habitées par des populations celtiques, les envahisseurs romains, scandinaves et normands, de faire mieux ressortir peut-être l'influence exercée par les luttes, incessamment renouvelées pendant dix siècles entre ces peuples civilisés ou barbares, chrétiens ou payens, soumis aux régimes les plus divers : centralisation romaine, particularisme des tribus celtiques, organisation militaire et commerciale des Scandinaves, féodalité franco-normande, sur la constitution politique et sociale de l'Angleterre, le plus grand des royaumes sortis de cette longue période d'invasions réciproques et le plus important au point de vue de l'histoire générale. Peut-être M. Jendwine s'est-il fait quelque illusion sur la nouveauté des points de vue que cette conception lui a fait découvrir, mais le regard qu'il a jeté sur ces douze siècles qui s'étendent depuis le premier débarquement de César en Bretagne jusqu'à l'avènement de Henri II au trône d'Angleterre est celui d'un homme intelligent, qui a lu les documents essentiels sans trop s'embarrasser du minutieux détail de l'érudition, qui s'écarte volontiers des sentiers battus de l'histoire et qui finalement nous apporte plutôt des suggestions personnelles qu'un récit complet des événements. Sans doute un secret besoin de réagir contre la méthode usuelle de comprendre et d'écrire l'histoire de son pays l'incline-t-il au paradoxe, et l'on ne sera pas disposé tout d'abord à croire avec lui par exemple que les « Sagas » scandinaves sont une source plus digne de foi que les chroniques des moines chrétiens; mais on rencontrera plus d'une fois dans son livre des réflexions intéressantes; s'il n'apprend rien de bien nouveau, il fait penser.

Je serais surpris que M. Jendwine n'approuvât point la remarquable étude consacrée par M. LARSON à Canut le Grand², car elle

1. J. W. Jendwine, *The first twelve centuries of british story*. Londres, Longmans, 1912, in-8°, LIX-436 p., avec 21 cartes dans le texte et 3 reproductions photographiques de cartes médiévales; prix : 12 sh. 6 d. Remarquons à ce propos le souci très louable de l'auteur de lier étroitement les enseignements fournis par la géographie à ceux de l'histoire. Ses cartes n'ont d'autre but que d'illustrer son texte.

2. Laurence Marcellus Larson, *Canute the great, 995 circa-1035, and the rise of danish imperialism during the viking age*. New-York et Londres, Putnam, 1912, in-8°, xviii-375 p. (Heroes of the nations).

vient à l'appui de ses idées en montrant la formation et l'organisation du grand empire hybride formé par Canut. L'auteur, qui enseigne l'histoire à l'Université d'Illinois, est d'origine scandinave; il connaît les langues, les sources, les institutions du Danemark et de la Norvège comme celles de l'Angleterre anglo-saxonne; on s'en douterait rien qu'à consulter l'abondante bibliographie qui termine son volume, rien qu'à parcourir les illustrations qui le décorent et où abondent les dessins empruntés aux pierres runiques. Il fallait cette préparation toute spéciale pour traiter un sujet aussi complexe, pour résumer l'effort, poursuivi pendant deux siècles, qui permit au cadet pauvre d'une famille royale, à un simple roi de la mer, de dominer avec une facilité relative à la fois le royaume anglo-saxon et l'empire danois de la Baltique. L'ouvrage de M. Larson, qui fait partie d'une série de livres destinés au grand public, ne comportait pas un grand luxe d'érudition; mais les principales sources sont indiquées avec précision. Le caractère de Canut, ou plutôt de sa politique (car nous ne savons presque rien de l'homme même), en particulier de sa politique religieuse, est dessiné avec originalité; le livre, bien composé, se lit avec agrément, et ce n'est pas un mince mérite quand on traite une époque aussi confuse, à la fois violente, héroïque, instable, incapable de rien créer sur les ruines qu'elle a faites.

Une heureuse réaction se manifeste depuis plusieurs années dans l'archéologie : pour dater les monuments civils ou religieux, on ne se contente plus d'inspirations individuelles, de comparaisons plus ou moins bien contrôlées; on recherche avec soin les renseignements fournis par les documents écrits. En ce qui concerne l'architecture militaire, l'ouvrage de feu G. T. Clark (*Mediæval military architecture*, 1884) fut pendant plusieurs années un livre classique. L'auteur y soutenait entre autres thèses celle-ci : que le système de fortification composé d'une motte, naturelle ou artificielle, surmontée d'un donjon et entourée d'une baille, type si fréquent en Angleterre, était d'origine anglo-saxonne. Les remarques pénétrantes de M. Round¹, les études, inspirées par un esprit rigoureusement scientifique, de M. Neilson² sur les châteaux d'Écosse et de M. Orpen³ sur ceux de l'Irlande l'ont ruinée. M^{lle} ARMITAGE, après dix années d'études sur le terrain et de recherches dans les textes, est arrivée de son côté aux mêmes conclusions qu'eux, et elle les expose avec

1. *Quarterly Review*, 1894.

2. *Scottish Review*, 1898, art. intitulé : *les Mottes dans l'Écosse normande*.

3. *English histor. Review*, t. XXII, art. intitulé : *Mottes et châteaux normands en Irlande*.

toutes les preuves à l'appui. Dans un savant volume¹, elle montre que les fortifications élevées par les Anglo-Saxons étaient des enceintes assez vastes pour abriter le roi et une partie de son peuple; que le mot *burh* (en latin *burgus*) désigne toujours une ville fermée et non, comme l'affirmait Clark, un château fort; que ces châteaux forts (*castella*) sont d'origine normande, de dimensions restreintes, juste suffisants pour abriter le seigneur et sa garnison. Les bourgs anglo-saxons sont placés aux frontières pour arrêter l'ennemi extérieur; les châteaux normands sont des constructions privées répandues partout à l'intérieur du pays conquis, afin d'abriter le nouveau maître. Ils sont d'abord construits en bois (à peine peut-on trouver quatre châteaux en pierre datant du Conquérant; la Tour de Londres est un de ces quatre); sous Henri I^{er} et surtout sous Henri II le nombre des châteaux en pierre ne cesse d'augmenter; les rôles de « la Pipe », consultés par M^{lle} Armitage, lui ont fourni sur ce point les indications les plus sûres. Mais les châteaux en pierre furent construits sur le même type que les châteaux en bois; c'est seulement dans la seconde moitié du XIII^e siècle que l'on rencontre un type nouveau, celui du château sans donjon, vaste cour carrée ou rectangulaire entourée de murs et de tours avec des bâtiments d'habitation fortement défendus. M^{lle} Armitage ne s'occupe pas de ceux-ci; elle ne prolonge guère ses recherches après le règne de Jean-Sans-Terre. La plus grosse partie de son volume consiste en listes de châteaux normands d'Angleterre, de Galles, d'Écosse et d'Irlande, sur chacun desquels elle nous donne tous les renseignements qu'elle a pu recueillir, avec de nombreux plans et quelques vues d'ensemble. C'est un travail excellent² et qui rendra les plus grands services aux historiens.

M. JANCKE a très exactement caractérisé Guillaume de Newburgh en le qualifiant d'« historien moraliste »³. Ce chroniqueur fut en effet un historien vraiment digne de ce nom, car il sut faire la critique de ses sources; il ne se laissa pas séduire, comme tous les autres chroniqueurs l'ont fait avant et après lui, par les fables de Geofroi de Monmouth sur les Bretons et leur roi Arthur. Ses

1. Ella S. Armitage, *The early norman castles of the British isles*. Londres, Murray, 1912, in-8°, xvi-408 p., 45 planches dessinées par D. H. Montgomery.

2. Voy. les observations critiques de M. Round dans *English histor. Review*, t. XXVII, 1912, p. 544-547.

3. Dr. Rudolph Jancke, *Guillelmus Neubrigensis, ein pragmatisher Geschichtsschreiber des zwölften Jahrhunderts*. Bonn, Marcus et Weber (Jenaer historische Arbeiten hgg. von Alex. Cartellieri et W. Judeich. Heft 15), 1912, in-8°, 160 p.

sources, écrites et orales, il sait en outre les fondre dans un récit bien ordonné, où les événements nous sont présentés comme dominés par des causes générales. C'est aussi un moraliste, qui essaie de pénétrer les intentions des hommes et qui les juge, sans passion théologique ou nationaliste, d'après les règles de la doctrine chrétienne. Certes, il est bien l'homme de son temps, par ses idées et par son style, mais avec une liberté d'esprit et une netteté de pensée qui charment. On ne saurait le placer trop haut dans l'ordre des esprits réellement distingués que le moyen âge latin a produits. M. Jancke le montre en fort bons termes. Dans les discussions de détail, il fait preuve d'une information étendue et d'une justesse d'esprit qui font bien augurer de l'avenir réservé à ce jeune érudit; sur la question de savoir à quelle époque a été rédigée la Chronique de G. de Newburgh, il réfute victorieusement à mon sens la thèse présentée par Miss K. Norgate¹ et maintient que l'*Historia* fut composée (j'insiste sur ce mot) en 1196-1197, en tout cas avant le printemps de 1198. D'autre part, certaines parties de son étude n'ont pas été assez fouillées; ce qu'il nous dit des sources écrites de G. de Newburgh est insuffisant; il fallait voir de plus près ce que celui-ci doit aux *Actus pontificum Eboracensium*, aux continuateurs de Florent de Worcester, à Henri de Huntingdon, à la chronique rimée de Jordan Fantôme, aux historiens de la troisième croisade.

En arrêtant son histoire des rois angevins à la mort de Jean-Sans-Terre, Miss NORGATE n'avait pas dit son dernier mot : elle vient d'ajouter à la série un nouveau volume² qui traite de la minorité de Henri III, de 1216 à 1227. Il n'y a que du bien à dire de cet ouvrage, où l'auteur montre une fois de plus avec quelle conscience elle a lu tous les textes, chartes et chroniques utiles à son sujet, et avec quelle aisance elle sait distribuer l'infini détail qu'elle y a puisé. Si elle a paru timide en face de certains problèmes posés par les précédents règnes, elle a pu exécuter ici sans encombre ce travail de marquetterie où elle est passée maîtresse.

C'est un sujet intéressant, surtout, il est vrai, pour l'histoire littéraire, qu'a traité M. TAYLOR dans son livre sur la *Prophétie politique en Angleterre*³ : il énumère, analyse, compare et critique les œuvres d'un caractère narratif où de faux devins se sont diver-

1. Dans *English histor. Review*, 1904, p. 288.

2. Kate Norgate, *The minority of Henry the third*. Londres, Macmillan, 1912, in-8°, 307 p.; prix : 8 sh. 6 d.

3. Rupert Taylor, *The political prophecy in England*. New-York, The Columbia University press, 1911, in-8°, xx-165 p.; prix : 1 dol. 25 ant.

tis à prédire l'avenir du peuple anglais ou de ses rois. Elles sont nombreuses, car, depuis le XII^e siècle jusqu'à la fin du XVII^e, on a beaucoup goûté en Angleterre, comme aussi d'ailleurs sur le Continent, ce jeu d'esprit où tant de gens ont cru cependant qu'était renfermé le secret de l'avenir. Le plus vénéré, sinon le plus ancien, de ces prophètes a été le Gallois Merlin, dont l'existence est un mythe ou un mystère. M. Taylor admet¹ qu'il a existé un livre gallois, *Libellus Merlini*, rédigé entre 1120 et 1135; traduit en latin par Geofroi de Monmouth, ce livre a contribué à l'immense popularité de son *Historia Britonum*. Depuis, et durant tout le moyen âge, des prophéties ont circulé, plus ou moins coulées dans le même moule; parfois elles ont été rédigées dans un intérêt de propagande politique et n'ont pas été sans influence sur l'opinion publique. Au XVI^e siècle, surtout après l'ébranlement moral causé par le changement de religion, elles furent redoutées du gouvernement au point que celui-ci crut devoir les interdire sous les menaces les plus sévères. Leur action, fort diminuée depuis lors, n'a vraiment cessé qu'à partir du XVII^e siècle, quand fut passée l'ère des grands bouleversements politiques. Le travail de M. Taylor est instructif assurément; sur certains points, il présente des vues originales, mais l'exposition est confuse² et les raisonnements parfois incohérents³; des ouvrages importants paraissent lui avoir échappé⁴; certaines indications bibliographiques sont si incorrectes qu'on se demande si M. Taylor a vraiment lu tous les livres auxquels il renvoie⁵. Le sujet méritait d'être traité avec plus d'art et de soin.

Les rapports de la Hanse teutonique avec l'Angleterre du XIV^e au XVI^e siècle ont été exposés avec précision par M. SCHULZ⁶. Ils ont

1. En contradiction avec les idées exprimées par Brandl dans son *Thomas of Ercehdoun*. Berlin, 1880.

2. Ce défaut est atténué dans le tableau d'ensemble qui précède la dissertation, p. XI-XX.

3. Je n'arrive pas à comprendre comment la prophétie de John de Bridlington, qui fait allusion à une élection irrégulière d'un archevêque de Cantorbéry en 1368, a pu être écrite entre 1161 et 1172 (p. 52); la discussion au sujet de l'époque où écrivit Thomas d'Ercehdoun (p. 69) n'est pas moins confuse.

4. Sur la question de Merlin et de Geofroi de Monmouth, il n'est tenu aucun compte des travaux de G. Paris.

5. P. 141, je copie littéralement la note suivante : « *Récits d'un Menestral de Reims*. Nalatis de de Waelles. » M. Taylor ignore-t-il le nom de Natalis de Wailly? Ne pouvait-il désigner plus nettement « Alanus de Insulis » ou « Alberic Trium fontium » (p. 137), et qu'a-t-il voulu dire en écrivant que les Prophéties de Merlin par Geofroi ont été traduites au XV^e siècle « into Bourbon french » par Jehan Wauquelin ou Waurin de Mons (p. 138-139)?

6. Dr. Friedrich Schulz, *Die Hanse und England von Eduard's III bis zur*

un double aspect : commercial et politique; c'est ce dernier surtout que l'auteur s'est efforcé de mettre en lumière. Il nous montre donc la condition précaire des marchands allemands en Angleterre, malgré la situation privilégiée qui leur fut faite depuis le XIII^e siècle, les tentatives des Anglais pour supplanter les Hanséates jusque dans la mer Baltique, la décadence de la Hanse, menacée surtout depuis la seconde moitié du XV^e siècle par les Danois et les Hollandais, puis par l'Angleterre après la guerre des Deux-Roses, l'impuissance de l'Empire à défendre le commerce allemand compromis par ces concurrents redoutables. Il s'arrête après les conférences de Bruges en 1520-1521, d'où il ressort que Henri VIII consentait à tolérer les Allemands, mais sans aucune garantie sérieuse pour l'avenir et, en effet, les privilèges des Hanséates ayant été définitivement supprimés en 1579, les Allemands furent soumis désormais au droit commun. Pour ce travail, l'auteur a dépouillé avec soin les textes, si nombreux et si intéressants, qu'a publiés la Société de l'histoire de la Hanse.

XVI^e SIÈCLE. — L'ouvrage de M. DAVEY sur les sœurs de Jeanne Grey¹ ne pouvait prétendre au même intérêt que la biographie de la malheureuse « reine de neuf jours ». S'étant l'une et l'autre mariées contre le gré d'Élisabeth et dans des conditions propres à exciter ses légitimes soupçons, ces malheureuses femmes, Catherine et Marie Grey, passèrent en prison une partie de leur inutile vie. Cette vie morose a été assez heureusement et sobrement contée par M. Davey, qui nous apporte çà et là des faits ou des documents nouveaux. — M. WILSON nous fait connaître la vie en Angleterre au temps de Shakespeare² en découpant dans les écrivains du temps des morceaux qu'il répartit ensuite dans les cadres d'une biographie du grand dramaturge; il peint de cette façon l'Angleterre et les Anglais en général, la vie à la campagne, les superstitions populaires dont le poète a fait un si grand usage dans ses drames, l'éducation à l'école et aux universités, l'aspect et les rues de Londres, les mœurs littéraires, le théâtre, la cour et la ville, les vagabonds et les malfaiteurs. Cette anthologie, composée avec goût, intéressera

Heinrich's VIII Zeit. Berlin, K. Curtius, 1911, in-8°, xv-195 p.; prix : 6 m. (fasc. 5 des *Abhandl. zur Verkehrs- u. Seegeschichte* hgg. v. D. Schæfer).

1. Richard Davey, *The sisters of Lady Jane Grey and their wicked grandfather.* Londres, Chapman et Hall, 1911, in-8°, xxx-313 p., portraits; prix : 12 sh. 6 d.

2. John Dover Wilson, *Life in Shakespeare's England; a book of Elizabethan prose.* Cambridge, at the University press, 1911, in-8°, xv-292 p.; prix : 3 sh. 6 d.

au moins autant l'historien que le littérateur. — Sur les touristes et la manière de voyager à la même époque, lisez le volume de M. BATES¹; après des indications générales sur les guides (livres et cicérones), il vous fera parcourir l'Europe chrétienne et musulmane en compagnie d'un jeune gentleman ou d'un étudiant qui voyage pour s'instruire; il lui signale les curiosités de tout genre qui peuvent attirer ou rebuter le voyageur et fournit tous les renseignements utiles sur les routes, les transports, les auberges, les aubergistes et les brigands. La bibliographie placée à la fin du volume montre l'étendue et la sûreté des informations recueillies par l'auteur.

On connaît l'insurrection agraire qui éclata en 1549 dans le Norfolk et dont le chef fut Robert Kett. Elle a duré sept semaines; mais, très différente en ce point de la guerre des Paysans qui avait sévi en Allemagne, elle fut remarquable par l'ordre avec lequel s'accomplit le mouvement et par l'esprit de justice qui anima son chef victorieux. L'histoire en a été contée par le Rév. Russell en 1859 et M. CLAYTON, qui reprend le sujet², n'y ajoute que peu de faits et de documents nouveaux; mais le récit est mieux présenté et surtout animé de sentiments qui ne troublèrent pas la sérénité de l'honnête Russell: pitié pour le pauvre peuple, admiration pour le paysan anglais si misérable et si patient, mépris pour les classes dirigeantes qui tremblent au moment du péril et dont les représailles sont impitoyables. Quant aux causes du soulèvement, tout le monde est d'accord pour les trouver dans la transformation de la propriété et de l'exploitation agricoles qu'un seul mot résume d'ordinaire: le système des enclôtures. Mais que faut-il entendre exactement par cette expression? M. Clayton s'en est tenu sur ce point aux données fournies par les ouvrages les plus autorisés sur la question agraire. Cette question même a été reprise par M. TAWNEY dans un ouvrage diffus par endroits, d'une langue souvent prétentieuse et imprécise, mais très fouillé, plein de faits soigneusement choisis et observés, de réflexions pénétrantes et dont l'étude s'impose à tout historien désireux d'aller jusqu'au fond des choses³. Le xvi^e siècle vit s'ac-

1. E. S. Bates, *Touring in 1600; a study in the development of travel as a means of education*. Londres, Constable, 1911, in-8°, xiv-418 p.; prix: 12 sh. 6 d. — Nombreuses illustrations, tirées de sources contemporaines; signalons, p. 342, le fac-similé d'un reçu de Rabelais après avoir touché l'argent d'une lettre de change à Rome le 18 juin 1548. Nous sommes loin de l'année 1600.

2. Joseph Clayton, *Robert Kett and the Norfolk rising*. Londres, Martin Secker, 1912, in-8°, 276 p.; prix: 8 sh. 6 d.

3. R. H. Tawney, *The agrarian problem in the sixteenth century*, avec 6 cartes en couleur. Londres, Longmans, 1912, in-8°, xii-464 p.

complir une transformation considérable dans la répartition du sol et dans les cultures. Dans un grand manoir médiéval, on distingue le domaine du seigneur, les terres cultivées par les tenanciers producteurs de céréales, les prairies et communaux réservés à l'usage de tous; le sol arable est divisé en parcelles de dimensions à peu près égales et ces parcelles sont réparties entre les tenanciers qui les cultivent en commun. C'est parmi les tenanciers, petits propriétaires ou locataires en vertu de titres et à des conditions d'une infinie variété, que se recrute la classe des « yeomen », fondement longtemps stable et solide, sur lequel reposait en partie l'organisation militaire et financière du royaume. C'est l'« open field system ». La peste noire qui décima la population agricole, les guerres anglaises qui rompirent l'équilibre des fortunes, les voies nouvelles ouvertes depuis le milieu du xv^e siècle au commerce et à l'industrie, aboutirent à la formation d'une classe nouvelle : celle des capitalistes, et le capital chercha des emplois de plus en plus rémunérateurs. L'industrie drapière prenant sur le Continent une importance croissante, le producteur anglais trouva profit à développer la production de la laine au détriment des céréales, et l'on vit tous ceux qui en avaient les moyens, seigneurs et paysans enrichis, convertir les terres à blé en pâturages, constituer, par voie d'achat ou d'usurpation, de grandes propriétés d'un seul tenant, parfois encloses (c'est le système des « inclosures »); au lieu de continuer à faire cultiver les terres de son domaine par les corvées coutumières de ses tenanciers, le seigneur les exploite lui-même ou les loue à de gros fermiers qui, protégés par des baux à long terme, peuvent s'adonner à la culture intensive du sol tout en réduisant les frais généraux de l'exploitation; cette réduction s'opère précisément au détriment du petit propriétaire, du cultivateur libre qui, évincé de sa parcelle et de sa maison, va, s'il ne trouve pas à s'employer dans les industries naissantes, former la classe toujours plus nombreuse des sans-travail. C'est une époque de prospérité pour le moyen et le gros fermier qui profitent de la « consolidation » du sol, de dépression ou de misère pour le petit tenancier réduit à vendre sa parcelle ou même à l'abandonner à son voisin capitaliste. La réalité des souffrances endurées par le petit peuple est attestée par toute une série de traités ou de pamphlets qui jettent un jour assez lugubre sur la première moitié du xvi^e siècle. Leur témoignage est-il vérifié par les faits? L'insurrection de 1549 est un de ces faits, mais il est en somme resté unique. Et que disent les chiffres? Depuis la publication, par M. Leadam, de l'enquête de 1517 ordonnée par Wolsey, on a essayé d'établir des statistiques rigoureuses; récemment encore, M. Savine

nous apportait des tableaux fort instructifs sur la situation des terres appartenant au clergé régulier au moment de leur sécularisation; M. Tawney y ajoute des renseignements nouveaux. Par malheur, l'enseignement donné par les chiffres est décevant et contradictoire. M. Tawney les pèse, les compare, les critique; il réussit à leur faire dire des choses fort intéressantes sur les causes, l'étendue, la nature, infiniment variée, les conséquences politiques et sociales de cette crise agraire, qui n'est d'ailleurs pas restée confinée dans le xvi^e siècle. Après un temps d'arrêt qui correspond à peu près à l'époque des Stuarts, elle reprit avec une intensité encore plus redoutable au xviii^e siècle. Le gouvernement essaya de lutter contre le mal; mais le Parlement, composé précisément des propriétaires qui avaient le plus profité de cette révolution économique, ne sut que voter des lois répressives contre les sans-travail. Le problème agraire subsista, compliqué et troublant. On ne peut dire que M. Tawney ait résolu les grandes questions qu'il soulève, mais il y a projeté une vive lumière.

Heureuses ou déplorables, les conséquences des enclôtures peuvent se préciser assez exactement dans des cas particuliers. On nous excusera de devancer le temps pour noter en ce moment ce que dit M. ASHBY d'un village au comté de Warwick, celui de Tysoe¹, où le système des enclôtures, partiellement appliqué au xvi^e siècle, fut généralisé par un acte du Parlement en 1796. Les chiffres fournis par M. Ashby prouvent que la richesse générale crut dans des proportions très appréciables : l'impôt direct qui, en 1790, donnait 300 l. st., monta, en 1800, à 4,160 l. st.; mais c'est le grand et le moyen propriétaires qui s'enrichissent; le simple ouvrier tombe dans la misère. C'est en grande partie à cause de lui, soit pour lui venir en aide, soit pour le maintenir sous la surveillance de la police, que furent faites les « Poor-laws », les lois pour ou mieux contre les pauvres. Il est intéressant de voir par l'étude de M. Ashby comment ces lois ont été appliquées de 1727 à 1827 environ; elle est minutieuse, précise et très instructive.

XVII^e SIÈCLE. — Il y a peu de sujets plus intéressants que d'étudier l'influence réciproque exercée par deux peuples l'un sur l'autre; c'est ce qu'a fait avec un plein succès M. BASTIDE² dans son travail,

1. A. W. Ashby, *One hundred years of poor law administration in a Warwickshire village*; dans le t. III des *Oxford studies in social and legal history*, publ. sous la direction de P. Vinogradoff. Oxford, at the Clarendon press, 1912, 188 p. et 2 cartes; prix du vol. : 12 sh. 6 d.

2. Ch. Bastide, *Anglais et Français du XVII^e siècle*. Paris, Félix Alcan, in-12, XII-359 p.; prix : 4 fr.

tout entier fait de première main, sur les Anglais et les Français au xvii^e siècle. Sans doute, M. Bastide ne traite que des rapports littéraires, et plusieurs chapitres (I : le Voyage de Paris à Londres; II : les Français d'autrefois apprenaient-ils l'anglais? III : Gallomanes et Anglophiles; IV : Comment les Anglais écrivaient le français) ne nous touchent qu'indirectement; mais quand il nous parle des Gazettes françaises de Londres au temps de la République et de Charles II (ch. vi) et de l'influence politique des Huguenots en Angleterre (ch. vii), il est au cœur même de l'histoire politique. On peut rencontrer çà et là des longueurs, trouver par exemple que les lettres de Coste, l'ami et le traducteur de Locke, n'ont qu'un médiocre intérêt, mais il est certain que la lecture de son livre est aussi profitable que variée.

Depuis qu'a paru la biographie de Pym par J. Forster en 1837, tant de matériaux nouveaux ont été publiés sur l'époque des deux premiers Stuarts que le livre était à refaire. En utilisant les recherches de S. R. Gardiner et la mine si précieuse des *Calendars*, en scrutant d'un regard plus critique les journaux des deux chambres et les comptes-rendus des débats parlementaires, M. Wade nous a donné de Pym un portrait plus fouillé, plus vivant, plus équitable aussi¹. Le temps est venu en effet où l'on peut, sans passer pour un esprit rétrograde, parler avec sérénité de Strafford et de Laud, et penser que peut-être les chefs de l'opposition contre Charles I^{er} n'ont pas toujours suivi la politique la plus conforme aux intérêts du pays. De Pym, M. Wade met en relief surtout deux faces : l'homme d'affaires, qui fut trésorier puis gouverneur de la « Compagnie des marchands à l'aventure pour l'exploitation des îles de Providence et Henriette » (aux Bahamas), et le chef d'un parti d'opposition, expert dans l'art d'abattre ses ennemis politiques, mais incapable de former à son tour un parti de gouvernement.

M. Firth a donné une seconde édition, légèrement modifiée, de son excellent ouvrage sur l'armée de Cromwell². Depuis dix ans, date de la première édition, il a paru un assez grand nombre de travaux, de catalogues, de documents que l'auteur énumère dans sa préface; et cependant, il n'en a tiré qu'un petit nombre de corrections ou de faits nouveaux, ce qui prouve à quel point ses recherches avaient été approfondies. On relira avec une vive curiosité ses trois

1. C. E. Wade, *John Pym*. Londres, Sir Isaac Pitman et fils, 1912, in-8°, vii-356 p.; prix : 7 sh. 6 d.

2. Ch. H. Firth, *Cromwell's army; a history of the english soldier during the civil wars, the Commonwealth and the Protectorate*. Londres, Methuen, 1912, in-8°, xviii-444 p.; prix : 6 sh.

chapitres sur la discipline, la religion et la politique dans l'armée façonnée par Cromwell et par ses lieutenants.

En ce qui concerne l'histoire religieuse, voici un lot important à la fois quant au nombre des livres et quant à leur valeur. Ce qu'on appelle l'Église d'Angleterre, c'est-à-dire cette organisation officielle du protestantisme à laquelle le gouvernement d'Élisabeth mit la dernière main, reposait sur deux fondements : l'Acte de Suprématie et l'Acte d'Uniformité. Placée sous la dépendance étroite de l'État, l'Église s'imposait aux consciences comme l'État aux individus ; les deux pouvoirs étaient d'accord pour surveiller les dissidents et, au besoin, les combattre. Et il y eut, comme on sait, des dissidents (dissenters) qui refusaient d'admettre les dogmes, d'observer les pratiques, de reconnaître la hiérarchie de l'Église officielle. Les idées qu'ils répandirent. les congrégations qu'ils instituèrent ont déjà fait l'objet de nombreuses publications. M. CLARK a entrepris d'en donner le résumé¹. Il commence à Wycliffe, penseur isolé, dont les écrits sont animés du pur esprit scolastique, mais dont les circonstances firent un précurseur, et aux Lollards, qui n'ont jamais songé, sans doute, à se séparer de l'Église catholique ; aussi peut-on penser que c'est beaucoup de leur consacrer près de quatre-vingts pages du livre I qui, en somme, réduit, aurait dû former l'introduction de l'ouvrage. Le livre II sur l'« enfance » du non-conformisme traite des Puritains et Indépendants au temps d'Élisabeth et de Jacques I^{er}, de la réaction menée par Laud (1630-1640), des presbytériens pendant la guerre civile, des Quakers à leurs débuts. des Indépendants à leur apogée sous Cromwell. L'exposé très nourri, chargé de faits, est néanmoins d'une lecture aisée ; comme mise au point des travaux antérieurs, c'est un ouvrage très estimable dont on désire voir bientôt la suite.

C'est aussi des dissidents que s'occupe M. BURRAGE² ; mais il a limité plus étroitement son sujet : en s'occupant seulement des premiers dissidents, de ceux qui apparurent sous le règne d'Édouard VI et qu'on appelait Anabaptistes ou Catabaptistes ; il s'arrête au seuil de la guerre civile, où les principales sectes dissidentes devinrent des partis politiques. Il étudie donc les « Anabaptistes », nom qui

1. Henry W. Clark, *History of English Non-Conformity from Wyclif to the close of the nineteenth century*. Vol. 1 : *From Wyclif to the Restoration*. Londres, Chapman et Hall, 1911, in-8°, xvii-439 p. ; prix : 15 sh.

2. Champlin Burrage, *The early english Dissenters in the light of recent research, 1550-1641*, 2 vol. ; t. I : *History and criticism* ; t. II : *Illustrative documents*. Cambridge, at the University press, 1912, in-8°, xv-579 et xix-353 p. ; prix : 20 sh.

servit d'ailleurs à désigner plusieurs groupements de caractères différents : les Familistes, ou membres de la « Family of love », et les « Chercheurs » (*Seekers*), enfin les « Indépendants ». Le tome II est exclusivement composé de documents nouveaux ou mal connus ; le tome I est une étude bibliographique et critique sur ces sources.

Après une introduction où il mentionne tous les ouvrages notables parus sur le sujet¹ et énumère les bibliothèques privées et les dépôts publics où sont conservés les documents relatifs à l'histoire du non-conformisme, M. Burrage analyse les sources avec le soin le plus minutieux, la rigueur la plus scientifique. Son ouvrage n'est pas plaisant à lire et parfois on voudrait y trouver un peu plus de lumière ; mais c'est un « Corpus » des œuvres des dissidents, auquel à l'avenir tout historien consciencieux sera tenu de se référer.

M. Burrage n'a point parlé des « Trembleurs » (*Quakers*) ; mais voici le document essentiel sur leurs débuts : c'est le journal rédigé par le fondateur de la secte, George Fox². Ce journal avait déjà été imprimé plusieurs fois, mais d'une façon imparfaite, avec des suppressions et des additions également fâcheuses. Ainsi, tandis qu'en réalité il s'arrête en 1675, on lui avait donné une suite composée à l'aide de notes trouvées dans les papiers de Fox et que l'on présentait sous une forme personnelle. Désormais, nous en possédons un texte qui reproduit l'original avec une fidélité méticuleuse. Il a été rédigé par Fox à Swarthmore Hall, où, après de nombreuses tribulations et une longue détention dans la prison de Worcester, il avait trouvé une paisible retraite en 1675-1677 ; c'est donc non pas un journal proprement dit, mais une autobiographie. Elle commence en 1650. Après 1675, on n'a plus que des notes et les dispositions dernières prises par Fox avant sa mort (1691). Tout cela constitue un témoignage, un « document humain » du plus haut intérêt ; il nous livre pour ainsi dire l'âme même de ce pur révolutionnaire, sain d'esprit, quoi qu'on en ait dit, à la parole sincère, intempérante, peut-être maladroite, mais surtout inintelligible et intolérable pour tous ceux que satisfaisaient le dogme et la discipline des églises établies.

Le 19 mai 1662, le roi Charles II donna son assentiment à l'Acte d'Uniformité ; cet acte obligeait tous les ministres du culte,

1. Parmi les plus récents, M. Burrage mentionne avec des éloges et quelques restrictions celui du Rév. Walter H. Burgess sur John Smith, « qui se baptisa lui-même » et ses partisans (*John Smith the Se-Baptist, Thomas Elwys and the first Baptist church in England, with fresh light upon the Pilgrim fathers*, Londres, 1911). Cet ouvrage ne nous est pas parvenu.

2. *The Journal of George Fox*, edited from the mss. by Norman Penney,

tous les possesseurs de bénéfices ecclésiastiques à jurer « qu'ils approuvaient tout ce qui était prescrit par le livre des prières en commun, l'administration des sacrements et autres rites et cérémonies ecclésiastiques selon l'usage de l'Église d'Angleterre » ; le serment devait être prêté le jour de saint Barthélemy au plus tard (24 août) ; passé ce délai, tous ceux qui n'auraient pas juré seraient privés de leurs charges et bénéfices ; une déclaration rédigée dans le même esprit visait tous les professeurs et lecteurs des universités, les maisons d'écoles publiques ou privées, les précepteurs, etc. C'était la revanche de l'Église épiscopale sur le clergé presbytérien qui, pendant la guerre civile, avait plus ou moins violemment dépossédé ses adversaires ; elle fut exercée avec une rigueur impitoyable. Ce qu'on appelle « la Saint-Barthélemy des Presbytériens » jeta sur le pavé ou dans la misère plusieurs milliers de braves gens ; mais combien au juste ? Quels sont les noms des victimes ? Que devint chacune d'elles ? C'est ce que M. NIGHTINGALE s'est efforcé de déterminer pour les deux comtés de Cumberland et de Westmoreland¹ ; il a même étendu ses recherches aux prédécesseurs et aux successeurs des victimes, de sorte que finalement il a tracé le tableau aussi complet, aussi fouillé que possible, des persécutions qui, dans cette région, éprouvèrent les membres de l'Église, anglicane ou presbytérienne, pendant tout le cours du XVII^e siècle. C'est un travail fait de toute première main, d'après les sources les plus variées ; il fait grand honneur à l'Université de Manchester qui lui a donné place dans ses publications.

Ce n'est point s'éloigner trop de l'histoire religieuse que de parler de la sorcellerie et des poursuites dirigées contre elle au XVI^e et au XVII^e siècle. M. NOTESTEIN, professeur à l'Université de Minnesota, en a retracé la douloureuse histoire². Passant rapidement sur l'époque du moyen âge, où il ne pouvait guère que résumer les ouvrages de Hansen et de Lea, il la prend au début du règne d'Éli-

with an introduction by T. Edmund Harvey. Cambridge, at the University press, 1911, 2 vol. in-8°, XLII-470 et 530 p.; prix : 21 sh. — Des notes abondantes renvoyées à la fin de chaque volume expliquent les nombreux points obscurs de cette autobiographie.

1. B. Nightingale, *The Ejected of 1662 in Cumberland and Westmoreland; their predecessors and successors*. Manchester, at the University press, 1911, 1 vol. en 2 tomes, in-8°, XXIV et 1490 p.; prix : 28 sh. (publications de l'Université; série historique, n° 12).

2. Wallace Notestein, *A history of witchcraft in England from 1558 to 1718*. Washington, American Historical Association. Londres, Henry Frowde, 1911, in-8°, XIV-442 p.; prix : 6 sh. 6 d. Cet essai a mérité à son auteur le prix Herbert Baxter Adams en 1909.

sabeth ou, plus exactement, du statut de 1563, qui donne au crime de sorcellerie (qualifié de « félonie ») une précision jusqu'alors inconnue et comme une sorte d'évidence redoutable; on y reconnaît l'influence exercée par les théologiens protestants revenus d'Allemagne après la mort de Marie et en particulier celle de J. Jowell, plus tard évêque de Salisbury. D'autre part, il faut dire que la connaissance de ce crime fut définitivement enlevée à l'Église en 1585 et qu'il fut justiciable uniquement des tribunaux séculiers. Les plus sévères, parce qu'ils étaient les plus ignorants, furent les tribunaux municipaux, tandis que les assises, du moins au temps d'Élisabeth, apportaient à l'enquête un esprit plus éclairé et se contentaient de peines bénignes. Il faut rappeler ici le nom d'un « bon juge », Reginald Scott, dont le sens droit sut adoucir les rigueurs de la loi. Celle-ci fut appliquée au contraire dans toute sa férocité par les Stuarts. La *Démonologie* de Jacques VI d'Écosse (1597) n'eut que trop de succès pendant tout le XVII^e siècle. M. Notestein raconte surtout d'après les pamphlets du temps les persécutions dirigées contre les auteurs, le plus souvent innocents, d'imaginaires pratiques démoniaques; il analyse aussi tous les ouvrages où, dans le courant du siècle, la question a été controversée, jusqu'à celui de Hutchinson (*Historical essay on witchcraft, 1718*), qui peut être considéré comme la victoire définitive du bon sens et de la justice sur une abominable superstition.

On finit par être las de tant de controverses et d'horreurs et par accepter l'idée de la tolérance. En matière religieuse, la tolérance fit lentement son chemin pendant les règnes de Charles II et de Jacques II: les pamphlets, où la théorie fut discutée jusqu'au célèbre Essai de Locke, ont été utilement analysés par M. SMITH¹.

Un médecin, M. CRAWFURD, a traité, avec une érudition précise et puisée aux sources, deux intéressants sujets: le premier concerne le « mal royal »², c'est-à-dire cette affection scrofuleuse du cou, appelée chez nous les écrouelles et que nos rois guérissaient par des atouchements accompagnés de prières. En Angleterre aussi les rois touchèrent les écrouelles et les guérèrent. Cette pratique paraît être d'origine française. Édouard le Confesseur est le premier souverain anglais qui ait guéri par des procédés mystiques, et après lui la tradition fut continuée par les rois normands du XIII^e s., le fils et le petit-

1. H. F. Russell Smith, *The theory of religious liberty in the reigns of Charles II and James II*. Thirlwall dissertation. Cambridge, at the University press, 1911, in-12, vi-143 p.; prix: 4 sh.

2. Raymond Crawford, *The king's evil*. Oxford, at the Clarendon press, 1911, in-8°, 187 p.; prix: 8 sh. 6 d.

filis de Jean Sans-Terre. Au xiv^e siècle, les comptes de la royauté attestent qu'Édouard III toucha un très grand nombre de malades (4 ou 500 en trois ans) ; mais après la peste noire jusqu'au règne de Henri VII, les documents sont presque muets. Au contraire, les Tudors paraissent avoir attaché une réelle importance à cette cérémonie : tous, sauf Édouard VI. Élisabeth ne fut pas moins empressée à toucher les malades que sa sœur, la catholique Marie. M. Crawford publie la formule liturgique usitée par eux, ainsi que par leurs successeurs les Stuarts, jusques et y compris la reine Anne, le vieux et le jeune Prétendants. Les Tudors et les Stuarts, après avoir touché l'endroit malade, faisaient le signe de la croix avec une médaille d'or à l'ange, qui, ensuite, pouvait être suspendue au cou du patient jusqu'à la guérison complète ; deux planches reproduisent le type de ces pièces, qui se rencontrent encore assez souvent dans les collections. Le second ouvrage est un récit de la dernière maladie de Charles II. L'auteur prouve que le roi n'est pas mort d'apoplexie et qu'il faut renoncer à toute hypothèse d'empoisonnement. La maladie affecta les reins, produisit des convulsions et de l'urémie. Le roi garda sa connaissance presque jusqu'au dernier moment ; sa conversion *in extremis* au catholicisme fut un acte parfaitement conscient¹.

On a, semble-t-il, reproché à la grande histoire de la littérature anglaise de Cambridge de ne pas faire une place assez large aux œuvres littéraires elles-mêmes, d'insister moins sur leur valeur propre que sur le milieu où elles se sont produites et sur le rôle qui leur appartient dans l'histoire externe du développement intellectuel. C'est pourtant justement quand elle est ainsi comprise que l'histoire littéraire apporte aux historiens la contribution la plus féconde. Comme dans les précédents volumes, ils auront beaucoup à prendre dans le tome VIII, consacré à Dryden et à son temps, et dans le tome IX, qui va de Steele et d'Addison à Pope et à Swift². Des chapitres sur Hudibras et les Quakers, sur les épistoliers et les mémorialistes de la Restauration, sur la littérature politique et satirique (Defoe et

1. *The last days of Charles II.* Ibid., 1909, in-8°, 80 p.; prix : 5 sh. — M. Crawford, qui énumère soigneusement et qui analyse tous les récits contemporains sur cette maladie suprême, y ajoute un texte inédit, la relation de Sir Charles Scarborough, qui était le principal médecin du roi mourant. Elle est rédigée en latin.

2. *The Cambridge history of english literature*, edited by A. W. Ward and A. R. Waller, t. VIII et IX. Cambridge, at the University press, 1912, in-8°, xiii-515 et xv-609 p.; prix : 7 sh. 6 d. On annonce d'ailleurs deux volumes supplémentaires de morceaux choisis qui seront abondamment illustrés ; le prix, pour les non-souscripteurs à la *History*, sera de 10 sh. par volume.

Swift), sur l'érudition (Selden, Dugdale et Bodley) sont de précieux résumés dont une bibliographie critique augmente considérablement l'utilité. Si l'on n'y trouve pas de morceaux choisis dans les meilleurs auteurs, on y rencontre à chaque page pour ainsi dire un renseignement dont il faut s'empresse de faire son profit.

Après les Pitt, dont on s'est beaucoup occupé dans ces dernières années, l'attention devait être aussi rappelée sur les Fox. Le premier Fox qui ait fait parler de lui, Étienne, avait amassé une grosse fortune comme payeur général des armées de Charles II et il avait été assez habile pour rester en faveur sous quatre rois et douze parlements; s'étant remarié à soixante-seize ans, il eut de sa seconde femme quatre enfants. Un d'eux, Henri, avide d'argent et d'honneurs comme son père, devait être le rival du premier Pitt, son ancien camarade d'Eton, et devenir enfin Lord Holland. Henri fut à son tour le père de Charles, le brillant adversaire du second Pitt. Il est l'objet d'un ouvrage en deux volumes dû à M. RIKER¹. Comme il le déclare expressément, l'auteur s'est interdit de traiter à fond les parties de biographie pure; il se confine dans l'histoire parlementaire; la lutte des partis qui se disputèrent le pouvoir après la chute de Walpole l'intéresse seule et, plus particulièrement, l'époque comprise entre 1754, où Fox devint ministre de la Guerre dans le ministère du duc de Newcastle, et 1763, où, créé pair avec le titre de Lord Holland, il dut se confiner dans une retraite d'ailleurs très dorée et très dépensière. Cette histoire a été contée par M. Riker avec précision et d'après les meilleures sources, mais, par la faute du sujet sans doute, on ne la suit pas sans quelque fatigue pendant plus de huit cents pages. Il met le lecteur si près des événements qu'on n'en apprécie pas toujours l'importance relative. La rivalité de Fox et de Pitt, en un des moments les plus critiques de l'histoire d'Angleterre, alors que le pays, gouverné par des politiciens sans scrupules, va cependant conquérir l'empire des mers, ne ressort pas avec tout le relief désirable sur un fond trop uniformément distingué. Les jugements de l'auteur sont d'ailleurs dictés par une observation réfléchie et impartiale. Il apprécie, avec la sévérité qu'il convient, l'acte de piraterie ordonné par le gouvernement anglais lorsqu'en 1755 il fit saisir la flotte française pendant qu'il enjôlait l'ambassadeur de France par de trompeuses négociations²; dans l'affaire de l'amiral

1. Thad W. Riker, *Henry Fox, first Lord Holland. A study of an eighteenth century politician*. Oxford, at the Clarendon press, 1911, 2 vol. in-8°, 438 et 419 p.; prix : 21 sh.

2. Voy. t. I, p. 269, le « coup » monté par Newcastle, Robinson et Grenville; Fox était alors de mêche avec Grenville.

Byng, qu'il raconte avec des détails en partie nouveaux, il montre que la perte de Minorque doit être attribuée bien plus aux fautes du gouvernement anglais qu'à la timidité de l'amiral. Dans le dernier chapitre, il porte un jugement fortement motivé, finement nuancé, sur le caractère, les idées politiques, le talent de Fox. Il avait en lui assez d'étoffe pour faire un premier ministre; mais il ne sut pas attendre son heure. Pressé d'arriver au pouvoir, avide d'honneurs et de richesses, il associa sa fortune d'abord à celle de Newcastle, puissant, mais décrié, puis à celle de Bute, l'ami du roi, l'homme de la paix à tout prix. Après dix années d'une vie publique, où il avait déployé les qualités les plus rares de stratéliste parlementaire et donné les plus belles espérances, il fut condamné au repos.

Parmi les reproches que les adversaires du second Pitt ne ménagèrent pas à sa politique intérieure, il en est un qui touche indirectement l'histoire de France : on l'accusa d'avoir eu l'air de prendre au sérieux, presque au tragique, les menées des radicaux anglais, disciples de nos Conventionnels. Ces radicaux, a-t-on dit, furent de simples polémistes, non des révolutionnaires; les crimes pour lesquels ils furent condamnés ne furent au fond que des délits d'opinions. M. HALL a repris la question¹; dans une première section de son livre, il montre le radicalisme naissant de la crise économique qui sévit si durement à la fin du XVIII^e siècle, quand le prix de toutes les choses augmentait rapidement, tandis que les salaires étaient maintenus très bas par une législation impitoyable; puis il analyse les doctrines professées par les pamphlétaires du parti. Dans une seconde section, il nous fait connaître l'action des sociétés radicales, en particulier de la « Corresponding Society » de Londres, et montre que le but poursuivi par elles n'avait pas un caractère uniquement spéculatif, que, dès 1792, certains comités écossais se proposaient de suivre l'exemple de la France, que la « British Convention » ne reculait pas devant l'idée d'employer la force pour arracher au gouvernement les réformes radicales qu'elle préconisait (et ces réformes nous paraissent aujourd'hui bien timides). Les mesures prises par Pitt de 1792 à 1799 étaient donc justifiées; elles eurent d'ailleurs un plein effet, et quand la « Corresponding Society » fut dissoute en 1798 par autorité de justice, le parti radical disparut. Tout cela est bien vu et bien dit; mais peut-être la thèse n'avait-elle pas besoin d'être discutée avec autant d'ampleur, et l'on peut se demander si M. Hall n'a pas enfoncé une porte ouverte.

1. Walter Phelps Hall, *British Radicalism, 1791-1797*. New-York, Columbia University (Studies in history, economics and public law, t. XLIX, n° 1), 1912, in-8°, 262 p.; prix : 2 doll.

Quand le clergé régulier eut été supprimé et que la Réforme eut triomphé dans l'île de Grande-Bretagne, les communautés religieuses durent s'expatrier. Elles se reformèrent à l'étranger : en Italie, dans la péninsule ibérique, dans les Pays-Bas espagnols, en France. A Paris, on compta, dès la fin du xvii^e siècle et jusqu'à l'époque de la Révolution, trois communautés de femmes (religieuses augustines, bénédictines, de l'Immaculée-Conception) ; une communauté de Bénédictins anglais, deux collèges (celui des Écossais et celui des Irlandais), un séminaire anglais. L'histoire de ces maisons a été exposée en détail, d'après leurs archives mêmes, par M. DAUMET¹. Quand il retrace la dissolution de la plupart de ces maisons condamnées par les lois révolutionnaires, les souffrances endurées au temps de la Terreur par celles des communautés qui ne furent pas supprimées, son exposé, qui est surtout une analyse de documents, prend un caractère émouvant et tragique par endroits.

XIX^e SIÈCLE. — M. Élie HALÉVY a écrit une monumentale introduction à une Histoire du peuple anglais au xix^e siècle en consacrant un volume gros de plus de 600 pages à l'Angleterre en 1815². Ses matériaux sont variés autant que solides ; on pourrait dire qu'il n'est pas un ouvrage de valeur paru en Angleterre, en Allemagne ou ailleurs qu'il n'ait lu et qu'il ne se soit parfaitement assimilé. Il en porte allègrement le poids et le lecteur se doute à peine du travail préparatoire accompli par l'auteur, tant son exposé est limpide, alerte, intelligent. En trois livres nourris de faits et d'idées, M. Halévy traite des institutions politiques, de la société économique (agriculture, industrie, crédit et impôt), des croyances religieuses et de la situation intellectuelle. Trois volumes suivront celui-ci : sur la Réforme (1815-1840), le libre-échange (1840-1865), la démocratie et l'Empire (1865-1900). Ce plan général de l'ouvrage donne l'impression d'une puissante ossature à qui la main d'un artiste donnera la vie.

HISTOIRE D'ÉCOSSE. — Un bon résumé de l'histoire d'Écosse a été donné par M. RAIT³, et c'est une œuvre à coup sûr fort mérit-

1. Georges Daumet, *Notices sur les établissements religieux anglais, écossais et irlandais fondés à Paris avant la Révolution*. Paris. [Champion], 1912 (extr. des *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*, t. XXXVII (1910) et XXXIX (1912), in-8°, 406 p. et 8 pl.

2. Élie Halévy, *Histoire du peuple anglais* ; tome I : *l'Angleterre en 1815*. Paris, Hachette, 1912, in-8°, viii-620 p. ; prix : 15 fr.

3. Robert S. Rait, *Scotland*. Londres, Adam et Charles Black, 1901, in-8°, xii-320 p. (The making of the nations) ; prix : 5 sh. Nombreuses illustrations. La suite des portraits des rois d'Écosse jusqu'au xvi^e siècle n'a aucune valeur documentaire.

toire de mettre l'ordre et la lumière dans ce chaos. Connaissant très bien les sources et leur valeur relative, esprit critique et froid, l'auteur était prémuni contre les préjugés de toute nature qui ont trop souvent amené les historiens écossais à transformer les faits et à les interpréter faussement. La collection dont ce volume fait partie interdisait l'emploi de tout appareil critique; ce n'est donc pas un livre d'érudition, mais un manuel que l'on peut suivre avec sécurité.

Une intéressante biographie de Maitland de Lethington, qui fut un des conseillers de Marie Stuart, le plus remarquable peut-être des politiques écossais au xvi^e siècle, a été donnée par M. RUSSELL¹. S'il n'apporte pas de documents nouveaux, il a fait bon usage de ceux que l'on connaît; il les met en œuvre avec habileté et, d'une plume vivante, parfois colorée, il peint l'homme et son temps. Est-il possible en un pareil sujet, qui touche autant Marie Stuart que son ministre, d'être tout à fait impartial? J'en doute; en tout cas, M. Russell a pris résolument parti pour le protestantisme écossais; il est donc hostile à la politique de Marie Stuart et il condamne sans ambages, sans atténuation son caractère et ses actes. Il ne doute pas qu'elle n'ait été d'accord avec Bothwell pour le meurtre de Darnley; il tient les lettres de la Cassette pour authentiques. Quant à Maitland, il a connu le complot et, s'il n'a pris aucune part personnelle à l'attentat, sa responsabilité morale est certaine. Nous ne saurions l'absoudre; mais ses contemporains auraient eu pour son cas des trésors d'indulgence, et qui eût osé lui jeter la première pierre?

Ch. BÉMONT.

1. E. Russell, *Maitland of Lethington, the minister of Mary Stuart; a study of his life and times*. Londres, Nisbet et C^e, 1912, in-8°, xiii-516 p.; prix : 15 sh.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Paul GAUCKLER. **Le sanctuaire syrien du Janicule.** Paris, A. Picard, 1912. In-8°, ix-367 pages, avec fig., 68 planches.

Une ombre de deuil plane sur ce livre dont des mains pieuses ont rassemblé les pages; en groupant les articles et les notes qui le composent, les éditeurs voulaient avant tout élever un monument à la mémoire de Paul Gauckler; ils ont fait plus, et ce volume, comme ils le souhaitaient, sera une contribution importante aux études d'archéologie romaine.

Gauckler vécut six ans à Rome, et ce furent, malgré sa santé déjà délabrée, six ans de féconde activité; il ne lui suffit pas de signaler à l'Académie des inscriptions les découvertes qui se poursuivaient dans Rome et autour de Rome; il avait la passion de la fouille, il voulait fouiller: le hasard le servit, et il fut amené à entreprendre au flanc du Janicule des recherches qui, par la sûreté avec laquelle elles furent conduites et la nouveauté des résultats qu'il obtint, suffiraient pour assurer à son nom une gloire durable.

La découverte du sanctuaire syrien du Janicule mit Rome en émoi: du jour où elle comprit la portée singulière de ces fouilles, l'administration italienne suscita à Gauckler mille difficultés et l'empêcha de poursuivre son œuvre: la mort l'a surpris avant qu'il ait eu le temps de tirer un parti définitif des matériaux qu'il lui avait été possible de réunir et personne n'a tenté depuis d'arracher au *lucus Furrinae* ce qu'il garde encore de son secret.

Du moins, les éditeurs de ce volume ont-ils voulu que l'on pût mesurer l'importance de l'effort de Gauckler; ils ont rassemblé les articles qu'il avait publiés sur sa trouvaille du Janicule dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, dans le *Bollettino Comunale* et dans les *Mélanges* de l'École de Rome; ils y ont joint un mémoire inédit sur le temple du IV^e siècle (chap. VI) et ont ajouté au recueil un grand nombre de photographies nouvelles qui en augmentent encore la valeur. Et tout cela, malgré les redites inévitables, forme un livre d'une lecture singulièrement attachante; les problèmes s'appellent les uns les autres, la recherche se complique, mais en même temps s'accroît l'intérêt: il ne s'agissait d'abord que de retrouver la source de *Furrina*; on la retrouva là où Gauckler l'avait indiquée, mais en même temps trois temples syriens, échelonnés du I^{er} au IV^e siècle, furent dégagés et l'histoire des religions orientales à Rome s'enrichit d'un chapitre insoupçonné.

Gauckler ne se bornait pas à fouiller : il voulait comprendre, et l'étrangeté des trouvailles qu'il faisait avec ses collaborateurs, MM. Nicole et Darier, l'amenait à se poser des questions et à formuler des théories, parfois hardies, mais jamais négligeables. La découverte dans le « Saint des Saints » du temple du IV^e siècle d'une calotte crânienne l'avait particulièrement frappé; il avait rapproché cette pratique de la présence dans les autels chrétiens d'un coffret à reliques et conçu à ce sujet une théorie qu'il n'eut pas le temps d'exposer. Les éditeurs ont tenu cependant à la rappeler, et une note de M. Goguel (p. 89-92) a rassemblé les faits dont il aurait eu à tirer parti. A vrai dire, nous doutons qu'après un examen plus approfondi Gauckler eût maintenu son système; l'usage du coffret à reliques ne se répand dans l'Église chrétienne que dans la deuxième moitié du IV^e siècle : *a priori*, rien n'empêche d'y retrouver l'influence de quelque pratique orientale, mais c'est une hypothèse qu'on ne saurait formuler que si toute autre explication était impossible; or, tel n'est pas le cas, et le développement du culte des martyrs suffit à rendre compte des faits connus¹.

Gauckler expliquait aussi par un rite oriental l'existence de nombreux bustes dans lesquels la tête est faite de deux morceaux ou dont le crâne a été sectionné (p. 279-292); sa théorie fut très attaquée; il se proposait de la défendre plus longuement : le temps lui manqua. Telle qu'il l'expose, elle ne saurait emporter la conviction; mais n'est-ce pas déjà beaucoup que d'avoir posé avec cette hardiesse un problème de cette importance?

On a joint aux articles sur le sanctuaire syrien du Janicule des notes rédigées par Gauckler au cours de ses années romaines; ce sont des communications à l'Académie des inscriptions où il étudie sommairement des œuvres d'art récemment découvertes à Rome et dans les environs. Nous sera-t-il permis, à ce propos, d'exprimer un regret? Les éditeurs qui ont eu le soin de publier quelques notes inédites et de faire connaître, par des photographies trouvées dans les papiers de Gauckler, une curieuse statue dite *Isis Casati*, n'auraient-ils pu indiquer les principales études qui furent consacrées aux sculptures décrites dans ces brèves notices? Le lecteur leur en eût su gré : pour la *Fanciulla d'Anzio* la liste eût peut-être été trop longue, mais pour l'Amazoné des jardins de Salluste, pour la Niobide de la *Banca Commerciale*, pour l'Antinoüs signé d'Antonianos d'Aphrodisias, le travail était plus aisé; on trouve dans ce recueil assez de preuves de leur inlassable dévouement pour penser que cette tâche leur eût été légère.

On ferme ce volume avec la mélancolie que l'on éprouve en face d'un monument inachevé et l'on songe avec regret au livre, à la fois suggestif et riche d'érudition, que Paul Gauckler eût écrit sur les

1. Cf. le livre récent de Fr. Wieland, *Altar und Altargrab der christlichen Kirchen im 4ten Jahrhundert*, Leipzig, 1912.

cultes orientaux à Rome si le temps lui avait été moins avarement mesuré¹.

René MASSIGLI.

A. BLANCHET et A. DIEUDONNÉ. **Manuel de numismatique française**. T. I : *Monnaies frappées en Gaule depuis les origines jusqu'à Hugues Capet*, par Adrien BLANCHET. Paris, A. Picard, 1912. In-8°, VII-431 pages, 3 planches, 248 figures.

Longtemps les monnaies anciennes ont été considérées presque exclusivement comme des objets d'art. Les archéologues qui s'en occupaient ne se souciaient guère de leur signification historique. Depuis peu, une réaction s'est produite. Les numismates de nos jours ne se contentent plus d'examiner la matière, les formes et le décor des pièces; ils cherchent à tirer de leur étude des renseignements touchant la vie politique, sociale et économique des siècles passés.

M. Blanchet nous présente, d'après la nouvelle méthode, l'ensemble des monnaies émises en Gaule depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'avènement de la dynastie capétienne. La division de son ouvrage en quatre livres, — correspondant respectivement à l'époque de l'indépendance gauloise, à la période de la domination romaine, au règne des Mérovingiens et à celui des Carolingiens, — répond à la réalité des faits : les différents livres traitent d'usages monétaires différents.

Les monnaies gauloises ont été fabriquées d'abord selon des procédés et des types importés, par les voies commerciales, des régions où florissaient les civilisations grecque et romaine. Mais les modèles adoptés en Gaule s'y sont rapidement altérés, d'une façon très irrégulière, parce que le monnayage échappait, presque partout, au contrôle de l'autorité publique. Les espèces, généralement émises par des particuliers, étaient frappées dans des ateliers nombreux situés au voisinage des principaux centres de transactions commerciales.

La conquête romaine amena un changement radical dans le monnayage de notre pays. A une extrême décentralisation succéda une centralisation rigoureuse : la fabrication s'effectua, par les soins du gouvernement, dans deux ou trois ateliers; l'unité des types qui en résulta présentait de grands avantages pour le crédit de la monnaie. Cet état de choses se maintint quelque temps après le morcellement de l'Empire. Un prince énergique et puissant comme Postume sut sauvegarder les institutions monétaires romaines dans les provinces

1. L'impression est très soignée et l'illustration excellente; je signale quelques vétilles : p. 150 et 218, le même fragment de dédicace est reproduit; p. 185 et 233, les figures auraient pu être supprimées sans inconvénient; on ne voit trop ce qu'elles représentent.

qui lui étaient échues. Mais, sous ses successeurs affaiblis, des officines irrégulières émirent des espèces barbares en diverses régions du territoire gaulois. Ce n'est que sous la forte administration d'Aurélien que le monnayage put reprendre de l'unité et de la régularité.

Les conquérants romains avaient imposé aux Gaulois vaincus leur système monétaire; les conquérants barbares subirent, au contraire, l'influence des Romains vaincus, leurs supérieurs en civilisation. Les Burgondes, les Wisigoths et les Francs n'émirent d'abord que des contrefaçons des pièces romaines; et, lorsque les monnaies mérovingiennes cessent de reproduire servilement les types impériaux, elles en conservent encore des traits, altérés sans doute, mais reconnaissables. Dans la Gaule franque, la fabrication du numéraire se disperse dans une foule d'ateliers; on le frappe aussi bien dans des localités d'importance médiocre (*vici, castella*, etc.) que dans les grandes villes. Un fait considérable se produit: l'immixtion du clergé dans la fabrication des monnaies. Que ce fait résulte de concessions régulières ou d'usurpations, il est évidemment en rapport avec cette prépondérance des prélats dont témoignent les écrits de Grégoire de Tours.

Les premiers souverains de la dynastie carolingienne s'efforcèrent de réagir contre cette décentralisation outrée; ils y réussirent mal. L'édit de Pitres, qui réduisait à neuf le nombre des ateliers, fut enfreint aussitôt que promulgué. Bientôt, le pouvoir royal s'affaiblissant, le droit de battre monnaie fut usurpé par les églises, les comtes et les seigneurs. C'est alors que commença le monnayage féodal, dont le développement sera présenté dans un autre volume du *Manuel de numismatique*, mais dont, dès maintenant, M. Blanchet indique les conséquences politiques; c'est grâce à leurs émissions monétaires que les ducs, comtes et seigneurs purent soutenir, pendant plusieurs siècles, contre l'autorité royale renaissante, l'indépendance qu'ils s'étaient accordée.

Outre les rapports de l'évolution générale de la monnaie avec les grandes révolutions politiques, M. Blanchet a relevé les traces que l'on peut retrouver, dans les types et dans les légendes, de la destinée particulière des souverains. C'est ainsi qu'il a déterminé les faits précis et qu'il a formé d'intéressantes hypothèses touchant l'histoire de Postume et de ses successeurs. Le chapitre du *Manuel* qui concerne les empereurs gaulois a été traité avec un soin particulier; il a reçu un développement considérable. On saura gré à l'auteur des efforts très heureux qu'il a faits pour éclairer une des périodes les plus obscures de l'histoire de notre pays.

Les préoccupations historiques de M. Blanchet sont fort légitimes; peut-être sont-elles trop exclusives. Il n'aurait pas été inutile, je crois, de rattacher l'évolution de la monnaie à celle des arts du métal, considérés dans leur ensemble, et, par là, à celle de l'art en général.

A chacun des quatre livres de son ouvrage, M. Blanchet a joint le relevé des légendes qui figurent sur les monnaies de chaque période.

Ces listes faciliteront singulièrement le classement des pièces. Celle qui groupe les noms des ateliers et des monétaires de l'époque mérovingienne est particulièrement abondante. Elle offre de précieux matériaux à la géographie historique et à la philologie. Mais les formes inscrites sur les monnaies sont souvent incorrectes et difficiles à déchiffrer; la manière dont elles ont été lues ne s'impose pas toujours. Il faut, pour en tirer parti, les soumettre à une critique soignée. Il convient de réunir les graphies qui paraissent représenter les mêmes noms. Je crois qu'il aurait été bon de rapprocher, en renvoyant de l'une à l'autre, les formes telles que *Pallatellone* et *Ballatellone*, *Lemariaco* et *Limariaco*, *Okdnucio* et *Ordnucio*, *Botanisat vico* et *Vico Botanisat*, *Ernemito* et *Vernemito*, *Eorate* et *Ilocorate*, *Bracedone*, *Onacedone* et *Macedone*, *Teodericiaco* et *Tidiriciaco* (cf. Prou, *Catalogue des monnaies mérovingiennes*, p. 484-486, 494, 528).

L'auteur a jugé, avec raison, qu'il était inutile de surcharger cette liste en rappelant les identifications de fantaisie admises par certains numismates. Toutefois, il aurait pu, sans témérité, proposer de reconnaître Jublains dans *Diablentis*, Saint-Lizier dans *Cunseranis* (cf. *Conserinnes*), Saintes dans *Sconis civita* (cf. *Sanctonas Sconas*), Brioude dans *Vico Brivate* (cf. *Brivate vico*).

L'ouvrage de M. Blanchet sera consulté avec fruit par les érudits qui y trouveront, classés suivant un plan nouveau, dans un ordre fort clair, des faits nombreux, judicieusement choisis parmi les plus significatifs. La table copieuse qui termine le volume constitue un instrument de recherches très commode.

MAX PRINET.

Eduardo González HURTEBISE. **Libros de tesorería de la casa de Aragón.** Transcripción e índice, tomo I: *Reinado de Jaime II; libros de cuentas de Pedro Boyl, tesorero del monarca, desde marzo de 1302 á marzo de 1304.* Barcelona, L. Benaiges, 1911. Gr. in-4°, 454 pages et fac-similé. Prix : 15 pesetas.

Ce volume est le premier d'une série consacrée à la publication des registres de comptes de la Trésorerie royale d'Aragon, qui sont actuellement conservés à Barcelone, dans les archives de la *baillia general* de Catalogne. Il y a là un ensemble de détails susceptibles de jeter une vive lumière sur certains événements d'histoire intérieure et même extérieure. Dans une introduction, qui paraîtra en dernier lieu, l'érudite archiviste en chef de la couronne d'Aragon se propose d'étudier le fonctionnement de la comptabilité royale; il y joindra des notes biographiques sur les personnages qui en dirigèrent les opérations. M. Hurtebise est un des rares érudits d'Espagne qui se soient décidés, pour la meilleure intelligence du texte, à le ponctuer suivant

l'usage moderne; une transcription ne doit pas être une photographie, et ce n'est pas être infidèle à l'original que de le rendre plus compréhensible. L'auteur a eu l'heureuse idée de ne pas attendre la publication de son dernier volume pour dresser un index des matières contenues dans le premier. Tous les chercheurs lui seront reconnaissants d'avoir rendu ainsi son recueil immédiatement utilisable.

Certaines rubriques de cet index sont particulièrement bien garnies. On y voit notamment que la Catalogne entretenait des relations commerciales avec l'Orient, avec Tlemcen, et surtout avec le grand port d'Alexandrie. Les registres de chancellerie de Jaime II conservés aux Archives de la couronne d'Aragon nous montrent que ce roi vendait beaucoup de chevaux en France, notamment à des marchands de Narbonne. Les comptes de trésorerie notent parmi les acheteurs de chevaux le frère de Philippe le Bel, Charles, comte de Valois. On y lit aussi que deux maîtres de cloches (*senys*) de Narbonne furent chargés de fondre des clochettes pour la chapelle du palais royal de Barcelone. Il est souvent question encore, dans les comptes, des draps de Narbonne, de Paris, d'Arras, de Châlons.

À plusieurs reprises, des agents de Jaime II sont chargés de missions en *Provence*. La dénomination de Provence ne s'applique pas seulement au pays de ce nom, mais aussi et surtout aux sénéchaussées de Carcassonne et de Beaucaire, en un mot à l'ancienne *provincia* romaine. Les comptes notent, d'ailleurs, une fois, l'arrivée d'un courrier du sénéchal de Carcassonne. On rencontre encore, dans les notes de Pedro Boyl, de nombreux détails sur l'expédition de Sicile et sur les relations économiques ou diplomatiques que les différentes villes de la couronne d'Aragon entretenaient avec ce pays, sur la dépense d'ambassadeurs envoyés en mission par devers le roi de Tunis et surtout par devers le sultan du Maroc Abenjacob; à plusieurs reprises, les comptes enregistrent les dépenses d'envoyés marocains, accrédités par le sultan auprès de Jaime II. Des cavaliers sarrasins viennent de la part d'Abenjacob se mettre au service du roi d'Aragon. Jaime II fait cadeau d'une mule au sultan. Il donne à l'interprète de la mission marocaine une longue robe (*gramaya*) et d'autres vêtements en drap de Paris ou de Narbonne.

Une rubrique de l'index est particulièrement abondante : c'est celle qui est consacrée aux Juifs aragonais. Jaime II, comme ses prédécesseurs, ne dédaignait pas de faire appel aux bons services administratifs et surtout fiscaux de ses sujets israélites.

À cette époque, à Montpellier notamment, il y avait beaucoup de Juifs qui s'adonnaient à la médecine. En 1302, Jaime II fait venir de Montpellier le médecin Jean d'Alet. Parmi les médecins du roi, on rencontre G. de Béziers. Pour éclairer certaines mentions un peu brèves données par les livres de trésorerie, M. Hurtebise pourra recourir aux registres de chancellerie des années correspondantes. Par exemple, aux nos 25 et 209 il est question du recouvrement, en juin

1302, d'une amende infligée à Sento des Forn, à Salamo Bonsenyor et à *Coros Gracia* (il faut lire *Toros*, contraction de *Theodoros*) pour des excès commis à Alexandrie. Si l'on veut savoir à quel genre d'excès ces marchands juifs se livrèrent, il suffit de se reporter au registre 199 des Archives de la couronne d'Aragon, fol. 95, sous la date du 24 juin 1302 : lesdits Juifs ayant pénétré dans une église grecque ou chrétienne d'Alexandrie auraient injurié un clerc et quelques fidèles qui s'y trouvaient ; ils se seraient même laissé aller sur eux à des voies de fait fort reprehensibles. Sur les relations adultères du Juif Bargell Almoçnim avec plusieurs chrétiennes, les renseignements fournis par les comptes (n° 29) sont plus explicites que ceux que nous trouvons indiqués dans les registres de chancellerie (n° 199, fol. 102). Au sujet des lettres de rémission accordées à Samuel Morbides et à Sabat Acrig, Juifs de Téruel, qui avaient retiré un trésor de sa cachette sans l'autorisation royale, la teneur des deux textes est presque identique (Hurtebise, n° 1379 et reg. 201, fol. 20 v°). Enfin, on relève dans la publication de M. Hurtebise les noms des principaux collaborateurs juifs de Jaime II, Alatzar Almeredi, Salomon Avinçaprut, Jahuda Calba, Azmel de la Portella, Muça de la Portella.

Nous venons de vérifier, sur un point que nous connaissons plus particulièrement, le réel intérêt que peut présenter le rapprochement entre les mentions fournies par la comptabilité royale et les renseignements donnés par les actes de chancellerie. En fournissant l'occasion de ce rapprochement, l'ancien élève de l'École de diplomatique de Madrid a rendu un service signalé aux études historiques. Faisons remarquer en terminant que, à l'instar de toutes les productions typographiques qui nous viennent de Barcelone, la publication de M. Hurtebise se présente sous un aspect à la fois irréprochable et séduisant. C'est là un mérite sur lequel on ne saurait trop insister. La capitale de la Catalogne prend place de plus en plus parmi les cités où une singulière prospérité matérielle n'est pas exclusive des pures spéculations de l'esprit et en particulier des patientes recherches de haute érudition.

Jean RÉGNÉ.

Alfred MOREL-FATIO. **Historiographie de Charles-Quint.** Première partie, suivie des *Mémoires de Charles-Quint*, texte portugais et traduction française. Paris, H. Champion, 1913. In-8°, 367 pages. Index. (*Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*, fasc. 202.)

Il faut avoir, comme nous venons de le faire, lu ce livre plume à la main pour savoir tout ce qu'il contient de science rigoureuse et précise. Il n'est pas un point sur lequel M. Morel-Fatio n'enrichisse vos connaissances ; pour notre compte particulier, nous lui devons maintes

additions et corrections précieuses aux deux premiers tomes de nos *Sources*. Il donne, dans cette première partie, une étude critique d'ensemble sur l'historiographie officielle sous Charles-Quint, sur les *coronistas*, puis des études spéciales sur Guevara, sur Sepúlveda, dont il met en lumière les mérites, sur Paul Jove, et sur une série de *minores* dont les plus marquants sont Pedro Mexía, Alfonso de Ulloa, Girolamo Ruscelli. La moitié du volume est consacrée aux fameux mémoires que l'empereur dicta en français à Van Maele, lequel s'empressa de les mettre en un latin digne du nouveau César. On le sait, nous ne possédons de ce texte qu'une version portugaise exécutée sur l'original français en 1670. Encore Kervyn de Lettenhove a-t-il publié, en 1862, non pas ce texte portugais, mais une traduction française passablement défectueuse. M. Morel-Fatio nous donne enfin : 1° une introduction qui épuise à peu près tous les problèmes soulevés par ces *Mémoires*; 2° le texte complet de la *Historia do invictissimo emperador*; 3° une nouvelle traduction française, qui suit le texte d'aussi près que possible¹. Est-ce une illusion de notre part? Ce document nous a paru (notamment sur la question religieuse) plus important, d'un accent plus personnel que lorsque nous l'avions lu pour la première fois dans la version de Kervyn. M. Morel-Fatio est en train de rendre à l'histoire un service analogue à celui dont nous sommes redevables à Ranke pour son *Zur Kritik neuerer Geschichtschreiber*.

La deuxième partie traitera de Sandoval, la troisième des historiens d'épisodes du règne. Elles seront accompagnées de deux publications de textes, pour lesquels M. Morel-Fatio s'était assuré la collaboration de H. Léonardon. La mort a-t-elle laissé à cet érudit, universellement regretté, le temps de remplir cette double tâche?

HENRI HAUSER.

Paul DENIS. **Ligier Richier. L'artiste et son œuvre**, Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1911. In-4°, xxvi-426 pages, avec 51 planches hors texte et 44 illustrations dans le texte.

Le 3 juillet 1906, M. Paul Denis, archiviste de la ville de Nancy, soutint, devant la Faculté des lettres de cette ville, une thèse pour le doctorat d'Université, sous ce titre : *Le Maître de Saint-Mihiel. Recherches sur la vie et l'œuvre de Ligier Richier*. L'ouvrage, tiré à un petit nombre d'exemplaires, ne fut pas mis dans le commerce. M. Denis a repris ce premier essai, l'a complètement remanié et considérablement augmenté. L'étude qu'il publie aujourd'hui contient tout ce qu'il est possible de savoir sur Ligier Richier à l'heure actuelle. Le livre renferme, à côté des documents d'archives, une

1. Je montrerai à l'auteur avec quel soin je l'ai lu en lui signalant une traduction légèrement équivoque, p. 257 : « Aux sentiments qu'il avait professés = que sua Mag. tizera ».

autre documentation plus précieuse pour faire connaître un artiste, la reproduction de ses œuvres et de celles qui lui sont attribuées. Les planches sont admirables et permettent de juger le sculpteur. Comme l'écrit M. Denis, « Ligier Richier se présente aujourd'hui au public avec le brillant cortège de ses œuvres ». Le volume fait grand honneur à la maison Berger-Levrault.

Ce que nous savons de la biographie de Ligier Richier est presque insignifiant. Nous avons sur lui quelques brèves indications tirées des comptes des ducs de Lorraine, une lettre patente du duc Antoine lui accordant l'exemption d'impôts, une phrase extraite d'un manuscrit d'un Champenois, Nicolas de Chatouru, qui visita, en 1532, Saint-Nicolas-du-Port, une mention dans une supplique adressée vers 1560 au duc Charles III par des habitants de Saint-Mihiel qui demandaient la permission de pratiquer la nouvelle religion, puis des quittances et l'acte de partage de sa succession entre sa femme et ses deux enfants, trouvés dans les protocoles d'un notaire genevois, Jean Ragueau. M. Denis mentionne à leur place ces documents, en donne parfois des éditions plus correctes, comme pour la supplique des Sanmiellois, publie pour la première fois de façon intégrale l'acte de partage et commente ces pièces avec beaucoup de sagacité. Il reconstitue ainsi la vie de Ligier Richier, né à Saint-Mihiel vers 1500, apprenant les premiers éléments de son art dans l'atelier paternel, chargé bientôt d'importants travaux par diverses congrégations religieuses, « imagier » au service du duc, inclinant sur la fin de sa vie vers les doctrines protestantes, contraint vers 1563 de quitter la Lorraine, en vendant ses biens, reçu à l'*habitat* de Genève où il mourut entre le 19 octobre 1566 et le 14 avril 1567. De nombreuses recherches antérieures, auxquelles M. Denis a ajouté les siennes, nous ont permis d'écrire ces six lignes précises.

Nous aimerions à mieux connaître la vie du grand sculpteur; mais il nous importerait encore davantage de savoir comment il s'est formé. Pour les biographes anciens, comme Julien Bonnaire et l'abbé Souhaut, Ligier Richier est un génie éclos soudainement comme par une génération spontanée dans un pays où les arts étaient négligés. D'autres prétendent, sans la moindre preuve, qu'il s'est rendu en Italie et qu'il a été l'un des élèves de Michel-Ange. En réalité, il y a eu, à la fin du xv^e siècle et au début du xvi^e siècle, une école provinciale de sculpteurs lorrains : ses principaux représentants ont été Jean Crocq, qui exécuta dans la collégiale Saint-Georges de Nancy le tombeau de Charles le Téméraire, Gérard Jacquemin, qui sculpta le portail de la cathédrale de Toul, Mansuy Gauvain, l'auteur de la Vierge de Miséricorde à l'église de Bonsecours de Nancy et de la statue du duc Antoine qui se dressait autrefois au-dessus de la porterie du Palais ducal. Ces sculpteurs, d'autres encore plus inconnus, ont abouti à Ligier Richier; celui-ci est sorti de leur école, s'est servi de leurs procédés, mais a porté son art à un rare degré de perfection grâce à son talent supérieur et son génie propre; il est un sculpteur essentiellement lor-

rain et l'on comprend la pieuse admiration qu'ont pour lui les historiens locaux, l'enthousiasme avec lequel ils prononcent son nom, encore que, pendant près de deux cents ans, ce nom fût presque tombé dans l'oubli, puis que celui qui le portait avait professé sur la fin de sa vie des opinions hérétiques!

Ce problème des origines artistiques du sculpteur une fois résolu, il fallait déterminer la liste de ses travaux, autant que possible dans l'ordre de leur exécution. M. Paul Denis s'y est appliqué avec beaucoup de soin et il a attiré pour la première fois l'attention sur certains morceaux qu'il a attribués avec beaucoup de vraisemblance au grand sculpteur. Le retable d'Hattonchâtel qui porte la date de 1523 est sans doute la première œuvre de Richier; il a dû être suivi de près du calvaire de Gênicourt, dont il reste le Christ en croix et deux statues en bois polychromé de la Vierge et de saint Jean, du calvaire de Notre-Dame de Bar-le-Duc, qu'a signalé en 1532 le Champenois Nicolas Châtouren et dont subsiste seul le Christ, du Christ et des deux larrons qui sont aujourd'hui à l'église Saint-Pierre de Bar et qui sont comme les prototypes de ceux du calvaire de Briey. Voici maintenant la *Pietà* de l'église d'Étain, exécutée en 1528 pour la sépulture de dame Gilberte Marque, la maquette d'une autre *Pietà* qui est conservée au presbytère de Clermont-en-Argonne, de 1530; voici la Pamoison de la Vierge qui se trouve à l'église de Saint-Michel à Saint-Mihiel (ancienne abbatale), et, d'une époque postérieure, entre 1548 et 1552, les sculptures pour la collégiale de Saint-Max de Bar d'où proviennent sans doute la tête du Christ à la bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français, celle de saint Jérôme dans une collection privée et l'Enfant Jésus couché dans la crèche, du Louvre. Puis ce sont les monuments funéraires, le squelette de Bar qui est le tombeau de René de Chalons tué en 1544, le tombeau de Philippe de Gueldres exécuté en 1548, les statues funéraires de René de Beauvau et de Claude de Baudoche au musée lorrain. Toutes ces œuvres sont décrites avec un soin minutieux, et peut-être parfois la minutie serait-elle extrême si tous les détails n'importaient ici et s'il ne s'agissait de forcer la conviction du lecteur. M. Denis s'est surtout attaché à la grande œuvre qui a rendu célèbre partout le nom de Richier, au fameux sépulcre que l'on admire dans un enfeu de l'église Saint-Étienne à Saint-Mihiel. Près de 100 pages (238-331) lui sont consacrées. Chacun des treize personnages qui composent le groupe est étudié à part. M. Denis fait quelques critiques à la disposition actuelle des statues; mais il se prononce contre toute idée de remaniement et proteste par avance contre toute tentative de *restauration* moderne. Il termine l'ouvrage par une étude d'ensemble sur les caractères généraux de l'œuvre de Ligier Richier.

L'histoire de Ligier Richier a un épilogue. Ligier laissait un fils, Gérard, qui, lui aussi, était « imagier ». D'autres membres de cette famille ont été des sculpteurs célèbres qui ont porté l'art lorrain au

loin, à Metz, à Grenoble, ailleurs encore. M. Denis nous promet de consacrer une nouvelle étude à cette postérité de Richier, à ce rayonnement de l'art lorrain. Nous n'avons qu'à prendre acte de sa promesse.

Chr. PFISTER.

Fritz KIENER. *Studien zur Verfassung des Territoriums der Bischöfe von Strassburg*. Erster Teil : *Die Entstehung der Gebietsherrschaft*. Leipzig, Quelle et Meyer, 1912. In-8°, VIII-149 pages.

Au XIV^e siècle, l'évêque de Strasbourg possédait, sur les deux rives du Rhin, de vastes territoires dont il était le seigneur et dont les limites furent très peu modifiées jusqu'en 1789 : ils constituaient l'évêché de Strasbourg, par opposition au diocèse. M. Kiener ne recherche pas, dans ce fascicule, dans quelles circonstances tous ces domaines ont été acquis par le prélat : ce sujet a été fort bien traité en 1885 par J. Fritz, *Das Territorium des Bistums Strassburg um die Mitte des XIV. Jahrhunderts und seine Geschichte*. Il a une ambition plus haute ; il veut montrer comment s'est constitué le pouvoir seigneurial des évêques ; ce qu'il nous présente, c'est une étude très riche d'idées sur les origines du régime féodal. Il indique brièvement, mais de façon nette, quelle était l'organisation de l'État à l'époque carolingienne, particulièrement l'organisation judiciaire : avec la plupart des juristes allemands, il ne croit pas que le comte ait eu un tribunal propre, mais bien qu'il allait présider successivement les tribunaux des centaines de sa circonscription, pour y examiner les causes majeures. Cette organisation judiciaire carolingienne, il en retrouvera les principaux traits dans l'intérieur de la seigneurie épiscopale. Mais quels sont les éléments de cette seigneurie ? 1^o les possessions territoriales concédées aux évêques par le roi et de riches particuliers ou bien achetées par eux. Sur ces possessions les évêques exercent la juridiction patrimoniale dans les cours colongères sur lesquelles M. Kiener nous donne d'intéressants détails ; 2^o les diplômes d'immunité par lesquels les rois ont interdit à leurs fonctionnaires de pénétrer sur les territoires appartenant aux évêques, si bien que, dans l'intérieur de ces territoires, l'évêque a dû exercer les attributions qui, auparavant, incombaient à l'État. Les hommes libres du voisinage devinrent bientôt justiciables de l'immuniste¹ ; si bien qu'au

1. M. Kiener rattache avec raison les trois plaids annuels que le voué tient dans l'intérieur des territoires d'immunité aux trois plaids généraux auxquels tous les hommes libres devaient accourir à l'époque carolingienne, *echte Dinge*. Telle nous paraît aussi être l'origine des plaids annaux dont il est question dans les constitutions des campagnes lorraines au moyen âge.

lieu de possessions territoriales isolées se créa un groupe territorial continu, une principauté, un *mundat* comme on a dit en Alsace, et M. Kiener nous décrit fort bien l'organisation des *mundats* de Roufach, de Still-Haslach dans la vallée de la Brusche, et de Strasbourg qui appartenait à l'évêché. Nous pensons qu'après avoir analysé ces deux éléments, M. Kiener allait nous montrer comment, au cours du x^e siècle, à la suite de la concession de divers privilèges par les Ottons, l'autorité de l'évêque se fortifia dans ces territoires, comment, sous la suzeraineté royale ou impériale un peu vague, ils devinrent de véritables états souverains. Mais, en réalité, M. Kiener nous expose l'histoire de certains domaines acquis après coup par l'évêché et qui sont devenus seigneuries par un *processus* un peu différent. Au XIII^e siècle, l'évêque acquit la co-possession avec le royaume des *villae comitiae* autour de Truchtersheim que peu à peu il mit entièrement en sa main; mais ce n'est pas là un facteur qui se superpose aux deux précédents; il s'agit de seigneuries dont l'origine est autre; nous n'avons plus une construction, mais une juxtaposition. Il en est de même du quatrième élément, le pouvoir des voués. A une époque assez tardive, au XIII^e siècle, l'évêché acquit les droits de vouerie sur les possessions de l'abbaye de Honau et, peu à peu, à partir du xv^e siècle, elle convertit ces droits en une véritable souveraineté; par suite d'une évolution analogue, il se rendit le maître souverain des biens ayant appartenu à Ettenheimmünster, sur la rive droite du Rhin, et nous ajoutons que, de cette même façon, les ducs de Lorraine, voués du prieuré de Lièvre, sont devenus les seigneurs de la moitié de la vallée de Sainte-Marie. Si le plan suivi par M. Kiener n'est pas absolument logique, si quelques-unes des hypothèses qu'il émet nous paraissent un peu hasardées, ainsi son explication sur la manière dont de petits tribunaux de villages sont arrivés à prononcer dans des affaires capitales, son livre n'en est pas moins tout rempli d'observations très fines, de formules nettes et d'expressions heureuses. Il appelle la discussion, parce qu'il est de ceux qui font réfléchir.

CHR. PFISTER.

François GALABERT. **Album de paléographie et de diplomatique.**

Fac-similés de documents relatifs à l'histoire du midi de la France et en particulier de la ville de Toulouse, conservés dans les archives méridionales. Premier fascicule. Toulouse, chez l'éditeur, Clovis Lassalle; Paris, librairie H. Champion, 1912.

L'album de paléographie que publie M. F. Galabert avec le concours de M. C. Lassalle, photographe, et dont le premier fascicule vient de paraître, comble une lacune évidente. De nombreux recueils de fac-

similés de manuscrits et de documents d'archives ont paru au cours de ces dernières années¹. Il nous suffira de citer l'album qui est joint au *Manuel de paléographie* de M. Prou, les *Monumenta Poloniae paleographica* et la *Paleographia Iberica* pour prouver que cette tendance est générale. Le midi de la France, toutefois, et particulièrement le sud-ouest, ont été jusqu'ici peu favorisés à cet égard. On a composé des albums paléographiques de la Normandie et du nord de la France, et les archives du midi sont plus mal représentées que celles du nord dans les recueils généraux de fac-similés qui ont paru jusqu'ici, par exemple dans le *Musée des archives départementales*. Il était utile, cependant, de donner une idée des richesses très variées que contiennent les archives du sud-ouest. Grâce à l'heureux choix des documents reproduits et à la belle exécution des phototypies, le premier fascicule de l'album de MM. Galabert et Lassalle est suggestif.

On y trouve d'abord des documents d'une réelle importance au point de vue historique, comme un mandement d'Innocent III au sujet des hérétiques, une lettre de Philippe IV sur la conduite des inquisiteurs et un mandement du même pour la restitution d'une saisie à Bernard Saisset. D'autres, écrits dans le Midi, datés de lieu et de temps, offrent de précieux renseignements sur l'histoire de l'écriture ; mais ils sont généralement aussi curieux pour l'histoire sociale et politique. Ajoutons qu'un grand nombre sont écrits en langue vulgaire et présentent un intérêt dialectologique très réel. Citons, par exemple, une renonciation d'Alphonse Jourdain, comte de Toulouse, au droit de nommer l'abbé chevalier de Moissac et une confirmation des privilèges de Toulouse par le même, une sentence des capitouls de Toulouse sur l'expulsion des prostituées, une délibération de ces derniers concernant la trêve avec les Anglais en 1374.

Espérons que ce bel ouvrage, qui comprendra dix fascicules de dix planches, attirera l'attention des érudits, et, en particulier, des érudits parisiens, sur les archives du sud-ouest. Elles sont assez mal connues. Il est à remarquer notamment que les jeunes « chartistes » dédaignent généralement l'histoire du midi lorsqu'ils choisissent les sujets de leurs thèses ; ils lui préfèrent l'histoire de l'Ile-de-France par suite de certaines habitudes d'esprit qu'une centralisation excessive a déterminées et développées. Il est utile de réagir contre cette tendance.

R. LATOUCHE.

1. Voir la *Liste des recueils de fac-similés de chartes*, par MM. René Poupardin et Maurice Prou (Bruxelles, 1905).

Lucien FEBVRE. **Histoire de Franche-Comté.** Paris, Boivin et C^{ie}, 1912. In-12, vii-257 pages.

C'est le troisième volume de la collection, *les Vieilles provinces de France*, que dirige M. A. Albert-Petit, et chacun d'eux est conçu sur un plan différent. Cette diversité s'explique par les sujets eux-mêmes qui ne présentent aucune ressemblance; entre l'Alsace et la Normandie au moyen âge, il n'existe nulle analogie. Mais elle s'explique aussi par la tournure d'esprit des auteurs, leurs précédents travaux, leur manière de comprendre l'histoire locale, et il y a, si je ne me trompe, à cette diversité un grand charme. M. A. Albert-Petit a mille fois raison de ne pas imposer des cadres rigides et de laisser à chacun de ses collaborateurs son initiative et sa spontanéité.

M. Lucien Febvre s'est efforcé, comme il nous l'explique dans son avant-propos, de nous montrer les divers changements qui se sont produits sur la terre de Franche-Comté et aussi dans la façon de vivre et de penser de ses habitants. Il rattache de la façon la plus étroite l'histoire de sa province à la géographie qu'il connaît si bien; il nous raconte comment le sol a été défriché, conquis sur le marécage et la forêt; sans cesse, il nous en rappelle les divisions naturelles, la région de plateaux et de dépressions qui s'étend de l'Ognon aux Vosges jusqu'au seuil de Lorraine et au plateau de Langres; la plaine où la Saône laisse couler ses eaux paresseuses, les plateaux où le Doubs s'est frayé un passage et que dominent les crêtes de la montagne. Sur ce sol, il campe fièrement les habitants: sabotiers de la Vôge au parler lorrain, Bressans au teint fiévreux, laboureurs d'Amont, bûcherons de la forêt de Chauv et colons du Haut-Jura; et, entre les traits particuliers, il s'efforce de trouver le caractère commun, d'établir en quelque sorte l'entité du Comtois, rude d'écorce, franc d'attaque, à l'indépendance ombrageuse et fière, mais solide et plein d'endurance, « courant rarement, mais marchant indéfiniment », de cœur loyal, à l'esprit caustique. C'est le Comtois qui est au premier plan de son livre; c'est lui qui est le héros de son volume. M. Febvre en trouve les traits aux diverses époques de l'histoire, dans le Séquane de race celtique qui eut le tort d'appeler Arioviste à son aide contre les Éduens et qui, pour résister au Suève, implora Jules César; dans le Burgonde qui, au ve siècle de l'ère chrétienne, s'établit comme hôte dans le pays et s'y mêlangea à la population gallo-romaine; dans ceux qui habitèrent la région alors qu'elle était soumise aux Francs ou qu'elle fit partie, après 843, du royaume de Lotharingie, après 887 du royaume de Bourgogne transjurane, ou qu'elle eut, après 1037, sous la vague suzeraineté de l'Allemagne, ses comtes particuliers, les comtes de Bourgogne. Ces mêmes traits sont ceux des artisans qui fondèrent contre les archevêques la commune de Besançon; des nobles qui, contre l'Espagne, maintinrent l'indépendance du pays; des bourgeois qui, après 1674, se résignèrent à la domination française et qui firent, — un siècle plus

tard, — la Révolution; ceux des nombreux généraux, Lecourbe, Moncey, Morand, Pajol, qui servirent Napoléon, ceux des artistes et littérateurs que la Comté a donnés à la France, et du plus grand des génies qu'elle a produits, Louis Pasteur, « exemplaire admirable du Comtois de vieille souche, de bonne et saine race populaire, Comtois non seulement par son ascendance, par la multitude des liens qui, à Dôle où il est né, à Salins et à Arbois, l'enracinent fortement au sol natal, mais bien plus encore par tous les traits de sa nature, de son caractère, de son esprit, de son aspect même ». Toute cette histoire est comme une glorification du Comtois, et quand M. Febvre est arrivé à l'époque actuelle, il ne croit pas encore sa tâche achevée; il a ajouté au livre un curieux chapitre sous le titre : *Vieille Comté, vieux Comtois*. Il décrit les habitations dans les diverses parties de l'ancienne province, la manière de vivre des indigènes, leur nourriture et leurs occupations; il cite un certain nombre de refrains populaires, et son dernier mot est une allusion au proverbe : *Comtois, rends-toi*. — *Nenni, ma foi*.

Est-ce à dire qu'en mettant le Comtois au premier plan, en insistant surtout sur le travail du paysan et de l'artisan, M. Febvre ait négligé de nous parler de la formation politique de la province et de ses institutions, de nous entretenir des anciens comtes, des archevêques ou des souverains? Nullement; nous suivons très bien les destinées de la province sous les diverses dominations qui l'ont régie. Des pages remarquables sont consacrées au Parlement et à l'Université de Dôle, aux états de la province. M. Febvre parle avec équité des seigneurs, de l'archevêque de Besançon, Hugues de Salins (XI^e siècle), des divers comtes de Bourgogne, de Jean-Jean l'Antique de la maison de Chalon, des maîtres venus du dehors, le roi de France Philippe V, les ducs de Bourgogne, Charles-Quint; il trace un portrait brillant de Nicolas Perrenot, qui devint garde des sceaux de l'Empereur, et surtout de son fils aîné Granvelle, qui fut le ministre de Philippe II d'Espagne. Il rend au cardinal pleine justice, contrairement à une ancienne municipalité de Besançon, qui a accepté de mauvaise grâce sa statue, léguée par Charles Weiss. Le livre est de lecture très agréable; il est écrit avec beaucoup de talent, encore que parfois l'on sente le procédé et que l'auteur fasse trop souvent allusion aux faits, au lieu de les exposer. M. Febvre a bien servi sa province.

Chr. PFISTER.

Chanoine P. DUBOURG, curé de Layrac. **Histoire de Damazan depuis le XI^e siècle jusqu'à nos jours**. Villeneuve-sur-Lot, impr. Renaud Leygues, 1911. In-8°, 681 pages. Prix : 8 fr.

On trouvera sans doute qu'un volume d'environ sept cents pages est hors de proportion avec la mince importance d'une simple bastide age-

naise et, en effet, il y a dans ce livre beaucoup de longueurs. Il était inutile par exemple de raconter le siège de Monheurt en 1621 sous prétexte que les assiégeants ont traversé Damazan, et l'on aurait pu écourter soit l'histoire des paroisses qui ont existé sur le territoire de cette ville et de son archiprêtre, soit l'analyse des registres municipaux, qui existent depuis la fin du xvii^e siècle. Au moins, nous sommes ici en plein dans le sujet et l'on y trouve beaucoup de menus faits à glaner pour l'histoire locale. On peut noter ce qui est dit sur la seigneurie de Monluc (originellement Saint-Jean de Bonluc, p. 297); sur la famille noble de Miralh (p. 381); sur les écoles et les régents de Damazan (ch. xii); sur la « grande paour » de 1789 (p. 433), etc. Avec un peu plus d'art, on aurait pu dire autant de choses en moins de mots. Celui qui étudie les institutions municipales sera déçu; il apprendra uniquement que Damazan, localité connue depuis le xi^e siècle, organisée en bastide par Alphonse de Poitiers, fut soumise au régime consulaire « généralement adopté dans la Gascogne » (p. 183), ce qui vaudrait la peine d'être démontré. Il est vrai que l'indigence des documents est grande et que nous n'avons pas le texte des coutumes données à Damazan. D'autre part, on constate, non sans surprise, que M. le chanoine Dubourg interprète à faux les rares textes latins que l'on possède pour le xiii^e siècle; ainsi les chartes d'Édouard I^{er} qui ont été publiées dans les *Rôles gascons*, nos 1625, 1725, 1776, ainsi le texte de la déclaration ou « reconnaissance » féodale faite à ce même roi en 1286 ont été mal compris, ce qu'on n'attendait pas d'un homme qui, par profession, doit être familier avec le latin, même avec le latin de chancellerie. Les quelques citations tirées de ces documents que l'auteur a donnés en note sont fort incorrectes. Fâcheuses négligences, dont on ne peut s'empêcher de faire grief à l'auteur, si consciencieuse et méritoire que soit, par ailleurs, sa monographie.

Ch. BÉMONT.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

HISTOIRE GÉNÉRALE.

— George HENDERSON. *Survivals in Belief among the Celts* (Glasgow, J. Maclehose, 1911). — M. Henderson publie dans ce volume la première série des leçons qu'il a faites à l'Université de Glasgow sur la psychologie populaire. L'exposition lâche et parfois familière, les longues citations, les répétitions fréquentes, certaines négligences de détail, tout cela s'explique aisément par cette origine.

Mythes, légendes, croyances, superstitions et rites, tous les faits de folklore qui, héritage des époques primitives, ont survécu dans le présent ou du moins dans un passé peu éloigné, telle est la substance de cet ouvrage. La plus grande partie des matériaux a été recueillie dans les pays de langue gaëlique, Irlande et Écosse. Cependant, M. Henderson fait de nombreuses excursions dans les autres régions du domaine celtique. Les Germains et les Slaves, les peuples classiques, les non civilisés lui ont fourni les éléments de comparaison nécessaires. On trouvera donc ici une foule de données intéressantes qu'il fallait aller chercher dans des livres quelquefois inaccessibles. Bien des traits, d'ailleurs, ont été directement observés par l'auteur ou par ses correspondants. Notons que les rites agraires et la médecine populaire ont donné la matière de chapitres particulièrement instructifs.

L'animisme et ses dépendances ont prêté de complaisantes rubriques pour le classement des faits. Faut-il reprocher à l'auteur d'avoir parfois mis dans ces cadres faits d'avance des choses qu'on est étonné de voir groupées ensemble? Il en sera de même tant qu'on ne se sera pas entendu sur l'extension qu'il convient de donner à des termes comme fétiche, tabou, magie. Le mot survivance lui-même, qui sert à caractériser le contenu de ce livre, aurait grand besoin d'être défini. D'après M. Henderson, il faut appeler ainsi des rites primitifs qui ont cessé d'être une « foi », une force vivante, mais qui n'ont pas cessé d'être une « croyance ». Non seulement toutes les survivances ne sont pas des rites, mais encore les braves gens qui restent fidèles aux superstitions traditionnelles ont certainement foi dans l'efficacité de leurs gestes, de leurs formules, des précautions qu'ils prennent.

Ce qu'il y a de plus déconcertant dans ce livre, c'est le pêle-mêle dans l'emploi des sources. Le très ancien voisine avec le contemporain, les documents littéraires avec les renseignements oraux, des traits évidemment personnels avec d'autres qui sont incontestablement

populaires. Il en résulte que, tout en étant une fort utile collection de matériaux, cet ouvrage ne saurait prétendre à être « une histoire des croyances relatives à l'âme dans une aire déterminée ». P. O.

— Prof. Dr Wilh. ALTMANN. *Ausgewählte Urkunden zur ausserdeutschen Verfassungsgeschichte seit 1776*, 2^e édition (Berlin, Weidmann, in-8°, 349 p.). — Aux textes qui figuraient dans la première édition ont été ajoutés la constitution de la Norvège du 17 mai 1814, celle de la Turquie du 11 (23) décembre 1876, celle du Japon du 11 février 1889, l'acte du 6 août 1905 créant la Douma russe, celui du 20 février 1906 modifiant l'organisation de cette Douma et du Conseil d'Empire. La constitution de la Turquie est en français, les autres actes sont donnés en une traduction allemande. Le chiffre des documents publiés s'élève ainsi de vingt-deux à vingt-sept. Rappelons que sont reproduits en français les constitutions de 1791, 1793, an III, an VIII, le sénatus-consulte du 28 floréal an XII, la charte du 4 juin 1814, celle du 14 août 1830, les constitutions du 4 novembre 1848 et du 14 janvier 1852, les lois constitutionnelles des 24 et 25 février, 16 juillet 1875. C'est un répertoire commode pour les juristes et les historiens. C. PF.

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ.

— P.-Paul DHORME. *Les pays bibliques et l'Assyrie* (Paris, J. Gabalda, 1911. Extrait de la *Revue biblique*, 1910-1911). — M. Dhorme poursuit avec un succès croissant ses recherches sur l'histoire de la Palestine et des pays voisins. Après avoir étudié à la lumière des lettres d'El Amarna la géographie et l'état politique de ces régions au XIII^e siècle av. J.-C. (*Revue biblique*, 1908-1909), il nous les montre dans une nouvelle série d'articles aux prises avec les puissants monarques de l'Assyrie. Ce sont les documents cunéiformes qui lui fournissent à peu près tous les éléments de son récit. Chemin faisant, il discute un grand nombre de textes, propose de nouvelles lectures, commente des passages de l'Ancien Testament et met à profit sa connaissance des lieux pour rectifier bien des identifications géographiques. Une carte, dressée sur ses indications par M. Abel, a ceci d'intéressant que les noms y sont donnés sous leur forme assyrienne.

Un livre pareil est une éloquente démonstration des progrès réalisés par l'assyriologie. Qui eût pensé, il y a trente ans, que le temps viendrait si vite où l'on pourrait faire d'une manière continue l'histoire de Juda, d'Israël, de la Syrie et des Philistins en utilisant presque exclusivement des textes cunéiformes? On devine tout ce que cette histoire gagne de clarté à être ainsi vue de Ninive et embrassée dans son ensemble. Les choses et les gens reprennent leurs proportions réelles et la politique des acteurs du drame apparaît moins incohérente.

M. Dhorme continuera sans doute son récit jusqu'à la reconstitution de la nationalité juive sous l'égide des Achéménides. Espérons que,

réunissant ses articles de la *Revue biblique* et ses conférences de Saint-Étienne, il nous donnera l'histoire générale des relations des « pays bibliques » avec l'Égypte et les monarchies assyro-babyloniennes. P. O.

— *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, publié sous la direction de M. Edmond SAGLIO et continué par MM. E. POTTIER et G. LAFAYE (47^e fascicule, p. 168-328). — La publication de cette belle œuvre, assez longtemps interrompue, s'avance maintenant de manière rapide. Signalons, dans le présent fascicule, les articles *theatrum*, l'édifice et les représentations (O. NAVARRE); *thermae*, l'édifice (François BENOÎT); *thesaurus* (SORLIN-DORIGNY); *Theseus*, légendes sur sa jeunesse et sa royauté à Athènes (Louis SÉCHAN); *thesmothetai* (Gustave GLOTZ; excellentes observations sur l'organisation judiciaire d'Athènes); *thètes* (du même; étude sur cette classe sociale); *Thétis* (Adrien LEGRAND); *thiasos* (Charles LÉCRIVAIN); *tholus*, construction ronde (Victor CHAPOT); *thronus* (du même); *thyrsus* (Ad.-J. REINACH); *tibia*, en grec *άλός* (étude très importante de Th. REINACH sur les instruments à vent dans l'antiquité, excepté les trompettes et les orgues). C. P.

— Lily Ross TAYLOR. *The cults of Ostia* [dissertation inaugurale] (Bryn Mawr, Pennsylvania, 1912, in-8°, 98 p.). — L'auteur vient de consacrer aux cultes païens d'Ostie une monographie qui se recommande à la fois par l'information, qui est riche, et par la méthode, qui est sûre. Il a fait porter son enquête en même temps sur la cité d'Ostie proprement dite et sur le Portus qui en est inséparable. Il n'a négligé aucun des textes épigraphiques qui intéressaient son sujet. Il a su en tirer des résultats auxquels il n'y a généralement qu'à souscrire. Il admet, selon ma propre opinion, l'antériorité du culte de Vulcain sur la fondation même de la colonie ostienne. Il rattache à cette fondation l'organisation par l'État romain d'un culte local des Dioscures et l'existence d'un Capitole ostien, d'autant plus certaine, en effet, qu'une lettre de Piranesi le Jeune, que M. Geffroy a publiée dans la *Revue archéologique* (1896, t. II, p. 12), mais dont Miss L. R. Taylor ne paraît pas avoir eu connaissance, assigne Ostie, ou les environs immédiats d'Ostie, comme lieu de découverte de l'inscription *C. I. L.*, XIV, 255, et, par voie de conséquence, de l'inscription *C. I. L.*, XIV, 32 : *A. Ostiensis Asclepiades aeditus Capitoli*. L'auteur date, selon toute vraisemblance, la fondation des temples de Rome et d'Auguste, de Fortuna, de Cérès, de Spes et de Vénus du 1^{er} siècle de notre ère; il montre, en toute certitude, l'envahissement progressif, aux 1^{er} et 3^{es} siècles, des religions orientales. Ici, et c'est la partie la plus neuve de cette consciencieuse étude, Miss Taylor a soin d'établir, à l'aide des statistiques épigraphiques qui opposent au développement du négoce syrien la rareté des dédicaces aux divinités syriennes, que la diffusion des cultes n'est point l'œuvre des hôtes de passage, matelots

ou marchands, appelés par leur profession à faire dans le port de Rome des séjours intermittents, mais celle de la population stable d'artisans appelés de Rome et fixés sur le territoire ostien par le service de l'annonne et le travail des docks. Or, cette population était en grande majorité composée d'affranchis que leurs origines orientales, encore qu'elles fussent déjà plus ou moins lointaines, inclinaient d'avance à la dévotion de la Magna Mater, de Mithra, d'Isis et Sérapis, et son recrutement explique comment, si Ostie n'a pas servi à introduire à Rome des cultes nouveaux, les cultes de Rome auxquelles elle devait donner de plus en plus ses préférences étaient tout de même des cultes venus de l'étranger. Jérôme CARCOPINO.

— Samuel KRAUSS. *Talmudische Archaeologie*, Band III (Leipzig, Fock, 1912, gr. in-8°, VII-491 p.). — Dernière partie d'un ouvrage très important, très bien informé et documenté, sur les institutions, mœurs et coutumes des Juifs pendant la période talmudique. Le présent volume traite des relations de société (formes de politesse, repas, hospitalité), des divertissements (musique, jeux, fêtes), de l'écriture et des livres, de l'école. Tous ces sujets sont exposés avec une grande abondance de détails, d'après les sources. A la fin du livre, copieuses tables générales (*Sachregister*, *Wortregister*). Mine de renseignements qui se dérobe à l'analyse. On n'y trouve pas que des indications sur les usages et pratiques, mais aussi maints traits curieux de l'esprit rabbinique. On peut voir, par exemple, comment le Talmud, qui connaît les calendes de janvier comme fête du nouvel an, rendait compte de leur institution par Adam : voyant baisser les jours depuis le solstice d'été, l'infortuné premier père se demandait si cela continuerait jusqu'au règne complet de la nuit ; quand il vit le jour remonter après le solstice d'hiver, il s'écria *καλόv-dies*, et de là viennent les *kalendae*. Les chapitres concernant l'écriture et l'instruction offrent un particulier intérêt. Selon les rabbins, l'écriture aurait été inventée par Dieu même aussitôt après la création de l'homme, le soir du sixième jour. La critique de M. Krauss aurait pu être un peu plus sévère dans l'emploi de certaines données. Ainsi, de ce que la tradition rabbinique signale l'existence de 480 synagogues à Jérusalem quand l'armée de Vespasien vint l'assiéger, M. Krauss conclut à un développement extraordinaire de la population et à un grand zèle pour l'instruction, chaque synagogue ayant sa petite école. Cependant, la multiplication des synagogues ne correspondait pas à une division régulière de la population urbaine, mais, en partie, à des groupements d'un autre ordre (les *Actes*, VI, 9, mentionnent la synagogue des Libertini, celle des Ciliciens), qui pouvaient n'être pas tous considérables. Quant aux 400 synagogues de Béthér, au temps d'Hadrien, qui auraient eu 400 maîtres, ayant chacun 400 élèves, elles appartiennent visiblement au domaine de la légende. Il reste vrai que la légende même atteste la diffusion et le goût d'une certaine forme d'instruction, religieuse et nationale, à l'époque talmudique. A. L.

HISTOIRE DE FRANCE.

— Max BUCHNER. *Nochmals die Krönungsordnung Ludwigs VII. von Frankreich; eine Erwiderung*, dans la *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte; germanistische Abteilung*, t. XXXIII, 1912, p. 328-389. — Dans cet article, M. Buchner a tenté de se défendre contre les critiques que son mémoire sur le prétendu cérémonial du couronnement de Louis VII lui avait values de la part de M. Schreuer, et il y a ajouté deux pages de réponse à ce que j'en avais dit moi-même dans la *Revue historique*, t. CVIII, p. 136-137. Je rappelle que j'avais signalé en premier lieu un « énorme contresens ». M. Buchner passe discrètement sous silence cette critique, dont je suis d'ailleurs heureux de constater qu'il a ici tiré profit, p. 347, note 2. J'avais ajouté que, pour dater ce cérémonial, qu'il place en 1171 (*Zur Datierung und Charakteristik altfranzösischer Krönungsordnungen*, dans la *Zeitschr. der Savigny-Stiftung*, t. XXXI, 1910, p. 379), M. Buchner s'était appuyé « sur une assertion inexacte échappée jadis à M. Luchaire, mais que celui-ci avait corrigée il y a vingt-cinq ans » : M. Luchaire avait cru à une vacance de l'office de connétable à cette date de 1171, et il avait réparé cette erreur dans ses *Études sur les actes de Louis VII*, p. 524. M. Buchner ne peut nier le fait. Toutefois, j'ai moi-même, en le réfutant, laissé passer une faute d'impression, qui a entraîné la substitution du mot *chancelier* au mot *connétable* (p. 137, note 1); il suffit, il est vrai, de lire le mémoire de M. Buchner ou de se reporter à la page de M. Luchaire que j'avais indiquée pour corriger immédiatement la faute; mais M. Buchner préfère triompher de ma distraction, et je ne voudrais pas lui ôter cet innocent plaisir. M. Buchner présente, en outre, comme l'essentiel de ma critique, une remarque que j'avais faite en passant et à la fin d'une note (p. 137, note 1) sur sa manière d'utiliser les textes : comme je n'ai attaché à cette remarque qu'une importance secondaire et que je ne puis entrer ici dans l'étude des rapports que présentent entre elles les deux versions du cérémonial, données l'une par Du Tillet et l'autre par Godefroy, je laisse ce point hors du débat. M. Buchner est persuadé qu'il travaille selon les bonnes méthodes; j'ai, pour ma part, été frappé, en le lisant, de voir qu'il était obligé de bouleverser l'histoire du XII^e siècle pour démontrer sa thèse, et j'ai cru devoir le dire par deux fois (*Rev. histor.*, t. CVIII, p. 136-137; t. CXII, p. 335-337). Après avoir lu sa réponse, je n'ai rien à changer à mon jugement.

L. H.

— Gaston PARIS. *Mélanges de littérature française du moyen âge*, publiés par Mario ROQUES. 2^e partie : *le Roman, l'histoire, la poésie lyrique, la littérature française au moyen âge* (Paris, [Champion,] 1912, p. 337-710. Publications de la Société Gaston Paris).

— Dans la 4^e section de ces mélanges consacrés à l'histoire, on a réé-

dité seulement l'article bien connu de la *Revue de l'Orient latin* sur les Mémoires de Philippe de Novare; mais les autres études qui composent le volume intéressent aussi les historiens : les Cours d'amour au moyen âge, Jaufré Rudel (article qui a paru d'abord dans la *Rev. histor.*, t. LIII), les Origines de la poésie lyrique en France; la Nouvelle française aux xv^e et xvi^e siècles; le poète Guillaume Coquilart, chanoine et official de Reims; enfin le Roman de Renard, ce tableau satirique des mœurs françaises au temps de Philippe le Bel. Le volume se termine par une utile table analytique et un index.

— *Le roman de Troie, par Benoît de Sainte-Maure*, publié d'après tous les manuscrits connus par Léopold CONSTANS, t. VI (Paris, Didot, 1912, Société des Anciens textes français). — Ce tome VI contient l'introduction au long poème de Benoît. A l'historien qui demandera ce que M. Constans pense de l'auteur du poème et de son homonyme, l'auteur de la *Chronique des ducs de Normandie*, M. Constans répond que ces deux Benoît sont bien deux personnages distincts. L'auteur du poème est un Poitevin; il écrivit au temps où régnait avec éclat la reine Aliénor, entre 1155 et 1160, quelques années avant Chrestien de Troyes. Ses sources ont été, comme on sait, une très médiocre *Historia belli Trojani* par Darès de Phrygie, une *Ephemeris belli Trojani* par Dictys de Crète, et sans doute aussi un résumé latin d'histoire générale de l'antiquité. Sur ces auteurs et ces œuvres, jadis célèbres et qui ont fait autorité même aux yeux de certains chroniqueurs, on trouvera une abondante bibliographie et d'intéressantes observations dans l'introduction de M. Constans.

— S. ROCHEBLAVE. *La vie d'un héros. Agrippa d'Aubigné* (Paris, Hachette, 1912, 1 vol. in-16, vi-252 p.). — M. Rocheblave a développé ici le chapitre qu'il avait consacré, dans *les Grands écrivains français*, à la biographie de son auteur. Les historiens lui reprocheront de se fier trop aveuglément à la *Vie à ses enfants* : « Raconter d'Aubigné, c'est forcément résumer, en la retouchant çà et là, sa Vie... » M. Rocheblave résume avec chaleur, et non sans agrément. Mais il n'est pas méfiant. — En appendice, le testament de d'Aubigné.

H. HR.

— Bertrand AUERBACH. *Recueil des instructions aux ambassadeurs; Diète germanique*, t. XVIII de la collection (Paris, Félix Alean, 1912, in-8°, xcvi-400 p. Index). — La publication débute par d'excellentes études sur la définition géographico-politique de l'Allemagne aux xvii^e et xviii^e siècles, sur le droit public allemand; sur la diète, toutes choses si déconcertantes pour des Français; sur les rapports de la France avec cette diète, « ridiculisée par ses propres compatriotes et traitée pourtant par les rois de France comme une puissance souveraine ». Il est bon, à côté des relations diplomatiques, assurément plus importantes, avec les États réels de l'Allemagne, d'étudier les principes de la monarchie dans ses rapports « avec cette personne

morale que fut le Saint-Empire romain-germanique ». Nous reviendrons sur cette publication, comme sur l'important volume qui était destiné à lui servir de préface, *la France et le Saint-Empire romain-germanique*, et qui a paru dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études* (fasc. 196).

— Camille PITON. *Le costume civil en France du XIII^e au XIX^e siècle* (Paris, Ernest Flammarion, 1^{re} livraison; prix : 4 fr. 25).

— Voici un ouvrage très digne d'attirer l'attention du public qui veut s'instruire en regardant de belles images choisies par un artiste et commentées par un historien. On n'y trouvera pas l'illustration banale tirée des livres que tout le monde peut consulter. Si l'on rencontre çà et là des images connues, comme celle qui est tirée de la Bible de Charles le Chauve (mais pourquoi cette image du IX^e siècle dans un livre où l'on déclare ne vouloir commencer qu'au XIII^e?), la plupart sont peu connues et quelques-unes inédites. Le texte qui les accompagne, sobre et précis, fournit les explications nécessaires pour bien faire comprendre la forme et l'emploi des diverses pièces du costume. L'ouvrage paraîtra en douze livraisons comprenant environ 700 illustrations obtenues directement par la photographie sur les monuments eux-mêmes : statues, peintures murales, tapisseries, vitraux, etc. Il faut féliciter la maison Flammarion d'avoir conçu l'entreprise et d'en avoir confié l'exécution à un des hommes les mieux qualifiés pour la mener à bien.

Ch. B.

— Karl BARTSCH. *Chrestomathie de l'ancien français (VIII^e-XV^e siècles) accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire*, 11^e édition entièrement revue et corrigée par Leo WIESE (Leipzig, F.-C.-W. Vogel, 1913, in-8°, 543 p.). — Cette onzième édition ne diffère guère de la dixième parue en 1910. M. Leo Wiese a corrigé un petit nombre de textes dont de nouvelles éditions ont été publiées ces trois dernières années. Quelques petits changements ont été faits aussi au glossaire. Les quatre-vingt-dix-neuf morceaux sont admirablement choisis et édités; la *Chrestomathie*, parue en 1866 et sans cesse améliorée, restera le livre de travail de tous ceux qui veulent connaître l'ancienne langue française.

C. Pf.

— *Mémoires de Saint-Simon*, édités par A. DE BOISLISLE, L. LECSTRE et J. DE BOISLISLE, t. XXIV (Paris, Hachette (*les Grands écrivains*), 1912, in-8°, 567 p.). — Va de 1713 au 1^{er} août 1714 (mort de la reine Anne). Comme d'ordinaire, additions à Dangeau; note sur l'appartement du duc de Saint-Simon à Versailles (rédigée par A. de Boislisle); lettre et mémoire inédits de Fénelon à Beauvilliers sur la situation de l'Europe en octobre 1713; notes et documents sur l'assassinat du marquis d'Albret; les affaires d'Espagne en 1714 (correspondance de Brancas et d'Helvétius, etc.); le rang des princes légitimés; la mort de la reine Anne; les renonciations de Philippe V (correspon-

dance du duc d'Orléans et de Saint-Simon), etc. Additions et corrections.

— Herbert FISHER. *Napoléon* (Londres, Williams et Norgate, in-16, 256 p. Collection : Home University library; prix : 4 sh.). — Peu de personnes étaient aussi qualifiées que M. Fisher pour présenter une brève, intelligente et vivante esquisse de la vie et du règne de Napoléon I^{er}. Il en connaît à merveille les sources ; il sait choisir et mettre en relief les traits caractéristiques de l'homme et de l'époque. Il fait admirer et comprendre aussi bien l'organisateur que le conquérant ; mais il demande aussi compte à l'empereur de ses erreurs morales et de ses fautes politiques. « Avec les dons intellectuels les plus rares qu'un homme ait jamais possédés et en dépit des splendides services qu'il rendit au droit, à l'administration, au progrès moral et intellectuel de la France, il demeure, dans l'histoire moderne, le grand exemple de cette insolence dénuée de scrupule et toujours prête à défier le destin qui formait le fond de la tragédie antique et qui est en conflit avec les harmonies de la vie humaine. » Ch. B.

— Commandant d'ANDRÉ. *Quatre batailles. Rivoli, Marengo, Austerlitz, Heilsberg* (Paris, Berger-Levrault, 1913, in-8°, 104 p.). — Le commandant d'André raconte, pour les cavaliers du 8^e dragons, dans un style alerte et avec un langage vibrant d'ardeur et de volonté guerrière, les principaux épisodes des batailles de Rivoli, Marengo, Austerlitz et Heilsberg, auxquelles le 8^e dragons prit une part glorieuse. A. D.

— Général LE GROS. *Le maréchal Grouchy à l'aile droite de l'armée française, les 17 et 18 juin 1815* (Paris, Berger-Levrault, 1912, in-8°, 59 p.). — Le général Le Gros étudie le détachement Grouchy, dont le rôle a soulevé tant de discussions passionnées. Il montre que dans la nuit du 16 au 17 juin l'empereur a donné les seuls ordres que la situation comportait. De même, dans la matinée du 17, Napoléon ne pouvait pas prendre de résolutions avant d'être renseigné ; ce n'est qu'à onze heures du matin que, définitivement fixé sur l'ennemi, il peut donner ses ordres. Quant à Grouchy, il ne saisit pas l'esprit de ces ordres, il se met en route tardivement le 17 et rompt tardivement le 18 au matin. L'étude du général Le Gros confirme que Grouchy fut très au-dessous de sa tâche et une des causes du désastre de Waterloo. L'ouvrage se termine par une note dans laquelle l'auteur examine les dispositions prises par Napoléon après le passage de la Sambre. A. D.

— Lieutenant-colonel breveté BOUCABEILLE. *La guerre turco-balkanique en 1912* (Paris, Chapelot, 1913, in-8°, 226 p.). — L'auteur s'est proposé de relater les faits qui se sont déroulés sur les différents théâtres d'opérations jusqu'à l'armistice conclu le 3 décembre devant Tchataldja. Il suit pas à pas les correspondants de guerre des grands

journaux en conciliant leurs récits, quand cela lui paraît possible, en distinguant ce qu'ils ont vu et dont on ne peut douter, de ce qu'ils ont entendu dire et qui peut être controversé. Le lieutenant-colonel Boucaille se défend de faire de la critique, les bases lui manquant pour cela. L'ouvrage débute par un bon aperçu géographique et politique, puis l'auteur décrit successivement les opérations des armées grecques, celles des armées monténégrines, celles des armées serbes, les opérations des armées bulgares entre le Vardar et la Maritza, enfin les opérations en Thrace et les opérations maritimes. Dans un dernier chapitre, il cherche à examiner les causes de la défaite des Turcs. Tout acte de guerre se résume dans ces trois termes : préparation, direction, exécution, et l'auteur conclut ainsi : de ce que fut la direction, impossible de rien juger, puisque les états-majors n'ont livré ni leurs pensées, ni leurs calculs ; de ce que fut l'exécution, nous n'avons que des données éparses... ; mais il est déjà nettement hors de conteste que la préparation fut nulle. L'ouvrage du lieutenant-colonel Boucaille est une excellente étude sur l'histoire de la guerre turco-balkanique. A. D.

— Georges ROSSIGNOL (Roger Debury). *Un pays de célibataires et de fils uniques*, nouvelle édition (Paris, Delagrave, 1913, in-18, xvi-327 p.). — En présentant aux lecteurs de cette *Revue*, en janvier 1897, la première édition de ce livre (parue sous le pseudonyme de Roger Debury en 1896), Gabriel Monod le recommandait « à l'attention de tous les historiens et de tous les patriotes ». Que dirait aujourd'hui notre regretté maître ? En remettant à jour son livre, en revisant ses statistiques, M. Rossignol montre combien ses prévisions les plus pessimistes ont été dépassées par l'allure accélérée des faits. Il est des gens, paraît-il, que ce suicide collectif laisse indifférents. Avec une insensibilité néronienne, ils se font à l'idée de voir la France disparaître du monde, pourvu qu'elle meure « en beauté ». Mais est-ce mourir en beauté que de mourir comme est morte la Grèce de Polybe, δι' ὀλιγαθροπίας ? Il n'entre pas dans le cadre de la *Revue historique* d'apprécier les mesures législatives par lesquelles M. Rossignol, avec une véhémence entraînant, propose d'arrêter la marche du fléau. Mais, à travers ses ardeurs, son livre est un livre d'histoire. Il est l'histoire de l'effrayante disparition d'une race. Il sera aussi un document pour les historiens futurs : si la course à l'abîme continue, on ira voir chez lui, un jour, comment une grande nation est morte ; si une vigoureuse impulsion nous fait remonter la pente, on saura, par lui, combien nous avons failli toucher le fond. H. H.

— Aug. ARNAUNÉ. *Le commerce extérieur et les tarifs de douane* (Paris, Félix Alcan, 1911, 1 vol. in-8°, iii-534 p.). — Ch. AUGIER, Angel MARVAUD. *La politique douanière de la France dans ses rapports avec celle des autres États* (Paris, Félix Alcan, 1911, 1 vol. in-8°, vi-406 p.). — Prenant son point de départ dans le protectionnisme

colbertien, M. Arnauné étudie, dans le détail, l'évolution de notre législation douanière, depuis les tarifs de 1664 jusqu'au tarif de 1892, dont il suit les modifications et remaniements jusqu'en 1910. Libre-échangiste convaincu, il fait très habilement la critique du protectionnisme « qui n'a pas cessé de diriger notre politique douanière » ; mais son argumentation aurait singulièrement plus de force s'il montrait davantage, non pas dans quelle mesure les doctrines de Quesnay, de Hume, de Smith ou de Say se rattachent à l'époque où elles se sont formées, mais bien plutôt comment, — et cela les économistes n'aiment pas, en général, le faire ressortir, — les intérêts du groupe des industriels ou des agriculteurs ont devancé les théories et déterminé une pratique qui leur était favorable. Ces études douanières gagneraient, au point de vue de la compréhension historique, à être conduites d'une manière plus réaliste et plus concrète.

Dès 1881, par réaction contre le régime du libre-échange inauguré en 1860, les protectionnistes sont redevenus en France les plus forts et ont provoqué un mouvement d'opinion qu'a consacré le tarif de 1892, remanié par la loi du 29 mars 1910. Désormais, la France, — et en même temps qu'elle l'Allemagne agrarienne et les États-Unis industriels et les principales puissances, — est revenue sinon au mercantilisme colbertien absolu, du moins à un régime de protection douanière qui est caractérisé par l'absence des traités de commerce et de tarifs à longs termes. C'est cette évolution que MM. Augier et Marvaud décrivent copieusement, souvent un peu trop en « douaniers » et pas assez en historiens préoccupés d'expliquer les tarifs de douanes par la transformation des industries. Ce tableau d'ensemble, — d'ailleurs sympathique au protectionnisme, — sera utile à tous ceux qui veulent se rendre compte de notre position actuelle vis-à-vis des autres nations, et en particulier de l'Allemagne, dont l'influence croissante sur notre marché apparaît, dans ce livre, particulièrement saisissante. Ch. S.

— Jean DE FOVILLE et Auguste LE SOURD. *Les châteaux de France* (Paris, Hachette, in-8°, 468 p.). — C'est un dictionnaire alphabétique distribué par départements. Chaque ancienne demeure seigneuriale notable par son histoire et par ses bâtiments encore existants ou en ruines est l'objet d'une notice rédigée d'après les meilleurs renseignements. Les illustrations sont nombreuses. L'index, qui donne le nom du propriétaire actuel et celui de la gare de chemin de fer la plus rapprochée, contient près de dix-huit cents noms. Les gens du monde, les touristes y trouveront beaucoup de renseignements intéressants et les historiens ne s'y référeront pas sans profit.

— Ém. SÉVESTRE. *Les sources du Chevalier Des Touches, de Jules Barbey d'Aurevilly* (Paris, A. Lemerre, 1912, gr. in-8°, 27 p.). — A l'aide des lettres de Barbey d'Aurevilly à Trébutien, inédites ou publiées d'une manière si fâcheusement incomplète, M. Sévestre détermine quelles données réelles le grand écrivain normand put

recueillir pour son admirable roman et dans quelle mesure il voulut en tenir compte, s'attachant au « mouvement de la vie plus qu'aux lignes de la vie, à la physionomie plus qu'aux traits ». M. Sévestre montre encore l'intérêt que présenterait une étude critique sur Des Touches et il en indique avec précision les sources. Cette étude, nul n'est mieux muni que lui pour l'écrire et nous espérons qu'il nous la donnera (sur l'abbé de Percy, cf. une notice biographique dans l'*Annuaire de la Manche*, 1881, p. 58-60). R.-N. S.

— D^r Henri BON. *Essai historique sur les épidémies en Bourgogne depuis l'établissement des Burgondes en Gaule jusqu'à la Révolution* (Paris, Jules Rousset, in-8°, 186 p.). — Le D^r Bon a fait de consciencieuses recherches aux archives départementales de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire, de l'Ain et de l'Yonne et aux archives des principales villes de la Bourgogne. Sur les épidémies des XVII^e et XVIII^e siècles il nous apporte quelques renseignements nouveaux, surtout à propos des symptômes des maladies. Pour le moyen âge, le travail laisse davantage à désirer ; on cite pour le XI^e siècle, un peu pêle-mêle, les actes de saint Vorles et l'*Abrégé chronologique de l'histoire de France*, par Mézeray. Les Burgondes ne se sont pas établis, en 407, dans la vallée de la Saône mais autour de Worms. Il faudrait aussi modifier le début sur la chute de l'empire romain. L'auteur précise un certain nombre de faits indiqués de façon plus vague dans le livre du D^r Ozanam, *Histoire médicale des maladies épidémiques*. — C. PF.

— Th. PERRENOT. *Études de toponymie franc-comtoise. Les noms de lieu en ans et ange dans la partie occidentale de la Maxima Sequanorum considérés comme anciens établissements burgondes* (Besançon, Dodivers, in-8°, 52 p.). — Le long titre de cette étude indique la thèse de l'auteur : selon lui, les noms de lieux de la Franche-Comté en *ans* ou *ange*, comme Abbans ou Auxange, seraient d'origine germanique : ce que nous lui concédons volontiers ; dans sa pensée, ces localités seraient les établissements qu'auraient occupés les Burgondes à la fin du V^e siècle : ce qui nous paraît bien absolu. Il est impossible de conclure, pour l'époque mérovingienne, d'un nom propre à la nationalité de celui qui le portait, les Gallo-Romains ayant affecté de prendre au baptême des noms germaniques. Quoi qu'il en soit, M. Perrenot commence un répertoire alphabétique de ces noms de lieux. Le présent fascicule contient ceux qui commencent par A, au nombre de trente ; l'auteur a relevé toutes les formes anciennes. L'étude, tirée des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, sera continuée les années suivantes. C. PF.

— Louis BOSSU. *La famille des Marius* (Paris, Alphonse Picard et fils, 1912, in-8°, 52 p.). — M. Louis Bossu poursuit, dans la *Revue historique ardennaise*, ses études sur les maisons ardennaises éteintes ou disparues. Il nous entretient ici de la famille des Marius, originaire de la Brie, mais dont la plupart des alliances se sont conclues avec des familles du Rethélois. Cette famille apparaît vers le milieu

du xv^e siècle et elle disparut avec Antoinette, qui épousa en 1636 François d'Anglure. C. PF.

— F. HUTINEL et J.-B. MATHEY. *Vitteaux (Côte-d'Or)* (Paris, Honoré Champion, in-8°, 1912, 538 p.). — Vitteaux est un chef-lieu de canton de la Côte-d'Or (arrond. de Semur) de 1,267 habitants. Deux Vittealiens, M. Hutinel, professeur au lycée de Lyon, et M. Mathey, professeur à l'École centrale lyonnaise, ont consacré à la petite ville une monographie qui eût gagné à être resserrée. Le premier nous donne des détails géologiques, énumère toutes les espèces végétales et animales qui se trouvent dans la banlieue, expose les travaux qu'on fait aux champs chaque mois de l'année (280 p.). Le second raconte l'histoire de la commune depuis l'époque romaine jusqu'à nos jours. On y trouvera des détails intéressants sur les familles de la localité, l'école, le mouvement de la population; ces renseignements sont donnés un peu pêle-mêle, de façon fort décousue. C. PF.

— Marquis DE BELLEVUE. *Paimpont* (Paris, H. Champion, 1913, in-8°, 278 p.). — DU MÊME. *Le camp de Coëtquidan* (Paris, Ibid., 1913, 86 p.). — Longue est déjà la liste des monographies du marquis de Bellevue sur la Bretagne. Deux autres viennent de s'y ajouter. Paimpont est une localité de l'Ille-et-Vilaine (arrond. de Montfort) située au milieu de l'ancienne forêt de Brocéliande et qui possédait au moyen âge une abbaye; l'auteur, à ce propos, évoque les Druides, les fées, Merlin et Viviane, le Saint-Graal, dit beaucoup de mal de la Révolution, œuvre des francs-maçons et des protestants, déplore l'échec des blancs. — En 1879, l'État changea les landes de Coëtquidan (Morbihan) en un grand camp d'artillerie qui fut agrandi en 1910 et 1911. A ce propos, l'auteur dénombre les dolmens, les chapelles, les croix, les châteaux qui se trouvaient dans ces parages. — C. PF.

— Robert BURNAND. *L'hôtel royal des Invalides, 1670-1789* (Paris, Berger-Levrault, 1913, xxiii-299 p.). — Dans ce livre, élégant autant qu'érudit, M. Burnand nous donne plutôt que l'histoire de l'hôtel lui-même celle des règlements et des ordonnances qui présidèrent à sa fondation et à son organisation. L'auteur n'a guère eu, en effet, à sa disposition que des documents officiels. Il a surtout puisé les éléments de son travail aux archives de l'hôtel des Invalides et du ministère de la Guerre. Il n'a pas négligé pour cela les Archives nationales ni les diverses bibliothèques parisiennes. On ne peut que louer la documentation minutieuse et solide de son livre.

Après nous avoir retracé dans un chapitre préliminaire les mesures prises à diverses époques depuis l'antiquité en faveur des vieux soldats blessés, M. Burnand décrit les différents services de l'hôtel, tâche dont il s'acquitte avec précision et sobriété. On voit par son livre que l'institution ne fut pas toujours très florissante. Les finances de l'hôtel passèrent par de fort mauvais moments. En 1672, en 1710, on était à

la veille d'une banqueroute complète et l'on peut dire que « le déficit fut presque aussi ancien que l'institution elle-même ». L'administration, « brouillonne quand elle n'était pas malhonnête », laissait fort à désirer. Aux infirmeries, le personnel médical fut longtemps insuffisant autant par son ignorance que par son manque de conscience (p. 130); à la pourvoirie, c'est-à-dire au service de l'alimentation, les exigences des uns, la négligence des autres amènent des dépenses excessives (p. 176). Malgré les peines rigoureuses qui frappaient les invalides « blasphémateurs débauchés », la discipline était fort relâchée. On trouve à l'hôtel des femmes de mauvaise vie. Les abus, les excès de pouvoir compromirent sans cesse sous l'ancien régime le bon fonctionnement de l'institution.

On lira avec un intérêt particulier les vingt pages qui, dans ce livre, concernent le bâtiment de l'hôtel. Il était difficile de parler de l'institution sans parler des belles constructions qui l'abritent. On eût même désiré que M. Burnand fit la part plus large à cette partie de son sujet. Sans verser dans l'archéologie ou l'histoire de l'art, il eût pu lier de manière plus étroite l'histoire de l'institution à celle du monument, celle des différents services à celle des locaux où ils étaient installés. Mais l'auteur n'a pas dit son dernier mot sur un sujet qu'il étudie depuis longtemps. Il nous promet une suite à son présent ouvrage et veut embrasser dans son ensemble l'Histoire des Invalides. On s'en félicitera, car c'est sans doute à l'époque impériale qu'elle devient la plus pittoresque et la plus représentative. N'est-ce pas alors que naît la légende de l'Invalide? Et pour cette période M. Burnand aura à sa disposition, en plus des documents officiels, les sources littéraires et les traditions populaires qui jusque-là font défaut. R. M.

— P. GRATIEN, O. M. CAP. *La fondation des Clarisses de l'Ave-Maria et l'établissement des Frères Mineurs de l'Observance à Paris (1478-1485)* (Couvin-Paris, 1913, in-8°, 52 p.). — L'auteur explique comment succédèrent aux Béguines du quartier Saint-Paul les sœurs du tiers ordre de Saint-François, remplacées elles-mêmes par les Clarisses de l'Observance de 1483 jusqu'à la Révolution. Il indique le rôle joué par Charlotte de Savoie, femme de Louis XI, par sa fille, Anne de Beaujeu, par le roi lui-même, qui donne au couvent des religieuses de Saint-François le nom d'Ave-Maria. Ce travail, purement historique, est une étude nouvelle et intéressante sur l'histoire de Paris. P.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

— Eduard HUBRICHT. *Deutsches Verfassungsrecht in geschichtlicher Entwicklung*. 2^e édition (Leipzig et Berlin, B.-G. Teubner, 1913, in-16, 151 p. Forme le t. 80 de la collection *Aus Natur und Geisteswelt*). — C'est apparemment un tour de force d'avoir fait tenir en un si petit nombre de pages toute l'histoire du droit constitutionnel en Allemagne depuis l'époque de Tacite jusqu'à nos jours; les

difficultés sont d'autant plus grandes que l'Allemagne a été composée au moyen âge d'un grand nombre de souverainetés et qu'aujourd'hui encore l'empire allemand comprend vingt-cinq états particuliers. M. Hubricht, tout en insistant sur les organes centraux, sur l'empire électif au moyen âge, sur l'empire héréditaire dans la maison de Prusse depuis 1871, ne néglige pas de nous montrer le caractère des constitutions spéciales de chaque état, et parmi ces états il fait une place à part à la Prusse, comme il était naturel. C. Pf.

— JUSTUS HASBAGEN. *Geschichte der Familie Hösch* (Köln, Paul Neuber, 1911, XXXVIII-732 p., avec atlas. Vol. I : *Die Anfänge*). — M. Hasbagen, bien connu par ses travaux sur l'histoire du pays rhénan, a entrepris d'écrire une histoire de la famille Hösch, famille d'industriels très célèbres de la province rhénane. Le premier volume ne traite que des origines, c'est-à-dire des XV^e et XVI^e siècles; il contient des recherches généalogiques et topographiques très minutieuses. On y apprend que les Hösch sont originaires du duché de Limbourg, qu'ils ont embrassé de bonne heure la religion réformée et que, chassés de leur patrie par les troubles religieux, ils trouvèrent d'abord un asile dans la ville d'Aix-la-Chapelle. Le livre, qui est magnifiquement illustré et muni de cartes nombreuses, est une étude importante sur l'histoire sociale, administrative et économique de la région qui s'étend entre la Meuse et le Rhin, où se trouvent les limites de la province rhénane et de la Belgique, les frontières des pays wallon, allemand et flamand. Le second volume montrera l'essor industriel des Hösch. P. D.

— OTTOMAR FREIHERR VON DER OSTEN-SACKEN. *Kaiser Wilhelm II und sein Heer* (Berlin, Mittler und Sohn, 1913, in-8°, VIII-151 p.). — Le 14 juin 1913, il y aura vingt-cinq ans que l'empereur Guillaume II est monté sur le trône. En d'autres temps ou chez un autre peuple, les écrivains célébreraient, à l'occasion de ce jubilé, l'éclat des lettres et des arts, le progrès des sciences, l'essor pris par l'industrie et le commerce, le développement du bien-être. Pour flatter l'empereur, les panégyristes allemands s'occupent de l'armée. Dans cet écrit jubilaire, le lieutenant-colonel von der Osten-Sacken dénombre les augmentations du contingent allemand depuis 1888, passe en revue l'organisation, l'administration, l'armement des troupes et il n'a garde d'oublier les dirigeables et les aéroplanes. Un livre est consacré au corps des officiers, à l'état-major, aux écoles militaires, aux sous-officiers et aux hommes. L'auteur ne s'occupe pas seulement de l'armée prussienne, mais des contingents de la Bavière, de la Saxe et du Wurtemberg dont dispose l'empereur. Nous souhaitons que la connaissance de cet ouvrage se répande parmi le public français qui a intérêt à avoir des notions nettes sur l'armée allemande, et, si quelqu'un de nos officiers en donnait une traduction, il rendrait service. C. Pf.

— GOETHE. *Lettres choisies, 1765-1832*, traduites par M^{lle} A. FANTA, avec une préface d'A. CHUQUET (Paris, Hachette, 1912, in-12, XXXIV-

415 p.; prix : 3 fr. 50). — Pour extraire de la correspondance de Goëthe, qui ne remplit pas moins de cinquante volumes, un fidèle résumé de la vie intellectuelle et de son œuvre, il fallait avoir vécu pour ainsi dire dans l'intimité du poète et connaître à fond le milieu dans lequel s'est développé avec une si harmonieuse variété un des plus beaux génies dont puisse s'enorgueillir l'humanité. M^{lle} Fanta nous est un excellent guide pour pénétrer à sa suite dans une existence si pleine de nobles soucis, à travers un demi-siècle de prodigieuses révolutions littéraires, politiques et sociales. Les lettres, judicieusement choisies et traduites avec autant d'aisance que d'exactitude, sont sobrement annotées. Parfois on souhaiterait quelques éclaircissements, comme de savoir quelle est la pièce « un peu étrange » dont parle Goëthe dans une lettre du 4 avril 1803 (p. 142), ou quel est le « mot extraordinaire » par lequel l'Empereur accueille Goëthe à Weimar en 1808 (p. 165). Mais en somme le livre se lit avec un vif intérêt et cela sans doute importe seul à M^{lle} Fanta, qui tient à s'effacer discrètement derrière son poète favori. Ch. B.

— Ernst BERNHEIM. *Staatsbürgerkunde* (Leipzig, Quelle und Meyer, 1912, in-16, 112 p., forme le t. 115 de la collection *Wissenschaft und Bildung*). — Petit manuel de droit constitutionnel. On passe en revue le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire, en prenant particulièrement les exemples en Allemagne, en France et en Belgique. On décrit la constitution de l'empire allemand pris comme type de l'état fédératif; on mentionne les droits et les devoirs du citoyen. Un dernier chapitre montre la nécessité de faire l'éducation politique du peuple et déplore que toutes les tentatives faites jusqu'à ce jour aient été vaines. C. Pf.

— G.-H. MÜLLER. *Methodische Fragen zum Historischen Atlas* (brochure de 65 p. Extrait de la *Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen*). — On prépare en ce moment un Atlas historique de la Basse-Saxe. Quatre autres atlas de ce genre sont en cours d'exécution, pour les pays du Rhin, pour les pays alpins de l'Autriche, pour la province de Saxe, pour le royaume de Saxe. Toutes les quatre entreprises diffèrent. L'auteur les compare entre elles et cherche ce qu'il faut emprunter à chacune d'elles. Il mentionne les opinions des divers érudits sur cette question : jusqu'à quel point faut-il se servir, pour les cartes historiques, des *Grundkarten*? C. Pf.

— *Regesta episcoporum Constantiensium*. T. III, 1^{re} et 2^e livr. (Innsbruck, Wagner, 1913, fasc. in-4^o, 184 p.). — La commission historique du grand-duché de Bade s'est proposé de publier le regeste des évêques de Constance de 517 à 1496. Deux volumes ont déjà paru conduisant à l'année 1383. Le présent fascicule va du 27 janvier 1384 au 5 septembre 1412; il comprend les évêchés de Mangold de Brandis (27 janvier 1384-19 novembre 1385), de Henri Bayler (d'abord évêque, puis administrateur, 22 mars 1387-8 janvier 1421). Ces deux prélats furent nommés par le pape d'Avignon. Mais en même temps

qu'eux siégèrent des évêques nommés par le pape de Rome : Nicolas II de Riesenbourg (1384-1387), Burkhard von Hewen (1388-1398), Marquard von Randeck (1398-1406), Albrecht Blarer (1407-1410), Otton III de Hachberg (1410-1434). Les documents analysés vont du n° 6733 au n° 8318 et sont par suite au nombre de 1,566. Le travail continue d'être fait avec le plus grand soin. C. Pf.

— H. REIMER. *Kirchenbücher aus den Regierungsbezirken Coblenz und Trier* (Leipzig, S. Hirzel, 1912, 54 p.). — Cet inventaire des registres de paroisse conservés dans les districts de Coblenz et de Trèves a été publié par l'administration des archives de la Prusse, fasc. 22.

HISTOIRE D'ALSACE.

— J. NOVICOV. *L'Alsace-Lorraine obstacle à l'expansion allemande*, avec préface de M. le professeur Ch. RICHEL (Paris, Félix Alcan, 1913, in-16, vi-392 p.). — M. J. Novicov, que la mort vient d'enlever, a combattu toute sa vie pour les idées nobles et généreuses. Il a déclaré la guerre à la guerre, réclamé l'arbitrage pour régler les différends entre les nations, rêvé d'une fédération européenne qui serait le premier chaînon d'une fédération de tous les peuples civilisés. Ce livre est comme son testament. Russe par son père, Grec par sa mère, ayant reçu une éducation cosmopolite, parlant et écrivant avec élégance un grand nombre de langues, il s'est cru en droit d'adresser aux Allemands des conseils désintéressés, et il leur dit : « Le traité de Francfort, que la France ne saurait oublier, pèse d'un poids très lourd sur l'Europe et sur l'Allemagne elle-même : il est un véritable obstacle à l'expansion allemande ; il oblige l'Allemagne à augmenter sans cesse ses effectifs militaires, — et les récentes décisions prises en Allemagne lui auraient été un argument de plus ; — il développe l'esprit de caporalisme ; il arrache à la nation des impôts de plus en plus lourds ; les arts de la paix sont chaque jour davantage négligés et le génie allemand, autrefois si hardi en ses spéculations métaphysiques, subit une véritable éclipse. Que donc, dans l'intérêt même de l'Allemagne, cet intérêt bien entendu qui est à la base de la vie sociale, le traité de Francfort soit révisé et supprimé. Que l'Allemagne donne une autonomie complète à l'Alsace-Lorraine et que, dix ou quinze années après, la population soit consultée sur ses destinées et se prononce par un plébiscite entre les voisins de l'ouest ou ceux de l'est. » Les Allemands se laisseront-ils convaincre par les arguments très serrés que M. Novicov leur adresse ? Il est bien à craindre que non ; au moins nous admirons ce plaidoyer éloquent, parfois un peu long, comme tout plaidoyer. Nous ajoutons que le lecteur y trouvera disséminée une série de souvenirs intéressants sur les principaux faits de l'histoire de l'Europe depuis 1848 et sur l'histoire intérieure de la Russie en ces dernières années, exemples qui illustrent la thèse et l'enfoncent dans l'esprit du lecteur. C. Pf.

— *Repertorium des Stadt-Archivs Colmar i. E.*, aufgestellt von professor Carl ENGEL (Erste Lieferung, Strassburger Druckerei, 1913, in-4°, 113 p.). — En 1907, l'archiviste de la ville de Colmar, Eugène Waldner, nous donnait une histoire de ses archives. Son opuscule formait le premier cahier des *Veröffentlichungen aus dem Stadt-Archiv Colmar*; le présent inventaire est le second. Le nouvel archiviste Carl Engel a bouleversé l'ordre établi par Xavier Mossmann pour se rapprocher du système de Mathias Hüffel, archiviste de 1719 à 1773. Il nous donne ici l'inventaire de trois *scrinia* : A, Privilèges de la ville, quittances des impôts payés à l'Empire; B, Mandats impériaux, lettres patentes et édits des rois de France; actes du gouverneur; relations de la ville avec l'intendant; C, Administration de la ville, pièces sur ses fonctionnaires, documents financiers, dettes et revenus. Souhaitons que suive bientôt l'inventaire des séries suivantes avec la table des noms de lieux et de personnes. C. Pf.

HISTOIRE D'AUTRICHE.

— Richard CHARMATZ. *Wegweiser durch die Literatur der österreichischen Geschichte*, mit einem Geleitwort von Heinrich FRIEDJUNG (Stuttgart et Berlin, J. Cotta, 1912, in-8°, x-138 p.). — L'auteur indique les principaux ouvrages qui ont été publiés sur l'histoire d'Autriche : histoires générales de l'empire d'Autriche en sa grande extension avec la Bohême et la Hongrie; histoires générales des diverses parties de cet empire, provinces de Haute et Basse-Autriche, Styrie, Bohême, Hongrie, Bosnie, des grandes villes, Vienne, Grätz, Trieste, etc., des familles nobles; histoires générales des institutions et de la législation; puis histoires par époques : le moyen âge, la réforme et la contre-réforme de 1520 à 1648, période de 1648 à 1740, de 1740 à 1792, de 1792 à 1848, de 1848 à 1849, le règne de François-Joseph. On ne donne que les travaux, sans aucun renseignement sur les sources et les documents. Les livres sont souvent caractérisés de manière sobre, ainsi « L. Leger, *Histoire de l'Autriche-Hongrie* : tendance slavophile ». On releverait aisément quelques lacunes. Si les volumes d'Ernest Denis, *Fin de l'indépendance de la Bohême et la Bohême depuis la Montagne Blanche*, sont mentionnés (le dernier ouvrage même deux fois, p. 9 et 83), on ne cite point sa remarquable étude sur Jean Hus et la guerre des Hussites, à côté des travaux de J. Loserth, W. Berger et von Höller. Mais de pareils répertoires ne deviennent parfaits qu'avec la deuxième ou troisième édition; nous souhaitons qu'il soit bientôt donné à l'auteur de reprendre son travail qui, tel quel, rend service. C. Pf.

— Richard CHARMATZ. *Österreichs innere Geschichte von 1848 bis 1907*. T. II : *Der Kampf der Nationen* (Leipzig et Berlin, B.-G. Teubner, 1912, in-16, 174 p. Forme le t. 243 de la collection *Aus Natur und Geisteswelt*). — Ce second volume commence en 1878 avec la constitution du ministère de de Pretis et il s'arrête en 1907,

au moment où fut introduit en Autriche le suffrage universel et où le comte Goluchowski céda le ministère des Affaires étrangères au baron d'Achrenthal. Le récit est clair et net; les tendances générales de la politique autrichienne se détachent de la masse un peu confuse des faits. L'auteur ne nous décrit pas seulement la lutte des nationalités et les discussions entre les divers partis; il se plaît à insister sur le développement économique de l'Autriche et les réformes sociales.

C. PF.

HISTOIRE DU DANEMARK.

— *Vitae sanctorum Danorum*, éd. par. M.-Cl. GERTZ (Copenhague, Gad, 1908-1912, in-8°, vi-558 p.). — M. Gertz a réuni dans ce volume tous les textes latins (biographies proprement dites, passions, miracles, poésies, leçons de bréviaires, fragments annalistiques, généalogies, bulles de canonisation) relatifs aux neuf saints suivants : Théodgar; Knut, roi de Danemark, assassiné en 1086; Knut, duc de Slesvig, fils du roi Érik, assassiné en 1130; Ketil, prévôt de l'église de Viborg († 1150); Guillaume, abbé du Paraclet († 1203), Français d'origine et dont l'histoire se mêle si intimement à celle de notre pays; Marguerite de Roskilde, tuée en 1176; Nicolas d'Aarhus († 1180); André de Slagelse; Érik, roi de Danemark, assassiné en 1250. L'établissement des textes semble avoir été fait avec beaucoup de soin et de méthode; des notices, rédigées en danois, donnent des renseignements circonstanciés sur chacune des œuvres publiées et des éclaircissements historiques; enfin des tables fort bien dressées et d'un maniement commode terminent le volume.

L. H.

HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS.

— Charles M. ANDREWS. *Guide to the materials for American history, to 1783, in the Public Record Office of Great-Britain*. Vol. I : *State Papers* (Washington, 1912, publication de l'Institut Carnegie). — Un des premiers buts que se soit assignés le département des recherches historiques de l'Institut Carnegie à Washington fut de faciliter aux chercheurs la connaissance des matériaux de l'histoire nationale contenus dans les divers dépôts d'archives à l'étranger. L'Institut a actuellement publié des *Guides* pour les archives de Cuba (1907), d'Espagne (1907), de Rome et d'Italie (1911). Ceux qui concernent les archives du Mexique, d'Allemagne et du Canada sont sous presse.

Quant à la Grande-Bretagne, un premier *Guide* parut en 1908 pour les manuscrits du British Museum, des bibliothèques de Cambridge et d'Oxford, et de divers fonds de moindre importance. Bientôt viendra celui qui étudie les archives de Londres. M. Andrews, professeur d'histoire à l'Université de Yale, a été chargé d'explorer le Record Office. Le résultat de son travail formera deux volumes, l'un consacré aux *State Papers*, le second aux séries dites *Departmental* et *Miscellaneous*.

Celui qu'il nous donne aujourd'hui, le premier, est pratiquement conçu. Il est à noter que ce n'est pas un Calendar, un Inventaire à proprement parler, mais bien un Guide qui ne devient inventaire qu'accidentellement. Il trace d'abord un historique du Public Record Office et donne les renseignements d'administration intérieure intéressant directement les chercheurs, jusqu'à la formule de demande des documents et les conditions à remplir pour les photographier. Il fournit la liste des inventaires parus, qu'il complète et continue en ce qui touche l'histoire d'Amérique. En l'absence d'inventaires officiels, M. Andrews a dû laisser de côté les fonds de la Chancellerie, du Banc du Roi et de l'Échiquier, dont il est impossible, dans les conditions présentes, de se faire même une idée exacte quant à leur contenu. Il se borne à envisager dans un appendice la procédure suivie par ces administrations.

Les fonds dépouillés ici sont les suivants : Foreign et Foreign Office, Domestic et Home Office, et Colonial Office. Pour en faciliter l'intelligence, M. Andrews a accompagné la partie « guide » de son travail de préfaces, de commentaires et d'appendices qui exposent les systèmes administratifs des Anglais et qui forment une véritable introduction à l'étude de l'administration britannique, particulièrement au XVIII^e siècle.

Les historiens qui s'occupent de notre marine, de notre commerce, et de tout ce qui touche à nos colonies d'Amérique, trouveront des renseignements précieux dans le livre de M. Andrews. — Henri MALO.

— W. Dawson JOHNSTON et Isadore G. MUDGE. *Special collection in libraries in the United States* (Washington, Government printing office. (*United States Bureau of education Bulletin*, 1912, n° 23), in-8°, 140 p.). — Beaucoup d'utiles indications. On y verra par exemple que la bibliothèque de Ranke est maintenant à l'Université de Syracuse, New-York, et celle du comte Riant à l'Université Harvard. L'histoire de la Révolution française est représentée par des collections, importantes au moins par le nombre de leurs volumes, dans plusieurs bibliothèques municipales (New-York public Library) et universitaires. Harvard possède un lot de 500 volumes sur Jeanne d'Arc; l'affaire Dreyfus est représentée par plus de 200 volumes à l'Athenæum de Boston, à Harvard, à Cornell. On saisit sur le vif la méthode suivie par ces bibliothèques qui veulent constituer des séries aussi complètes que possible. Comme elles ont l'argent et la place, elle s'enrichissent d'une marche intelligente et sûre.

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

— Paul HAMELLE. *La querelle des Communes et des Lords*. Préface de M. Augustin FILLON (Paris, Plon, 1913, in-12, viii-263 p.; prix : 3 fr. 50). — Recueil fort instructif de témoignages et d'impressions sur le conflit qui s'est ouvert en 1909 au sujet du veto des Lords au budget des Communes et terminé (au moins pour le moment) en 1911

avec la suppression par les Communes du *velo* des Lords. M. Hamelle applaudit à la victoire des Communes, M. Fillon la déplore; l'auteur dira lequel des deux a vu le plus juste; du moins les faits notés par M. Hamelle sont-ils désormais acquis à l'histoire. Ch. B.

HISTOIRE D'ITALIE.

— Léon-G. PÉLISSIER. *Notes italiennes d'histoire de France, XXXV. Documents relatifs au règne de Louis XII et à sa politique en Italie* (Montpellier, impr. générale du Midi, 1912, in-8°, 311 p.). — On connaît le beau travail de M. Péliissier sur *Louis XII et Ludovic Sforza*; il racontait en grand détail les relations des deux princes en 1498 et 1499. Depuis l'apparition de ces volumes, M. Péliissier n'a cessé de réunir et de publier en brochures les documents sur la domination de Louis XII en Italie; le présent fascicule est un des plus gros de la série. Il contient les passages de l'histoire de Louis XII par Jacques Gohory sur l'expédition du Milanais; une série de lettres de Louis XII, duc de Milanais, des années 1499 à 1501, recueillies aux Archives nationales et qui n'existent pas dans les registres parallèles des archives milanaises; des documents sur les relations du roi des Romains Maximilien et de Ludovic Sforza en l'année 1499 et d'autres documents, recueillis à droite et à gauche, sur la politique de Louis XII en Italie. Tous ces textes devaient être les amorces d'un livre sur Louis XII. Mais, comme s'il avait le pressentiment de sa fin prochaine, M. Péliissier écrit : « J'en suis venu à croire maintenant qu'ils resteront comme les tristes témoins d'un projet irréalisé. Puissent-ils du moins servir à d'autres! » C. PF.

HISTOIRE D'ORIENT.

— Leone CAETANI. *Chronographia islamica ossia riassunto cronologico della storia di tutti i popoli musulmani dal anno 1 all' anno 922 della Higraph (622-1517 dell' Èra Volgare), corredato della bibliografia di tutte le principali fonti stampate et manoscritte. Periodo primo, Fascicolo 1, anni 1-22 H. = 16 luglio 622-18 nov. 643 È. V.* ([Rome, 1912]. Paris, librairie Paul Geuthner, in-4°, xiv-256 p.). — En poursuivant le cours de sa magistrale histoire de l'Islam intitulée *Annali dell' Islam*, dont cinq volumes ont déjà paru (1905-1912), allant de l'année 1 à l'année 23 de l'hégire, et dont nous avons rendu compte ici même, M. Caetani s'est aperçu qu'il ne pourrait terminer cette œuvre gigantesque avant une vingtaine d'années et il a pensé qu'il pourrait auparavant, et dans un délai relativement court, donner un résumé chronologique de cette histoire en indiquant toutes les sources qu'il a utilisées pour sa grande publication. De la sorte, il serait facile à ceux qui voudraient étudier un point de l'histoire islamique de connaître les livres où ils pourraient se renseigner, et, au cas où les *Annales de l'Islam* ne pourraient être achevées par l'auteur, celui-ci aurait donné le moyen de les continuer et de les

finir. Si l'histoire des premiers temps de l'Islam est assez bien connue, les ouvrages qui s'en occupent ayant été imprimés, il n'en est pas de même pour la suite. Pour avoir à sa disposition les documents nécessaires, dont la plupart sont manuscrits, l'auteur les a fait photographier, et c'est ainsi qu'il a pu en donner une bibliographie complète. La chronique de chaque année est divisée en deux parties, l'une énumérant les événements qui se sont passés dans cette année, l'autre la nécrologie des personnages importants. Chaque notice est accompagnée de l'indication des sources. En tête de chaque année se trouve le calendrier en concordance avec l'année de l'ère vulgaire. Il est superflu d'insister sur les services que peut rendre la *Chronographie islamique* à tous ceux qu'intéresse l'histoire des peuples musulmans et sur les facilités qu'elle donne dans les recherches concernant cette branche d'études. Nous souhaitons que l'auteur fasse paraître rapidement les fascicules suivants, sans préjudice pour les *Annales de l'Islam*.

M. L.

— Rév. Sidney ENDLE. *Les Kachâris*, avec une introduction de J. D. ANDERSON (Londres, Macmillan, 1911, in-8°, XIX et 121 pages). — Pendant plus de quarante années, M. Endle a travaillé comme missionnaire au milieu des Kachâris. Il s'est attaché à cette population et l'a observée avec une sympathie qu'il ne cherche pas à dissimuler. Langage, religion, mœurs, institutions sociales, folklore, il a recueilli tout ce qui pouvait aider à révéler son âme. Après sa mort, et sur l'ordre du gouvernement du Bengale oriental et de l'Assam, M. Anderson a publié le livre laissé par le dévoué investigateur, en l'enrichissant d'une préface et d'un appendice. Ces Kachâris habitent, loin des voies de la civilisation, sur la frontière septentrionale de l'Assam. Ils ne sont pas 300.000. Ils n'attirent l'attention sur eux ni par des caractères ethniques exceptionnels, ni par leur histoire, ni par une spécialité industrielle, ni par des vertus ou des vices extraordinaires. Ils méritent cependant le soin qu'on a mis à les faire connaître. Un totémisme qui se manifeste dans la nomenclature des groupes plus que par leur organisation sociale et qui, d'ailleurs, n'exclut point l'endogamie; une religion rudimentaire dont le rôle est à peu près nul dans la vie des individus comme dans celle de la communauté; une entente remarquable de l'entraide; une dose de moralité qui n'est point à dédaigner, tous ces traits forment un ensemble qui ne cadre guère avec les théories actuellement en faveur. Il faut remercier l'auteur et l'éditeur de les avoir mis en lumière. De bonnes photographies, dont quelques-unes en couleur, une carte, des contes donnés en langue kachârie et en traduction anglaise augmentent l'agrément et l'utilité de ce volume.

P. O.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — Annales révolutionnaires. 1913, mars-avr. — LETACONNOUX. Le comité des députés extraordinaires des manufactures et du commerce de la France et l'œuvre économique de l'Assemblée constituante, 1789-1791. — A. MATHIEZ. Les divisions de la Montagne. I. La chute de Danton (le premier Comité de salut public, ou Comité Danton, a été entraîné dans la défaite du parti girondin en face duquel il n'a pas su prendre une attitude nette; il tomba dès qu'eut été découvert le complot Dillon). — Aug. QUESNOT. La carrière du conventionnel Pocholle, d'après quelques lettres inédites. — Fr. VERMALE. La cherté de la vie à Paris en floréal an III, avr.-mai 1795, d'après des lettres inédites (lettres adressées à Réal et provenant de ses papiers). — A. MATHIEZ. Les dernières lettres de Vincent à sa femme, 28 ventôse-2 germinal an II (pendant le procès des Hébertistes, où Nicolas Vincent était impliqué). = C.-rendus : *Borrey*. L'esprit public chez les prêtres francs-comtois pendant la crise de 1813 à 1815. La Franche-Comté en 1814 (deux volumes où sont publiés et habilement mis en œuvre d'intéressants documents; long article d'A. Mathiez qui signale d'autres documents inédits dont la provenance aurait pu être précisée davantage). — *Dunoyer*. Fouquier-Tinville, 1746-1795 (consciencieux, mais incomplet). — *Loquet*. La Vendée côtière contre la Révolution, 1790-avril 1793 (t. I; n'apporte qu'une faible lumière à la question des origines de l'insurrection vendéenne). — *J. Le Sciellour*. La liberté individuelle sous le Consulat et l'Empire (bon).

2. — Bulletin d'histoire économique de la Révolution. 1912, n° 1. — Instruction pour la publication des documents relatifs au commerce. — Ch. SCHMIDT. Notes sur la législation et l'administration du commerce, de 1788 à l'an XI. — Id. Recueil des principaux textes législatifs et administratifs concernant le commerce, de 1788 à l'an XI. — Id. Note sur les sources, aux Archives nationales, de l'histoire du commerce, de 1788 à l'an XI.

3. — Bulletin de la commission des documents économiques de la Révolution. Année 1911. — Numéro unique, dû à M. Camille BLOCH et consacré à la monnaie et au papier-monnaie de 1789 à l'an XI (comme les recueils antérieurs, celui-ci comprend une instruction pour la publication des documents, des notes sur la législation et

l'administration, les principaux textes législatifs et administratifs, un tableau des sources aux Archives nationales).

4. — Comité des travaux historiques et scientifiques. Bulletin historique et philologique. 1912, nos 1 et 2. — COUARD. Deux lettres de Baluze (adressées : l'une à Proust de Chambourg, docteur régent en l'Université d'Orléans, 28 oct. 1676; l'autre à Thomas de La Thaumassière, auteur de l'Histoire de Berry, 7 février 1677). — Clovis BRUNEL. Notice sur le cartulaire de Ponthieu (suivie de quelques additions et de très nombreuses corrections au texte publié par E. Prarond). — P. GAUTHIER. La désolation de l'abbaye d'Auberive à la fin de la guerre de Cent ans. — AUDOUIN. Les chartes communales de Poitiers et les établissements de Rouen (donne un nouveau texte des établissements, en utilisant un manuscrit de Saint-Hilaire de Poitiers que Giry n'a pas connu; cette rédaction compte 55 articles). — CARAMAN. Recherches sur l'ancienne église de Notre-Dame-de-la-Place, à Bordeaux, et sur ses diverses appellations. — J. DEPOIN. Chronologie des abbés du monastère d'Abbecourt-en-Pinerais, ordre de Prémontré. — ID. Recherches sur quelques maréchaux de Philippe-Auguste et de saint Louis. — E. LAURAIN. La croisade mayennaise de 1158 (cette croisade est une légende édifiée sur des faux fabriqués par J.-B. de Goué et que celui-ci fit accepter comme bons par Ménage, dans son *Histoire de Sablé*. M. Alain de Goué a repris récemment la thèse de l'authenticité, 1911; elle ne résiste pas à un examen vraiment critique). — VIVIER. L'administration communale d'Avranches au XVIII^e siècle. — Abbé MARSAN. L'ancienne judicature des Quatre-Vallées (avec une liste des juges de 1367 à 1789). — Comte BEGOUEN. Anne d'Autriche et Mazarin, d'après quelques passages inédits des Mémoires de Pierre de La Porte (d'après le manuscrit original que possède l'auteur; La Porte, valet de chambre de la reine, y montre Mazarin abusant avec cynisme de l'influence qu'il exerçait sur la reine). — G. HUBERT. Le clergé et le culte pendant la Révolution dans le canton de Lassigny, Oise. — MONBEIG. Le présidial et la mairie à Beauvais, au XVII^e siècle. — NOUAILLAC. Henri IV et les Croquants du Limousin. La mission de l'intendant Boissise, 1594 (utilise ou publie d'assez nombreux documents). — BRÉGAIL. La société populaire d'Auch et les sociétés affiliées (suite). — A. DE SAINT-LÉGER. Lettre d'un élève de l'École normale, 29 floréal an III (adressée « aux citoyens administrateurs du district de Bergues » par J. B. Waeles, qui fut en 1802 un des fondateurs de la Société des sciences de Lille et mourut en 1822).

5. — Feuilles d'histoire du XVII^e au XX^e siècle. 1913, 1^{er} mars. — M.-N. SCHWEITZER. 1912. Novi-Bazar et Mitrovitza. Souvenirs d'un volontaire serbe (opérations du 5 au 28 oct.). — Eug. WELVERT. Les enrôlements de M. de Roussy (en 1784; d'après les papiers du marquis de Roussy qui montrent au vif la manière dont s'opérait alors le

recrutement; fin le 1^{er} avril). — A. CHUQUET. Épisodes et lettres de 1794. — A. VOVART. Après la prise du Swiftsure (récompenses qui ont été données aux soldats et marins après la capture de ce navire, 24 juin 1801). — Comte BEUGNOT. L'île d'Elbe et la police sous la première Restauration (fin le 1^{er} avril). — DUBOIS-DILANGE. Le conventionnel Montégut (exilé en 1815 pour avoir signé l'acte additionnel, il ne put obtenir son rappel bien qu'il eût huit enfants et aucune fortune; mort le 3 octobre 1827). — Colonel Ch. LANGLOIS. Les derniers jours de Sébastopol (suite; détails intéressants sur le caractère des généraux français, de Lord Raglan). = 1^{er} avril. A. BIVÈS. Paris en 1800; impressions d'un commerçant anglais (lettre fort intéressante adressée à Lord Grenville, secrétaire d'État pour les Affaires étrangères, par un commerçant nommé J. Edwards, qui avait été autorisé à se rendre en France pour s'informer de marchandises qui lui appartenaient et qui s'y trouvaient avant la guerre). — Ch. DEJON. Le *National* (organisation de ce journal; ses principaux collaborateurs au temps d'A. Carrel). — Colonel Ch. LANGLOIS. Les derniers jours de Sébastopol (fin; histoire des Saint-Arnaud « et du projet qu'ils avaient formé d'un commun accord d'exploiter la générosité extrême du sultan ». Langlois est très sévère pour le maréchal : « La tête a manqué au commencement de l'expédition et celui qui la commandait n'avait d'âme que pour les profits qu'elle pourrait rapporter. » Progrès remarquables accomplis dans l'armée anglaise vers la fin du siège). — G. VAUTHIER. La carrière professorale de Fortoul (à la Faculté des lettres de Toulouse, puis d'Aix). — E. WELVERT. Étienne Dejean. — Général PALAT. Châlons et Beaumont (critique serrée de l'ouvrage d'Alfred Duquet et par conséquent de la direction donnée aux opérations militaires par le comte de Palikao, dont M. Duquet s'est constitué l'apologiste).

6. — **La Révolution française.** 1913, 14 févr. — A. AULARD. La féodalité sous Louis XVI (on ignore si la féodalité s'aggrava sous ce prince; mais le paysan eut une conscience plus nette de ses maux et se plaignit plus que sous le précédent règne). — Ph. BARREY. Les élections à la Convention dans la Seine-Inférieure. — J. LOUBET. Le gouvernement toulousain du duc d'Angoulême après les Cent-Jours (du 23 juillet au 14 août, période pendant laquelle Toulouse fut aux mains des plus ardents et des moins scrupuleux parmi les ultra-royalistes désignés par le duc). = Documents : 1^o A la veille de la suppression du maximum (lettre de l'agent national près le district de Figeac, 30 frimaire an III); 2^o Pétition du sculpteur François Martin, 28 oct. 1793. = Notes biographiques : 1^o sur feu le baron de Bourgoing, 1750-1811; 2^o sur Étienne Dejean = 14 mars. P. DESTRAY. Un village de mainmortables bourguignons au XVIII^e siècle (Chevannay, d'après le procès-verbal des « jours ordinaires de la justice » du 19 octobre 1723). — A. AULARD. La nuit du 4 août (le récit des événements qui s'accomplirent durant cette nuit fameuse ne peut être retracé d'après le

Moniteur, qui a commencé de paraître seulement le 24 novembre suivant. Il faut consulter les journaux immédiatement contemporains). — P. RAPHAEL. Panckoucke et son programme du *Journal officiel* en 1789. — P. MAUTOUCHET. Une lettre de Condorcet sur le procès de Louis XVI (lettre adressée, le 11 décembre 1792, aux administrateurs du département de la Sarthe). — Cl. PERROUD. A propos d'Aimée de Coigny (corrige plusieurs erreurs commises par M. Étienne Lamy dans son Introduction aux Mémoires de la « Jeune captive »). — La suppression du calendrier révolutionnaire et le théâtre (extrait du *Courrier des spectacles*, 2 janvier 1806, qui analyse une comédie jouée au théâtre Montansier). — Tallien et le prince de Chimay (Tallien, époux divorcé de Térésia Cabarrus, était, en 1816, le secrétaire du prince, devenu le mari de son ancienne femme; c'est lui qui était chargé de rédiger les discours politiques de son patron). — AULARD. Le *Dictionnaire de la France* de Prudhomme (très utile pour l'étude des noms de lieu. L'ouvrage n'eut aucun succès et fut sans doute mis au pilon, car les exemplaires en sont très rares).

7. — **Revue des études anciennes.** 1913, janv.-mars. — M. HOLEAUX. Recherches sur l'histoire des négociations d'Antiochus III avec les Romains. — A. CUNY. Questions gréco-orientales. IV. Le nom de l'or en égyptien et en sémitique. — R. CAGNAT. Note sur deux inscriptions d'Algérie (provenant de Timgad et de Djemila. Restitue l'inscription gravée sur la frise du temple de Djemila, autrefois Cuicul; ce temple est dédié à la « gens Septimia Aurelia »). — C. JULLIAN. *Viviscus*, *Helvetum*, *Tribunci* (si *Viviscus* est devenu Vevey, cela ne signifie point que les Vivisques de Bordeaux soient venus du lac de Genève, mais qu'un Vivisque est allé de ce côté; contre Hirschfeld. De même *Helvetum*, nom ancien d'un lieu d'Alsace, s'explique parce qu'un Helvète alla s'établir près de la rive gauche du Rhin. Les *Tribunci* sont sans doute des *Triboci* de Lauterbourg). — TOUTAIN. Le sanctuaire dolménique d'Alésia (décrit un dolmen encastré dans une construction gallo-romaine; ce dolmen ne peut guère avoir été un tombeau; les objets trouvés autour semblent prouver que c'était un sanctuaire. Peut-être d'anciens tombeaux sont-ils devenus des lieux de culte). — L. BONNARD. Ce que nous savons de Chartres gallo-romain (avec un plan). — C. JULLIAN. Chronique gallo-romaine. = C.-rendus : A. Grenier. Bologne villanovienne et étrusque (très important pour l'étude des invasions étrusques en Italie et de leurs conséquences pour l'histoire ancienne de l'Ombrie). — Kornemann. Der Priestercodez in der Regia und die Entstehung der altrömischen Pseudogeschichte (savante dissertation sur l'origine et les sources des annales pontificales et de la plus ancienne historiographie romaine). — Kossinna. Die Herkunft der Germanen. Die deutsche Vorgeschichte (manifeste inquiétant d'une érudition fort bien informée, mais qui aboutit à une glorification enthousiaste de la Germanie primitive).

8. — Revue des études historiques. 1913, janv.-févr. — C. SCHEFFER. La politique algérienne du ministère Molé : le programme, le traité de la Tafna et la prise de Constantine, janv.-oct. 1837 (utilise bon nombre de documents inédits). — C. GAILLY DE TAURINES. La reine Hortense en 1815 (son expulsion de France; son séjour à Aix-les-Bains; tracasseries qu'elle éprouve de la part de la police helvétique). — J. DEPOIN. La vie de Sainte-Geneviève et la critique moderne (résume en les adoptant les conclusions de Ch. Künstle, dans sa récente édition de la Vita, contre celles de Köhler et de Krusch). = C.-rendus : *Cristiani*. Du luthéranisme au protestantisme. Évolution de Luther de 1517 à 1528 (remarquable). — Vicomte de Guichen. La France morale et religieuse à la fin de la Restauration (intéressant). — Loisel. Histoire des ménageries de l'antiquité à nos jours (3 vol. pleins de faits curieux).

9. — Revue des études napoléoniennes. 1913, mars. — Ed. DRIAULT. Les sources napoléoniennes aux archives des Affaires étrangères (montre les grandes questions de la politique extérieure sur lesquelles il importe d'entreprendre des publications où l'on donnerait toute la substance des documents conservés aux archives. Montre en outre que Napoléon I^{er} continua la politique traditionnelle de l'ancienne monarchie, déjà reprise avec fougue par les gens de la Révolution, surtout en trois domaines : Italie, Allemagne, Orient; il est nécessaire d'en organiser l'étude méthodique). — C. WOENSKY. Bonaparte et les prisonniers russes en 1800. — H. ROLLIN. L'amiral Ville-neuve et Napoléon (d'après le dossier de l'amiral, conservé aux archives de la secrétairerie d'État; il montre que l'amiral a été plus malheureux que malhabile. Napoléon a peut-être fini par regretter les ordres imposés à l'amiral avant Trafalgar). — Colonel A. GROUARD. Les derniers historiens de 1815 (1^{er} article : Ligny). — J. KÜHN. Une fête chez M^{me} Récamier en 1802 (d'après les souvenirs du comte A. de La Garde publiés en 1843 dans le *Voleur*). — P. D. La réintégration du général Dupont sur les contrôles de la Légion d'honneur. — JONGA. Notes sur les publications roumaines les plus récentes concernant les deux Napoléons.

10. — Revue d'histoire diplomatique. 1913, n^o 1. — L. D. Le mystère d'Agadir (résumé du livre de M. A. Tardieu). — J. MARTIN. La diplomatie florentine au xiv^e siècle, d'après les lettres du chancelier Coluccio Salutati. — M.-L. DE LAIGUE. Le comte de Froullay ambassadeur à Venise, 1733-1743, d'après les Archives du ministère des Affaires étrangères de France. — B. P. La marquise de Nadaillac, duchesse d'Escars, et ses Mémoires. = C.-rendu : *Johnston*. Mémoire de Marie-Caroline, reine de Naples, intitulé : De la révolution du royaume de Sicile par un témoin oculaire (contient beaucoup de faits intéressants sur la famille royale et le gouvernement des Deux-Siciles de 1806 à 1814, en particulier sur les négociations secrètes de la reine

tant avec l'empereur qu'avec le roi Joachim, de 1809 à 1812. Mais il est impossible d'admettre avec l'éditeur que ce soit l'œuvre de la reine).

11. — Revue d'histoire moderne et contemporaine. 1912, nov.-déc. — MARION. La propriété paysanne en France à la veille de la Révolution (d'après l'ouvrage de Loutchisky; l'auteur fait une critique serrée de la valeur des rôles de vingtième comme source historique; fort instructifs assurément, ils n'ont pas toujours été tenus avec assez de soin et leurs chiffres ne peuvent être acceptés sans examen). — E. DOLLÉANS. Karl Marx et le chartisme.

12. — Revue historique de la Révolution française. 1913, janv.-mars. — Fr. GENTZ. Lettres inédites à Sir Francis d'Ivernois, 1798-1803, publ. et annotées par O. KARMIN (huit intéressantes lettres envoyées de Berlin). — Ed. CHAPUISAT. Une commune française au temps de la Fédération (Cusset, dans l'Allier). — VALLENTIN DU CHEYLARD. Sanary et le siège de Toulon (des mesures employées pour assurer les subsistances dans le village de Sanary ou Saint-Nazaire-du-Var, alors que tous les efforts tendaient à ravitailler Toulon). — Lettres inédites de Marie-Caroline, reine des Deux-Siciles, au marquis de Gallo, 1786-1806, publ. par le commandant WEIL (suite). — H. MONIN. Deux historiens de la Révolution : Edgar Quinet et Charles-Louis Chassin, d'après leur correspondance originale (suite). — Mélanges et documents : Une lettre inédite de Robespierre, de Paris, 1^{er} janv. 1791. — H. MONIN. Le nom révolutionnaire du socialiste Saint-Simon (le 20 sept. 1793, Saint-Simon demanda à la municipalité de Péronne de changer son nom, qui portait « la tache de son péché originel », en celui de Bonhomme, qui lui fut accordé. C'est sous ce nom qu'il remit à la municipalité les papiers constatant ses anciennes fonctions et décorations. Ils furent brûlés). — Une lettre de Pons de l'Hérault à la Société populaire de Montpellier, 16 brumaire an II. — Une lettre inédite de Bernadotte, 23 floréal an II. — Un mémoire du marquis de Gallo à la reine Marie-Caroline, 11 janv. 1797. — O. KARMIN. Inventaire des papiers de Sir Francis d'Ivernois conservés à la bibliothèque publique de Genève.

13. — Journal des savants. 1913, févr. — Ch. DIEHL. Sainte-Marie-Antique. Un monument de l'art chrétien du moyen âge (1^{er} art.; à propos de l'ouvrage de M. de Grüneisen. Cherche à déterminer l'histoire même du monument qui fut d'abord une bibliothèque, qui fut ensuite au VI^e s. aménagé en église sous le vocable de la Vierge et qui devint alors le siège d'une diaconie où l'église romaine subvenait aux besoins des indigents et des pèlerins pauvres. Voisine du Palatin, où résidaient au VIII^e s. encore les chefs de l'administration byzantine, l'église se trouvait placée sous la tutelle immédiate des représentants de l'empereur; c'est ce qui explique les fresques dont elle fut décorée; fin en mars). — H. CORDIER. L'Islam en Chine (fin). — C. JULLIAN. César et Drusus en Germanie (fin; montre de quelle

manière opéra Drusus pour envahir, soumettre et occuper la Germanie). = Mars. PIGANOL. La protohistoire bolonaise (analyse du livre d'Albert Grenier, *Bologne villanovienne*). — P. FOURNIER. Le sacre et le couronnement des rois de France d'après les ouvrages de Schreuer). — DIEULAFOY. Le Congrès international d'histoire de l'art moderne à Rome.

14. — Le moyen âge. T. XVI, 1912, juill.-août. — E. AUDOUIN. Sur l'armée royale au temps de Philippe-Auguste (1^{er} art. : nouvelle étude et édition annotée de la *Prisia servientum*, que l'auteur, à la suite du colonel Borrelli de Serres, datè de 1194 tout en observant que quelques additions y ont été faites de 1194 à 1204; réédition et examen du *Compte général* de 1202, publ. par BRUSSEL). — L. MIROT. Le procès du boiteux d'Orgemont, épisode des troubles parisiens pendant la lutte des Armagnacs et des Bourguignons; 4^e partie : la vie politique et le procès du boiteux d'Orgemont (Nicolas d'Orgemont figure à partir de 1413 parmi les conseillers du duc de Guyenne; M. Mirot précise, à ce propos, la situation respective des Bourguignons, des Armagnacs et des tenants du duc de Guyenne de 1413 à 1416). = C.-rendu : Artonne. Le mouvement de 1314 et les chartes provinciales de 1315 (n'a pas assez replacé ce mouvement dans l'histoire générale du xiv^e s.; les pièces justificatives sont incorrectement publiées). = Sept.-oct. J. MIRET Y SANS. Le roi Louis VII et le comte de Barcelone à Jaca en 1155 (l'auteur a découvert à Madrid une charte passée à Jaca en présence de Louis VII « à son retour de Saint-Jacques de Compostelle », en « janvier 1154 », ancien style, ce qui permet de préciser l'itinéraire du roi de France au début de 1155). — A. DIEUDONNÉ. Le prix du marc et le rapport du denier au gros; réponse à M. Borrelli de Serres. — G. BEURAIN. Deux lettres inédites de Jean de Bourgogne (1446, 1457). = C.-rendus : Depoin. Chartes et documents de Saint-Martin-des-Champs, t. I (H. Stein corrige quelques identifications de noms de lieux). — Hivonnait. Histoire de la corporation des anciens talemeliers à Paris du XIII^e au XVIII^e s. (très insuffisant).

15. — Polybiblion. 1912, nov. = C.-rendus : L.-J. Denis. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sauveur-de-Villeloin (156 chartes, dont la plus récente est de 1294). — Fr. Hanny. Petri cardinalis Pazmany, ecclesiae Strigoniensis archiepiscopi, et regni Hungariae primatis, epistolae collectae, t. II, 1629-1637. — Esquer. La Haute-Auvergne à la fin de l'ancien régime; notes de géographie économique (publie les observations des contrôleurs du dixième et du vingtième entre les années 1741 et 1787, avec des extraits des procès-verbaux des assemblées d'élection). — Général Bruneau. Récits de guerre. Histoire d'une compagnie de zouaves pendant la guerre de 1870; armée de la Loire et armée de l'Est (très intéressant). — Isabelle Febray. La défense de Besançon. Journal d'une ambulancière, 1870-71 (bon). —

Ch. Boëll et *A. Gillo*. Catalogue des Incunables de la bibliothèque d'Autun. = 1913, janv. FROIDEVAUX. Histoire coloniale et colonisation. = C.-rendus : Chanoine *Nicolas*. Clément IV dans le monde et dans l'Église, 1195-1268 (bon). — *Callet*. Une grande dame à la cour de Louis XV. La duchesse d'Aiguillon, 1726-1796 (intéressant). — *Wilver*. En feuilletant de vieux papiers (beaucoup de menus faits puisés dans les papiers des Archives nationales sur l'ancien régime et la Révolution). — Marquis *de Lema*. Antecedentes políticos y diplomaticos de los sucesos de 1808; t. I, 1801-1803 (important). — *Piaggio*. Influencia del clero en la Independancia Argentina, 1810-1820 (montre la grande place que prit le clergé dans la guerre de l'Indépendance; ce clergé était en effet recruté en grande partie parmi les Indiens). — *Fesch*, *Denais* et *Lay*. Bibliographie de la franc-maçonnerie et des sociétés secrètes, imprimés et manuscrits; 1^{er} fasc. : A— Cérémonie (important). = Févr. C.-rendus : *J. Garin*. Histoire de Chevron; t. II : Les communiens avant 1792 (bon). — *Lorédan*. Un grand procès de sorcellerie au XVIII^e siècle. L'abbé Gaufridy et Madeleine Demandolx, 1600-1670 (documents curieux et troublants). — Abbé *Magnan*. Histoire de la race française aux États-Unis (important). — Abbé *Bouchez*. Le clergé du pays rémois pendant la Révolution (1,200 notices individuelles faites d'après les sources).

16. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1913, 15 févr. — *Fr. Kiener*. Studien zur Verfassung des Territoriums der Bischöfe von Strassburg; I (érudit et original). — *Champeaux*. Ordonnances franc-comtoises sur l'administration de la justice; 1343-1477, avec une introduction sur les sources, la rédaction et l'influence de ces ordonnances (excellent). = 25 févr. *E. Legrand* et *H. Guys*. Bibliographie albanaise (très utile). — *Jones*. Companion to roman history (excellent manuel). — *P. Toesca*. La pittura e la miniatura nella Lombardia dai più antichi monumenti alla metà del Quattrocento (important; il faudra reprendre l'examen critique des miniatures que L. Delisle avait enserré dans une méthode trop étroite). — *H. Courteault*. Journal de Jean Vallier, maître d'hôtel du roi, 1648-1657; t. II (intéressant). — Comte *G. de Lhomel*. Relations d'Antoine de Lumbres; t. II : 1656-1660 (montre le rôle important de l'ambassadeur dans les négociations qui préparèrent le traité d'Olive). — *L. Hauteceur*. Rome et la Renaissance de l'antiquité à la fin du XVIII^e siècle; essai sur les origines de l'art empire (information abondante et ingénieuse). — *L.-H. Lecomte*. Napoléon et le monde dramatique (précieux recueil de textes et de faits. Nombreuses critiques de détail par A. Chuquet). = 1^{er} mars. Lettre de M. E. Cavaignac (en réponse aux vives critiques adressées par M. Glotz à son *Histoire de l'antiquité*). — *J. Sundwall*. Zur Frage von dem neunzehnjährigen Schaltecyclus in Athen (étudie la succession des années dans le cycle de dix-neuf ans et son importance pour les recherches sur les archontes athéniens du III^e siècle). — *E. Kornemann*. Der Priester-

codex in der Regia und die Entstehung der altrömischen Pseudogeschichte (bonne étude critique sur le premier récit des origines de Rome et sur ses sources). — *P. Mezger*. Die Absolutheit des Christentums und die Religionsgeschichte (expose les raisons qu'on a de croire que le christianisme est la plus parfaite des institutions religieuses; il ne suffit pas pour cela, comme le prétend Trœlsch, d'étudier d'une façon objective l'histoire des religions). = 15 mars. *E. Ferhle*. Die kultische Keuscheit im Altertum (excellente étude sur la chasteté chez les Grecs et les Romains, en particulier sur celle des prêtres et des prêtresses des différents cultes). — *Th. Waechter*. Reinheitsvorschriften im griechischen Kult (très bonne dissertation sur les manières d'être religieusement pur). — *Chr. Blinkenberg*. La chronique du temple lindien (édition avec un excellent commentaire d'une longue inscription trouvée dans les fouilles de Lindos et qui est en réalité la chronique du temple). — *A. Croquez*. La Flandre wallonne et les pays de l'intendance de Lille sous Louis XIV (utilise des documents inédits, parmi lesquels les papiers de Michel Le Pelletier). — *M. Philippson*. Die äussere Politik Napoleons I. Der Friede von Amiens, 1802 (judicieux et bien informé; mais, en dernière analyse, il subsiste ce fait que les Anglais ont assumé la responsabilité de la rupture et, si provocatrice qu'ait été la politique de Bouaparte, qui oserait affirmer que l'Angleterre eût tenu sincèrement tous ses engagements si Bonaparte était resté fidèle aux siens?). — *Ad. Matthias*. Meine Kriegerinnerungen. Blätter aus der Werdezeit von Kaiser und Reich (souvenirs très attachants sur la guerre franco-allemande). = 22 mars. *Theodoret*. Kirchengeschichte hgg. von *L. Parmentier* (très bonne édition). — *Lüdthe et Nissen*. Die Grabschrift des Aberkios (*M. Lüdthe* publie une traduction russe faite sur un original différent de tous les autres manuscrits, très importante par conséquent pour l'établissement du texte).

17. — Annales de géographie. An. XXI, 1912, 15 septembre. — XXI^e Bibliographie géographique annuelle (1911). = An. XXII, 1913, 15 janv. *Jean BRUNHES*. Du caractère propre et du caractère complexe des faits de géographie humaine (leçon d'ouverture du cours de géographie humaine faite au Collège de France, le 9 décembre 1912; l'auteur y rappelle comment l'histoire se traduit dans la géographie et la géographie dans l'histoire, comment et dans quelle mesure et sous quelles formes les êtres humains sont des facteurs géographiques. Application monographique à la Bosnie-Herzégovine). — *G. GRAVIER*. Le Sandžak de Novi-Bazar (type de vie ancienne et rudimentaire). — *J.-A. MILLOT*. Les crues du Niger.

18. — Bulletin hispanique. 1913, janv.-mars. — *P. PARIS*. L'archéologie en Espagne et en Portugal. — *C. CIROT*. Chronique latine des rois de Castille jusqu'en 1236 (suite). — *G. DAUMET*. Louis de La Cerda ou d'Espagne (utilise quelques documents provenant de l'ab-

baye de Saint-Gilles et conservés aux archives du Gard). — J. MATHOREZ. Notes sur les rapports de Nantes avec l'Espagne (suite; les Espagnols à Nantes sous le gouvernement du duc de Mercœur). = C.-rendu : *Cristobal Espejo et Julian Paz*. Les antiguas ferias do Medina del Campo (beaucoup d'indications précieuses pour l'histoire économique et financière de l'Espagne aux xv^e et xvi^e siècles).

19. — **Bulletin italien**. 1912, oct.-déc. — P. DUHEM. La dialectique d'Oxford et la scolastique italienne (4^e art.; suite en 1913). — Ch. DEJOB. Trois Italiens professeurs en France sous le gouvernement de Juillet : P. Rossi, G. Libri, G. Ferrari (3^e art.). = 1913, janv.-mars. I. KONT. Dante en Hongrie. — A. MOREL-FATIO. La chute du comte d'Olivarès en 1632, par le P. Ippolito Camillo Guido, ministre de Modène, en Espagne (fin). — A. JEANROY. Carducci et la Renaissance italienne (fin).

20. — **Nouvelle Revue historique de droit**. 1912, nov.-déc. — R. DE FRÉVILLE. Étude sur l'organisation judiciaire en Normandie aux XII^e et XIII^e siècles (l'organisation judiciaire et les premiers symptômes de sa transformation; le Très ancien coutumier de Normandie atteste l'existence d'un « groupe composé d'individus qui ne sont pas des officiers royaux, qui contribue directement à rendre la justice et prête aux représentants de l'autorité une aide indispensable »). — G. MAURIOU. La formation de la Seine-Inférieure.

21. — **Nouvelles archives des Missions scientifiques et littéraires**. Nouvelle série, fasc. 2, 1910. — Fréd. MACLER. Rapport sur une mission scientifique en Arménie russe et en Arménie turque (poursuivie à Vienne, Etchmiadzin, Tiflis et Constantinople; nombreuses illustrations). = Fasc. 6, 1912. Marcel COHEN. Rapport sur une mission linguistique en Abyssinie, 1910-1911 (notes sur des mss. geez et amhariques).

22. — **Revue archéologique**. 1912, nov.-déc. — V. FESTA. Une nouvelle représentation de Phylaque. — S. REINACH. Une statue de Bellérophon à Smyrne. — Id. Les obsèques de la Vierge (peinture catalane de la collection Sulzbach; signale l'influence possible de modèles byzantins du temps des Paléologues sur l'art catalan des environs de l'an 1400). — A. FOUCHER. Le couple tutélaire dans la Gaule et dans l'Inde. — W. DEONNA. De quelques monuments connus ou inédits (idole du Janicule, bague du Musée historique de Berne). — Ch. PICARD. Encore la porte de Zeus à Thasos (quelques remarques d'architecture thasienne; insiste sur les relations entre Thasos et l'Éoïde, par Lesbos). — G. PERROT. L'Athènes ancienne et moderne (à propos du livre de G. Fougères). — R. CAGNAT et M. BESNIER. Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine.

23. — **Revue de l'histoire des religions**. 1912, sept.-oct. — P. ROUSSEL. Le jeûne funéraire dans l'Iliade. — M. COHEN. Cérémo-

nies et croyances abyssines. — R. BASSET. Bulletin des périodiques de l'Islam, 1911. — P. ALPHANDÉRY. Le IV^e Congrès international d'histoire des religions à Leyde (il ne marque « ni l'ascension ni la décadence d'une méthode quelconque ou d'une école »; analyse des communications faites au Congrès). = NOV.-déc. J. CAPART. Bulletin critique des religions de l'Égypte (suite; 1908-1909). — Maurice GOGUEL. La date et le lieu de composition de l'épître aux Philippiens (reprend et adopte l'hypothèse de Lisco : l'épître a été écrite à Éphèse; il la date de la fin de l'année 55). — R. BASSET. Bulletin des périodiques de l'Islam, 1911 (suite. C.-rendu important de J.-G. Frazer, *The Golden Bough*; 3^e édit.).

24. — **Revue des Bibliothèques.** 1912, juill.-sept. — A. NOYON. Notes pour servir au Catalogue du fonds latin de la Bibliothèque nationale : inventaires des écrits théologiques du XII^e siècle non insérés dans la *Patrologie latine* de Migne. — Ch. BEAULIEUX. Un fragment de l'histoire du collège d'Autun, à Paris (2^e art.). = C.-rendu : *Auboyneau et Fevret*. Essai de bibliographie pour servir à l'histoire de l'empire ottoman. = Oct.-déc. LINDSAY. La paléographie en usage à Corbie à l'époque mérovingienne (avec deux fac-similés). — R. FOULCHÉ-DELBOSC. Manuscrits hispaniques de bibliothèques dispersées. — J. PAZ. Les archives de Simancas. Catalogue des documents relatifs aux négociations avec la Flandre, la Hollande et Bruxelles, 1506-1795. — G. LEPREUX. Les travaux sur l'histoire de l'imprimerie (annonce les publications récentes).

25. — **Revue des sciences politiques.** 1913, janv.-févr. — P. CHASLES. Anatole Leroy-Beaulieu et *l'Empire des tsars* (grand éloge de ce livre aujourd'hui « classique »). — P. DE VAISSIÈRE. Lettres d'exil inédites du duc d'Aumale, 1848-1851 (brève analyse d'une correspondance échangée entre le duc et le colonel de Beaufort-d'Hautpoul, son aide de camp de 1842 à 1848 et demeuré son ami). — L. DE SAINT-VICTOR DE SAINT-BLANCARD. L'Europe et la crise balkanique. — G. JARY. Les accords franco-espagnols de 1902 à 1912.

26. — **Revue générale du droit, de la législation et de la jurisprudence.** 1913, janv.-févr. — Ch. APPLETON. La législation de Justinien (annonce avec de grands éloges et quelques réserves les *Études historiques sur le droit de Justinien*, de Paul Collinet, dont le t. I, récemment paru, expose le caractère oriental de l'œuvre de Justinien et les destinées des institutions classiques en Orient). — J. LEFORT. Les banquiers à Rome (annonce les *Banquiers dans la législation de Justinien*, par G. Platon).

27. — **Le Correspondant.** 1913, 10 févr. — G. GOYAU. Les leçons du Kulturkampf. Les expériences de guerre, leçons de paix (dans le pays qui était le berceau de la Réforme, l'Église, plusieurs années durant, « revendiqua devant Bismarck, contre Bismarck, l'affran-

chissement de la société religieuse à l'égard du pouvoir politique » ; avec Léon XIII, elle réussit). — Duc d'ANGOUËME. La mort du duc de Berry, 13-14 février 1820, publ. par Fr. LAURENTIE (en quelques lignes très brèves, le duc d'Angoulême atteste les sentiments religieux dont son frère était animé à l'heure de sa mort). — H. JOLY. Études sociales sur l'Italie; II : le Latium; Rome capitale et la Campagne romaine. — A. BRITSCH. L'éducation de L.-Ph.-Joseph d'Orléans, d'après un dossier inédit des Archives nationales (ce dossier contient les relations et procès-verbaux dans lesquels le gouverneur du prince et le secrétaire de ses commandements prirent soin de consigner le détail de l'éducation qui fut donnée au duc de Chartres, le futur Philippe-Égalité. Éducation toute de parade et de formalisme visant uniquement à préparer le prince à une vie de représentation. Rien pour l'étude ni pour l'effort). — LANZAC DE LABORIE. Les dernières années de la Restauration et les premiers mois de la monarchie de Juillet (d'après les Mémoires du comte Rodolphe Apponyi). = 25 févr. Marquis DE MIRABEAU. Lettres inédites de l'« Ami des hommes », 1787-1789, publ. par D. MEUNIER (suite). = 10 mars. Marquis DE VOGÜÉ. Thureau-Dangin. — Mgr P. BATIFFOL. Le seizième centenaire de l'édit de Milan. L'édit et les origines de la liberté religieuse (énumère les actes législatifs qui précèdent et préparent l'édit de Milan 313; cet édit, « acte unilatéral du pouvoir civil », est l'œuvre « d'un tact politique si juste qu'on n'en connaît guère dans l'histoire qui puisse lui être comparé »). — H. COCHIN. La pensée religieuse de Lamartine. — Duc Albert DE BROGLIE. Quelques lettres de jeunesse; publ. par le baron ANGOT DES ROTOURS (lettres adressées à Eugène Perrot de Chézelles, 1840-1844). — LANZAC DE LABORIE. Une grande dame d'il y a cent ans. M^{me} de La Tour du Pin (d'après son journal, 1770-1815, publ. par le comte Aymar de Liedekerke-Beaufort). — Antonio DE BEATIS. Le cardinal Louis d'Aragon dans la Haute-Allemagne et la Flandre, 1517-1518 (relation d'un voyage en France, en Belgique et en Allemagne, qui a été découverte par L. Pastor à Naples. Traduction par M^{me} R. Havard de La Montagne). = 25 mars. F. ENGERAND. L'histoire d'hier : le projet Niel et l'opinion (de l'opinion pacifiste en 1867; de l'obstacle qu'elle opposa au projet de réorganisation de l'armée française). — Marquis DE MIRABEAU. Lettres inédites de l'« Ami des hommes », 1787-1789, publ. par D. MEUNIER (3^e art.). — MOISSON-LAFERRIÈRE. L'esprit classique et la préciosité au xvii^e s. (à propos de la thèse de G. Collas sur *Jean Chapelain* qui, précisément, a omis de montrer dans Chapelain le « précieux »). — A. DE TARLÉ. Le premier des correspondants de guerre : H.-W. Russell. Ses rapports avec le prince royal de Prusse et Bismarck, en 1870-1871 (d'après la Vie de Russell, qui vient de paraître chez Murray. On y lira de bien curieux renseignements sur Bismarck et sur les rapports de celui-ci avec le prince royal, sur le pillage et l'incendie du château de Saint-Cloud, etc.).

28. — Études. Revue fondée par des Pères de la Compagnie de Jésus. 1912, 5 août. — Paul DUDON. Correspondance de Benoît XIV avec le cardinal de Tencin (d'après le recueil publ. par E. de Heeckeren, édition qui doit être consultée avec prudence). = 20 août. Gaston SORTAIS. Isabelle d'Este-Gonzague, marquise de Mantoue, 1474-1539 (d'après le livre de Julia Cartwright, adapté par M^{me} E. Schlumberger). — Joseph BRUCKER. Publications sur l'histoire de la Compagnie de Jésus (à noter en particulier des renseignements inédits sur Gabriel Monod, traducteur du livre de Bœhmer, et sur son appréciation des Jésuites). = 5 sept. *** L'Albanie et l'Empire ottoman. = 20 sept. Gaston SORTAIS. Bulletin d'histoire de l'art (Lasteyrie, Wölfflin, André Michel, etc.). = 5 nov. Th. MALLEY. Colbert et Seignelay contre la religion réformée (analyse du livre de E. Guitard). = 20 nov. Michel MONCAREY. Un maître chrétien : Frédéric Ozanam (d'après le recueil des lettres d'Ozanam, la biographie publ. par Bannard; suite en déc.). = 5 déc. F. PRAT. La question synoptique, l'origine des évangiles selon saint Marc et selon saint Luc (commentaire des décrets de la Commission biblique du 26 juin 1912; suite en janv.). = 20 déc. Xavier MOISANT. Les droits de l'homme et du citoyen. Le « christianisme » de la Déclaration (c'est un christianisme superficiel; la Déclaration, par son esprit et par son action, est impie). = 1913, 5 janv. P. TEILHARD DE CHARDIN. La préhistoire et ses progrès (analyse du livre de Obermaier, *Der Mensch aller Zeiten*). — J. THERMES. Les petites sœurs des malades. Récits du début (fragment d'un livre consacré au P. Serres, fondateur des petites sœurs des malades). — G. DE JERPHANION. Le nimbe rectangulaire en Orient et en Occident. = 20 janv. G. SORTAIS. Un grand sculpteur lorrain : Ligier Richier (d'après le récent livre de Paul Denis). — J.-M. DAMO. Bulletin d'histoire des philosophies médiévales. = 5 févr. F. PRAT. La question synoptique. Essais de solution. — F. TOURNEBIZE. Le catholicisme à Alep au XVIII^e s. (1625-1703). — P. DUDON. Bulletin d'histoire contemporaine (consacré surtout au seizième volume de E. Ollivier). — Y. DE LA BRIÈRE. Chronique du mouvement religieux. La politique religieuse pendant le septennat du président Fallières.

29. — La Grande Revue. 1913, 10 févr. — Paul VERRIER. Les expulsions en Slesvig. « Optants » et « sans-patrie » (la politique prussienne dans le Slesvig annexé, depuis 1898). = 25 févr. Hyacinthe LOYSON. Sa vie d'après ses mémoires (2^e art.; Loyson chez les Sulpiciens et les Dominicains, 1851-1859; une inspiration subite le fait entrer dans l'ordre des Carmes déchaussés, où cependant il ne tarde pas à s'apercevoir que sa place n'était pas là).

30. — La Revue de Paris. 1913, 15 févr. — Docteur A. LEGENDRE. La Révolution chinoise. = 1^{er} mars. G. LANSON. Mariage de princesse. Vérité et fantaisie dans une comédie de Musset (dans *Fantasio*, la pitié de Fantasio pour la princesse Elsbeth est la pitié de Mus-

set pour la princesse Louise, qui conçut tant de chagrin, quand elle dut épouser le roi des Belges en 1832. Fantasio parle du roi de Mantoue comme d'un sot; c'est l'idée qu'à cette époque on se faisait en France du roi Léopold I^{er}). = 15 mars. L. LIARD. Les bienfaiteurs de l'Université de Paris. — P. DORBEC. L'hôtel Carnavalet et la marquise de Sévigné. — Edm. DOUTTÉ. Dans le sud marocain; au pays des Anflous (origine de la maison des Anflous, chefs de la tribu des Hâha).

31. — Revue des Deux Mondes. 1913, 15 févr. — Comte d'HAUSONVILLE. M^{me} de Staël et M. Necker, d'après leur correspondance inédite. 1^{er} art. : M^{me} de Staël à Coppet pendant la Révolution et le Directoire (très intéressants renseignements et documents sur M^{me} de Staël, ses rapports avec son père, qu'elle adorait, sur la touchante intimité de Necker et de sa femme). 2^e art., 1^{er} mars : Leur correspondance à la veille et au lendemain du 18 Brumaire (M^{me} de Staël était alors à Paris; son père lui écrivait par chaque courrier et sa fille lui répondait souvent; c'est surtout les lettres de Necker que l'on publie ici. Elles reflètent la situation troublée de Paris au moment de Brumaire, l'agitation où vivait sa fille, son admiration pour Bonaparte, alors « son héros »). 3^e art., 15 mars : Avant l'exil (dissentiments croissants entre M^{me} de Staël et Bonaparte, malgré l'admiration que le père et la fille continuent d'éprouver pour le « héros »; mort de M. de Staël, 9 mai 1802. Publication du roman de *Delphine*, dédié « à la France silencieuse »; la censure en autorise la publication, mais le gouvernement en fait interdire la vente à la foire de Leipzig). — G. HANOTAUX. La leçon du Canada (comment les Français se sont établis au Canada; de la nécessité pour un grand peuple d'avoir des colonies et de savoir les conserver, les utiliser. M. Hanotaux ne connaît guère d'ailleurs l'histoire ancienne du Canada, il le dit expressément, que par l'ouvrage de Garneau, suranné, bien qu'il en soit à la 5^e édition). = 15 mars. Th. STANTON. Le nouveau président des États-Unis. — Émile-Albert SOREL. La vocation historique d'Albert Sorel (c'est moins de l'historien qu'on nous parle ici que du professeur, à la fois enthousiaste et réfléchi, de l'homme scrupuleux jusqu'à l'indécision, qui voyait dans l'enseignement un des plus nobles moyens d'être utile à sa patrie). — Th. DE WYSEWA. Une histoire allemande de la Grande Armée (analyse l'ouvrage de P. Holzhausen, *Die Deutschen in Russland, 1812*).

32. — Revue politique et littéraire (Revue bleue). 1913, 8 févr. — MARION. Faits économiques et sociaux (suite et fin). — Ph. GONNARD. Benjamin Constant et le groupe de la Minerve (fin le 15 févr.). = 22 févr. EMERSON. Journal inédit, 1845-1855 (sur le problème féministe et sa solution esthétique; sur les trois périodes de l'histoire de l'humanité : grecque, chrétienne et moderne; sur le « scholar » et la fonction qui lui est réservée). = 8 mars. F. CAUSSY. Lettres de Voltaire à Jacob Vernes, ministre du saint évangile, 1755-

1773 (suite le 15 mars et fin le 22 mars). = 22 mars. Paul LOUIS. Le socialisme de 1848 (ce socialisme voulait extirper l'antagonisme des classes; il prétendait organiser la transformation sociale par en haut, par une bourgeoisie avisée et soucieuse de ses propres intérêts; il espérait conjurer une révolution prolétarienne, qui serait soudaine et sanglante; aussi comptait-il en tout et pour tout sur l'État). = 29 mars. P. MASSON-OURSSEL. La doctrine du Bouddha. — L. GIELLY. L'organisation du service des beaux-arts en Italie.

33. — Académie des inscriptions et belles-lettres. *Comptes-rendus des séances de l'année 1912.* Octobre. — A. MOREL-FATIO. La « Véritable histoire de la conquête de la Nouvelle Espagne », de Bernal Diaz de Castillo (le P. Alonso Remon donna en 1632 à Madrid la première édition de cette œuvre célèbre; dans la traduction qu'il donna du texte, Heredia prouva que cette édition défigure outrageusement l'original, mais il ne put obtenir communication du manuscrit original. Ce manuscrit, acheté depuis par le gouvernement de Guatemala, a été édité en 1904 par M. Garcia, qui a passé délibérément sous silence le travail de Heredia, et M. Maudsley, qui publie en ce moment une traduction anglaise de Bernal, ignore également la part qui revient à l'érudit français dans la restitution du texte authentique de cette œuvre). — Comte BÉGOUEN. Les statues d'argile préhistoriques de la caverne du Tuc d'Audoubert, Ariège. = Nov. P. FOURNIER. Le dauphin Humbert II. — G. PERROT. Notice sur la vie et les travaux de Joseph-Bon Dacier.

34. — Académie des sciences morales et politiques. *Séances et travaux. Compte-rendu.* 1913, févr. — Clément COLSON. Notice sur la vie et les travaux de M. Émile Cheysson (travaux importants pour l'histoire économique et sociale). — Edm. BONNAL. Du génie de Wellington. — Comte DE LHOMEL. Le duc d'Enghien et la succession éventuelle au trône de Pologne, 1657-1662 (d'après des documents en partie inédits).

35. — L'Anjou historique. 1913, janv.-févr. — Le diocèse d'Angers avant la Révolution : archidiacres, archiprêtres et doyens (rapides indications sur leurs fonctions). — Les ambassadeurs du roi de Siam à Angers, 1686-1687 (note tirée du registre des délibérations d'Angers). — Le Cahier du Pin-en-Mauges, 1789 (documents le concernant). — Pourquoi Bégrolles et Saint-Léger demandaient leur érection en paroisse, 1790 (pour profiter « de l'heureuse liberté » dont jouissait le peuple français). — La constitution civile du clergé et la municipalité d'Angers (délibérations prises par les officiers municipaux du 7 janvier 1791 au 13 décembre 1792). — La bataille de Saint-Pierre-de-Chemillé, 11 avril 1793 (d'après les Mémoires de Jean Rossignol). — La ville d'Angers en 1793 (publie deux pétitions adressées par la ville au district pour lui faire connaître la pénurie des subsistances). — Couffits entre le Comité révolutionnaire d'Angers et la Commission militaire

(janv.-mars 1794). — L'École centrale de Maine-et-Loire, 1796-1805. — La fête du couronnement de l'Empereur à Angers, 1804-1813 (d'après les *Affiches d'Angers*). — L'École secondaire ecclésiastique d'Angers, 1810-1814. — Plantation d'un arbre de la liberté à Beau-préau, 1848. — La catastrophe du pont de la Basse-Chaine à Angers, 1850 (procès-verbal rédigé par la municipalité).

36. — Annales de Bretagne. 1913, janv. — L. DUBREUIL. L'extraction du salpêtre dans le district de Dinan, frimaire an II-germinal an III. — F. DUINE. Lettres inédites de Lamennais et documents nouveaux. — L. MAÎTRE. Études sur le lac de Grandlieu et ses affluents (ch. II : efforts tentés, au xv^e et au xvi^e s., pour éviter les inondations et évacuer les eaux nuisibles). — F. QUESSETTE. L'administration financière des États de Bretagne, de 1689 à 1715 (ch. II : la répartition de la capitation ; tarifs et rôles). = C.-rendus : *Le Bouteiller*. Notes sur l'histoire de la villé et du pays de Fougères ; t. I et II (bon, sauf pour la partie ancienne où l'auteur s'appuie plutôt sur des sentiments que sur des faits et des preuves). — *Joüon des Longrais*. Information du sénéchal de Rennes contre les ligueurs, 1589. — E. *Jobbé-Duval*. François Le Douaren, Duarenus, 1509-1559 (bonne biographie d'un sénéchal de la juridiction de Moncontour qui fut un des plus éminents jurisconsultes du xvi^e s.). — A. *Moussset*. Les archives du Consulat de la mer à Bilbao (important pour l'histoire du commerce de Nantes au xvi^e s.).

37. — Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine. 1912, 3^e trimestre. — Vicomte J. DE CROY. Une ambassade de Lucerne à Tours, près de Louis XI, en 1480 (avec plusieurs pièces justificatives en allemand ; on en donne d'ailleurs une traduction en français). — L. DE GRANDMAISON. Mort et funérailles de Mgr de Chapt de Rastignac, archevêque de Tours, 1750.

38. — La Province du Maine. 1913, févr. — L.-J. DENIS. La situation religieuse et le clergé fidèle à Château-du-Loir et au Grand-Lucé, de 1798 à 1805 (d'après la correspondance de M^{me} Mesnard de Seillac ; fin). — G. BUSSON. Saint Aldrich, évêque du Mans, 832-857 ; suite en mars. = Mars. Al. BÉLIN. Essai sur la dévotion au saint sacrement dans le diocèse du Mans, d'après les anciennes fondations et les confréries. — L. FROGER. Note sur Geoffroy de Loudun (signalé dans la thèse de M. Valois sur Guillaume d'Auvergne un passage concernant Geoffroy de Loudun, évêque du Mans de 1234 à 1255). — L. CALENDINI. Menus faits de la province du Maine à la fin du xviii^e s.

39. — La Révolution dans l'Aube. 1912, 1^{er} et 2^e trimestres. — E. HENNEQUIN. Les premières opérations de 1814 dans l'Aube : le séjour de Napoléon sous Troyes, 3-6 févr. ; la préparation de l'offensive contre Blücher ; le prix de dix-huit jours d'occupation étrangère (avec plusieurs cartes et tableaux).

40. — Revue africaine. 1912, 3^e trimestre. — E. ESQUER. Les débuts de l'administration civile à Alger : le personnel. — A. BALLU. Les monuments historiques en Algérie. — Commandant SEROKA. Le Sud constantinois, de 1830 à 1855. — Ed. DESTAING. Notes sur des manuscrits arabes de l'Afrique occidentale (suite).

41. — Revue de Bretagne. 1912, déc. — L. MAÎTRE. Le clergé nantais et les débuts de la Révolution. — Ad. ORAIN. La Chouannerie dans l'arrondissement de Vitré pendant la tourmente révolutionnaire (suite). — Marquis DE BELLEVUE. La Bretagne; ses habitants, son histoire, ses villes en 1793; d'après un républicain, ancien officier et patriote (l'auteur s'appelait J. La Vallée, ancien capitaine au 46^e d'infanterie. L'ouvrage fut édité à Paris en 1794). — J. DE LA PAS-SARDIÈRE. Topologie des paroisses du Léon; suite en janv.-févr. — Baron G. DE WISMES. Impressions de voyage d'une Anglaise sur Nantes en 1783 (d'après le carnet de voyage de Mrs Cradock; fin en janv.-févr.). — 1913, janv.-févr. P. NICOL. Les prisonniers du château de Penvern. Épisode de la chouannerie morbihannaise sous le Consulat (d'après les archives locales; 1^{er} art.). — Vicomte Ch. DE LA LANDE DE CALAN. Mélanges historiques : 1^o L'original britannique de Gaufrei de Monmouth (cet original doit avoir été écrit en anglais au x^e s. par un Armoricaïn réfugié à la cour du roi Athelstan). 2^o Saint Melaine (étude critique sur les vies que l'on possède de lui). 3^o La chronologie des Annales galloises et irlandaises (il faut tenir grand compte des Annales d'Ulster). 4^o Les légendes de Glastonbury. — Abbé CHAUFFIER. Une lettre sur la constitution civile du clergé (lettre écrite vers le milieu de mai 1791, sans doute par un des membres du chapitre de Vannes, peut-être M. d'Haumières, qui émigra en 1792, devint chanoine de Vannes en 1809 et mourut le 11 janvier 1815).

42. — Revue de Gascogne. 1913, févr. — G. LAURENT. Armagnac et pays du Gers; étude de géographie humaine (suite). — G. LAFFARGUE. La période révolutionnaire à Eauze. — Ch. DE LUPPÉ. Un inventaire du château de Castelmoré et la succession de B. de Batz, 1635 (fin en mars). — P. DE GRIFFOLET D'AURIMONT. Établissement des tertiaires franciscains à Cologne, Gers, 1848. — Mars. J. DUFFOUR. La vie rurale en Gascogne au xviii^e s. — V. FOIX. Un pamphlet soi-disant gascon contre les huguenots (publie une *Prière du Gascon* ou *Lou diable soit des Hougueneaux*, paru en 1622; ce factum, qui n'a rien de gascon, est un de ces libelles qui pullulèrent alors et qui avaient pour but d'attiser la haine contre les protestants). — A. DEGERT. Lettres inédites de Ch.-Aug. Lequien de La Neuville, dernier évêque de Dax, 1789.

43. — Revue de l'Agenais. 1912, nov.-déc. — A. BARTHALÈS. Fouilles de Sos; rapport des membres de la sous-commission. — GUILHAMON. Le temple de Brulhes et ses commandeurs au xviii^e s. (fin). — Abbé Jean DUBOIS. Charles Ogier de Sérignac, gouverneur de

Clairac, 1623-1639. = 1913, janv.-févr. Abbé FIEL et chanoine DURENGUES. Rapport de l'abbé Anselmi, administrateur de l'abbaye de Clairac, au chapitre de Saint-Jean de Latran (les archives de Saint-Jean de Latran contiennent beaucoup de documents sur l'abbaye de Clairac depuis que Henri IV l'eut donnée au chapitre. C'est de là que provient le rapport rédigé en italien, vers 1783 ou 1784, par Augustin Anselmi, vicaire général de l'abbaye de 1779 à 1790; on en donne ici une traduction. Notes abondantes. Important pour la détermination des revenus de l'abbaye peu de temps avant sa suppression). — R. BONNAT. Extraits de rapport au préfet et au Conseil général sur le service des archives de Lot-et-Garonne.

44. — Revue de Saintonge et d'Aunis. 1913, 1^{er} févr. — Chanoine LEMONNIER. La fin de la déportation ecclésiastique dans les îles de Ré et d'Oléron, 1802. — PENEAU. Les origines de la Tremblade et l'étymologie de ce nom (la Tremblade, c'est le pays des trembles, canton de la forêt d'Arvert; le pays dut sa prospérité première aux salines établies dès le XI^e s. à l'embouchure de la Seudre).

45. — Revue du Nord. 4^e année, 1913, févr. — J. MATHOREZ. Notes sur la colonie hollandaise de Nantes. — Ph. SAGNAC. L'histoire de la Révolution dans le Nord. Instruments de recherches (sur les archives départementales du Nord, *Répertoire numérique*, série L, par Max Bruchet, le *Manuel pratique*, de P. Caron, les *Sources de l'histoire de France*, par Ch. Schmidt).

46. — Revue d'histoire de Lyon. 1913, fasc. 1. — C. BALLOT. L'évolution du métier lyonnais au XVIII^e s. et la genèse de la mécanique Jacquard. — G. DE MONTAUZAN et Ph. FABIA. Dédicace d'un autel romain récemment découvert à Lyon (texte et bref commentaire; l'inscription, destinée à une caserne romaine, fut placée dans une salle de réunion dite des « poliones »; elle porte le nom de Titus Flavius Super Cepula Scaenicus, ancien soldat d'une des légions en garnison à Lyon). — P. METZGER. Un héritage noble à Lyon. La succession Mayevre de Champrieux, 1771-1772.

47. — Revue historique de Bordeaux. 1912, nov.-déc. — R. BROUILLARD. Nouvelles recherches sur les Girondins proscrits, 1793-1794 (suite). — M. LHÉRITIER. Histoire des rapports de la Chambre de commerce de Bordeaux avec les intendants, le Parlement et les jurats, de 1705 à 1791 (suite). = 1913, janv.-févr. Alfred LEROUX. Les trois énigmes du portail Saint-André de Bordeaux (sept statues représentent un pape et six évêques. Le pape est Clément V; sur ce point tout le monde est à peu près d'accord. Les six évêques doivent être les cinq évêques suffragants de la province, plus leur nouveau métropolitain, Arnaud III de Canteloup, nommé en 1305 après l'élection de Bertrand de Goth à la tiare. L'ensemble figure la scène qui eut lieu, le 22 juillet 1305, quand Bertrand de Goth, ayant reçu le

décret en forme de son élection, prit publiquement, dans l'église de Saint-André, le nom de Clément V. L'idée de représenter cette scène par l'image doit avoir été exécutée entre 1361 et 1370). — P. HARLÉ. Le bourreau de Bordeaux avant la Révolution (histoire de cet office depuis le xv^e s.). — R. BROUILLARD. Nouvelles recherches sur les Girondins proscrits, 1793-1794. 1^{re} partie : de Brest à Libourne, ch. III : les complices de la fuite. — M. LHÉRITIER. Histoire des rapports de la Chambre de commerce de Bordeaux avec les intendants, le Parlement et les jurats, de 1705 à 1791; ch. VI, 1774-1787 : la Chambre de commerce à la tête du commerce hollandais.

48. — Revue historique et archéologique du Maine. T. LXXIII. 1^{re} livr., 1913. — Abbé E. TOUBLET. Fiefs de Mont-Saint-Jean (publie deux actes d'aveu pour La Lucazière et Sillé et le testament de Foulques IV de Courtarvel, 3 sept. 1533). — Abbé LEGROS. Épisodes de l'histoire de la Révolution à Arçonnay et aux environs. Les gardes nationales et les volontaires, 1792-1793.

49. — La Revue savoisonne. 1912, 4^e trimestre. — Ch. MARTEAUX. Noms de lieux en *ata*, *atum*, *alis*, *ate* (fin). — GONTHIER. Le château de la Pesse (avec un arbre généalogique de la famille Violon, qui le posséda du xv^e s. à la Révolution).

ALSACE.

50. — Revue d'Alsace. 1913, janv.-févr. — Aug.-Eug. KUHLMANN. Ce que les Allemands firent de l'art de saint Louis (réflexions sur les cathédrales de Cologne et de Strasbourg). — Paul-Albert HELMER. Un procès sur la féodalité d'une redevance (lors de la Révolution, des hommes d'affaires rachetèrent en Alsace des rentes sur les terres et les voulurent percevoir sur les propriétaires; mais ceux-ci leur opposèrent que ces rentes étaient féodales et refusèrent de les payer). — C. OBERREINER. Les Pères Krust (un dominicain et deux jésuites originaires d'Aspach-le-Haut; l'un des derniers fut en conflit avec Voltaire). — Joseph MECHLER. Notes tirées des registres paroissiaux d'Eschentzwiller (de 1589 à 1673; température, prix du blé, etc.). — A. GASSER et C. OBERREINER. Un village de Haute-Alsace : Wuenheim (suite; principales familles; biographie de deux professeurs Loetscher). = Mars-avr. C. OBERREINER. Les origines de Belfort (fait venir le mot de Belliford, le gué du dieu Bel; très contestable). — Dom DE DARTEIN. Vie latine de sainte Odile; suite (la vie de dom Peltre, ouvrage de la fin du xvii^e s., avec traduction française). — A. GASSER. Découvertes archéologiques récentes en Alsace (époque paléolithique et néolithique; insiste sur le cimetière de Lingolsheim). — C. O. Le maréchal de Rosen en Irlande (en 1689, au siège de Londonderry). — A. GASSER. La prévôté de Hartmanswiller (relevait de l'évêché de Strasbourg). = Variétés : Charles IV de Lorraine au combat de Cernay (1638).

ALLEMAGNE.

51. — Abhandlungen der k. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. Philologisch-historische Klasse. Bd. XIII, 1912, n° 2. — FRANKENBERG. Evagrius Ponticus (important pour l'histoire ecclésiastique; texte et traduction des plus importants des écrits d'Evagrius, savoir les Centuries, l'Antirheticus, le Gnosticus et les lettres). = Bd. XIV, 1913, n° 1. JACOBSTHAL. Les vases de Göttingue (l'institut archéologique de Göttingue possède une collection de vases qui sont ici décrits et reproduits. Recherches sur la représentation de banquets peints sur ces vases).

52. — Abhandlungen der k. Preussischen Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Klasse. 1911. — WIEGAND. Septième rapport sur les fouilles entreprises à Milet et à Didyme par les musées royaux; avec 43 pl. (les fouilles de Milet, après onze ans de travail, sont aujourd'hui presque terminées; on continue avec tous les moyens disponibles le déblaiement du temple d'Apollon à Didyme). — VON GERTRINGEN et LATTERMANN. Études sur l'Arcadie (ces études avaient pour but de reviser les anciennes inscriptions et d'en rechercher de nouvelles, le pays ayant jusqu'ici peu produit; 43 pl.). — WIEGAND. Premier rapport sur les fouilles de Samos (on a terminé en 1910 le déblaiement du Heraion; on en donne ici le relevé: c'est un temple de Héra construit à deux époques; le plus ancien a été brûlé par les Perses vers 517; le plus récent, reconstruit vers la fin du VI^e s., n'a jamais été terminé).

53. — Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein. Heft 90, 1911. — BERCKEFELDT. Wesel pendant la guerre de Sept ans; bataille de Mehr, en 1758, et siège de Wesel, en 1760. = 91 Heft, 1911. CRAMER. Civilisation romaine et franque dans la vallée du Rhin. — BECKËR. Les troupes de l'Électeur de Cologne alliées à l'armée impériale pendant la guerre de Sept ans (lorsque l'Empire, à Ratisbonne, déclara la guerre à Frédéric II en 1757, l'Électorat, dont l'alliance était sollicitée par la Prusse, l'Angleterre, la France et l'Autriche, se rangea du parti de l'Empire. La conduite de ses troupes, en 1758, fut honorable, mais elles s'épuisèrent en des combats le plus souvent inutiles; en 1759, trois régiments furent pris par l'ennemi; en 1761, l'Électeur se retira de la coalition contre Frédéric). = 92 Heft, 1912. DRESEN. La lutte pour la vicairie de Sainte-Catherine à Ratingen; contribution à l'histoire de la Réforme à Berg (le prince héritier de Palatin-Neubourg, Wolfgang-Guillaume, qui s'entendit avec l'Électeur de Brandebourg, Jean-Sigismond, pour gouverner en commun les duchés de Juliers-Clèves-Berg, appartenait, lui aussi, au protestantisme. Cette alliance eut pour ces pays les conséquences que l'on devait attendre en un temps où dominait la formule: *cujus regio, ejus religio*. Quand, en 1614, Wolfgang-Guillaume eut passé au

catholicisme et fut resté peu après seul possesseur des duchés, la religion catholique y fut naturellement rétablie). — BECKER. Les dépenses de l'Électorat de Cologne dans la guerre de Sept ans contre Frédéric II.

54. — Archiv für Hessische Geschichte und Altertumskunde. 7 Band, 1910. — SCHMIDT. Ordonnances judiciaires et réformes des landgraves Guillaume III et Guillaume II; étude sur l'histoire du droit dans la Hesse ancienne (vers la fin du xv^e s., l'insécurité des conditions juridiques devint de plus en plus grande dans les pays allemands par suite de l'invasion du droit romain et du mépris que les juristes montraient à l'égard des droits coutumiers; aussi les princes commencèrent-ils à réunir les coutumes indigènes et à les réformer en les complétant au moyen d'emprunts faits au droit romain). — HATTEMER. Comment les districts de Mayence le long de la *Bergstrasse* passèrent à la Hesse, 1802-1803 (transformations de la Hesse après la paix de Campo-Formio, qui bouleversa les États ecclésiastiques; les discussions qu'elles soulevèrent firent le jeu des Français). — DIETRICH. La politique du landgrave de Hesse-Darmstadt, Louis X, de 1790 à 1806 (elle lui fut dictée par sa haine contre la Révolution et par son immuable fidélité à l'Empire germanique; mais, en 1806, il finit par s'apercevoir qu'il avait combattu pour une cause ruinée et passa au camp de Napoléon).

55. — Beiträge zur Geschichte des Niederrheins. 25 Band, 1912. — BECKER. Les rapports des deux prétendants à l'héritage de Juliers, Georges-Guillaume de Brandebourg et Wolfgang-Guillaume de Neubourg, jusqu'au traité de Xanten, 1612-1614 (dans l'histoire du conflit dont le territoire de Juliers-Clèves était l'enjeu, le temps pendant lequel ces deux pays furent sous l'administration commune des deux princes est une période aussi importante que désagréable. Les Brandebourgeois veulent garder tout le pays pour eux seuls et ils tendent tous les efforts de leur politique vers ce but. La rupture entre les deux puissances persiste même après le traité de Xanten). — SCHUMACHER. La Réforme et la Contre-réforme sous la domination des ducs de Juliers-Clèves.

56. — Berichte über die Verhandlungen d. k. Sächsischen Gesellschaft d. Wissenschaften zu Leipzig. Philol. histor. Klasse. Bd. 62 (1910), Heft 1. — F. H. WEISSBACH. Les inscriptions de Darius, fils d'Hystaspe, à Nakš-i-Rustam. = Heft 2. R. MEISTER. Études d'épigraphie et de dialectologie grecques; ch. VIII : traité de Synœcie de l'Orchomène arcadienne (complète et commente une inscription publiée par Premierstein dans les *Athen. Mitteil.* 34 (1909), p. 237). = Heft 3. Wilhelm STIEDA. Histoire des savants saxons (fin du xviii^e s.). = Heft 4. L. MITTEIS. Les « libelli » et l'introduction de la procédure d'après les papyrus des premiers temps de l'Empire (I. Des différentes espèces de « libelli » : 1^o suppliques demandant la

protection de la police, adressées aux hékatontarques, aux stratèges et aux épistratèges; 2^o suppliques aux stratèges pour l'enregistrement des contestations dans le *καταχωρισμός*; 3^o suppliques afin de faire citer le défendeur devant l'assemblée; 4^o *ἐπιστολαί* et 5^o *ὑπομνήματα* adressés au préfet, au Juridicus ou à l'Archidikaste. Les nos 3 et 5 seuls mènent directement à l'introduction d'instance. II. Libelli et commencement de la procédure au iv^e siècle. En appendice : de la constitution de juges). = Heft 7. Ad. MENZEL. Protagoras législateur de Thurii (le récit d'Héraclide Ponticus dans Diogène Laerte, IX, 50, d'après lequel le sophiste Protagoras prit part à la législation donnée à la colonie de Thurii, quand elle fut fondée vers l'an 443, mérite toute créance. L'influence de Protagoras s'exerça dans un sens démocratique). = Heft 9. L. MITTEIS. Importance au point de vue du droit privé de la *Βιβλιοθήκη ἐγγυήσεων* égyptienne (dans les documents sur papyrus; contre Preisigke). = Heft 10. R. HEINZE. L'Apologétique de Tertullien (c'est une défense du christianisme sous la forme d'un plaidoyer. Après un bref exposé de la procédure suivie dans les provinces contre les chrétiens, l'auteur fait une magistrale analyse de ce traité). = Bd. 63, Heft 1 (1911). Fr. STUDNICZKA. Polybe et Damophon (l'auteur défend l'opinion de Milchoefer que l'historien Polybe est représenté sur le relief en marbre de Kleitor en Arcadie; il pense que c'est une œuvre sortie de l'atelier du sculpteur Damophon). = Heft 3. Fr. MARX. Naevius (biographie très fouillée du poète. Critique l'exposé fait par Wissowa du différend entre Naevius et les Metelli; tient pour authentiques les vers du poète). = Bd. 64 (1912), Heft 2. H. PETER. *L'Origo gentis romanae* (cet écrit n'est pas une œuvre fabriquée au temps de la Renaissance; elle date de la fin du iv^e siècle ap. J.-C. Dans son fond, elle n'est pas sans valeur; elle provient d'une tradition qui, sous Auguste, était considérée comme la meilleure; mais l'auteur a falsifié les citations afin de donner aux différentes parties du texte un air d'antiquité et d'authenticité. En appendice, nouvelle édition de l'ouvrage, d'après une nouvelle collation des deux manuscrits).

57. — **Bonner Jahrbücher.** Heft 119, 1910, n^o 1. — R. WÜNSCH. Les « laminae litteratae » de l'amphithéâtre de Trèves (petites tablettes de plomb avec inscriptions magiques; petites tablettes d'argent que l'on doit considérer comme des amulettes, du iv^e ou du v^e s. ap. J.-C.). — G. ZILLIKEN. Le calendrier des fêtes de Cologne; son développement, son emploi pour dater les documents. Contribution à l'héortologie et à la chronologie du moyen âge (une étude approfondie des sources a permis à l'auteur de résumer en un tableau d'ensemble les indications fournies par divers calendriers du ix^e au xv^e s. sur les jours de saints et autres fêtes religieuses dans le diocèse de Cologne. Le calendrier des fêtes de Cologne s'est édifié sur un fondement romain; au x^e s., il reçoit une importante addition de saints francs et allemands; les cultes locaux existant auparavant s'étendent au diocèse et s'augmentent par suite de l'afflux de nombreuses reliques;

le développement indépendant s'arrête vers le XIII^e s. Depuis lors, les nouvelles fêtes religieuses sont le plus souvent la conséquence de canonisations et du culte de la Vierge que Rome encourage. L'auteur parle ensuite des changements apportés dans l'ordre des fêtes et des particularités locales. Quant à l'emploi du calendrier des fêtes de Cologne pour dater les documents, il ne commence qu'au milieu du XII^e s. et n'a été d'un usage général que depuis le deuxième quart du XIII^e s. Article de 145 pages). = N^{os} 2-3. W. GEBERT. *Limes*; sens du mot, son emploi (1^o terme technique employé par les Romains dans le sens de chemin vicinal; 2^o dans le sens de route; 3^o dans le sens de frontière; 4^o dérivation du mot. C'est donc un chemin tracé, droit à travers champ, sans travaux d'art ni remblais et d'une largeur souvent considérable). — Le musée provincial de Bonn; rapports sur les fouilles : H. LEHNER. La forteresse néolithique de Mayen dans l'Eifel; Id. Les fouilles de Vetera en 1908-1909 (sur le Fürstenberg près de Xanten; au temps d'Auguste, Castra Vetera n'était pas à proprement parler un camp permanent; c'était un logement pour les troupes quand il n'y avait pas de campagne. Le camp, qui n'avait que des fortifications légères, fut chaque fois remanié quand les troupes revenaient d'une expédition. C'est seulement après qu'on eut adopté une politique de conquête sur la rive droite du Rhin qu'en l'an 16 ou l'an 17 fut établi un camp réellement permanent et fortifié pour la 5^e et la 21^e légions. Cette dernière fut envoyée vers l'an 43 dans la Haute-Germanie et remplacée par la 15^e; suit une description détaillée : 1^o le camp établi par Claude et Néron pour la 5^e et la 15^e légions; les fossés et les portes; 2^o période où le camp fut occupé avant Claude; 3^o constructions extérieures de cette époque : « municipium » à l'est, « arena » au sud; 4^o traces d'occupation postérieure à l'époque flavienne). — Jos. HAGEN. Objets trouvés à Vetera en 1908-1909. — H. LEHNER. Le sanctuaire des Matronae Aufaniae à Nettersheim (avec trois chapelles dans un téménos commun; de la fin du II^e ou de la première moitié du III^e s.; édifié par les « vicani »; nombreuses dédicaces par des « beneficiarii » qui y avaient une station). — E. FUNCK. Poteries romaines à Remagen. — A. GÜNTHER. Établissements préhistoriques à la maison de chasse d'Urmitz. — Id. Tombes à incinération de l'époque récente du bronze à Metternich près de Coblenz. = Appendice : rapport dressé par la Commission provinciale pour la conservation des monuments dans la province rhénane, 1908-1909 (154 pages; nombreux dessins, surtout d'architecture). = Heft 120, n^o 1-2, 1911. Fr. MARX. Ausone et la Moselle (vie du poète, son poème sur la Moselle. Conférence faite à l'Université pour le jour de la fête de l'Empereur). = Gerh. KROPATSCHECK. La campagne de Drusus en l'an 11 av. J.-C. Défend contre Delbrück sa thèse que, dans l'hiver de 11-10, Drusus établit les quartiers d'hiver de ses troupes dans le castrum, maintenant déblayé, d'Oberaden sur la moyenne Lippe vers la frontière des Sugambres. Ce castrum fut

détruit dans les premiers mois de l'an 10 par les Sugambres qui, comme punition, furent en l'an 8 transplantés loin de leurs anciens territoires). — Walthar BARTHEL. Les limites romaines dans la province d'Afrique (d'après les traces laissées dans la division du sol qui ont persisté dans les plaines de Tunis et quelques bornes trouvées encore en place dans le sud du pays. On se rend bien compte des grands travaux entrepris pour l'établissement de l'impôt foncier, déjà avant l'année 146 av. J.-C., lors du premier établissement de la province, puis sous Auguste. 88 pages et plusieurs planches. L'auteur arrive à des résultats tout à fait différents de ceux de J. Toutain dans son livre *le Cadastre de l'Afrique romaine*). — K. WOELCKE. Étude sur l'histoire du Tropaion (1° le Tropaion dans la littérature grecque et romaine; 2° les trophées d'Auguste et liste des monnaies grecques et romaines où sont figurés des tropaia. Travail très érudit de 109 pages et 5 planches). — E. FÖLZER. Un bateau de Neumagen (monument en grès récemment reconstitué au musée de Trèves; c'était un bateau de transport de la flotte de guerre des Romains chargé de quatre tonneaux). — H. LEHNER. Fête funéraire de l'époque gallo-romaine (tombeau du musée provincial de Bonn qui rappelle beaucoup le relief bien connu de Neumagen). = N° 3, 1912. E. RITTERLING. Le castrum de Niederbieber (à Neuwied, à une heure et demie du Rhin; un des plus grands castra qui soient placés sur le limes de la Haute-Germanie et de la Rhétie; bâti sous Commode et abandonné sous Gallien vers l'an 260. La garnison comprenait un « numerus » de « Brittones » venus d'Angleterre et d'un autre levé en Germanie même, le « numerus exploratorum Germanicorum Divitiensium », commandé par le « praefectus Divitiensium »). — H. LEHNER. Choix d'objets trouvés à Niederbieber (dans le nombre se trouve la tête, plus grande que nature, d'une statue en bronze de l'empereur Gordien III). — O. KOHL. Fouilles dans le castrum romain de Kreuznach en 1904, 1906 et 1908 (objets du III^e ou du IV^e s.). = Appendice : Rapport de la Commission provinciale pour la conservation des monuments, 1909-1910 (149 pages avec de nombreuses figures).

58. — Forschungen zur Brandenburgischen und Preussischen Geschichte. 25 Band, 1^e Hælfte, 1912. — JECHT. L'expédition des Hussites vers la Marche de Brandebourg en 1432. — VON BONIN. Le Conseil de la guerre de l'Électorat de Brandebourg, 1630-1641 (ce Conseil s'est peu à peu détaché du Conseil secret organisé par l'Électeur Joachim-Frédéric, en 1604 : il paraît avoir été une sorte de tribunal militaire général; il se signala surtout par son injustice et ne rencontra que la défiance parmi la population. Les choses changèrent après la mort de Georges-Guillaume. Le Grand-Électeur limita sans tarder la compétence du Conseil de la guerre et peu après il fut supprimé en tant qu'autorité indépendante). — LAUBERT. La bataille de Kunersdorf, d'après l'ouvrage publié par le grand état-major général. — Vox

PFLUGK-HARTUNG. Bernadotte en 1813 (sur aucun des généraux de la guerre de l'Indépendance les opinions n'ont été plus partagées; autrefois, on le jugeait avec une grande sévérité; aujourd'hui, on tend à lui rendre meilleure justice. Ici l'on expose des faits qui ne sont pas à son honneur). — D'ESTER. Les journaux allemands dans les provinces prussiennes du Rhin inférieur pendant l'occupation française.

59. — **Glotta**. Bd. II, 1910, Heft 3. — P. KRETSCHMER. Le nom de frère en grec (on sait que le vieux mot indo-européen pour frère *φράτηρ* a été remplacé en grec par deux nouvelles formations : *ἀδελφός* et *κασίγνητος*, signifiant tous deux nés de la même mère; le mot *φράτηρ* = *ἀπάτωρ* fut réservé pour marquer la descendance du même père. La descendance paternelle ou agnation domina dès les plus anciens temps chez les peuples indo-européens. Par contre, des traces ont subsisté longtemps du « droit maternel » ou mieux de la descendance maternelle chez les peuples de l'Asie Mineure et la population primitive autochtone de la Grèce qui leur était apparentée. Après l'immigration des Hellènes, la population hellénisée garda pendant longtemps son « droit maternel » et créa les deux expressions de *ἀδελφός* et de *αὐτοκασίγνητος*; peu à peu les autochtones adoptèrent la coutume hellénique et les expressions nouvelles prirent un sens indifférent, tandis que *φράτηρ*, à cause de sa parenté étymologique avec *φράτρα*, *φράτρια*, ne fut plus employé que dans un sens spécial à la langue juridique). = Bd. III, 1911, Heft 1. L. DEUBNER. Strena (un présent d'argent au 1^{er} janvier est une survivance d'un très ancien usage où l'on fêtait l'ancien début de l'année le 1^{er} mars; alors les « strenae » étaient des branches de laurier porte-bonheur, apparentées avec l'« eiresione » des Grecs, le « Maïen » des Allemands). = Heft 3, 1911. G. THIELE. Noms de lieu espagnols dans Martial. — P. KRETSCHMER. Inscriptions lacédémoniennes relatives à des jeux d'enfants (trouvées dans les ruines du temple d'Artemis Orthia à Sparte). = Bd. IV, 1912, Heft 1. M. LAMBERTZ. Diffusion du « supernomen » ou « signum » dans le droit romain (recueil de tous les exemples de surnoms, rangés par provinces, avec un appendice sur les noms des chevaux de course au temps de l'Empire). — F. SKUTSCH. L'accent latin. = Heft 3. E. WEIDMER. *Βάρβαρος* (c'est un mot emprunté au sumérien par l'intermédiaire du babylonien; en sumérien, « bar » signifie étranger).

60. — **Göttingische gelehrte Anzeigen**. 1913, n° 2, févr. — Festschrift für *Karl Binding* zum 4 Juni 1911, 2 vol. (analyse et critique, par L. von Bar, des articles sur le droit criminel contenus dans ces volumes de *Mélanges*, dédiés à Binding au 70^e anniversaire de sa naissance). — *Sylvain Grébaud*. Les trois derniers traités du livre des Mystères du ciel et de la terre; *Edgar J. Goodspeed*. The conflict of Severus patriarch of Antioch by Athanasius, ethiopic text edited and translated; *Giotto Dainelli e Olinto Marinelli*. Risultati scien-

tifici di un viaggio in Eritrea (article en italien sur ces trois ouvrages, par Carlo Conti Rossini). — *Oskar Leuze*. Zur Geschichte der römischen Zensur (l'auteur s'est attaqué, avec raison il semble, au système de chronologie établi par Mommsen dans son étude sur les censeurs). — *F. Bünker*. Entwicklungsgeschichte des lutherischen Katechismusgebrauches in Hannover (beaucoup de détails nouveaux). = Mars. *Tadaeusz Bronislaw Walek*. Die delphische Amphiktyonie in der Zeit der aetolischen Herrschaft (H. Pomtow publie en appendice une série d'inscriptions inédites provenant de Delphes).

61. — Hansische Geschichtsblätter. 1912, 2 Heft. — WITTE. Wismar engagé à la Suède, 1803-1903 (l'auteur résume ici un travail publié en 1903, à Wismar, sous le titre *Wismar unter dem Pfandvertrag 1803 bis 1903*. Le traité de Westphalie donna cette ville à la Suède; en 1803, elle fut attribuée au Mecklembourg, c'est-à-dire à l'Allemagne; mais, par suite de fâcheuses circonstances, elle demeura en gage au profit de la Suède, qui finit par y renoncer librement en 1903). — HELD. La Hanse et la France depuis le milieu du xv^e s. jusqu'à l'avènement de Charles VIII (fin; les rapports commerciaux de la Hanse avec la France avaient été d'abord paisibles; cette situation cessa vers le milieu du xv^e s., quand les Français eurent chassé les Anglais de leur pays et refoulé leurs commerçants au delà du canal; il fallut alors près de quarante ans avant qu'on réussit à donner une base solide aux rapports entre la France et la Hanse. Pendant le règne de Charles VIII, ces rapports furent aussi pacifiques qu'ils l'avaient été avant le milieu du siècle).

62. — Historische Zeitschrift. 3^e sér., t. XIV, n^o 2. — Ludwig RIESS. La solution du problème de Marie Stuart (les fameuses lettres de la cassette sont parfaitement authentiques; elles doivent être rapprochées des douze sonnets; reprend le récit des faits depuis le meurtre de Riccio par Darnley, 9 mars 1565, jusqu'à l'assassinat de Darnley, 10 février 1567). — Otto BRAUN. Les idées de Herder sur la philosophie de l'histoire au moment de son plein développement intellectuel (en 1782-1785, à l'époque où il composa son grand ouvrage; article enthousiaste; demande qu'on en revienne à la philosophie de l'histoire, branche de la philosophie). = C.-rendus : Verhandlungen des ersten deutschen Soziologentages vom 19 bis 22 Oktober in Frankfurt a. M. (beaucoup d'articles de la publication sont vagues et trop généraux). — *J.-A. Endres*. Thomas von Aquin (ouvrage estimable de caractère général). — *Pierre Mandonnet*. Des écrits authentiques de saint Thomas d'Aquin (travail vraiment critique). — Noël VALOIS. Le pape et le concile, 1418-1450 (article très sévère et qui nous paraît tout à fait injuste de J. Haller; sans doute Valois prend parti pour le pape contre le concile; sans doute il a commis quelques méprises, mais qui n'en commet pas en deux volumes très gros? D'ailleurs, Valois a apporté une série de documents nouveaux.

empruntés aux archives de France; son récit est toujours clair et net; il sera toujours lu; les ouvrages de Haller sur le même sujet seront consultés). — *Nikolaus Paulus*. Protestantismus und Toleranz im 16. Jahrhundert (montre par une série d'exemples l'intolérance des protestants). — *Reinhold Koser*. Geschichte Friedrichs des Grossen (4^e et 5^e édit., t. 1; tout à fait remarquable). — *Friedrich Janson*. Fichtes Reden an die deutsche Nation. Eine Untersuchung ihres aktuell politischen Gehaltes (montre comment les événements contemporains ont inspiré Fichte). — *Richard Wagner*. Mein Leben; *Carl-Fr. Glasenapp*. Das Leben Richard Wagners, 6. vol. (montre l'intérêt de ces publications). — *Martin Philippsen*. Das Leben Kaiser Friedrich III (2^e édit.; ne montre pas véritablement l'homme). — *Th. Zingeler*. Karl Anton, Fürst von Hohenzollern (estimable biographie de l'homme qui céda à la Prusse le petit territoire de Sigmaringen). — *G. Krüger*. Handbuch der Kirchengeschichte; t. I von *E. Preuschen* und *G. Krüger* (jusqu'au VIII^e siècle; excellent). — *C. Mirbt*. Quellen zur Geschichte des Papsttums und des Römischen Katholizismus (3^e édit.; indique les principales additions). — *Bruno Moll*. Zur Geschichte der Vermögenssteuern; zur Geschichte der englischen und amerikanischen Vermögensteuern (intéressant). — *Alois Kroess*. Geschichte der böhmischen Provinz der Gesellschaft Jesu (t. I; ce t. I raconte l'histoire des premiers collèges en Bohême, Moravie et Silésie, de 1556 à 1619). — *Johannes Dierauer*. Die Geschichte der Schweizerischen Eidgenossenschaft (t. IV; va de 1648 à 1798, tout à fait excellent). — *John Edward Lloyd*. A history of Wales from the earliest time to the Edwardian conquest (très soigné). — *Walter Friedensburg*. Cavour (t. I; jusqu'en octobre 1850; style peut-être un peu froid, mais récit très objectif). = N^o 3. **ALBERT WERMINGHOFF**. Le grand maître de l'ordre teutonique et le royaume allemand jusqu'en l'année 1525 (situation juridique du grand maître, vis-à-vis du royaume, en vertu de la bulle d'or de Frédéric II. Rimini, 1226, des diplômes de Louis de Bavière de 1337 à 1346, de la seconde paix de Thorn, 1466). — **ERNST TRÖELTSCH**. Renaissance et Réforme (article général; comment ces deux mouvements à la fois s'opposent et se complètent). — **DIETRICH SCHÄFER**. Atlas et cartes historiques (à propos de l'*Historischer Handatlas* de Meyer). — **EUGEN ROSENSTOCK**. La valeur historique des *Lebensnachrichten* de B.-G. Niebuhr (il faut s'en défier; ce sont des extraits, mais non des extraits textuels des lettres de Niebuhr). = C.-rendus. II. **WILLRICH**. Livia (intéressant). — **HEINRICH ECKERT**. Die Krämer in süddeutschen Städten bis zum Ausgang des Mittelalters (s'est occupé d'Ulm, Augsbourg, Strasbourg et Worms; n'a pas tenu assez compte des différences locales). — **W. ANDREAS**. Die venezianischen Relationen und ihr Verhältnis zur Kultur der Renaissance (bon). — **ERASME**. Opus epistolarum (t. I et II, éd. *P.-S. Allen*; édition modèle). — **WILHELM GUSSMANN**. Quellen und Forschungen zur Geschichte des Augsburgerischen Glau-

bensbekenntnisse; t. I (il est consacré aux délibérations des états protestants pendant la diète de 1530, dont le texte est publié avec beaucoup d'autres documents). — *Paul Heidrich*. Karl V. und die deutschen Protestanten am Vorabend des Schmalkadischen Krieges (fasc. V et VI; exposition nette). — *Friedrich Roth*. Augsburger Reformationsgeschichte (t. IV; de 1547 à 1555). — *Wilhelm Rees*. Die Erklärung der Menschen und Bürgerrechte von 1789 (soutient bien à tort que la déclaration des droits américaine n'a eu aucune influence sur la déclaration française). — Prince *Frédéric-Charles*. Denkwürdigkeiten aus seinem Leben (édités par Wolfgang Förster). — *Dahlmann-Waitz*. Quellenkunde der deutschen Geschichte (8^e éd., excellent; quelques menues erreurs). — *Oskar Jäger*. Deutsche Geschichte (tendance clérical; ensemble manqué). — *M. Doeberl*. Entwicklungsgeschichte Bayerns (t. II; de la paix de Westphalie à la mort de Maximilien I^{er}; excellent). — *Karl Dändliker*. Geschichte der Stadt und des Kantons Zürich (t. III; le volume qui conduit de 1712 à 1892 a été achevé après la mort de l'auteur, par *Walter Wettstein*; bon). — *Paul Masson*. Histoire du commerce français dans le Levant au XVIII^e siècle (très riches matériaux). — *Alfred Hessel*. Geschichte der Stadt Bologna von 1116 bis 1280 (long et enthousiaste article).

63. — Mitteilungen des Gesamtarchivs der deutschen Juden.

T. III, 1912, n^o 2. — Dr. M. WEIBERG. Les actes concernant les Juifs conservés dans les archives bavaroises du cercle d'Amberg, dans le Palatinat supérieur (inventaire sommaire). — Bibliographie des livres et articles parus en 1910 sur les Juifs en Allemagne (249 numéros).

64. — Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde. T. XXXVIII, 1913, n^o 1. — Compte-rendu de la 38^e assemblée générale de la direction centrale des *Monumenta Germaniae historica* (cette assemblée s'est tenue à Berlin du 18 au 20 avril 1912; état des publications des *Monumenta*). — Dietrich VON KRALIK. Les termes germaniques dans la *Lex Baiuvariorum* (1^{er} article; explication de quelques-uns de ces termes; s'efforce de justifier les explications concises qui seront données dans le glossaire à la suite de la nouvelle édition de cette loi). — Karl STRECKER. La Vita s. Galli de Notker (Notker est mort en 913; en souvenir du millénaire, Strecker publie par avance les fragments d'une vie métrique de saint Gall qui n'aurait dû être donnée qu'au t. IV des *Poetae latini aevi carolini*). — Hermann BLOCH. L'histoire de Saxe de Widukind de Corvey (tente de prouver qu'il y eut une première édition de cet ouvrage en 957-58; l'ouvrage a été continué jusqu'en 967-68 et cette continuation nous est arrivée en trois rédactions différentes). — Erich CASPAR. Études sur le registre de Grégoire VII (admet avec Peitz que le registre *Reg. Vat.*, t. II, contenant les lettres de Grégoire VII est un registre original provenant de la chancellerie pontificale, donne des

détails sur la manière dont ces registres étaient composés dans le haut moyen âge et s'efforce de justifier les conclusions qu'il a adoptées dans son édition des lettres de Jean VIII). — Richard SALOMON. Johannes Porta de Annoniaco et son livre sur le couronnement de l'empereur Charles IV (de ce récit de Jean Porte d'Annonay, il ne reste qu'un manuscrit à Prague; mais le Célestin Mathieu de Goussaincourt (1583-1660) en donna une traduction française qui est demeurée manuscrite. Labbe — et non Labbé, comme on s'obstine à imprimer en Allemagne, — et Duchesne en publièrent des extraits dans leurs recueils; s'efforce de montrer les rapports de ces divers textes les uns avec les autres). — Hermann BLOCH. Les prétendues annales de Marbach (défend contre J. Haller les conclusions auxquelles il était arrivé dans son livre : *Die Elsässischen Annalen der Stauferzeit*, 1907). — Joh. SCHULTZE. Les taxes de la chancellerie pontificale sous Eugène IV (taxes pour deux bulles de 1435 en faveur de la collégiale de Saint-Martin de Cassel).

65. — Neues Archiv für Sächsishe Geschichte und Altertumskunde. 33 Band, 1912. — HAAKE. Le prince royal Albert et le prince Georges de Saxe le 18 août 1870 (attaque des Saxons contre Sainte-Marie-aux-Chênes, Roncourt et Saint-Privat). — JEAN-GEORGES, duc de Saxe. Le roi Frédéric-Auguste II considéré comme poète. — BRUCHMÜLLER. Les étudiants de Leipzig et l'assassinat de Kotzebue (à Leipzig même, les efforts ne manquèrent pas pour rendre la « Burschenschaft » responsable de l'acte de démence commis par Sand; mais il semble bien qu'on ait eu seulement le projet d'abaisser la « Burschenschaft » autant que possible).

66. — Oberbayerisches Archiv für vaterländische Geschichte. 56 Band, 1912. — KLEINSCHMIDT. Charles VII et la Hesse (suite); guerre et diplomatique, 1742-1743). — SCHMELZLE. Les douanes bava-roises au XVIII^e s. — SCHLOESSER. La maison palatine de Deux-Ponts dans l'affaire de la succession de Bavière jusqu'à l'explosion de la guerre.

67. — Zeitschrift für Kirchengeschichte. T. XXXIV, 1913, n° 1. — II. STOCKS. Les sources pour la reconstitution de l'Évangile selon saint Pierre (fragment d'Akhmim, fragment éthiopien publié par Grébaud, etc.). — M. PAHNCKE. Une pensée fondamentale des sermons allemands de maître Eckart (c'est celle de la naissance du Christ dans le juste). — Fritz BÜNGER. Un chapitre provincial des Dominicains à Luckau, 1400 (procès-verbal publié d'après deux feuillets ayant servi de couverture; ils sont à la bibliothèque de l'Université de Leipzig). — Otto CLEMEN. Documents sur Luther (lettre à Gabriel Didymus du 2 janvier 1526; lettre de Nicolas Hausman à son frère, du 26 août 1532, sur les funérailles de l'électeur de Saxe Jean, etc.). — F. MENTZ. Lettre de Leo Judä, du 18 novembre 1537, à Martin Spörlin, curé à Ribeauvillé (d'après les archives de la Haute-Alsace).

AUTRICHE.

68. — *Denkschriften d. k. Akademie der Wissenschaften in Wien*. Philos. histor. Klasse, Bd. 53 II (1908). — Jos. KEIL et Anton VON PREMIERSTEIN. Rapport sur un voyage en Lydie et dans le sud de l'Éolie (voyage accompli en 1906 sous les auspices de l'Académie pour réunir les « Tituli Asiae Minoris » ; il a donné plus de 200 inscriptions, en partie très importantes ; elles sont publiées avec un bon commentaire, souvent accompagné de reproductions, et un excellent index. 112 p. et 1 carte). = Bd. 54 II (1911). Jos. KEIL et A. VON PREMIERSTEIN. Rapport sur un second voyage en Lydie (en 1908 ; il a fourni 278 inscriptions publiées de la même façon remarquable. 161 p. et 1 carte). = Bd. 56 I (1912). Herm. JUNKER. Rapport sur les fouilles exécutées à Turah pendant l'hiver de 1909-1910 (important cimetière de la Haute-Égypte appartenant à l'époque préhistorique et à la première dynastie). = II. Constantin JIREČEK. L'état et la société dans la Serbie médiévale. Études sur l'histoire de la civilisation aux XIII^e-XV^e siècles (première partie : la période des Nemanjides, 1171-1371 : 1^o le droit politique et l'administration ; le chef et sa cour ; 2^o la population ; organisation du peuple et de la famille ; les principes de la propriété foncière ; 3^o la noblesse ; 4^o l'Église : Église nationale serbe et son archevêque autocéphale, patriarche depuis 1346 ; Église latine dans la région des côtes ; les hérétiques : Patarins (Bogomiles) ; 5^o Les villes et lieux de marché de nationalité romaine, grecque, saxonne et serbe ; 6^o pasteurs, paysans et esclaves ; 7^o l'armée et la guerre).

69. — *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*. T. XXXIV, 1913, n^o 1. — Hermann WOPFNER. Études sur l'histoire des anciennes communautés des Marches (2^e art. ; essai de prouver contre Fustel de Coulanges l'existence de pareilles communautés à l'époque mérovingienne ; s'appuie sur le formulaire : « Je cède tel domaine avec telles appartenances, bois propres ou communs, etc. »). — Aloys SCHULTE. A propos de l'histoire de la haute noblesse (répond à des critiques adressées par le baron von Dungenrath à son livre : *Der Adel und die deutsche Kirche im Mittelalter*). — J. LOSERTH. Les sources de l'histoire de la Contre-Réforme en Styrie (on trouve de nombreux renseignements dans les procès-verbaux des *Hofrechte* pour les années 1583 à 1601). — Harold STEINACKER. Comment on doit dresser un régeste (l'auteur défend contre Uhlirz la méthode qu'il a suivie dans ses *Regesta habsburgica*). — Johannes LAHUSEN. Quelques remarques sur les traités de 1368 cédant Fribourg-en-Brisgau à l'Autriche. — H. WIBEL. Deux documents sur Henri Institoris (bulle de Sixte IV nommant Henri inquisiteur dans l'Allemagne supérieure, 13 mars 1479 ; lettre de Caspar, évêque de Bâle, recommandant à ses curés ledit inquisiteur, 6 septembre 1482). — Karl KOVAČ.

L'écriture secrète dans les documents diplomatiques de la république de Raguse (XVII^e-XVIII^e s.). = C.-rendus : *A. Chroust*. Monumenta palaeographica (2^e série; recueil utile). — *Edmund E. Stengel*. Die Immunität in Deutschland bis zum Ende des 11. Jahrhunderts; t. I (le t. I, consacré à la diplomatie, est tout à fait remarquable). — *Alexander Gál*. Die Procezbeilegung nach den fränkischen Urkunden des VII. bis X. Jahrhunderts (quelques assertions contestables). — *Fr. Snopce*. Konstantinus-Cyrillus und Methodius, die Slavenapostel (croit trop à une opposition fondamentale entre Rome et Constantinople au cours du IX^e s. et tire trop les apôtres des Slaves vers Rome). — *August Kübler*. Die deutschen Berg-Flur-und Ortsnamen des alpinen Iller-Lech-und Sannengebietes (beaucoup de rectifications). — *F. Curschmann*. Die deutschen Ortsnamen im Nordost-deutschen Kolonialgebiet (bon). — *Ernst Zeck*. Der Publizist Pierre Dubois, seine Bedeutung im Rahmen Philipps IV. des Schönen (forme négligée; dénie trop aux écrits de Dubois une valeur officielle). — *W. Goetz*. König Robert von Neapel (1309-1343). Seine Persönlichkeit und sein Verhältnis zum Humanismus (portrait agréable). — *C. Eubel et G. von Gulick*. Hierarchica catholica mediæ ævi; t. III (ce volume embrasse le XVI^e s. à partir de 1503. Les auteurs n'ont pas tenu assez compte des critiques d'Ottenthal). — *F. Bothe*. Gustav Adolf und seines Kanzlers wirtschaftliche Absichten in Deutschland (montre bien que Gustave Adolphe ne luttaut pas seulement pour la religion). — *Viktor Bibl*. Die niederösterreichischen Stände im Vormärz. Ein Beitrag zur Vorgeschichte der Revolution des Jahres 1848 (bon). — Das steiermärkische Landesmuseum Joanneum und seine Sammlungen (livre de luxe rédigé par un certain nombre de spécialistes; catalogue des principales séries du musée de Graz). — Dans un appendice de 130 p., il est rendu compte des dernières publications sur l'histoire de l'art.

70. — Zeitschrift für katholische Theologie. 1913, n^o 1. — *Johann DÖLLER*. Le ban (Herem) dans l'Ancien Testament et le judaïsme postérieur (il s'agit de l'anathème prononcé contre les coupables et des conséquences qu'il entraînait). — *Bernhard POSCHMANN*. La pénitence à l'époque de saint Cyprien (1^{er} article; cherche à déterminer le vrai sens de la décision prise par les conciles de Carthage et de Rome de 251 au sujet des faillis et se rallie à la thèse de Stuller : ces décisions ne constituent point une nouveauté). — *Anton LINSMEIER, S. J.* Le procès de Galilée de 1616 considéré au point de vue scientifique (Wohlwill croit trop à la partialité des juges et leur attribue des motifs bas; eux aussi prétendaient se laisser guider par des raisons scientifiques). — *Josef HONTHEIM*. La chronologie de l'époque des juges dans la Bible et la chronologie égyptienne (cherche à montrer l'accord entre l'une et l'autre). = C.-rendus : *Adolf Franz*. Das Rituale des Bischofs Heinrich I von Breslau (Heuri I^{er} était évêque de 1302 à 1319; excellente publication). — Concilium Tridentinum.

T. II : Concilii Tridentini diariorum pars secunda, edidit S. MERKLE.
 T. V : Concilii Tridentini actorum pars altera, edidit ST. EHSES (texte très correct; bonnes éditions). — *Joh. Aufhauser*. Das Drachenwunder des heiligen Georg (la légende de la lutte contre le dragon est de date relativement récente; ou plutôt ce combat avec le dragon, dont on trouve trace dès le VIII^e s. en d'autres légendes, n'est attribué à saint Georges qu'aux XII^e et XIII^e s. Très bonne discussion). = N^o 2.
Josef Stiglmayr. Que l'*Octavius* de Minutius Félix est antérieur à l'*Apologeticum* de Tertullien (série d'arguments en faveur de cette thèse). — *Bernhard Poschmann*. La question de la pénitence au temps de saint Cyprien (2^e article; la croyance générale de Cyprien est que Dieu seul peut pardonner les péchés). — *Franz Ehrle*. La lutte au sujet de la doctrine de saint Thomas d'Aquin dans les cinquante premières années après sa mort (série d'écrits encore inédits pour ou contre saint Thomas et ses disciples). — *H. Bruders*. Bibliographie générale des ouvrages sur le rite de la messe. = C.-rendus : *Fr. Lauchert*. Die italienischen literarischen Gegner Luthers (excellent). — *J. Schweizer*. Nuntiaturberichte aus Deutschland, 1585-1590 (t. II, deuxième partie; quelques observations de détail). — *Otto Braunsberger*. Pius V und die deutschen Katholiken (bon). — *A. Brou*. Saint François Xavier (rigoureusement scientifique).

CANADA.

71. — Review of Historical Publications relating to Canada.

T. XVI (publications de 1911). — *Jebb*. The Imperial Conference (partisan de l'union économique entre les diverses parties de l'Empire britannique, il montre bien que les libre-échangistes ont forcé la note dans leurs récriminations; mais oublie que la nécessité de la défense doit être un lien supérieur à celui du commerce et que les colonies peuvent désirer s'entendre avec d'autres puissances, sans rien diminuer de leur allégeance politique). — *Ewart*. The Kingdom-Papers (souhaiterait voir les colonies rattachées uniquement à la métropole par la personnalité du souverain, ainsi autrefois la Suède et la Norvège, ou précédemment l'Angleterre et l'Écosse. Mais ce régime aboutit tôt ou tard à la fusion, comme dans ce dernier cas, ou à la séparation totale, comme dans le cas des deux monarchies scandinaves, ou à l'anarchie incurable, comme il en était pour le Saint-Empire romain). — Les questions actuelles de politique étrangère dans l'Amérique du Nord, par les anciens élèves de l'École des sciences politiques (M. André Siegfried, qui étudie dans ce volume l'impérialisme et le Canada, ainsi que M. Jacques Bardoux, qui l'étudie dans la *Revue des Deux Mondes*, auraient besoin de visiter de nouveau le Canada; les dernières élections ont changé les points de vue. Aujourd'hui, le Canada incline moins à l'autonomie). — *Enock*. An Imperial Commonwealth; *Lawson*. Canada and the Empire (M. Enock voudrait

que les villes d'Angleterre envoyassent leur surplus de population inférieure coloniser le Canada; il peut être assuré que le Canada n'accepterait ce projet d'aucune façon et ne se laisserait, pas plus que la Nouvelle-Angleterre au XVIII^e s., exploiter au profit de la métropole). — *Gerhardt*. Canada Selbständig? (thèse de doctorat présentée à l'Université de Berlin; absolument inférieure comme documentation et conclusions). — *Bright*. Imperial telegraphic communication (recueil d'articles ou d'études par un professionnel qui donne l'histoire de cette forme de communication impériale). — *Walther*. Kanada und seine Beziehungen zu England und den Vereinigten Staaten (article publié dans la *Deutsche Rundschau*. L'auteur expose la composition ethnique du Canada; tout en concluant que le lien impérialiste est aujourd'hui très fort, il aboutit à cette conclusion imprévue que la race pure allemande dominera dans le pays et que, au cours de ce siècle, elle y deviendra même plus forte qu'en Europe). — *Bradley*. History and Description of the British Empire in America (consacré surtout à l'histoire du Canada. Beaucoup de talent; erreurs assez nombreuses. D'après un passage très pittoresque de ce livre, cité par le critique, nous constatons que M. Bradley, si porté dans ses ouvrages précédents à flétrir les cruautés des Français, montre ici les coureurs coloniaux avec des scalps à la ceinture). — *Hawke*, British Empire; *Hanklin*, Story of the Empire; *Linklater Thomson*, Short History of Canada; *Beatrice Home*, Canada; *Fletcher* et *Rudyard Kipling*, School History of England (publications de la Ligue pour l'Empire; le dernier de ces livres, plutôt médiocres, est d'une extrême inexactitude à l'égard du Canada). — *Burpee* et *Doughty*. The Makers of Canada: Index and Dictionary (livre très utile destiné à compléter la série, en vingt volumes, des *Makers of Canada*; l'excellent dictionnaire qui s'y joint renferme quantité de détails nouveaux). — *Campbell* et *Bryce*. The Scotsman in Canada; *Gibbon*. Scots in Canada (le premier ouvrage, en deux volumes, ne contient rien de neuf et paraît fait pour plaire à la clientèle écossaise; le second ouvrage est consacré aux pays de l'ouest et aux explorations sensationnelles). — *Johnson*. Pioneers in Canada (excellent pour les écoliers et les bibliothèques publiques). — *Nansen*. Arctic Explorations in early Times (le célèbre explorateur discute les voyages des Normands en Amérique. Il admet qu'ils y passèrent en venant du Groenland, mais rien de plus. Tous les détails de leurs voyages sont légendaires). — *Biggar*. The Precursors of Jacques Cartier (publication des archives canadiennes. Très remarquable; contient probablement tout ce que l'on peut savoir sur le sujet, à part quelques légères omissions). — *Abbé Gosselin*. La mission du Canada avant Mgr de Laval; *Id.* L'Église du Canada depuis Mgr de Laval (le premier de ces volumes, quoique vraiment historique, a surtout un but d'édification: l'auteur se trompe toutefois en prétendant que les Jésuites cherchaient à rapprocher les Indiens des Français, dont ils craignaient, au contraire,

le contact pour les sauvages. Le second volume raconte agréablement l'épiscopat mouvementé de Mgr de Saint-Vallier. L'auteur témoigne par lui-même de ce qu'est aujourd'hui l'esprit du clergé canadien. On peut lui reprocher de ne pas assez indiquer ses sources). — *Le P. Campbell*. *Pioneers Priests of North American* (t. III; sur les Jésuites; intéressant, mais peu d'inédit). — *Sylvester*. *Indian Wars of New England* (trois volumes qui deviendront l'ouvrage capital sur les guerres contre les sauvages. Le seul défaut est le manque de cartes). — *Chapais*. Le marquis de Montcalm (M. Chapais est le premier Canadien français qui se soit montré juste envers ce général). — *Tilby*. *British North American* (très bon; histoire de la révolution d'Amérique et du Canada anglais). — *Moore*. *Canada and the United States* (thèse de doctorat présentée à l'Université de Chicago. Les États-Unis commencent à s'intéresser à l'histoire canadienne). — *Stevens, Alden et Krufft*. *Short History of the United States Navy* (manuel pour les élèves de l'École navale des États-Unis). — Lieutenant-colonel *Mills*. *The Ashburton Treaty* (un article de l'*United Empire* qui a coûté plus de travail qu'un livre et qui raconte avec quelle invraisemblable négligence fut conclu le traité de 1783 consacrant l'indépendance des États-Unis). — *Rogers*. *Newfoundland* (très remarquable; fait partie d'une série sur la géographie historique de l'empire anglais publiée sous la direction de Sir Charles Lucas. Il est regrettable que le *Record Office* ne permette pas de consulter les documents sur Terre-Neuve postérieurs à 1757, non plus que sur les sauvages pendant la guerre de Sept ans. Importance de Terre-Neuve pour la contrebande américaine au XVIII^e s.). — *Gosling*. *Life of Sir Humphrey Gilbert* (le premier colonisateur de Terre-Neuve, dont il n'existait encore aucune biographie sérieuse. Très bon livre). — *The King's Book of Quebec* (deux volumes sur le tricentenaire du Canada. Il y eut des difficultés pour réunir dans ces mêmes fêtes les deux races anglaise et française; mais leur hostilité mutuelle n'en est pas diminuée). — *Sait*. *Clerical Control in Quebec* (signale des symptômes d'anticléricalisme chez les jeunes Franco-Canadiens). — *Robertson*. *Diary of Mrs. John Graves Simcoe* (la femme du premier lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, 1792-1796. Fort intéressant). — *Le P. Jones*. *Old Huronia* (publication des archives de l'Ontario. Très discutable. Cherche à identifier les emplacements de villages en se servant de l'étymologie; mais la langue huronne est complètement éteinte depuis quelques années, les grammaires et lexiques sont insuffisants. Puis l'auteur s'obstine à calculer les anciennes distances en lieues anglaises d'aujourd'hui et non en lieues françaises d'autrefois). — *Fraser*. *Sixth Report of the Archives for the Province of Ontario* (publication par l'archiviste provincial des journaux de l'Assemblée d'Ontario, 1792-1794 et 1798-1804, en attendant que l'on retrouve les années qui manquent). — *Tyrrel*. *Hearne's Journey to the Northern Ocean, 1769-1772* (réimpression excellente faite pour la

Société Champlain). — *Miss Hughes*. Father Lacombe (le célèbre missionnaire qui a vécu pendant soixante ans chez les Indiens des pays de l'ouest et qui a joué un important rôle social et politique depuis un demi-siècle). — *Marshall*. The acquisition of Oregon (deux volumes qui détruisent la légende du Dr Whitman, se sacrifiant pour garder le territoire de l'Orégon aux États-Unis). — *Rogers*. Historical Geography of the British Colonies (publiée par la Clarendon Press d'Oxford. Marque pour la première fois l'influence du pays sur la population). — *Bernier*. Government Expedition to the Arctic Island (rapport d'une expédition commandée par l'auteur en 1908-1909). — Commission of conservation fisheries and game (rapports sur les pêcheries; historique de la question depuis le traité de 1783 jusqu'à la décision du tribunal de La Haye en 1909. Détail curieux : la baleine se pêche comme poisson; mais la chair du mâle, en conserves, s'étiquette *bœuf* et celle de la femelle *lait condensé*). — *Egerton*. Federations and Union within the British Empire (publié par la Clarendon Press. Bon). — *Fullon*. The Sovereignty of the Sea (important, paraît épuiser le sujet). — Abbé *Gosselin*. L'instruction au Canada sous le régime français (elle était plus répandue qu'on ne l'a dit; les recherches de l'auteur sont sérieuses et probantes). — *Roy*. Rapport sur les archives de France relatives au Canada (insuffisant). — Historical Mss. Commission (volume de 1909 sur les affaires d'Amérique. Très intéressant au sujet des loyalistes).

GRANDE-BRETAGNE.

72. — *The Athenæum*. 1913, 1^{er} févr. — *Melville*. The life and letters of W. Cobbett in England and America (intéressant et nouveau). — *Kitchin*. Roger L'Estrange. A contribution to the history of the Press in the seventeenth century (bonne biographie d'un journaliste antipresbytérien sous la Restauration). — *Veitch*. The genesis of parliamentary reform (beaucoup d'utiles informations, en particulier sur l'influence exercée par les clubs français de la Révolution). — *Haynes*. Henrietta Maria (bonne biographie de la femme de Charles I^{er}). = 8 févr. *Sarson* et *Phillips*. The history of the people of Israel in pre-christian times (excellent manuel). — *Addy*. Church and manor; a study in english economic history (beaucoup d'érudition, mais confus et contestable). — *Murray*. Four stages of greek religion (remarquable). — *Stokes*. A prince of pleasure : Philip of France and his court, 1640-1701 (intéressant). — *Moore*. The mediæval church architecture of England (ouvrage très étudié, mais l'auteur va trop loin en montrant que toute l'architecture des cathédrales anglaises procède de l'Île-de-France). = 15 févr. *Sedgwick*. Italy in the thirteenth century (bonne histoire politique). — Sir *Clements Markham*. The conquest of New Granada (excellent). — *Maudsley*. The true history of the conquest of New Spain, by *Bernal Diaz del Castillo* (bon; mais

il importe de tenir compte des recherches de J. N. de Heredia que l'auteur a passées sous silence; voir plus haut, p. 192). — *Fryer*. A new account of East India and Persia, 1672-1681, publ. par W. Crooke (t. II; excellente édition). — *Burrage*. John Penry, the so-called martyr of Congregationalism (publie les pièces de son procès; intéressant pour l'histoire des premiers « dissenters »). = 22 févr. *Ball*. The correspondence of Jonathan Swift (t. IV; 1728-1733; cette édition est un vrai monument). — *Merz*. A history of european thought of the nineteenth century (remarquable). = 1^{er} mars. *A. M. Burke*. Indexes to the ancient testamentary records of Westminster (très utile). = 8 mars. *G. L. Beer*. The old colonial system, 1660-1754; part I : The establishment of the system, 1660-1688 (remarquable). — *J. R. Magrath*. The Flemings in Oxford (beaucoup de menus faits sur la vie publique et privée à Oxford pendant la seconde moitié du XI^e s., d'après les papiers de Daniel Fleming). — *G. P. Gooch*. History and historians in the nineteenth century (intéressant et instructif; mais il y aura beaucoup à corriger). = 15 mars. *Robertson*. The Baconian heresy; a confutation (excellente réfutation des arguments sur lesquels on a prétendu étayer la thèse que Bacon est le véritable auteur des drames de Shakespeare). = 22 mars. *H. R. Hall*. The ancient history of the nearer East (résumé intelligent, mais non toujours assez bien informé, des travaux récents sur l'histoire ancienne de l'Orient méditerranéen). — *J. M. Price*. Dame-fashion; Paris-London, 1786-1912 (amusante compilation sur les variations de la mode féminine). — *A. F. Mockler-Ferryman*. The life of a regimental officer during the Great War, 1793-1815 (intéressants extraits de la correspondance du colonel Samuel Rice). — *Howorth*. Saint Augustine of Canterbury (bon). — *Ida Lee*. Commodore Sir John Hayes; his voyage and life (bonne biographie d'un marin qui voyagea surtout aux Indes et mourut en 1831 à l'âge de soixante et un ans).

73. — The British Review. N° 1, 1913, janv. — Cécile CHERTON. Huxley et la foi catholique. — F. E. SMITH. Brumaire (quelques indications sur les circonstances dans lesquelles a été opéré le coup d'État). — G. MAUDE. George Tyrrell dans sa vie et dans sa biographie. — ATKINSON. La leçon de l'Université de Bristol (signale les erreurs commises par la direction de cette jeune Université). — SALZMANN. Dans les sentiers du moyen âge (recueille un certain nombre de faits permettant de montrer comment les gens de cette époque pouvaient dire leur âge et dater les souvenirs de leur vie passée; suite en févr. : rupture de promesse de mariage, et en mars : pèlerinages). — W. L. GEORGE. Falstaff, le géant comique de l'Angleterre. = Mars. ID. Munchhausen, le géant comique de l'Allemagne.

74. — Edinburgh Review. T. 216, juill.-oct. 1912. — L'Inde et son souverain (influence du roi Georges V dans le transfert de la capitale à Delhi; les Indiens étant très attachés à leurs souvenirs histo-

riques, rien ne pouvait frapper davantage leur imagination. Il reste à compléter la mesure en remplaçant par un régent permanent, appartenant à la famille royale, le vice-roi, dont le prestige a bien diminué depuis que les princes indiens, affluant à Londres, savent qu'il est un personnage quelconque, élevé momentanément au pouvoir grâce à la politique, mais qu'il leur est inférieur de rang personnel et de naissance). — J. O. P. BLAND. Les causes du soulèvement chinois (les Orientaux et les Occidentaux se ressemblent au fond plus qu'on ne pensait. Mais, en Chine, le problème fondamental demeure toujours celui de la faim : « Savoir comment remplir trois estomacs avec un bol de riz. » Il faudrait attaquer les mariages précoces et la polygamie, qui donnent trop d'enfants, ainsi que le culte des ancêtres, qui encourage trop à les multiplier. Il ne serait pas moins utile de ressusciter les idées religieuses pour fortifier la moralité trop défaillante; enfin un pouvoir énergique serait nécessaire, mais la Chine est trop démocratique pour l'établir, n'ayant ni aristocratie, comme au Japon, ni haute bourgeoisie, stable, comme en Europe). — Edmund GOSSE. L'hôtel de Rambouillet (à propos des ouvrages d'Émile Magne sur ce fameux salon et de Georges Collas sur Chapelain. Il est curieux que l'auteur de l'article, si versé dans la littérature française, ne connaisse pas le nom de Paulin Paris, qu'il appelle tantôt Paulin tout court, tantôt Paulin de Paris, en parlant de son édition de Tallemant des Réaux). — Horace BLEACKLEY. Fox (les ouvrages de Sir George Trevelyan sur le XVIII^e s. marquent l'intention de prendre Fox pour héros, mais ils négligent de le mettre vraiment en évidence et se perdent en digressions amusantes; en outre, ils acceptent trop volontiers l'évangile politique de Macaulay, pour qui les Whigs d'alors représentaient les mêmes idées que ceux du XIX^e s., alors qu'ils formaient un petit groupe de politiciens égoïstes, sans aucune popularité). — Francis GRIBBLE. Le bicentenaire de Rousseau (considère M. Faguet comme le seul écrivain qui juge impartialement Rousseau. La société française, au XVIII^e s., a été plus accueillante pour le philosophe qu'on ne l'eût été en Angleterre. Il a contribué à la Révolution, mais la Révolution n'a pas moins contribué à sa renommée, en mettant en œuvre ses doctrines, plus qu'il ne l'eût prévu ni souhaité lui-même). — Dr SHIPLEY. La zoologie au temps de Shakespeare (légendes et réalités). — SAINT NIHAL SINGH. Le changement dans la situation des femmes en Orient. — La nouvelle renaissance en France (résurrection du nationalisme et du patriotisme : ouvrages de Paul Sabatier, Chéradame, du comte de Mun et d'Étienne Rey). — Rév. Alfred FAWKES. Un procès célèbre d'hérésie (comment, à cause de ses opinions bibliques, le professeur Robertson Smith, le fameux arabisant, fut privé de sa chaire d'hébreu au collège de l'Église libre d'Aberdeen). — HINKS. Sir William Herschel (la Société royale et la Société d'astronomie s'occupent de faire réimprimer ses œuvres scientifiques, devenues rares et recherchées. L'éditeur de la collection, le Dr Dreyer, y

ajoute une biographie qui utilise les papiers inédits de Herschel et complète, sur beaucoup de points, les mémoires de sa sœur Caroline). — Harry GRAHAM. Le premier Fenian (Wolfe Tone. M. Barry O' Brien vient de réimprimer son autobiographie, dont Wellington se déclarait enthousiaste. « Si l'on avait pu seulement leur persuader de s'unir, il n'est guère douteux que les Irlandais opprimés eussent recouvré leur indépendance, ce qui était le but de Tone et de ses associés; car sur les quinze millions d'habitants de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, quatre millions et demi étaient Irlandais, chiffre supérieur à celui des Américains, lorsqu'ils conquièrent leur liberté par les armes. » Napoléon regrettait à Sainte-Hélène de n'avoir pas accepté les propositions de Tone et d'avoir fait l'expédition d'Égypte au lieu de celle d'Irlande). — Un amiral et diplomate au xvii^e s. (Edward Montagu, premier comte de Sandwich, d'après les documents de famille qui appartiennent à Lord Sandwich actuel, entre autres le journal de l'amiral, dont le dernier cahier manque, pour la respectable raison qu'il sauta avec le vaisseau que commandait l'auteur à la bataille de Solebay. Montagu, royaliste, mais ami de Cromwell, âgé d'environ trente ans, officier de terre, fut mis tout à coup par le Protecteur à la tête de la flotte sans avoir probablement jamais vu la mer. Il n'en devint pas moins un bon stratège et plus tard, à défaut de Richard Cromwell pour roi, Montagu ramena Charles II avec son escadre. Au point de vue de notre histoire, il contribua à nous faire rendre Dunkerque; par contre, ambassadeur en Espagne, il négocia la paix entre cette puissance et le Portugal pour qu'elle fût en état de nous mieux tenir tête dans les Flandres). — PLARR. Sir Walter Scot et Joanna Baillie (1^{er} article : leur correspondance). — Arthur BAUMANN. La démocratie et le libéralisme (très pessimiste, au moins pour l'Angleterre. Signale la résignation de beaucoup d'Anglais à devenir un petit peuple; puisque la Hollande, leur voisine, a considérablement décliné depuis le xvii^e s. et n'en est pas plus malheureuse). — L'élection présidentielle aux États-Unis (la présidence de M. Taft). — Le problème de la Perse (la Perse est un pays épuisé de bien des façons, qui continue de se dessécher. « Le climat fait le fond de la question persane... Même l'opium a, dit-on, une action plus irritante en Perse que partout ailleurs sur l'économie humaine. Des peuples doués d'une imagination aussi vive et excitable ne peuvent se plier aux précisions habituelles de l'Occident brumeux; et les Anglais, qui avalent, avec une conviction touchante, les histoires qu'on leur envoie de Perse, seraient probablement un peu moins crédules s'ils avaient réfléchi aux effets d'une atmosphère sèche et saline sur certaines formations ethniques. » Attaques fort vives contre M. Shuster. Perspectives peu encourageantes pour le parlementarisme).

CHRONIQUE.

LE TROISIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL D'HISTOIRE.

Le troisième Congrès international d'histoire a eu lieu à Londres du 3 au 8 avril dernier. Il a été très brillant. Il avait pour président d'honneur M. James BRYCE, ambassadeur d'Angleterre à Washington, et pour président effectif le D^r WARD, « master » du collège de Peterhouse à Cambridge, assisté de MM. Gollancz, Prothero et Whitney. L'organisation en a dû être d'autant plus malaisée qu'il avait été impossible de lui donner un centre et un local uniques. L'Université de Londres était naturellement désignée comme pivot; mais cette Université, de composition très mêlée, comprend, outre deux collèges (King's College, University College), plusieurs écoles distinctes; le tout installé dans des locaux différents que séparent d'assez grandes distances. Et c'est assez loin l'une de l'autre que durent fonctionner aux mêmes heures les neuf sections dans lesquelles les congressistes étaient répartis. Le dévouement infatigable des organisateurs (il est juste de signaler tout particulièrement MM. Prothero et Whitney) remédia dans la mesure du possible à ce grave inconvénient, et l'on ne saurait leur reprocher quelques défaillances, telles que l'absence du président d'une sous-section de l'histoire de l'art, sous-section qui, par suite, ne put fonctionner. Il faut au contraire rendre justice au zèle et à la courtoisie dont firent preuve les présidents de section présents au Congrès : MM. Ashley, Davis, Egerton, Firth, Hogarth, Robinson, Tout, Vinogradoff, Sir Frederick Kenyon, pour ne citer que les plus connus. Les étrangers étaient venus en assez grand nombre; on ne peut naturellement que faire ici un choix un peu au hasard parmi tant de noms. Les États-Unis avaient envoyé M. Jameson, directeur de l'Institut Carnegie, et M. Charles Haskins, professeur à Harvard; le Canada : M. Doughty; l'Allemagne : MM. Bernheim, H. Bloch, Alex. Cartellieri, Davidsohn, O. von Gierke, Lamprecht, Liebermann, Ed. Meyer, T. Schiemann, Wilamowitz-Moellendorf; l'Autriche : M. Dopsch; la Bohême : M. Kybal; la Hongrie : M. Marczali; la Belgique : M. Pirenne; les Pays-Bas : M. P.-J. Blok; la Roumanie : M. Jorga; la Pologne : M. Kochanowski. Le contingent russe était imposant à la fois par le nombre des délégués et par leur valeur; citons seulement : MM. Ardashof, Boubnov, Lappo-Danilevski, Tarlé, M^{me} Lubimenko. Les Français, il en coûte de le dire, étaient peu nombreux; et, quand on en exprimait devant nous le regret, nous ne pouvions que faire observer

ceci : que l'invitation officielle est parvenue au ministère de l'Instruction publique seulement le 21 février et à la Faculté des lettres de Paris le 3 mars. En outre, il paraît qu'il eût été impossible de trouver soit au ministère, soit dans les caisses de nos Universités la moindre somme pour aider les délégués à supporter les frais du voyage. En fait, si les deux sections de l'École des Hautes-Études et l'École des chartes furent représentées, l'Université de Paris, le Collège de France, la Bibliothèque et les Archives nationales crurent devoir s'abstenir. En province, Dijon envoya un délégué ; les Facultés de droit de Caen, de Grenoble, de Lyon se firent représenter ; le service des archives n'eut qu'un seul délégué (Arras). L'Institut de France était représenté par MM. Cordier et Paul Meyer (Académie des inscriptions et belles-lettres), Bernier et Lemonnier (Académie des beaux-arts). Il semble qu'en ce temps d'entente cordiale, et l'Angleterre étant si voisine de nous, la France eût pu et dû tenir au Congrès une plus grande place.

Les lectures ont été nombreuses, très variées, parfois suivies de fort intéressantes discussions. On indiquera seulement celles qui ont eu l'honneur d'être faites en assemblée générale : BERNHEIM : de l'interprétation historique d'après les idées régnantes à chaque époque ; PIRENNE : les étapes sociales de l'évolution du capitalisme, du XII^e au XIX^e siècle ; O. VON GIERKE : sur l'histoire du principe de la majorité ; J. WHITWELL : projet d'un nouveau dictionnaire du latin médiéval ; Ed. MEYER : l'histoire ancienne et les recherches historiques dans la dernière génération ; LAPPO-DANILEVSKI : l'idée de l'État et son évolution en Russie depuis le temps des troubles jusqu'au temps des réformes ; LAMPRECHT : des courants intellectuels les plus récents en Allemagne ; JORGA : les bases nécessaires d'une nouvelle histoire du moyen âge.

Quant aux autres lectures, les éléments font encore défaut pour en ébaucher même la bibliographie ; le programme qui a été distribué aux membres du Congrès ne correspond pas exactement à la réalité. Cependant, nous pouvons signaler au moins deux lectures qui étaient déjà imprimées et que nous devons à l'obligeance des auteurs : F. LIEBERMANN : *The national assembly in the anglo-saxon period* (Halle, Niemeyer, in-8°, 90 p.) et Alex. CARTELLIERI : *Philipp II August und der Zusammenbruch des angevinischen Reiches* (Leipzig, Dyk, in-8°, 16 p.).

Dans la séance de clôture, deux résolutions ont été adoptées : 1^o le prochain Congrès se tiendra dans cinq ans à Saint-Petersbourg. Un délégué français ayant proposé Paris, on fit observer qu'en fait le premier Congrès s'était tenu à La Haye en 1897, le second à Paris pendant l'Exposition universelle en 1900 ; la France avait donc eu sa juste part. Quant aux langues admises pour les communications au Congrès, il fut reconnu qu'en principe on ne pouvait interdire d'y parler la langue du pays où le Congrès devait se tenir. Le russe sera donc

en 1918 parlé à Saint-Petersbourg conjointement avec l'allemand, l'anglais, l'italien et le français; 2° reprenant une proposition faite par M. Whitwell, mais lui donnant une ampleur beaucoup plus grande, le Congrès reconnut qu'il serait utile de faire un dictionnaire, aussi complet et critique que possible, de la langue latine du moyen âge. Mais qui oserait entreprendre une aussi lourde tâche? Ne pourrait-on pas songer à une Commission internationale, composée d'un très petit nombre d'érudits qualifiés, travaillant sous le contrôle de l'union des Académies et d'après un plan élaboré par celles-ci? Cette idée, qui a été suggérée au Congrès, mérite à tout le moins d'être examinée de très près. Si elle doit prendre corps, le Congrès de Londres, qui a laissé de si agréables souvenirs à ceux qui y ont pris part, aura rendu à la science un signalé service.

On ne saurait passer sous silence les divertissements offerts aux membres du Congrès. Sans parler des réceptions et invitations tant privées qu'officielles, on put visiter, dans des circonstances particulièrement instructives, le P. Record Office et le British Museum, le palais de Lambeth, le Temple et le Guild-hall de la Cité de Londres, des collections particulières (Landsdowne, Bridgewater, Doughty House à Richmond, etc.) et le château de Windsor, sans compter Oxford et Cambridge, dont les Universités rivalisèrent pour faire aux étrangers l'accueil le plus flatteur. La science se passerait difficilement de récréation.

Ch. B.

France. — M. Paul THUREAU-DANGIN, secrétaire perpétuel de l'Académie française, est mort le 24 février à l'âge de soixante-seize ans; il était né à Paris le 14 décembre 1837. Il fut d'abord avocat, auditeur au Conseil d'État, puis journaliste. Directeur du *Français*, il mena, après la guerre de 1870-71, une campagne très vive contre le gouvernement de Thiers en faveur des princes de la maison d'Orléans. Mais déjà aussi il publiait dans diverses revues des articles d'histoire sur *Paris capitale pendant la Révolution française* (1871); *le Parti libéral sous la Restauration* (1876); *la Question de la Monarchie ou de la République au 18 brumaire*; *l'Église et l'État sous la monarchie de Juillet* (1879). Ses opinions l'attachaient fortement à la monarchie libérale, mais aussi à l'Église catholique, et c'est sur leur intime collaboration qu'il édifiait ses rêves d'avenir. Son *Histoire de la monarchie de Juillet*, parue en sept volumes, est une œuvre de réel mérite, surtout en ce qui concerne la politique intérieure et extérieure, car le futur académicien n'accorde pas au mouvement littéraire toute l'attention qu'il mérite. Puis c'est l'histoire religieuse qui l'attira. Il ne fit qu'une rapide incursion dans le moyen âge avec son étude sur *Un prédicateur populaire dans l'Italie : saint Bernardin de Sienne, 1380-1444* (1890), et se préoccupa surtout de la *Renaissance du catholi-*

cisme en Angleterre au XIX^e siècle; il y consacra trois volumes : *Newman et le mouvement d'Oxford* (1899); *De la seconde conversion de Newman à la mort de Wiseman, 1845-1865* (1903); *jusqu'à la mort de Manning, 1892* (1906). Il revenait encore sur ce sujet dans des conférences faites à l'Institut catholique de Paris en 1909 et racontait la *Vie du cardinal Vaughan* (1911), conférences et livres qui étaient pour lui des actes de foi et d'espérance autant que des œuvres historiques.

— M. Jules-Gabriel COMPAYRÉ, qui vient de mourir à la fin du mois de mars dernier, était né à Albi le 2 janvier 1843. Il fut un des hauts fonctionnaires de l'Université. Après avoir professé la philosophie dans divers lycées, Pau, Poitiers, Toulouse, puis à la Faculté des lettres de Toulouse, après avoir représenté à la Chambre des députés le département du Tarn pendant deux législatures (1881-1889), il fut nommé recteur de l'Académie de Poitiers (1890), puis de l'Académie de Lyon (1895), à la tête de laquelle il resta pendant dix années. En 1905, il obtint le poste d'inspecteur général de l'enseignement secondaire et il venait d'obtenir sa mise à la retraite, peu de temps avant que la maladie l'emportât. L'Académie des sciences morales et politiques l'avait élu dans la section de morale. Nous n'avons point à juger ici ses écrits philosophiques comme sa thèse de doctorat sur *la Philosophie de David Hume* (1872), pas plus que ses nombreux ouvrages sur la pédagogie proprement dite; il ne nous appartient pas davantage d'apprécier son rôle dans notre enseignement public, particulièrement l'influence qu'il a exercée sur l'enseignement primaire; mais nous devons rappeler ses travaux qui ont un caractère historique. Dans la collection des *Grands éducateurs*, il a publié une série de petits volumes de vulgarisation sur *Rousseau et l'éducation de la nature*, *Herbert Spencer et l'éducation scientifique*, *Pestalozzi et l'éducation élémentaire*, *Jean Macé et l'instruction obligatoire*, etc. Puis il est l'auteur d'un véritable ouvrage qui restera : *l'Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le XVI^e siècle*. La première édition est de 1879 et la septième édition parut en 1904. Le travail fut composé à la suite d'un concours ouvert en 1877 par l'Académie des sciences morales pour un prix Bordin et il fut couronné. Des pages brillantes y sont consacrées aux réformateurs de l'éducation au XVI^e siècle : Rabelais, Montaigne, Érasme; aux grandes corporations enseignantes : les jésuites, l'Oratoire, les jansénistes; aux précepteurs du XVII^e siècle : Bossuet, Fénelon, M^{me} de Maintenon; puis aux théoriciens du XVIII^e siècle : Rousseau, Diderot, Helvétius; enfin à l'œuvre scolaire de la Révolution. M. Compayré n'y commente pas seulement les doctrines, mais il les apprécie et les discute. Dès lors était formée sa doctrine personnelle qu'il exposa plus tard dans ses *cours* de pédagogie.

— Le comte HORRIC DE BEUCAIRE, ministre de France au Dane-

mark, est mort le 28 mars à l'âge de cinquante-huit ans. On lui doit plusieurs ouvrages estimés : *Une mésalliance dans la maison de Brunswick : Éléonore d'Olbreuse, 1655-1725*, biographie qui a tout l'attrait d'un roman (1885), une édition des *Mémoires de Duplessis-Besançon*, qui fut un des collaborateurs de Richelieu et de Mazarin (Société de l'histoire de France, 1892), le *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France en Savoie, Sardaigne et à Mantoue de 1648 à 1789*. Il avait été un des fondateurs de la *Revue d'histoire diplomatique* et était un des membres les plus actifs de la Commission des archives diplomatiques.

— M. François ARBADIE est mort le 27 février à l'âge de soixante-quatorze ans. On lui doit une excellente édition du *Livre noir de Dax* (1902).

— M. Henri MARCEL, directeur de la Bibliothèque nationale, a été nommé directeur du musée du Louvre en remplacement de M. Pujalet, appelé à d'autres fonctions. Il a été remplacé par M. Th. HOMOLLE, membre de l'Institut, directeur de l'École française d'Athènes. Ce choix ne laissera pas de surprendre. M. Homolle, savant très distingué, ne paraissait nullement préparé aux délicates fonctions qu'on lui impose. On ne s'improvise pas directeur d'un grand établissement scientifique tel que celui de la rue de Richelieu; c'est un service public qui exige des connaissances techniques et une forte autorité personnelle. Il est déplorable d'avoir à constater de nouveau qu'on puisse le confier à un homme, considérable par ailleurs, uniquement parce que l'administration lui doit une place et qu'on veut la lui donner à sa convenance. L'intérêt du public et de la science devrait être la première considération.

Ch. B.

— Notre collaborateur M. Henri HAUSER vient d'être élu membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné le prix Allier de Hauteroche à M. Jules MAURICE pour sa *Numismatique constantiniennne* (3 vol., 1908-1912).

Elle a distribué le prix Berger, sur l'histoire de Paris, aux ouvrages de MM. TOURNEUX (*Bibliographie de la Ville de Paris pendant la Révolution*); LAMBEAU (*Bercy, Vaugirard*); DE PACHTÈRE (*Paris et l'époque gallo-romaine*); H. STEIN (*le Palais de Justice et la Sainte-Chapelle*); Alain DE BOÛARD (*Étude diplomatique sur les actes des notaires du Châtelet*); G. HUISMAN (*la Juridiction de la municipalité parisienne, de saint Louis à Charles VII*); feu Paul GUÉRIN et L. LEGRAND (*Registre des délibérations du Bureau de la Ville de Paris*).

— A la Société nationale des Antiquaires de France, M. HUMBERT a signalé (séance du 18 novembre 1912) la découverte faite à Brinay

en Berry d'une remarquable série de fresques du XII^e et du XIII^e siècle; elles représentent des scènes de la vie du Christ, les prophètes et quelques scènes pastorales. M. LAUER a signalé des analogies entre la description d'une tapisserie dans le poème de Baudri de Bourgueil et la tapisserie de Bayeux; il pense que le poète a vu cette tapisserie, ce qui permet de dater celle-ci, le poème ayant été écrit dans les premières années du XII^e siècle. M. Prou communique (4 décembre) un mémoire de M. STÜCKELBERG, professeur à Bâle, sur des statues et des têtes barbares trouvées dans des constructions du VIII^e siècle appartenant à l'église de Saint-Martin à Disentis en Suisse. M. HÉRON DE VILLEFOSSE annonce que le Louvre a pu acquérir le trésor d'objets gaulois en or trouvés à Rongères dans l'Allier. M. P. MONCEAUX communique et étudie (8 janvier 1913) plusieurs plombs byzantins qui lui ont été envoyés par le P. Delattre de Carthage. M. Prou lit (15 janvier) un mémoire de M. Ernest PETIT sur l'emplacement de *Bondritum*, localité marquée sur la table de Peutinger entre Auxerre et Sens. M. Petit propose de l'identifier avec le lieu dit *les Bondières*, sur le Serein. M. PRINET étudie les deux noms *Bracedone* et *Vernemita* inscrits sur des monnaies mérovingiennes; il les retrouve dans les noms actuels de Bresdon (Charente-Inférieure) et de Vernantes (Maine-et-Loire). M. BAPST présente (29 janvier) plusieurs pièces notariées relatives à François Clouet, qui confirment ou font connaître pour la première fois certains épisodes de la vie de ce peintre. M. MAZEROLLE (5 mars) entretient la Société de Marc Béchet, nommé par Henri II graveur général des monnaies. M. SERBAT (12 mars) explique et rectifie un texte relatif à l'histoire de la cathédrale de Nevers et d'après lequel on avait cru pouvoir affirmer que l'évêque Atton avait, au début du X^e siècle, bâti une cathédrale de plan carré, *structura quadrata*. Ces deux mots signifient seulement que ce prélat acheva la charpente de sa cathédrale, ce qui lui valut le surnom de *cooperator*, ou couvreur. M. BONNARD (19 mars) lit une note sur la source thermale de Gréty (Saône-et-Loire) et son captage antique. M. MIROT fait une lecture sur l'hôtel d'Étampes, rue Saint-Antoine; cet hôtel fut acquis par Charles VI de la famille Culdoe au XVII^e siècle. M. ROMAN communique une bulle de Bertrand et de Raymond de Baux, frères et co-princes d'Orange, qui porte leurs deux noms réunis.

— La Société amicale Gaston Paris a commencé la publication du *Catalogue de la bibliothèque Gaston Paris*, rédigé par L. BARRAUDIHIGO. La première partie contient les généralités et la linguistique.

— Un *Bulletin de la Société d'histoire de la pharmacie* paraît à Paris (rue de Jouy, n^o 7) depuis le commencement de la présente année 1913 par les soins de M. GUITARD, ancien élève de l'École des chartes. Le premier numéro (28 février) contient le procès-verbal de

la séance de fondation et les statuts de la Société qui a pour objet « l'étude de tout ce qui intéresse le passé des sciences, de l'art et de la profession pharmaceutiques, ainsi que la conservation des monuments et objets qui s'y rattachent ».

— Une *Société pour l'histoire des colonies françaises* vient de se fonder à Paris. Elle a pour objet « d'étudier toutes les questions relatives à l'histoire des colonies appartenant ou ayant appartenu à la France ». Elle publiera des documents originaux et une revue traitant des questions d'histoire coloniale. Toute personne qui souscrit une somme annuelle de 25 à 250 francs a la qualité d'adhérent; 250 à 1,000 francs a le titre de donateur; 1,000 francs et au-dessus a le titre de fondateur. Les cotisations peuvent être acquittées soit au siège de la Société (34, Galerie d'Orléans, Palais-Royal), soit chez MM. Champion et Larose, libraires-éditeurs, à Paris.

Le Bureau de la Société comprend un président : M. Alfred MANTINEAU; deux vice-présidents : MM. Henri CORDIER et P. CULTRU; deux secrétaires : MM. Henri FROIDEVAUX et Charles MOUREY; un trésorier : M. Georges SERVANT.

La *Revue* formera un fascicule de 112 pages au minimum par trimestre et contiendra, outre des articles de fond, des documents, une bibliographie aussi complète que possible.

Ainsi, dans le premier numéro (*Revue de l'histoire des colonies françaises*, 1^{re} année, 1913. Paris, H. Champion et Émile Larose) on trouve des articles de MM. Henri FROIDEVAUX : les Études d'histoire coloniale en France et dans les pays de colonisation française; Ch. DE LA RONCIÈRE : les Précurseurs de la Compagnie des Indes orientales; la politique coloniale des Malouins; A. CABATON : l'Espagne en Indo-Chine à la fin du XVI^e siècle. — Nous donnerons régulièrement le dépouillement de cette *Revue*, dont il nous paraît superflu de faire ressortir le grand intérêt.

Le 1^{er} mai paraîtra le premier volume publié sous les auspices de la Société : *Premier voyage fait à la Côte d'Afrique en 1685*, par LA COURBE, avec une introduction et des notes par P. Cultru.

Il est enfin une œuvre que la Société se propose aussi de réaliser, c'est de publier un atlas historique des colonies.

— M. KREHBIEL vient de faire paraître à la librairie John Murray, à Londres, sous le titre de *Social France at the time of Philip Augustus* (VIII-441 p., in-8°; prix : 10 s. 6), une traduction du livre posthume d'Achille Luchaire sur la Société française au temps de Philippe-Auguste.

— La Bibliothèque d'histoire bénédictine, qui paraît à Paris (Champion) et à Bruges (Desclée, De Brouwer et Cie), compte déjà quatre volumes sur le *Cardinal de Richelieu et la réforme des monastères bénédictins*; *Mazarin, abbé de Cluny, 1654-1661*; le *Cardinal de*

Fleury et la congrégation de Saint-Maur; le Pape Pie VI et les deux derniers supérieurs généraux de la congrégation de Saint-Maur; elle doit comprendre en outre une Histoire générale de cette congrégation, un Dictionnaire géographique des abbayes et prieurés bénédictins de France, etc.

Belgique. — On a fêté avec éclat, le 12 mai 1912, le vingt-cinquième anniversaire de la nomination de M. Henri PIRENNE comme professeur à la chaire d'histoire de l'Université de Gand. Une souscription ouverte tant à l'étranger qu'en Belgique a réuni une somme d'argent nécessaire pour créer une bourse permanente de missions historiques à l'étranger. C'est la *Fondation Pirenne*. Les discours prononcés à l'occasion de cette solennité, les lettres et témoignages d'admiration prodigués au savant professeur ont été réunis en un volume intitulé : *Manifestation en l'honneur de M. le professeur Henri Pirenne, Bruxelles, 12 mai 1912* (Mons, Léon Dequesne, 1912, in-8°, 230 p.).

Grande-Bretagne. — M. Thomas HODGKIN est mort le 2 mars 1913 à l'âge de quatre-vingt-deux ans; il était né à Tottenham le 29 juillet 1831. Élevé à Tottenham dans la « Société des amis », il entra d'abord dans la banque et dirigea une importante maison à Newcastle-upon-Tyne; il s'en retira en 1874 pour se consacrer uniquement à des travaux historiques. Les plus importants se rapportent aux invasions dont l'Italie fut le théâtre du v^e au viii^e siècle. Après une étude sur le poète Claudien (*Claudian the last of the roman poets*, 1875), il commença son grand ouvrage : *Italy and her invaders*, dont les quatre premiers volumes parurent de 1880 à 1885; ils reparurent en seconde édition suivis de quatre autres de 1892 à 1899. Il publia en outre : *Theodoric the Goth* (1890, collection des *Heroes of the nations*), *The letters of Cassiodorus* (1886), volume où il a traduit, en la condensant, la correspondance du grand ministre de Théodoric. On lui doit en outre le tome I de la *Political history of England* publiée sous la direction de MM. Hunt et Poole, travail très consciencieux où sont mis en œuvre, avec une parfaite probité scientifique, les documents si fragmentaires et incertains sur lesquels repose notre connaissance de l'époque anglo-saxonne. Hodgkin aborda aussi l'histoire moderne avec une intéressante Vie de George Fox (1896) et l'histoire des institutions avec une étude intitulée : *The wardens of the Northern marches* (1908).

— Il a été créé à l'Université de Londres une chaire de langue et de littérature françaises et une chaire d'histoire de France. Elles viennent d'être confiées à deux docteurs de l'Université de Paris, MM. RUDLER et MANTOUX. En même temps, on a organisé un service d'échange d'étudiants entre les deux Universités, leur permettant de faire réciproquement dans l'Université étrangère deux semestres d'études valables pour leurs examens.

Italie. — Le 27 mars 1913 est mort, à Rome, le professeur Angelo DE GUBERNATIS. Né à Turin, le 7 avril 1840, d'une famille d'origine grecque anoblie en Provence, il entra dans l'enseignement supérieur comme professeur de sanscrit à Florence après s'être un instant mêlé au mouvement socialiste et internationaliste — il avait épousé une cousine de Bakounine; — il accomplit un grand nombre de voyages et écrivit sur des sujets infiniment variés; mais si l'on peut utiliser son *Dizionario dei contemporanei* et sa *Storia letteraria*, c'est à ses travaux sur l'Inde qu'il faut accorder le plus de créance (*Storia dei viaggiatori italiani nelle Indie; Mitologia vedica*); il avait fondé à Florence un musée indien et une société asiatique. Pacifiste convaincu, il dédia, en 1890, à Renan son livre sur *la France*, où il préconisait la constitution d'une triple-alliance idéaliste avec l'Allemagne, la France et l'Italie. De Gubernatis occupait à l'Université de Rome les chaires de sanscrit et de littérature italienne. G. BN.

— M. Amedeo FACCHINI a publié la table générale des quinze premières années, 1896-1912, du *Bessarione* (Rome, Bretschneider). Ce recueil a pour but de travailler au rapprochement des Églises orientales et de l'Église romaine.

Le gérant : R. LISBONNE.

L'EMPEREUR GALLIEN

ET LA

CRISE DE L'EMPIRE ROMAIN AU III^e SIÈCLE.

(Suite et fin¹.)

IV. — GALLIEN ET LES INVASIONS.

La double sécession de l'Occident en 258, de l'Orient en 260 réduisait singulièrement le territoire de l'Empire romain. Les seules régions qui restent, d'une manière constante, fidèles à Gallien, sont l'Italie, les pays danubiens, la péninsule des Balkans, les îles méditerranéennes et les provinces d'Afrique, mais pendant dix années (258-268), les invasions s'y succèdent et s'y multiplient. Voyons un peu si Gallien, comme le veulent les historiens latins, est l'homme qui laisse faire et ne songe qu'à ses plaisirs.

En Afrique, au cours des années 259-260, la campagne est vigoureusement menée contre les envahisseurs. Le légat de Numidie, C. Macrinus Decianus, bat les Bavares dans la région de Mila, une seconde fois sur la frontière de Maurétanie et de Numidie, et les rejette dans leur pays, le massif montagneux du Babor. De leur côté, les Quinquegentanei furent également expulsés de Numidie et Faraxen fait prisonnier. Une inscription² nous donne les détails de cette capture : un chevalier romain, Q. Gargilius Martialis, à la tête d'une cohorte de Singulares et d'un détachement de cavaliers Maures, s'empara du chef berbère et le mit à mort. La disparition de Faraxen ne termina d'ailleurs pas la lutte. Quelque temps après, les Bavares attiraient Gargilius dans une embuscade et le faisaient périr. Mais ce n'est plus dès lors qu'une guerre de guérillas et de coups de main qui

1. Voir ci-dessus, p. 1.

2. C. I. L., VIII, 9047.

ne met pas en danger la domination romaine. A la fin de 260, l'ordre est rétabli en Afrique.

En 261, nous avons laissé les Alamans maîtres de l'Italie du Nord et en pleine marche sur Rome. Gallien est absent, retenu en Gaule par les opérations contre Postumus : l'Italie est dégarinée. Devant l'immense péril qui menace la capitale, le Sénat fait preuve d'initiative. Il mobilise la garnison, enrôle les plus vigoureux d'entre les citoyens et leur fournit des armes¹. Les Barbares trouvent Rome en état de défense ; ils s'éloignent vers le nord, en dévastant de nouveau les campagnes. A la première nouvelle de l'invasion, Gallien s'était hâté de revenir. Il se porta dans l'Italie du Nord, sur la ligne de retraite des Alamans. Malgré la disproportion des forces, — Zonaras² lui donne dix mille hommes et en attribue trois cent mille aux envahisseurs, deux chiffres dont probablement le premier seul est vrai, — il remporte à Milan une victoire décisive (fin 261)³.

Vers la même époque, d'autres Barbares, surtout des Goths, avaient mis au pillage les provinces du Danube moyen (Norique et Pannonie). La situation fut un instant très grave. Les envahisseurs furent enfin chassés, — nous ne savons quand ni comment, — probablement sans intervention personnelle de Gallien⁴.

En 263, lors de la reprise des grandes invasions maritimes en Asie Mineure, Gallien se rend à Byzance sur la ligne de retraite même de l'ennemi⁵. Il envoie en Asie des troupes qui battent les Goths et les contraignent à se rembarquer. Trois ans plus tard, en 266, c'est Odaenath, le représentant de Rome, le mandataire de Gallien en Orient, qui manœuvre contre les Barbares en Cappadoce et les oblige à regagner leurs vaisseaux⁶.

Enfin, la conduite de Gallien, lors de la grande invasion gothique de 267, lui fait particulièrement honneur. Il envoie aussitôt deux ingénieurs byzantins, Cleodamus et Athenaeus, pour mettre en état de défense les villes romaines de la mer Noire et fermer, autant que possible, aux Barbares l'accès des détroits⁷. Dans le Bosphore même, il poste une flotte, sous les

1. Zosim., I, 37.

2. XII, 24.

3. Zosim., I, 38.

4. Zosim., I, 37.

5. *Vita Gallien.*, VII, 3.

6. Syncell., I, p. 717.

7. *Vita Gallien.*, XIII, 6.

ordres de Venerianus, un homme de mer habile et énergique, avec l'ordre d'arrêter les envahisseurs. Ces mesures étaient bien combinées et l'exécution en avait été confiée par l'empereur à des hommes fort bien choisis. Cleodamus et Athenaeus battirent les Barbares qui durent se rembarquer¹, et, lorsque les Goths se présentèrent devant le Bosphore, Venerianus, avec la flotte romaine, les rejeta sur le Pont-Euxin. Malheureusement Venerianus avait péri dans le combat². La flotte romaine, affaiblie et démoralisée par la mort de son chef, se retira et les Barbares purent librement se répandre dans la Méditerranée³. Nous avons vu plus haut quels ravages ils avaient exercés en Grèce.

Il s'agissait d'en débarrasser la péninsule des Balkans et, s'il était possible, de les anéantir. Gallien combina très habilement son plan en conséquence. Son général Marcianus, à la tête de troupes tirées du bas Danube, devait couper la retraite aux envahisseurs, en attendant que l'empereur pût venir le rejoindre avec d'importants renforts; la flotte romaine de Venerianus, réorganisée et pourvue de nouveaux chefs, ces mêmes Cleodamus et Athenaeus que nous avons déjà vus à l'œuvre, reçut l'ordre de croiser sur les côtes de Grèce pour détruire la flotte des Barbares. Le plan, bien conçu, vigoureusement exécuté, réussit complètement. Sur mer, Cleodamus et Athenaeus attaquèrent les envahisseurs, en firent un grand massacre, coulèrent, capturèrent ou dispersèrent leurs vaisseaux⁴. Sur terre, le résultat fut tout aussi brillant. Marcianus ferma aux Barbares la route du nord, les battit au nord de la Grèce et les rejeta vers le sud⁵. Errant par bandes à travers la Béotie, la Macédoine, l'Épire, ils cherchèrent à se faire jour par le nord-ouest⁶, mais, à ce moment même, Gallien accourait au secours de son lieutenant.

L'empereur avait été retenu longtemps par la crainte d'une descente de Postumus en Italie et par les menaces d'invasion germanique sur la frontière du haut Danube. Il s'était décidé enfin à confier la garde de l'Italie du Nord au chef de sa cavalerie, Aureolus, et à aller rejoindre Marcianus. Chemin faisant, sur les rives du Nestos, il rencontra une bande d'Hérules, comman-

1. *Vita Gallien.*, XIII, 6.

2. *Ibid.*, XIII, 7; Syncell., I, p. 717.

3. *Ibid.*, XIII, 7; Syncell., I, p. 717.

4. Zonar., XII, 26.

5. *Vita Gallien.*, VI, 1.

6. *Ibid.*, XIII, 8-9.

dès par un certain Naulobatus. Il les battit et leur tua trois mille hommes¹. Mais bientôt Gallien recevait d'Italie une très grave nouvelle. Aureolus venait de faire défection et d'usurper le pouvoir impérial. Gallien, arrêté une fois de plus au cours de ses succès, dut négocier ; il engagea Naulobatus au service de l'Empire, lui accorda les ornements consulaires² et rebroussa chemin vers l'Italie. Marcianus prit le commandement en chef avec Claude pour second³.

Les Barbares, voyant, depuis la défaite du Nestos, leur retraite définitivement coupée, désespérèrent d'atteindre le Danube. Se couvrant de leurs chariots comme d'un rempart, ils se jetèrent dans le massif montagneux du mont Gessax, probablement le Rhodope⁴. Marcianus les y poursuivit et leur livra plusieurs combats dont l'issue ne fut pas toujours à l'avantage des troupes romaines⁵. Claude proposait de les cerner dans la montagne : « Si », disait-il avec justesse, « on les laissait rentrer chez eux et mettre leurs compatriotes au courant de leurs succès antérieurs, ils reviendraient se venger et déchaîneraient sur l'Empire une nouvelle invasion »⁶, raisonnement qui était d'ailleurs fort juste, comme l'avenir le prouva. Marcianus, au contraire, préférait les laisser partir. Peut-être n'avait-il plus, depuis le départ de Gallien, les effectifs nécessaires et avait-il, raison plus décisive, reçu l'ordre de se porter sur l'Italie. Toujours est-il qu'il permit aux débris de l'armée barbare de regagner leur pays et qu'au début de 268 il alla rejoindre Gallien devant Milan⁷.

V. — GALLIEN ET LES USURPATIONS.

La politique de Gallien vis-à-vis des usurpateurs aurait été, selon l'Histoire Auguste, faite d'indifférence et de douce gaité. Voyons les faits. Le recueil des *Trente Tyrans* mentionne pour le règne de Gallien vingt-six usurpateurs, dont vingt-quatre tyrans et deux *tyrannides*, Zenobie et Victoria ; Zosime et

1. *Vita Gallien.*, XIII, 40; Syncell., I, p. 717; Zonar., XII, 24.

2. Syncell., I, p. 717; Anon. post Dionem, fragm. IX, 2-3 (Müller, *H. R. F.*, IV, p. 196).

3. Zosim., I, 40.

4. *Vita Gallien.*, XIII, 9.

5. *Ibid.*, XIII, 10.

6. *Vita Claud.*, VI, 1.

7. *Vita Gallien.*, XIV, 1.

l'Anonyme continuateur de Dion en nomment un vingt-septième, Memor. Ce total de vingt-sept doit-être réduit pour différentes raisons. Macrianus le père et Ballista n'ont jamais été empereurs. Six autres constituent la dynastie palmyrénienne et aucun d'eux, au temps de Gallien, n'a revendiqué ni possédé la plénitude des titres impériaux ; enfin, des dix-neuf restants, sept appartiennent à la dynastie gallo-romaine fondée par Postumus. Outre ce dernier, nous avons donc affaire à douze usurpateurs : Ingenuus et Regalianus sur le Danube, Valens et Piso en Grèce, Macrianus jeune et Quietus en Orient, Trebellianus en Asie Mineure, Aemilianus en Égypte, Celsus en Afrique, Aureolus dans l'Italie du Nord, Saturninus et Memor, nous ne savons où. Plusieurs de ces usurpateurs, — Regalianus, Valens, Piso, Celsus, Saturninus, Memor, — sont tués par leurs propres soldats après un règne éphémère. Étudions, en toute impartialité, quelle a été la politique de Gallien vis-à-vis des autres, c'est-à-dire en procédant par ordre chronologique : Ingenuus, Postumus, Macrianus et Quietus, Aemilianus, Trebellianus, Aureolus.

Au moment où Ingenuus se souleva sur le Danube (258), Valérien se trouvait déjà en Orient, immobilisé par l'invasion perse. Gallien seul, occupé à la défense du Rhin, pouvait intervenir. Il le fit avec décision et énergie. Il accourut¹ par la haute vallée du Danube, amenant avec lui une partie de l'armée rhénane, quelques contingents tirés de Bretagne² et des détachements de cavalerie maure³. La bataille se livra près de Mursa⁴. La cavalerie romaine, sous les ordres d'Aureolus, un des meilleurs généraux de Gallien, enfonça les troupes d'Ingenuus ; l'usurpateur prit la fuite et, dans la déroute, ses propres gardes le massacrèrent⁵. La répression fut rigoureuse, car Gallien tenait à faire un exemple. Quant aux accusations de cruauté et de sauvagerie que l'Histoire Auguste⁶ lui prodigue, nous avons déjà vu ce qu'il fallait en penser⁷.

1. Aurel. Vict., *Caess.*, XXXIII.

2. *C. I. L.*, III, 3228.

3. Zonar., XII, 24.

4. Aurel. Vict., *loc. cit.* ; Eutrop., IX, 8, 1 ; Oros., VIII, 22, 3 ; cf. Zonar., XIII, 24.

5. Zonar., *loc. cit.* ; *Vitae XXX Tyrann.*, IX, 3 ; Eutrop., *loc. cit.* ; Oros., *loc. cit.*

6. *Vitae XXX Tyrann.*, IX, 3 et suiv.

7. Voir plus haut, p. 4.

Gallien venait à peine d'en finir avec Ingenuus et il était encore sur le Danube, lorsqu'il apprit que Postumus s'était révolté en Gaule et avait mis à mort son fils Cornelius Valerianus, fait prisonnier à Cologne¹. L'empereur revint précipitamment par l'Italie du Nord² et envoya à Postumus des députés pour s'enquérir de ce qui s'était passé. Il lui demandait également de retirer les garnisons qui occupaient les passages des Alpes menant en Gaule : « Que Postumus le laissât entrer en Gaule avec son armée et le sort des armes prononcerait entre eux ; le vainqueur aurait l'Empire. » Postumus repoussa les deux demandes. Gallien lui envoya alors une seconde députation chargée de lui proposer un combat singulier. Postumus répondit qu'il n'était pas un gladiateur : « Il avait », disait-il, « sauvé les provinces que Gallien lui avait confiées et avait été élu empereur par les Gaulois. Il ne demandait rien de plus, mais se devait à ceux qui avaient eu confiance en lui³. »

C'était la guerre. Gallien marcha contre Postumus avec Theodotus⁴ comme second. Le théâtre des opérations semble avoir été le Rhin moyen. D'abord vaincu, Gallien reprit bientôt l'avantage et mit l'armée de Postumus en fuite⁵ ; il ordonna à l'un de ses lieutenants, Aureolus, de le poursuivre. L'ordre ne fut pas exécuté et Postumus put se réfugier dans une ville forte de Gaule, dont nous ne connaissons pas le nom. Gallien vint l'y assiéger. Au cours d'une reconnaissance effectuée le long de l'enceinte, il fut blessé d'une flèche dans le dos et dut lever le siège⁶. La guerre continua quelque temps encore, marquée pour Gallien par une série de succès et de revers⁷. L'invasion alamannique de 261 l'obligea à lâcher prise. Il renonça, provisoirement au moins, à abattre Postumus et se porta au secours de l'Italie envahie. Cette première guerre avait duré près de trois ans (258-261).

Dès l'année suivante (début de 262), il était de retour en Gaule avec deux de ses meilleurs généraux, Aureolus et

1. Zonar., XII, 24.

2. Zonar., XII, 24.

3. Anon. post. Dionem, fragm. VI (Müller, *H. R. F.*, IV, p. 194).

4. *Vita Gallien.*, IV, 4.

5. Zonar., XII, 24.

6. Zonar., XII, 24; *Ibid.*, IV, 4.

7. *Ibid.*, IV, 6.

Claude¹. Postumus avait mis à profit l'absence de l'empereur pour reprendre haleine et renforcer son armée; il l'avait grossie de nombreux contingents gaulois et francs, et avait lié partie avec un autre général romain, Victorinus. Nous ne connaissons à peu près rien des opérations militaires. L'auteur des *Trente Tyrans*² se borne à nous dire que Postumus et Victorinus luttèrent en commun contre Gallien, qu'ils traînèrent la guerre en longueur et furent finalement vaincus; le biographe de Gallien ajoute qu'il y eut plusieurs rencontres d'issue variable où Gallien prit définitivement l'avantage³. Nous ne savons rien de plus. La mort même de Postumus n'arrêta pas les hostilités. Gallien combattit le nouvel empereur gallo-romain Laelianus⁴. Cette fois encore, la lutte resta indécise, non par inexpérience ou par lâcheté de Gallien, comme la tradition latine le donne à entendre, mais tout simplement en raison des calamités multiples qui fondaient à la fois sur l'Empire. Déjà, en 261, l'invasion des Alamans avait contraint Gallien à abandonner Postumus à demi vaincu⁵. En 263, il est une seconde fois obligé d'interrompre la campagne pour aller réprimer la révolte de Byzance⁶ et, les années suivantes, il ne semble pas avoir eu le loisir de revenir en Gaule. La guerre traîne en son absence et, au moment où Gallien disparaît en 268, aucun résultat décisif n'a été atteint. En tous cas, on ne saurait méconnaître la ténacité dont Gallien a fait preuve vis-à-vis de Postumus. Il ne lui a jamais pardonné ni la sécession de l'Occident ni le meurtre de son fils. On ne peut raisonnablement l'en blâmer.

A l'autre extrémité de l'Empire, Gallien se trouvait en présence d'un second État séparatiste, l'Empire oriental de Macrianus et Quietus. Tous deux étaient des jeunes gens sans expérience, mais ils avaient derrière eux deux hommes de premier ordre, leur père Macrianus et Ballista, les fondateurs et les soutiens de l'Empire romain d'Orient. Malheureusement pour le nouvel État, Macrianus le père commit une faute très lourde. Il

1. *Vita Gallien.*, VII, 1.

2. *Vitae XXX Tyrann.*, VI, 1-2.

3. *Vita Gallien.*, VII, 1.

4. *Ibid.*, XXI, 3.

5. *Ibid.*, IV, 6; Zosim., I, 38.

6. *Ibid.*, VI, 8-9.

crut pouvoir renverser Gallien et passa en Europe, emmenant avec lui son fils Macrianus avec une fraction considérable de l'armée d'Orient¹; l'autre empereur, Quietus, restait avec Ballista à Hémèse². L'aventure tourna fort mal. Gallien envoya des troupes importantes, sous les ordres d'Aureolus, à la rencontre de l'envahisseur³. Une grande bataille eut lieu : Macrianus, son fils et l'élite de l'armée y succombèrent⁴ (261). Le coup était rude pour l'Empire romain d'Orient; toutefois, rien n'était encore perdu; Quietus continuait à régner sous la tutelle de Ballista. Gallien eut la sagesse de ne pas aller l'attaquer en Syrie. C'est alors qu'il entre en relations avec Odaenath de Palmyre et qu'il élabore cette politique orientale, si personnelle et si méconnue, dont nous aurons à étudier plus loin le caractère et à apprécier les résultats.

Un an plus tard, un nouvel usurpateur, Aemilianus, prenait le titre impérial en Égypte. Le recueil des *Trente Tyrans* nous a transmis sur cet événement un récit quelque peu puéris⁵. L'esclave d'un curateur d'Alexandrie s'avise de dire à un soldat qu'il a de meilleures chaussures que lui. Le soldat s'offense de cette déclaration pourtant bien anodine et, à bout de raisons, frappe son interlocuteur. Le peuple s'assemble, marche vers la maison d'Aemilianus « et, dans sa rage, l'attaque aussitôt avec tous les instruments des séditions. On lui jette des pierres; on lève sur lui des glaives; tout devient une arme entre les mains des furieux. Entraîné par les circonstances et persuadé que, d'une manière ou de l'autre, il fallait périr, Aemilianus se fait proclamer empereur, et l'armée d'Égypte le soutient en haine de Gallien ». Quoi qu'il en soit, cet Aemilianus n'était pas le premier venu. Préfet d'Égypte depuis plusieurs années déjà, il avait, lors de la persécution de Valérien, durement fait appliquer les édits contre les chrétiens. L'évêque d'Alexandrie, Denys, et ses prêtres avaient comparu devant lui; après interrogatoire, il les avait exilés d'abord en Libye, plus tard dans le désert. Nous ne savons s'il conserva son poste pendant la courte période où l'Égypte releva de Macrianus; toujours est-il qu'en

1. *Vita Gallien.*, II, 5.

2. *Ibid.*, II, 5; Zonar., XII, 24.

3. *Vitae XXX Tyrann.*, XI, 2; XII, 12-14; XIII, 2-3.

4. *Vita Gallien.*, II, 6-7; *Vitae XXX Tyrann.*, XI, 1-2; Zonar., XII, 24.

5. *Vitae XXX Tyrann.*, XXII, 3-4.

262, nous le retrouvons préfet d'Égypte au nom de Gallien; c'est au printemps de cette même année qu'il prend l'Empire¹. Il administre habilement la province, défend la Haute-Égypte contre les invasions barbares², et même, ajoute l'auteur du recueil des *Trente Tyrans*, qui ne perd jamais l'occasion de dire une sottise, prépare une grande expédition contre les Indes³.

L'usurpation d'Aemilianus était doublement désagréable pour Gallien; tout d'abord, elle lui coûtait l'Égypte qu'il venait à peine de recouvrer, et, ensuite, elle compromettait gravement l'alimentation de Rome. La province d'Afrique et l'Égypte étaient les deux greniers de la capitale. Aemilianus, en arrêtant l'exportation du blé égyptien, pouvait créer à Gallien les plus graves embarras. C'est ce qu'il fit aussitôt; il mit la main sur les entrepôts de céréales⁴, et de nombreuses villes, privées de leurs arrivages réguliers, furent réduites à la famine. La perspective d'une révolte à Rome était particulièrement grave pour Gallien. Il fallait agir et agir vite. Une armée commandée par Theodotus envahit l'Égypte⁵. Aemilianus fut battu, fait prisonnier et étranglé dans sa prison⁶. Theodotus reçut en récompense le gouvernement de l'Égypte avec le titre de préfet⁷. La province devait, désormais, rester fidèle à l'Empire jusqu'à la mort de Gallien.

Postérieurement à la révolte d'Aemilianus, sans que l'on puisse d'ailleurs fixer la date avec certitude, se produisit en Isaurie l'usurpation de Trebellianus⁸. C'était un soulèvement nettement local et sans grande importance. Gallien, cependant, crut devoir agir. Il envoya en Asie Mineure un bon général, Camsisoleus, frère de Theodotus. Trebellianus fut vaincu, emmené prisonnier dans le camp romain et mis à mort. Les Isauriens, enfermés dans leurs montagnes, n'en continuèrent pas moins la résistance; on dut, pour les réduire, construire

1. *Vitae XXX Tyrann.*, XXII, 3-4; *Vita Gallien.*, IV, 1.

2. *Vitae XXX Tyrann.*, XXII, 7.

3. *Ibid.*, XXII, 8.

4. *Vita Gallien.*, IV, 1.

5. *Ibid.*, IV, 1; *Vitae XXX Tyrann.*, XXVI, 4.

6. *Vita Gallien.*, IV, 1-2; *Vitae XXX Tyrann.*, XXII, 8; XXVI, 4.

7. *Vita Gallien.*, IV, 2.

8. *Vitae XXX Tyrann.*, XXVI.

autour de leur pays une ligne de retranchements¹. Plus tard, Claude, pour prévenir toute nouvelle révolte, confia à un de ses amis les plus sûrs le gouvernement de l'Isaurie et, par surcroît de précaution, transplanta un grand nombre des habitants dans la province voisine de Cilicie².

Enfin, au début de 268, Aureolus³, nous l'avons vu, usurpa l'Empire dans l'Italie du Nord. Gallien se trouvait aux prises avec les Goths lorsqu'il reçut cette nouvelle. L'usurpation d'Aureolus était particulièrement grave; elle pouvait faire perdre à Gallien l'Italie, peut-être même une partie de l'armée danubienne, c'est-à-dire les dernières ressources dont disposait l'Empire romain démembré. Aussi, avec une intelligence politique et un esprit de décision remarquables, Gallien prit-il immédiatement son parti. Laissant à Marcianus la direction de la guerre contre les Barbares⁴, il se hâta de regagner l'Italie par la grande route de Sirmium, Aquilée, Vérone et Milan. Aureolus, pour couvrir cette dernière ville, avait occupé la ligne de l'Adda. Gallien força le passage au point même où la grande route de l'Italie du Nord traversait la rivière sur un pont qui prit, à la suite de cette victoire, le nom de Pons Aureoli (aujourd'hui Pontirolo)⁵. Aureolus, après avoir fait des pertes sensibles, blessé lui-même⁶, fut rejeté dans Milan. Gallien se présenta devant la ville, y établit un camp retranché⁷, pourvu de nombreuses machines de guerre⁸, et poussa énergiquement le siège. Aureolus fit de fréquentes sorties, au cours desquelles Gallien se comporta vaillamment; un jour même, l'impératrice Salonine faillit être enlevée dans sa tente⁹. L'usurpateur allait être contraint de capituler. C'est sur ces entrefaites que Gallien fut assassiné par ses propres généraux¹⁰.

1. *Vitae XXX Tyrann.*, XXVI.

2. *Ibid.*, XXVI.

3. Zosim., I, 40; Zonar., XII, 25; Aurel. Vict., *Caess.*, XXXIII.

4. Zosim., I, 40.

5. Zonar., XII, 25; Aurel. Vict., *Caess.*, XXXIII; *Epitom.*, XXXIII; *Vitae XXX Tyrann.*, XI, 4-5.

6. Zonar., XII, 25.

7. Zonar., XII, 25.

8. Aurel. Vict., *Caess.*, XXXIII.

9. Zonar., XII, 25.

10. *Vita Gallien.*, XIV, 9; Zosim., I, 40; Zonar., XII, 25; Aurel. Vict., *Caess.*, XXXIII; *Epitom.*, XXXIII.

VI. — LA POLITIQUE ORIENTALE DE GALLIEN.

A en croire le témoignage des historiens latins, la politique orientale de Gallien, pendant les huit années qui séparent la prise de Valérien de la fin du règne, lui ferait fort peu honneur. Indifférence, lâcheté, cynisme sont des épithètes qui se retrouvent à chaque ligne. Gallien ne fait rien pour délivrer son père; il se réjouit de le voir prisonnier¹. Il ne se soucie en rien des choses d'Orient : « Instruit de la mort de Macrianus et de ses fils », écrit son biographe, « Gallien se livra aux plaisirs et à la débauche avec autant de tranquillité que s'il n'eût plus rien à craindre et que son père fût sorti d'esclavage². » On annonce à Gallien que l'Asie est dévastée à la fois par les calamités naturelles et les invasions barbares : il se contente de répondre par un bon mot³. A ses décennales, en 263, il fait paraître un cortège de faux prisonniers, particulièrement des Perses; nous avons vu plus haut le supplice qu'il aurait infligé à quelques mauvais plaisants dans la circonstance⁴. Il triomphe des ennemis vaincus par Odaenath, le prince de Palmyre, sans même faire mention de Valérien⁵. Une dernière honte était réservée à l'Orient romain, le gouvernement d'une femme : « Tout sentiment de pudeur semblait éteint et la République était tombée si bas, sous l'infâme Gallien, que des femmes purent s'en déclarer avec succès les chefs. On vit jusqu'à une étrangère du nom de Zénobie, qui se vantait d'être de la race des Cléopâtres et des Ptolémées, revêtir, après la mort de son époux Odaenath, le manteau impérial, se parer de tous les insignes du pouvoir, ceindre son front du diadème et régner au nom de ses fils, Herennianus et Timolaüs, plus longtemps que ne semblait le comporter son sexe⁶. »

A la lâcheté de Gallien s'opposent l'énergie et l'intelligence politique d'Odaenath : « Sous le consulat de Gallien et Saturninus, Odaenath, roi des Palmyréniens, obtint l'Empire de tout l'Orient, car il s'était montré digne du rang suprême par ses

1. *Vita Gallien.*, I, 1; III, 9.

2. *Ibid.*, III, 5 et suiv.

3. *Ibid.*, III, 5-6.

4. *Ibid.*, VIII, 7; IX, 5-7.

5. *Ibid.*, V, 10.

6. *Vitae XXX Tyrann.*, XXX, 1-3.

exploits, tandis que Gallien demeurait dans l'inaction ou ne faisait que des choses honteuses, insensées ou ridicules¹. » « Odaenath ne poursuivait qu'un but, la délivrance de Valérien, et il faisait chaque jour de nouveaux efforts, quoique des difficultés sans nombre dans un pays étranger arrêtaient à chaque instant cet excellent général². » « C'en était fait de la domination romaine en Orient si Odaenath ne se fût emparé de l'Empire après la captivité de Valérien et les pertes essuyées par la République³. » Odaenath mort, sa femme Zénobie « gouverne d'une main ferme les Palmyréniens et la plupart des nations de l'Orient⁴. »

La thèse est donc très nette. Gallien, par ses vices, perd l'Orient romain ; Odaenath et Zénobie le sauvent par leurs vertus. Cette manière simpliste de présenter les événements est-elle conforme à la vérité historique ? Nous ne devons juger Gallien que sur les faits eux-mêmes. Voyons tout d'abord quelle est la situation en 260, au moment où Gallien reste seul empereur, seul responsable de la politique orientale romaine. Valérien vient d'être fait prisonnier par les Perses. L'armée romaine a été écrasée ; Macrianus et Ballista en ramènent les débris en Syrie. Ils se concertent à Hémèse et fondent un État séparatiste d'Orient, dont les deux fils de Macrianus, Macrianus jeune et Quietus, sont proclamés empereurs. L'Asie Mineure et l'Égypte se rallient au nouvel Empire, qui comprend dès lors tout l'Orient romain. Tout ce mouvement de sécession s'est opéré en dehors de Gallien ; aurait-il pu intervenir pour l'entraver et sauver l'unité romaine ? Précisons davantage : pouvait-il même momentanément abandonner l'Occident ?

L'examen des faits est ici encore parfaitement décisif. Postumus, en 258, vient de fonder l'Empire gallo-romain, qui comprend désormais la Gaule, la Bretagne et l'Espagne. Depuis plus d'une année, Gallien guerroyait contre lui en Gaule même, sans résultats décisifs. Les Alamans ont envahi la Gaule et menacent l'Italie où ils vont pénétrer en 261. Sur la frontière danubienne, deux usurpations, celles d'Ingenuus et de Regalianus, ont eu lieu en 258 ; elles ont été réprimées, mais

1. *Vita Gallien.*, X, 1.

2. *Ibid.*, X, 1 ; X, 8.

3. *Vitae XXX Tyrann.*, XV, 1.

4. *Vita Gallien.*, XIII, 5.

elles peuvent se renouveler d'un instant à l'autre. La Sicile est en proie à la guerre servile; l'Afrique dévastée par les Bavares, les Quinquegentanei et les bandes de Faraxen; les Francs ravagent la Maurétanie. Dans ces conditions, c'eût été une pure folie d'abandonner l'Occident à lui-même pour se porter en Orient. Cette folie, Gallien ne pouvait pas la commettre et on ne saurait le lui reprocher.

Il a donc dû assister en spectateur impuissant, — ce qui ne veut pas dire indifférent, — à la sécession de l'Orient et à la formation de l'Empire de Macrianus. Il se contente, car il ne peut faire davantage, de fermer à Macrianus le chemin de l'Occident; quand celui-ci, en 261, passe en Europe, il trouve devant lui une forte armée que Gallien a envoyée sous les ordres d'Aureolus. Macrianus est battu et tué; le reste de ses troupes capitule. Sans doute l'Empire qu'il a fondé reste intact, mais tout au moins Gallien, par son intervention décisive en Illyricum, l'a-t-il définitivement confiné en Orient.

La victoire d'Aureolus et la disparition de Macrianus étaient, semble-t-il, deux circonstances favorables dont Gallien eût pu profiter pour agir en Orient. Cependant, il n'en fit rien. Comme l'année précédente, la situation en Occident le paralysa. Nous sommes en 261. Les opérations continuent contre Postumus; les Alamans sont aux portes de Rome et Gallien est contraint d'abandonner Postumus à demi vaincu pour se porter au secours de la capitale en péril. Ce n'est évidemment pas à ce moment qu'on pouvait attendre de lui une intervention militaire dans les provinces orientales de l'Empire. Est-ce à dire qu'il s'en désintéresse? En aucune façon. L'année 261 marque précisément chez lui l'élaboration d'une politique orientale dont nous allons maintenant étudier les origines et suivre le développement ultérieur.

L'Empire de Macrianus n'avait plus aucun lien avec l'Empire romain proprement dit. Sa situation, à cet égard, était exactement la même que celle de l'Empire gallo-romain. Les deux empereurs d'Orient, Macrianus jeune et Quietus portent l'ensemble de la titulature impériale : le prénom d'Imperator, les titres de César et d'Auguste; on frappe monnaie à leur nom en Asie Mineure et en Égypte. C'est une souveraineté complète. L'Empereur de Rome, Gallien, n'a aucun droit, aucune influence sur eux; l'unité romaine n'est même pas sauvegardée en appa-

rence. Gallien ne pouvait, faute de moyens d'action suffisants, intervenir personnellement, mais il n'avait pas renoncé à l'Empire universel. Contre l'Empire de Macrianus, il lui fallait un allié, un instrument. Odaenath de Palmyre se présenta pour être l'un et l'autre.

Palmyre, grâce à sa situation qui en faisait l'étape nécessaire entre la Syrie et l'Euphrate, grâce aux nombreuses routes qui s'y croisaient en tous sens, avait pris, dans les premiers siècles de l'Empire, une importance politique et commerciale de premier ordre. Le pouvoir était aux mains d'une aristocratie de marchands enrichie par le trafic des caravanes; une famille, particulièrement, celle des Odaenath, s'était, au cours des deux derniers siècles, décidément placée hors de pair.

Au début du III^e siècle, une inscription nous montre un Septimius Odaenath, fils d'Haeranes, *λαμπρότατος συγλαητικός*, clarissime sénateur¹; son fils, Septimius Haeranes, au témoignage d'une inscription de 251, ajoute au titre paternel un titre nouveau, *ἔξαρχος Παλμυρηνῶν*, l'équivalent du latin *Princeps Palmyrenorum*²; Septimius Odaenath, le contemporain de Gallien, — vraisemblablement un frère du précédent, — porte, sur une inscription de 258, les titres de *λαμπρότατος ὑπατικός*, *clarissimus consularis*, et de *δеспότης*, seigneur³. L'historien Rufus Festus, au moment où Odaenath entre en scène, en 260, lui donne le titre de *Decurio*⁴; l'Histoire Auguste, à la même date, celui de *Princeps Palmyrenorum*⁵, et Zonaras le qualifie du titre très vague d'ailleurs d'*ἡγεμόνων*⁶.

Ses pouvoirs officiels sont donc les suivants : il est membre du Sénat de Palmyre (*Decurio*) et il a reçu de l'Empereur la dignité consulaire (*λαμπρότατος ὑπατικός*). Il a un commandement militaire (*ἡγεμόνων*, *princeps Palmyrenorum*). Rang élevé dans la hiérarchie civile, commandement des troupes palmyréniennes, ainsi peut se résumer au double point de vue civil et militaire la situation officielle d'Odaenath en 260.

Odaenath, énergique et ambitieux, veut jouer un grand rôle

1. *C. I. G.*, 4507 (= Waddington, *Voyage archéologique en Asie-Mineure*, III, 2621; De Vogüé, *Syrie centrale. Inscriptions sémitiques*, n° 21).

2. Waddington, *op. cit.*, 2600; De Vogüé, *op. cit.*, 22.

3. Waddington, *op. cit.*, 2602; De Vogüé, *op. cit.*, 23.

4. *Ruf. Fest.*, 23.

5. *Vitae XXX Tyrann.*, XV, 1.

6. XII, 24.

en Orient; la captivité de Valérien et le désarroi des troupes romaines sont une occasion unique qu'il n'a garde de laisser échapper. Il lève une troupe de ses compatriotes et se porte sur l'Euphrate¹. Lorsque Sapor rentre en Perse par la grande route de Cappadoce, il l'attaque au passage du fleuve, non loin de Samosate, lui enlève tout son butin et le contraint à regagner ses États en désordre². Ce hardi coup de main eut un grand retentissement en Orient. Suivant de près le désastre des armées romaines, il avait une allure de revanche. Odaenath, rentré à Palmyre, se crut assez fort pour prendre le titre de roi, *Rex Palmyrenorum*, et faire participer à sa dignité nouvelle sa femme Zénobie ainsi que son fils aîné Hérodes³.

Le nouveau roi était désormais une puissance avec laquelle il fallait compter. Il avait d'ambitieux desseins et rêvait de se tailler un empire dans l'Orient romain. C'était peu de concevoir un tel plan; il fallait trouver les moyens de le réaliser. Ces moyens, Odaenath les discerna avec une netteté qui fait honneur à son génie politique et à ses capacités d'homme d'État. Le plan devait nécessairement s'exécuter aux dépens de l'Empire fondé par Macrianus, et, par conséquent, Odaenath avait intérêt à lier parti avec le grand ennemi de Macrianus, le représentant de l'unité romaine, avec Gallien. Se présenter en Orient comme l'agent de Gallien, comme mandataire de l'Empire romain contre les usurpateurs, c'était un véritable coup de maître, une trouvaille de génie dont les conséquences devaient être incalculables. Or, nous avons vu plus haut que Gallien, impuissant à agir par lui-même en Orient, cherchait un auxiliaire, un allié qu'il pût lancer contre l'empire séparatiste de Macrianus. Odaenath lui apparut comme l'instrument rêvé. Ces deux hommes avaient donc besoin l'un de l'autre; ils étaient faits pour s'entendre. Un pacte intervînt entre eux. Gallien, en sa qualité d'Empereur légitime, conférait à Odaenath le titre de *στρατηγὸς τῆς ἐξώτης* (Syncele)⁴ ou *πάσης Ἀνατολῆς* (Zonaras)⁵, en latin *Dux Orientis*, c'est-à-dire le constituait représentant

1. Ruf. Fest., XXIII; Oros., VII, 22, 12-13; *Chronique de saint Jérôme*, ad Ann. Abrah., 2282.

2. Zonar., XII, 23; Syncell., I, p. 716; Malal., XII, p. 297; *Vita Valerian.*, IV, 2-4.

3. *Vitae XXX Tyrann.*, XV, 1-2; *Vita Gallien.*, X, 1.

4. Syncell., I, p. 716.

5. Zonar., XII, 23 (cf. 24).

légal de l'Empire en Orient. Odaenath, de son côté, s'engageait à se faire, partout en Orient, le soldat de Rome, à la fois contre les ennemis de l'intérieur, en l'espèce les chefs de l'Empire romain d'Orient, et contre les ennemis du dehors, Perses ou Barbares (261).

Au moment où se conclut entre Gallien et Odaenath une convention qui devait être décisive pour l'histoire ultérieure de l'Orient, il importe d'en préciser les clauses réciproques. Tout d'abord, les limites dans lesquelles s'exercera l'autorité d'Odaenath sont nettement déterminées : au nord le Taurus, au sud le golfe Arabique. La sphère d'action du prince palmyrénien comprend la Cilicie, la Syrie, la Mésopotamie, la Phénicie, la Palestine et l'Arabie ; la plus grande partie de l'Asie Mineure et l'Égypte restent en dehors. L'empire de Macrianus renversé, ces deux régions devront revenir à Gallien. De plus, dans les limites mêmes du commandement reconnu à Odaenath, Gallien conserve la plénitude de ses droits souverains au triple point de vue militaire, civil et monétaire. Enfin, le titre de *Dux* conféré à Odaenath est purement personnel ; sa femme Zénobie, son fils aîné Herodes n'y participent ni l'une, ni l'autre.

Une semblable convention, qui affecte nécessairement la forme d'un compromis entre ambitions rivales, ne peut guère se juger que par ses résultats. La première conséquence fut la chute de l'Empire de Macrianus. Odaenath marcha sur Hémèse, la capitale du jeune empereur Quietus. A peine avait-il paru devant la place, qu'une révolte éclata parmi les défenseurs. Quietus fut mis à mort¹ ; Ballista capitula pour vivre dès lors en simple particulier. L'Empire romain d'Orient s'écroula. L'Orient tout entier revint à l'unité romaine, mais, conformément à la convention de 261, dans des conditions différentes. La plus grande partie de l'Asie Mineure et l'Égypte rentrèrent sous l'autorité directe de Gallien : les autres provinces constituèrent le commandement militaire d'Odaenath. La frappe reprit au nom de Gallien dans les ateliers monétaires de Cyzique, d'Antioche et d'Alexandrie (262).

Le second article du programme arrêté avec Gallien était la guerre contre les Perses. Odaenath, revenu à Palmyre, entra en

1. *Vita Gallien.*, III, 1-5; *Vitae XXX Tyrann.*, XIV, 1-2; XV, 3; XVIII, 3; *Anon. post Dionem*, fragm. I (Müller, *H. R. F.*, IV, p. 195); *Zonar.*, XII, 25.

campagne dès l'année 262¹. Il commença par reconquérir la Mésopotamie, reprit les deux grandes places fortes de Nisibe et de Carrhes, boulevards traditionnels de Rome contre les empires orientaux, puis marcha sur la capitale perse Ctésiphon². La ville fut assiégée peut-être une première fois en 263, certainement en tout cas l'année suivante. Nous connaissons assez mal les détails de la campagne. Zosime³ nous dit qu'Odaenath pénétra deux fois jusqu'à Ctésiphon et réduisit les Perses à s'enfermer dans la ville. Selon l'Histoire Auguste, « Odaenath assiégea un grand nombre de Perses réfugiés dans Ctésiphon ; il dévasta tout le territoire environnant et tua une multitude d'ennemis. Mais tous les satrapes étant accourus pour la défense commune, il se livra différents combats et la victoire, longtemps disputée, resta enfin aux Romains »⁴. Ctésiphon, toutefois, ne put être enlevée, mais peu importait. L'essentiel, c'étaient la Mésopotamie reconquise, Nisibe et Carrhes réoccupées, la frontière de l'Euphrate remise en état de défense. Gallien pouvait être satisfait de son collaborateur ; d'ailleurs, l'attitude d'Odaenath à son égard était d'une correction parfaite : « Odaenath », dit le biographe de Gallien⁵, « se montra plein d'égards pour l'Empereur. Il lui envoya les satrapes faits prisonniers. Quand ils furent arrivés à Rome, Gallien triompha de ces ennemis vaincus par Odaenath » : l'historien ajoute qu'Odaenath agit ainsi « pour faire injure à Gallien et se glorifier lui-même de ses succès »⁶. Cette allégation gratuite ne prouve qu'une chose, l'inintelligence du biographe. Il n'a rien compris aux relations officielles d'Odaenath et de Gallien et, d'autre part, il n'a pas voulu laisser échapper l'occasion d'attaquer une fois de plus le malheureux Gallien. La conduite de Gallien est absolument conforme aux traditions impériales romaines. L'Empereur est le général en chef de ses armées. Les victoires remportées par les généraux le sont sous ses auspices ; lui seul a droit au triomphe. Odaenath, d'après la convention de 261, est le lieutenant, — *dux*, — de l'Empereur ; la conduite

1. Zosim., I, 39.

2. Zosim., I, 39 ; Zonar., XII, 25 ; Syncell., I, p. 716 ; *Vita Gallien.*, X, 2-XI, 2 ; XII, 1 ; *Vitae XXX Tyrann.*, XV, 3-4 ; Eutrop., IX, 10 ; Oros., VII, 22, 12 ; Ruf. Fest., XXIII.

3. I, 39.

4. *Vita Gallien.*, X, 6-8.

5. *Ibid.*, X, 4-5.

6. *Ibid.* : « Insultandi prope gratia et ostentandi sui ».

de Gallien n'a donc rien de ridicule ni de bien noir. Elle est parfaitement correcte et strictement constitutionnelle.

Gallien, d'ailleurs, ne se montra pas ingrat vis-à-vis d'Odaenath; il lui conféra, en 264¹, ainsi qu'à son fils Herodes, le titre d'*Imperator*², reconnaissance officielle de ses victoires en Orient. Odaenath conserve naturellement son titre antérieur de *dux orientis*; territorialement, rien n'est changé à l'extension de son commandement, — la plus grande partie de l'Asie Mineure et l'Égypte continuent à rester en dehors, — mais le titre d'*Imperator* donne à Odaenath une situation plus haute. Il a désormais rang impérial, ce qui rehausse singulièrement son prestige en Orient. Le titre d'*Imperator* est viager, tandis qu'un *dux* reste toujours révocable à la volonté de l'Empereur; enfin, le fait que son fils, l'héritier présomptif de son pouvoir, Herodes, partage ce nouveau titre d'*Imperator*, est capital. Il prépare directement et consacre aux yeux des Orientaux l'hérédité dans la dynastie palmyrénienne.

Depuis 264, les titres d'Odaenath sont donc les suivants : *clarissimus consularis*-λαμπρότατος ὑπατικός (inscription de 258), *rex*-βασιλεύς (depuis 261), *dux*-στρατηγὸς τῆς ἐώας (depuis 261), *imperator*-ἀποκράτωρ (depuis 264). Or, en 270, les titres officiellement reconnus par Aurélien à Waballath, le fils et le successeur d'Odaenath, seront les suivants : *vir consularis*, *rex*, *imperator*, *dux Romanorum*³. Les deux séries de témoignages relatifs aux titres du père et du fils se rejoignent et concordent : la titulature d'Odaenath, depuis la collation du titre d'*Imperator* en 264, est précisément celle que nous retrouvons en 270 pour son fils Waballath : *vir consularis*, *rex*, *imperator*, *dux Romanorum*; en grec : ὑπατικός, βασιλεύς, ἀποκράτωρ, στρατηγός. De ces quatre titres portés par Odaenath, deux, *vir consularis* et *dux*, lui sont strictement personnels; il en partage un troisième, *rex*, avec sa femme Zénobie, — Zénobie porte officiellement le titre de reine (βασιλισσα, regina), — et enfin le quatrième, celui d'*imperator*, avec son fils aîné, alors son successeur désigné, Herodes.

En 265, selon le biographe de Gallien⁴, Odaenath aurait reçu

1. *Vita Gallien.*, X, 1.

2. *Vitae XXX Tyrann.*, XV, 5-6; cf. XVI, 1; *Vita Gallien.*, X, 1.

3. Voir mon *Essai sur le règne de l'empereur Aurélien*, p. 66-67 et les notes.

4. *Vita Gallien.*, XII, 1.

un dernier titre, le plus haut de tous, celui d'Auguste : « Sous le consulat de son frère Valérien et de Lucillus son parent, Gallien conféra le titre d'Auguste à Odaenath, partagea l'Empire avec lui et ordonna de frapper des pièces de monnaie où ce général fût représenté traînant les Perses captifs, détermination que le Sénat, le peuple, tout le monde enfin accueillit avec de grandes marques de joie. » Il s'agirait d'une association formelle à l'Empire. Odaenath aurait reçu la plénitude de la puissance impériale et serait devenu le collègue de Gallien. En réalité, nous sommes ici en présence d'une des nombreuses erreurs de l'Histoire Auguste. La biographie d'Odaenath, dans le recueil des *Trente Tyrans*, ne reproduit pas cette indication. On n'a jamais retrouvé de monnaies à l'effigie d'Odaenath, et il est vraisemblable qu'il n'en a jamais existé. Enfin, la série des inscriptions de Palmyre en l'honneur de Septimius Vorodès ne connaît qu'un Auguste, Gallien; or, parmi ces inscriptions, l'une est datée d'avril 265, deux autres d'avril 267. Ces deux dernières, tout au moins, sont postérieures à la date à laquelle Odaenath aurait reçu le titre d'Auguste; elles devraient, par suite, mentionner deux Augustes et non Gallien seul. L'erreur du biographe repose purement et simplement sur une confusion. Il nous donne les raisons qui ont décidé Gallien à cette concession : « Apprenant qu'Odaenath avait battu les Perses, réduit Nisibe et Carrhes au pouvoir des Romains, conquis toute la Mésopotamie et qu'enfin, arrivé à Ctésiphon, il avait mis en fuite le roi, fait les satrapes prisonniers et tué un grand nombre de Perses¹. » Or, nous l'avons vu plus haut, ce sont ces mêmes victoires qui avaient valu à Odaenath, en 264, son titre d'*Imperator*. L'Histoire Auguste, avec ce manque de critique qui est un de ses moindres défauts, a reproduit, en la déformant cette fois, une information qu'elle avait déjà précédemment donnée. Concluons donc qu'Odaenath n'a jamais reçu le titre d'Auguste et qu'il s'en est tenu jusqu'à la fin de sa carrière à la titulature officielle de 264.

Odaenath était *imperator* depuis deux ans, lorsqu'il eut une nouvelle occasion, en 266, de remplir le mandat que Gallien lui avait confié. Il s'agissait cette fois de lutter, non plus contre les Perses, mais contre les Barbares du Nord. Ceux-ci venaient de

1. *Vita Gallien.*, XII, 1.

débarquer près d'Héraclée et s'étaient répandus à travers l'Asie Mineure. Odaenath marcha à leur rencontre par la Cappadoce, menaçant ainsi leur ligne de retraite, et les contraignit à évacuer le territoire romain¹.

Le moment est venu, à cette date de 266, de porter un jugement sur la politique orientale de Gallien en général et la convention de 261 en particulier. Au début de 261, l'Orient tout entier est perdu pour l'Empire romain ; il s'est constitué en État séparatiste sous Macrianus et Quietus. En 264, l'unité est rétablie : Gallien est seul empereur dans le monde romain. L'Asie Mineure, l'Égypte reconnaissent son autorité sans intermédiaire ; le reste forme le gouvernement militaire d'Odaenath, mais celui-ci n'est que le lieutenant de l'Empereur et agit en toutes circonstances au nom du souverain. Les Perses qui, à deux reprises, avaient saccagé Antioche, sont rejetés au delà de l'Euphrate ; la Mésopotamie est reconquise et le limes d'Orient reconstitué. Sans doute Gallien avait dû payer très cher la collaboration d'Odaenath ; outre sa délégation comme *dux*, il l'avait reconnu pour roi de Palmyre, lui avait concédé à lui et à son fils Hérodes le titre d'*Imperator*, avait en un mot fait des dynastes palmyréniens les délégués officiels, les représentants légaux de l'Empire en Orient.

Il pouvait y avoir là un danger pour la domination de Rome en Orient, mais un danger d'avenir seulement. Dans la situation terrible où se débattait l'Empire, l'essentiel était de gagner du temps, de vivre et pour cela de sauver avant tout la domination romaine en Occident. Le recueil des *Trente Tyrans* définit avec netteté les rapports ultérieurs de l'empereur Claude et de l'État palmyrénien : « Claude, alors occupé de la guerre contre les Goths, a permis, par une secrète et sage résolution, que Zénobie gardât en qualité de reine les frontières d'Orient, afin d'achever avec plus de sécurité ses propres entreprises, *ut illa servante Orientalis fines imperii, ipse securius quae instituerat perpetraret*². » Cette politique, Gallien l'a inaugurée, l'a pratiquée le premier. Les résultats acquis en 266 prouvent jusqu'à l'évidence qu'il avait vu juste. La convention de 261 a été pour l'Empire et pour l'Empereur un succès diplomatique de premier ordre. D'ailleurs, la situation créée en Orient par la convention

1. Syncell., I, p. 717.

2. *Vitae XXX Tyrann.*, XXX, 11.

de 261 devait être dans la pensée de l'Empereur essentiellement transitoire. Gallien n'avait jamais renoncé à éliminer l'élément palmyrénien et il attendait pour agir l'occasion favorable. Un événement imprévu précipita le dénouement; ce fut l'assassinat d'Odaenath (entre le 29 août 266 et le 28 août 267)¹.

La personnalité du meurtrier, les causes et les circonstances du meurtre demeurent également mystérieuses. Vengeance personnelle, intrigue orientale ou calcul d'ambitieux, Odaenath disparaît à la fin de 266 ou au début de 267. Fait non moins capital : il n'est pas frappé seul. Son fils Hérodes est tué en même temps que lui². Odaenath laissait un second fils Waballath, — un fils de Zénobie, celui-là, — mais Waballath était encore mineur. L'assassin d'Odaenath, Maeonius, profita de cette circonstance favorable pour mettre la main sur le pouvoir. Il ne le conserva pas longtemps; ses propres gardes le mirent à mort. Zénobie, qui désirait le gouvernement pour Waballath et par conséquent pour elle-même, ne dut pas rester étrangère à ce second meurtre. Quoi qu'il en soit, à peine Maeonius mort, elle se saisit des affaires au nom de son fils Waballath³.

Quelle est, au lendemain de cette double révolution de palais, la situation de Palmyre vis-à-vis de l'Empire romain? Dans la succession d'Odaenath, il fallait distinguer deux choses : la situation de fait, la situation de droit. En fait, Palmyre est maîtresse de l'Orient, du Taurus au nord, à la frontière d'Égypte au sud; en droit, il n'existe plus aucun lien légal entre le gouvernement palmyrénien et l'Empire. Odaenath était *consularis*, roi de Palmyre, *dux, imperator*; son fils Hérodes était *imperator*, et la légitimité de ces titres résultait de conventions formelles avec Gallien. De tous ces titres, un seul est héréditaire, celui de roi, mais avec une double réserve : il ne vaut que pour le territoire de Palmyre proprement dit et, pour tout autre qu'Odaenath, il lui faut la ratification impériale. Les autres titres, — *consularis, dux, imperator*, — sont strictement personnels; ils disparaissent purement et simplement avec leurs titulaires, Odaenath et Hérodes. Waballath ne peut donc hériter de la haute situation d'Odaenath qu'en vertu d'un pacte

1. Zosim., I, 39; Zonar., XII, 25; Syncell., I, p. 717; *Vita Gallien.*, XIII, 1; *Vitae XXX Tyrann.*, XV, 5.

2. Zonar., XII, 24; *Vita Gallien.*, XIII, 1; *Vitae XXX Tyrann.*, XV, 5.

3. Zosim., I, 39; *Vita Gallien.*, XIII, 2; *Vita Aurelian.*, XXXVIII, 1.

nouveau, d'une convention formelle entre la dynastie palmyrénienne et l'Empereur.

Zénobie affectait de continuer la politique d'Odaenath avec la même fermeté, les mêmes principes, le même personnel gouvernemental. Il n'est pas douteux qu'au nom de son fils mineur, elle n'ait cherché à obtenir de Gallien le renouvellement des conventions antérieures. Gallien, cette fois, refusa net, et il faut reconnaître qu'en bonne politique il n'avait pas tort. Il avait dû faire de grandes concessions à Odaenath, d'abord parce qu'il se trouvait en présence du fait accompli et ensuite parce que la crise de l'Empire en 261 l'exigeait sans hésitation possible. Or, au moment où meurt Odaenath, la situation est tout autre. Sans doute, l'Empire gallo-romain a réussi à se maintenir, mais du moins la défense des frontières semble de nouveau assurée; la grande période d'usurpations est passée; la paix, affermie. Le moment paraît venu pour Gallien de rétablir sous une forme complète l'autorité impériale en Orient. La disparition d'Odaenath, l'avènement de Waballath enfant sont autant de circonstances favorables qu'en politique avisé il ne veut pas laisser échapper : autant de raisons qui décident l'Empereur à repousser les propositions de Zénobie et à refuser au fils la haute situation légale du père.

Mais Zénobie, femme de tête et héritière des traditions politiques d'Odaenath, n'était nullement disposée à se laisser déposer sans résistance. Gallien le savait. La puissance palmyrénienne ne pouvait être brisée que par la force; l'Empereur se résolut à une intervention immédiate. Un seul texte nous a conservé le récit de ces événements : c'est un passage de la *Vie de Gallien*, dont l'importance est capitale : « Lorsque Gallien apprit la mort d'Odaenath, il se disposa à porter la guerre chez les Perses pour délivrer Valérien de sa trop longue captivité et il fit faire des levées par son général Heraclianus, conduite enfin digne d'un prince qui n'a pas perdu toute pudeur. Mais Heraclianus, s'étant mis en marche contre les Perses, fut vaincu par les Palmyréniens et perdit toute l'armée qu'il avait réunie. Zénobie gouvernait alors d'une main ferme les Palmyréniens et la plupart des nations de l'Orient¹. »

La date de l'intervention résulte directement du texte : « Ubi nuntiatum Odaenathum interemptum. » Gallien ne perd pas de

1. XIII, 4-5.

temps, il se décide à agir à la nouvelle même de la mort d'Odaenath (vraisemblablement au printemps de 267). Le général qu'il envoie en Orient n'est pas le premier venu ; c'est Heraclianus, le préfet du prétoire, le premier de l'Empire après lui-même, le « vice-empereur »¹. Ce choix suffit à montrer l'importance que Gallien attache à l'entreprise et le soin avec lequel il la prépare. Le plan de Gallien est conçu d'une manière fort habile. Le texte nous dit qu'il s'agissait de faire la guerre aux Perses pour délivrer Valérien ; la guerre aux Perses n'est que le prétexte invoqué, le voile dont on masquera l'expédition. Zénobie affecte de poursuivre la politique d'Odaenath et de n'être en Orient que la déléguée de l'Empereur légitime. Elle continue à reconnaître, à solliciter la suprématie romaine ; l'atelier monétaire d'Antioche frappe toujours à l'effigie de Gallien et de Gallien seul. Gallien oppose habileté à habileté. Palmyre se donne comme fidèle vassale de Rome. Gallien ne peut la traiter en ennemie ; il ruse avec elle. L'armée qu'il envoie en Orient, — il l'annonce bien haut, — est destinée à marcher contre les Perses ; en réalité, il s'agit de soustraire l'Orient à l'influence palmyrénienne et d'y rétablir l'autorité impériale. La marche d'Heraclianus n'a pas d'autre but.

Le plan de Gallien était habilement conçu. Mais Zénobie ne fut pas dupe ; elle considéra comme un *casus belli* l'entrée de l'armée romaine dans les provinces orientales, attaqua Heraclianus, écrasa complètement son armée et le contraignit à s'enfuir². Gallien eût peut-être renouvelé sa tentative, mais il n'avait plus les mains libres. De multiples calamités fondent de nouveau sur l'Empire. En 267, une terrible invasion gothique se répand sur l'Asie Mineure et la péninsule des Balkans ; un peu plus tard, les Alamans inondent la Rhétie et menacent l'Italie ; enfin, au début de 268, Aureolus usurpe l'Empire dans l'Italie du Nord. Le *statu quo* se maintint donc en Orient. En fait, la question se trouvait résolue au bénéfice de Palmyre ; Zénobie, au nom de Waballath, continue à « gouverner d'une main ferme, comme le dit la *Vie de Gallien*, les Palmyréniens et la plupart des nations orientales »³. En droit, la situation n'est nullement réglée. Gallien, qui a échoué dans sa tentative

1. *Vita Gallien.*, XIII, 4-5.

2. *Ibid.*, *loc. cit.*

3. *Ibid.*

de reconquête, refuse toujours à Waballath la reconnaissance des titres paternels. Zénobie et Waballath restent maîtres de l'Orient, mais sans titre légal.

Quel que soit le désaccord, les deux parties ont cependant même intérêt à ne pas brusquer les choses. Gallien, retenu par de graves embarras, impuissant pour le moment à renouveler sa tentative en Orient, a besoin de Palmyre pour défendre la frontière de l'Euphrate. Zénobie, de son côté, encore mal assurée du pouvoir, tient à gagner du temps pour consolider sa situation. Elle fait continuer dans l'atelier d'Antioche la frappe au nom de Gallien; deux émissions, à l'effigie impériale, ont lieu successivement au cours des années 267 et 268. Rien n'est changé dans le privilège monétaire romain. Des deux côtés, on s'accorde à pratiquer une politique d'expectative qui ménage le présent et sauvegarde l'avenir.

VII. — LA RÉORGANISATION MILITAIRE.

Dans sa lutte contre les Barbares, Gallien ne se contente pas de faire front avec activité et succès. Il voit plus haut et plus loin. Il conçoit un plan de réorganisation militaire et en poursuit systématiquement la réalisation. Ce plan comporte deux parties : réforme de l'armée romaine, renforcement des défenses de l'Empire. Voyons successivement quelle a été l'œuvre de Gallien sur ces deux points.

L'armée romaine au III^e siècle présente deux graves inconvénients : elle est peu nombreuse, elle est peu mobile. Elle est peu nombreuse, non par pénurie d'hommes, mais pour des raisons financières; l'armée impériale, comme toutes les armées de métier, coûte cher et les finances de l'Empire n'ont jamais été fort brillantes. Les empereurs ont donc dû s'en tenir à des effectifs très limités. L'armée, de plus, est devenue fort peu mobile; le recrutement est désormais strictement local. Les soldats sont mariés dans le pays même où ils tiennent garnison et, depuis Septime Sévère, leur mariage est reconnu par la loi. Dans ces conditions, il devient fort délicat de les déplacer : trop souvent les troupes refusent d'obéir et ne reculent pas même devant la révolte.

Telle est la situation en présence de laquelle se trouve Gallien. Contre le premier inconvénient, insuffisance des effectifs, il n'y a rien à faire. La question est d'ordre strictement financier. Or,

le trésor est vide; l'Empire au point de vue économique est ruiné. Gallien ne peut songer à augmenter le budget militaire. Restait la question de mobilité. Sans doute, il était difficile de réagir contre le caractère sédentaire de la légion et, d'ailleurs, les effectifs d'infanterie étaient trop peu élevés pour qu'on pût déplacer les troupes légionnaires sans inconvénient. Mais, à côté de l'infanterie, il y avait l'élément mobile par excellence, la cavalerie. Gallien, avec un sens remarquable des nécessités militaires, s'est rendu compte que le grand effort de réorganisation devait porter sur la cavalerie. Contre les bandes pillardes, mobiles, souvent insaisissables des Barbares, elle seule pouvait donner des résultats rapides et décisifs. Aussi réorganise-t-il complètement la cavalerie romaine, au double point de vue des effectifs et du commandement.

Dans l'armée du milieu du III^e siècle, il n'y a plus de cavalerie légionnaire. La cavalerie romaine comprend uniquement les ailes de cavalerie auxiliaire. Gallien crée de nouveaux corps de cavalerie : « Gallien, le premier », nous dit l'historien byzantin Cedrenus¹, « créa des corps de cavalerie. Jusque-là les Romains avaient servi presque tous dans l'infanterie. » Le fait ainsi présenté est inadmissible, car il existait avant Gallien des corps de cavalerie romaine, mais il contient un double élément de vérité : la cavalerie romaine était insuffisante avant Gallien; Gallien a créé de nouveaux corps de cavalerie. Quels sont ces corps? En premier lieu, un corps de cavalerie dalmate, les « Equites Dalmatae », mentionné par Zosime dès le règne de Gallien. L'historien, racontant l'assassinat de l'Empereur, nous dit que l'officier chargé de l'exécution était « commandant du corps de cavalerie dalmate »². La *Vie de Gallien* donne une indication analogue, « Dux Dalmatarum », en ajoutant son nom, Cecropius³. Aux IV^e et V^e siècles, la cavalerie dalmate forme une portion importante de la cavalerie romaine; elle figure à la fois dans l'armée sédentaire des frontières (en Bretagne, Belgique, Pannonie, Mésie, Dacie, Syrie, Osrhoène, Phénicie, Palestine, Arabie) et dans l'armée mobile (*Equites Tertio Dalmatae, Quinto Dalmatae, Sexto Dalmatae, Octavo Dalmatae, Nono Dalmatae*, qui font partie des *vexillationes comitatenses*).

Deux autres corps de cavalerie semblent avoir été également

1. I, p. 454 (éd. Bonn).

2. Zosim., I, 40, 2.

3. XIV, 4 et 9.

créés par Gallien; ce sont les Promoti et les Scutarii, que l'on trouve répartis au v^e siècle dans la double armée des frontières (en Pannonie, Mésie, Syrie, Mésopotamie, Osrhoène, Palestine, Arabie, Thébaïde) et de l'intérieur (*vexillationes palatinae et comitatenses* d'Orient et d'Occident). Enfin, — mais ceci est une pure hypothèse, — les corps de cavalerie maure, qui figurent dans la *Notitia Dignitatum* à côté des précédents, remontent peut-être aussi à Gallien¹.

Toute cette cavalerie de nouvelle création reçoit une organisation autonome sous les ordres d'un chef unique. Gallien constitue ainsi un grand commandement militaire qu'il confie à un de ses meilleurs généraux, Aureolus. Il le lui laisse dix années; en 258, Aureolus commande déjà la cavalerie romaine dans la campagne contre Ingenuus²; en 268, c'est en la même qualité qu'il est chargé de couvrir l'Italie et de fermer les débouchés des Alpes³. Plus tard, sous Claude, le commandement supérieur de la cavalerie indépendante passe à Aurélien⁴. Aux mains de ce chef entreprenant et énergique, la cavalerie romaine joue un rôle de premier ordre au cours de la campagne contre les Goths. Les monnaies frappées au début du règne d'Aurélien portent fréquemment la légende *Virtus Equitum*, hommage mérité rendu à la cavalerie et à ses chefs. Plus tard encore, à la bataille d'Hémèse, où Aurélien écrasera l'armée palmyrénienne, la cavalerie dalmate tiendra une place d'honneur⁵.

Pour l'infanterie légionnaire, la réforme essentielle est celle du haut commandement dont il sera question plus loin à propos de l'administration intérieure. Elle consiste dans le remplacement à la tête de la légion de l'ancien légat sénatorial par le préfet du camp d'ordre équestre. Cette réforme ouvrait le haut commandement aux soldats de carrière. Plus de condition de naissance ou de fortune; il suffira, dorénavant, pour devenir chef de la légion, d'avoir fait ses preuves sur le champ de bataille. La valeur du cadre d'officiers supérieurs ne pouvait qu'y gagner.

Peut-être enfin faut-il attribuer aussi à Gallien une réorgani-

1. E. Ritterling, *Zum römischen Heerwesen des ausgehenden dritten Jahrhunderts* (Festschrift für Otto Hirschfeld, 1903, p. 345-349).

2. Zonar., XII, 24.

3. Zonar., XII, 25.

4. *Vita Aureliani.*, XVIII, 1.

5. Zosim., I, 52, 3.

sation de la garde impériale sous le nom de *protectores divini lateris*. Ici encore les preuves décisives font défaut. En tout cas, nous en savons assez pour conclure que les réformes militaires de Gallien, dans leur ensemble, ont été heureuses et fécondes ; elles ont rendu possibles les brillantes victoires de ses successeurs les princes illyriens. Il n'est que juste de lui en tenir largement compte.

Le système défensif de l'Empire, tel qu'on le trouve pleinement réalisé à la fin du II^e siècle, reposait essentiellement sur un double principe : utilisation des frontières naturelles, — Rhin, Danube, Euphrate, déserts de Syrie, d'Égypte, d'Afrique ; — renforcement des points faibles par la construction de fortifications artificielles, d'un limes, — limes de Bretagne, limes germano-rhétique, limes dacique, limes oriental, limes égyptien et africain. Si solide et si bien combiné qu'il pût paraître, cet ensemble présentait de graves lacunes. La frontière seule était défendue ; il n'y avait pas de forteresses à l'intérieur de l'Empire ; le limes forcé, tout le monde romain était ouvert à l'invasion. De plus, il y avait, depuis le début du III^e siècle, une brèche importante dans la ceinture cuirassée de l'Empire, la trouée du Pont-Euxin. Là s'étendaient, du Dniepr au Caucase, les seuls rivages du monde méditerranéen qui ne fussent pas possession romaine ; la côte appartenait au royaume du Bosphore, dont le territoire se prolongeait vers l'est jusqu'aux limites du royaume d'Arménie.

Rome, pendant les deux premiers siècles, avait réussi à écarter tout danger en maintenant le royaume du Bosphore dans une étroite vassalité. Tout change au début du III^e siècle. La dynastie royale bosporane est déchirée par les dissensions ; des usurpateurs mettent la main sur le pouvoir, au moment même où la poussée des Barbares de l'intérieur se renouvelle plus violente que jamais. De nouveaux peuples, en effet, les Goths, les Boranes, les Hérules, viennent de s'installer dans la Russie méridionale. Le monde romain les attire par sa richesse. Il leur faut, comme à la Russie moderne, une fenêtre sur la mer. Ils occupent la Crimée, et le royaume du Bosphore tout entier ne tarde pas à tomber dans la vassalité des Barbares. Le Pont-Euxin et la Méditerranée orientale se trouvent désormais livrés à leur merci.

Depuis le milieu du III^e siècle, sous la pression constante des

invasions, le système défensif romain craque de toutes parts : sur le Rhin, sur le Danube, sur l'Euphrate, le limes est forcé. L'Italie même est envahie et les Alamans, en 261, s'avancent jusqu'à Rome. Gallien s'emploie de son mieux à réparer les brèches que l'attaque des Barbares ouvre constamment le long des frontières. Nous l'avons déjà vu, lors de son séjour sur le Rhin (256-258), construire sur la rive gauche du fleuve toute une série de camps retranchés et de forteresses à Cologne, Novesium, Antunnacum, Trèves. Sur le Bas-Danube, il fait exécuter par ses généraux un travail analogue. En 256, un ouvrage fortifié est construit près de Kutlovica (Bulgarie occidentale), *propter tutelam castrorum et civium Montanensium*¹; deux ans plus tard, un officier de l'Empereur, P. Aelius Antoninus, construit une porte prétorienne et une tour de défense². Nous saisissons ici le contre-coup de la perte de la Dacie. La partie de la Mésie inférieure, où s'élèvent les fortifications de 256 et 258, était autrefois couverte par les lignes fortifiées de la Dacie du Nord, de l'Aluta et de la Temes. La Dacie perdue, la rive romaine se trouve désormais découverte ; il faut y organiser la résistance.

La sécession de l'Empire gallo-romain en 258 fit passer à Postumus la charge de la défense rhénane. L'œuvre de Gallien n'en devint que plus active dans le reste de l'Empire. Malgré la pauvreté de nos documents, nous en saisissons les résultats en Thrace, en Arabie, en Tripolitaine, dans l'Italie du Nord. En 267, à l'annonce de la grande invasion gothique, Gallien envoie en Thrace deux ingénieurs byzantins, Cléodamus et Athenaeus, pour relever les fortifications des villes et en construire de nouvelles. Le but visé fut atteint. Les villes tinrent bon et les Barbares durent se retirer³. — Le limes romain d'Arabie, destiné à couvrir la province contre les peuplades du désert, avait été constitué sous les derniers Antonins et achevé sous le règne de Marc-Aurèle. Gallien le renforce par de nouveaux travaux de défense. Nous avons ici le témoignage de deux inscriptions⁴, trouvées au voisinage de Der' At, dans le Hauran, sur l'ancienne route de Bostra à Gadara et à Scythopolis. L'une de ces inscrip-

1. *C. I. L.*, III, 12376.

2. *Ibid.*, III, 7450.

3. *Vita Gallien.*, XIII, 6-7.

4. Brünnow et Domaszewski, *Provincia Arabia*, II, p. 258, n^{os} 1 et 2.

tions nous apprend que Gallien a ordonné l'érection d'un mur fortifié pour lequel il a fourni les fonds nécessaires. Le travail a été exécuté par l'architecte Verus, sous la haute surveillance du gouverneur de la province Statilius Taurus, un personnage d'ordre équestre, et sous la direction immédiate d'Isidorus. La dédicace est datée de la 158^e année de l'ère de Bostra, qui correspond à 263 ap. J.-C. La seconde inscription mentionne la construction d'une tour, sur l'ordre du gouverneur de la province Junius Olympus et sous la direction d'un certain Flavianus. La date est mutilée et incomplète. La province d'Arabie avait fait partie de l'Empire oriental de Macrianus en 260-261. A la fin de 261, l'Orient tout entier, grâce au pacte conclu entre Gallien et Odaenath, revient à l'unité romaine; deux ans plus tard, en 263, se place le renforcement du limes arabe que nous ont révélé les inscriptions de Der' At.

Ce souci de la défense orientale, en un tel moment, malgré les embarras de tout ordre qui l'assaillaient en Occident, est caractéristique chez Gallien. Les historiens latins l'accusent d'avoir systématiquement laissé l'Orient à son malheureux sort. Les travaux du limes d'Arabie, attestés par des documents irréfutables, nous montrent ce qu'il faut penser de cette accusation.

C'est également contre les tribus du désert qu'était dirigé le limes de Tripolitaine. Une ligne ininterrompue de *castella*, parallèle au littoral méditerranéen, reliait le massif des Matmata (au sud de Gabès) à Tripoli et Leptis Magna (l'actuelle Lemda), fermant ainsi aux nomades de l'intérieur l'accès de la côte. Sur l'emplacement d'un de ces ouvrages, à Ras el Aïn, près de Fom-Tatahouine, on a découvert, en 1893, l'inscription suivante¹ : « Imperator Caesar P. Licinius Gallienus, pius, felix, invictus, Augustus. Germanicus, Persicus maximus, pontifex maximus, tribunicia potestate XII, consul V, pater patriae, castra cohortis VIII Fidae opportuno loco a solo instituit, operantibus fortissimis militibus suis ex limite Tripolitano. » Il s'agit donc de la construction d'un *castellum*, destiné à la VIII^e cohorte fida et exécutée par les soldats du limes tripolitain. La date qui résulte des titres impériaux se place entre le 10 décembre 263 et le 1^{er} mars 264. Nous ne savons pas si la construction a été limitée à un seul *castellum* ou si la mesure

1. Héron de Villefosse, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1894, p. 472, n^o 2; Gauckler, *le Centenarius de Tibubuci (Ibid.)*, 1902, p. 335.

de Gallien a été générale; il résulte cependant de quelques indices que la seconde hypothèse a des chances d'être la vraie. Une autre inscription¹, découverte dans le sud tunisien à Ksar Tarcine sur l'Oued Hallouf, mentionne également la construction d'un *castellum*, « Centenarium Tibubuci quod Valerius Vibianus, vir perfectissimus, initiari, Aurelius Quintianus vir perfectissimus, praeses provinciae Tripolitanae perfici curavit. » Cette seconde inscription n'est pas datée avec précision, mais elle est de la fin du III^e siècle. — D'autre part, la Tripolitaine, jusque-là rattachée à l'Afrique, a été constituée en province au plus tôt vers la fin du III^e siècle; peut-être le remaniement du limes tripolitain et la formation de la province de Tripolitaine sont-ils contemporains. Peut-être l'auteur des deux mesures a-t-il été Gallien. Le fait est extrêmement vraisemblable; on ne peut dire davantage.

Enfin Gallien a pris des mesures décisives pour la défense de l'Italie. En 261, les Alamans venus de Gaule avaient traversé les Alpes et dévasté l'Italie du Nord: d'autres envahisseurs, partis du Danube, avaient franchi le col du Brenner et opéré leur jonction avec les premiers dans les plaines du Pô². Quelques bandes avaient même poussé jusqu'à Rome³. Gallien écrasa les Barbares à Milan⁴, mais il importait d'empêcher le renouvellement de l'invasion et de couvrir l'Italie contre une attaque nouvelle. Les principales routes d'accès vers l'Italie du Nord étaient: la route des Alpes cottiennes par le mont Genève; la route des Alpes grées par le Grand Saint-Bernard; la route du Splügen par Curia (Coire), Clavenna (Chiavenna) et le lac de Côme; la route du Brenner (Via Claudia) par la vallée de l'Adige; la route des Alpes juliennes par la Vénétie. La dernière était fermée par la place forte d'Aquilée. Déjà sous Marc-Aurèle, la ville avait arrêté les Marcomans et les Quades. Maximin venait vingt-cinq ans auparavant d'en renforcer les défenses⁵. Les auteurs anciens, — Hérodien⁶, Ammien Marcellin⁷,

1. Gauckler, *loc. cit.*, p. 333.

2. Zosim., I, 37; Aurel. Vict., *Caess.*, XXXIII; Eutrop., IX, 8, 2.

3. Zosim., I, 37.

4. Zosim., I, 38.

5. *C. I. L.*, V, 7989-7990.

6. VIII, 2.

7. XXI, 2.

Ausone¹, Procope², — sont unanimes à en reconnaître l'importance militaire. De ce côté, les précautions étaient donc prises.

Restaient les routes de l'ouest et la route du Brenner, c'est-à-dire les grandes voies qu'avaient empruntées les envahisseurs de 261. Les unes débouchaient sur Milan, l'autre sur Vérone. Pour les fermer, Gallien fortifia solidement ces deux villes.

Milan, désormais pourvue d'une enceinte fortifiée, prit le nom de Colonia Gallieniana Augusta Felix Mediolanium, que lui donne une inscription³. Quelques années plus tard, Dioclétien devait restaurer et renforcer les fortifications de Gallien.

Vérone a été de tout temps une des clefs de l'Italie du Nord : « Sa position », nous dit Tacite⁴, « entre la Rhétie et les Alpes juliennes, permettait de fermer le passage aux armées de Germanie » ; dans les temps modernes, elle a fait partie du fameux quadrilatère. Il était donc naturel que Gallien songeât à fortifier la place. Une inscription⁵ contemporaine nous donne d'intéressants détails sur la construction : « Colonia Augusta Verona nova Gallieniana Valeriano II et Lucillo consulibus. Muri Veronensium fabricati ex die III Nonarum Aprilium, dedicati pridie Nonarum Decembrium, jubente sanctissimo Gallieno, Augusto nostro, insistente Aurelio Marcellino, viro perfectissimo, duce ducenario, curante Julio Marcellino. » Le travail de fortification a donc été ordonné par Gallien ; il a été surveillé par Aurelius Marcellinus, un personnage d'ordre équestre qui avait un commandement militaire avec le titre de Dux Ducenarius et dirigé par un autre Marcellinus, Julius Marcellinus. La date est donnée par l'année consulaire, 265 ap. J.-C. L'inscription indique même la durée des travaux ; ils ont commencé le troisième jour des nones d'avril (3 avril) et la dédicace a eu lieu la veille des nones de décembre (4 décembre), huit mois plus tard. Le périmètre mesurant 800 mètres, on a construit en moyenne 100 mètres par mois.

D'autres indications précieuses résultent de la construction elle-même⁶. La ville de Vérone, dans l'antiquité comme aujour-

1. *De Clar. Urb.*, 7.

2. *Guerr. Vandal.*, I, 4.

3. *C. I. L.*, V, 5869.

4. *Hist.*, III, 8.

5. *C. I. L.*, V, 3329.

6. Orti Manara, *Delle Antiche Mura che cingeano la città di Verona a'*

d'hui, s'étendait de part et d'autre de l'Adige, la partie la plus considérable se trouvant sur la rive droite. La nouvelle enceinte se développa donc sur les deux rives; deux ponts assuraient l'unité de la défense. Elle n'enfermait d'ailleurs pas l'agglomération tout entière. L'amphithéâtre, si bien conservé encore aujourd'hui, restait en dehors et jouait, dans la défense de la place, le rôle d'un bastion extérieur, d'un poste avancé. Les restes, nombreux surtout sur la rive droite, ont pu être particulièrement bien observés dans la partie aval, entre l'amphithéâtre et l'Adige. La muraille mesurait douze mètres de haut; elle était revêtue de créneaux larges de deux mètres, séparés par des intervalles d'un mètre environ. L'épaisseur moyenne de la courtine était de deux mètres. L'enceinte était garnie de tours et percée de plusieurs portes; une de ces portes, la porta dei Borsari, au-dessus de laquelle précisément est tracée l'inscription citée plus haut, mérite une mention particulière. Elle est antérieure à la construction de l'enceinte, sans qu'on puisse en déterminer ni la date ni la destination primitives; Gallien l'a incorporée dans la nouvelle muraille et l'a utilisée comme passage.

La fortification nouvelle n'a pas été entièrement construite de toutes pièces. A la base du mur se trouve une épaisse assise formée de débris variés qui proviennent d'édifices antérieurs : inscriptions, fragments architecturaux divers (frises, corniches), etc. L'extérieur est formé d'un revêtement continu de pierres inégales, mais régulièrement travaillées.

En résumé, l'enceinte de Gallien à Vérone présente les caractères essentiels des fortifications urbaines construites dans l'Empire au III^e et au IV^e siècle :

a) Périmètre réduit. — Vérone est décrite par Tacite comme une ville importante et Strabon la met sur le même pied que Milan. Or, le périmètre de l'enceinte, 800 mètres, est extrêmement restreint. Plusieurs édifices restent en dehors, particulièrement le plus important d'entre eux, l'amphithéâtre.

b) Incorporation d'édifices antérieurs : c'est le cas de la porte dei Borsari.

c) Mode de construction. — Assises de débris à la base avec revêtement extérieur; dimensions générales, etc.

Notons enfin qu'à Vérone comme à Milan, l'enceinte a été soumise à une restauration d'ensemble par Dioclétien et ses collègues de la tétrarchie.

VIII. — L'ADMINISTRATION INTÉRIEURE.

Le règne de Gallien marque une date décisive dans l'histoire de l'administration romaine. Auguste, en constituant le gouvernement impérial, avait laissé au Sénat un certain nombre de privilèges, un en particulier auquel l'aristocratie tenait beaucoup : le commandement militaire supérieur. Les légats *pro praetore* gouverneurs des provinces impériales, les légats de légion, chefs suprêmes des légions, sont pris les uns et les autres dans les rangs de l'aristocratie sénatoriale. Pendant les deux premiers siècles, le Sénat conserve son monopole; toutefois, Septime Sévère y porte une double atteinte en donnant le gouvernement de la nouvelle province de Mésopotamie, d'une part, le commandement de trois légions nouvellement créées, les trois légions Partlicae, d'autre part, à des chevaliers et non plus à des sénateurs. On voit ainsi, à côté de l'ordre sénatorial en décadence, grandir l'ordre équestre, instrument plus souple et moins suspect des volontés impériales. L'administration tout entière évoluait dans le sens de l'unification et de la centralisation; la grande crise du III^e siècle, en découvrant les fissures de l'édifice romain, donna un nouvel élan à la politique unitaire des empereurs. Gallien vécut en fort mauvais termes avec le Sénat. En 261, lors de l'invasion alamannique, il le vit d'un très mauvais œil lever des troupes, distribuer des armes aux citoyens, mettre Rome en état de défense. Si Gallien n'aimait pas le Sénat, celui-ci le lui rendait bien. Aurelius Victor, dans ses *Césars*, nous raconte comment le Sénat a accueilli la nouvelle de la mort de Gallien : « Le Sénat ordonna de jeter du haut des *Scalae Gemoniae* ses agents et ses proches. Il fit amener dans la curie l'administrateur du fisc et ordonna qu'on lui crevât les yeux, tandis que la foule, se précipitant de toutes parts, suppliait la terre et les dieux infernaux de donner à Gallien le séjour des impies. Si Claude, alléguant la volonté de l'armée, n'avait ordonné d'épargner les survivants, l'aristocratie et la plèbe eussent exercé de plus terribles représailles¹. »

1. Aurel. Vict., *Caess.*, XXXIII.

L'historien ajoute les raisons de cette hostilité : « Les sénateurs, outre les calamités communes à tout le monde romain, avaient à venger l'injure faite à leur ordre. Gallien, en effet, par sentiment de sa lâcheté, par crainte que l'Empire ne fût donné aux membres les plus en vue de l'aristocratie, enleva le premier aux sénateurs les commandements militaires et leur interdit même de paraître à l'armée¹. » Il faut distinguer dans ce texte le fait lui-même et les motifs qui l'auraient inspiré. Gallien enlève aux sénateurs les commandements militaires; les légats des provinces impériales et les légats chefs de légions cessent d'être pris parmi les sénateurs. L'innovation était capitale et on comprend très bien que le Sénat ne l'ait pas pardonnée à Gallien.

L'épigraphie nous apporte ici encore un certain nombre de renseignements complémentaires. Une inscription d'Aquincum en Pannonie², datée de 267, donne les noms et titres du gouverneur de la province : T. Cleméntius Silvius, *vir egregius, agens vices praesidis*; les deux inscriptions de Der'At, dans la province d'Arabie, citées plus haut³, fournissent des indications analogues; sur l'une on lit : « Ηρωσία Στατιλίου Ἀμμιανού τοῦ κρατίστου διέποντος τὴν ἡγεμονίαν », c'est-à-dire *viri egregii agentis vices praesidis*; sur l'autre : « Ηρωσία Ἰουλίτου Ὀλύμπου τοῦ διατεμιστάτου ἡγεμόνος », c'est-à-dire *perfectissimi praesidis*. Grâce à ces documents, nous pouvons déterminer le système suivi par Gallien. Le gouverneur sénatorial disparaît; il est remplacé par un fonctionnaire d'ordre équestre, mais la substitution n'est pas pure et simple. Le nouveau gouverneur équestre est considéré officiellement, non comme le remplaçant, mais comme le suppléant d'un gouverneur sénatorial qui en réalité n'existe plus. Ce fonctionnaire est pris dans la classe des Egregii : c'est le cas de T. Clementius Silvius, gouverneur de Pannonie inférieure en 267, et de Statilius Ammianus, gouverneur de la province d'Arabie en 263. Le système, qui avait l'avantage de sauver les apparences, était essentiellement provisoire; sur la seconde inscription de Der'At, le gouverneur équestre n'est plus un suppléant. Julius Olympus a le titre de gouverneur et le rang de perfectissime. Pour la province d'Arabie, l'évolution administrative est terminée; le gouverneur sénatorial a été remplacé par un gouverneur équestre.

1. Aurel. Vict., *Ibid.*, XXXIII.

2. *C. I. L.*, III, 3424.

3. Voir p. 252-253.

Pour la transformation du commandement légionnaire, la marche est la même. Sur l'inscription d'Aquincum, mentionnée ci-dessus, le commandant en chef de la légion est Valerius Marcellinus, *praefectus legionis (II Adjutricis) agens vices legati*; une inscription¹ du règne de Claude II, datée de 269, nomme Aurelius Superinus, *praefectus Legionis I Adjutricis, agens vices legati*; une autre² du règne de Carinus, en 284, porte Aelius Paternianus, *vir egregius, praefectus legionis II Adjutricis, agens vices legati*. Le légat sénatorial est remplacé par le préfet du camp qui appartient à l'ordre équestre, mais, — de même que pour les gouvernements provinciaux, — sa fonction est considérée comme une simple suppléance ou intérimat. Graduellement, la fiction devait disparaître pour faire place à la réalité. Sous Claude, en 268, la II^e légion Adjutrix, que nous venons de voir commandée par un intérimaire, a pour chef Aelius Frontinus, *praefectus legionis*³; en 290, sous Dioclétien, elle sera commandée par Aurelius Firminus, *praefectus legionis*⁴. L'évolution a été plus ou moins longue selon les légions; elle est terminée dès 268 pour la II^e Adjutrix d'Aquincum; elle ne s'achèvera pour la I^e Adjutrix de Brigetio que plus tard, probablement sous Dioclétien, en tout cas postérieurement à l'année 284.

Quelle a été la cause déterminante de la Réforme? Aurelius Victor⁵ invoque l'intérêt personnel de Gallien. Non : Gallien avait moins à craindre les sénateurs que les généraux sortis du rang, dont plusieurs, Claude, Aurélien, Probus, Dioclétien, ont précisément été ses successeurs. La raison essentielle est beaucoup plus profonde. Gallien cherche un remède à la crise du III^e siècle dans le renforcement de l'unité impériale. La vieille dualité de pouvoirs entre l'Empereur et le Sénat lui semble dangereuse pour l'État. Lorsqu'il enlève les commandements supérieurs aux sénateurs pour les donner à l'ordre équestre, il ne fait que reprendre et accentuer la politique unitaire de ses prédécesseurs. La mesure de Gallien fait donc date dans l'histoire administrative de l'Empire; elle annonce et prépare les grandes réformes de Dioclétien.

1. *C. I. L.*, III, 4287.

2. *Ibid.*, III, 3469.

3. *Ibid.*, III, 3525 (= suppl. 10492).

4. *Ibid.*, III (= suppl. 10406).

5. *Caess.*, XXXIII.

Au moment où Gallien resta seul Empereur, la question chrétienne se posait avec toute son acuité. Dans ce domaine encore, Gallien fit preuve d'une initiative et d'un esprit de décision remarquables. Laissons ici la parole à l'historien ecclésiastique Eusèbe : « Valérien ayant été pris par les Barbares et réduit en servitude, son fils Gallien, devenu seul Empereur, agit avec plus de modération. Par des édits, il fit aussitôt cesser la persécution dirigée contre nous. Il ordonna que tous ceux qui présidaient à la religion du verbe pussent désormais remplir librement leurs fonctions habituelles, par un rescrit ainsi conçu : « L'empereur « César P. Licinius Gallienus Pieux, heureux, Auguste, à « Denys, à Pinnas, à Demetrius et aux autres évêques. J'ai « commandé que la libéralité de mes faveurs s'étendit par tout le « monde et qu'on laissât libre désormais tout emplacement con- « sacré au culte divin. Ainsi donc, vous aussi, vous pouvez « vous faire fort de mon rescrit pour vous garantir de toute « insulte d'où qu'elle vienne. Cette faculté que je vous accorde, « il y a longtemps déjà que je l'ai octroyée... » J'ai inséré ce document, ajoute Eusèbe, en le traduisant du latin en grec pour qu'il fût mieux compris. Il existe aussi du même empereur une autre constitution adressée à d'autres évêques, par laquelle il leur permet de reprendre possession des lieux dits cimetières¹. »

Cet édit de Gallien est doublement intéressant par son contenu, par la date à laquelle il a été promulgué. Par son contenu tout d'abord : on ne poursuivra plus les chrétiens pour crime de christianisme; les prêtres sont autorisés à remplir en toute sécurité leur ministère, et les fidèles à assister librement à la célébration du culte. Le séquestre qui pesait sur les lieux d'assemblée et de prière est levé. Les chrétiens reprennent la propriété des cimetières et peuvent y avoir librement accès. Les évêques pourront s'autoriser du décret contre toute entreprise hostile.

Pour saisir la portée véritable de l'édit, il faut le rapprocher de la situation à laquelle il était destiné à mettre fin. En 260, l'attitude officielle de l'État romain vis-à-vis des chrétiens continue à être réglée par les deux édits de Valérien. En vertu du premier édit (août 257), tous les dignitaires de l'Église chrétienne, — évêques, prêtres, diacres, — sont mis en état d'arrestation; on ne leur demande pas de renoncer à leur croyance,

1. Euseb., *Hist. ecclésiast.*, VII, 13.

mais de sacrifier, comme les autres, aux dieux de l'Empire; en cas de refus public et persistant, ils sont envoyés en exil. Enfin, interdiction aux chrétiens de tenir des assemblées, d'accéder même à leurs cimetières sous peine de mort. Le second édit (juillet 258) confirme le précédent et l'aggrave au point de vue des pénalités. Les dignitaires de l'Église, au lieu de l'exil, encourent la peine de mort et l'exécution doit immédiatement suivre le refus de sacrifier; les sénateurs, chevaliers et *honestiores* sont soumis à la dégradation; leurs biens sont confisqués; en cas d'obstination persistante, ils sont frappés de mort. Les femmes sont condamnées à l'exil avec confiscation des biens; les affranchis du palais, les Césariens, mis aux fers, répartis sur les terres du domaine impérial et attachés à la glèbe.

L'édit de Gallien révoque toutes ces prescriptions; évêques, prêtres et diacres sont mis en liberté et pourront désormais, sans être inquiétés, vaquer à leurs fonctions religieuses; les fidèles, se réunir en assemblée, pénétrer dans leurs cimetières; les églises, les cimetières sont restitués aux communautés chrétiennes. La portée de l'édit est grande, si l'on considère qu'elle met fin, d'une manière complète, à la persécution de Valérien, mais il ne faudrait cependant pas, comme on l'a fait souvent, en exagérer l'importance. Il n'y a pas là reconnaissance officielle du christianisme comme religion autorisée, *religio licita*, un édit de Milan avant la lettre. Non. Gallien ne règle pas définitivement la question chrétienne dans le sens de la tolérance comme le fera Constantin; il se contente tout simplement de replacer les choses dans l'état antérieur à la persécution. Gallien rend à l'église chrétienne la tolérance de fait dont elle jouissait avant les édits de Valérien. Valérien avait déclaré la guerre au christianisme; Gallien rétablit la paix, — c'est l'expression même dont Eusèbe se sert à plusieurs reprises, — et laisse désormais les chrétiens tranquilles. Rien de moins, mais rien de plus.

Non moins significative est la date du décret que nous pouvons déterminer avec une approximation suffisante. La captivité de Valérien se place dans le courant de septembre ou au début d'octobre 260; elle n'a guère pu être connue en Occident, où se trouvait alors Gallien, avant la fin de septembre au plus tôt. D'autre part, l'Égypte cesse de reconnaître l'autorité de Gallien pour se rallier à l'Empire de Macrianus, avant la fin d'octobre; un papyrus daté du 27 Phaophi montre qu'à cette époque

Macrianus et Quietus étaient déjà reconnus en Égypte. L'édit a nécessairement été promulgué en Égypte avant cette date. En tenant compte du temps nécessaire pour qu'il soit parvenu en Orient, il ne peut guère avoir été promulgué après le début d'octobre. Toutes ces indications nous amènent à une même date; l'édit de Gallien se place au début d'octobre 260: il a donc, comme nous le dit Eusèbe, suivi de très près la captivité de Valérien.

Le décret eut un effet immédiat. Les évêques exilés, Denys d'Alexandrie entre autres, revinrent aussitôt dans leur pays. La hiérarchie chrétienne se reconstitua; les chrétiens rentrèrent en possession de leurs biens ou cimetières; la vie chrétienne, paralysée par la persécution, reprit partout librement. L'Église, au sortir d'une crise aussi violente, ne demandait pas davantage. La liberté, c'était pour elle le moyen de conquérir de nouveaux adeptes et d'étendre son influence. L'Église ne s'y est pas trompée et, dans sa reconnaissance, elle comble Gallien de louanges. En 262, deux ans après l'édit, Denys d'Alexandrie, dans une lettre à Hermanmon, entonne en son honneur un véritable hymne de triomphe. Il oppose la paix rétablie par Gallien à la politique persécutrice de ses prédécesseurs: « Cet homme (Macrianus) qui a trahi l'un de ses empereurs et s'est insurgé contre l'autre a péri rapidement et avec toute sa famille jusqu'aux derniers rejetons. Gallien, au contraire, a été reconnu et approuvé du consentement universel, à la fois ancien et nouvel Empereur, plus ancien que ses adversaires et subsistant après eux. D'après la parole adressée au prophète Isaïe: voici venues des choses qui ont été dès l'origine et nouvelles sont les choses qui vont naître. Le nuage qui passe devant le soleil, en obscurcit pour peu de temps l'éclat et nous apparaît à sa place, mais il s'éloigne ou se dissout, et le soleil qui existait antérieurement reparait comme une chose nouvelle. Gallien, au contraire, est toujours semblable à lui-même; ce qu'il était antérieurement, il le reste. Le pouvoir impérial rajeuni et débarrassé de ses tares anciennes est plus florissant que jamais. On le voit, on l'entend de loin; il fait sentir partout son action. » Denys termine en ces termes: « Il m'est permis de nouveau de compter les années de notre Empereur. Je vois que des empereurs si célèbres sont rentrés rapidement dans l'obscurité, tandis que notre Empereur, si religieux et si aimé de Dieu, a déjà accompli le cycle de ses sept ans, et cette

année, où nous allons célébrer la fête de Pâques, est la neuvième de son règne¹. »

La paix religieuse, rétablie par l'édit de 260, devait se prolonger jusqu'à la persécution de Dioclétien. Cette période va jouer, dans le développement du christianisme, un rôle considérable. Le décret pacificateur de Gallien n'a pas seulement été une mesure de circonstance et d'opportunité; il est resté, pendant quarante-trois ans, le programme même des empereurs en matière de politique religieuse. Gallien s'est rendu très nettement compte que le premier pas vers la reconstitution de l'unité impériale devait être la pacification des consciences. Il a vu juste, il a agi vite, deux mérites, dont le second n'est ni le moins appréciable, ni le plus commun.

IX. — GALLIEN ET L'HISTOIRE.

Qu'y a-t-il donc à retenir du violent réquisitoire dressé contre Gallien par l'historiographie latine? Après avoir impartialement étudié les faits, peut-être réussissons-nous à mettre en lumière la physionomie et la politique véritable de Gallien.

Au moment où Valérien l'associe à l'Empire, Gallien a trente-cinq ans. Il était, nous dit le Byzantin Malalas², de taille bien prise; il avait le port noble, les cheveux bouclés, une barbe touffue, de grands yeux, tous détails confirmés par l'iconographie des bustes et des effigies monétaires. A la distinction de sa personne s'ajoute chez Gallien l'élégance de la tenue. Il aime le luxe; c'est un aristocrate de goût et de traditions. Il appartient, par sa naissance, à la plus haute aristocratie romaine. Son père Valérien était issu de la *gens* Licinia, une des premières de la ville³. Sa mère, Egnatia Mariniana, était fille, semble-t-il, d'Egnatius Marinianus, légat consulaire de Mésie supérieure; elle se rattachait à la *gens* Egnatia, une vieille famille d'origine samnite, qui, dès l'époque républicaine, avait eu ses représentants au Sénat. Gallien, par ses origines, fait donc partie de la haute aristocratie urbaine, cas exceptionnel chez les empereurs depuis l'avènement de Vespasien. Les Flaviens étaient des Italiens; les Antonins, des provinciaux d'Espagne ou de Gaule :

1. Euseb., VII, 23.

2. P. 298 (éd. Bonn).

3. *Epitom.*, XXXII : « Parentibus ortus splendidissimis. »

les Sévères, des Africains ou des Orientaux; Maximin, un Thrace; Philippe, un Arabe. Après Gallien, le pouvoir allait revenir à une série d'empereurs danubiens, Claude, Aurélien, Probus, Carus, Dioclétien et ses collègues de la tétrarchie. Gallien, aristocrate de Rome, se différencie donc nettement et de ses prédécesseurs et de ceux qui lui ont succédé, — premier trait à retenir.

Au moral, nous retrouvons chez Gallien ces mêmes caractéristiques de l'aristocrate romain. Il est cultivé, instruit, particulièrement doué, au témoignage même de ses détracteurs, pour l'éloquence, la poésie et les arts. Il aime la philosophie et entretient avec Plotin des rapports d'amitié. Il se plaît à séjourner en Grèce, où il trouve le milieu littéraire et artistique qui lui convient. C'est un esprit fin, délié; il a le goût de la diplomatie et il saura y faire ses preuves. Il est naturellement doux, modéré, humain : rappelons-nous les éloges significatifs que Zonaras¹ lui décerne au moment de sa mort.

Par naissance, par culture, par caractère, Gallien s'oppose donc à la plupart des empereurs qui, au III^e siècle, l'ont précédé ou suivi. Rien en lui de la grossièreté, de la rudesse, de la brutalité d'un Maximin, d'un Aurélien, d'un Galerius, de tant d'autres parvenus au trône impérial, qui sont nés, qui ont vécu dans les camps et ne les ont quittés que pour l'Empire.

Tel est l'homme qui, pendant dix années, va se trouver aux prises avec la crise la plus effroyable que le monde antique ait encore connue : invasions barbares sur toutes les frontières, usurpations multiples et sans cesse renaissantes, dislocation de l'Empire, persécution religieuse, ruine économique, calamités naturelles de toute espèce, deuils familiaux enfin : son fils est mis à mort par Postumus, son père fait prisonnier en Orient.

Devant ce débordement de misères publiques et privées, Gallien ne perd cependant pas la tête. Il arrête, avec une sûreté et un sens de l'opportunité remarquables, les traits essentiels de son programme politique. On ne peut faire front de tous côtés; il faut « sérier les questions afin de les mieux résoudre ». Pour lutter contre tant d'ennemis et défendre la cause de l'unité romaine, Gallien ne dispose plus que d'une seule armée, l'armée danubienne. Les légions du Rhin, de Bretagne, d'Espagne ont suivi Postumus dans sa défection; les troupes d'Orient, ou plus

1. XII, 25.

exactement les débris échappés à la défaite de Valérien, se sont ralliés à Macrianus. Cette armée du Danube, heureusement, est la plus nombreuse et la mieux aguerrie des armées impériales, mais elle est menacée elle aussi par le danger des usurpations : Ingenuus, Regalianus, plus tard Aureolus s'y feront proclamer empereurs. Il faut à tout prix la conserver à la cause impériale ; c'est pour l'Empire une question de vie ou de mort. Gallien, avec une perspicacité remarquable, a fait de cette nécessité l'article fondamental de son programme.

Gallien commence par jeter du lest. En quelques jours, il met fin à la persécution religieuse par l'édit de 260 : c'est le rétablissement de l'unité morale qui prépare et rendra possible dans l'avenir la reconstitution de l'unité matérielle. La politique orientale va s'inspirer de considérations analogues. L'Orient tout entier a fait défection ; il constitue désormais sous Macrianus et Quietus un empire pleinement indépendant. Gallien, retenu en Occident par de multiples difficultés, n'a ni le temps, ni les moyens d'intervenir personnellement en Asie. Ce qu'il ne peut faire par la force, il va le demander à la diplomatie. Il trouve dans Odaenath l'instrument nécessaire à la politique orientale de Rome ; conclut avec lui une entente et le constitue son représentant officiel en Orient (261). Les bons résultats de cette initiative ne tardent pas à se faire sentir. L'Empire de Macrianus est renversé, la Mésopotamie reconquise, la capitale perse, Ctésiphon, assiégée. L'Orient tout entier revient à l'unité romaine. Sans doute Gallien a dû payer les services d'Odaenath de graves concessions ; il en a fait un *dux*, même un *imperator*, mais ces concessions toutes personnelles sont, dans la pensée de l'Empereur, purement temporaires. L'entente assure du moins à Gallien un double avantage : rétablissement de la puissance romaine en Orient, liberté d'action en Occident. L'édit de tolérance et la convention orientale ont débarrassé le terrain de deux questions irritantes. Gallien peut dès lors faire face aux dangers les plus pressants.

En Occident, l'Empire trouve devant lui trois séries d'ennemis : l'Empire gallo-romain de Postumus, les Barbares envahisseurs, les usurpateurs. Le programme impérial à leur égard est très simple : lutte à outrance. Lutte contre Postumus, qui représente pour Gallien un général rebelle et le meurtrier de son fils ; luttés contre les Barbares, Alamans en Italie, Goths sur

le bas Danube et dans la péninsule des Balkans, lutte enfin contre les usurpateurs, Ingenuus sur le Danube, Macrianus en Illyricum, Aureolus dans l'Italie du Nord. Sans doute, l'Empire gallo-romain réussit à se maintenir, — nous avons vu pourquoi, — mais les Barbares sont rejetés hors des frontières et les usurpateurs partout renversés. L'armée danubienne, le dernier espoir de l'Empire, reste intacte et fidèle à la cause de l'unité romaine. Les résultats de cette politique d'action en Occident ne tardent pas à avoir leur répercussion dans le reste de l'Empire; Gallien peut intervenir en Égypte et en Asie Mineure où il renverse les deux usurpateurs Aemilianus et Trebellianus, et l'amélioration de la situation est telle, qu'à la mort d'Odaenath il peut faire une tentative, — vaine d'ailleurs, — pour soustraire définitivement l'Orient à l'influence palmyrénienne.

Politique d'attente en Orient ou politique d'action en Occident, la politique de Gallien a toujours été franchement unitaire, mais l'Empereur a su, et ce n'est pas un des moindres mérites de l'homme d'état, agir en opportuniste. L'Empire romain ne pouvait tenir tête à tous ses ennemis du dehors et du dedans; il fallait faire la part du feu, gagner du temps jusqu'au moment où il serait possible de rétablir la domination romaine dans son intégrité. L'essentiel était de ne pas périr. Ce but, Gallien l'a nettement discerné et il s'est efforcé de l'atteindre au prix des moyens les plus divers : entente diplomatique avec Odaenath, action militaire contre l'Empire gallo-romain, les Barbares, les usurpateurs, réorganisation de l'armée, construction de forteresses, tolérance accordée aux chrétiens, renforcement enfin de la centralisation impériale par la réforme des grands gouvernements provinciaux.

Général, diplomate ou administrateur, Gallien s'est acquitté sérieusement et même, étant données les circonstances, brillamment de sa tâche. Comment expliquer dès lors l'acharnement avec lequel l'historiographie latine s'est plu à maltraiter sa personne et à calomnier sa politique? La raison essentielle, il faut la chercher dans l'exaspération du patriotisme national humilié et blessé. La crise du III^e siècle a failli emporter l'Empire romain. Que cette crise dût s'expliquer par des raisons politiques et sociales lointaines, l'orgueil romain n'a jamais voulu l'admettre. On s'en est tiré, comme toujours, en cherchant un bouc émissaire. Gallien s'est présenté à point nommé pour endosser ce rôle ingrat.

D'ailleurs, le caractère de Gallien, s'il ne légitime pas ces attaques, les explique tout au moins. A une époque où la force brutale était tout, ses qualités d'intelligence, d'humanité, de culture semblaient anormales et quelque peu monstrueuses : « Gallien », nous dit son biographe¹, « était remarquable comme poète et comme orateur ; mais les qualités qu'on demande à un empereur ne sont pas celles qu'on exige d'un orateur ou d'un poète. » L'Histoire Auguste ici encore force la note ; Gallien était autre chose qu'un poète ou un orateur, mais la remarque n'en reste pas moins caractéristique.

L'énergie, la science militaire, l'ascendant sur le soldat, telles étaient les qualités primordiales d'un empereur aux yeux d'un peuple qui ne voulait pas périr. Claude, Aurélien, Probus, grands sabreurs et infatigables chevaucheurs, réaliseront pleinement cet idéal et sauveront la civilisation romaine. Mais il serait profondément injuste de faire état de leurs succès pour en accabler Gallien. Au 1^{er} ou au 11^e siècle, à une époque de vie normale, Gallien eût pris place parmi les bons empereurs. Dans la situation extraordinaire où il se débattait, il a fait figure plus qu'honorable. Les succès de sa diplomatie, ses luttes acharnées contre les Barbares et les usurpateurs, ses mesures de pacification intérieure, ses réformes militaires et administratives enfin ont préparé le relèvement de l'Empire et rendu possibles les victoires de ses successeurs. Le Gallien de légende, qu'on nous a présenté si longtemps, doit disparaître pour faire place au Gallien de l'histoire.

Léon HOMO.

1. *Vita Gallien.*, XI, 9.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LES DIPLOMATES DE FRANÇOIS 1^{er}.

ANTONIO RINCON

ET LA POLITIQUE ORIENTALE DE FRANÇOIS 1^{er}

(1522-1541).

(*Suite et fin*¹.)

IV.

Les négociations avaient abouti trop tard pour que Statileo pût repartir immédiatement. Jean du Bellay l'avait dit : le voyage par la mer du Nord n'était possible que jusque vers la fin de septembre ou le début d'octobre². Après cette date, il n'y fallait plus compter. Statileo fit donc à la cour de France un séjour plus long qu'il n'avait espéré. Lorsqu'il s'agit de le redépêcher en Hongrie, on hésita sur le choix de l'agent français qui l'accompagnerait. Jean du Bellay avait mis en avant le nom d'un de ses « clients », l'Allemand Gervais Wain; on songea à Guillaume du Bellay, sieur de Langey, qui se refusa alléguant des raisons de santé³. Finalement, ce fut de nouveau Rincon qui fut désigné⁴. Le personnage, à vrai dire, s'imposait. Son expérience des choses du Levant le recommandait au point qu'on ne s'explique guère pourquoi il n'avait pas été choisi tout de

1. Voir ci-dessus, p. 64.

2. Jean du Bellay à Montmorency, 19 août, *Ambassades en Angleterre de Jean du Bellay*, t. I, p. 379-380.

3. Voy. V.-L. Bourrilly, *Guillaume du Bellay*, p. 66.

4. Depuis son retour, Rincon avait continué à être tenu au courant des choses de Hongrie et de Pologne. Voy. la lettre que lui adresse Jean de Lasko, prévôt de Gnesau, 18 novembre 1528, dans Brewer, *Letters and Papers*, t. IV, n° 4949; cf. aussi le n° 3238.

suite. En mars 1529, toutes les formalités relatives à cette nouvelle mission furent achevées¹, et dans les premiers jours d'avril Rincon et Statileo quittèrent la France².

Comme à l'aller, ils passèrent par l'Angleterre et y séjournèrent assez longtemps. Rincon eut des entretiens prolongés avec Wolsey³. Le roi d'Angleterre et son ministre avaient une nouvelle raison de se montrer plus froids encore qu'au mois d'août précédent : François I^{er} venait de leur signifier son intention de négocier avec l'Empereur ; on prévoyait des conférences pour la paix entre Louise de Savoie et Marguerite d'Autriche. Cette brusque volte-face du roi de France inquiétait les Anglais. Aussi se contentèrent-ils de donner de bonnes paroles, mais ne les confirmèrent ni par l'envoi d'aucun ambassadeur ni par l'octroi du moindre subside. Néanmoins, vers le milieu du mois de mai, Rincon et Statileo partirent « merveilleusement délibéréz de bien faire »⁴.

Ils arrivèrent en Pologne vers la fin juin⁵. Rincon paraît avoir

1. Le 15 mars, François I^{er} leur fait payer 40,000 livres qu'ils doivent porter au roi de Hongrie, chargé de les employer à une entreprise secrète (*Catalogue des actes*, n° 3344). Le 23 mars, sont signées les lettres portant pouvoir à Rincon de recevoir du roi de Hongrie la ratification du traité du 28 octobre précédent. Charrière, *Négociations de la France dans le Levant*, t. I, p. 167. Cf. *Catalogue des actes*, n° 3989.

2. François I^{er} à Henri VIII, 2 avril, Brewer, *Letters and Papers*, t. IV, n° 5413. Cf. Appendice, n° 234.

3. Rincon à Wolsey, sans date, Brewer, *Letters and Papers*, t. IV, n° 5414.

4. Jean du Bellay à Montmorency, Londres, 22 mai 1529 (Bibl. nat., ms. fr. 3078, fol. 4).

5. Rincon au grand maître, « Louich »? en Pologne, 29 juin [1529] :

« Monseigneur, très humblement à vostre bonne grâce me recommande.

« Monseigneur, ceste presente sera pour vous advertir que, après avoir passé plusieurs perilz, tant sur mer que sur terre, je suys arrivé au royaume de Poullongne, duquel espere partir en brief pour accomplir mon voyage en Hongrie qu'il a pleu au Roy me commander, auquel je escrips au long et des nouvelles de par deçà, qui sera cause que pour le present ne vous escrips plus amplement, car je seay bien que verrez le contenu d'icelles.

« Monseigneur, je vous supply très humblement me vouloir tousjours tenir au nombre de voz humbles serviteurs, vous suppliant aussi me vouloir commander 70z bons plaisirs, saichant que de tout mon pouvoir les accompliray et y obeyray, esperant n'avoir autre maistre après le Roy que vous.

« Monseigneur, je pryé Nostre Seigneur vous donner très bonne vie et longue et de voz desirs parfait accomplissement.

« Escript à Louich? en Poullongne, ce penultime jour de juing.

« Ceci sent autographe : Vostre très humble servitour,

« Ant^e RINCON.

« Au dos : Monseigneur, monseigneur le grant maistre et mareschal de France. » Musée Condé, série L, t. VII, fol. 337.

éprouvé quelque fatigue du voyage¹. Le roi Sigismond était absent de sa capitale : il se trouvait alors en Lithuanie, à Vilna. L'envoyé de François I^{er} fut prié de conférer avec Tomicki. Ce qui compliquait la tâche de Rincon, c'est qu'il était arrivé presque en même temps que l'envoyé de Ferdinand, Herberstein². Se fondant sur un ancien traité d'alliance entre Zapolya et Sigismond, Rincon réclamait l'appui effectif de Sigismond, en faveur du roi de Hongrie, contre Ferdinand, et, si l'on en croit Tomicki, il insistait pour qu'il dissuadât Zapolya de recourir à l'appui du Sultan. Il ne paraît rien avoir obtenu, pas même de promesse sérieuse; Herberstein avait gagné du terrain en Pologne³. Aussi, dès la fin de juillet, sans attendre le retour de Sigismond, qui d'ailleurs ne mettait aucun empressement à revenir, Rincon se rendit auprès de Zapolya⁴.

La situation du roi national de Hongrie s'était sensiblement améliorée depuis l'année précédente. Il avait réussi à prendre le dessus sur son adversaire, et le sultan Soliman venait de quitter Constantinople pour exécuter les promesses faites à Lasko en 1528. Le 18 août, il était arrivé à Mohacz; c'est là, près du champ de bataille où avait péri le dernier des Jagellon, que Zapolya vint saluer son allié, ou plutôt vint reconnaître la suzeraineté du Sultan⁵. Les deux souverains, avec leurs armées, — et, probablement, Rincon était déjà auprès de Zapolya, — remontèrent le Danube et mirent le siège devant Buda. C'est sous les murs de cette ville que, le 1^{er} septembre, le roi de Hongrie ratifia solennellement le traité du 28 octobre. Rincon versa les subsides que François I^{er} avait promis et, pour trouver le complément de la somme nécessaire, eut recours au crédit de Georges Gritti, le frère d'Aloysio Gritti⁶. La dernière formalité de l'alliance franco-hongroise était accomplie au moment même où Zapolya devenait vassal de Soliman.

C'est à ce moment aussi qu'il faut placer, à notre avis, les premiers rapports directs de Rincon avec les Turcs. S'il est vrai qu'en Pologne, comme l'assure Tomicki, Rincon s'était prononcé contre le

1. Tomicki à Rincon, Cracovie, 5 juillet 1529 (*Acta Tomiciana*, t. XI, n° 269).

2. Voy. les lettres de Tomicki des 11 et 12 juillet (*Acta Tomiciana*, t. XI, n° 272, 275, 276). Cf. Urbersberger, *Oesterreich und Russland seit dem Ende des 15 Jahrhunderts*, t. I, p. 241.

3. *Acta Tomiciana*, t. XI, n° 275, 288.

4. « D. Antonius Rincon et D. Brodericus, episcopus sirmiensis, in Hungariam sunt profecti, accersiti per S^m Johannis regis litteras et nuntium. » Tomicki à Sigismond, Cracovie, 25 juillet 1529 (*Acta Tomiciana*, t. XI, n° 292).

5. Hammer, *Histoire de l'empire ottoman*, t. V, p. 115-116, 448.

6. Voy. *Catalogue des actes*, n° 5716, 27641. Georges Gritti avança 10,000 écus d'or, soit 22,500 livres.

rapprochement de Zapolya et de Soliman, il est fort possible que ce fût une attitude destinée à tromper l'envoyé de Ferdinand et à sauver les apparences. D'ailleurs, l'inaction de Sigismond ne permettait guère au roi de Hongrie d'hésiter sur le choix de ses alliés, s'il voulait faire échec aux Habsbourg; Rincon avait pu s'en rendre compte déjà lors de l'envoi de Lasko à Constantinople. L'intervention de Soliman était la conséquence de cette mission. Rincon avait mieux à faire qu'à s'en lamenter; il était préférable d'en tirer parti. Après la prise de Buda (9 septembre), les Turcs se dirigèrent sur Vienne, qu'ils assiégèrent vainement pendant un mois (20 septembre-17 octobre). Cet échec détermina la retraite de Soliman. Rincon paraît avoir suivi le Sultan. Sa présence est signalée à Belgrade en novembre¹. Nous ignorons s'il est allé jusqu'à Constantinople². Mais ses relations avec Ibrahim pacha et les ministres de Soliman ne font pas de doute. Il leur expliqua probablement les raisons que son maître avait eues de traiter à Cambrai avec l'Empereur, et quel serait vraisemblablement l'objectif de la politique française après la délivrance des enfants de France, c'est-à-dire la récupération du Milanais et la domination de l'Italie, pour lesquelles l'appoint du Sultan pouvait être décisif.

Rincon revint par l'Italie. Il y arriva dans les premiers jours de janvier 1530, en compagnie d'une nouvelle mission hongroise dirigée par Broderic, évêque de Sirmium³. Il était en France vers la fin de février⁴. Le 7 mars, à Blois, il offrit au Roi les cadeaux qu'il rapportait de son voyage. « Les besoignes de Rincon sont arrivées, lequel présenta hyer au Roy une beste conficte comme la peau d'ung crocodile, ayant sept testes, et ce matin, ainsi que ledict seigneur alloit à la messe, luy a présenté troys beaux chevaux turez harnachez à la mode de leur pays, dont y en a ung bay de poil de cerf, le plus grand de sa race que jamais homme de la compaignye ait veu, les autres deux sont ung moreau et ung grison, tous très beaux et

1. Sanuto, *Diarii*, t. LII, col. 36.

2. Le texte cité par M. Ursu, *la Politique orientale de François 1^{er}*, p. 58, n'est pas suffisamment explicite sur ce point.

3. Sanuto, *Diarii*, t. LII, col. 462, 463. — Rincon à Montmorency, Venise, 10 janvier 1529 (1530). Charrière, *op. cit.*, t. I, p. 171. Il est à noter que c'est durant cette mission de 1529-1530, que Rincon a commencé de rédiger ses lettres en français, au lieu qu'auparavant il employait l'italien.

4. D'après le mandement délivré en avril 1531, par lequel on lui payait 4,093 livres, sa mission aurait pris fin le dernier février 1530, ayant duré onze mois (1^{er} mars 1529-28 février 1530) (Bibl. nat., Clairambault 1215, fol. 69; *Catalogue des actes*, n^{os} 3989, 27695).

bien courans en perfection...¹. » Quant à la mission hongroise, elle s'était tenue à l'écart. Tant que les enfants de France n'étaient pas délivrés, François I^{er}, pour ne pas indisposer Charles-Quint, affectait beaucoup de réserve vis-à-vis de ses alliés orientaux. Broderie et sa suite s'arrêtèrent en Bourgogne, où Rincon alla bientôt les rejoindre, et y firent un séjour de plusieurs mois². C'est seulement après le mois de juillet, lorsque le dauphin et le duc d'Orléans eurent remis le pied en France, que les envoyés de Zapolya purent paraître à la cour. La paix de Cambrai avait clos une période du conflit entre le roi de France et l'Empereur. Une nouvelle période allait s'ouvrir, dans laquelle l'alliance hongroise et le rapprochement avec les Turcs, que Rincon venait d'esquisser, allaient trouver leur place et jouer un rôle qui ne devait pas être seulement un rôle de diversion.

V.

Rentré en possession de la Bourgogne et de ses enfants, François I^{er} put librement développer les combinaisons de sa politique. Il s'agissait de reconquérir le Milanais, Gènes, le nord de l'Italie, où Charles-Quint, par son couronnement à Bologne, venait d'établir solidement la prépondérance impériale. Pour réaliser ce dessein, le roi de France comptait moins sur la fortune des armes, qui jusqu'alors ne lui avait guère souri, que sur la diplomatie. Il voulait nouer contre l'Empereur un solide faisceau d'alliances, l'isoler et l'amener ainsi à composition, ou, s'il fallait en venir à une guerre, l'engager seulement lorsque les Habsbourg seraient réduits à leurs seules forces. C'est à ce travail que s'attacha la diplomatie française à partir de 1530. Il y eut sans doute des à-coups, des moments de défaillance et des faux mouvements; il ne faut pas oublier que François I^{er} manquait d'esprit de suite, qu'il y avait assez souvent antagonisme et conflit d'influence entre ses conseillers, Duprat,

1. Jacques Colin à Montmorency, Blois, 8 mars (1530). Chantilly, musée Condé, t. II, fol. 231-232. La nature de ces radeaux nous paraît une nouvelle preuve des rapports de Rincon avec les Turcs.

2. C'est à cette mission que se rapportent la lettre de Rincon à Villandry, datée de Lyon, 27 mai (1530), Charrière, *op. cit.*, t. I, p. 170-171, et le mandement analysé au *Catalogue des actes*, n° 27927 : « Au capitaine Rincon, 2,000 livres pour la nourriture de l'ambassade venue de Hongrie avec seize chevaux et autant de serviteurs, qui a séjourné durant six mois et douze jours en Bourgogne, dont il demandoit 14 livres par jour, ce qui ferait 2,568 livres modérées à la dite somme de 2,000 livres. » Cette somme fut payée à Rincon à la fin de 1531 seulement, en même temps que ses pensions de 1529, 1530 et 1531 (*Catalogue des actes*, n° 27696, 27928).

Montmorency, Brion; il faut tenir compte aussi de la lenteur des communications qui ne permettait pas toujours de profiter des circonstances et faisait manquer parfois les combinaisons les mieux étudiées. Mais avec ces réserves, et sans mettre dans la politique française une continuité et une coordination d'efforts qui lui firent généralement défaut, il n'en est pas moins vrai que dans cette période (1530-1535) la diplomatie de François I^{er} fut remarquablement active, et c'est alors qu'elle entreprit les démarches les plus risquées et les combinaisons les plus hardies.

François I^{er} était assuré de l'alliance anglaise; l'affaire du divorce lui donnait prise sur Henri VIII, mais aussi sur Clément VII, qu'attirait en outre la perspective d'un mariage entre sa nièce Catherine de Médicis et un fils de France. En Allemagne, l'ambition des Habsbourg inclinait vers lui les princes allemands inquiets et méfiants. La ligue de Smalkalde fut la réponse à la proclamation de Ferdinand comme roi des Romains, et le premier acte des confédérés fut d'invoquer l'appui du roi de France. C'est en Allemagne qu'il parut d'abord le plus aisé d'atteindre la puissance de Charles-Quint. Aussi, jusqu'en 1534, est-ce dans cette direction que François I^{er} multiplia ses efforts. Or, Zapolya pouvait ici rendre de grands services. Les rapports franco-hongrois furent particulièrement étroits et très suivis. Dans la seconde moitié de 1530, Broderic est à la cour, tandis que Corsini fait la navette entre la France et l'Angleterre¹. En 1531, Corsini est chargé d'intéresser François I^{er} et Henri VIII aux tentatives que Zapolya faisait en ce moment même pour obtenir la médiation de Clément VII entre lui et Ferdinand². Nous le trouvons à la cour de France au début de 1532, d'où il passe en Angleterre pour revenir en France dans les premiers jours de mars³. Mais la mission la plus importante fut celle qui fut confiée à Jérôme de Lasko au printemps de 1532.

Soliman faisait des préparatifs militaires imposants et menaçait d'envahir la Hongrie. Il prétendait vouloir défendre son allié Zapolya

1. *Calendar of State Papers, Spanish*, t. IV, 1^{re} partie, p. 727, 845.

2. L'envoyé de Zapolya à Rome était un certain Antoine Wrancius. Ses lettres de créance à Clément VII et à Gregorio Casal sont datées de Cassovie, 26 octobre 1531. Il arriva à Rome le 1^{er} février 1532. On trouvera l'exposé de ses négociations dans la lettre qu'il écrivit à Corsini, de Rome, 20 février 1532, Bibl. nat., Dupuy 468, fol. 156-157 v^o. Cf. les lettres de l'évêque d'Auxerre, François de Dinteville, 17 décembre 1531, 17 février 1532, dans Charrière, *op. cit.*, t. I, p. 183-184, 193-195.

3. Brewer, *Letters and Papers*, t. V, n^{os} 791, 864; Bibl. nat., ms. fr. 4126, fol. 7. François I^{er} à La Pommeraye, son ambassadeur en Angleterre, 21 janvier 1532.

contre Ferdinand. Cette collaboration des Turcs ameutait l'opinion contre le roi de Hongrie et rendait plus malaisé l'arbitrage qu'il recherchait. Zapolya aurait désiré se défendre avec le concours des seules forces chrétiennes. C'est pourquoi il sollicitait des princes allemands son admission dans la ligue de Smalkalde¹. Lasko fut chargé de voir ces princes et de venir en France² demander au Roi son appui auprès des confédérés en même temps que des subsides pour combattre les Habsbourg. Zapolya offrait d'épouser une princesse française au choix de François I^{er}. Comme lors des négociations avec la Pologne, l'alliance politique serait de la sorte consacrée et fortifiée par une alliance matrimoniale.

Nous sommes assez bien renseignés sur cette nouvelle ambassade de Lasko. Il arriva à Caen le 9 avril et le 10 il eut une première entrevue avec le Roi pendant plusieurs heures. Les pourparlers continuèrent les jours suivants : le 14, il fut dépêché et repartit pour l'Allemagne vers le 18 ou le 20. Voici en quels termes François I^{er} annonçait à La Pommeraye, son ambassadeur en Angleterre, ce qui s'était passé, pour que celui-ci le répâtât à Henri VIII, intéressé comme son allié dans les affaires de Hongrie³ :

... A Caen vint devers moy le sr Lasquy, à present vayvode de Transilvanie, pour me faire entendre, entre autres choses, l'affection que le roy Jehan de Hongrye, son maistre, me portoit et le desir qu'il avoit d'entrer en ligue avec les princes d'Allemagne, me portant au reste de la part de sondict maistre les plus honnestes propoz qu'il est possible de porter; et d'autant qu'il me semble estre très requis et necessaire d'entretenir en ceste bonne opinion icelluy roy Jehan, j'ay fait la meilleure despesche de quoy je me suis peu adviser audict sieur Lasquy et telle qu'il s'en est si très fort contenté qu'il ne seroit possible de plus; car entendez que je luy ay fait delivrer une bonne somme de deniers pour icelle porter à sondict maistre et oultre cela luy ay baillé moyen de recouvrer en Allemagne ou Hongrye jusques à 20,000 escuz davantaige et ay envoyé homme exprès devers iceulx princes d'Allemagne bien et amplement instruit pour les advertir de

1. Voy. la lettre de Zapolya aux États de l'Empire (janvier 1532) dans Muffat, *Korrespondenz und Actenstücke zur Geschichte der politischen Verhältnisse der Herzoge Wilhelm und Ludwig von Bayern*, t. IV, p. 162-164. Lasko avait été en novembre envoyé à Ferdinand et celui-ci l'avait retenu jusqu'après réception de l'avis de l'Empereur (*Ibid.*, p. 146-151 et 158-162).

2. Voy. la lettre de Lasko aux ducs de Bavière, Torgau, 12 mars 1532 (*Ibid.*, p. 168-169).

3. Bibl. nat., ms. fr. 4126, fol. 28, Contances, 22 avril 1532. — Voy. les dépêches de l'ambassadeur vénitien, Bayeux, 15 avril, et Contances, 22 avril; Bibl. nat., f. ital. 1714, fol. 209, 211-212. Cf. aussi les *Mémoires de Martin du Bellay*, éd. V.-L. Bourrilly et Fleury Vindry, t. II, p. 138-139.

la cause de la venue dudict sieur Lasquy devers moy et de la despesche que je luy ay faicte, afin de les persuader et que de leur part ilz advisent de l'entretenir et de le comprendre en leur dicte ligue, ce que je ne fais nulle doute qu'ilz ne facent très voulontiers...¹.

Avec lui, Lasko emmena Camillo Pardo Orsini; quant aux subsides, c'est Antoine Macault qui fut chargé de les porter².

En passant à Giessen le 1^{er} mai, Lasko exposa, dans une lettre aux ducs de Bavière, qu'il ne pouvait aller trouver personnellement, les résultats de son voyage et les intentions de François I^{er}³. Le roi de France était très bien disposé à l'égard des princes allemands; il désirait une alliance très étroite, à laquelle participerait le roi Jean. C'est d'ailleurs ce que Guillaume du Bellay, qui vit certainement Lasko à ce moment, s'efforçait de faire⁴. François I^{er} considérait le rétablissement d'Ulrich de Wurtemberg dans son duché comme l'occasion la meilleure d'entrer en guerre contre les Habsbourg, mais il fallait attendre que l'Empereur eût quitté l'Allemagne. Lasko ajoutait, et ceci était l'essentiel :

Octavo, quod ego ob id celerrime recurro ad regem meum, ne faciat concordiam cum Ferdinando, nam rex Franciae juxta articulum confederationis facte cum principe meo potest prohibere concordiam, etc.

Nono, ut laborem omni industria in Turca personaliter ista estate veniat in Austriam; regi autem meo rex Franciae ad usum belli misit 40,000 scutorum.

1. Pour ce qui est des projets de mariage, on proposa Isabeau de Navarre, sœur du roi Henri, qui précisément donna à Lasko son collier de l'Ordre (*Catalogue des actes*, n° 6131). François I^{er}, en effet, accorda à Lasko le collier de son Ordre, « qui estoit la chose du monde qu'il désiroit le plus », et un « honneste présent », 10,875 l. t., « partie pour une affaire secrète dont le Roi l'avait chargé, partie pour dédommagement de ses frais de voyage » (*Catalogue des actes*, n° 4557).

2. Macault fut envoyé en Allemagne et devait voir spécialement le landgrave de Hesse, le plus ardent et le plus habile des adversaires de Charles-Quint et de Ferdinand. Il reçut 400 livres pour son voyage et on devait lui faire tenir à Nuremberg 37,564 l. t. 15 s. 3 d. Cf. V.-L. Bourrilly, *Guillaume du Bellay*, p. 132, n. 2, et 134, n. 2.

3. Muffat, *op. cit.*, t. IV, p. 204-207.

4. Voy. la *Translation d'une oraison faite en faveur du roy Jehan de Hongrie de la guerre contre le Turc*, imprimée à la suite de *l'Épître de l'antiquité des Gaules et de France*, p. 156, fol. 54 v°, 77 v°. On y trouve développé le thème de la politique française et de l'opposition allemande aux Impériaux : l'invasion turque est due à l'hostilité de Ferdinand contre Zapolya; c'est à Ferdinand seul que les Turcs en veulent. Les États de l'Empire ne sont donc pas intéressés dans la querelle, ils n'ont pas à intervenir. Ils ont plutôt à s'entremettre entre Zapolya et son adversaire et à prendre parti pour le premier. Voy. V.-L. Bourrilly, *Guillaume du Bellay*, p. 135-136.

Decimo, sciant vestre illustres dominationes quod dominus meus rex nullo pacto renunciabit confederacioni turcice, propter istam confederacionem principum Germanie, itaque vestre illustres dominaciones non exigant id a rege meo, rex autem meus intratenebit Turcam omni sua industria ne personaliter veniat ad partes Austrie; incursiones tamen Turcarum prohibere non poterit eorum qui sunt in confiniis.

Comme on le voit, la question hongroise, liée à la question allemande, l'était aussi et plus étroitement encore à la question turque. François I^{er} ne les séparait pas dans ses préoccupations. Les relations du roi de France avec le Sultan, quoique intermittentes après 1530, n'avaient pas cessé, au grand scandale des Impériaux qui les surveillaient avec beaucoup d'attention et encore plus d'hostilité. C'est ainsi que Ferdinand fit arrêter Georges Gritti qui, au printemps de 1531, s'en venait vers François I^{er} chercher le remboursement d'une somme avancée à Rincon en 1529. Charles-Quint ordonna de le relâcher, parce que « l'on n'a trouvé qu'il pourtât lectres quelconques suspectes où l'on ait peu prandre fondement de pratiques »¹. Il est très probable cependant que le voyage de Gritti avait un caractère officieux, sinon officiel². Au printemps de 1532, il y aurait même eu, si l'on en croit les Impériaux, un agent de Soliman à Paris. Les ennemis de François I^{er} étaient persuadés qu'il y avait partie liée entre le roi de France et le Sultan, surtout lorsqu'ils virent celui-ci entreprendre sa campagne de Hongrie.

Effectivement, l'expédition turque intéressait au plus haut point le roi de France. Seulement, la menace qu'elle constituait pour l'Allemagne contrariait ses plans. Il était bien évident que la crainte du Turc faisait le jeu de Charles-Quint et de son frère; elle leur fournissait l'occasion d'unir dans un effort défensif commun tous les princes allemands et d'en obtenir des subsides. Et ils n'eurent garde de la laisser échapper, à la diète de Ratisbonne, réunie spécialement pour mettre l'Allemagne en état de défense. La politique de François I^{er} devait donc tendre à écarter Soliman de la Hongrie, tandis qu'il représentait en Allemagne les Habsbourg comme les

1. *Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. I, p. 494.

2. Ursu, *op. cit.*, p. 60-61. M. Ursu croit que Rincon fut envoyé en Turquie en 1530 et en 1531, *op. cit.*, p. 58-59. Pour la mission de 1530, il y a des textes formels qui s'y opposent (cf. la lettre citée ci-dessus de Lyon, 17 mai 1530); pour celle de 1531, elle est extrêmement douteuse: plusieurs actes du Roi, datés de 1531, et intéressant Rincon, nous font supposer qu'il est resté en France cette année-là comme la précédente; les lettres publiées par Gayangos, *Calendar of State Papers, Spanish*, t. IV, 2^e partie, n^{os} 749 et 751, dans lesquelles il est question du voyage de Rincon, et qui sont données comme du 24 juin 1531, doivent être mal datées et se rapporter plutôt à l'année 1532.

auteurs responsables de l'invasion turque. Nous avons vu qu'il avait insisté auprès de Lasko pour que son maître obtint la retraite de Soliman. Ce fut aussi l'objet de l'ambassade d'Antonio Rincon au printemps de 1532.

Cette mission nous est assez bien connue; on en trouvera un exposé détaillé dans une récente histoire de la *Politique orientale de François I^{er}*¹. Parti de Honfleur au début de mars avec Cesare Cantelmo, un *foruscito* italien que nous aurons l'occasion de retrouver plus tard, Rincon passa par Venise², Zara et Raguse, où il fut arrêté quelque temps par la maladie. Lorsqu'il put quitter Raguse, à la fin juin, le Sultan était déjà sur les bords du Danube. Le 5 juillet, Rincon fut solennellement reçu par Soliman à Belgrade et dès le lendemain il se retirait. Le 31 août, nous le retrouvons à Venise. Il avait échoué dans sa mission; le Sultan avait refusé de rebrousser chemin, son expédition étant, disait-il, trop avancée. Le résultat fut celui que François I^{er} craignait; l'approche du Sultan détermina les princes allemands à voter à l'Empereur les secours qu'il sollicitait. Soliman fut arrêté par la résistance de la petite place de Güns et dut battre en retraite. Malgré les fêtes dont il fit suivre sa rentrée dans sa capitale, c'était un échec lamentable qui, pour quelque temps, devait le détourner de l'Europe centrale.

L'issue fâcheuse de l'affaire, la mauvaise réputation faite à François I^{er} par ces relations cordiales avec les Turcs que les Impériaux dénonçaient comme une véritable trahison à l'égard de la chrétienté engagèrent le roi de France d'abord à faire une manifestation propre à calmer l'opinion : ce fut le traité conclu à Boulogne avec Henri VIII, (octobre 1532), et soi-disant dirigé contre les Turcs. Ensuite et surtout, il allait s'efforcer de détourner l'effort des Infidèles vers un autre point que la Hongrie, vers la Méditerranée et l'Italie. C'était surtout de ce côté que la puissance de Charles-Quint était vulnérable, comme c'était aussi de ce côté que se dirigeaient les convoitises de François I^{er}. Aussi bien est-ce l'Italie que, vers la fin de 1531 et les premiers jours de 1532, les Impériaux croyaient plus particulièrement menacée par les intrigues des Français et les préparatifs des Turcs³. D'après l'ambassadeur vénitien à la cour de France, la mis-

1. Ursu, *op. cit.*, p. 68-75.

2. Rincon dut arriver à Venise au plus tôt vers le milieu de mars. Il en partit avant le 13 avril. C'est pendant ce premier séjour que Rincon servit de parrain au fils que venait d'avoir Lazare de Baïf. Voy. Augé-Chiquet, *la Vie, les idées et l'œuvre de J.-A. de Baïf*, 1909, p. 12-13. Au retour, Rincon devait demeurer encore chez Baïf, arrêté de nouveau par la maladie, jusqu'au début de 1533. Voy. *Catologue des actes*, n° 6123.

3. Voy. les textes cités par M. Ursu, *op. cit.*, p. 62-65.

sion de Lasko aurait aussi touché à ces projets sur l'Italie¹. Rincon devait également agir auprès du Sultan pour qu'il dirigeât ses forces vers la péninsule italienne. Sa mission était moins pacifique qu'on n'affectait en France de le proclamer. En réalité, Rincon devait encourager le Sultan à la guerre, mais à la guerre dans le bassin de la Méditerranée, où François I^{er} pourrait en recueillir le bénéfice sans risquer de perdre l'alliance des princes allemands².

Soliman se prêta d'autant plus aisément à ce changement d'orientation que dans la Méditerranée André Doria venait précisément de reprendre l'offensive en enlevant Coron et Patras. Mais comme il projetait une expédition contre le Sophi, sur les frontières d'Asie Mineure, il avait fait choix d'un excellent lieutenant pour défendre ses intérêts contre Doria : c'était le célèbre Kheir-Eddin Barberousse, qu'il nomma capitain-pacha en mai 1533³. C'est avec Barberousse que François I^{er} allait être en rapports en attendant l'alliance directe et formelle. Barberousse, dans une certaine mesure, allait

1. Bibl. nat., f. ital. 1714, fol. 211-212, de Coutances, 22 avril 1532. Lasko « ha dimandaio a questa Maesta quello che Lei facesse in caso ch' el signor Turco venisse in Italia a danni de lo Imperatore et del Pontefice, in quanto per alcun modo il convenisse passar per il stato della Chiesa per andar nel reame di Napoli et in Sicilia, non intendendo esso signor Turco voler tenir altro per se salvo l'isola de Sicilia et che il resto tutto si assettasse fra christiani come fosse ragionevole. Al che il R. C. deliberamente ha risposto non esser lui per venir in Italia ne per far alcuna cosa in servizio di quella ad instantia del Imperator ne del Papa, dummodo ch' el predetto signor Turco non vogli piu di quello che portava il predeto Lasko, ma che del resto delle cose et nello assetto d'Italia la Maesta sua havendone publico et privato interesse pretendeva essere conoscinta et rispettata et intraverir per la dignita sua, come si conveniva et credeva esser di mente del signor Turco predetto del qual la casa sua si tene amica et parente. Et questo è per certo il fine della risposta che porta il sopraditto Lasko, per quanto si ha possuto penetrar; ma certissime la volunta de questo Re è di veder jactura nelle cose di essa Italia et massima in quelle del Imperatore, tenendo per fermo in quel caso esser chiamato come redemptor et haver ogni partito facile ch' el potesse desiderare in quella, nella qual quanto piu sente dir che Turchi vengono, tanto piu palese et industriosamente dice et dimostra volerse for luntano da Lei et questa volunta et desiderio si vede nel R. C. et in questi signori francesi con tanta passion che non la possono tacer, mai si lassano quodammodo espressamente intender, tamen non sopportariano che altri gli la dicesseno... ». La réponse donnée au sieur de Balançon laissait aussi clairement entendre quelles étaient les intentions de François I^{er} sur l'Italie. Voy. Weiss, *les Papiers d'État de Granvelle*, t. I, p. 603-612; *Mémoires de Martin du Bellay*, éd. citée, t. II, p. 139-141.

2. Ce point a été particulièrement mis en lumière par M. Ursu, *op. cit.*, p. 67, 68, 72.

3. Voy. E. Mercier, *Histoire de l'Afrique septentrionale depuis les temps les plus recules jusqu'à la conquête française*, t. III, p. 34.

remplacer Zapolya trop vacillant et mal sûr. La politique orientale, de plus en plus, se réduisait à une politique ottomane et méditerranéenne.

A la fin de 1532, Camillo Pardo Orsini paraît avoir passé de Hongrie à Constantinople¹, et dans le courant de 1533 les relations franco-turques devinrent évidentes. En juin, un ambassadeur envoyé par Barberousse débarqua en France et vint trouver François I^{er} au Puy (19 juillet); il amenait avec lui, outre les cadeaux traditionnels, dont un superbe lion, des esclaves chrétiens, des Français que le chef des pirates barbaresques rendait à la liberté par égard pour le roi de France². Au-devant de lui, pour lui faire honneur, François I^{er} envoya le baron de Saint-Blancard, général des galères, et Antonio Rincon³. L'agent de Barberousse annonçait qu'un envoyé de Soliman attendait en Barbarie son retour pour venir en France. Nous ignorons si cet envoyé accomplit jusqu'au bout sa mission. Aucun document probant ne vient confirmer d'une manière explicite ce voyage. Ce qui est sûr, c'est qu'en 1534 François I^{er} répondit à ces démonstrations d'amitié par l'envoi d'un agent secret qui était très probablement le Ragusain Séraphin de Gozzo⁴. Séraphin toucha d'abord en Afrique pour voir Barberousse; puis, par Rhodes, il vint à Alep où il eut une entrevue avec le grand vizir Ibrahim-pacha et conclut avec lui un accord dont les termes transmis à Soliman furent approuvés par lui (mai 1534). C'est peut-être cette trêve marchande de trois ans à laquelle quelques textes postérieurs font allusion⁵ et qui était destinée à masquer un rapprochement offensif.

1. Ursu, *op. cit.*, p. 75-76.

2. Voy. les lettres de Giustiniano, ambassadeur de Venise en France, Lyon, 29 juin, Le Puy, 6 juillet, Toulouse, 28 juillet 1533, dans Sanuto, *Diarîi*, t. LVIII, col. 440, 529, 583. Cf. le rapport de Giustiniano dans les *Relations des ambassadeurs vénitiens*, t. I, p. 64.

3. Le 4 mars et le 1^{er} avril 1533, Rincon avait été l'objet de nouvelles faveurs royales (*Catalogue des actes*, n^{os} 5512, 5615 et 5616).

4. M. Ursu (*op. cit.*, p. 79-80) affirme que ce fut Rincon. C'est en effet ce nom que l'on trouve dans les textes qu'il cite et qui émanent d'agents impériaux. Nous croyons que les agents ont fait erreur sur le nom et confondu le « Ragusian », c'est ainsi que Séraphin de Gozzo est généralement appelé, avec Rincon. Rincon n'a pas quitté la France en 1534, comme le prouvent divers actes du 21 avril, 15 mai et 3 octobre 1534 (*Catalogue des actes*, n^{os} 7014, 7044, 7368). D'autre part, dans un mandement du 24 février 1535, il est accordé à Séraphin de Gozzo 500 écus « pour ses peines et vaccacions d'avoir amené audit seigneur [le Roi], de la part de Abraham Baschis [Ibrahim-pacha], trois chevaux turcs... » (Bibl. nat., ms. fr. 15632, n^o 15).

5. Voy. notre étude sur *L'Ambassade de La Forest et de Marillac à Constantinople* (extrait de la *Revue historique*, 1901), p. 5, n. 2.

Gozzo retourna avec des présents d'Ibrahim pacha pour François I^{er}, — trois chevaux tures. En même temps, Barberousse recevait des subsides et des vaisseaux pour agir dans la Méditerranée occidentale. Après quelques démonstrations contre le royaume de Naples, en août, il s'emparait de Tunis et fortifiait sa domination dans l'Afrique du Nord. Peu après, une nouvelle ambassade était dépêchée au roi de France et cette fois était reçue officiellement, malgré les résistances des grands corps de l'État et l'instinctive répulsion du public. Le 14 octobre, elle débarquait à Marseille, et un témoin oculaire nous décrit, en même temps que les détails de la réception, l'effarement du public à voir les Turcs se promener librement par la ville comme s'ils eussent été chez eux¹. De là elle gagna Châtellerault où se trouvait alors le Roi vers le milieu de novembre et avec lui vint à Paris en décembre². En réponse à cette ambassade, François I^{er} décida d'envoyer un ambassadeur en titre qui poursuivrait des négociations régulières et officielles; cet ambassadeur fut Jean de La Forest.

VI.

Le choix de ce diplomate, qui fut le premier ambassadeur résidant à Constantinople, étonne au premier abord. Il semble que, par ses antécédents et les services déjà rendus, Rincon aurait dû être désigné plutôt que La Forest. Pour s'expliquer qu'il ait été écarté, il suffit de considérer le caractère que François I^{er} entendait donner à l'ambassade qu'il envoyait au Sultan, au vu et au su de tous, pour la

1. *Journal manuscrit* d'Honoré de Valbelle, bibliothèque Méjanes, p. 393-394 : « L'an que dessus 1534 et dimecres que tenian 14 de octobre, arribet en lo port de Marssilla uno galioto sive gallero armado de Turcs, laquallo portavo un embaissador de Franso [Sérafín de Gozzo?], loqual avia cargat en Constantinople, et fou logat à la maison de Bonifaci, et fou fach uno crido de part lou Rey que degun aguesso a far desplaser als dichs Turcs, losquals descenderon davant la Logo [Hôtel-de-Ville] et anavan per villo comme si fosson en Constantinople; et à lur vengudo la dicho gallero tiret artillerie per festejar la cicutat et grando forso de bandieros, que eron grand triomphle. Diou veuille que sié tot per ben, car ès uno causo ben nouvello de veser los Turcs aïsy, so que jamais non fou vist. Et lo dimenche que tenian 18 de octobre partiron los ambeissadors de Franso et aquel del Turc, que eron ben nou (9) chivals, losquals aneron en Franso devers lo Rey et quasi tos los Turcs ben accoustras et ben montas; et la galioto los deù attendre aïsy. » — Nous avons publié, d'après les archives municipales de Marseille, le détail des dépenses que fit le corps de ville à cette occasion, article cité, p. 5, n. 3.

2. *Journal d'un bourgeois de Paris*, éd. V.-L. Bourrilly, p. 357, et *Cronique du roy François I^{er}*, p. 133.

première fois. Dans ses conversations avec l'ambassadeur de Charles-Quint Hannart, dans sa lettre du 1^{er} février 1535 aux princes allemands, il parlait de la « trêve marchande » qu'il fallait confirmer, d'une paix à conclure avec le Turc pour le bien de toute la chrétienté. La mission était donc essentiellement pacifique. Or, la personnalité de Rincon, le rôle plutôt agressif et belliqueux qu'il avait joué dans le Levant auraient rendu très suspecte la sincérité du roi de France, sincérité que les Impériaux par exemple mettaient déjà fort en doute. Au contraire, la désignation d'un homme nouveau comme La Forest, protonotaire apostolique, abbé de Saint-Pierre-le-Vif-lès-Sens et chevalier de Saint-Jean de Jérusalem¹, était une sorte de garantie et répondait tout à la fois au but particulier que poursuivait François I^{er} et aux critiques dont pourraient s'aviser ses adversaires. L'ambassadeur de France apparaissait comme le représentant de la chrétienté. Que pouvait objecter l'Europe en voyant un des soldats de cette milice religieuse internationale, qui luttait avec tant d'héroïsme contre l'Infidèle, chargé d'une médiation entre le Roi Très Chrétien et les Turcs ?

Nous n'avons pas à exposer tout au long ce que fut cette ambassade de La Forest. Nous l'avons fait ailleurs². Nous nous bornerons à ajouter quelques détails destinés à préciser et à compléter ce que l'on sait à ce sujet.

D'abord, le départ de La Forest fut plus tardif qu'on ne le supposerait à voir la date du mandement qui pourvoyait aux frais de la mission (13 janvier) et celle de ses instructions (11 février). La Forest n'arriva que le 3 avril à Marseille, où l'avait attendu la galère turque qui devait l'accompagner en Barbarie, puis à Constantinople. Huit jours après, le 11 avril, l'envoyé de François I^{er} monté sur la *Dauphine* et les Turcs mirent à la voile³. La *Dauphine* débarqua

1. C'est en effet le titre qui est donné à La Forest dans le préambule du traité de 1536. Voy. Charrière, *op. cit.*, p. 284.

2. *L'Ambassade de La Forest et de Marillac à Constantinople (1535-1538)*, dans la *Rev. histor.*, t. LXXVI, 1901, p. 297 à 328, et tirage à part.

3. « L'an 1535 et à 3 de aprielle, mons^r de La Forest, ambassadeur per lo Rey, loqual va devers lo Grand Turc, arribet en Marsilha et lo capitani de la gallero des Turcs anbé (avec) losdis Turcs li aneron au davan per li far honor et fou accuillit de la villo et fou logat à la mayson de patron Servian... Dilun que tenian xi de april, la gallero des Turcs, laquallo avia demorat dintre lo port depuis sa vengudo fou espachado et fes camin la vouto de Constantinople anbé la gallero dicho la *Dauphino*, laquallo portavo mons^r de La Forest, embaissador tant lo Rey al Grand Turc. — Et devès saber que estent las dichos galleros tant aquello des Turcs que aquello de mons^r de La Forest, embaissador en las islos de Marsilha, y arriberon 4 fustos de Turcs et Moros, lasquallos venian per saupper (savoir) que ero de ladito gallero et si feron grando chiero et puis si ineron à

l'ambassadeur à Tunis et revint en mai à son port d'attache¹. Quant à La Forest, Barberousse fit aussitôt armer une galère pour le conduire à Constantinople. Étant donné ce détour, la durée de la navigation et la destination du voyage, il est infiniment probable que La Forest ne parvint à Constantinople que vers le début de juin. Ce n'est donc pas lui qui arriva au camp du Sultan, à Honar, le 26 mai 1535². Nous croyons qu'il s'agit d'un autre agent de François I^{er}, le même qui, l'année précédente, avait eu une entrevue avec Ibrahim et qu'au mois de février 1533 le roi de France avait renvoyé au grand vizir, Sérafin de Gozzo³. A notre avis, La Forest attendit à Constantinople même le retour du Sultan; c'est seulement le 8 janvier 1536 que Soliman rentra dans sa capitale, et les négociations aboutirent bientôt au traité d'alliance du mois de février 1536.

Ce traité fut rapporté en France par Charles de Marillac, cousin de La Forest, que celui-ci avait emmené avec lui⁴. Marillac trouva François I^{er} à Valence où le Roi s'était arrêté au moment où il préparait la défense de la Provence contre Charles-Quint. Après avoir entendu l'envoyé de La Forest, il le dépêcha à Lyon, où le conseil était resté, et ordonna au chancelier de tout préparer pour le prompt retour de Marillac à Constantinople. La lettre suivante que le Roi adressait le 21 août à Du Bourg est, à notre connaissance, le seul document qui ait été conservé touchant cette mission de Marillac⁵ :

Monsieur le Chancelier, j'ay achevé de despescher Marillac, porteur

camin et s'en airon tos ensemble; et fou veray que las dictos fustos preron plusors barcos et cristians, mais à la veritat dire tos los sujets de Franso laisseron anar et lur fasien bono chiero. » Valbelle, *op. cit.*, p. 397-398.

1. « L'an que dessus [au mois de mai, d'après le contexte], aribet la galero dicho la *Dauphino* que aviè fach companhio à la gallero des Turcs. Fou demandat al patron et à tos los officiés quomo los avian trattas los Turcs, et disse-ron que ben et que lur avian fach bono chiero et donat à tos taffetas rouges à la turquesso, totos trionflans et que non avian passat Thunis et que avian descargat mons' de La Forest, embaissador per lo Rey. Et Barberoussou armet incontinent de galleros et lo mandet al Grand Turc en Constantinople. » Valbelle, *op. cit.*, p. 399.

2. Hammer, *op. cit.*, t. V, p. 226, 495, 506, et Ursu, *op. cit.*, p. 91, croient que Laforest se rendit au camp du Sultan.

3. Voy. notre article sur *l'Ambassade de La Forest*, etc. (tirage à part), p. 13, note 5. C'est au retour de cette mission que Sérafin de Gozzo fut capturé par le duc d'Urbain, puis remis en liberté sur les démarches pressantes de Jean du Bellay et de l'évêque de Mâcon. Sérafin de Gozzo fut encore renvoyé à Constantinople. Ursu, *op. cit.*, p. 95, note 5.

4. Voy. P. de Vaissière, *Charles de Marillac*, 1896, in-8°, p. 11.

5. Arch. nat., J 965, 5¹⁴ bis.

de cestes, pour s'en retourner devers La Forest et l'ay si bien et si amplement instruit de ce qu'il aura à luy faire entendre de ma part pour selon cela se conduire et gouverner qu'il me semble qu'il ne se y peult pour le present riens adjouxter. Reste maintenant à faireourny par voye de banque et lettre de change audict de La Forest à Constantinople la somme de dix mil deux cens escuz soleil, dont j'entens les cinq mil tomber ès mains dudict de La Forest et les cinq mil deux cens qui restent estre convertiz et employez ès choses que vous verrez plus à plain contenues et declairées au memoire que je vous envoie cy dedans encloz; vous priant, Monsieur le Chancellier, trouver moyen de despescher incontinant ledict Marillac et pour cest effect parler au president Grimaldy¹ ou autres personnaiges estans par delà que adviserez, affin de faire fournir ladicte partie audict Constantinople, en leur baillant tel interest que vous pourrez arrester avec eulx. Mais surtout, assurez si bien cest affaire qu'il n'y ait point de faulte que ladicte partie ne soitourny, car vous sçavez de combien cela importe; et au reste vous ferez delivrer et bailler comptant ès mains dudict Marillac la somme de cinq cens escuz soleil que je luy ay ordonnée pour faire son voyage, vous priant encores unes fois de le despescher incontinant, à ce que sondict voyage ne puisse estre aucunement retardé; et, après que vous aurez satisfait à tout ce que je vous escriptz, rompez ledict memoire dont cy dessus est faicte mention, car il n'est ja besoing qu'on le veoye, et me faictes responce à la presente et vous me ferez très singulier plaisir. Priant Dieu, Monsieur le Chancellier, qu'il vous aye en sa sainte et digne garde. Escript à Vallence, le XXI^e jour d'aoust mil V^e XXXVI.

FRANÇOYS. BRETON.

Marillac ne quitta Lyon que le 14 septembre. Il arriva à Venise le 26 et s'embarqua pour Raguse le 28. Il rencontra le Sultan sur la route de Constantinople à Andrinople.

Pendant que Marillac et La Forest suivaient les préparatifs de guerre du Sultan, les relations de François I^{er} avec les Barbaresques et avec Barberousse devenaient de plus en plus étroites. En janvier 1537, une nouvelle mission turque venant d'Alger débarquait à Marseille et, « pilotée » par le sieur de Saint-Blancard, arrivait à la cour. Elle devait y demeurer jusqu'au mois de juin². La présence de ces ambassadeurs n'échappa pas aux étrangers : dès février, elle était signalée à Gênes et Doria prenait des dispositions pour les capturer au retour³. Nous avons fort peu de renseignements sur cette

1. Ottaviano Grimaldi, vice-président de la Chambre des comptes.

2. Voy. le *Catalogue des actes*, t. VIII, n^{os} 30672 et 30694.

3. « Il y a ici lettres de Genes du III^e et à ce que j'ay seu de bon lieu, [André] Dorye est adverty tant de Marseilles que de Lyon qu'il estoit arrivé audict Marseilles ung Turcq avec grosse compaignye, lequel estoit passé audict

ambassade. Les mandements du roi au trésorier de l'Épargne ne sont guère explicites¹. Les dépêches du nonce du Pape à la cour de France, Rodolfo Pio², évêque de Faenza, sont insuffisantes. Il est évident que les négociations se poursuivaient dans le plus grand secret. Très vraisemblablement, il s'agissait d'abord de renouveler la convention commerciale conclue en 1534 et qui était arrivée à expiration. Il est probable qu'on s'entendit aussi sur les incursions que les Barbaresques auraient à diriger contre la Sardaigne, la Sicile et l'Italie méridionale, pendant que Soliman, avec les forces considérables qu'il avait rassemblées à Vallona, dominerait l'Adriatique et se rendrait maître de la péninsule. Lorsque les Turcs quittèrent Fontainebleau et la cour vers le milieu de juin, on prit de minutieuses précautions pour éviter une surprise des ennemis. Un Grec, Démétrius Paléologue, fut envoyé en avant, à Marseille et autres lieux de la région, apparemment en mission de surveillance.

Avant de partir, l'ambassade envoyée par Barberousse avait pu croiser Marillac, que, pour la seconde fois, La Forest dépêchait à la cour de France³. Marillac avait quitté Constantinople le 7 mai, le jour même où le Sultan se mettait en campagne : il venait précisément instruire François I^{er} des projets de Soliman. Au début de juin, son passage est signalé à Venise. Il dut arriver à Fontainebleau dans le courant du même mois. Presque aussitôt, il fut renvoyé auprès de La Forest avec les nouvelles instructions du Roi⁴. Il s'embarqua le 15 août sur une des galères que le sieur de Saint-Blancard avait charge de conduire dans la mer Adriatique pour dissuader le Sultan d'attaquer Venise et le décider à reporter tous ses efforts contre Charles-Quint⁵. Lorsque Marillac arriva à Corfou, La Forest venait de mourir. En attendant l'arrivée d'un nouvel ambassadeur, il fut

Lyon et mené à la cour par le baron de Sainet Blancard et que ledit Dorye l'espéroit prendre au retour... » L'évêque de Mâcon, ambassadeur de France à Rome, à Montmorency, 9 février [1537] (Bibl. nat., f. fr. 3053, fol. 18 v°).

1. Voy. *Catalogue des actes*, t. VIII, n° 30670, 30672, 30674, 30694.

2. Voy. l'analyse des lettres adressées par Rodolfo Pio à Ambrogio de Ricalcatis, secrétaire de Paul III, dans Brewer, *Letters and Papers*, t. XII, 1^{re} partie, p. 148, 333. Cf. Ursu, *op. cit.*, p. 100.

3. Voy. P. de Vaissière, *op. cit.*, p. 12.

4. Mandement au trésorier de l'Épargne de payer à Charles de Marillac 400 écus soleil pour un voyage qu'il va présentement faire de Fontainebleau dans les pays du Levant où le roi l'envoie trouver le sieur de La Forest et « pour aucuns secrets affaires » [juin 1537]. *Catalogue des actes*, t. VIII, n° 30678.

5. Le récit de la croisière du baron de Saint-Blancard a été écrit par Jean de Vega et publié par Charrière, *op. cit.*, t. I, p. 340-353, 371-383. — Trois semaines après le départ de Marillac, un autre envoyé de François I^{er}, Bertrand de La Borderie, s'embarquait également en compagnie de *fuorusciti* napolitains.

chargé de l'intérim et dut gagner Constantinople où pendant quelques mois sa situation fut assez critique : on le considérait plutôt comme un otage que comme un ambassadeur. Instamment, il demanda son rappel. On l'avisa enfin que le successeur de La Forest avait été désigné et s'était mis en route pour rejoindre son poste : c'était Antonio Rincon.

VII.

Cette ambassade de Rincon, la dernière qu'il ait accomplie, est relativement assez bien connue. Elle a été exposée déjà par MM. Jean Zeller et Ursu¹. Nous la reprendrons seulement pour apporter quelques précisions de plus et verser au débat quelques documents nouveaux.

L'envoi de Rincon fut décidé en janvier : officiellement, sa mission partait du 5 de ce mois². Mais il est probable qu'il ne quitta la France que quelques semaines plus tard. Il emmenait avec lui ce *fuoruscito* napolitain dont il a été question plus haut, Cesare Cantelmo. A Venise, il conféra avec l'ambassadeur de France, Georges d'Armagnac, évêque de Rodez. Le 16 mars, il est à Raguse, « bien disposé et sans avoir eu desplaisir que celui que la marine donne volontiers à qui n'y pratique pas souvent »³. Il y rencontra le sieur de Baula, que Marillac envoyait en toute hâte en France, et connut par lui combien il était attendu avec impatience à Constantinople⁴. Cela dut lui faire presser son voyage et il arriva à son poste probablement dans le courant d'avril. Il fut rejoint bientôt après (le 8 juin par

tains, le prince de Melfi et le duc de Somma, pour aller rejoindre La Forest. Voy. Bertrand de La Borderie et le discours du voyage de Constantinople, 1537-1538, dans la *Revue des Études rabelaisiennes*, 1911.

1. J. Zeller, *la Diplomatie française vers le milieu du XVI^e siècle*, d'après la *Correspondance de Guillaume Pellicier*, 1880, chap. VI, VII et VIII. J. Ursu, *op. cit.*, p. 109-135.

2. Mandement au trésorier de l'Épargne de payer à « Antoine de Rincon, conseiller et chambellan du Roy et son ambassadeur ès pays du Levant, 10,476 l. t. 2 s. 6 d., par lettres à Évreux le 1^{er} may 1540, tant pour le parfait de son estat, vacation et despense en ladict charge d'ambassadeur durant deux années entières commencées le 5 janvier 1537 [1538] et finies le 4 janvier 1539 [1540], durant lequel temps il a continuellement vaqué en icelle charge, à raison de 20 l. t. par jour, que pour plusieurs autres despenses extraordinaires... » (Bibl. nat., Clairambault 1215, fol. 78 v^o; *Catalogue des actes*, t. II, n^o 11485; voy. encore *Ibid.*, t. VIII, n^{os} 29826, 29827, 29828, 29932).

3. Lettre de l'évêque de Rodez à Montmorency, Venise, 26 mars 1538, dans Charrière, *op. cit.*, t. I, p. 367-368.

4. L'évêque de Rodez à Montmorency, Venise, 5 avril 1538, dans Charrière, *op. cit.*, t. I, p. 369-370.

Vincenzo Maggi, gentilhomme de Brescia, agent plus ou moins secret du roi de France, que l'on avait dépêché à sa suite¹. Quant à Marillac, après avoir mis durant quelques semaines son successeur au courant de la situation, il quitta Constantinople vers le milieu de juin, muni de lettres de Rincon, dans lesquelles celui-ci faisait le plus vif éloge de ses services et priait en même temps qu'on ne le laissât lui-même manquer ni de nouvelles, ni d'argent².

Rincon était *persona grata* auprès de la Porte. Il connaissait la plupart des vizirs qui entouraient le Sultan et savait les moyens les plus propres à se les rendre favorables, ainsi que leurs serviteurs. L'empire turc était déjà le pays des *bagchiches* et les cadeaux y étaient en grande faveur. Depuis la chute d'Ibrahim, le grand vizir était toujours Ayas-pacha. Mais la mort de Mustapha-pacha, le 30 mai 1538, avait déterminé un mouvement dans le haut personnel. Loutfi-pacha avait remplacé Mustapha ; Mohammed-pacha et Rostem-pacha étaient respectivement troisième et quatrième vizirs. C'est avec eux que Rincon eut plus particulièrement à négocier, surtout dans les premiers mois, car Soliman quitta Constantinople dans les premiers jours de juillet pour diriger une expédition contre Rares, le voïvode de Moldavie.

Rincon avait, avant tout, charge d'entretenir l'alliance entre le roi de France et le Sultan et d'obtenir une confirmation, sinon l'extension, des arrangements commerciaux établis en 1536 ou, comme il disait, « pratiquer la voysinace pour le tranfiq de merchandize ». Sa mission, qui en principe ne présentait rien d'extraordinaire, fut compliquée par l'évolution de la politique française en Occident. En juin, François I^{er} voyait à Nice le pape Paul III qui lui faisait accepter, ainsi qu'à Charles-Quint, une trêve de dix ans. L'entrevue de Nice fut suivie en juillet de celle d'Aigues-Mortes entre le roi de France et l'Empereur. Ce rapprochement des trois grandes puissances de l'Europe occidentale paraissait dirigé contre les ennemis de la chrétienté, c'est-à-dire en première ligne contre le Turc. Comment concilier avec cette nouvelle direction de la diplomatie française les bons rapports avec le Sultan et l'alliance franco-turque ?

Rincon fut informé de ces événements par une lettre du Roi du 12 août, qu'il reçut seulement le 16 octobre. Il comprit tout de suite les fâcheux effets que ces nouvelles ne pouvaient manquer de produire sur les Turcs et aussi le parti que tâcheraient d'en tirer les ennemis de la France. Aussitôt il s'efforça de parer au dan-

1. Voy. *Catalogue des actes*, t. VIII, n^{os} 29550, 32066, 32076 [mars 1538].

2. Rincon au sieur de Villandry, Constantinople, 15 juin 1538, dans Charrière, *op. cit.*, t. I, p. 384-385.

ger. Il écrivit au Sultan « en la melieure forme et expediente voye » qu'il lui sembla requis et nécessaire pour son service¹. Il agit sur les vizirs par des présents. Mais le manque de nouvelles et d'argent lui rendait la tâche difficile. Il s'en plaignait amèrement dans la lettre que le 26 décembre il adressait à Montmorency d'Andrinople, où il était allé rejoindre Soliman, revenu de son expédition de Moldavie² :

Très illustre et très excellent seigneur, cognoissant, comme fait ung chacun, vos infinites ne moins graves occupations, et escripvant pour heure au Roy assez diffusement des affaires et toutes aultres occurrences de par deçà, comme je sçay vostre bon plaisir sera de veoir, je ne suis pour vous ennuyer de longue escripture, voulant tant seulement dire comme, quant au respect d'entretenir tousjours ceste nation en bonne amytié et alliance avec ledit sr Roy, ensemble de pratiquer la voysinance pour le tranfiq de marchandize, dont il vous a pleu me faire escripre, j'ay fait et dit tout ce que ma petite capacité et ardent zele vers le service de Sa Majesté m'ayent peu conseiller et mettre avant, ayant en effect tellement labouré, tant per lettres, estant le Grand Seigneur au camp en Vallaquie, comme ores de bouche avec Ajax et Lotfy-Bassaz, qu'il[s] en demonstrent estre contentz et satisfaitz de tout ce que jusques icy a esté passé et traicté de par delà, en tant que Sa Majesté ne condescendra à chose qui leur radonde en plus grand prejudice et desavantaige, ce qu'il leur a esté promys et par vostres dernieres confirmé, desquelles, considerant le degré et auctorité où Vostre Excellence est par delà, ilz ont tenu grand compte; et en telle confiance promectent me faire octroyer toutes choses justes et honestes que en nom de Sa Majesté pouroyz requerir.

A ceste cause, Monseigneur, il vous plaira faire que à tout ce que presentement j'escrrips au Roy me soit expediee briefve et deue response, afin qu'en acquit de ma charge je puisse mieulx satisfaire à son bon plaisir et vouloir et au vostre.

Au³ surpluz, Monseigneur, j'ai heu par lettres du general de Milan

1. Rincon à Montmorency, Constantinople, 28 octobre 1538, dans Ribier, *Lettres et mémoires d'Etat*, t. I, p. 237-238, reproduit par Charrière, *op. cit.*, t. I, p. 386-388. L'original de cette lettre se trouve à Chantilly au musée Condé, L, t. XVI, fol. 230. Le passage qui commence à : *et mettray peine de temporiser*, et finit à : *gouverner et conduire avec ceste nation*, est chiffré dans l'original.

2. Ribier, *op. cit.*, t. I, p. 337; Charrière, *op. cit.*, t. I, p. 388-390. L'original est au musée Condé, L, t. XVI, fol. 232. La reproduction de Ribier étant a. ¹/₂ fantive et incomplète, nous avons cru bon de reproduire intégralement l'original. — Nous saisissons cette occasion pour exprimer toute notre gratitude à M. Gustave Macon, l'érudit conservateur du musée Condé, qui nous a procuré, avec son obligeance coutumière, les copies des lettres de Rincon qui sont conservées à Chantilly et dont nous avons fait usage dans le présent article.

3. Tout ce paragraphe manque dans Ribier.

comme Vostre Excellence desyreroit d'avoir de ceste bande quelque beau et bon cheval, chose que avant tel ricord j'avoys já bien premedité et myse au cueur pour en trouver quelquung pour vous. Ce neantmoins je reste d'aultant pluz ayse et content que je schasse vostre desyr estre tel, vous promectant, encores que à l'occasion de la longue et continue guerre il s'en trouvent ores peu de bons, si mecteray je peine d'en pover recouvrer quelque piece que, si Dieu plaist, ne vous sera desagreable, praisit et appareillé d'obeyr et de m'employer de très bon cueur en toute aultre chose où il vous plaira de me commander comme ung de vous très humbles et obeysantz serviteurs, tel que je suis, et pour quel je vous supplie me vouloir tenir, recommandant très humblement mon absence, mon bon voloir et ma pureté à vostre bonne grace et souvenance, sans voloir oblir mon povre frere, qui de si long temps est attendant l'ayde et faveur de vostre benignité. Et à tant je supplieray le Createur, mon très illustre seigneur, vous doint très longue vie en perseverance de santé et prosperité. En Adrianople, le xxvi de decembre 1538.

De Vostre Excellence, très humble et obeysant serviteur.

Ant. DE RINCON.

Malgré les réclamations de Rincon, ni l'argent ni les nouvelles n'arrivaient. Barberousse attendait toujours le remboursement des 10,000 écus qu'il avait avancés au sieur de Saint-Blancard dans l'hiver de 1538. Quant aux Impériaux, ils profitaient du silence des Français pour répandre sur les rapports de François I^{er} et de Charles-Quint et sur les projets des nouveaux alliés les fables les plus saugrenues. C'est ce que Rincon expliquait à Montmôrency dans une nouvelle lettre du 7 février 1539¹.

Très illustre et très excellent seigneur, encores que je sois trop assuré que, par vostre grande et accoustumée prudence, ne faldrez à entendre et, selon le temps et opportunité, faire mettre à deue execution le tout que de present j'escrrips au Roy, si est ce qu'en telle importance des affaires je n'ay voulust obmectre à vous supplier très humblement il me soit faict responce le plus expeditement que faire se pourra, non tant pour remonstrer comme je m'aye pour le plus convenient à gouverner et guyder que pour suppediter moyen avec mileures et plus fraisches raisons pouvoir entretenir et contenter ces seigneurs, lesquels certainement et non à tort se esbahissent beaucoup plus que moy que depuys la despeche du xii^e d'aoust, faicte sur l'ex-
pense du resort d'abouchement tenu avec l'Empereur, ne soit neulz comparu de Sa Majesté, et moins de Vostre Excellance, mesmement en ceste non moins dangereuse que suspecte mutation et trouble des affaires; vous assurant, Monseigneur, qu'il y a tousjours de cès Espai-

1. Ribier, *op. cit.*, t. I, p. 371-372; Charrière, *op. cit.*, t. I, p. 390-391. Original au musée Condé, L, t. XVI, fol. 234.

gnolz et aultres gens envieux de nous qu'ilz, malicieusement et ensuyvant plus leurs vicieuses affections que raison ne veult, ne cessent de diveulguer par dessa l'appointement d'entiere et ferme paix entre Sa Majesté et ledit Empereur, faicte directement en conspiracion de la ruyne de cestuy Seigneur. Encores devant hier fut mené icy prisonnier un Mycenen, qui ne c'est vergoigné d'assurer comme nouvellement, par tout le royaume de Nappes, Pouille, Calabrye et Cisile, l'on avoit celebré feuz de joye en congratulacion de la generale paix arrestée entre les deux susdits princes, et que lesdits s^{rs} Roy, Empereur et Pape, avec le commun suffrage de tous les aultres princes et potentas de la chrestienité, avoient concludz et deliberez de se treuver à ceste primeverre à Naples, et que illec le Roy se couronneroit empereur de Constantinopoli pour unanimement venir à la conqueste du demeurant de l'Europpe, confirmans plusieurs aultres mensonges, lesquelles, encores qu'il[s] ne soient vrayes ne vraysemblable[s], ce nonn obstant ces seigneurs ne sont si bien informez du contraire que tousjours il ne leurs demeure au cueur quelque racine de doubte et suspicion, laquelle, comme ils sont muables de pensement, selon la voix du peuple croist et décroist ; qui m'a incité, Monseigneur, à vous supplier très humblement vouloir joindre icelle consideracion avec plusieurs aultres et desormais me faire escrire ung peu plus souvent de l'accoustumé ; et si bien ne occuroist singuliere occasion ne d'importance pour ce faire, au moins mandés quelquefois ung petit mot tant seulement pour faire apparostre à ceulx-cy du bon voloir que le Roy continue leur pourter ; chose tant requise que certes, sans icelle il me sera fort mal aisé à les pouvoir longuement entretenir et preserver de sinistres suspicions entre ses contidiannes accusacions et calomnies des envieux ; qui sera le point où je me recomande tant et si très humblement que faire puis à vostre bonne grace et souvenance, etc... En Andrinopoli, le 7 febvrier 1539.

Cette lettre n'eut pas plus de résultat que les précédentes. Le 27 mars, Rincon adressait un nouvel appel à François I^{er} et à Montmorency. La lettre à François I^{er} a été reproduite par Ribier¹. Voici la lettre adressée à Montmorency que Ribier a laissée de côté² :

Très illustre et très excellent seigneur, pour ce qu'il ne me semble jà reuys quant à l'importance des affaires du Roy vous devoir occuper d'aultre lecture que des mesmes lettres que presentement j'escrrips à Sa Majesté, je n'ay à ce coup matiere ne occasion de vous faire sçavoir guierres aultre chose saulf que j'attendz de jour en jour à très singuliere devotion nouvelle depesche sur quelque resolution des negoces de delà, et particulièrement sur l'intention et vouloir dudit Roy et

1. Ribier, *op. cit.*, t. I, p. 419-421.

2. Musée Condé, L, t. XVI, fol. 238.

vostre touchant ce que doresavant je doibz faire de ma part avecque ces seigneurs, lesquels jusques à maintenant j'ai tousjours animé et entretenu avec tous les melieurs moyens, raysons et honestetez à moy possibles. Mais se multipliant ung chacun jour icy les mensonges et faulx rapportz que noz adversaires continuent d'affirmer de la ligue et commune entreprinse entre Sa Majesté et l'Empereur contre et en prejudice de cestuy Grand Seigneur et que, depuis celles du XII d'aoust portant advys des entreveues et abbouchementz ensuiviz entre les deux susdits princes ne sont jamais venu lettres du cousté de la court en asseurance et averement du contraire, encores qu'il ne le demonstrent exterieurement, si les voy je en combustion et branle de devoir croire plus tost au commun bruyt du peuple que à mes remonstrances et persuasions, mesmement non voyant aultre plus evident tesmoin-gnaige ne apparence; qui à l'adventure pourra aussi bien estre cause que en tout evenement (pour avoir tousjours quelque apuy et support à l'encontre des forces de leurs ennemys) plus facilement et à moindre advantaige et respect de nous accepteront l'appoinctement dont és lettres au Roy j'en faiz mention. Mais, selon l'advys que j'ay de Venize, faisant bien mon compte que avant la reception de ceste il sera jà esté pourvehu et satisfait entierement à mon attente, ad ce non estre tedieux en cest endroit, ne replicqueray aultre sinon que en attendant que joindra la pretendue depesche, tant pour pouvoir maintenir ceste amytié et voysinance en cours que pour conseiller aussi par tout où je pouray au bien et honneur du service du maistre, ne cesseray de faire tous les melieurs offices dont me pourray jamais racorder, sans espargner peine ne dangier quelconques.

Au surplus, Monseigneur, j'ay per cy devant supplyé et quasi importuné si sovent pour la satisfaction de ce qui est deu par deçà à Barberousse que, considerant la bonne rayson et equité de la chose, je ne puis attendre sinon suffisante responce avec effect par la premiere depesche, et ainsi ay promys audit creditur: qui me gardera de dire aultre, fors me recommander très humblement et de tout mon cueur à vostre benigne grace et souvenance, suppliant le Createur, mon très illustre seigneur, vous conserver très longuement en santé et prosperité. En Andrianople, ce xxvii de mars 1538 [1539].

De Vostre Excellence, très humble et obeyssant serviteur.

Ant. DE RINCON.

Monseigneur, pour ce que à mon partement de delà et à plusieurs aultres foys il a pleu au Roy et à vous me promectre, advenant quelque vacation, comme sovent peult escheoir, de faire pourvehoir mon povre frère¹, je vous supplie, Monseigneur, très humblement

1. François Rincon, qui fut, en 1540, pourvu de l'abbaye de Bénévent, au diocèse de Limoges. Voy. A. Petit, *François de Rincon, abbé de Bénévent, 1540-1552, et ses tentatives de réforme*, 1910, 25 p. (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. LX.)

l'avoir à souvenance et le faire pourvehoir, et tant moy que luy vous en resteront d'icelle grace à jamais très obligez.

Rincon n'avait pas seulement à « colourer » aux yeux des Turcs la politique de François I^{er}, à maintenir, malgré le rapprochement franco-impérial, l'alliance franco-turque, il devait aussi faciliter la cessation des hostilités entre le Sultan et Venise et ménager une manière de médiation entre les deux puissances belligérantes. Dans la guerre qui avait éclaté en 1537 entre les Vénitiens et les Turcs, les premiers n'avaient pas eu l'avantage, malgré leur ligue avec l'Empereur et le Pape. Aussi étaient-ils décidés à ne plus supporter le faix d'une lutte qui ne pesait guère que sur eux. Mais ils auraient voulu que le Sultan fit les premiers pas, tout au moins ne faire des avances que lorsqu'ils seraient sûrs qu'elles seraient favorablement accueillies par leurs adversaires. François I^{er}, qui désirait rendre service à la Seigneurie, dans l'espoir de l'amener ainsi à se détacher des Impériaux et à rentrer dans sa sphère d'influence, avait recommandé à Rincon de s'entremettre. Rincon était intervenu pour faire mettre en liberté des nobles vénitiens prisonniers, puis il réussit à décider Soliman à recevoir des émissaires secrets de Venise, d'abord un ancien maître d'hôtel de feu Aloysio Gritti, puis Laurent Gritti. Celui-ci vint à Constantinople en mars 1539, sous prétexte de régler des affaires de famille, en réalité pour s'aboucher avec les vizirs du Sultan. Il eut une entrevue avec les « bassas » en présence de Soliman et finalement, après avoir essuyé maintes rebuffades, obtint une suspension d'armes de trois mois à partir du 20 mars. Ce résultat était en grande partie imputable à Rincon. Mais celui-ci aurait été bien aise d'avoir sur ce point comme sur la nouvelle politique de François I^{er} des renseignements plus certains et des instructions plus précises. Il les réclamait instamment dans toutes ses dépêches. Finalement, pour le satisfaire, on lui envoya Cesare Cantelmo.

Après avoir accompagné Rincon jusqu'à Constantinople, Cesare Cantelmo était revenu en France en novembre 1538¹. Dès la fin janvier 1539, il avait été décidé de le dépêcher de nouveau en Orient : on en avait informé Rincon pour lui faire prendre patience². En

1. « A César Cantelme, l'un des cent gentilshommes de l'hôtel du Roi, dou de 225 livres pour l'aider à supporter la dépense qu'il a dû faire depuis deux mois qu'il est venu de Constantinople apporter au Roi des lettres du s^r de Raincon, chargé de traiter audit pays diverses affaires importantes et en attendant qu'il s'en retourne avec la réponse du Roi [janvier 1539]. » *Catalogue des actes*, t. VIII, n° 30810; voy. *Ibid.*, t. III, n° 10694, un autre don du 20 janvier 1539.

2. « Je suis très aise que devez despescher bien tost, ainsi qu'il vous a pleu m'escrire, le s^r Cesar Cantelmo pour Levant, me persuadant que sa depesche

mars, on s'occupa de rassembler l'argent qu'il s'agissait de faire parvenir à Constantinople, soit 6,000 écus pour Rincon. 11,800 écus pour Barberousse, en remboursement des 10,000 ducats avancés à Saint-Blancard, 1,000 écus pour l'archevêque de Raguse, sans compter les 1,350 livres nécessaires à Cantelmo pour son voyage¹. Mais Cantelmo ne devait pas seulement apporter à Rincon les sommes qu'il réclamait depuis longtemps. il avait aussi une mission politique. De plus en plus engagé dans la voie qui, selon Montmorency, en le rapprochant de l'Empereur, lui permettrait de reprendre le Milanais, François I^{er} chargeait Cantelmo de préparer la paix entre les Vénitiens et les Turcs et de solliciter du Sultan une trêve générale dans laquelle Charles-Quint aurait sa place. On comptait sur Rincon pour négocier cette trêve, dont naturellement le projet avait été soumis aux Impériaux et au Pape. En passant par le nord de l'Italie, Cantelmo avait d'ailleurs à se mettre en rapports avec le lieutenant général de Charles-Quint au Milanais, le marquis del Vasto. A Venise surtout, il devait prendre les instructions de la Seigneurie, pour qu'à Constantinople les efforts des agents français fussent d'accord avec ceux des envoyés vénitiens. Parti de la cour le 4 ou 5 avril, Cantelmo arriva à Venise le 14, et peu après il exposait à Montmorency les premiers résultats de ses négociations dans la lettre suivante² :

Monseigneur, depeus mon parlement, selon vostre ordonnance, j'ay

fera l'entretènement de celle amitié, laquelle, estant les choses ainsi qu'elles sont, me semble, si je ne me deçoy, qu'elle soit pour servir aux affaires du Roy et, tant pour la reputation que pour l'effect et d'icelle amitié entretenue, seroit possible qu'il en ensuyvist grand honneur à Sa Majesté et par son moyen grande commodité à la chrestienté. — J'ay faict response au s^r Ryncon et l'ay adverty de toutes occurrences, et depuis mon retour de Ferrare luy ay desesché deulx mains de lettres l'ayant assureé de la despesche en brief dudict s^r Cesar Cantelmo. » J.-J. de Passano à Montmorency, Venise, 17 février 1539, musée Condé, L, t. XVI, fol. 364. Cf. Ribier, *op. cit.*, t. I, p. 377-378; Charrière, *op. cit.*, t. I, p. 393. Le dernier paragraphe du passage ci-dessus cité manque dans Ribier. — « J'é escriz hier par la voye de Raguse au s^r Anthoine Ryncon et l'ay adverty des occurrences, en quoy je continueray, et desjà l'ay certiffié que le s^r Cesar Cantelmo sera bien tost devers luy... » J.-J. de Passano à Montmorency, Venise, 8 mars 1539, musée Condé, L, t. XVI, fol. 369; Ribier, *op. cit.*, t. I, p. 407; Charrière, *op. cit.*, t. I, p. 395.

1. *Catalogue des actes*, t. VIII, n^{os} 30993 à 30996 [mars 1539]. A propos de l'archevêque de Raguse, Filippo Trivulzio, J.-J. de Passano écrivait à Montmorency dans sa lettre ci-dessus citée du 8 mars : « Je feray entendre à mons^r l'archevesque de Raguse le contentement que le Roy et vous avez de luy, et de la subvention que Sa Majesté luy faict despescher, laquelle pour verité est très bien employée, car il est personnage sçavant et sullisant et très affectionné au service de Sa Majesté et qui pour son service a despendu et despend... »

2. Musée Condé, L, t. XVI, fol. 329.

passé devers Monsieur le mareschal de Montejan¹, auquel j'ay parlé de l'affaire pour lequel estoys envoyé devers le Grand Seigneur de la part du Roy mon souverain seigneur et de vous, ensemble luy aiant donné les lectres dudict seigneur et les vostres et, après luy avoir declairé la charge que j'avoys de parler en passant à Millan au sieur marquis del Vasto, il m'a retenu ung jour seulement au lieu de Porrin² et jusques à tant que à verité il fut adverty du partement dudict sieur marquis dudict Millan pour aller à Gennes, ce que ledict jour mesmes il sceut; au moyen de quoy et par sa deliberacion leissay les lectres du Roy adressantes audict marquis, le double de ma memoire, avecques lectres que luy escriptz pour luy faire entendre la bonne volenté que le Roy avoit à la crestienté, le tout pour luy envoyer audict Gennes là où il estoit allé en poste. Et tout incontinant avoir esté despesché dudict sieur de Montejan, en ceste ville de Venize suys arrivé la nuyt du quatorziesme de ce present moys devers monsieur de Vault, ambassadeur pour le Roy, luy ayant donné les lectres à luy adressantes. Puy, le lendemain mardy xv^e jour dudict moys, avec luy suys esté devers la Seigneurie de cedit lieu. Et après la presentacion des lectres du Roy et des vostres, ensemble la declaracion que leur ay faicte de la bonne intencion du Roy pour leur repos et soulas de tous crestiens, ilz ont très grandement remercyé la magesté dudict sieur de sa liberalle et vraye volenté, aussi Vostre Excellence et du bon vouloir que continuellement ilz aperçoipvent par vous leur estre pourté, comme aussi je leur ay declairé et dict. Ilz m'ont promis me despescher en briefz avecques instructions et memoires pour l'affaire duquel ilz desirent l'accomplissement devers le Grant Seigneur.

Monseigneur, après que j'ay heu parler à ladicte seigneurie de Venize, par le conseil dudict sieur de Vault, suys esté devers les ambassadeurs du Pape et de l'Empereur, et à ung chacun d'eulx leur ay fait declaracion du bon vouloir que le Roy très crestien maintient et prononce pour la tranquillité de toute l'union des fidelles et crestiens, ce qu'ilz ont trouvé de grande louange et vertu, remercyant très humblement ledict sieur Roy du bon office de très crestien duquel il use à la commodité et profit d'ung chascun, ensemble du bon zelle d'amytié de Vostre Excellence, que leur ay dict estre tel comme ilz en cognoissent la preuve. Je n'ay peu arriver en plus briefz jours à cause du travers de chemin qu'il m'a convenu faire pour passer devers la femme du sieur Rincon³ et de la retenue de monsieur de Montejan; car sans ce je fusse venu en cedit lieu de Venize en six jours.

1. René de Montjehan, lieutenant général du roi au Piémont depuis la conquête française (novembre-décembre 1537). Sur son rôle, voy. V.-L. Bourrilly, *Guillaume du Bellay*, liv. IV, chap. I et II.

2. Poirino, à neuf kilomètres de Chieri (Piémont).

3. Anne Jouvant, qui résidait probablement à la seigneurie de Germolles, dans la Côte-d'Or.

Monseigneur, je ne vous escriptz aultre pour le present, car ledict sieur de Vaulx vous escript plus à plain de ce que la Seignorie a respondu, tant pour mon passaige que aultre; et de tout ce qu'il surviendra cy après, je le vous feray entendre le plus briefz que pourray; et après très humblement m'estre recommandé à vostre bonne grace, je voys faire fin à ma lectre. priant Dieu, Monseigneur, vous donner en santé très longue vie. De Venize, ce XVI^e jour d'avril MV^e XXXIX.

Vostre très humble et très obeyssant serviteur.

Cesare CANTELMO.

Comme l'annonçait Cantelmo à la fin de la lettre précédente, il adressait quelques jours après au connétable une sorte de mémoire-journal qu'il avait rédigé avec J.-Joachim de Passano et dans lequel était exposé tout le détail de leurs négociations à Venise¹ :

... Hier matin arriva icy le sieur Cesar Cantelmo, qui m'apporta les lettres que au Roy et à vous a pleu m'escire du III^e; et aiant veu sa commission et ce qu'il me fit entendre de par ledict seigneur et vous, incontinent je le conduis à la Seignorie; et ayant présenté ses lectres de creance du Roy et vostres, il exposa prudemment sadicte creance, contenant en substance que Sa Majesté, faisant office de très chrestien prince et leur grand amy et allyé, et comme desireux du bien, revoz et tranquillité de ceste republicque et consequemment de toute la chrestienté, l'avoit depesché pour Levant pour faire l'office à luy commandé et prendre de la Seignorie l'instruction et commission qu'il luy plaira donner, et, après qu'il l'aura receue, en toute diligence s'en aller devers le sieur Anthoine Ryncon, ambassadeur de Sa Majesté auprès du Grand Seigneur, pour l'induyre à l'effect desyré d'icelle Seignorie; laquelle, ayant grandement remercyé Sa Majesté et vous, se monstrant très jouyeuse de l'arrivée dudit sieur Cesar, qui a esté bien à poinct, a respondu que sa depesche seroit bien tost preste.

Après, nous nous en allasmes incontinent à l'ambassadeur de l'Empereur², auquel, et au sieur Andalot³, fut communiqué ladicte depesche et commission du Roy, et le vouloir et desyr que Sa Majesté a de gratiffier l'Empereur et de plus en plus estraindre leurs amytiéz, qui proceddent de bien en mieulx. Et les dicts ambassadeur et Andalot, ayans remerciez bien fort le Roy et vous, et louans l'entreprise très

1. Ce sont trois lettres écrites les 16, 17 et 18 avril; elles ont été publiées, d'une manière incomplète et assez défectueuse, par Ribier, *op. cit.*, t. I, p. 439-441, et par Charrière, *op. cit.*, t. I, p. 404-408. Nous avons cru bon de les reproduire d'après l'original conservé à Chantilly, musée Condé, L, t. XVI, fol. 331 et suiv.

2. Diego Hurtado de Mendoza, comte de Tendilla, ambassadeur de Charles-Quint à Venise depuis 1536.

3. Jean d'Andelot, premier écuyer de Charles-Quint, venait d'arriver à Venise chargé d'une mission qui l'avait conduit d'abord à Rome.

digne du Roy très chrestien, se avisarent d'escrire par ledict sieur Cesar au cappitaine de Castelnove¹ qu'il se deubt entendre avec le Sanjacques turcq prochain de luy que la suspension d'armes apportée par le sieur Laurens Gritti fust entre eulx bien gardée. Et au legat du pape nous fismes le semblable, ayans faict la convenable mention de Sa Sainteté, chose qui luy fut très agreable, et respondi en la mesme substance, adjoutant que du tout il certiffieroit Sadicte Sainteté.

Demain, ces seigneurs donneront response ausdicts sieurs ambassadeur et Andalot touchant la proposition par eulx faicte le VIII^e du present, contenue en mes precedentes lettres, et, par ce que j'ay entendu, en ceste substance : que consydéré le temps qui est bien avancé, et les provisions qui ne sont gueres prestez pour la deffensive et moindres pour l'offensive, et que ayant l'Empereur loué la tresve avec le communng ennemy, il leur semble à y entendre, et ce pendant tenir l'œil ouvert et les provisions prestez plus grandes qu'il sera possible pour resister s'il sera de besoing. Ceste response eue, lesdits ambassadeur et Andalot incontinent depescheront à l'Empereur; et aussi depeschera l'ambassadeur du Pape à Sa Sainteté; et l'ung et l'autre seront presens à ladite response, et pourroit estre que je y seray aussi appelé.

Mess^e Laurens Gritti, qui a esté prest desjà quatre jours continuz pour faire partir chacune heure, la nuit passée a faict voille pour s'en aller en extrême diligence à la court du Grand Seigneur. Je luy ay donné mes lettres devant hier pour le sieur Anthoine Ryncon, par lesquelles je l'ay adverty de tout. Je croy que l'ambassadeur de l'Empereur luy a faict donner expresse commission de faire faire expresse declaration en Levant que la suspension d'armes faicte et à faire s'entend pour l'Empereur et les aultres confederez.

Par lettres de Rome du XI^e hier arrivez, s'entend que les ambassadeurs de ces seigneurs ont quasi protesté au Pape que leurs dicts seigneurs, ne voyans les provisions necessaires pour l'emprise de Levant, estant le temps bien avant comme il est, seront contrainctz pourveoir à leur indemnité, assavoir prendre party.

La diette² de Francfort n'a pas esté remise à l'année prochaine, ainsi que le sieur Andalot m'avoit dict, mais, à ce que j'entendz, elle se continue presentement. Vous, Monsieur, en devez mieulx sçavoir la verité.

Monsieur, je croy que le sieur Cesar demain sera depesché de ces seigneurs pour son chemin; et par adventure qu'ilz l'eussent depesché dès aujourd'huy n'eust esté la response que devant ladicte depesche ilz ont delibéré faire à l'ambassadeur de l'Empereur et au sieur Andalot:

1. Castel Nuovo, sur la côte dalmate, à l'entrée du golfe de Cattaro.

2. Ce paragraphe manque dans Ribier, qui a fondu la fin de cette lettre avec le début de la suivante. Ici, d'ailleurs, c'est Passano qui parle.

et estans à ce matin prestz pour la faire, le sieur dom Loppes¹, à cause de son indisposition qui l'a tenu tout hier au lict avec une fiebvre, leur a faict entendre ne pouvoir assister jusques à demain.

Ces seigneurs, Monsieur, se tiennent fort tenuz à Vostre Excellence et la supplient contynuer en son bon office; qui sera la fin, après mes très humbles recommandacions à votre bonne grace, priant Dieu, Monseigneur, vous maintenir en sa sainte garde. De Venize, le xv^e jour de avrill mil V^e XXXIX.

Monseigneur, l'original de la susdicte lectre vous fut hier envoyé par la voye de Turin, et à ce matin ces seigneurs ont faict la response aux agens de l'Empereur, dom Loppes et Andalot, et l'ont communicquée à l'ambassadeur du Pape et à nous. En substance que : ayans culx entendu la prudente exposition de par ledict seigneur faicte par lesdicts agens et semblablement l'advis et conseil du prince Dorye, qu'ilz ont susjoinct et déclaré, qui est que pour estre bien avans en la saison, et consyderé les difficultez de l'entreprise et mesmement du bled, ne se pouvant entendre pour ceste année à l'offensive, se devoir entendre à la deffensive, et ne obmettre point une tresve; et de ceste ayans eulx entendu ce qu'ilz ont déclaré de par ledict seigneur, assavoir ce que ledict seigneur avoit devers Constantinople ou de la court du Grand Seigneur, conforme à ce que Sa Majesté en a parlé à leur ambassadeur auprès d'elle; et que le Roy très chrestien, faisant office de très chrestien prince et très affectionné à la Chrestienté, se voulant de bon vouloir entremettre à la conduyre, a depesché pour cest effect moy, Cesar Cantelme, qui suis icy, prest pour aller en toute diligence devers ledict Grand Seigneur; leur a semblé entendre à ladicte tresve, et pour le plus long temps qu'il sera possible.

Et encores que, par la suspension d'armes generale que pour troys moys a apportée le sieur Laurens Griti envoyé par le Turcq, ilz ne soyent pour envoyer la personne de leur general dehors affin de ne alterer ladicte suspension, neanmoins ilz tiennent toute preste la galere de leur dict general pour la faire incontinent partir avec sa personne, si besoing sera. Et ont deliberé et ordonné que leurs galleres, gallions et barches se reduysent à Corphou, se tenant là pour faire la resistance possible à l'ennemy en cas qu'il vouldist malligner; et à ce mesme effect ont ordonné que leurs galleres qui se arment en Candye pareillement s'en allent audict Corphou; et ont envoyé audict lieu une grosse somme d'argent pour les payer. Et après ont pryé lesdicts agens de l'Empereur et aussi le legat du Pape qu'ilz advertissent et pryent leurs maistres faire le semblable de leur cousté, assavoir que les galeres de Sa Saincteté et de l'Empereur, bien en ordre, se treuvent le plus tost qu'il sera possible à Messine pour joindre les armées ensemble

1. Don Diego Lopez de Soria avait été ambassadeur de Charles-Quint à Venise jusqu'en 1536. Depuis cette époque, il résidait ordinairement dans cette ville et assistait de ses conseils et de son expérience son successeur Mendoza.

et faire teste à l'ennemy s'il sera necessaire; et ont conclud estre de besoing pour le bien commung faire ainsi, et grandement à propoz se monstrier gaillard au moins pour la deffensive. Et touchant Castel Nove, lesdicts seigneurs pryent ledict sieur Empereur que, comme pour ce très juste, il vueille ordonner qu'il soit consigné ausdits seigneurs, s'offrant de payer la convenable part de la despense, de laquelle ilz se remettent à la bonté dudict seigneur; le pryant aussi ordonner que raison soit faite ausdits seigneurs confederez et amys de Sa Majesté touchant la nouvelle imposition faite sur la traicte du bled.

Et quant est du partement de moy Cesar, ilz ont dict avoir prest le passage, et demain me debvoir donner intruction; dont je pense que demain au soir je pourray partir, et ainsi solliciteray. Qui sera la fin après les nostres très humbles recommandacions à vostre bonne grâce, pryant Dieu, Monseigneur, vous maintenir en sa garde. De Venize, le xvii^e jour de avril mil V^e XXXIX.

Monseigneur, nous avons retenu la presente jusques à ce jour pour l'envoyer par le courier que la Seigneurie avoit dict vouloir despescher en France; et depuis, à ce matin, ladictte Seigneurie nous a appellez en college et a exposé à moy, Cesar, sa commission pour Levant : en substance que, remerciant bien fort le Roy pour l'affection et bon voloir que de sa grâce continuellement il a porté à leur republicque, et particulièrement pour ce grand office de se vouloyr employer à la reconciliation d'icelle avec le Grand Seigneur et à la conduite d'une tresve generale, et à cest effect me ayant despesché pour la court du Grand Seigneur, ont déclaré leur desir de ladictte reconciliation et tresve generale, et m'ont pryé faire diligence ou voyage, me donnans ung bon brigantin pour mon passage; et m'ont fait instance pryer le sieur Rincon à convenir avec messire Laurens Griti, devant hier par eulx despesché au Grand Seigneur, pour respondre qu'ilz ont accepté la suspension d'armes pour troys moys, et que de leur cousté ilz ont commendé à leurs gens, tant de mer que de terre, qu'elle soit inviolablement guardée; et aussi pour le certiffier de l'election de messire Pierre Zen², deputed ambassadeur devers ledict Grand Seigneur, qui en brief partira. Et ayant prins mon congé, avec l'aide de Dieu je partiray à ce soir et feray mon voyage à la diligence qu'il me sera possible, et n'obliery faire entendre entierement audict sieur Rincon ce que au Roy et à vous a pleu me commender.

L'ambassadeur³ de l'Empereur m'a donné la lettre dessus mentionnée pour Raguse et pour Castelnove, et je feray l'office en passant sans y sesjourner. Et pour la dignité du Roy je feray ledict office en cas que je trouve le Sanjacque y avoir intencion pour sa commodité. Qui sera la fin, après noz très humbles recommandacions à vostre bonne grâce,

1. Ce dernier paragraphe manque dans Ribier.
2. Pietro Zeno.
3. La fin de la lettre manque dans Ribier.

pryant Dieu, Monsieur, vous maintenir en sa sainte et digne garde.
De Venyze, le XVIII^e jour de avril V^e XXXIX.

Vos très humbles et obeyssans serviteurs.

Joachin et Cesare CANTELMO.

Les négociations poursuivies à Constantinople par Cantelmo et Rincon n'eurent pas le succès que François I^{er} en espérait. Tout d'abord, Soliman se montra hostile au projet d'une trêve générale ou plutôt la subordonna à des conditions telles qu'elle était rendue impossible. Si Charles-Quint voulait en bénéficier, il devait au préalable restituer à François I^{er} « toutes les provinces, pais, lieux et facultez » qu'il lui avait enlevés et qu'il lui détenait encore¹. D'ailleurs, Soliman ayant fait des préparatifs militaires considérables et envoyé une puissante escadre contre Castel-Nuovo, « ne pouvoit honnestement ny raisonnablement se departir de ladicte entreprise, ny par consequent accorder ladicte treve generale »². Cependant, il consentait à prolonger de trois autres mois la trêve déjà conclue avec Venise, ce qui conduirait probablement, soit à la paix définitive, soit à une plus longue trêve. François I^{er}, en notifiant ces résultats à Charles-Quint, s'excusa de n'avoir pu faire davantage. Il protesta contre le bruit d'après lequel « la depesche dudict Cantelmo auroit esté plus fondée pour moyenner la paix avec les Venitiens et en ce faisant empescher la treve generale qu'autrement ». Il est probable en effet que ni Cantelmo ni Rincon, deux ennemis personnels de l'Empereur, n'avaient pas insisté fortement auprès de Soliman pour lui faire accepter la trêve générale et l'on s'accorde généralement à croire que la lettre du Sultan à François I^{er} de mai 1539 avait été suggérée, sinon dictée par l'ambassadeur de France. Quant à la prolongation de la trêve avec Venise, si les Français y avaient aidé. l'envoyé vénitien Laurent Gritti ne leur en sut guère de gré, car il publia, « tant par lettres que autrement », que Cantelmo et Rincon avaient plutôt cherché à desservir la République. Furieux, François I^{er} ordonna à ses agents de laisser les Vénitiens agir tout seuls, de ne pas contrarier les négociations engagées, si elles étaient sur le point d'aboutir, mais de ne pas s'en mêler, de ne pas même demander que le roi de France fût compris dans la paix, car, pour le moment, il lui suffisait « d'avoir bonne et seure amytié et intelligence avec le Grand Seigneur »³.

1. Soliman à François I^{er}, mai 1539, dans Charrière, *op. cit.*, t. I, p. 408-409. Cf. Zeller, *op. cit.*, p. 187.

2. Instructions données à l'élu d'Avranches, Christophe de Siresmes, août 1539, dans Ribier, *op. cit.*, t. I, p. 467; Charrière, *op. cit.*, t. I, p. 409, note 1.

3. François I^{er} à Rincon, 13 août 1539, dans Charrière, *op. cit.*, t. I, p. 409-

Pour l'instant, cette « amytié » et cette « intelligence » étaient assurées. Rincon avait obtenu le renouvellement des capitulations signées par La Forest en 1536 : il n'y manquait que la signature ; mais c'était une simple formalité, qu'il se faisait fort d'obtenir facilement, et même, si besoin était, quelques modifications aux articles déjà accordés¹. Il s'était plaint aussi des incursions que les Barbaresques continuaient à faire au détriment des sujets du Roi : on lui promit d'y mettre bon ordre et que le Roi aurait satisfaction. Soliman faisait à François I^{er} l'honneur de l'inviter aux fêtes données en l'honneur de la circoncision de ses fils². Quant aux vizirs, « grâces à Dieu, déclarait Rincon, je jouis assez bien de Lotfy, premier bascha, lequel m'offre à la conduite de noz affaires toute l'assistance et faveur qui lui est possible ; le semblable fait aussi Mahomet, second bascha ». Nous savons par les *Comptes* de l'ambassadeur les moyens qu'il employait pour se concilier les bonnes grâces des bachas et de leurs serviteurs : nous avons le détail des robes de drap d'or et de soie, damas, « satin cramoyssi », velours noir ou taffetas, sans compter les écus sonnants et trébuchants et les autres menus cadeaux³. Tout allait donc pour le mieux et Rincon voyait ses services appréciés à leur juste valeur⁴. Mais pour qu'il pût les continuer à la satisfaction de son maître, il était nécessaire qu'on ne le laissât point sans nouvelles et sans argent. Il demandait instamment qu'on lui renvoyât Vincenzo Maggi, avec telle « responce qui semblera requise à sa despeche et charge »⁵.

413, d'après Bibl. nat., f. fr. 3091, fol. 49. — D'autre part, François I^{er} fit une sortie violente à l'ambassadeur de Venise en France qui démentit les propos de Gritti et s'excusa comme il put. Zeller, *op. cit.*, p. 188.

1. Rincon à Montmorency, 29 septembre 1539, dans Ribier, *op. cit.*, t. I, p. 472-473; Charrière, *op. cit.*, t. I, p. 413-416.

2. Soliman à François I^{er}, 28 septembre 1539, dans Charrière, *op. cit.*, t. I, p. 417-418.

3. Voy. les *Comptes* (à partir de 1540, mais la distribution de présents avait commencé dès le début de l'ambassade) dans Charrière, *op. cit.*, t. I, p. 474 et suiv.

4. *Catalogue des actes*, t. III, n° 11211 (4,500 livres à Rincon, tant pour sa pension que pour diverses dépenses, Compiègne, 21 septembre 1539). — Cantelmo recevait à peu près à la même date (18 septembre) un accroissement du don qui lui avait été octroyé au mois de janvier précédent, avec permission d'occuper un logement au château de la Colonne, près de Sennecey, et de prélever annuellement 100 livres sur les revenus de la chàtellenie. *Catalogue des actes*, t. III, n° 11207.

5. Lettre citée du 20 septembre. Le 15 octobre, il adressait à Montmorency la lettre suivante : « Très illustre et très excellent seigneur. Presupposant que par mes ultimes au Roy et à Vostre Excellence, qui furent du xx^e et xxxiii^e de septembre et n^e du present, il vous aura pleu au long comprendre en quel terme

C'est Cantelmo qui fut à nouveau dépêché. Il n'avait pas seulement une mission de courrier diplomatique. François I^{er} persistait dans son dessein d'une trêve générale; de plus en plus s'affirmait le rapprochement avec l'Empereur. Il s'agissait en outre d'amener Venise à une alliance avec la France en lui offrant une médiation efficace dans ses négociations avec les Turcs. Les Vénitiens, découragés par le peu de succès des premiers pourparlers et par la mort d'Ayas-pacha (juillet) qui passait pour leur être favorable, effrayés par les nouveaux succès des Turcs qui avaient en août repris Castel-Nuovo, les Vénitiens « estoient en braule et ne seavoient bonnement quel party tenir ». Ils étaient sollicités par les Impériaux de reformer une ligue avec le Pape et l'Empereur. C'est ce qu'il fallait empêcher. César Cantelmo, accompagné de Guillaume Pellicier, notre nouvel ambassadeur à Venise, vit la Seigneurie et la mit en garde contre les dangers d'une reprise des hostilités, sans toutefois dire ni faire « chose que personne doive calomnier ny prendre en mauvasse part »¹. Malgré ces avis, ces offres de concours, le gouvernement

et disposition se trouvoient icy pour lors les affaires, et que ce que s'est innové depuis entendrez pareillement par mes lettres que de present j'escrips à Sa Majesté, affin de ne vous ennuyer d'aulture superflue repetition, je fairay tant seulement à ce coup responce à celles qu'il vous a pleu me faire escrire du xi^e d'aoust de l'arrivée de per delà du Cezar Cantelme, vous remercyant, Monseigneur, en toute humilité et affection les honestes et plus que gratuites offres que de vostre benignité il vous a pleu me faire, ensemble la bonne souvenance que à mon respect et faveur vous avez heue vers la provision de mon frere, chose que j'estime d'aautant plus que vers Vostre Excellence ne la pence avoir meritée, [si ce] n'est par la cordiale devotion et servitude que tousjours vous ay [portée et] suis pour porter à jamais s'il vous plaist, Monseigneur, et m'esvertuheray en l'advenir de tant melieur coraige à vous approuver mon petit service en tous les lieux et endroietz que je pourray et vous deignerez en vostre grace me commander. Soubz confidence de quoy et aussi de vostre singuliere benignité que se m'est ainsi gratuitement offerte, je vous ose supplyer, Monseigneur, que si l'abbaye octroyée à mondit frere, par reconvalescence d'iceluy qui la porte ne fust d'avanture vacquée, il ne soit frustré de quelque une aulture d'icelles que journellement viennent à vacquer, comme j'ay en vous toute mon esperance qu'il ne sera. Pour quoy en attendant avecques ledit Cantelme ou Vincenzo de Mazi de brief entendres de toutes nouvelles et d'en recevoir toutes choses necessaires tant à mon entretenance par deçà comme conduycte et maneiement des affaires de ce costé, fineray la presente avecques mes très humbles et très affectueuses recommandations à vostre bonne grace et souvenance, pryant le Createur, très illustre et très excellent seigneur, vous conceder en très bonne santé, tant de vie et prosperité que vous desyrez. En Pera lez Constantinople, le xv^e jour d'octobre 1539 » (Musée Condé, t. XVI, fol. 364).

1. Pellicier à Montmorency, Venise, 18 octobre 1539, dans A. Tausserat-Radel, *Correspondance politique de Guillaume Pellicier*, p. 627-629.

vénitien ne prit aucune résolution. Cantelmo partit sans recevoir d'instructions¹. Il devait demeurer à Constantinople jusqu'au 13 janvier 1540; mais sa mission ne paraît pas avoir eu, touchant l'objet particulier pour lequel il avait été envoyé, plus de résultat que celle d'avril 1539.

Le Sultan se montrait aussi réfractaire à la trêve générale que les Vénitiens à une alliance avec les Français ou avec les Impériaux. La conduite singulière de François I^{er} et de Charles-Quint en était la cause. Le rapprochement entre le roi de France et l'Empereur se faisait de plus en plus étroit et comme plus intime. Pour châtier les Gantois révoltés, Charles avait obtenu de traverser la France et il fut accueilli dans toutes les villes où il passa, particulièrement à Paris (1^{er} janvier 1540) par les démonstrations d'un enthousiasme officiel dont la récompense, dans l'esprit de François I^{er}, devait être la restitution du Milanais. Un autre fait devait contribuer encore à jeter la confusion parmi les alliés de la France et plus particulièrement chez les Vénitiens : ce fut la démarche que firent ensemble le sieur d'Annebault, gouverneur du Piémont, et le marquis del Vasto, gouverneur du Milanais, auprès de la Seigneurie (décembre 1539)². Elle était destinée à montrer l'union des deux souverains résolus « à travailler de toutes leurs forces à la ruine des Infidèles » et par conséquent à dissuader la Seigneurie de traiter avec le Sultan. Les Vénitiens ne furent pas convaincus. L'accord de François I^{er} et de Charles-Quint leur paraissait suspect et il est possible, probable même, que Guillaume Pellicier ne fit rien pour dissiper leurs soupçons, si tant est qu'il ne les ait pas éveillés. Il valait mieux pour eux traiter avec les Turcs, dont Contarini, envoyé à Constantinople après Laurent Gritti, montrait les progrès et les armements de plus en plus menaçants. Ce qui les décida tout à fait, ce fut la découverte des négociations secrètes que Doria poursuivait avec Barberousse par l'intermédiaire d'un certain Galiego. En janvier 1540, ils donnèrent à Aloys Badoar les pouvoirs nécessaires pour conclure la paix. Venise espérait aussi pouvoir échapper à la fois à l'Empereur et au roi de France.

À Constantinople, la situation de Rincon était rendue difficile par la nouvelle du passage de l'Empereur à travers la France. Il avait pénétré l'intrigue de Doria et dénoncé la venue de Galiego auprès de

1. Voy. Zeller, *op. cit.*, p. 191.

2. Voy. la lettre du sieur d'Annebault à Montmorency, Venise, 3 décembre 1539, dans Tausserat-Radel, *op. cit.*, p. 629-630; Zeller, *op. cit.*, p. 192-196.

Barberousse. Une lettre du 20 février 1540 adressée à Montmorency témoigne de ses inquiétudes et de ses efforts diplomatiques¹ :

Très illustre et très excellent seigneur, estant la principale occasion de la presente depesche au Roy tant seulement pour advertyr sa Majesté et vous de l'arrivée de par deçà du personaige² qu'il vous plaira entendre par la lettre que j'escrips audict sieur, ne suis pour vous dire aultre pour heure, sinon que les affaires du Maistre en cestuy cartier deçà, nonobstant que le passage de l'Empereur per France les a ung peu alterez, jusques au present sont en bonne disposition, grace à Dieu. Vray est que je suis en merueilleuse expectation d'entendre le progrez de ce que à sondict passaige aura traicté et conclud avecques le Roy; car ceulx là qui taschent per nostre moyen et à nostre desavantage d'en faire leur proffyt ne laissent d'escripre par deçà bien souvent, desguysant les choses en telle maniere qu'il semble que desormais les affaires de France et d'Espagne ne seront que une mesme chose, et qu'il n'est maintenant question entre toz les princes et potentatz de la chrestienté que de la commune ligue et emprise contre les Tharcqs : chose, nonobstant tout dangier qui en tel cas me pourroit advenir, je desire tant qu'elle succedasse sincerement que je ne puis croyre d'en vehoir jamais belle issue, si ce n'est par aultre voye et ne crains que de simulation. Dieu veulle que à la fin je soys velu avoir pluz tost parlé par passion que non endiviné la verité. Pourquoi, Monseigneur, si les susdites nouvelles ne sont jà par chemyn, je vous supplie me le faire sçavoir le plus tost qu'il sera possible, à celle fin que je puisse plus pertinacement me conduyre au fait de ma charge, et sçache que j'ay de respondre aux nouvelles que d'aultre cousté se mandent à ces seigneurs, assez pluz amples et affectionnées que à mon advys à la fin ne se treuveront par effect...

De Pera, 20 fevrier 1539 [1540].

Rincon réussit à dissiper la mauvaise humeur et les inquiétudes des Turcs par une distribution appropriée de cadeaux et par la communication des nouvelles de France à mesure qu'elles arrivaient. C'est ainsi qu'à « Loffy, premier bascha, pour gainger de plus en plus sa faveur et affection devers les affaires du Roy et l'endormir sur le passage de l'Empereur par France », il donna « en diverses sortes de robes tant de drap d'or que de soie jusques à la somme de

1. Ribier, *op. cit.*, t. I, p. 502-503 (et d'après lui Charrière, *op. cit.*, t. I, p. 425-426), a sensiblement modifié le début de cette lettre. Nous la reproduisons d'après l'original conservé au musée Condé, L, t. XVI, fol. 236.

2. Ce personnage était Jean Galiego. Voy. les *Comptes* de Rincon, Charrière, *op. cit.*, t. I, p. 426-427, et la lettre de Pellicier à Montmorency, du 31 mars 1540, dans laquelle il annonce l'arrivée des lettres de Rincon du 20 février. Tausserat-Radel, *op. cit.*, p. 631-632. Cf. Zeller, *op. cit.*, p. 183-185.

trois cens escuz d'or ». « A Mahometz, troisieme baschatz, pour le faict et cause que dessus, donné aussi en robes jusques à la valeur de cent cinquante escuz ; à Rostan, gendre du Grant Seigneur et son dernier bascha, donné aussi pour luy mieulx faire croire les excuses dudict passage de l'Empereur par France, en robes, jusques à la somme de cent cinquante escuz. » Autres cadeaux ou « estraines aux officiers du Grant Seigneur et de ses baschas à la feste de leur grant Pasques » et aussi de « leurs petits Pasques » (19 avril) ; une robe de velours noir, revenant à quarante écus, à Youniz-bey, premier truchement, une robe de damas de vingt écus au gouverneur de Péra, et je passe les menus dons aux « chaoux », « sacques » et autres multiples « capigys ». D'autre part, le 21 avril, il annonce à Lotfy « le parlement de l'Empereur de France allant en Flandre » ; le 28 mai, il lui fait part « des excuses que l'Empereur commençoit à produire de non pouvoir restituer le duché de Millan au Roy ». C'était la preuve que la politique, chère à Montmorency, d'un rapprochement entre les deux souverains avait avorté : François I^{er} reprenait sa liberté d'action. Pour Rincon, l'alerte avait été chaude, mais sans conséquence grave sur les affaires du Roi, dont il pouvait assurer, au début de juin, qu'elles étaient « en très bons termes ».

C'est alors que Vincenzo Maggi et J.-J. de Passano vinrent appuyer les efforts de Rincon. L'envoi de Maggi avait été décidé en avril aussitôt après le retour de Cesare Cantelmo¹. Mais le départ n'eut lieu que lorsque François I^{er} fut sûr que Charles-Quint n'exécuterait pas ses promesses touchant le Milanais. Il fallait donc revenir à l'ancienne politique, puisque la guerre avec l'Empereur était de nouveau inévitable. Maggi et le sieur de Vaulx furent envoyés pour informer Rincon de toutes ces « occurrences » et pour obtenir « une nouvelle ratification et confirmation de l'amitié et bonne volonté que le Grand Seigneur porte à Sa Majesté² ». Les deux émissaires de François I^{er} arrivèrent à Constantinople vers le milieu de juin³. Le

1. Mandement de payer 675 l. t. à « Vincent Dymagy », gentilhomme de Brescia, pour son voyage d'Elbeuf à Constantinople, où il va porter au sieur de Rincon des lettres de la plus haute importance. Elbeuf, 10 avril 1540, *Catalogue des actes*, t. VI, n° 21996. Cf. *Ibid.*, t. III, n° 11472, don de 200 l. t. 10 s. à « Vincent Dymagy » pour ses frais à la cour en attendant ses lettres de créance pour un voyage dans le Levant où le Roi l'envoie. Elbeuf, 19 (vers 10) avril 1540.

2. Cette portée de la mission de Maggi et de J.-J. Passano a été parfaitement mise en lumière par Ursu, *op. cit.*, p. 119-120. Cf. Tausserat-Radel, *op. cit.*, p. 33-34.

3. Le 9 juin, ils étaient à Novi-Bazar. A. Tausserat-Radel, *op. cit.*, p. 6. Voy. pour le séjour à Constantinople, les *Comptes* de Rincon, dans Charrière, *loc. cit.*

21, Rincon informait Lotfy des nouvelles qu'ils apportaient. Le 26, nouvelle entrevue. Le 5 juillet, la réponse du Sultan est rédigée et J. Joachim de Passano se remit en route peu après pour la France, vers le 18 juillet, « depeché, avecques l'entiere satisfaction et contentement de Sa Majesté »¹. Le 18 août, il arrivait à Venise². Il avait parfaitement réussi dans sa mission. Non seulement il avait obtenu la « delivrance des religieux de Jerusalem et restitution de leurs robbes », que Rincon avait demandée le 9 juin, avant même que Maggi et Passano fussent arrivés à Constantinople; mais Soliman, qui avait tout intérêt à une alliance française de plus en plus étroite, l'avait « accordée moult voullentiers et de très bon cueur, avecques telles promesses et offres que l'on eust scieu demander ». C'était le triomphe complet de la politique que Rincon avait toujours préconisée et, en dépit des tentatives de Montmorency, constamment et heureusement défendue.

Il s'efforçait en même temps de gagner Venise en s'entremettant dans les négociations qu'elle poursuivait pour la paix avec la Porte. Il espérait que, si François I^{er} n'était pas nommé dans le traité, à tout le moins les Vénitiens lui sauraient gré de sa médiation active et, sans aller peut-être jusqu'à une alliance formelle, ils lui garderaient une neutralité favorable dans ses luttes futures contre les Impériaux. Aloys Badoar avait reçu ses intructions datées du 7 et du 15 janvier. Il ne fut admis à l'audience du Sultan que le 25 avril. Dès le 21, Rincon avait préparé le terrain³, il avait vu Lotfy-pacha pour lui « suader la reconciliation de la seigneurie de Venise avecques le Grand Seigneur »; le 24, nouvelle démarche auprès du même « sur le faict de la reconciliation venitienne »; le 25, il va « parler à tous les autres troys baschats l'un après l'autre, touchant l'affaire que dessus ». Le 1^{er} mai, il se rend au « divan, c'est-à-dire à l'audience public, pour entendre la derniere resolution de la susdicte payx » des Vénitiens. Le 4 mai, les bases de la paix étaient arrêtées : les Vénitiens s'engageaient à restituer Nauplie de Romanie et Malvoisie et à payer dans un délai donné 300,000 écus. « En congratulation de la paix », Rincon donna une brillante fête, manifestant ainsi l'intérêt tout particulier que le roi de France prenait à cet événement.

Les Vénitiens auraient dû, semble-t-il, savoir gré à Rincon de

1. Pellicier à François I^{er}, 31 juillet, dans Tausserat-Radel, *op. cit.*, p. 37.

2. Pellicier à Rincon, Venise, 22 août 1540, dans Tausserat-Radel, *op. cit.*, p. 63-64. Cf. p. 253.

3. Voy. les *Comptes* de Rincon, dans Charrière, *loc. cit.*; Zeller, *op. cit.*, p. 197 et suiv.

son intervention au moins officieuse. Leur reconnaissance, si tant est qu'ils en aient éprouvé¹, ne fut pas de longue durée. D'abord, ils lui reprochèrent, ainsi qu'à Guillaume Pellicier, et ce à l'instigation des Impériaux, d'avoir connu les instructions secrètes de Badoar, de les avoir révélées aux Turcs et d'avoir ainsi mis ces derniers en mesure de se montrer particulièrement exigeants et heureux dans leurs exigences². Puis, dans les négociations qui suivirent pour mettre en forme le traité et qui furent passablement épineuses, Rincon aurait voulu faire insérer une condition que les Vénitiens trouvèrent « rude et indigestible », d'être « amys de l'amy et ennemys de l'ennemy », c'est-à-dire qu'ils auraient pris l'engagement de conclure avec le Sultan une alliance défensive et offensive : ils auraient ainsi pu être conduits à prendre les armes en faveur du roi de France contre l'Empereur. Constatant le mauvais effet produit sur la Seigneurie par cette exigence, Guillaume Pellicier engagea Rincon à s'en départir³, et il n'en fut plus question dans le texte définitif du traité qui fut signé le 2 octobre 1540. Les pachas se contentèrent de rappeler les services rendus par François I^{er} à Venise et exprimèrent l'espoir qu'en retour Venise s'allierait avec François I^{er}. Entre temps, Rincon avait obtenu quelques avantages pour les Vénitiens⁴, l'exemption des décimes pour les marchandises de Syrie, la délivrance des gentilshommes vénitiens encore détenus prisonniers, enfin la promesse de la restitution des navires et des marchandises saisis. Ces menus avantages compensaient mal le désastre qu'était pour eux le traité du 2 octobre, et c'est ce que les Vénitiens ne devaient pas oublier⁵. Mais dans le Levant ils étaient désormais hors d'état de nuire.

1. Voy. une lettre de Cesare Fregoso, 31 mai 1540, dans Ribier, *op. cit.*, t. I, p. 543.

2. Voy., sur cette indiscretion, Zeller, *op. cit.*, p. 199-202. D'après Paruta, suivi par Hammer, *op. cit.*, t. V, p. 316-317, et par M. Tausserat-Radel, *op. cit.*, introduction, p. xviii, ce serait Cantelmo qui, grâce à ses relations avec les frères Cavazza, l'un secrétaire du Sénat, l'autre secrétaire du Conseil des Dix, aurait connu les instructions secrètes de Badoar et les aurait transmises à Rincon. Cantelmo était à Venise en février et début de mars 1540. Voy. les *Comptes* de Rincon signalant des lettres de Pellicier des 10 et 11 mars « contenant l'arrivée du s^r Cezar Cantelme à Venize pour aller devers le Roy avecques lettres du Grand Seigneur touchant l'octroy de la tresve generale à tous les princes de la chrestienté ».

3. Tausserat-Radel, *op. cit.*, p. 16-18, 32, 78-79, 80-81, 90.

4. Maggi et J.-J. de Passano avaient collaboré à cela lors de leur mission en juin-juillet. Pellicier à François I^{er}, 31 juillet, dans Tausserat-Radel, *op. cit.*, p. 37.

5. Pellicier à Rincon, Venise, 19 novembre 1540, dans Tausserat-Radel, *op. cit.*, p. 153-155.

A ce moment la situation dans le bassin du Danube devenait de nouveau critique et des événements se préparaient où l'alliance franco-turque allait avoir à jouer. Le 20 juillet 1540, Jean Zapolya était mort et la question de la succession de Hongrie était de nouveau ouverte. Tandis que Ferdinand, qui deux ans auparavant s'était accordé avec Zapolya, réclamait la couronne de Hongrie, un parti national avait proclamé roi le fils de Zapolya, un enfant de quelques mois à peine, et réclamé la protection du Sultan, suzerain de la Hongrie depuis 1529. François I^{er}, même s'il ne réussissait pas à mettre sur le trône de Hongrie le duc d'Orléans, dont la candidature éventuelle avait été mise en avant, avait intérêt à seconder l'action du Sultan. C'est ce que s'empessa de faire Rincon. Dès le 20 août, il s'entretint avec Lotfy-pacha des affaires de Hongrie¹. Il s'attacha d'abord à déjouer les intrigues de Ferdinand. Déjà en mai et en juin précédents, il avait contrecarré son ancien secrétaire, Tranquillo, qui, passé au service de Ferdinand, était venu à Constantinople négocier une prolongation de trêve. Tranquillo avait été contraint de se retirer sans avoir presque rien obtenu². A la mort de Zapolya, Ferdinand envoya une nouvelle ambassade à Soliman. Elle avait à sa tête Jérôme de Lasko, autre transfuge également bien connu de Rincon. Il est curieux de voir ainsi aux prises les deux hommes qui avaient quelques années auparavant le plus fait pour assurer le succès de la politique orientale de François I^{er}. Rincon eut recours aux grands moyens pour préparer l'échec de son ancien collaborateur. On le voit, dès la fin de septembre, multiplier les cadeaux et distribuer les présents³. Il donna à « Lotfy, premier bassa, pour le préparer et confirmer en faveur du Roy sur la venue de Jeromme Lasqui, ambassadeur pour le roy des Romains devers le Grand Seigneur, ung mappamundy faict en sphaera, fort beau et riche, lequel icelluy Rincon avoit faict faire exprès et faict apporter jusques à Constantinople avec ung livre contenant l'interpretation d'icelluy instrument, ayant cousté tant ledit mappamundy que ledict livre 90 escuz, et estoient estimés plus de 150 ». Il distribue aux autres « bassas » les robes de drap d'or,

1. *Comptes* de Rincon, dans Charrière, *loc. cit.*

2. Le 2 juin, Rincon écrivait à François I^{er} une lettre, aujourd'hui perdue, « contenant, entre plusieurs autres nouvelles, la depesche et renvoy de Tranquillo, secrétaire de Ferdinand, avec prolongation de tresves pour deux moys, outre le premier terme de six moys, que ledict seigneur avoit octroyé à son ambassadeur Lasqui ». Cf. Pellicier à François I^{er}, Venise, 10 juillet, dans Tausserat-Radel, *op. cit.*, p. 5, 15.

3. Voy. le détail dans les *Comptes*, Charrière, *loc. cit.*

velours et soie; cadeaux analogues d'une valeur de 200 écus à Soliman, « second bassas », « quar auparavant n'avoit jamais heu present de la part du Roy », de 150 écus à Mahomet, « troisième bassa », et à Rostain, « dernier bassa »; une robe de satin vert de 20 écus à Younis-bey¹. Portiers, chaoux, scribes, nul n'est oublié. Jérôme de Lasko pouvait venir. On imagine la réception qui l'attendait : après la première audience il fut emprisonné² et, entraîné à la suite de l'expédition que Soliman conduisit en Hongrie, il fut remis en liberté seulement au mois de septembre de l'année suivante.

VIII.

Les événements de Hongrie fournissaient une excellente occasion de recommencer les hostilités contre l'Empereur et d'utiliser l'alliance franco-turque contre Charles-Quint et contre son frère. Il fallait prendre les dispositions en vue d'une action commune. C'est pourquoi Rincon fut chargé de venir en France chercher les instructions de François I^{er}. Le 17 novembre, il prit congé du Sultan qui l'entretint en présence de Younis-bey, à l'exclusion de tous autres truchements. Cette audience de congé fut l'occasion d'une dernière distribution de présents, surtout au petit personnel de la Porte³. Puis, ayant laissé Vincenzo Maggi chargé de l'intérim de l'ambassade, il se mit en route le 28 ou 29 novembre. A Sofia⁴, il reçut un ultime message de Soliman. Le 14 janvier 1541⁵, il était à Venise. Il profita de son passage pour tâcher de gagner ce concours des Vénitiens qui lui avait échappé l'année précédente. La Seigneurie, tout en multi-

1. En juillet-août, Rincon avait chargé Pellicier de faire réparer « l'orloge du seigneur de Janus bey » qui avait besoin d'être « racoutrée ». Tausserat-Radel, *op. cit.*, p. 77 (lettre à Rincon du 31 août).

2. Le 8 octobre, Rincon adressait au Roi une lettre, aujourd'hui perdue, « sur la prinse de Lasqui, ambassadeur pour le roy des Rommains devers le Grand Seigneur ». *Comptes*, dans Charrière, *loc. cit.* Cette date du 8 octobre nous paraît quelque peu suspecte, car Lasko n'arriva à Constantinople que le 31 octobre et fut reçu en audience le 7 novembre. Voy. Hammer, *op. cit.*, t. V, p. 322-328; Ursu, *op. cit.*, p. 127. La « prinse » de Lasko aurait-elle été décidée un mois à l'avance ?

3. Voy. les *Comptes*, dans Charrière, *loc. cit.*; Ursu, *op. cit.*, p. 126-129.

4. Tausserat-Radel, *op. cit.*, p. 202-203. Pellicier à François I^{er}, 3 janvier 1541.

5. Pour ces derniers mois de la vie de Rincon, voy. Zeller, *op. cit.*, chap. VIII, *Meurtre de Fregose et Rincon*, et Ursu, *op. cit.*, p. 129-134. Nous avons cru devoir passer rapidement sur cet épisode déjà bien connu, dont nous avons parlé ailleurs (*Guillaume du Bellay*, liv. IV, chap. IV, *l'Affaire Fregose et Rincon*), et sur lequel il n'y avait rien de nouveau à dire.

pliant les prévenances en faveur de l'ambassadeur, persista dans sa réserve. Pour échapper aux embûches des Impériaux, Rincon, auquel s'était joint Cesare Fregoso, emprunta la voie des montagnes. Par Iseo, Tirano et la Suisse, il arriva à Blois le 5 mars. On trouvera dans l'ouvrage de M. Zeller tous les détails désirables sur le séjour que Rincon fit en France, les fêtes qui furent données en son honneur et les instructions qu'il fut chargé de rapporter à Constantinople. On sait comment Rincon et Fregoso, envoyés à Constantinople et passant par le Milanais, furent assassinés le 3 juillet par des gens que le marquis del Vasto avait apposés sur les bords du Pô. Les tentatives que les Impériaux, depuis 1532, préméditaient contre le *fuoruscito* espagnol avaient enfin réussi : Rincon était supprimé ; mais on ne put mettre la main sur les papiers de l'ambassadeur, car Guillaume du Bellay avait eu la précaution de les faire tenir, par une autre voie, à Guillaume Pellicier, notre ambassadeur à Venise. Sur la proposition du sieur de Langey, ce fut le capitaine Paulin, successeur de Rincon, qui fut chargé de les porter à destination.

C'est ainsi que se termina l'existence mouvementée de ce transfuge espagnol qui, pendant vingt ans, mit au service de François I^{er} une activité soutenue et une habileté diplomatique aiguisée par une haine vigoureuse contre Charles-Quint¹. Il avait été le principal agent, l'agent perspicace et pratique de la politique orientale du roi de France. Au début, il avait accompli les missions décisives. Plus tard, il avait, par son habileté et son sang-froid, remédié aux défaillances et aux errements de la diplomatie de Montmorency. Il disparaissait au moment où l'alliance franco-turque allait entrer dans une phase active. Et peut-être, s'il eût vécu, aurait-il su tirer de cette alliance un meilleur parti qu'on ne fit en 1542 et en 1543².

V.-L. BOURRILLY.

1. François I^{er} n'oublia pas la veuve et les enfants de Rincon. Le 27 décembre 1543, il signait des lettres de mainlevée en faveur d'Anne Jouvant, veuve de Rincon, de la jouissance viagère de la châtellenie de Germolles, et, le 31 mars 1544, assignait aux enfants de Rincon une somme de 25,692 livres en dédommagement des pensions et concessions de terres faites à leur père. *Catalogue des actes*, t. V, n^{os} 13507 et 14392.

2. Voy. à ce sujet l'introduction mise par M. Léon Dorez en tête de son édition de *l'Itinéraire de Jérôme Maurand d'Antibes à Constantinople (1544)*. Paris, Leroux, gr. in-8^o, 1901.

LA MORT DE FRANÇOIS I^{er}.

Les historiens et les mémorialistes du xvi^e siècle rapportent tous assez brièvement les circonstances de la mort de François I^{er}. M. Paillard, qui a étudié ces récits¹, ne trouve quelques détails intéressants que dans deux lettres adressées par Saint-Maurice, ambassadeur de Charles-Quint, à la régente des Pays-Bas. Et nous regrettons cette indifférence des contemporains en songeant à la personnalité du roi et aux réflexions qu'il a pu faire au cours de sa dernière maladie sur l'histoire de son règne.

Il existe pourtant un récit plus détaillé de ces événements qui nous est donné par Pierre du Chastel, évêque de Mâcon et lecteur ordinaire du roi. Ce qui fait la valeur de ce témoignage, c'est que du Chastel, par suite de l'intimité de ses relations avec le roi, par suite des fonctions mêmes qu'il exerçait auprès de lui, assistait à ses derniers moments. Nous en avons la preuve dans les lettres de Saint-Maurice et dans la biographie de Pierre du Chastel écrite par Pierre Galland² : du Chastel, y voyons-nous, accomplit les derniers devoirs auprès de François I^{er} mourant ; lorsqu'il le vit perdu, il resta nuit et jour à son chevet, « noctes et dies, lectulo ejus affixus », pour l'encourager à mourir pieusement, et de cette belle mort, c'est à Dieu d'abord, mais à du Chastel aussi, que l'honneur en revient, « proxime, Castellano, monitori Dei, certissimo instrumento regiam bonitatem ad salutaria flectere solito ». C'est lui qui fit communier le roi, le mit à l'extrême-onction et ne le quitta qu'une fois mort. C'est lui enfin qui fut chargé de prononcer les deux oraisons funèbres, à Notre-Dame de Paris et à l'abbaye de Saint-Denis.

Pierre du Chastel, qui était donc si bien placé pour tout observer, nous a laissé plusieurs récits de ce qu'il avait vu. Un de ces récits, qui commence à la mort du roi, en insistant surtout sur les cérémo-

1. Ch. Paillard, *la Mort de François I^{er} et les premiers temps du règne de Henri II*. *Revue historique*, 1877.

2. *Petri Castellani, magni Franciae Eleemosynarii vita, auctore Petro Gallandio*... Stephanus Baluzius Tutelensis nunc primum edidit et notis illustravit. *Accedunt Petri Castellani orationes duae habitae in funere Francisci primi*... Paris, 1674, in-8°.

nies funèbres, a été édité trois fois en 1547¹. Comme il existe à la Bibliothèque nationale plusieurs exemplaires de ces éditions, et comme le texte en a été reproduit, il est inutile de s'y arrêter, d'autant plus qu'il offre par lui-même peu d'intérêt. Mais la *Bibliothèque historique de la France* du P. Lelong mentionne autre chose, une « lettre du roi Henri II au Parlement incontinent après la mort de François I^{er} et la réponse du Parlement, avec les particularités de la mort de François I^{er}, écrites par l'évêque de Mâcon »². Ce manuscrit semble aujourd'hui perdu, mais les registres du Parlement de Paris contiennent le texte des lettres susdites, suivies d'une histoire de la mort de François I^{er} « escripte par l'evesque de Mascon et tesmoignée par plusieurs autres tousjours assistans à sa fin »³. Cela semble bien être le même récit que celui du manuscrit dont le P. Lelong nous signale l'existence.

L'historien nous rappelle que François I^{er}, séjournant à Rambouillet, y fut saisi par la maladie au mois de février 1547, et depuis ce moment son état empira jusqu'au dimanche 20 mars, où il fut jugé désespéré. C'est alors que le roi commença à se préparer à la mort et nous voyons quelles furent ses dernières préoccupations.

François I^{er} se fit dire une messe, se confessa et communia avec des soupirs de parfaite contrition ; il fit une profession de foi publique complétée par un aveu repentant de ses fautes : il avait grande déplaisance des offenses commises envers Dieu, dont il avait reçu tant de biens et d'honneurs en ce monde et dont, par ingratitude, il avait transgressé les commandements une infinité de fois et d'une infinité de manières. Contre cette éternelle justice, il n'avait pour se garantir que la pitié de celui qu'il avait offensé, dont les promesses, l'infinie bonté lui donnaient quelque espoir, ainsi que les témoignages des saints et des prophètes ; et, pour s'encourager, il remémorait les preuves traditionnelles de cette miséricorde : l'histoire de l'enfant prodigue, celle de Marie-Madeleine, celle du bon larron, de la

1. *Le trespas, obsèques et enterrement de très hault, très puissant et très magnanime François, par la grace de Dieu, roy de France, très chrestien, premier de ce nom, prince élément, père des arts et sciences...* De l'imprimerie de Rob. Estienne, imprimeur du Roy. Par commandement et privilège dudict seigneur. S. d., in-8° (Bibl. nat., Lb³⁰ 106°). — Même titre. S. d., in-4° (Bibl. nat., Lb³⁰ 106). — Robert Estienne a donné en 1547 une autre édition in-8° en caractères italiques.

2. Manuscrit appartenant au chancelier d'Aguesseau, in-fol. Figure sous le n° 17627 dans la *Bibliothèque historique*.

3. Registres du Conseil du Parlement de Paris (Arch. nat., X¹ 1559, fol. 423 v°, 433 r°). — Ce récit n'est pas un compte-rendu officiel fait au Parlement et qui, à ce titre, pourrait nous être suspect, mais un document transcrit par le greffier sur un registre en raison de son intérêt historique.

femme aux dix drachmes, du bon pasteur et du publicain qui n'osait lever les yeux vers le ciel :

Et toutesfois, disoit-il, seigneur, vous avez dict de votre bouche qu'il sortit du temple et retourna en sa maison plus justifié en la confession de son péché que le pharisien en l'ostentation de sa justice, car vous exaulceez ceulx qui se humilient et humiliez ceulx qui se exaulcent. Vous avez enduré le faiz de ceste chair et condition mortelle, les travaux, blasphèmes, oultraiges et les playes des espines, les cloux et la croix, et ne vous estes laissé une seulle goutte de sang pour nous. Duquel sang, sire, ordonnez et commandez que soit effacée la condamnation des péchez de ce roy constrict et pénitent qui n'a espérance sinon en votre miséricorde. Car ainsi, comme de son costé, tout le mal et toute désolation, du vostre vient et deppend toute consolation et ayde. De bon cueur, je quicte et habandonne ce monde où je vous ay tant offensé, sans avoir aucun regret de le laisser, mais grant joye et grant réconfort de ce que je viens devant vous, mon juge, qui estes intercesseur pour moy par votre miséricorde qui vous a faict naistre en ce monde, souffrir notre mortalité, monter et mourir en la croix pour moy.

Peu après, comme le Dauphin se trouvait près du roi, viennent les réflexions politiques, parmi lesquelles les préoccupations religieuses et morales tiennent encore une grande place :

Mon filz, je me contente de vous, et vous m'avez esté bon filz et obéissant. Puisque je suis à la fin de ma pérégrination en ce monde et qu'il plaist à Dieu que je vous laisse par sa grace et bonté en la mesme charge que j'ay eue de luy en ce monde, entendez que vous ayez devant toutes choses l'amour de Dieu, son honneur et son nom et son église catholique pour recommandée. Quant à la charité et amour du prochain, en laquelle il fault que vous comprenez toute la chretienté, si fault il pourtant, et ne m'en pourrois tenir, pour la charge que vous prenez, que je vous recommande principalement ce royaume duquel le peuple est le meilleur, le plus obéissant, la noblesse la plus loyalle et la plus dévotte et affectionnée à son roy qui soit ne qui fut oncques. Je les ay trouvez telz, et telz vous les trouverez. La conservation et amplification d'un royaume sont les armes, quant à la force, et quant à obvier aux accidens qui peuvent advenir de dehors. Mais si n'est ny le dehors ny le dedans jamais bien, ny la paix ny la guerre, s'il y a faulte de justice, laquelle justice gardez vous bien d'enfreindre ny violer directement ny indirectement en quelque façon que ce soit, et aymez votre royaume et son bien plus que vous mesmes et plus, après l'honneur de Dieu, que chose qui soit en ce monde, et d'autant que je vous en ay dict, je m'en descharge et vous en charge. Il nous fault à tous, en brief temps, laisser ce monde et, comme vous me

voyez, estre prest de rendre compte de notre administration à Dieu ; et nous roys, excepté la nécessité de la mort, ne sommes poinct en cecy comme les autres hommes, mais sommes plus tenuz et plus obligez que les autres, pour avoir receu telle puissance et telle charge de commander et gouverner ceulx de qui Dieu le créateur a nombré (sans en faillir ung) tous les cheveux qu'ilz ont en la teste.

Le même jour, après-diner, le roi fut visité par sa fille Marguerite, dont la présence provoqua un moment d'émotion. Le roi lui tendit la main en disant : « touchez-là » et, trop ému pour lui adresser un beau discours comme à son fils, « il fut contrainct se tourner de l'autre costé de son liet et ne peult depuys parler à elle ».

Les discours du roi, si vagues soient-ils, avaient cependant porté sur tous les points qui pouvaient le préoccuper ; aussi les événements des jours suivants sont-ils résumés dans le récit qui arrive rapidement au mardi 29 mars.

L'état du roi ayant empiré, celui-ci, dès le matin, réclame l'extrême-onction pour ne point partir de ce monde sans avoir tous les caractères d'un chrétien militant sous l'étendard de Jésus-Christ. Puis, vers trois heures de l'après-midi, il eut un nouvel entretien avec son fils ; il lui parla d'un testament qu'il avait fait autrefois et qui était actuellement égaré, pour lui rappeler qu'il était héritier de tous ses biens meubles et immeubles ; il lui recommanda sa fille Marguerite, à laquelle il devait servir de père, « et certains de ses serviteurs, qui estoit chose très pitoiable à veoir. » Puis, comme à une idée fixe, le malade revint encore aux recommandations qu'il avait déjà faites une première fois, « de la sollicitude de son royaume et de l'observation de justice » :

Il vous souviendra de moy, ajouta-t-il, mais, quant vous viendrez en l'estat où je suys maintenant, pour aller rendre compte de votre charge devant Dieu, ce vous sera grand réconfort de pouvoir dire ce que je diray maintenant, que je n'ay poinct de remordz en ma conscience pour chose que j'aye jamais faicte ny faict faire contre justice à personne du monde que j'aye sceu.

Ces paroles, assurément édifiantes, montrent combien déjà la mémoire du roi était affaiblie.

D'ailleurs, à partir de ce moment, la maladie s'aggrave encore. Un peu avant minuit, le roi fut pris d'une « rigueur et tremblement » qui ôtèrent tout espoir à son entourage. C'est alors qu'on le mit à l'extrême-onction, à laquelle il se prépara lui-même, après quoi il communia derechef en recommandant son âme à Dieu. Interrompu un instant pour bénir son fils, il reprit ses pieux entretiens ;

il lui semblait avoir des visions contre lesquelles la présence du Christ le protégeait. Puis il faisait faire par les assistants, sans doute par du Chastel lui-même, quelques argumentations religieuses auxquelles il répondait facilement avec l'esprit de Dieu.

Le lendemain matin, 30 mars, le roi reconnut une partie de ses serviteurs qu'il remercia de leurs soins; quant à son fils, il l'embrassa en le bénissant de nouveau. Après quoi, il entendit la messe et, voyant l'hostie entre les mains du prêtre, il fit une exclamation en priant Dieu qu'il l'ôtât de ce monde pour le prendre avec lui. Et depuis, les pieuses manifestations ne cessèrent plus; le roi, pendant tout le jour, ne cessa de rappeler son espérance dans la gloire qui attend les enfants de Dieu et son désir de terminer sa vie par ces paroles: « *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.* »

Le soir survint un accident sur la nature duquel l'auteur n'insiste pas, mais on pensa que tout était fini; le Dauphin vint se mettre à genoux devant son père qui l'embrassa puis le bénit encore en ces termes: « *La bénédiction de Dieu te soyt donnée in nomine Patris et Filii et Spiritus sancti.* » Et les témoignages de piété se multiplièrent, sans grande variété, au milieu de l'admiration un peu facile des assistants qui eux aussi avaient la mémoire courte. Dans toutes ces paroles, nous relevons quelques idées intéressantes: le roi affirma de nouveau qu'il mourait dans la foi de Jésus-Christ, ferme dans les croyances de l'Église, « s'assurant que tous les saintz et saintes et anges de paradis et la Vierge, mère de Dieu, lesquelz il prioit dévotement, intercéderoient et prioeroient Dieu pour luy ou nom de notre seigneur Jhesu-Crist. »

Toute la nuit suivante, l'imagination du malade fut troublée par des visions qui revenaient sans cesse et au milieu desquelles il récitait des passages des saintes Écritures adaptés aux circonstances; l'un tiré de l'épître de saint Paul aux Philippiens: « *Desiderium habeo dissolvi et esse cum Christo*¹ », et le psaume: « *Et non intres in judicium cum servo tuo*². »

Le jeudi 31 mars, après la messe, François I^{er} tint encore des propos édifiants pour faire savoir à ses ennemis qu'il leur pardonnait. Il réconfortait ses serviteurs en leur annonçant qu'il allait au paradis y recevoir une couronne meilleure que celle qu'il portait sur cette terre. Au milieu de ses paroles, qui commençaient à devenir moins claires, on l'entendit dire: « *Michi autem absit gloriari, nisi ni cruce domini nostri Jesus-Christi, per quem michi mundus*

1. Ép. aux Philippiens, I, 23.

2. Ps. 142, 2.

crucifixus est et ego mundo. » Il put encore demander la lecture d'un sermon et d'une homélie de saint Jean Chrysostome sur le premier chapitre de l'évangile selon saint Mathieu. Comme, au lieu de cette dernière, on lui apporta une homélie d'Origène sur ce texte : « Maria stabat ad monumentum foris plorans »¹, il reconnut bien l'erreur et demanda si ce texte ne contenait rien d'apocryphe, car les œuvres d'Origène étaient suspectes à cet égard.

La mort approchait; le roi tenant la croix entre ses mains la baisa longuement. Il eut encore la force de rappeler le pardon accordé par Jésus au bon larron et de prononcer la formule par laquelle il désirait terminer sa vie : « In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum. » Son dernier mot fut : Jésus. A ce moment, il perdit la parole et la vue. La vie ne se manifestait plus que par des signes de croix qu'il faisait sur son lit. « Et ainsi se congnoissoyt sa joye en la commémoration du nom de Jhésus, de sa miséricorde, de l'espérance et béatitude des éleuz, la résurrection des mortz et règne de Dieu avec ses sainctz. Sur quoy il rendit l'esprit à Dieu entre une et deux heures après midy. »

Après le décès, le cadavre resta sur le lit et on prit aussitôt le moulage en cire de la tête, tandis que les chantres de la chapelle et plusieurs religieux mendiants commençaient à chanter et à prier Dieu pour l'âme du défunt. C'est le lendemain seulement que le corps fut livré aux chirurgiens et barbiers chargés de le vider et de l'embaumer. Le cœur fut mis dans un coffret, les entrailles dans un autre et le reste dans un cercueil de plomb, qui furent transportés au prieuré des Hautes-Bruyères². Le cœur et les entrailles y furent inhumés, après quoi on conduisit le cercueil à Saint-Cloud. Mais nous entrons dans le récit des funérailles qui sont bien connues et sans grand intérêt.

Le récit de P. du Chastel est surtout précieux pour nous parce qu'il nous fait mieux connaître la mentalité de François I^{er}. Nous voyons combien puissant était en lui le sentiment religieux; ce n'est point un de ces lettrés, nombreux au xvi^e siècle, chez qui les croyances traditionnelles étaient mélangées d'une philosophie vaguement classique. La Renaissance n'avait point altéré sa foi; sincèrement, il s'attendait à comparaitre devant Dieu. Ce dogme du jugement a même pour lui une importance extrême: toute la religion se résume dans la punition du coupable après sa mort, et François I^{er} retient surtout, parmi les enseignements du Christ, ceux

1. Év. selon saint Jean, XX, 11.

2. Commune de Saint-Rémy-l'Honoré, canton de Chevreuse.

qui font espérer une justice moins rigoureuse. Les paraboles les plus idéalistes, ceux dont la morale est le plus injuste, il les cite comme des arguments, comme un avocat plaide une mauvaise cause.

Nous ne pouvons pas non plus contester son attachement à la religion catholique; il veut en recevoir les sacrements et recommande l'Église à son successeur. Mais il semble faire peu de prix des dogmes proprement catholiques, de ceux qu'ont combattus les églises réformées; il ne demande ni messes ni prières pour le repos de son âme, ne fait ni aumônes ni fondations pieuses pour le rachat de ses péchés. C'est à peine s'il mentionne l'intercession de la Vierge et des saints; il préfère s'adresser constamment et directement à Dieu : ce sont les souffrances et les mérites du Christ, c'est son sang qui effacent les péchés. Il ne dit pas expressément, mais semble entendre que ses œuvres ne sont rien et que seule la foi dans le Christ peut le sauver. François I^{er} est mort catholique, mais il l'était peut-être plus par tradition que par conviction personnelle.

Dans la crainte du jugement qui le menace, François I^{er} néglige les préoccupations terrestres; il parle à peine au Dauphin de la succession qu'il lui laisse. Ce qu'il dit suffit, il est vrai, pour nous montrer une conception du pouvoir royal assez banale, telle que pouvaient se la faire les plus médiocres de ses prédécesseurs. La conservation des forces du royaume, l'amour de la justice, l'amour du peuple, l'obligation imposée par Dieu de bien gouverner, voilà ce dont nous parle ce roi qui avait une méthode de gouvernement à lui et qui avait mené la monarchie dans des voies nouvelles.

François I^{er} était d'ailleurs singulièrement aveugle sur sa conduite. Lorsqu'il affirmait à deux reprises n'avoir jamais fait tort à qui que ce fût, il oubliait les plus grands personnages et les plus grands événements de son règne : Charles de Bourbon, Semblançay, André Doria, l'exécution du traité de Madrid, celle de l'arrêt contre Mérindol et Cabrières. Il a le sentiment que sa conscience est pure, ce qui le rend confiant et lui fait entrevoir une place au paradis, malgré les terreurs qu'inspire l'approche du jugement de Dieu.

Ce sont ces deux sentiments, crainte de Dieu et confiance en ses propres mérites, qui dominent l'esprit de François I^{er}, lorsqu'il réfléchit sur lui-même en se préparant à mourir.

Si nous rapprochons ce que nous dit Pierre du Chastel des autres témoignages contemporains, nous remarquons que tous ces récits se confirment, à une exception près : les recommandations faites au Dauphin, les professions de foi publiques, les rites pieux, tout cela nous est rapporté, quoique plus sommairement, par Tavannes, Fer-

ronius ou Varillas. Seul, le récit fait par l'ambassadeur Saint-Maurice offre des divergences, sinon des contradictions. Certains détails sont rapportés de façon différente, notamment ce qui concerne l'homélie de saint Jean Chrysostome¹, et nous n'hésitons pas à préférer le récit de P. du Chastel qui avait vu ces événements de plus près. Et cela nous rend déjà soupçonneux à l'égard de l'ambassadeur, dont les précisions nous sembleront désormais suspectes. Le reste de ses lettres nous laisse encore plus défiants; d'après lui, François I^{er} se serait accusé des maux infligés à son peuple, des alliances avec le Turc, contraires au bien de la chrétienté, d'avoir injustement saisi les domaines du duc de Savoie. Il aurait recommandé au Dauphin de réparer cette dernière injustice, de ne plus subir l'influence des femmes et de payer les dettes qu'il laissait. Tout cela contredit étrangement l'impression de sérénité que nous laisse le récit de P. du Chastel. Nous aurons plutôt confiance dans celui qui assistait le roi mourant que dans l'ambassadeur, peut-être désireux de montrer à ses souverains leur ennemi repentant.

R. DOUCET.

1. Le roi aurait demandé à l'évêque de Mâcon de lui lire le sermon de saint Augustin sur la contrition de Madeleine.

BULLETIN HISTORIQUE

ANTIQUITÉS ROMAINES.

(Suite et fin¹.)

V. LES PROVINCES. — 1^o *Généralités*. — M. V. CHAPOT, après avoir constaté qu'il y eut, dans l'empire romain, « des provinces désignées deux à deux par un même nom géographique auquel s'ajoutait l'épithète complémentaire *superior* ou *inferior* », refuse de souscrire à l'explication que Borghesi donnait de ces deux épithètes². D'après le grand épigraphiste italien, la province dite *superior* était la plus rapprochée de Rome, la province dite *inferior* la plus éloignée. M. V. Chapot n'a point de peine à montrer combien cette interprétation est peu vraisemblable. Une étude approfondie de tous les cas de ce genre aujourd'hui connus, en particulier du cas de la Bretagne romaine, l'amène à conclure que les mots *superior* et *inferior* avaient, dans la nomenclature des provinces romaines, le même sens que nos mots *haut* et *bas* dans des expressions comme *Haut-Rhin*, *Bas-Rhin*, *Hautes-Alpes*, *Basses-Alpes*, etc. C'était un sens hypsométrique. La province *superior* était celle dont l'altitude moyenne était la plus élevée et le relief le plus accentué.

2^o *Provinces africaines*. — L'équipe de savants français, qui s'est consacrée à l'exploration et à l'étude des provinces africaines de l'empire romain, a fait preuve, depuis deux ou trois ans, d'une activité singulièrement féconde. M. GSELL a terminé l'œuvre magistrale qu'il avait entreprise en 1902, l'*Atlas archéologique de l'Algérie*³. Cet Atlas est une édition spéciale des cartes au 200,000^e exécutées par le service géographique de l'armée; sur ces cartes, les noms anciens et les chiffres qui désignent les ruines sont ajoutés en rouge. Les cinquante et une feuilles qui composent cet Atlas sont accompagnées chacune d'un texte explicatif. Ce texte, rédigé par

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXII, p. 94.

2. V. Chapot, *Provincia superior et provincia inferior* (*Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1911).

3. S. Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*. Alger et Paris, 1911.

M. Gsell, est un monument d'érudition complète et précise. Si l'auteur n'a pu, comme il le déclare trop modestement, tout voir par lui-même dans cette Algérie, qu'il a cependant parcourue en tout sens pendant vingt ans, il a du moins tout lu, les documents manuscrits et encore inédits comme les études déjà publiées. Par la publication de cet Atlas, M. Gsell a rendu un service incomparable aux historiens et aux archéologues africains; leur reconnaissance lui est acquise, et c'est toute justice.

M. Gsell mérite encore cette gratitude pour le savant complément qu'il vient de donner aux planches publiées par Delamare de 1850 à 1861. Ces planches, au nombre de 193, devaient être accompagnées d'un texte explicatif, dont la rédaction avait été confiée à L. Renier et à Delamare. Ce texte n'a point paru. La lacune est aujourd'hui comblée. M. Gsell a publié un *Texte explicatif des planches de Delamare*¹. La parfaite connaissance que M. Gsell possède de l'archéologie africaine, la netteté de son exposition, l'ampleur de sa science donnent à ce *Texte explicatif* une valeur de premier ordre. On y trouvera tous les renseignements bibliographiques nécessaires, en même temps qu'une description toujours précise des monuments représentés sur les planches de Delamare.

L'*Atlas archéologique de la Tunisie*², dû à la collaboration de MM. E. BABELON, R. CAGNAT, S. REINACH, est une œuvre du même genre que l'*Atlas archéologique de l'Algérie* de M. Gsell. Mais les cartes dont il se compose sont des cartes au 50,000^e, dressées par le service géographique de l'armée d'après les travaux que les brigades topographiques exécutent actuellement encore sur le terrain. La publication de l'*Atlas archéologique de la Tunisie* se trouve par là même subordonnée à l'apparition successive des cartes purement géographiques. Les livraisons 12, 13 et 14, récemment parues, renferment, entre autres, les feuilles de Bou Arada, Tebour-souk, Le Kef, Gafsa, Souk el Arba, Fernana, Ghardimaou et Mahdia. Lorsqu'il sera terminé, l'*Atlas archéologique de la Tunisie* sera l'instrument de travail indispensable à qui voudra étudier dans le détail l'occupation et la colonisation romaine en Tunisie.

C'est également un recueil de documents très précieux que cette *Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie*, commencée par Gauckler en 1897 et dont le tome II vient d'être terminé. Le fascicule IV de ce second volume, paru en 1912,

1. S. Gsell, *Texte explicatif des planches de Ad.-H.-Al. Delamare*. Paris, E. Leroux, 1912.

2. E. Babelon, R. Cagnat, S. Reinach, *Atlas archéologique de la Tunisie*, livr. 12-14. Paris, 1910-1912.

contient, outre quelques notes de détail dont la plus importante se rapporte aux ouvrages hydrauliques romains découverts à Sbeitla, le relevé de tous les travaux d'eau des Romains reconnus par les brigades topographiques de Tunisie. Ce fascicule, établi par les soins de M. MERLIN, directeur du service des antiquités et arts de la Tunisie, clôt le second volume de l'Enquête¹.

D'innombrables découvertes ont mis, depuis trente ans, en pleine lumière l'importance de la mosaïque dans la décoration des édifices publics et des maisons particulières de l'Afrique romaine. L'inventaire méthodique des mosaïques aujourd'hui connues a été entrepris sous les auspices de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Cet inventaire, qui porte sur la Gaule en même temps que sur les provinces africaines, a été dressé pour ces dernières par GAUCKLER et par M. DE PACTÈRE. Gauckler s'est chargé, de la partie de l'Afrique proconsulaire, comprise dans les limites de la Tunisie actuelle²; M. de Pactère, du reste de l'Afrique proconsulaire, de la Numidie et de la Maurétanie³. L'inventaire de Gauckler ne renferme pas moins de 1,056 numéros; celui de M. de Pactère en contient 458. Ces deux volumes fournissent ainsi sur plus de 1,500 monuments des renseignements descriptifs et bibliographiques aussi précis et aussi complets qu'on peut le désirer.

Les musées archéologiques de l'Afrique du Nord ne cessent de s'enrichir, et l'on est même obligé de les multiplier. Le musée Alaoui, installé dans les palais du Bardo, a pris, en un quart de siècle, une extension inouïe. Le *Catalogue* de ce musée, publié en 1897 par La Blanchère et Gauckler, est devenu, au bout de dix ans, absolument insuffisant. Le *Supplément*, qui a paru en quatre fascicules de 1907 à 1910, dépasse, en volume et en importance, le *Catalogue* primitif; il est dû à la collaboration de MM. GAUCKLER (mosaïques), MERLIN (épigraphie, carreaux de revêtement et tuiles), POINSSOT (architecture, sculpture, céramique figurée), DRAPPIER (métaux), HAUTECŒUR (lampes, poteries, objets en matières diverses). 106 planches hors texte reproduisent les objets les plus intéressants⁴.

D'autre part, la publication intitulée : *Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie* s'est enrichie

1. *Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie*, t. II, fasc. IV. Tunis, 1912.

2. *Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique...* T. II : *Afrique proconsulaire (Tunisie)*, par P. Gauckler. Paris, 1910.

3. *Ibid.* T. III : *Afrique proconsulaire : Numidie, Maurétanie (Algérie)*, par M. F.-G. de Pactère. Paris, 1911.

4. *Catalogue des musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie, musée Alaoui* (supplément). Paris, 1907-1910.

récemment de deux nouveaux volumes : le *Musée de Sfax*, par M. R. MASSIGLI¹, et le *Musée de Guelma*, par M. DE PACHTÈRE². Le musée de Sfax est surtout riche en mosaïques et en poteries, soit païennes, soit chrétiennes, provenant en grande partie de la nécropole de Thina (*Thaenae*); le musée de Guelma, outre les antiquités recueillies sur l'emplacement et dans le voisinage immédiat de Calama, a bénéficié des trouvailles faites récemment dans les ruines d'Announa (*Thibilis*), de Khamissa (*Thubursicum Numidarum*) et de Mdaourouch (*Madauros*). Il renferme une importante collection de statues, de bas-reliefs, de stèles, de morceaux d'architecture et d'inscriptions.

L'exploration archéologique de l'Afrique romaine se poursuit activement et les résultats en sont portés avec un zèle très louable à la connaissance des érudits. Aussi les ouvrages d'ensemble et les travaux de détail paraissent-ils en grand nombre. M. R. CAGNAT a donné une seconde édition de son livre sur *l'Armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les empereurs*³. Mais, comme depuis vingt ans les découvertes et les travaux d'érudition se sont multipliés, l'auteur a dû remanier complètement certaines parties de son œuvre; il en a supprimé d'autres, rendues maintenant inutiles par des publications spéciales. En outre, M. R. Cagnat a voulu coordonner et préciser, au moment où l'exploration scientifique de la Tripolitaine a quelque chance d'être entreprise avec méthode, les résultats déjà acquis dans cette partie de l'Afrique romaine et dus exclusivement à des Français. Son mémoire sur la *Frontière militaire de la Tripolitaine à l'époque romaine*⁴ fournit aux futurs explorateurs de cette région une base solide et un point de départ pour leurs recherches.

La vie et l'organisation municipale de l'Afrique romaine ont été étudiées dans divers articles et mémoires. Je me suis efforcé de déterminer, d'après les textes et les documents aujourd'hui connus, l'origine et le développement d'un certain nombre de villes romaines d'Afrique⁵; je crois avoir démontré que, parmi ces villes, les unes

1. R. Massigli, *Musée de Sfax*. Paris, 1912.

2. F.-G. de Pachtère, *Musée de Guelma*. Paris, E. Leroux, 1909.

3. R. Cagnat, *l'Armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les empereurs*. Paris, Impr. nationale, E. Leroux, éditeur, 1912.

4. R. Cagnat, *la Frontière militaire de la Tripolitaine à l'époque romaine* (extrait des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*), t. XXXIX. Paris, Impr. nationale et libr. Klincksieck, 1912.

5. J. Toutain, *les Progrès de la vie urbaine dans l'Afrique du Nord sous la domination romaine*, dans les *Mélanges Cagnat*. Paris, E. Leroux, 1912.

avaient été fondées officiellement par les Romains en tant que colonies, au sens le plus strict du mot; que d'autres s'étaient formées lentement, spontanément autour des camps et des postes militaires; que d'autres, grâce aux progrès économiques du pays, s'étaient détachées de centres urbains dont elles n'avaient été d'abord et pendant longtemps que des annexes; que d'autres enfin s'étaient créées sur les territoires de parcours des anciennes tribus indigènes, lorsque ces tribus, jadis nomades, étaient devenues sédentaires. L'influence de Rome fut considérable sur cette transformation matérielle de l'Afrique du Nord; ce qui le prouve, c'est que la vie urbaine disparut presque complètement, après la chute de la puissance romaine et byzantine, des hauts plateaux et des régions qui avoisinent le Sahara.

M. J. ROMAN, professeur à la Faculté de droit de l'Université d'Aix-Marseille, a commencé la publication, dans les *Annales de la Faculté de droit d'Aix*, d'une série de *Notes sur l'organisation municipale de l'Afrique romaine*. La première de ces Notes est consacrée à la question des Curies africaines¹. D'après l'auteur, les *curiae*, souvent mentionnées sur les inscriptions municipales de l'Afrique romaine, sont « des divisions de la population identiques aux curies des *comitia curiata* de Rome et des villes latines ». Toutefois, M. Roman est obligé de constater qu'il y a eu des curies dans certaines villes africaines demeurées cités pérégrines, que, par conséquent, les groupes urbains désignés par le nom de *curiae* ne sont pas uniquement d'origine latine. D'autre part, c'est un fait incontestable que les curies ont joué en Afrique un rôle beaucoup plus considérable que dans les autres provinces de l'empire romain. M. Roman comprend fort bien que, pour expliquer ce rôle, il faut admettre l'existence en Afrique, avant l'arrivée des Romains, de groupes de familles transformés plus tard en curies. « Les curies africaines », conclut-il, « sont plus anciennes que les municipes; elles sont la forme romaine prise par les groupes antérieurs... »

Toutes les colonies romaines nommées *coloniae Juliae* sont-elles des créations soit de César lui-même, soit des triumvirs ou d'Octave agissant comme exécuteurs de ses volontés? M. PALLU DE LESSERT a fait de ce problème, en ce qui concerne les *coloniae Juliae* de l'Afrique romaine, une étude approfondie². Il a montré que maintes

1. J. Roman, *Notes sur l'organisation municipale de l'Afrique romaine*. I : les Curies, dans les *Annales de la Faculté de droit d'Aix*, t. IV (1911). Paris, Fontemoing, et Marseille, impr. Barlatier, 1911.

2. Pallu de Lessert, *les Colonies attribuées à César (coloniae Juliae) dans l'Afrique romaine*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires*, 1911.

coloniae dites *Juliae* sont de fondation bien postérieure à l'époque de César; il lui a suffi, pour atteindre ce résultat désormais incontestable, d'appliquer la seule méthode qui convienne à la solution de tels problèmes, c'est-à-dire la méthode analytique et objective; il a pris l'une après l'autre les *coloniae Juliae* d'Afrique, il a extrait des documents tout ce qui concerne respectivement chacune d'elles; il a confronté les données ainsi fournies par les textes et il en a tiré des conclusions. Un des exemples caractéristiques mis en lumière par M. Pallu de Lessert est celui d'Utique, érigé en municipe par César, *municipium Julium Uticense*, qui ne devint colonie qu'à l'époque d'Hadrien et qui porta désormais le titre de *colonia Julia Aelia Hadriana Augusta Utica*. Il est très probable que d'autres villes, Simitthu, Assuras, par exemple, durent à des vicissitudes analogues le nom de *coloniae Juliae* qu'elles portent sur des inscriptions, tandis qu'elles figurent comme municipes (*oppida civium romanorum*) dans les listes de Pline l'Ancien.

Pour donner, dans la collection des Villes d'art célèbres, une idée de ce que furent les cités de l'Afrique du Nord sous l'empire romain, M. R. CAGNAT a choisi *Carthage, Timgad et Tébessa*¹. Chemin faisant, au cours de son récit et de ses descriptions, il a évoqué d'autres villes, dont les ruines sont remarquables à des titres divers : Dougga, El Djem, Khamissa, Lambèse, Djemila, Cherchell. S'il a insisté sur Carthage, Timgad, Tébessa, c'est parce que ces trois villes, dans l'état où nous les voyons aujourd'hui et par le spectacle qu'elles présentent à nos regards, symbolisent les trois phases principales de l'histoire de l'Afrique du Nord dans l'antiquité : la période punique, l'époque romaine, l'âge byzantin.

Ces travaux d'ensemble ont été complétés par de nombreuses études de détail. Dans le *Florilegium de Vogué*, M. R. CAGNAT a interprété des textes épigraphiques, qui révèlent le nom d'un proconsul d'Afrique auparavant inconnu : C. Pomponius Rufus². Ce proconsul exerça ses fonctions en 112-113 ap. J.-C. — Je me suis efforcé de défendre contre M. Barthel les conclusions que j'avais formulées précédemment sur les opérations cadastrales que les Romains effectuèrent en Afrique après la défaite de Tacfarinas sous le proconsulat de L. Vibius Marsus; je crois avoir montré³ que ces

1. R. Cagnat, *Carthage, Timgad, Tébessa*, dans la *Collection des villes d'art célèbres*. Paris, H. Laurens, 1909.

2. R. Cagnat, *Inscriptions africaines*, dans le *Florilegium M. de Vogué*. Paris, Impr. nationale, 1909.

3. J. Toutain, *le Cadastre de l'Afrique romaine*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1910.

opérations, si amples qu'elles nous paraissent, répondent parfaitement à ce que nous savons de la politique de Rome dans l'Afrique du Nord au début du 1^{er} siècle de l'ère chrétienne. — M. Aug. AUDOLLENT s'est appliqué à résoudre le problème d'histoire religieuse que posent les fréquentes mentions dans les documents africains de deux déesses, appelées les *Cereres*¹. Il en propose une solution nouvelle. D'après lui, ces deux déesses ne sont point l'une Cérès et l'autre Proserpine; il faut y voir d'une part la Cérès grecque, d'autre part la Cérès punique ou *Caelestis*. M. Audollent fonde son opinion sur une étude approfondie de plusieurs textes qui distinguent en Afrique une *Ceres graeca* et une *Ceres africana*. Il y aura lieu désormais de tenir le plus grand compte de cette théorie fort ingénieuse. — M. R. NEVEU a tracé un tableau assez exact, sinon très neuf, du *Culte d'Esculape dans l'Afrique romaine*². — M. R. MASSIGLI a raconté avec clarté et précision un conflit qui s'éleva dans l'église chrétienne d'Afrique au VI^e siècle entre le primat de Carthage, qui prétendait être le seul chef des églises africaines, et le métropolitain de Byzacène, qui refusait de reconnaître cette suprématie³. Justinien, par divers rescrits des années 541, 542, 545, donna raison au métropolitain de Byzacène contre le primat de Carthage. M. Massigli note en terminant « le spectacle qu'offrait alors le christianisme africain : un clergé sans cohésion, des quelles de diocèse à diocèse et de province à province ».

M. L. POINSSOT a publié et commenté avec intérêt plusieurs *Pierres gravées découvertes en Tunisie*⁴; parmi ces intailles, il en est deux qui représentent des sujets de genre, des vaches au repos et une litière romaine; deux autres sont des amulettes gnostiques.

En 1909, on découvrit près de Ksour es Saf, localité assez importante située à douze kilomètres au sud-ouest de Mahdia, un tombeau punique contenant plusieurs objets fort intéressants, entre autres une remarquable cuirasse en bronze. M. A. MERLIN a écrit pour les *Monuments Piot*⁵ une étude détaillée et fort érudite du tombeau, du mobilier funéraire qu'il renfermait, en particulier d'un grand sarcophage en bois de cèdre ou de cyprés, « le premier

1. A. Audollent, *Cereres*, dans les *Mélanges Cagnat*. Paris, E. Leroux, 1912.

2. R. Neveu, *le Culte d'Esculape dans l'Afrique romaine*. Paris, H. Champion, 1910.

3. R. Massigli, *Primat de Carthage et métropolitain de Byzacène*, dans les *Mélanges Cagnat*. Paris, E. Leroux, 1912.

4. L. Poinssot, *Pierres gravées trouvées en Tunisie*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires*, 1909.

5. A. Merlin, *Découverte d'une cuirasse italote près de Ksour es Saf (Tunisie)* (extrait des *Monuments Piot*). Paris, 1910.

de ce genre qu'une tombe punique ait fourni aussi entier », enfin et surtout d'une cuirasse en bronze d'un travail superbe et d'une conservation remarquable, dont le plastron et la dossière sont ornés de deux têtes de Minerve. M. Merlin rapproche cette cuirasse de cuirasses tout à fait analogues trouvées dans l'Italie méridionale. Comme le tombeau date probablement de la fin du III^e ou du début du II^e siècle av. J.-C., le défunt qui a porté cette cuirasse fut contemporain de la seconde guerre punique.

MM. A. MERLIN et L. POINSSOT ont étudié, dans plusieurs articles¹, un certain nombre d'œuvres d'art et d'objets récemment retirés du vaisseau sombré en mer près de Mahdia. Parmi les œuvres d'art, les plus intéressantes sont un Eros citharède, un Jeune satyre, plusieurs danseuses grotesques, deux acteurs représentés l'un assis, l'autre debout; les objets étudiés par M. Merlin sont douze lingots de plomb, estampillés aux noms de *Gn(aeus) Atella, D. f., Me(n)enia tribu*), de *M. Planius, L. f., Russinus* et de *L. Planius, L. f.*, et provenant peut-être des mines du Laurion; en outre, cinq ancres de formes curieuses.

La collection intitulée *Notes et documents publiés par la direction des antiquités et des arts* et patronnée par le gouvernement tunisien s'est enrichie de deux nouveaux fascicules dus à l'activité infatigable et à l'érudition de M. A. MERLIN². L'un est consacré à la description et à l'étude d'un des sanctuaires les plus curieux qui aient été trouvés en Tunisie, le sanctuaire de Baal et Tanit près de Siagu, dans les ruines duquel on a recueilli plusieurs statues en terre cuite d'une déesse léontocéphale, une inscription punique, divers ex-voto de l'époque romaine; l'autre fascicule décrit les récentes découvertes effectuées sur l'emplacement de Sufetula (Sbeitla), soit au forum où d'importantes dédicaces ont été exhumées, soit dans deux églises et une chapelle chrétiennes.

Dougga reste toujours un des joyaux de l'archéologie tunisienne. M. le D^r CARTON, qui connaît bien les ruines de la ville antique pour les avoir explorées et fouillées et qui a souvent parcouru le pays environnant, a rendu un véritable service au public qui ne se

1. A. Merlin et Poinssot, *Statuettes trouvées en mer près de Mahdia* (Tunisie), dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires*, 1910; — A. Merlin, *Statuettes de bronze trouvées en mer près de Mahdia* (Tunisie) (extrait des *Monuments Piot*). Paris, 1911; — Id., *Lingots et ancres trouvés en mer près de Mahdia*, dans les *Mélanges Cagnat*. Paris, E. Leroux, 1911.

2. A. Merlin, *le Sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu*. Paris, E. Leroux, 1910; — Id., *Forum et églises de Sufetula*. Paris, E. Leroux, 1912.

pique point d'érudition en décrivant les ruines de Dougga dans un livre clair, bien composé, de lecture facile, sans prétention scientifique¹. D'autre part, M. L. POINSSOT poursuit ses recherches savantes sur l'histoire de Thugga ; il a récemment étudié les inscriptions qui donnent à la cité le surnom d'Aurelia avant même qu'elle reçût une constitution romaine : *civitas Aurelia Thugga*². Ce surnom date du règne de Commode. A cette époque, Thugga était très prospère et se couvrait de beaux monuments.

Au centre de la Tunisie, Mactaris garda, sous l'empire romain, une physionomie en partie punique. M. L. CHATELAIN, qui a commencé l'exploration méthodique de cette ville, a décrit en quelques pages le château d'eau où aboutissait l'aqueduc qui amenait à Mactaris l'eau de la source appelée aujourd'hui Aïn Saboun, près de Souk el Djemaa³. Cet édifice, de caractère surtout pratique, n'était cependant pas dépourvu de toute décoration. Dans ses ruines, on a retrouvé plusieurs colonnes et des morceaux d'entablement.

M. AUDOLLENT, dont on connaît la compétence en matière de tablettes magiques (*tabellae defixionum* ou *devotionum*), a déchiffré, avec sa perspicacité coutumière, une inscription gravée sur un bandeau de plomb recueilli dans une tombe d'Ammaedara (aujourd'hui Haïdra). Cette inscription est une *defixio*⁴. Rédigée en grec, elle présente une formule nouvelle. Un individu, à qui l'on a volé cent deniers et des vêtements, « appelle les dieux à son secours pour rentrer en possession de son bien ; il les conjure d'évoquer le voleur présumé pendant son sommeil pour lui intimier l'ordre de rendre le tout au légitime propriétaire. L'objet propre de cette *defixio* est donc une restitution par suggestion divine, procédé tout nouveau dans cette catégorie d'inscriptions ».

M. le commandant GUÉNIN, qui fut toujours pour la commission de l'Afrique du Nord un collaborateur précieux, a dressé avec un soin minutieux l'*Inventaire archéologique du cercle de Tébessa*⁵. Il a décrit toutes les ruines actuellement connues de cette région, où

1. D^r Carton, *Thugga*. Tunis, Niérat et Fortin, s. d.

2. L. Poinssot, *Civitas Aurelia Thugga*, dans les *Mélanges Cagnat*. Paris, E. Leroux, 1912.

3. L. Châtelain, *le Château d'eau de Mactaris*, dans les *Mélanges Cagnat*. Paris, E. Leroux, 1912.

4. Aug. Audolent, *Bandeau de plomb avec inscription trouvé à Haïdra* (Tunisie), dans les *Mélanges Châtelain*. Paris, H. Champion, 1910.

5. Commandant Guénin, *Inventaire archéologique du cercle de Tébessa*, dans les *Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires*, t. XVII, fasc. 4. Paris, Impr. nationale, 1909.

l'occupation romaine a laissé des traces si abondantes; il a donné le texte d'un très grand nombre d'inscriptions relevées par lui et dont beaucoup sont inédites.

M. A. BALLU a résumé en un nouveau volume les résultats les plus importants obtenus de 1903 à 1910 dans les fouilles qu'il dirige à Timgad¹. Parmi les édifices dont il est question dans ce volume, nous citerons surtout la bibliothèque municipale, le marché de l'Est, le temple de Mercure, le monastère de l'Ouest avec son baptistère, de nombreux thermes, en particulier ceux des Filadelfes, plusieurs basiliques chrétiennes. En même temps que de nouveaux monuments sont exhumés, d'importants travaux de consolidation sont entrepris; de nombreuses colonnes sont relevées sur leurs bases; les gradins du théâtre ont été replacés; des murs de soutènement ont été restaurés. M. A. Ballu termine son volume par l'énumération des monuments épigraphiques et archéologiques recueillis dans les récentes découvertes.

3^e *Provinces espagnoles*. — On sait avec quelle ardeur, à la fois enthousiaste et méthodique, M. P. Paris a entrepris l'exploration archéologique et l'étude historique de l'Espagne; déjà autour de lui se pressent des disciples pleins de foi et de talent. La période romaine ne peut manquer d'être représentée dans les travaux que ces recherches font éclore. Parmi les chapitres dont se compose le volume de M. PARIS, *Promenades archéologiques en Espagne*², trois au moins intéressent les antiquités romaines. Dans les pages consacrées à Osuna, M. Paris raconte l'histoire de la découverte des fameuses plaques de bronze, sur lesquelles sont gravés de nombreux articles de la *lex Coloniae Juliae Genetivae*. Le chapitre sur Numance évoque un des épisodes les plus tragiques et les plus angoissants de la longue lutte soutenue contre Rome par les populations ibériques obstinément attachées à leur indépendance. Si M. Paris insiste avec prédilection sur les plus anciens monuments d'architecture aujourd'hui conservés à Tarragone, monuments d'époque préromaine et probablement d'origine ibérique, il signale néanmoins les restes qui subsistent de l'époque romaine, inscriptions nombreuses et importantes, sculptures plus ou moins intactes, vestiges d'édifices grandioses tels que le palais impérial, l'amphithéâtre, le théâtre, des thermes ornés de portiques et d'exèdres, un aqueduc, des mausolées, souvenirs de la colonie romaine, « où res-

1. A. Ballu, *les Ruines de Timgad; sept années de découvertes* (1903-1910). Paris, Neurdein frères, 1911.

2. P. Paris, *Promenades archéologiques en Espagne*. Paris, E. Leroux, 1910.

plendirent en bâtiments superbes la richesse et la puissance de Rome ».

Un des plus brillants élèves de M. Paris, M. ALBERTINI, qui s'est déjà acquitté en Espagne de fécondes missions archéologiques, a scruté les textes épigraphiques pour « en dégager quelques indications sur les rapports qui unissaient l'Espagne aux autres parties de l'empire ». D'une étude fort bien conduite sur les *Étrangers résidant en Espagne à l'époque romaine*¹, il a tiré les conclusions suivantes : « Avec Rome et l'Italie, relations d'exportation plus développées que les relations d'importation; avec l'Orient, relations assez superficielles, presque nulles en dehors de quelques villes maritimes; avec la Gaule, relations suivies, mais limitées presque exclusivement à la région de l'Espagne la plus voisine de la Narbonnaise; avec l'Afrique enfin, relations étroites et permanentes : telles sont les formules qui semblent résumer la place de l'Espagne dans le monde romain. »

4^o *Provinces gauloises*. — M. le commandant ESPÉRANDIEU a continué, avec une louable activité, la publication des *Bas-reliefs de la Gaule romaine*², dont nous avons précédemment signalé les deux premiers volumes. Le plan primitif de l'œuvre a été élargi; aux bas-reliefs proprement dits ont été ajoutées toutes les œuvres de sculpture, intactes ou mutilées. Ce *Corpus* de documents archéologiques est appelé à rendre de très grands services. On souhaiterait ici et là des reproductions photographiques un peu plus nettes. Les tomes III et IV de cette grande publication concernent la Lugdunaise.

L'inventaire des mosaïques de la Gaule a été entrepris, en même temps que celui des mosaïques africaines, sous les auspices de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. M. G. LAFAYE a publié le Catalogue des mosaïques de la Narbonnaise et de l'Aquitaine (701 numéros), accompagné d'un atlas où sont représentées trente et une mosaïques, dont cinq en couleur³. M. Ad. BLANCHET a publié celui des mosaïques de la Lugdunaise, de la Belgique et de la Germanie (du n^o 702 au n^o 1674)⁴. Chacun des deux fascicules

1. E. Albertini, *les Étrangers résidant en Espagne à l'époque romaine*, dans les *Mélanges Cagnat*. Paris, E. Leroux, 1912.

2. Commandant Em. Espérandieu, *Bas-reliefs de la Gaule romaine* (collection des *Documents inédits de l'histoire de France*), t. III et IV. Paris, Impr. nationale, 1911 et 1912.

3. G. Lafaye, *Inventaire des mosaïques de la Gaule*. T. I : *Narbonnaise et Aquitaine*. Paris, E. Leroux, 1909.

4. Ad. Blanchet, *Inventaire des mosaïques de la Gaule*. T. II : *Lugdunaise, Belgique et Germanie*. Paris, E. Leroux, 1909.

est accompagné d'un Index détaillé qui facilite grandement les recherches. L'Inventaire des mosaïques de la Gaule complète fort heureusement le *Corpus* des bas-reliefs et statues de M. le commandant Espérandieu.

Le volume où M. Ad. BLANCHET a réuni de nombreuses études de numismatique¹ intéresse tout spécialement les antiquités gallo-romaines. Nous citerons, par exemple, les articles consacrés aux monnaies celtiques de l'Europe centrale, à l'influence de l'art grec dans le nord de la Gaule Belgique, au *Congiarium* de César et aux monnaies signées Palikanus, aux types monétaires gaulois imités de types romains, à une émission de monnaies en Gaule sous Gallien vers 262 ap. J.-C., au monnayage de l'empire romain après Théodose I^{er}.

M. GUÉNIN, qui poursuit depuis quelques années d'intéressantes recherches sur les antiquités préhistoriques et gauloises de la Bretagne, a récemment publié un opuscule sur *la Déesse gallo-romaine des eaux*². Dans cet opuscule, où il passe en revue de très nombreux documents, en particulier diverses séries de figurines en terre cuite qui paraissent représenter la Vénus gréco-romaine, M. Guénin expose l'idée que le type de Vénus a été emprunté à l'imagerie religieuse de la Grèce et de Rome pour personnifier la déesse gauloise des sources et des eaux courantes. Mais une telle déesse a-t-elle jamais existé? Chaque source, chaque cours d'eau a eu son génie protecteur, sa divinité locale, *Sequana*, *Icaunis*, *Nemausus*, *Divona*, etc. Mais la religion gauloise, même gallo-romaine, ne semble pas avoir connu une déesse générale des sources et des eaux courantes. L'opuscule de M. Guénin a du moins l'avantage de grouper un grand nombre de documents auparavant très dispersés.

Les études de détail, les comptes-rendus d'exploration et de découvertes locales se sont multipliés pour la Gaule comme pour l'Afrique. M. M. CLERC a publié, dans les *Annales de la Faculté des lettres d'Aix*, une copieuse et intéressante monographie d'*Aquae Sextiae*³. M. l'abbé J. SAUTEL, avant d'entreprendre dans le théâtre romain de Vaison les fouilles heureuses de 1912, a donné de ce monument une description aussi exacte et aussi scientifique que possible, description basée uniquement sur l'étude

1. Ad. Blanchet, *Mémoires et notes de numismatique*. Paris, E. Leroux et Feuardent, 1909.

2. C. Guénin, *la Déesse gallo-romaine des eaux*. Brest, 1910.

3. M. Clerc, *Aquae Sextiae*, dans les *Annales de la Faculté des lettres d'Aix*, t. III et IV, 1909-1910.

des lieux et sur divers sondages qu'il y a pratiqués¹. M. Eug. DUPRAT, qui s'occupe particulièrement de l'archéologie avignonnaise, a complété, dans un mémoire sur les *Mosaïques antiques d'Avignon*², les indications fournies sur ces monuments par M. G. Lafaye dans son Inventaire des mosaïques de la Narbonnaise et de l'Aquitaine; il a, d'autre part, apporté une utile contribution à l'histoire de l'antique cité d'Avennio par son étude méthodique des monnaies de cette ville³.

Lyon gallo-romain a trouvé dans M. GERMAIN DE MONTAUZAN un historien aussi dévoué que savant. Le beau volume sur les *Aqueducs antiques de Lyon*⁴, où l'érudition archéologique se double d'une incontestable compétence technique, pourra et devra servir de modèle pour toutes les recherches analogues qui seront désormais entreprises. A cette œuvre fondamentale, M. de Montauzan vient d'ajouter des études de détail sur le commerce en Gaule avant la fondation de Lyon⁵ et sur les principaux vestiges de l'antique Lugdunum⁶.

M. DUNANT a publié un *Catalogue raisonné et illustré des séries gallo-romaines du musée épigraphique de Genève*⁷. Cette publication ne fait pas double emploi avec le *Corpus inscriptionum latinarum*; elle le complète au contraire par maints détails qui ne sont pas sans utilité et par la reproduction des inscriptions les plus importantes.

M. Aug. AUDOLLENT, qui a déjà rendu tant de services à l'archéologie du pays des Arvernes, a résumé en quelques pages, aussi solides que claires, l'histoire de Clermont gallo-romain⁸. Il est à souhaiter que des monographies du même genre et de la même valeur soient consacrées aux principales cités de la Gaule romaine. M. J. DÉCHE-

1. J. Sautel, *le Théâtre romain de Vaison* (extrait des *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*). Avignon, F. Seguin, 1909.

2. Eug. Duprat, *Notes d'archéologie avignonnaise. I : les Mosaïques antiques* (extrait des *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*). Avignon, F. Seguin, 1910.

3. Eug. Duprat, *les Monnaies d'Avennio* (extrait de la *Revue numismatique*). Paris, C. Rollin et Feuardent, 1910.

4. G. de Montauzan, *les Aqueducs antiques de Lyon*. Paris, E. Leroux, 1909.

5. Id., *le Mouvement commercial en Gaule avant la fondation de Lyon*, dans le *Bulletin de la Société des amis de l'Université de Lyon*. Lyon, 1910.

6. Id., *Du Forum à l'amphithéâtre de Fourrières*, dans la *Revue d'histoire de Lyon*. Lyon, 1911.

7. Dunant, *Catalogue raisonné et illustré des séries gallo-romaines du musée épigraphique de Genève*. Genève, Kundig, 1909.

8. A. Audolent, *Clermont gallo-romain*, dans les *Mélanges de la Faculté de Clermont-Ferrand*. Clermont-Ferrand, 1910.

LETTE s'est efforcé d'interpréter les figures et dessins assez énigmatiques qui se voient sur un menhir récemment découvert à Saint-Micaud, dans le département de Saône-et-Loire¹. Il croit retrouver dans ces représentations l'influence des religions orientales, qui se sont propagées en Gaule aux premiers siècles de l'ère chrétienne, et tout spécialement l'influence des cultes de la Cybèle phrygienne et du Mithra persan.

Le *Bulletin* de la Société des sciences de Semur a publié en 1912 les deux rapports que j'ai établis, d'après les notes quotidiennes de M. V. Pernet, sur les fouilles d'Alesia pendant les années 1909 et 1910². Ces fouilles ont eu pour résultats, outre de nombreuses trouvailles d'objets mobiliers, de vases et de débris de vases en terre cuite, de monnaies gauloises et romaines, la découverte d'un curieux ensemble d'habitations préromaines creusées au moins en partie dans le roc. Tandis que la Société des sciences de Semur poursuit l'œuvre dont elle a pris l'initiative en 1906, M. le commandant ESPÉRANDIEU et son collaborateur M. le Dr EPERY ont commencé des recherches à l'extrémité orientale du mont Auxois; ils y ont déblayé le sanctuaire du dieu de la source qui jaillit en cet endroit, Apollo Moritasgus. M. le commandant Espérandieu a publié le compte-rendu de ces fouilles³.

Le nom d'Orléans, *Aurelianorum civitas*, *Aurelianensis urbs*, *Aurelianus*, a fait naître au moyen âge une légende d'après laquelle la ville gauloise, puis gallo-romaine de Genabum, aurait été fortifiée et embellie en 274 par l'empereur Aurélien. Cette légende, acceptée et reproduite par les historiens, ne repose sur aucun texte, sur aucun document d'aucune sorte. M. J. SOYER n'a point de peine à le démontrer⁴. Il pense que le nom de la ville vient sans doute de domaines fonciers, désignés sous le nom de *Aureliani [fundī]*; « le nom purement romain du quartier [où se trouvaient ces *Aureliani fundi*] se serait étendu peu à peu à toute la ville et aurait effacé l'antique appellation de l'oppidum gaulois ».

M. Maurice BESNIER a écrit une histoire très bien documentée et très précise des fouilles entreprises, à diverses époques, sur l'empla-

1. J. Déchelette, *Découverte d'un menhir orné de figures à Saint-Micaud (Saône-et-Loire)*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires*, 1911.

2. J. Toutain, *les Fouilles d'Alesia en 1909 et en 1910*, dans le *Bulletin de la Société des sciences de Semur*, 1912.

3. Commandant E. Espérandieu, *les Fouilles de la croix saint Charles au mont Auxois*. Le Havre, 1910.

4. J. Soyer, *la Légende de la fondation d'Orléans par l'empereur Aurélien*. Orléans, 1911.

cement de la capitale des Viducasses, au village de Vieux¹. Son travail est divisé en plusieurs parties : 1° topographie de Vieux ; 2° les fouilles de Foucault (qui fut intendant à Caen dans les dernières années du xvii^e siècle) ; 3° les fouilles des Antiquaires de Normandie (1839-1841, 1852-1854, 1859-1864). Voici la conclusion de cette savante étude : « Les recherches que l'on a faites à Vieux depuis deux cents ans ont été trop intermittentes, trop dispersées et le plus souvent même trop vite abandonnées pour que l'on puisse préciser davantage la topographie de la cité disparue. Il est peu probable que l'on se risque jamais à les reprendre plus complètement ; les frais énormes qu'entraînerait l'expropriation de tout le village seraient hors de proportion avec l'intérêt éventuel de l'entreprise. Contentons-nous d'avoir enregistré avec ordre les découvertes du passé et ne comptons, pour l'avenir, que sur d'heureux hasards. »

L'ouvrage, consacré par M. L. DE VESLY aux petits temples de la région normande², projette quelque lumière sur une catégorie nombreuse de ruines gallo-romaines. Ces *fana*, ou sanctuaires de dimensions modestes, chapelles rurales plutôt que véritables temples, attestent la diffusion dans les campagnes de la Lugdunaise occidentale de constructions religieuses d'un type moins gaulois que gréco-romain.

M. MICHON a commenté, avec son érudition et sa compétence bien connues, un vase antique d'argent découvert près d'Arras³. Il en a analysé la décoration et apprécié la valeur ; il l'a rapproché d'autres vases analogues provenant soit de la Gaule romaine, soit de l'Italie.

5° *Les Germanies*. — M. H. HUBERT, après d'Arbois de Jubainville et M. Salomon Reinach, a tenté d'expliquer les images divines et les attributs qui ornent les deux autels découverts à Sarrebourg en 1895, et sur l'un desquels se lit une dédicace au *deus* Sucellus et à Nantosuelta, sa parèdre⁴. Son commentaire, précis, minutieux, fondé sur une connaissance très étendue de la religion gallo-romaine et de la mythologie celtique, aboutit à la conclusion suivante : « Nantosuelta, parèdre du dieu au maillet, est sa digne compagne,

1. M. Besnier, *Histoire des fouilles de Vieux*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires*, 1910.

2. L. de Vesly, *les Fana ou petits temples de la région normande*. Rouen, Lecerf, 1909.

3. E. Michon, *Vase antique d'argent trouvé près d'Arras*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1910.

4. H. Hubert, *Nantosuelta, déesse à la ruche*, dans les *Mélanges Cagnal*. Paris, E. Leroux, 1912.

et elle porte une ruche où s'élabore le miel du meth. » D'après M. Hubert, en outre, le dieu au maillet, ou plus exactement au barillet, est un dieu de la bière, boisson rituelle dont les libations tenaient une grande place dans les cérémonies religieuses des Celtes.

On sait le nombre et l'importance des monuments connus sous le nom de *Colonnes au géant*. M. L. HALKIN, professeur à l'Université de Liège, a raconté l'histoire de la découverte d'un piédestal de colonne au géant trouvé à Mayence probablement au début du XVIII^e siècle, aujourd'hui disparu, mais connu par des descriptions et par deux reproductions figurées : une gravure de Haurisius et un dessin de Schaumat¹. Comme d'autres socles de la même catégorie, ce piédestal porte une dédicace à Jupiter Optimus Maximus et à Juno Regina.

Fustel de Coulanges a démontré que les invasions barbares du V^e siècle de l'ère chrétienne n'ont pas amené en Gaule, comme on l'a cru longtemps, un nombre considérable d'immigrants germaniques. M. Ch. DUBOIS a judicieusement précisé quelques points importants de cette thèse générale. Il a montré, d'après maints passages de l'historien Ammien Marcellin, qu'à une époque de peu antérieure aux invasions la très grande majorité des populations germaniques menaient une vie sédentaire et non nomade; et, d'autre part, dans l'ouvrage du même historien, le monde barbare n'apparaît pas comme très peuplé. Les invasions ont été exécutées par des bandes relativement peu nombreuses².

6^e *La Bretagne romaine*. — La Bretagne romaine a été étudiée dans une œuvre d'ensemble, le livre de M. F. SAGOT³. Ce travail, complet, consciencieux, conduit d'un bout à l'autre d'après les règles de la saine méthode historique, embrasse l'histoire de la Bretagne pendant quatre siècles et demi, depuis César jusqu'au règne d'Honorius. Le livre de M. Sagot est divisé en quatre parties : 1^o La conquête romaine (de César au départ d'Agricola en 84 ap. J.-C.); 2^o La Bretagne aux II^e et III^e siècles (du départ d'Agricola aux révoltes de Carausius et d'Allectus); 3^o La Bretagne au IV^e siècle (de la défaite d'Allectus en 296 à l'évacuation définitive de l'île par les Romains en 408-409); 4^o La vie économique et sociale. Le tableau de l'administration provinciale, de l'occupation militaire, du

1. L. Halkin, *Un piédestal de colonne au géant originaire de Mayence*, dans les *Mélanges Cagnat*. Paris, E. Leroux, 1912.

2. Ch. Dubois, *Observations sur l'état et le nombre des populations germaniques dans la seconde moitié du IV^e siècle, d'après Ammien Marcellin*, dans les *Mélanges Cagnat*. Paris, E. Leroux, 1912.

3. F. Sagot, *la Bretagne romaine*. Paris, Fontemoing et C^o, 1911.

régime municipal est annexé à la seconde partie, où est racontée l'histoire de la Bretagne romaine aux II^e et III^e siècles. Peut-être eût-il été plus logique et d'une composition plus serrée de grouper en une seule et même partie l'organisation administrative d'une part, la vie économique et sociale d'autre part. Mais ce n'est là qu'une réserve de détail. M. F. Sagot a écrit un ouvrage sérieux, où les affirmations et les descriptions sont toujours fondées sur des documents antiques, connus avec précision, interprétés et commentés avec prudence. Pour la première fois, l'histoire de la Bretagne romaine a été ici écrite dans toute son ampleur ; même en Angleterre il n'existe actuellement aucun livre analogue. Les conclusions de M. F. Sagot sont d'autant plus probantes qu'elles se dégagent d'une enquête documentaire, qui n'a laissé de côté aucune des formes de la vie collective et de la vie individuelle : « Placée aux bornes du monde civilisé, la Bretagne était pauvre, peu peuplée et très en retard sur la Gaule, lorsque vinrent les Romains. Telle elle était encore, malgré d'importants progrès, quand ils l'abandonnèrent. Si superficielle, si incomplète qu'elle apparaisse, la romanisation de l'île celtique n'en constitue pas moins l'un des plus beaux témoignages de la force d'expansion et du génie colonisateur des conquérants. »

C'est l'histoire exclusivement militaire de la Bretagne romaine que M. L. LEROUX a exposée dans son livre : *l'Armée romaine de Bretagne*¹. Il a écrit d'abord l'historique de la conquête ; puis il a traité de chacune des unités militaires, légions, ailes, cohortes, détachements, qui ont contribué à l'occupation et à la défense de l'île. On regrette que l'ouvrage, intéressant d'ailleurs et solide, ait un aspect fragmenté et se borne, principalement dans la seconde partie, à une série de notices spéciales. L'absence de toute introduction et de toute conclusion générale contribue à accentuer encore cette impression.

7^o *Les provinces alpestres et danubiennes.* — Il est assez difficile de mesurer l'influence que la conquête et la civilisation romaine ont pu exercer sur les populations des vallées alpestres situées au nord de l'Italie. C'est l'exploration des nécropoles qui fournit en cette matière les renseignements les plus précis. M. D. VIOLLIER vient de le montrer fort clairement, en exposant les résultats des fouilles effectuées près de Giubiasco (canton suisse du Tessin) dans une nécropole dont les tombes s'échelonnent depuis le VI^e siècle av. J.-C. jusqu'au II^e siècle de notre ère². Il a pu ainsi déterminer les

1. L. Le Roux, *l'Armée romaine de Bretagne*. Paris, H. Champion, 1911.

2. D. Viollier, *Giubiasco, une nécropole contemporaine de la conquête romaine*, dans les *Mélanges Cagnat*. Paris, E. Leroux, 1912.

modifications qui se sont introduites progressivement dans les coutumes funéraires de cette région. Parmi les objets recueillis dans les tombes de Giubiasco, il convient de signaler spécialement plusieurs casques en bronze, dont M. D. Viollier a fait une étude fort intéressante.

C'est un très bel ouvrage à tous égards que MM. HÉBRARD, ancien pensionnaire de la villa Médicis, et J. ZEILLER, ancien membre de l'École française de Rome, ont consacré à Spalato¹. Il peut soutenir dignement la comparaison avec les volumes analogues de MM. Laloux et Monceaux sur Olympie, Lechat et Defrasse sur Épidaure, Collignon et Pontremoli sur Pergame. Cette collaboration entre artistes et historiens ne peut être que d'un très grand profit pour les uns et pour les autres. Présentée aux lecteurs par une brillante préface de M. Ch. Diehl, complétée par un appendice où M. Gustave Jéquier décrit et commente deux sphinx égyptiens trouvés à Spalato, l'œuvre de MM. Hébrard et Zeiller consiste essentiellement dans la description et la reconstitution du palais de Dioclétien. La situation et l'aspect général de ce palais; l'enceinte fortifiée qui l'entourait; les dépendances de l'enceinte; le plan général du palais; les monuments dont il se composait, mausolée de Dioclétien, temple de Jupiter, appartements impériaux; la nature et la provenance des matériaux avec lesquels ces édifices avaient été construits; la décoration du palais; la place de ce palais dans l'histoire de l'art; enfin les vicissitudes de cet ensemble monumental: ces divers sujets sont étudiés par M. J. Zeiller avec une érudition très sûre, un réel et vigoureux talent d'exposition. A ce texte M. Hébrard a joint dix-sept belles planches hors texte, dont six doubles, deux triples et une quadruple. Les dernières lignes du livre résument bien le caractère et l'histoire du palais de Dioclétien: « Palais créé pour un seul homme, prince lassé du pouvoir, il devient une ville, refuge des habitants d'une ville plus grande encore. Sanctuaire de la divinité impériale, ses murailles abritent aujourd'hui une cathédrale. Résidence d'un empereur ennemi du christianisme, il apparaît dans l'histoire de l'art comme un précurseur de la première architecture chrétienne, l'architecture byzantine. Demeure d'un César romain de race illyrienne, une cité slave de race, mais italienne de culture, lui succède, comme si ces lieux restaient privilégiés pour la fusion des populations balkaniques avec l'esprit latin, fusion qu'avait personnifiée, avec un particulier relief, ce restaurateur à demi oriental de la puissance

1. E. Hébrard et J. Zeiller, *Spalato, le palais de Dioclétien*, avec une préface de Ch. Diehl et un appendice de G. Jéquier. Paris, Ch. Massin, 1912.

romaine, dont le souvenir plane encore sur le port croate, dont il fut, sans l'avoir prévu, le fondateur. »

On a longtemps cru que le nom de la ville de Spalato dérivait du nom même du palais de Dioclétien, *παλάτιον*, *palatium*. M. Zeiller démontre que c'est là une erreur. Le nom de Spalato vient du nom Aspalathos, porté par un village voisin de la côte de Salone, qui a préexisté au palais de Dioclétien sur l'emplacement de la ville actuelle de Spalato, et qui ne disparut pas lors de la construction de ce palais¹.

A l'extrémité orientale des provinces danubiennes, M. DUMITRESCU recueille les moindres indices relatifs à la colonie Romula de Dacie. Il retient non seulement les documents archéologiques, mais encore les traditions locales et les légendes plus ou moins anciennes, entre autres celles des tombeaux des vampires de Potopin, de la cour de l'empereur Ler, ainsi que le mythe du Seigneur de Rosée. Pour lui, les *Tombeaux des vampires* sont des sépultures antiques, et l'empereur *Ler* n'est autre que Galère, dont l'historien Sextus Aurelius Victor affirme qu'il était né précisément à Romula².

8° *Les provinces grecques*. — A peine la seconde guerre punique était-elle terminée par la victoire de Zama et la paix de l'an 202, que le sénat romain engageait la lutte contre le roi de Macédoine, Philippe, dont l'activité et l'ambition lui paraissaient redoutables pour la politique romaine en Grèce et en Orient. Avant que le conflit devint tout à fait inévitable, pendant l'hiver de 198-197 av. J.-C., le général romain T. Quinctius Flaminius et Philippe de Macédoine se rencontrèrent près de la petite ville de Nicée, sur le rivage du golfe Maliaque, entre la Béotie et la Thessalie. M. L. HOMO a fait de ces conférences de Nicée un récit détaillé et un commentaire pénétrant³. Il a fort bien montré que l'accord était impossible entre les deux parties, puisque la condition *sina qua non* de la paix, posée par Rome et ses alliés grecs, était l'évacuation totale de la Grèce par les Macédoniens, évacuation à laquelle Philippe ne pouvait consentir, au moins avant d'avoir tenté le sort des armes.

Devenue prépondérante dans toute la Méditerranée orientale, à la suite de ses victoires sur les rois de Macédoine et de Syrie, Rome intervint fréquemment dans la vie des cités grecques. C'est ainsi qu'en l'an 166 av. J.-C. le sénat romain, à la demande de Démétrios

1. J. Zeiller, *Sur l'origine de Spalato*, dans les *Mélanges Cagnat*. Paris, E. Leroux, 1912.

2. Al.-T. Dumitrescu, *Relation sur les ruines de la colonie Romula de Dacie*. Bucarest, 1910.

3. L. Homo, *les Conférences de Nicée et la diplomatie romaine en Grèce* (hiver 198-197 av. J.-C.), dans les *Mélanges Cagnat*. Paris, E. Leroux, 1912.

de Rhénée, promulgua un décret ordonnant, malgré les Déliens, le maintien et le libre exercice du culte de Sérapis à Délos. Une copie de ce sénatus-consulte traduit en grec a été retrouvée en 1911 à Délos. M. Ed. Cuq a expliqué et commenté ce monument épigraphique très important à la fois au point de vue grammatical, historique et politique¹.

C'est de même par une inscription que nous connaissons un traité conclu entre Rome et Cnide, peut-être en l'an 47 av. J.-C. Comme le sénatus-consulte de Délos, ce traité fut d'abord rédigé en latin, puis traduit en grec. Le texte qu'a publié M. JARDÉ² se compose de deux fragments, trop incomplets et trop mutilés pour qu'on puisse faire d'utiles remarques sur la forme et le fond du document. Mais le préambule donne entre autres noms celui de Cn. Domitius, Cn. f. Menenia tribu Calvinus, qui fut un contemporain et un partisan de César. Or, d'après Plutarque, César donna la liberté aux Cnidiens. Et M. Jardé conclut : « Notre traité ne serait-il pas un acte officiel confirmant les mesures prises par César ? Cnide n'aurait pas seulement reçu de lui à titre gracieux et révocable des privilèges comme la liberté et l'exemption d'impôts, elle aurait obtenu la garantie de ses droits par un traité engageant les deux parties contractantes. Elle n'est pas simplement une *civitas libera et immunis*, mais une *civitas foederata*. »

En 1896, les Autrichiens ont entrepris sur l'emplacement d'Éphèse d'importantes fouilles, dont la direction a été confiée à M. Bendorf. M. G. LAFAYE a exposé, dans une conférence faite au musée Guimet, les résultats de ces fouilles de 1896 à 1904³. Les monuments découverts datent de l'époque romaine; les principaux sont : un gymnase, construit sans doute au temps de Domitien, et dans lequel a été découverte la statue de bronze d'un athlète; un portique décoré d'un triple rang de colonnes; le théâtre; une bibliothèque publique avec une salle de conférences.

Dans le *Florilegium de Vogué*, M. Ad. BLANCHET s'est occupé d'une monnaie de Sinope, au type d'Alexandre Sévère, frappée en 223-224 ap. J.-C.⁴. Au revers de cette monnaie on voit, auprès d'un

1. Ed. Cuq, *le Sénatus-consulte de Délos de l'an 166 avant notre ère*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*. Paris, Impr. nationale, libr. Klincksieck, 1912.

2. A. Jardé, *Un traité entre Cnide et Rome*, dans les *Mélanges Cagnat*. Paris, E. Leroux, 1912.

3. G. Lafaye, *Éphèse romaine, les fouilles de 1896 à 1904*. Paris, E. Leroux, 1909.

4. Ad. Blanchet, *la Jambe humaine de Sinope*, dans le *Florilegium M. de Vogué*. Paris Impr. nationale, 1909.

autel allumé, une jambe humaine surmontée d'une tête de taureau. M. Ad. Blanchet pense que cette représentation énigmatique se rattache peut-être au culte et au mythe de Dionysos.

Le tome III des *Studia Pontica* de M. F. CUMONT renferme de nombreuses inscriptions grecques et latines de l'époque impériale, recueillies dans le Pont et l'Arménie¹.

9° *Les provinces orientales*. — M. V. CHAPOT a écrit, en vingt-cinq pages, une histoire concise et substantielle des rapports de Cypre avec les Romains, de l'organisation administrative de l'île, de ses destinées sous l'empire, de sa prospérité économique². Il a fait le meilleur usage des rares documents que nous possédons aujourd'hui sur le sujet.

Après Ph. Berger, MM. R. Cagnat et Ch. Dubois, M. CLERMONT-GANNEAU s'est efforcé d'expliquer l'inscription de Pouzzoles où se lit le vocable Ἀρεπτήγος ou Σαρεπτήγος. Il discute les interprétations proposées avant lui et met en lumière l'intérêt de ce document épigraphique³.

Renan a signalé jadis de nombreuses inscriptions, très abrégées et restées longtemps énigmatiques, qui se lisent sur des rochers du Liban. Grâce à un texte non abrégé, MM. L. JALABERT et R. MOUTERDE ont pu démontrer qu'il s'agit dans ces inscriptions d'une *definitio silvarum*, « ayant pour but de distinguer (dans les forêts du Liban) ce qui était monopolisé au profit de l'État de ce qui restait l'objet de jouissance privée ». Les chiffres que renferment ces documents indiquaient peut-être le nombre des arbres réservés à l'exploitation impériale⁴.

Les mêmes savants, à propos d'un milliaire au nom de Septime-Sévère trouvé en Syrie, qu'ils comparent avec d'autres milliaires provenant les uns des environs de Sidon, les autres de la Palmyrène, fixent à l'année 198 le dédoublement de la province de Syrie en Syria Cœle et Syria Phœnice⁵.

Nul, parmi les savants français, n'était plus compétent ni mieux qualifié que M. P. JOUGUET pour décrire et expliquer les institutions et la vie municipales dans l'Égypte romaine. L'ouvrage qu'il a con-

1. F. Cumont, *Studia Pontica*. T. III : *Recueil des inscriptions grecques et latines du Pont et de l'Arménie*. Bruxelles, 1911.

2. V. Chapot, *les Romains et Cypre*, dans les *Mélanges Cagnat*. Paris, E. Leroux, 1912.

3. Clermont-Ganneau, *De Tyr à Pouzzoles*, dans le *Florilegium M. de Vogué*. Paris, Impr. nationale, 1909.

4. L. Jalabert et R. Mouterde, *les Réserves forestières impériales dans le Liban*, dans les *Mélanges de la Faculté orientale de Beyrouth*, t. IV (1910).

5. Id., *la Formation de la province de Syria Phœnice*, dans *ibid.*

sacré à ce sujet difficile et délicat autant que neuf fait le plus grand honneur à la science française¹. Il atteste chez son auteur, en même temps qu'une connaissance minutieuse et une intelligence pénétrante des documents, une méthode rigoureuse, un sens historique remarquable, un rare talent de composition et d'exposition. M. P. Jouguet a compris que l'époque ptolémaïque devait être considérée comme la transition entre le temps des Pharaons et la période de l'empire romain, et qu'il fallait, pour bien comprendre l'histoire municipale de l'Égypte romaine, retracer d'abord ce qu'avait été la vie municipale dans la vallée du Nil sous la dynastie des Lagides. Et d'autre part, de toutes les provinces romaines, l'Égypte est assurément celle où la cité, *πόλις*, *civitas*, était le plus rare et le moins profondément enracinée dans le passé. Il n'y avait pas, dans l'Égypte des Pharaons, d'institutions municipales. Tous les fonctionnaires dépendaient de l'administration centrale. Les Grecs eux-mêmes ne purent ni ne voulurent bouleverser des traditions qui remontaient à plusieurs milliers d'années. Ce fut sous l'empire romain seulement que peu à peu une vie municipale, vraiment digne de ce nom, commença à se développer sur les bords du Nil. Mais, comme le remarque très justement M. P. Jouguet, malgré les ressemblances générales que les institutions municipales de l'Égypte présentent avec celles des autres provinces romaines, elles gardent cependant une originalité singulière ; car l'Égypte possède un cadre administratif et social dont on ne trouve l'équivalent nulle part, le nome. La vie municipale est envisagée par M. P. Jouguet dans les cités d'origine grecque, dans les villages et dans la métropole de chaque nome ; les organes les plus importants en sont examinés et décrits au point de vue hiérarchique, administratif et financier. Chacun des problèmes de détail que comporte le vaste sujet traité par M. P. Jouguet a été étudié avec conscience, résolu avec perspicacité et sagesse.

Outre ce beau livre, M. P. Jouguet a publié toute une collection de papyrus découverts à Théadelphie, parmi lesquels il en est qui peuvent passer, suivant l'expression de l'auteur, pour des *Papyri ad res Romanas pertinentes*. De ceux-là, trois ont été spécialement commentés par M. P. Jouguet² ; le premier est le reçu du salaire des journées d'ouvrier qu'un village doit fournir dans les boulangeries de Memphis ; le second est un ordre de verser un certain nombre de mesures de froment aux sitologues de Théadelphie ; le

1. P. Jouguet, *la Vie municipale dans l'Égypte romaine*. Paris, Fontemoing et C^{ie}, 1911.

2. P. Jouguet, *Supplément aux papyrus de Théadelphie*, dans les *Mélanges Cagnat*. Paris, E. Leroux, 1912.

troisième est une requête adressée à un *praepositus pagi* par un certain Sakaon contre plusieurs personnages qui ont voulu lui prendre une partie de ses terres. Les trois documents datent du premier quart du IV^e siècle de l'ère chrétienne.

Il est probable que les querelles et les procès entre propriétaires voisins n'étaient pas rares dans l'Égypte romaine. M. B. HAUS-SOULLIER¹ a, en effet, publié et interprété la requête d'un vétérán qui, ayant reçu une terre en Égypte, accuse un autre vétérán de s'être livré à des violences pour l'empêcher d'aménager sa propriété nouvelle. Cette requête, trouvée sur un papyrus, est de l'époque où Q. Maecius Laetus était préfet d'Égypte, c'est-à-dire de 201-202 ap. J.-C.

J. TOUTAIN.

HISTOIRE DE FRANCE.

ÉPOQUE CONTEMPORAINE.

Le second volume de la *Correspondance inédite de Napoléon I^{er}*², publiée par le lieutenant-colonel Ernest PICARD et M. Louis TUETÉY, comprend 1,562 pièces datées de 1808 et 1809. Ce sont des décisions individuelles et surtout des ordres de formation et de mouvement des corps de troupe adressés le plus souvent à Dejean, Clarke ou Berthier. Le tout est extrait des archives de la Guerre. Ces documents seront indispensables pour l'histoire de la préparation des campagnes d'Espagne et d'Autriche. Quelques-uns méritent d'être signalés comme intéressant l'histoire politique et diplomatique. De ce nombre sont les instructions à Bessières (9 juin 1808), le questionnaire à Villoutreys sur l'affaire de Baylen (23 août 1808), un refus du passeport demandé par Talleyrand pour son ami, le banquier anglais Boyd (24 octobre 1808), l'ordre d'arrestation de Stein (16 décembre 1808), etc. La publication est faite avec beaucoup de soin et de méthode.

L'excellent ouvrage de M. DE LANZAC DE LABORIE, *Paris sous Napoléon*³, continue avec une parfaite régularité. Le tome VIII

1. B. Haussoullier, *Requête d'un vétérán*, dans le *Florilegium M. de Vogué*. Paris, Impr. nationale, 1909.

2. Ernest Picard et Louis Tuetey, *Correspondance inédite de Napoléon I^{er}*. T. II : 1808-1809. Paris, Charles-Lavauzelle, 1912, in-8°, 856 p.

3. L. de Lanzac de Laborie, *Paris sous Napoléon*. T. VIII : *Spectacles et musées*. Paris, Plon, 1913, in-8°, iv-454 p.

est consacré aux théâtres (sauf le Théâtre français étudié dans le volume précédent) et aux musées. Comme précédemment, le récit demeure aussi attachant que nourri, avec une multitude de curieuses trouvailles. Le chapitre sur les pièces de circonstance est plein d'intérêt pour l'histoire politique. De même sur Alexandre Lenoir et sa collection de tombeaux célèbres, sur David, sur Denon et ses rapports avec les artistes, sur le véritable pillage que Napoléon fit des peintures du Louvre pour meubler les châteaux de la Couronne, il y a dans ce livre une multitude de faits et de textes nouveaux, pleins d'intérêt, d'imprévu et souvent de drôlerie.

M. J. HOLLAND ROSE réunit en volume les leçons qu'il a faites en mars 1912 à Boston sur *la Personnalité de Napoléon*¹. Ces huit articles examinent successivement l'homme, le jacobin, le guerrier, le législateur, l'empereur, le penseur, le maître du monde (*world ruler*), l'exilé. Sous l'apparence d'une étude psychologique, c'est une revue générale de l'histoire du premier Empire, destinée à un public cultivé, mais à qui les faits les plus essentiels sont seuls connus. Ces leçons sont agréables, bien étudiées et très élégamment écrites. A vrai dire, les lecteurs des précédents ouvrages de M. Rose n'apprendront ici rien de bien nouveau ni sur Napoléon, ni sur l'opinion que l'auteur a de lui. Notons seulement qu'au chapitre VII (le maître du monde) M. Rose, à la suite des travaux récemment publiés en France, donne dans l'appréciation générale de la politique napoléonienne plus d'importance à l'idée romaine de domination dans la Méditerranée et en Italie. Selon lui, Napoléon avait, vers 1802, les plus grandes chances d'établir, pour un long temps, la suprématie de la France, *même sur mer*. Il fallait seulement savoir attendre et ne pas pousser l'Angleterre au renouvellement de la guerre en reprenant tout de suite les projets de conquête en Égypte et dans l'Inde. Il semble bien que plus on explorera les archives et plus ce jugement paraîtra juste.

Le tome I^{er} de *la Police secrète du premier Empire*, publié par M. D'HAUTERIVE en 1908, s'arrêtait au mois de juillet 1805. Le tome II² nous mène jusqu'au 30 septembre 1806. C'est un recueil de premier ordre, véritable mine de renseignements de toute espèce. Les bulletins fournis quotidiennement par Fouché à l'Empereur le renseignaient, très brièvement, mais avec une précision et un ordre

1. J. Holland Rose, *The personality of Napoleon*. London, Bell, 1912, in-8°, 307 p.

2. Ernest d'Hauterive, *la Police secrète du premier Empire, bulletins quotidiens adressés par Fouché à l'Empereur*. T. II : 1805-1806. Paris, Perrin, 1913, in-8°, 626 p.; prix : 15 fr.

merveilleux, sur tout ce qui se passait dans l'Empire, depuis les conversations les plus secrètes des diplomates ou des conspirateurs jusqu'aux rixes d'ivrognes et au nombre des chiens enragés. On ne peut naturellement résumer un recueil pareil. Signalons seulement, pour donner une idée de son importance, qu'il reproduit ou analyse 1,580 documents et que la table des noms de personnes contient environ 7,000 noms, dont beaucoup intéressent l'histoire générale, intérieure ou extérieure, du premier Empire. On trouvera, par exemple, neuf documents concernant M^{me} de Staël, dix sur les princes d'Orléans, seize sur d'Avaray, vingt-trois sur Louis XVIII, quarante-trois sur Lord Yarmouth. M. d'Hauterive a ajouté à ce volume une table des noms géographiques qui ne figurait pas au tome I^{er} et qui achève de rendre aisément maniable ce précieux instrument de travail.

L'idée qu'a eue M. le lieutenant-colonel Ernest PICARD de réunir en un recueil unique tous les *Préceptes et jugements de Napoléon*¹, sur les questions militaires et les principaux hommes de guerre de tous les temps, est une idée heureuse. La deuxième partie du recueil (les guerres) ne contient guère que des renvois très sommaires aux récits de la captivité; la première (préceptes sur l'art de la guerre) est très complète; la troisième (les hommes) présente beaucoup de lacunes. Pourquoi, sur Malet par exemple, ne pas citer la lettre du 13 juin 1808 à Dubois, ni celle du 17 à Fouché? Pourquoi, à côté des jugements sévères sur Baraguey d'Hilliers, négliger celui du 30 prairial an VI (n^o 2690)? Pourquoi ne pas citer la lettre du 30 pluviôse an V au Directoire, sur Augereau? Pourquoi une simple allusion, en note, aux lettres à Berthier sur Bernadotte, après Iéna? Pourquoi ne trouve-t-on rien sur Landrieux, qui eut dans l'affaire des Pâques véronaises le rôle important que l'on sait? On pourrait multiplier ces exemples. Mais si tels jugements sont laissés de côté, tels autres reproduits quoique insignifiants (François I^{er}, Liger-Belair, Macors, Teste, etc.), c'est apparemment pour un motif précis que l'auteur devrait indiquer. Il n'en fait rien, et cela déconcerte.

Le tome VI de la *Correspondance du comte de La Forest*, ambassadeur en Espagne, que publie M. DE GRANDMAISON², se rap-

1. *Préceptes et jugements de Napoléon*, recueillis et classés par le lieutenant-colonel Ernest Picard. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1913, in-8°, xx-597 p.; prix : 10 fr.

2. *Correspondance du comte de La Forest, ambassadeur de France en Espagne*, publiée pour la Société d'histoire contemporaine par M. Geoffroy de Grandmaison. T. VI : *Janvier-août 1812*. Paris, Alph. Picard, 1912, in-8°, 403 p.; prix : 8 fr.

porte aux sept premiers mois de 1812, depuis la prise de Valence par Suchet jusqu'au lendemain de la défaite de Marmont aux Arapiles, qui amène l'évacuation de Madrid par le roi Joseph. Le volume est divisé en deux parties. Dans la première, « l'attaque de Wellington », qui s'arrête à la prise de Badajoz par les Anglais (début d'avril), la correspondance de l'ambassadeur est remplie des plaintes de Joseph, mécontent parce que Napoléon le soutient mal, empêche les Français de passer au service espagnol, confisque des domaines de la Couronne et annexe pratiquement la Catalogne, divisée en départements par décret du 26 janvier. Le trésor est vide et la misère règne à Madrid. Tous les efforts de La Forest pour calmer le roi et faire patienter son entourage échouent. Le 15 et le 16 mars, en prévision de la campagne de Russie, Napoléon abandonne l'Espagne à elle-même et invite Joseph à négocier avec les Cortès de Cadix, en même temps qu'il lui confie le commandement suprême. C'est la deuxième partie du livre : « Joseph général en chef. » Au point de vue politique, cette période n'est pas heureuse. Bien qu'il se montre très espagnol dans ses confidences à La Forest, le roi ne parvient que lentement et avec beaucoup de peine à grouper un parti constitutionnel josphiste en vue de la convocation des Cortès. Les querelles avec les maréchaux, la défiance qu'ils inspirent presque tous au souverain entravent la réussite de ces négociations. Les insuccès de l'armée de Portugal font le reste. Après la défaite de Marmont, Soult propose secrètement à Joseph de laisser les Anglais envahir la France, de se retirer auprès de lui en Andalousie, d'y traiter avec les Cortès et d'attendre les événements. Mais Joseph estime que ce serait « passer le Rubicon » et refuse. Bientôt, du reste, il doit abandonner sa capitale et se réfugier derrière le Tage. L'ambassadeur l'accompagne et cesse de correspondre à Paris jusqu'au 31 août, date de l'arrivée à Valence. On a déjà signalé ici l'intérêt primordial de cette publication et le soin avec lequel elle est conduite¹. D'excellentes tables aident à trouver aisément ce que l'on cherche. Quelques noms propres sont mal orthographiés (Lavallette et Faipoult, par exemple).

M. BARTHETY a fait imprimer, en l'intitulant *le Maréchal Bernadotte et les souvenirs palois*², une communication au congrès de l'Union historique du sud-ouest, qui rectifie et complète, au moyen de recherches faites sur place, les indications données sur la jeunesse de Bernadotte par le livre récent du lieutenant-colonel Klæber.

1. *Rev. histor.*, t. XCII, p. 112; C, p. 354; CII, p. 131; CV, p. 142.

2. Hilarion Barthety, *le Maréchal Bernadotte et les souvenirs palois*. Paris, Champion, 1912, in-8°, 31 p.

M. le capitaine BLAISON nous donne un bon modèle de monographie historique locale, écrite d'après les meilleures sources, dans sa brochure sur le *Premier siège de Belfort et le commandant Legrand*¹. Ce « premier siège » est celui de 1814, et le commandant Legrand est un obscur officier, sans passé notable et sans avenir, mais intrépide et énergique ; il ne rendit la place qu'au lendemain de l'abdication de Napoléon, après l'avoir défendue pendant trois mois et demi, concurremment avec le colonel Kail, un vieux guerrier lorrain qui marchait avec des béquilles. Sa ténacité méritait d'être rappelée. Mais pourquoi l'auteur qualifie-t-il Legrand de « défenseur alsacien », puisqu'il était né en Picardie ?

Un autre officier, le capitaine BORREY, s'occupe aussi de l'invasion autrichienne, mais c'est la *Franche-Comté en 1814*² qu'il étudie dans sa thèse de doctorat ès lettres. Bien documenté, après des recherches consciencieuses dans les archives publiques et privées et dans les bibliothèques, solidement composé, rédigé toutefois avec quelque négligence, ce livre est neuf et sera utile dans toutes ses parties, sauf un chapitre (sur le projet autrichien d'annexer la Comté à l'Empire), dont l'auteur signale lui-même l'insuffisance et qu'il aurait peut-être mieux valu supprimer. Sans être tout à fait ce qu'annonce la préface, une « étude militaire, politique et sociale », la thèse de M. Borrey donne, à côté d'un bon récit des opérations et notamment de la manœuvre d'Augereau, des indications précises et intéressantes sur l'esprit public, assez mauvais au début de l'invasion, mais qui se modifia entièrement, par suite de la présence de l'ennemi : il aurait suffi d'un homme énergique pour provoquer un soulèvement général.

Une autre étude importante sur l'histoire de l'opinion publique sous l'Empire nous est fournie encore par le capitaine BORREY dans sa thèse complémentaire qui, sous le titre *l'Esprit public chez les prêtres franc-comtois pendant la crise 1813-1815*³, contient une soixantaine de documents, dont cinquante inédits, sur le rôle du clergé patriote et du clergé royaliste. On y voit l'archevêque Le Coz faire tous ses efforts pour maintenir l'ordre, empêcher la désertion et soutenir le gouvernement. Il félicite même dans un mandement un curé qui a mené ses paroissiens au combat contre

1. Louis Blaison, *Un défenseur alsacien en 1814. Le premier siège de Belfort et le commandant Legrand*. Paris, Chapelot, 1912, 202 p. (avec plans).

2. Capitaine Francis Borrey, *la Franche-Comté en 1814*. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1912, in-8°, xx-311 p.; prix : 7 fr. 50.

3. Capitaine Francis Borrey, *l'Esprit public chez les prêtres franc-comtois pendant la crise de 1813 à 1815*. Paris, Leroux, 1913, in-8°, 191 p.

l'ennemi. On retrouve dans ces pièces, bien annotées, d'autres personnages connus, notamment les ex-abbés Lafon et Lemare, acteurs secondaires de la fameuse conspiration « républicaine » de 1812.

M. l'intendant GIGON, qui vient de consacrer un travail étendu au principal artisan du complot, *le Général Malet*¹, ne s'est guère occupé de ces comparses, mais, grâce à des recherches aux archives de la Guerre, il a pu compléter la biographie du général, la rectifier sur beaucoup de points, et donner un récit critique et complet de l'équipée finale, ainsi que des premières tentatives ébauchées en 1807 et 1809. L'auteur lui-même, il est vrai, se trompe quelquefois, mais sur les à-côté du sujet. Son jugement sur Malet est équitable, quoiqu'un peu trop indulgent peut-être. Peut-on croire tout à fait au républicanisme pur et intransigeant d'un homme qui, sans être menacé en rien, et seulement pour obtenir une détention moins étroite, écrivait de pareilles protestations de dévouement à l'Empereur?

*Les Causes de la défaite de l'armée française à Waterloo*² ont été recherchées et développées bien des fois déjà. M. Paul MARTIN les étudie à son tour dans une brochure qui n'aboutit pas à des conclusions bien originales, et du reste paraît écrite d'après des ouvrages de seconde main. En conclusion, l'auteur se demande ce qui serait arrivé si l'Empereur eût vaincu le 18 juin 1815. Selon lui, Napoléon aurait offert la paix, et l'Europe l'aurait acceptée, surtout à cause de l'Angleterre, « engagée à son insu dans la coalition ». Cette affirmation fera sourire, sans doute. L'auteur ne s'est pas soucié de la justifier par des textes.

M. Édouard GACHOT, historiographe de Masséna, donne une suite à ses précédentes études sur le duc de Rivoli dans un volume intitulé : *1809; Napoléon en Allemagne*³, qui est, malgré ce titre, un récit complet de la campagne contre l'Autriche, y compris les opérations de l'armée d'Italie et la lutte contre les insurgés du Tyrol. L'auteur a été mis, par les soins des descendants de Masséna, à même de suivre sur place l'itinéraire du maréchal et celui de Napoléon. Il a pu consulter, non seulement les livres imprimés et les archives publiques, mais encore un grand nombre de pièces appartenant à des particuliers. Un général autrichien l'a même guidé sur

1. S.-C. Gigon, *le Général Malet*. Paris, Charles-Lavauzelle, s. d., in-8°, 237 p. (portrait et plan).

2. Paul Martin, *Causes de la défaite de l'armée française à Waterloo*, 2^e édition augmentée. Paris, Edmond Dubois, 1912, in-8°, 72 p. (plan).

3. Ed. Gachot, *Histoire militaire de Masséna. 1809. Napoléon en Allemagne*. Paris, Plon, 1913, in-8°, 443 p. (gravures et cartes).

le champ de bataille d'Essling. Comme il dit lui-même, d'un style singulier, « ni limiter le temps des études, ni compter les dépenses d'un séjour en Allemagne nous a paru nécessaire ». Il est donc très bien informé. L'esprit de son travail est de même excellent, et les conditions un peu particulières où il l'a poursuivi n'ont pas altéré son jugement, même envers Masséna. A cet égard, le récit des débuts de la campagne, celui de l'affaire d'Ebelsberg en particulier, sont à noter. Ce qu'on regrette de ne pas trouver, c'est une composition plus claire, des vues générales qui permettent de s'orienter dans la masse des documents et des faits, en laissant au lecteur une impression moins confuse et des souvenirs plus durables; c'est aussi un style plus coulant, moins haché de petites phrases et moins tourmenté d'inversions. Au reste, comme répertoire de faits contrôlés sur place et dans le détail, comme recueil de documents nouveaux, bien illustrés de plans, cartes et gravures, ce livre rendra de bons services.

M. Jules DELHAIZE vient d'achever avec le sixième volume de son ouvrage sur *la Domination française en Belgique*¹ une œuvre de vulgarisation utile et qui mérite d'être signalée par l'esprit qui l'anime. Contrairement à beaucoup de ses devanciers, l'auteur estime que la domination française a été un grand bien pour la Belgique, que les sympathies du peuple belge pour les Français avaient survécu à la chute du premier Empire et qu'aujourd'hui encore, toutes les populations du royaume, Flamands compris, tournent les yeux vers la France comme vers unè nation sœur et une protectrice naturelle. On regrettera peut-être que M. Delhaize n'ait pas cru devoir exposer simplement des faits, aussi nombreux et précis que possible, en faveur de sa thèse. Il aurait pu, de la sorte, par une démonstration plus suivie et plus rigoureuse, conduire le lecteur à formuler lui-même ces conclusions, qui, du reste, semblent rencontrer actuellement en Belgique plus de faveur que par le passé.

Le Dr Arnold CHAPLIN consacre à *la Maladie et la mort de Napoléon I^{er}*² une étude plus technique qu'historique, illustrée de figures anatomiques et dont la conclusion est que l'Empereur souffrait d'une ulcération chronique de l'estomac, ayant peut-être pour origine une carie dentaire et une « gengivite » anciennes. Cette affection dégénéra en un cancer à marche rapide qui déterminait la

1. Jules Delhaize, *la Domination française en Belgique à la fin du XVIII^e et au commencement du XIX^e siècle*. T. VI : *l'Empire* (2^e partie). Bruxelles, Lebegue, 1912, in-12, 358 p.

2. Arnold Chaplin, M. D., *The illness and death of Napoleon Bonaparte*. London, Hirschfeld, 1913, in-8°, 112 p. (illustré); prix : 2 sh. 6 d.

mort par perforation de la paroi stomacale. Dans tout ce processus pathologique, l'auteur écarte comme invraisemblable l'influence du climat de Sainte-Hélène.

MM. Georges et Hubert BOURGIN publient pour la Société d'histoire contemporaine le tome I^{er} d'un recueil de textes sur le *Régime de l'industrie en France de 1814 à 1830*¹, qui comprendra trois volumes. Les documents dont il s'agit sont extraits des Archives nationales et consistent principalement en rapports de police, pièces de correspondance administrative et d'enquêtes judiciaires, procès-verbaux des Conseils royaux du commerce et des manufactures; ils sont, selon leur importance, transcrits intégralement, reproduits par extraits ou analysés en quelques lignes. Chaque affaire est classée sous un numéro d'ordre, d'après la date du premier document qui s'y rapporte, et le nom de la localité est inscrit en tête, de sorte qu'au moyen des tables qui accompagneront le dernier volume, on pourra trouver aisément ce qui se rapporte à un genre spécial de faits dans toute la France, ou ce qui s'est passé dans un endroit déterminé pendant une période donnée. L'introduction des tomes II et III dégagera les conclusions où conduit l'examen des documents. Celle du tome I^{er} indique seulement, avec une précision qui sera utile, la source où ont été pris les textes publiés. Dès à présent, on peut prévoir que ce recueil rendra des services importants pour l'étude des conflits entre patrons et ouvriers, des transformations de l'outillage, des travaux préparatoires de la législation industrielle, etc. On y trouvera même des indications précises sur l'esprit public dans les classes ouvrières, dont l'histoire politique pourra tirer profit.

*L'histoire politique du XIX^e siècle*², de M. Paul FEYEL, doit comprendre deux volumes. Le premier, seul paru jusqu'ici, commence en 1815 et s'arrête pour la France à 1889, pour l'Allemagne à 1912, pour l'Italie à 1870, pour les autres états à 1830 ou 1848. Ce n'est pas tout à fait un manuel scolaire, car certaines questions y reçoivent un développement que les programmes de l'enseignement secondaire ne comportent pas, par exemple en ce qui concerne l'histoire des républiques américaines, le mouvement religieux ou les aspirations nationales [le pangermanisme en particulier]. Mais, d'une façon générale, la disposition du récit, le style et l'illustration sont

1. *Les patrons, les ouvriers et l'État. Le Régime de l'industrie en France de 1814 à 1830*, recueil de textes publiés pour la Société d'histoire contemporaine par Georges et Hubert Bourgin. T. 1 : *Mai 1814-mai 1821*. Paris, Alph. Picard, 1912, in-8°, xxi-382 p.; prix : 8 fr.

2. Paul Feyel, *Histoire politique du XIX^e siècle*, t. 1. Paris, Bloud, 1913, in-16, viii-579 p. (illustré).

analogues à ceux des livres écrits pour les écoles. L'auteur semble cependant avoir étudié personnellement certaines questions, et il est bien au courant des travaux récents. Son exposé est sympathique au catholicisme, mais sans partialité, et ses préférences personnelles ne se traduisent guère que par l'emploi des formules du protocole ecclésiastique pour désigner les dignitaires de l'Église. Les faits sont présentés un peu sèchement, mais d'une manière tout à fait impersonnelle et sans commentaires; l'expression des doctrines politiques ou religieuses est empruntée aux représentants mêmes de chaque opinion. C'est donc un travail louable et de bon exemple.

Le livre que M. le comte d'ANTIOCHE a consacré à *Chateaubriand, ambassadeur à Londres (1822)*¹, laisse une impression indécise sur les intentions de l'auteur. L'introduction et les dernières lignes semblent indiquer qu'il s'agit d'une étude biographique, où M. d'Antioche aurait voulu mettre en évidence la clairvoyance prophétique de Chateaubriand. En achevant la lecture de ces pages, dit-il, on gardera le souvenir « d'une pensée dont le vol a traversé les temps qui approchaient ». Soit, mais alors la personne de Chateaubriand devrait être tout à fait au premier plan, et l'on ne devrait nous donner des événements politiques qu'un récit général, tout juste assez étendu pour éclaircir ce qui est dit de l'ambassadeur, de ses sentiments, de ses idées et de ses jugements, prophétiques ou non. Au lieu de cela, M. d'Antioche commence par une analyse, détaillée et nourrie de nombreuses citations, des correspondances diplomatiques françaises échangées entre Paris et Londres depuis 1814 jusqu'en 1822. Cet exposé occupe près de la moitié du volume. Il est fait d'après les documents des Affaires étrangères, dans l'ordre strictement chronologique, ambassade après ambassade et dépêche par dépêche. Le même procédé est employé pour la période du séjour de Chateaubriand à Londres, à cela près que l'auteur dispose ici d'autres sources d'information, par exemple les *Souvenirs diplomatiques* de Marcellus, les lettres de Chateaubriand à M^{me} de Duras et surtout les *Mémoires d'outre-tombe*, de sorte que la narration est plus vivante et les textes mieux reliés entre eux. Chateaubriand rédigeait lui-même ses dépêches, et il savait donner de la couleur et de l'accent aux matières les plus arides. Ses portraits, — celui de Lord Castlereagh par exemple, — sont inimitables. Une partie de ce que M. d'Antioche publie est d'ailleurs déjà inséré dans les *Mémoires*, ce qui montre bien que Chateaubriand

1. Comte d'Antioche, *Chateaubriand, ambassadeur à Londres (1822), d'après ses dépêches inédites*. Paris, Perrin, 1912, in-8°, 449 p.; prix : 7 fr. 50.

ne méprisait pas ses œuvres diplomatiques; mais il est vrai de dire que presque tout le reste méritait d'être sauvé de l'oubli. La publication en sera donc bien accueillie. Peut-être une édition soignée de ces quelque cinquante dépêches, avec des coupures si l'on veut, aurait-elle semblé aussi utile, pour peu que M. d'Antioche y eût joint les très nombreuses notes biographiques et l'index alphabétique qu'il a pris la peine d'établir.

Le comte Rodolphe Apponyi, dont M. Ernest DAUDET publie l'intéressant *Journal*¹, était cousin germain du comte Antoine Apponyi, ambassadeur d'Autriche à Paris de 1826 à 1848, et il exerçait à l'ambassade des fonctions plutôt mondaines que diplomatiques. Pendant vingt-cinq ans il fut, dans la Société aristocratique de Paris, l'arbitre des élégances et le grand maître des cotillons. Son journal, qu'il écrivait avec soin chaque soir, pour renseigner la seconde femme de son père, demeurée en Hongrie, est une chronique minutieuse et précise des diners, bals et soirées de la cour, des ambassades et du faubourg Saint-Germain. Mais ce danseur à la mode n'est ni un fat, ni un sot, ni un étourdi. Il sait voir et écouter. Il note avec précision les conversations qu'il entend ou qu'on lui rapporte, il trace adroitement des portraits, en quelques mots exacts et bien choisis. Il est curieux, se mêle volontiers à la foule les jours de fête ou d'émeute, et son témoignage, s'il est presque toujours partial et passionné, est rarement indifférent. On trouvera dans ce premier volume, qui va de 1826 à 1831, de très nombreux et très curieux détails sur la cour de Charles X, sur le désarroi jeté dans la société élégante des baigneurs de Dieppe, à la fin de juillet 1830, par la nouvelle des événements de Paris, un récit des premiers mois du règne de Louis-Philippe qui est tendancieux et même malveillant par endroits, mais où l'on puisera beaucoup de renseignements intéressants. Il faut donc remercier M. Ernest Daudet, qui a eu la bonne fortune de découvrir ce journal, d'en avoir fait part au public. On le louera aussi d'avoir ajouté au texte quelques éclaircissements, en regrettant toutefois que les noms propres soient orthographiés avec trop de négligence et les notices biographiques trop rares. On s'étonnera aussi que, sur la couverture du volume, le comte Apponyi, mort en 1853, quatorze ans avant le compromis austro-hongrois, soit qualifié d'attaché à l'ambassade d'Autriche-Hongrie.

1. *Vingt-cinq ans à Paris (1826-1850). Journal du comte Rodolphe Apponyi, attaché à l'ambassade d'Autriche-Hongrie à Paris*, publié par Ernest Daudet. T. I : 1826-1830. Paris, Plon, 1913, in-8°, xxiv-435 p. (portraits); prix : 7 fr. 50.

Pendant de longues années, soit comme vice-président du Conseil de l'Instruction publique, soit comme ministre, soit comme secrétaire perpétuel de l'Académie française, *Villemain*¹ exerça une autorité presque souveraine sur l'enseignement et sur la littérature. M. G. VAUTHIER, qui a eu entre les mains tous ses papiers, s'en sert pour faire revivre cette figure aujourd'hui un peu effacée. Son livre montre que la rapide fortune de Villemain, professeur à la Sorbonne à vingt-cinq ans, directeur de la librairie à vingt-neuf, — et directeur fort sévère, — conseiller d'État à trente-six, lui fut assurée autant par d'utiles amitiés, celle de Fontanes entre autres, que par un talent d'ailleurs incontestable. Ses succès comme professeur semblent dus principalement à des qualités dont on ne peut juger que par oui-dire, celles de la voix et du geste, mais il ne fut pas, nous en avons la preuve dans les notes publiées par M. Vauthier, aussi complètement improvisateur qu'on l'a prétendu. Comme ministre, il parut au-dessous de sa tâche, et comme secrétaire perpétuel, il fut vigoureux et actif plutôt qu'impartial et équitable. Mais sa réputation et son influence ont tenu à d'autres causes : une élévation d'esprit qui s'est rarement démentie dans le domaine purement littéraire et un attachement fidèle au libéralisme et à la légalité qui, dans le milieu académique, firent de lui le chef de l'opposition à Villèle et à Napoléon III. Le livre de M. Vauthier, qui a le mérite, assez rare dans le genre biographique, d'être explicatif et nullement apologétique, est précieux aussi par les documents nombreux qu'il contient et dont beaucoup sont instructifs pour l'histoire littéraire française entre 1850 et 1870.

Le titre donné par M. LE MARCHAND à son livre sur *l'Europe et la conquête d'Alger*² n'en indique pas très exactement le contenu. Les deux tiers de l'ouvrage retracent les origines de l'expédition, en remontant jusqu'au bombardement d'Alger par Lord Exmouth en 1816, puis les opérations militaires de la conquête. Deux chapitres seulement se rapportent directement au sujet. Le premier contient l'exposé de négociations très curieuses avec Méhémet-Ali, qui, dès janvier 1829, nous avait offert de conquérir (pour les remettre au sultan, affirmait-il) les trois régences de Tripoli, Tunis et Alger, en s'engageant à y détruire la piraterie et à établir un gouvernement analogue à celui de l'Égypte. Dans le second, l'auteur résume des

1. G. Vauthier, *Villemain (1790-1870). Essai sur sa vie, son rôle et ses ouvrages*. Paris, Perrin, 1913, in-16, 306 p.; prix : 3 fr. 50.

2. E. Le Marchand, *l'Europe et la conquête d'Alger, d'après des documents originaux tirés des archives de l'État*. Paris, Perrin, 1913, in-8°, viii-340 p.; prix : 5 fr.

difficultés assez sérieuses que Polignac rencontra du côté de l'Angleterre. Au moment où la prise d'Alger fut connue, Lord Aberdeen alla jusqu'à menacer d'une guerre notre ambassadeur Montmorency-Laval. M. Le Marchand met bien en évidence la fermeté et le sang-froid du gouvernement de Charles X. Mais on se demande par quel motif il arrête son récit à la révolution de juillet, sans expliquer pourquoi le ministère anglais laissa conserver par Louis-Philippe un territoire qu'il refusait, quelques jours plus tôt, à son prédécesseur. Le livre se termine brusquement et semble inachevé. Il est écrit d'un style élégant et clair et se lit sans fatigue. L'auteur annonce avoir travaillé d'après les archives des Affaires étrangères, de la Guerre et de la Marine. L'étude des documents qu'il y a trouvés ne paraît pas avoir été très approfondie, mais on ne peut en juger exactement, car il ne renvoie jamais aux sources qu'il utilise.

On trouvera des détails précis et intéressants sur les élections de 1848 en Franche-Comté et sur la candidature officielle sous l'Empire dans la petite brochure où l'archiviste du Doubs, M. PIGALLET, étudie *les Élections de Montalembert dans le Doubs*¹. Candidat de l'administration en 1852, Montalembert eut 23,000 voix; combattu par elle en 1857 et 1863, il n'atteignit que 4,300 suffrages la première fois et 9,000 la seconde. Aussi, après avoir contribué à fonder le régime impérial, il se lamentait que la France en fût « infectée ».

Les *Souvenirs de Révolution et de guerre*² du général baron RÉBILLOT comprennent : 1° un récit de la Révolution de 1848, où la part des souvenirs personnels est infime et celle des développements parasites excessive; 2° une narration de la campagne de Crimée (l'auteur assista, comme capitaine d'artillerie, au siège de Sébastopol), où des détails précis et pittoresques se rencontrent; 3° un passage assez court sur la guerre de 1870, où le rôle de l'auteur, qui ne fut nulle part en première ligne, est d'un intérêt modéré; 4° une sorte de notice biographique, très sévère, sur le général Trochu, où M. Rébillot raconte en détail le siège de Paris, auquel il n'a pas assisté, étant alors prisonnier à Lübeck; 5° enfin un court essai sur l'assassinat de Louis d'Orléans en 1407. Un article de revue d'une vingtaine de pages aurait suffi pour condenser ce que ce volume contient d'utile et d'intéressant.

Parmi les nombreux clubs de 1848, M^{llo} S. WASSERMANN a étudié

1. Maurice Pigallet, *les Élections de Montalembert dans le Doubs*. Paris, Champion, 1912, in-8°, 43 p.; prix : 1 fr. 50.

2. Général baron Rébillot, *Souvenirs de révolution et de guerre*. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1912, in-8°, 229 p.; prix : 4 fr.

de préférence *les Clubs de Barbès et de Blanqui*¹, d'abord à cause de la notoriété de leurs chefs et ensuite parce que ces deux groupements, le « Club de la Révolution » et la « Société républicaine centrale », étaient à la fois des foyers de socialisme théorique et des centres d'action révolutionnaire. A l'aide de documents inédits (papiers de Blanqui à la Bibliothèque nationale) des pièces du procès de Bourges et de nombreux imprimés, les journaux principalement, l'auteur a composé un récit bien ordonné, net et qui se lit très aisément. Un premier chapitre étudie l'organisation et le personnel des deux clubs, très variés de composition, puisqu'on y trouve, à côté de Baudelaire, Renouvier, Wallon, Sainte-Beuve et Leconte de Lisle, des officiers de marine, des journalistes, des avocats mêlés à une majorité d'ouvriers où se sont glissés des escrocs et des agents provocateurs. Les quatre autres chapitres retracent l'activité des deux clubs depuis le lendemain de la Révolution jusqu'aux Journées de juin. La conclusion qui s'en dégage est que les deux sociétés n'ont pas eu, tant s'en faut, l'importance et le rôle décisif qu'on leur attribue d'ordinaire. Le club de Barbès resta jusqu'au bout favorable au gouvernement et ne suivit pas son chef dans l'insurrection du 15 mai. La Société républicaine, plus violente, au moins en paroles, ne prit part activement qu'à la manifestation pacifique du 17 mars. Elle fut un centre d'agitation, non un foyer d'émeute. « C'est peu de chose », dit avec raison M^{lle} Wassermann, « si l'on songe à la réputation de puissance qu'ils avaient. »

Estimant, à juste titre, que l'attitude des états scandinaves dans la guerre d'Orient de 1854-55 est très mal connue, M. Albin CULLBERG a entrepris de combler cette lacune, et il publie le premier fascicule d'un ouvrage intitulé *la Politique du roi Oscar I^{er} pendant la guerre de Crimée*². A côté d'un exposé général des événements politiques et militaires déjà connus, l'auteur donne, sur les négociations engagées en 1853 et poursuivies en 1854 entre la Suède d'une part, la France, l'Angleterre et la Russie de l'autre, un récit très clair, fondé sur les documents des archives de Stockholm, et qui confirme, en y ajoutant de nouveaux détails, ce qu'on savait par Thouvenel et par M. Germain Bapst. Il faut remercier M. Cullberg de cette étude très utile. Il a eu le mérite de se tenir éloigné des préventions favorables ou hostiles à l'alliance que souhaitaient

1. Suzanne Wassermann, *les Clubs de Barbès et de Blanqui en 1848*. Paris, Cornély, 1913, in-8°, xxii-248 p.; prix : 7 fr.

2. Albin Cullberg, *la Politique du roi Oscar I^{er} pendant la guerre de Crimée*, t. I. Stockholm, Författarens Förlag, 1912, in-8°, 100 p.

Victoria et Napoléon III, et il a tenu à rédiger son exposé en français. Nous ne pouvons que lui en savoir gré.

C'est aussi la guerre de Crimée qui sert de point de départ à l'étude de M. François-Charles Roux sur *Alexandre II, Gortschakoff et Napoléon III*¹. On sait combien la lutte, pourtant acharnée, qui se termina par la prise de Sébastopol et le traité de Paris, laissa peu de rancune entre les deux pays naguère ennemis. Dès l'ouverture du Congrès, et plus encore à partir du jour où Gortschakoff dirigea la politique russe, tandis que Morny représentait auprès d'Alexandre II l'empereur des Français, on put croire à un rapprochement franco-russe. Une entente formelle, puis une alliance semblaient devoir suivre. Il n'en fut rien cependant, et la Russie devait se trouver, en 1870, dans le camp de la Prusse. Ces souvenirs paraissent à présent lointains, et on s'explique mal aujourd'hui cette attitude; c'est apparemment la raison pour laquelle l'auteur a voulu retracer dans le détail les péripéties des rapports franco-russes entre 1855 et 1870. Il l'a fait avec beaucoup de soin, de méthode et de précision, utilisant pour cela les documents, non encore accessibles au public, des archives du quai d'Orsay. La contre-partie, c'est-à-dire les documents russes, manque encore, mais certaines publications officielles, comme celle de M. Gorjainof, permettent d'éclairer au moins un côté du problème. On aurait pu aussi, semble-t-il, se servir des documents anglais, du moins jusqu'en 1860, et si M. Charles Roux ne pouvait espérer obtenir l'accès des archives de Berlin, il lui était loisible de faire usage des travaux et documents nombreux publiés en Allemagne depuis quelques années. La dernière partie de son travail, qui est un peu sèche et sommaire par endroits, y aurait gagné en ampleur. Il aurait été possible en particulier, croyons-nous, de préciser un peu davantage la date et l'étendue des engagements réciproques pris par la Russie et la Prusse entre 1864 et 1870. Il n'en faut pas moins accueillir avec satisfaction tout ce que l'auteur nous apporte d'éléments nouveaux pour juger la politique d'Alexandre II et celle de Napoléon III. Il n'a pas manqué, surtout en France et après 1870, de critiques pour reprocher aux deux empereurs d'avoir méconnu leurs intérêts en négligeant de conclure une alliance qu'on appelle volontiers « naturelle » et qu'on estime résulter d'intérêts permanents. M. Charles Roux fait voir avec netteté que ce jugement est trop sévère; il se rapporte,

1. François-Charles Roux, *Alexandre II, Gortschakoff et Napoléon III*. Paris, Plon, 1913, in-8°, 560 p. — On sait qu'une partie des études qui composent ce volume a paru d'abord dans la *Revue historique*.

en effet, à une situation aujourd'hui évidente, mais que la guerre de 1870 a contribué à créer, et qui n'existait pas auparavant, ou du moins ne faisait que s'annoncer pour l'avenir. Napoléon III, ni personne en France, ou presque personne, ne songeait avant 1866 devoir rien craindre de l'Allemagne; même après Sadowa, c'est à l'Autriche plus qu'à la Russie que la France pensait à demander un appui éventuel. Alexandre II, de son côté, ne cherchait pas dans l'alliance française une sécurité du côté de la Vistule, mais une promesse d'appui dans la mer Noire. La Russie d'alors, dit justement M. Charles Roux, avait un point faible : la Pologne, et un champ d'action : l'Orient. Elle recherchait l'appui de la France sur son champ d'action et la garantie de la Prusse sur son point faible. Elle renoua vite à notre alliance, quand elle vit Napoléon III disposé à lui refuser tout avantage en Orient et même à l'inquiéter en Pologne. Rassurée de ce dernier côté par l'alliance prussienne, elle ne prévint pas qu'il lui faudrait un jour faire place dans le Levant aux intérêts de la Prusse agrandie. Cette appréciation semble juste. Toutefois, les raisons de l'erreur où Gortschakoff tomba restent douteuses. Après 1867, un conflit franco-allemand était à prévoir. La Russie a-t-elle calculé avec une défaite française, qui lui donnerait les mains libres sur le Bosphore? Ou a-t-elle cru, comme le dit en passant M. Charles Roux, que l'Allemagne serait réduite à la défensive? On ne le voit pas nettement, et il ne semble pas que le chancelier russe ait deviné les conséquences, fâcheuses pour son pays, où la politique qu'il avait choisie dès 1863 devait le conduire, dans l'un comme dans l'autre cas.

M. Anatole CLAVEAU débuta comme secrétaire-rédacteur à la Chambre des députés en 1865, grâce à la protection de Ludovic Halévy, qui répondit spirituellement ainsi à un article sévère sur la *Belle Hélène*. Depuis lors, M. Claveau est demeuré fidèle à la presse et au Palais-Bourbon, et ce sont ses mémoires de secrétaire et de journaliste qu'il publie sous le titre de *Souvenirs politiques et parlementaires d'un témoin*¹. Ce premier tome, quoique assez gros, né conduit le lecteur que jusqu'à la fin de l'Empire. A ce compte, on nous doit encore au moins sept volumes. Ce sera peut-être beaucoup, car déjà dans celui-ci on rencontre quelques longueurs, redites ou digressions, du reste avouées par l'auteur qui s'en excuse avec bonne grâce ou les justifie avec esprit. La lecture en est d'ailleurs aisée et agréable, à cause d'anecdotes nombreuses,

1. Anatole Claveau, *Souvenirs politiques et parlementaires d'un témoin*. T. I : 1865-1870. Paris, Plon, 1913, in-8°, 527 p.; prix : 7 fr. 50.

de portraits amusants et d'une sorte d'humour atténué, de scepticisme bonhomme dont le récit est comme pénétré. M. Claveau a aussi le mérite de reconnaître ses erreurs passées et d'en rire. Tout ce qu'il raconte, non seulement sur les séances du Corps législatif, mais sur les journaux du parti impérialiste libéral, comme *l'Époque* et le *Peuple français*, auxquels il a collaboré, sur Ollivier, Schneider, Jérôme David, surtout sur Clément Duvernois, dont il fut le collaborateur et le confident, a le caractère d'un témoignage souvent indulgent et parfois ironique, jamais d'une apologie. On notera son tableau de la journée du 4 septembre, sur lequel se termine le volume et qui est aussi plein d'intérêt que dépourvu de prétention.

On ne pourrait en dire tout à fait autant du tome XVI de *l'Empire libéral* de M. Émile OLLIVIER¹, qui s'étend du 2 au 10 août 1870. C'est le dernier de l'ouvrage où l'auteur puisse apporter un témoignage personnel important et nouveau. Et, cependant, il n'est que le début d'une nouvelle série de quatre volumes, intitulée « le Suicide » ; les deux suivants seront consacrés au ministère du 8 août 1870 et le dernier à la révolution du 4 septembre. L'auteur, on le sait, ne se borne pas au récit de ce qu'il a vu, fait ou appris directement. Il retrace ici en grand détail les opérations militaires, sauf à interrompre sa narration par des discussions, des développements apologétiques ou des considérations générales tantôt historiques, tantôt oratoires. Comme dans les précédents volumes, M. Ollivier cherche avant tout à disculper son gouvernement et lui-même. Les défaites sont imputées en partie à l'incapacité des généraux de Failly et Frossard, en partie à l'irrésolution de l'Empereur et de « l'état-major », dont toutefois le maréchal Le Bœuf est excepté, l'auteur prenant sa défense à toute occasion. Mac-Mahon et Bazaine sont aussi à peu près mis hors de cause, tandis que Trochu et Palikao sont fort maltraités. Le maintien de l'armée autour de Metz après la défaite de Forbach est reconnu par M. Ollivier comme une faute, mais il l'attribue à l'Empereur et surtout à l'Impératrice, sans d'ailleurs prouver clairement que le ministère n'ait pas eu de part à cette mesure. Les télégrammes qu'il cite à ce sujet ne sont ni assez démonstratifs, ni datés avec assez de précision. Si le garde des sceaux était aussi persuadé qu'il l'affirme de la nécessité de ramener Napoléon III à Paris, on ne voit pas pourquoi il négligea de défendre lui-même ce parti dans le Conseil, pourquoi il en laissa le soin à Chevandier de Valdrôme, pourquoi enfin il n'offrit pas sa démission

1. Émile Ollivier, *l'Empire libéral, études, récits, souvenirs*. T. XVI : *le Suicide; premier acte : Warth-Forbach. Renversement du ministère*. Paris, Garnier, 1912, in-12, 607 p. (cartes); prix : 3 fr. 50.

quand la presque unanimité du Conseil se prononça contre lui. La partie la plus importante du livre est sans doute celle où M. Ollivier donne des détails sur le projet du « coup de justice » imaginé par Chevandier le 7 août et décidé en principe pour le lendemain d'accord avec lui et avec Piétri : on devait faire arrêter et déporter à Belle-Isle vingt-deux députés républicains et quelques journalistes, congédier la Chambre et supprimer la liberté de la presse. Le plus singulier est que les ministres voulurent attendre pour agir contre l'Assemblée d'être appuyés par un vote de la majorité, laquelle, aussitôt la séance ouverte, s'empressa de les renverser. Il faut lire le récit que M. Ollivier a fait de sa propre chute, qualifiée de « catastrophe nationale », et surtout les commentaires qu'il y ajoute. Plus que les nouveaux documents, assez rares en somme, contenus dans le volume, ces pages aideront à juger la clairvoyance de l'homme politique qui les a écrites.

M. Augustin FILON a écrit sur *le Prince impérial*¹, dont il fut le précepteur de 1867 à 1874, un luxueux volume de souvenirs où entrent aussi des documents, lettres et photographies qui font connaître en détail le fils de Napoléon III. Il n'y a pas grand'chose à en tirer pour l'histoire de la fin du second Empire. M. Filon était à portée de voir et d'entendre, mais il est infiniment discret et ne raconte que ce qui se rapporte directement aux fonctions qu'il a remplies et au prince qui en était l'objet. La dernière partie du volume a dû naturellement être écrite d'après les témoignages des personnes qui ont approché le prince impérial après 1874 et de celles qui ont assisté à ses derniers jours. Le récit est sobre et bien fait ; on est touché de la vive sympathie du précepteur pour son élève ; mais le livre tourne volontiers au plaidoyer politique. M. Filon, à la fin de son livre, ne se défend pas d'avoir voulu attirer ses lecteurs à la cause impériale. Peut-être, en faisant seulement œuvre d'historien, aurait-il mieux servi la mémoire du fils de Napoléon III.

M. Maurice RECLUS a écrit sur *Jules Favre*² une biographie détaillée qui, présentée à la Faculté des lettres de Paris, lui a valu le grade de docteur ès lettres. Grâce à des relations de famille, à des interventions amicales et à son savoir-faire personnel, l'auteur a pu avoir communication de très nombreux documents inédits, et en particulier de tous les papiers de Jules Favre. Il a donc pu retracer par le menu, très complètement, la carrière du célèbre avocat,

1. Augustin Filon, *le Prince impérial; souvenirs et documents (1856-1879)*. Paris, Hachette, 1912, in-4°, 286 p. (illustré).

2. Maurice Reclus, *Jules Favre (1809-1880); essai de biographie historique et morale*. Paris, Hachette, 1912, in-8°, ix-573 p. (illustré).

et notamment faire la lumière sur l'origine de sa réputation oratoire et de sa fortune politique, comme aussi sur les tristesses de vie privée qui l'occupèrent toujours en secret et dont la révélation assombrit ses dernières années. Comme il est naturel, M. Reclus insiste principalement sur le rôle de Favre comme membre du gouvernement de la défense nationale; on trouvera dans son livre un récit nouveau des négociations de l'armistice et de la paix, et aussi une narration complètement inédite de l'entrevue de Ferrières. Le seul regret qu'on puisse témoigner quant à l'information de l'auteur est qu'il s'en soit tenu, pour les témoignages allemands, au seul récit de Busch (dans la traduction française) et qu'il ignore Poschinger, Abeken, Bray-Steinburg, Blumenthal, etc. Malgré cela, son exposé des faits ne prête guère à la critique sous le rapport de l'étendue et de l'exactitude. S'il y a des réserves à faire, c'est plutôt sur la manière dont l'auteur interprète et juge la conduite de Jules Favre. Il ne dissimule pas ses erreurs, ni ses illusions, ni ses bizarreries. Mais il plaide les circonstances atténuantes; même dans le cas où le ministre des Affaires étrangères s'est le plus lourdement trompé, comme dans l'affaire de la Conférence de Londres, ou même dans la négociation de Versailles avec Bismarck, il ne se décide pas à se prononcer nettement contre lui, et c'est par le côté favorable qu'il nous présente la cause. Son jugement final se ressent de cet optimisme: si grande qu'ait pu être sur les contemporains l'action exercée par l'éloquence de Jules Favre, il est sûrement exagéré de nous le présenter comme « l'une des plus hautes physionomies de notre histoire politique, et peut-être la plus grande voix que la France ait entendue ». Il y a aussi de l'excès dans ce que M. Reclus dit de l'influence historique des plaidoiries de son héros, à propos de la défense, — si on peut l'appeler de ce nom, — qu'il prononça pour Orsini. Au reste, s'il était vrai de dire que l'unité italienne date, en partie du moins, « du 26 février 1858 », il faudrait donner à Favre une part de responsabilité dans cette politique extérieure de Napoléon III qu'on lui fait gloire d'avoir combattue. Cette contradiction apparente semble provenir d'une rédaction peut-être un peu hâtive, dont il y a quelques autres traces par endroits. Il serait d'ailleurs injuste d'insister sur ces critiques. Il est bien difficile de se défendre, en écrivant une biographie comme celle-là, d'un excès d'indulgence pour l'homme dont on retrace la vie, surtout lorsque son caractère est attachant et sympathique, comme c'est le cas. Dans la carrière de Favre, l'homme a fait tort au politique; dans le livre de M. Reclus, c'est le contraire. Rendons à l'auteur ce témoignage que sa sympathie n'est ni aveugle, ni injuste pour d'autres, et qu'en tout cas, la réelle valeur documentaire de son livre n'y perd rien.

Le tome VI du recueil publié par le ministère des Affaires étrangères sur *les Origines diplomatiques de la guerre de 1870-71*¹ s'étend du 1^{er} mars au 31 août 1865, c'est-à-dire qu'il se rapporte aux échanges de vues qui ont précédé et accompagné l'accord conclu à Gastein le 14 août, entre l'Autriche et la Prusse, au sujet du partage des duchés danois. Ce volume offre un intérêt qui manquait aux autres; on y trouve des documents confidentiels qu'on chercherait vainement au quai d'Orsay, mais qui subsistent en partie à l'ambassade de Berlin. Ce sont les lettres particulières et les télégrammes échangés entre Benedetti et Drouyn de Lhuys. Grâce à cette publication, on voit naître, dès le 6 mai 1865, dans une conversation nocturne de Benedetti avec Bismarck, l'idée de consentir aux agrandissements de la Prusse en échange de compensations. Le ministre prussien paraît d'abord surpris et ajourne toute réponse. Puis, c'est lui qui, sous un prétexte, revient sur le sujet et prononce les noms de Belgique et de Suisse française. Ne trouvant pas d'écho, il se met en rapports avec l'Italie, et, le 18 juin 1865, notre ministre à Francfort annonce comme probable une alliance entre Berlin et Florence. Par précaution, craignant d'avoir été devancé auprès de Victor-Emmanuel par Napoléon III, Bismarck cherche à regagner l'Empereur en lui promettant d'abandonner la partie danoise du Slesvig (18 juin), et, rencontrant Gramont à Carlsbad, il lui fait des avances très précises. Bientôt, il se croit assez sûr de la neutralité française pour répondre en souriant au ministre bavarois Pfordten qui l'interroge sur l'attitude éventuelle de Napoléon : « C'est mon secret. » Toutefois, aucune des pièces publiées ne confirme ce que Sybel a raconté d'une proposition formelle d'alliance faite par Benedetti à Bismarck le 24 juin et d'un entretien, le 19 août, entre Goltz et Drouyn de Lhuys, où, en réponse à une allusion du ministre, l'ambassadeur prussien aurait écarté toute idée de céder un pouce de terre allemande à la France.

Le capitaine H. CHOPPIN, qui était lieutenant de dragons en 1870 et fut fait prisonnier à Metz, fut interné à Altona après la capitulation. Pour se distraire, il rédigea, et il publie aujourd'hui un *Journal de captivité*² où il y a bien du fatras, des détails insignifiants et des notes de lecture sans intérêt à côté de quelques témoignages à retenir. La défaite lui avait laissé, comme à tous les officiers prison-

1. *Les origines diplomatiques de la guerre de 1871, recueil de documents publié par le ministère des Affaires étrangères. T. VI : 1^{er} mars-31 août 1866.* Paris, Ficker, 1912, in-8°, 491 p.

2. Capitaine Henri Choppin, *Journal de captivité d'un officier de l'armée du Rhin (27 octobre 1870-18 mars 1871)*. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1912, in-12, xxxv-387½ p.; prix : 3 fr. 50.

niers, une violente colère contre Bazaine et un ressentiment très vif contre l'Empire. Son opinion sur Bazaine n'a pas varié; mais sur l'Empire, et sur l'avenir politique de la France, il ne pense plus aujourd'hui comme il y a quarante-trois ans. On s'en aperçoit aux longs développements de l'introduction et des appendices. Tout cela, y compris le journal de captivité lui-même, ne méritait sans doute pas une publication intégrale.

M. ARTURO LABRIOLA réédite en volume les huit conférences sur la *Commune de Paris*¹ qu'il a faites en 1906 au Cercle d'études sociales de Trieste. Ce récit, annoncé comme une synthèse critique, est en réalité une œuvre de propagande. L'auteur se place au point de vue du marxisme orthodoxe et cherche à prouver que l'insurrection communaliste était nécessaire pour ramener dans la bonne doctrine le prolétariat français, égaré par ses tendances nationalistes et parlementaires. Le ton est trop souvent celui de la polémique : apologie des « héros » de la Commune; réquisitoire parfois emphatique contre les « hyènes » de Versailles et aussi, à l'occasion, contre les Prussiens.

M. André DELAROCHE-VERNET a conservé les lettres échangées de juillet 1870 à juin 1871 entre son père, secrétaire d'ambassade, sa mère, sa grand-mère, M^{me} Talbot, et quelques autres parents dispersés par les événements à Bordeaux, Nantes, Angers, Paris, etc. Il les publie sous le titre *Une famille pendant la guerre et la Commune*². Sauf dans la dernière partie, où les lettres de M^{me} Talbot nous font assister de près à l'entrée des troupes de Versailles dans Paris le 24 mai, il n'y a guère de faits nouveaux dans ce recueil. Mais c'est un excellent témoignage des sentiments éprouvés, jour par jour, dans ces moments de crise, par un groupe de personnes assez exactement informées et qui représentent bien la bourgeoisie cultivée et libérale d'alors. Ce sont des alternatives d'espérance et de découragement, des sursauts de colère patriotique et des malédictions contre l'Empire ou contre les chefs incapables, le tout sur un ton assez modéré et avec des réserves inspirées par la réflexion ou par la pitié. Beaucoup de détails cruels montrent le fâcheux esprit des populations de l'ouest et du sud-ouest à la fin de la guerre. M^{me} Talbot, qui est pourtant une femme âgée, ne contient pas son indignation d'une pareille « couardise ». Le spectacle de la Commune effraie et irrite les auteurs de ces lettres, ils souhaitent pas-

1. Arturo Labriola, *la « Comune » di Parigi, Raccolta di otto conferenze*. Napoli, Societa editrice partenopea, s. d., in-12, 283 p.; prix : 2 lire.

2. *Une famille pendant la guerre et la Commune*, lettres publiées par André Delarocche-Vernet. Paris, Plou, 1912, in-12, iv-293 p.

sionnement la délivrance, et pourtant la répression leur fait horreur, et nous les voyons concourir à sauver des insurgés obscurs. Ces témoignages sont sincères ; ils n'apprennent rien à ceux encore nombreux qui ont vécu dans la bourgeoisie de Paris au moment de la guerre ou peu d'années après. Ils seront précieux aux nouvelles générations, pour qui ces souvenirs deviennent déjà plus lointains et qui ont besoin de ne pas les laisser perdre.

Le livre de M. Claude-Noël DESJOYEUX sur *la Fusion monarchique (1848-1873)*¹ s'ajoute à une longue suite d'ouvrages sur l'échec de la Restauration tentée en faveur du comte de Chambord. Il ne s'en distingue pas beaucoup par les tendances, qui sont nettement royalistes ; presque chaque page est imbue des regrets de l'occasion manquée. Mais il faut y louer l'ordre de la composition, le style correct, limpide et sans prétention, le ton du récit, parfaitement calme et mesuré, surtout l'information, qui est de premier ordre. M. Desjoyeux a reçu communication des Souvenirs inédits et de la Correspondance du duc de Broglie, des papiers de M. de Sugny, un des ambassadeurs les plus employés entre Versailles et Frohsdorf, des lettres adressées à divers chefs du parti orléaniste (M. d'Haussonville entre autres) par le comte de Paris et ses oncles, etc. On trouvera donc ici beaucoup de nouveaux détails sur les tentatives de « fusion » antérieures à 1871, sur le séjour du comte de Chambord en France après la guerre, sur les pourparlers entre le prince et les *leaders* de la droite, enfin et surtout sur les négociations entre les groupes de l'Assemblée nationale, le ministre, le maréchal de Mac-Mahon et même les cours étrangères pour préparer l'accord avec le prétendant et la restauration de la monarchie. Le rôle de chacun, et en particulier celui des membres de la « droite modérée », est retracé et fixé avec soin. C'est naturellement la fameuse question du drapeau qui tient la plus grande place. L'auteur, dans un appendice historique spécial, démontre que le drapeau blanc n'était devenu emblème monarchique qu'en 1814. Après avoir blâmé, avec une netteté respectueuse, l'obstination du comte de Chambord, il en recherche les motifs et les trouve dans son éducation, fort étroite, dans l'influence de la comtesse, « esprit médiocre », du cardinal Pie et de Louis Veillot, enfin dans ce qu'il appelle, d'un joli euphémisme, « la faculté que M. le comte de Chambord possédait à un degré rare de se représenter les choses telles qu'il souhaitait qu'elles fussent ». Dupanloup a dit, plus crûment : « cécité morale. »

1. Claude-Noël Desjoyeux, *la Fusion monarchique (1848-1873)*. Paris, Plou, 1913, in-8°, III-482 p.

L'*Histoire de la troisième République de 1887 à 1894*¹ de M. le lieutenant-colonel Émile SIMOND n'est pas un ouvrage composé, mais une sorte de répertoire, par ordre chronologique, des principaux faits de l'histoire politique et coloniale. La disposition même de l'ouvrage ne permettait pas d'y faire place au mouvement artistique, littéraire et scientifique, aux changements économiques, à la législation (un appendice spécial a pourtant été réservé aux lois militaires). Ce manuel est donc incomplet. On pourra cependant s'en servir pour retrouver des textes et des détails oubliés; il est regrettable que la table par ordre de matières, indispensable à cette sorte de recueils, fasse précisément défaut.

La cinquième édition du livre de M. Édouard DRIAULT sur la *Question d'Orient*² vient à son heure. Les lecteurs de la *Revue historique* connaissent trop bien l'auteur et ses travaux pour qu'il soit besoin d'en souligner la valeur. L'ouvrage a été refondu de façon à pousser jusqu'en 1908 le récit des événements politiques et militaires. Les bibliographies ont été mises au courant jusqu'en 1911. La conclusion, écrite avant la conquête de la Tripolitaine et la guerre des Balkans, paraîtra presque prophétique : « Le morcellement politique de la péninsule », écrit M. Driault, « demeure une des lois de la question d'Orient, une des formes de son déterminisme. »

Le comité du jubilé scientifique de M. Gaston DARBOUX a publié les *Éloges académiques et discours*³ de ce savant, qui est aussi un orateur disert et un critique plein de discernement. Il y a non seulement des jugements précieux, mais des renseignements utiles à l'histoire des sciences dans plusieurs de ces écrits. Notons spécialement à cet égard les études sur Fulton, le général Meusnier, Joseph Bertrand et Charles Hermite.

Les deux volumes d'*Œuvres choisies* de M. Émile CHEYSSON⁴, dans lesquels ses admirateurs et ses disciples ont réuni ses principaux travaux, intéressent plus la sociologie que l'histoire. On y trouvera cependant une biographie complète de l'auteur, qui fournira des renseignements utiles aux historiens de l'industrie, une

1. Lieutenant-colonel Émile Simond, *Histoire de la troisième République, de 1887 à 1894. Présidence de M. Carnot*. Paris, Charles-Lavauzelle, 1913, in-12, 471 p.

2. Édouard Driault, *la Question d'Orient depuis ses origines jusqu'à nos jours*, 5^e édition, refondue. Paris, Alcan, 1912, in-8°, xv-407 p.; prix : 7 fr.

3. Gaston Darboux, *Éloges académiques et discours*. Paris, Hermann, 1912, in-12, 525 p. (portrait).

4. Émile Cheysson, *Œuvres choisies*. Paris, Rousseau, 1911, 2 vol. in-8°, 318 et 411 p.; prix : 15 fr.

bibliographie complète de ses ouvrages, et, parmi les essais, conférences ou rapports reproduits, des pages excellentes sur les effets pratiques de la législation testamentaire, telle qu'elle résulte du Code civil, ou, dans un autre ordre d'idées, sur le « pain du siège », dont M. Cheysson dirigea la fabrication comme chef du service des moulins de Paris en 1870-71.

M. Charles MARCAULT estime que les catholiques convaincus sont en majorité parmi les électeurs français et ne sont exclus du pouvoir que par des moyens condamnables. Il expose ces moyens dans un gros livre intitulé *l'Art de tromper, d'intimider et de corrompre l'électeur*¹. C'est un recueil d'articles des journaux de l'opposition conservatrice et de discours prononcés à la tribune des Chambres par les membres des groupes de droite ou du centre. M. Marcault y ajoute des extraits des manuels d'histoire condamnés par les évêques, des affiches ou programmes d'élections et des souvenirs personnels se rattachant aux luttes électorales dans la région de la Loire, qu'il habite. Nous ne pouvons que signaler ce livre, qui, par le choix des textes, par le commentaire qui les accompagne et même par le style, appartient à la polémique et non à la littérature historique.

Depuis quelques mois, de nombreux écrivains militaires ont examiné les différentes hypothèses stratégiques qui peuvent se réaliser au cas d'un conflit franco-allemand. La plupart d'entre eux ont conseillé à l'armée française une offensive résolue; ils ne varient guère que sur la direction à y donner. M. le lieutenant-colonel GROUARD, qui étudie à son tour les possibilités de la *Guerre éventuelle*², s'inspire de la situation géographique, des exemples de l'histoire et même de la doctrine napoléonienne pour conclure que la France doit attendre l'offensive ennemie, y riposter immédiatement avec énergie dans la région de la Moselle, et, en cas de succès, poursuivre les opérations offensives, mais sur la rive gauche du Rhin seulement, par prudence stratégique et politique. Ces conseils semblent sages. On peut croire cependant que M. Grouard néglige trop le facteur moral, auquel Napoléon donnait, avec raison, la première place dans les opérations de guerre.

Le 6 avril 1908 a été constitué le service des archives du gouvernement général de l'Algérie. L'archiviste-bibliothécaire actuel, M. ESQUER, dont la tâche est lourde, a écrit sur les *Archives algé-*

1. Charles Marcault, *l'Art de tromper, d'intimider et de corrompre l'électeur*. Paris, Bloud, 1910, in-8°, 527 p.

2. Lieutenant-colonel Grouard, *la Guerre éventuelle*. Paris, Chapelot, 1913, in-8°, xiii-253 p.; prix : 3 fr. 50.

*riennes et les sources de l'histoire de la conquête*¹ une fort utile brochure. On y trouvera, à côté d'un historique souvent amusant des vicissitudes par où passèrent les documents dont il a la garde, et de plaintes qui semblent justifiées sur la mauvaise installation des archives, des indications très précises sur les principaux fonds dont le dépôt se compose, ainsi que sur les différents endroits d'Algérie ou de la Métropole qui recèlent des documents utiles à l'histoire de l'Algérie depuis la conquête. Dans un article de la *Revue africaine*, tiré à part, le même auteur donne des renseignements précis et intéressants sur *les Débuts de l'administration civile à Alger*², et notamment sur les démêlés du baron Pichon, premier intendant civil, avec le duc de Rovigo. C'est une sorte de préliminaire à la publication officielle de la correspondance du gouverneur général que M. Esquer a été chargé d'assurer.

Ce sera l'une des parties essentielles d'une collection dont M. G. YVER vient de publier le premier volume, contenant la *Correspondance du capitaine Daumas, consul à Mascara*³. Cet officier, désigné par Bugeaud après le traité de la Tafna pour résider auprès d'Abd-el-Kader, ne put guère fréquenter l'émir, qui était sans cesse absent de sa capitale. Enfermé dans la ville, parfois dénué de tout, fort peu écouté des autorités indigènes, le « consul », qui ne semble pas même avoir reçu de nomination officielle, avait une tâche difficile. Du moins réussit-il à renseigner copieusement et avec exactitude son chef, le commandant supérieur d'Oran. On ne peut que souscrire au jugement de l'officier chargé, en 1840, par le ministre de la Guerre, d'analyser la correspondance de Daumas : « La correspondance du consul abonde en détails curieux et bien observés sur le mouvement des tribus... L'impression générale qui résulte des observations recueillies..., c'est que la puissance d'Abd-el-Kader repose surtout sur la valeur propre de l'homme qui en est le dépositaire... » La publication est faite avec beaucoup de soin ; des notes nombreuses éclairent le texte qui est accompagné de nombreuses annexes, de plusieurs plans et croquis et d'une table alphabétique.

Le volume de la *Statistique générale de la Tunisie* pour 1911, précédé du *Rapport au Président de la République sur la situa-*

1. G. Esquer, *les Archives algériennes et les sources de l'histoire de la conquête*. Alger, impr. Jourdan, 1912, in-8°, 63 p.

2. G. Esquer, *les Débuts de l'administration civile à Alger; le personnel*. Alger, Jourdan, 1912, in-8°, 40 p.

3. *Correspondance du capitaine Daumas, consul à Mascara (1837-1839)*, publiée par Georges Yver (Collection de documents inédits sur l'histoire de l'Algérie après 1830). Alger, Jourdan, et Paris, Genethuer, 1912, in-8°, xxviii-687 p.

*tion de la Tunisie en 1911*¹, publié par le ministère des Affaires étrangères, contient, comme à l'ordinaire, des renseignements de toute nature, fort détaillés et répartis sur de nombreux tableaux dont beaucoup ont un intérêt purement administratif et gagneraient peut-être à être traduits en cartes ou en graphiques, comme cela a été fait du reste pour le mouvement commercial, ainsi que pour certains travaux publics. Le rapport est dépourvu de toute conclusion. Il semble que l'administration tunisienne aurait pu, sans vanité, faire ressortir plus nettement les grands progrès accomplis dans l'avant-dernier exercice, surtout dans l'outillage économique, l'enseignement et le commerce d'exportation.

Il ne faudrait pas chercher dans le livre de M. Eugène STARCZEWSKI, intitulé *l'Europe et la Pologne*², un exposé didactique de la question polonaise, ni même des renseignements historiques ou politiques précis et très bien ordonnés. C'est un ouvrage écrit sans méthode, sans études bien approfondies, semble-t-il, et où la part des développements généraux, des appréciations subjectives et des hypothèses sur l'avenir est prépondérante. Mais au point de vue de la psychologie nationale polonaise, ou plus simplement comme indice des opinions et des espérances actuelles de la Pologne, il est à retenir. L'auteur prend comme un fait acquis la disparition de la Pologne comme nation souveraine et indépendante. De ce fait, il recherche, — un peu sommairement et sans assez de critique, — les causes principales; faiblesse économique résultant de l'absence de classe moyenne; expansion inutile hors des « frontières ethnographiques », excès d'immigration juive. Mais il lui paraît impossible que les Polonais soient absorbés ou assimilés : la conservation de leur langue, leur résistance religieuse, l'insuccès de la russification et de l'*Ansiedelungspolitik* allemande, l'accroissement de la population lui garantissent l'avenir. Si les défauts du caractère national, — que M. Starzewski indique sans ménagement, — parviennent à s'atténuer, la Pologne renaîtra. Quelle place prendra, au milieu de l'Europe future, ce peuple qui pourra atteindre trente-cinq ou quarante millions d'habitants dans cinquante ans? L'auteur suppose que la Russie, dès aujourd'hui « impuissante », devra laisser faire, que la France, déjà « épuisée », ne comptera plus et que l'Allemagne fondera au centre de l'Europe un grand empire fédéraliste, où les

1. Ministère des Affaires étrangères. Rapport au Président de la République sur la situation de la Tunisie en 1911. Statistique générale de la Tunisie (1911). Paris, impr. Rapide, 1912, xi-314 p.

2. Eugène Starzewski, *l'Europe et la Pologne*. Paris, Perrin, 1913, in-8°, xxiv-367 p.; prix : 5 fr.

Polonais seront englobés. Formé de nations diverses, comme l'empire anglais et l'empire autrichien, cet empire allemand futur aura échappé, par nécessité de vivre, au nationalisme prussien, et la Pologne sera heureuse. Reste l'opposition de l'Angleterre et des États maritimes à la domination germanique. M. Starczewski semble croire à la victoire allemande sur mer; en tout cas, il la souhaite dans l'intérêt des Polonais; privé de débouchés vers l'Ouest et outre-mer, le flot allemand refluerait sur la Vistule, et M. Starczewski aime mieux le bâton prussien pour d'autres que pour lui. Ces conjectures échappent à la discussion. Mais les vœux de l'auteur, qui ne sont peut-être pas, autant qu'on pourrait le croire, l'expression d'une opinion isolée, méritent d'attirer l'attention. Si jamais l'Allemagne renonçait à la persécution hakatiste et attirait la Pologne à elle par une véritable autonomie, quel danger pour la Russie et pour la France!

Les auteurs du recueil intitulé *les Aspirations autonomistes en Europe*¹ se préoccupent aussi des problèmes que pose, pour l'avenir, le sort des petites nationalités qui n'ont pas encore, ou qui ont perdu depuis peu, le droit d'être gouvernées par des compatriotes, dans le sens de leurs intérêts et de leurs préférences. Les questions d'Alsace-Lorraine, de Pologne, de Finlande, d'Albanie, de Catalogne, d'Irlande, de Macédoine, de Serbo-Croatie, des îles grecques, sont traitées rapidement dans une suite d'articles inégaux, résumés ou développements des conférences faites en 1911-1912 à l'École des Hautes-Études sociales. La plupart de ces exposés sont faits sous une forme concrète et précise qui les rendra fort utiles pour le grand public ou comme introduction à une étude plus approfondie. A vrai dire, quelques affirmations générales et certaines prévisions ont déjà été démenties par les faits, et de même ces lignes un peu téméraires de la préface : « L'espoir de conquérir son indépendance par les armes est fermé désormais aux petites nations opprimées par l'étranger... Les mécontents ne peuvent plus espérer obtenir d'améliorations que par les procédés légaux. » Comment fait-on pour être sûr de ces choses-là?

Raymond GUYOT.

1. J. Aulneau, F. Delaisi, Y.-M. Goblet, R. Henry, H. Lichtenberger, A. Malet, A. Marvaud, Ad. Reinach, H. Vinard, *les Aspirations autonomistes en Europe (Albanie, Alsace-Lorraine, Catalogne, Finlande, îles grecques, Irlande, Macédoine, Pologne, Serbo-Croatie)*. Paris, Félix Alcan, 1913, in-8°, xix-377 p.; prix : 6 fr.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Émile DURKHEIM. **Les formes élémentaires de la vie religieuse.**
Le système totémique en Australie. Paris, Félix Alcan, 1912.

Il n'est pas aisé de donner en quelques lignes une idée un peu nette d'un gros volume qui ne vise à rien de moins qu'à établir, par l'observation et par le raisonnement, une théorie générale des formes élémentaires de la religion. Il nous faut l'essayer pourtant. L'autorité très justifiée dont jouit M. Durkheim nous fait un devoir de prendre en considération les vues qu'il émet sur l'origine et le développement des sociétés humaines. D'ailleurs, telle qu'il la comprend, la sociologie présente quelques traits bien propres à intéresser des historiens. En effet, quand ce savant déclare que cette discipline « a pour objet d'expliquer une réalité actuelle » (p. 2), il lui assigne une tâche qu'à bien des égards on a le droit de revendiquer pour l'histoire en général, et quand, par opposition à l'école anthropologique, il demande que la recherche, au lieu de se disperser sur toutes les sociétés, se concentre sur un type nettement déterminé (p. 134), la méthode qu'il préconise se rapproche singulièrement de celle qu'appliquent les historiens.

Voici comment on peut, je pense, résumer à grands traits sa thèse : la religion a pour caractère fondamental l'opposition du sacré et du profane. Cette distinction s'est maintenue à travers toutes les transformations de la religion ; il faut donc qu'elle repose sur quelque chose de réel. Quels sont les faits qui l'ont suggérée à l'humanité ? Pour répondre à cette question, il convient d'observer ce qui se passe au sein de populations dont la vie et l'organisation soient le plus simples, le plus primitives possible. Or, nulle part ces conditions ne sont aussi bien réalisées que chez les indigènes de l'Australie. Il y a des chances pour que ces sauvages nous permettent de surprendre la genèse du fait religieux.

La vie de l'Australien est tour à tour individuelle et collective. Individuelle, elle est déprimée, toute remplie par la nécessité de subvenir aux besoins les plus prochains. Collective, elle s'exalte au contraire et devient frénétique. Dans les périodes d'excitation, le sauvage a le sentiment obscur qu'il est possédé par une force qui lui vient du dehors. En réalité, cette énergie se dégage de la société même. Comme elle est exceptionnelle et puissante et que les moments où elle se manifeste s'opposent naturellement au cours ordinaire de l'existence, il arrive nécessairement qu'elle apparaisse comme sacrée, religieuse.

Les populations australiennes sont organisées par tribus et par clans. La vie du clan est, en quelque sorte, déposée, emmagasinée dans des objets qui, par leur provenance, leur forme, leurs dessins, sont associés à quelque espèce animale ou végétale, ou même à un objet naturel, comme l'eau. De même que la vie collective dont ils sont les signes, ces objets sont sacrés et communiquent ce caractère aux espèces et aux êtres qu'ils sont censés représenter.

Quant au culte, il a pour but de maintenir, de renforcer la vie du clan, en assurant la conservation de l'espèce totémique, mais surtout en renouvelant périodiquement ces dégagements de puissance collective dont l'individu sent les bienfaisants effets.

A ce moment, la religion a déjà des représentations et des rites; elle est donc en possession de ses principaux éléments. Une évolution naturelle fera sortir de ces germes les mythologies et même les formes les plus hautes d'une religion individuelle ou universelle.

Une discussion détaillée ne serait pas à sa place dans cette *Revue*; je me contente de présenter quelques rapides observations.

Il est bien difficile de tenir pour accordés d'avance tous les postulats sur lesquels repose la thèse de M. Durkheim. Est-il bien vrai, par exemple, que la religion « primitive » soit celle qui nous fait le mieux connaître ce que renferme le concept de religion? — Que les religions répondent toutes et toujours aux mêmes besoins, et que, par conséquent, les causes qui ont agi à l'origine des sociétés soient constamment efficaces? — Que toutes les religions aient passé par les mêmes phases et que l'on trouve dans les plus simples l'explication des plus complexes?

D'autre part, il n'est ni certain, ni même probable que le totémisme ait été une forme sociale universelle, et, d'ailleurs, on affuble de ce même nom des systèmes visiblement différents : le totémisme australien n'est pas de tout point semblable au totémisme de l'Amérique du Nord, tant s'en faut. On ne voit pas que, même dans les populations prises comme types, les classifications totémiques coïncident avec la distinction du sacré et du profane. Les notions de *mana*, de *wakan* semblent tout à fait indépendantes de l'organisation par clans; il y a donc quelque abus à les employer comme des synonymes de la notion de principe totémique. L'exaltation qui se dégage des groupes réunis périodiquement a peut-être contribué à façonner l'idée religieuse; il est difficile de croire qu'elle explique la genèse du totémisme.

L'auteur d'une théorie a le droit absolu de partir de postulats et de se servir d'hypothèses. Encore faut-il que postulats et hypothèses ne compliquent pas inutilement les choses. Il est manifeste que le totémisme et son rôle dans les sociétés rudimentaires s'expliquent aisément si l'on y voit un expédient employé pour marquer, pour dénommer des groupes qu'il eût été difficile à des primitifs de constituer sans une sorte de signe de ralliement. Que de l'identité des noms on ait ensuite conclu à l'identité des porteurs de ces noms, et que ces

classifications, en devenant traditionnelles, aient pris un caractère religieux, il n'y a là rien que de naturel. C'était, à peu de chose près, l'explication d'A. Lang. M. Durkheim semble parfois sur le point d'y souscrire lui-même.

Le livre de M. Durkheim est plein de belles et fortes pages. Les analyses qu'il donne de phénomènes souvent très complexes sont en général remarquables de pénétration et de solidité. Entre autres morceaux, je signalerai ce qu'il dit de l'ascétisme, des rites négatifs et positifs du culte, du rôle et de la valeur de l'émotion religieuse. Mais on ne peut pas dire que cet ouvrage ait réussi à définir et à expliquer ce que, parmi les autres ensembles de faits sociaux, la religion a de vraiment spécifique. En l'identifiant avec la vie sociale, M. Durkheim pense avoir démontré qu'elle est légitime et nécessaire. On peut se demander si c'est la sauver que de la vider de tout ce qui la fait *sui generis*.

P. OLTRAMARE.

MORRIS JASTROW, JR. **Aspects of religious Belief and Practice in Babylonia and Assyria** (American Lectures on the history of Religions). New-York et Londres, Putnam, 1911.

Si M. Jastrow a donné à son livre le titre modeste d' « Aspects de la croyance et de la pratique religieuses en Babylonie et en Assyrie », c'est sans doute pour le distinguer de la vaste histoire de la religion assyro-babylonienne qu'il a publiée en anglais (1898) et qu'il a depuis remaniée en vue de la traduction allemande. Dans tous les cas, il n'a pas eu l'intention de restreindre par là le champ qu'il voulait parcourir. Ce nouvel ouvrage, en effet, étudie la religion sous toutes ses faces principales : l'histoire de son développement ; le panthéon ; les deux plus importantes méthodes de divination ; le culte ; les croyances relatives à la vie d'outre-tombe ; la morale. M. Jastrow n'a même pas limité son horizon à la vallée de l'Euphrate et du Tigre. Il a parlé de l'influence exercée par les Babyloniens sur leurs voisins et, par l'astrologie, sur le monde occidental ; en outre, il a fait, avec les traditions et la littérature de la Palestine, de nombreux et intéressants rapprochements. Peut-être regrettera-t-on que les mythes n'aient été touchés qu'occasionnellement, à propos des dieux ou du monde des morts. L'excuse de l'auteur, c'est qu'il se propose de les traiter dans un ouvrage spécial.

Une exposition remarquablement claire et vivante ; de nombreuses traductions de textes ; une étude détaillée de l'hépatoscopie, qui paraîtra neuve à la plupart des lecteurs, et pour laquelle M. Jastrow était particulièrement bien qualifié ; d'abondantes indications bibliographiques ; des listes chronologiques données en appendice ; rien n'a été négligé de ce qui pouvait rendre ce livre à la fois captivant et

utile. Un élément certain de succès, c'est l'illustration, qui a fourni à l'auteur l'occasion de donner un nombre considérable de renseignements précieux sur les sujets représentés, sur les monuments, sur les sources d'information : autant de planches, autant de petites monographies archéologiques. Puisse cet excellent exemple être généralement suivi !

Sur les questions controversées, M. Jastrow se montre sobre et conciliant. Il ne fait qu'effleurer les théories panbabyloniennes des Winckler et des Jensen; mais c'est pour les écarter poliment. S'il affirme la réalité des Sumériens, comme race non sémitique, il accorde cependant à M. Halévy que l'influence sémitique s'est fait puissamment sentir sur les bords de l'Euphrate aussi haut que les documents nous permettent de remonter. Sans exagération, il rend justice à l'esprit religieux des Babyloniens et des Assyriens; mais il a soin de faire observer que nous connaissons assez mal les croyances et usages populaires et que les inscriptions ne nous renseignent guère que sur la religion royale et sacerdotale. Notons enfin qu'il insiste très souvent sur le parallélisme de la civilisation et de la religion. On reconnaît là une des thèses favorites de l'auteur de *Study of Religion*. Cette collaboration des deux grands groupes de phénomènes sociaux ne saurait être sérieusement contestée pour la Babylonie. Mais comme il s'en faut qu'elle soit universellement humaine, on peut se demander s'il n'y a pas là un caractère propre de la civilisation assyro-babylonienne et s'il ne s'explique pas, au moins en partie, par le fait que la religion fut, à Babylone et à Ninive, non pas, comme souvent, une religion de la mort, mais à peu près exclusivement une religion de la vie.

P. OLTRAMARE.

Franz CUMONT. **Astrology and Religion among the Greeks and Romans.** New-York and London, Putnam, 1912. (*American Lectures on the History of religions.*)

Un beau sujet traité par un maître.

Quand et comment naquit à Babylone la croyance en une influence exercée par les astres sur les destinées humaines; pourquoi l'astrologie a trouvé en Grèce un terrain déjà préparé par la philosophie et pourquoi elle s'y est étroitement associée au stoïcisme; comment elle s'est propagée dans l'empire romain, remplaçant partout le particularisme païen par une religion universelle; quelles idées nouvelles elle a répandues sur la divinité; quelle action elle a eue sur la conduite et sur le culte; quelles perspectives d'outre-tombe elle a ouvertes à ses croyants; tel fut à peu près le programme des six conférences que M. Cumont a faites, pendant l'hiver 1911-1912, devant huit institutions supérieures des États-Unis. Il y résume d'une manière claire et

atrayante les principaux résultats acquis après plus de quinze années de patientes études.

Deux parties de cet ouvrage me paraissent mériter surtout d'attirer l'attention de l'historien. Dès les premières pages, M. Cumont fait justice des théories panbabyloniennes qui placent l'origine de l'astrologie à l'aube même de la civilisation mésopotamienne. L'observation scientifique des astres date au plus tôt du VIII^e siècle av. J.-C. Les mouvements et les conjonctions du soleil, de la lune et des planètes commencent au VI^e siècle à être déterminés avec quelque précision, et c'est au II^e siècle que l'astrologie, en pleine possession de ses méthodes, est vraiment devenue une science exacte. Or, à ce moment, il y a longtemps que les Grecs, d'abord élèves des Babyloniens, la cultivent d'une manière indépendante, si bien qu'il est difficile de dire si certains de ses progrès sont dus aux prêtres de la Chaldée ou aux mathématiciens de la Grèce. Mais une chose est tout à fait sûre; ni les poèmes d'Homère, ni les récits de l'Ancien Testament ne sont les échos helléniques et palestiniens d'une théologie sidérale qui aurait fleuri à Babylone 3 ou 4,000 ans avant notre ère.

Les derniers chapitres présentent aussi un grand intérêt. L'auteur nous y montre comment l'astrologie, devenue religieuse à Babylone, a gardé ce caractère dans le monde grec et romain. Elle est une religion par la foi qu'elle réclame de ses adeptes, par les sentiments et les émotions qu'elle fait naître en eux, par l'action qu'elle exerce sur leur vie, par les espérances qui se fondent sur elle. Religion, elle est contagieuse au plus haut degré; et les expériences qui lui sont contraires ont beau se multiplier, elles ne dessillent pas les yeux des croyants. Des phénomènes analogues se produisent de notre temps, avec moins de succès il est vrai : religions d'intellectuels et de privilégiés qui délaissent les cultes traditionnels pour aller chercher dans de petites chapelles la satisfaction de besoins plus raffinés.

Les *American Lectures* sont un acompte de l'ouvrage plus considérable dans lequel M. Cumont exposera, avec l'ampleur que le sujet réclame, l'histoire de l'astrologie dans le monde antique. Nous attendons avec impatience le livre qu'il nous promet. Ce sera certainement le digne pendant des *Textes et monuments relatifs aux Mystères de Mithra*.

P. OLTRAMARE.

Édouard MEYER. *Der Papyrusfund von Elephantine*. Leipzig, Hinrichs, 1912.

Des trouvailles répétées de papyrus araméens avaient révélé la présence à Éléphantine d'une colonie militaire juive entretenue par les rois perses. Le musée de Berlin obtint l'autorisation de faire à cet endroit des fouilles méthodiques. Pendant la campagne d'hiver 1906-1907, M. Rubensohn mit la main sur un grand nombre de documents

d'une importance exceptionnelle. Ces pièces, — papyrus et ostraka, — ont été publiées et traduites par M. Sachau dans un ouvrage monumental. Sous une forme plus modeste et beaucoup moins coûteuse, M. Éd. Meyer met en valeur les renseignements qu'elles nous apportent sur l'histoire, les religions, la littérature de l'Orient au ^ve siècle avant J.-C. Comme on sait, l'éminent historien de l'Université de Berlin excelle à tracer de lumineux tableaux d'ensemble. On retrouve ici sa maîtrise habituelle. Il n'a d'ailleurs rien négligé de ce qui pouvait aider le lecteur à comprendre toute la portée de ces belles découvertes.

Les papyrus d'Éléphantine nous font connaître l'organisation militaire et la vie privée des juifs cantonnés à la frontière méridionale de l'Égypte. Ils jettent du jour aussi sur les relations de ces juifs avec les indigènes et sur les événements qui ont amené la destruction de cette colonie. Ils éclairent par contre-coup l'histoire des juifs de la métropole après le retour d'exil. Avec une satisfaction non dissimulée, M. Éd. Meyer montre qu'ils fournissent de nouveaux arguments en faveur de ses deux thèses du caractère historique des documents officiels contenus dans les livres d'Esdras et de Néhémie et du judaïsme, création des rois perses. Ce qui est plus important encore, ils nous révèlent la religion de ces juifs d'Éléphantine, fidèles au jahvisme, mais nullement touchés par l'activité réformatrice des prophètes. La colonie a un temple, et dans ce temple Jéhova semble avoir été adoré sous forme de bétyle, en compagnie de deux parèdres féminines. M. Meyer émet à ce propos une idée hardie : nous aurions, à l'extrémité de l'Égypte et à la fin du ^ve siècle, un témoin de ce que fut, avant la réforme de 621, le culte populaire de Juda et d'Israël. Il pense donc que, dès le ^{vii}e siècle, les juifs avaient la ténacité de croyances et de pratiques dont ils ont fait preuve bien des siècles plus tard. Je doute que cette thèse ait beaucoup de succès. L'influence du milieu explique plus naturellement les caractères singuliers du culte de Jéhova dans cette colonie lointaine.

Chose remarquable, les juifs d'Éléphantine semblent n'avoir eu à leur disposition aucun des écrits qui font partie de l'Ancien Testament. En revanche, ils possédaient une version araméenne du livre d'Achikar, dont la date et la patrie sont désormais assurées. Les pages que M. Meyer a consacrées à ce fameux recueil de sentences sont un fort curieux morceau de littérature comparée. On comprendra tout l'intérêt qui s'attache à ce roman quand on saura que, vers la même époque, il faisait les délices des lecteurs de Babylone, de Syrie, de Grèce et d'Égypte, et que, nous offrant un exemple manifeste de la rapidité avec laquelle l'histoire de l'Asie antérieure s'est altérée dans la tradition littéraire, il éclaire du même coup la formation de bien des légendes, histoires sacrées, comme le ^{xiv}e chapitre de la Genèse, ou profanes, comme certains récits dont on retrouve l'écho dans Hérodote et dans Xénophon.

P. OLTRAMARE.

J. BRICOUT. **Où en est l'histoire des religions?** Avec la collaboration de MM. Bros, Capart, etc. T. II : *Judaïsme et christianisme*. Paris, Letouzey et Ané, 1911. In-8°, 589 pages.

Six monographies achèvent le programme que M. Bricout et ses collaborateurs se sont proposé de remplir. La première, qui est la plus longue de toutes, a pour objet la religion d'Israël. Les cinq autres résument l'histoire du christianisme depuis ses origines jusqu'à la condamnation du modernisme et du *Sillon*. Si vaste que soit le domaine embrassé, ce second volume a sur le premier l'avantage d'une incontestable homogénéité.

Ce n'est pourtant pas que les divers auteurs aient tous compris leur tâche de la même manière. Ici aussi, nous constatons entre eux des divergences notables. Le plus simple est donc de les passer en revue l'un après l'autre.

M. Touzard a fait un très utile exposé de la religion d'Israël. Son travail est si détaillé et si complet qu'il a souvent l'aspect d'un index des idées exprimées dans l'Ancien Testament. Quand les livres s'y prêtent, la table méthodique des matières fait place à de bonnes analyses, pour les apocalypses, par exemple. Deux faits, d'après cet écrivain, caractérisent surtout l'histoire religieuse du peuple juif : d'une part, la continuité de l'œuvre divine qui enrichit de plus en plus le contenu de la révélation ; d'autre part, l'existence d'un double courant, en ce sens qu'aux tenants de la tradition s'oppose l'esprit de nouveauté représenté par les prophètes. Est-il besoin de faire observer que ce second trait se retrouve dans de tout autres milieux ? J'ajoute que la critique n'est point absente dans ce chapitre. Quand, par une phrase suffisamment orthodoxe, on s'est mis en règle avec l'autorité ecclésiastique, on se sent plus à l'aise pour traiter librement les textes sacrés.

M. Venard fait ensuite, et d'une manière très objective, la revue des principales thèses émises à propos des origines chrétiennes. Il ne dissimule ni la gravité des problèmes, ni leurs difficultés inhérentes. Très intéressante, cette déclaration que l'historien catholique, avant d'utiliser les Évangiles, est tenu d'examiner « les garanties de valeur humaine qu'offre leur témoignage » (p. 171). Sans doute, le résultat de cet examen confirme toujours le jugement de l'Église. C'est pourtant déjà quelque chose que de ne pas ignorer de parti pris ce que disent les autres, de discuter leurs opinions, de ne pas penser que, l'Église ayant parlé, tout est dit. Harnack, Jülicher, Loisy sont abondamment cités. Ici aussi, on affirme la révélation ; mais on donne en même temps des choses une explication simplement « humaine ». L'idée maîtresse de ce chapitre, c'est que le christianisme s'est d'emblée développé avec continuité et homogénéité. Les origines chrétiennes sont spécifiquement chrétiennes.

M. Batiffol, étudiant le conflit de la nouvelle religion et du monde

antique, est lui aussi frappé du caractère de continuité que présente le christianisme. Il affirme de plus que, dès l'origine, le christianisme fut une religion d'autorité. Bref, catholicisme et autorité sont aussi anciens que l'Église elle-même. Il est curieux que M. Batiffol ne fasse pas état du fameux passage de Cyprien (*De cath. eccl. unit.*), objet de tant de controverses. Relevons cette définition du christianisme : une foi qui s'affirme comme philosophie (p. 275). Il est inutile de dire que les soixante pages dues à la plume de l'éminent historien comptent parmi les meilleures de tout l'ouvrage.

Ce n'est pas la faute de M. Bousquet, mais bien celle de son sujet (les divers schismes d'Orient), si le chapitre iv est moins captivant que ceux qui le précèdent. Il offre pourtant ce grand intérêt de nous montrer l'idée nationale altérant le christianisme primitif et brisant de plus en plus son unité.

L'histoire de l'église latine du iv^e au xv^e siècle est surtout remplie par la lente conquête des barbares et par les luttes de la papauté contre les hérésies, les schismatiques et les empereurs. M. Vacandard la raconte dans un chapitre qui est plutôt un précis qu'une mise au point des études récentes sur cette longue période. La toute-puissance spirituelle et temporelle du Saint-Siège ne pouvait avoir de champion plus intransigeant. Il blâme la persécution des hérétiques par le bras séculier ; mais c'est surtout parce qu'elle fut souvent un empiètement des empereurs sur les droits « inaliénables » de l'autorité ecclésiastique.

Très certainement, M. Bricout, qui traite de l'histoire du christianisme pendant les cinq derniers siècles, a fait effort pour n'être pas trop injuste à l'égard des protestants et des libres penseurs : il condamne sévèrement la Saint-Barthélemy et la révocation de l'Édit de Nantes. Malheureusement, l'intolérance cléricale étouffe vite ces bonnes dispositions, et les adversaires de l'église catholique sont jugés sans sérénité.

Le volume se termine par un chapitre intitulé *Conclusion*, dont l'auteur est également M. Bricout. Je n'ai pas su en reconnaître l'intérêt ni l'utilité. La première moitié est presque entièrement remplie de phrases empruntées aux autres articles et détachées de leur contexte ; la seconde ne nous apporte guère que des vérités banales et des affirmations gratuites.

P. OLTRAMARE.

Ernst WINDISCH. **Das Keltische Britannien bis zu Kaiser Arthur.**

Leipzig, Teubner, 1912. Gr. in-8°, 302 pages. (Forme le t. XXIX des *Abhandlungen der Philologisch-historischen Klasse der sächsischen königlichen Gesellschaft der Wissenschaften*, n° VI.) Prix : 9 marks.

M. Windisch est un vétéran de la linguistique et de la philologie celtiques ; jusqu'à la fin de sa belle vie, d'Arbois de Jubainville se

réclamait de son influence et s'aidait de ses livres. Le nouveau travail de M. Windisch est un peu différent de ses précédentes études; il y a abordé, plus franchement qu'à l'ordinaire, l'histoire proprement dite, celle des faits et celle des institutions. Et il nous donne un aperçu des destinées de la Grande-Bretagne depuis les origines jusqu'aux temps héroïques d'Arthur. Il y a des défauts dans le livre. A vrai dire, il n'est pas très bien composé; sur ses trois cents pages, plus de la moitié est consacrée à l'examen des poèmes médiévaux, Arthur, Peredur et le Graal, Tristan et Iseut, et il est visible que c'est la principale préoccupation de l'auteur. M. Windisch, dans tout le cours de ses exposés, se laisse sans cesse aller au désir d'expliquer tel ou tel épisode des gestes littéraires, si bien qu'il faut voir dans son livre moins un tableau historique qu'une série d'observations sur les origines de la littérature néo-celtique. Le texte est à chaque instant coupé par des enclaves de références, ce qui le rend fort difficile à lire : il est vrai que l'impression du volume, qui est fort belle, allège la fatigue des yeux. Les questions purement historiques ne sont pas approfondies, et j'aperçois à chaque instant des difficultés aux solutions acceptées par l'auteur. La partie historique la plus importante a trait aux dieux gaulois (ch. XVIII-XXXV). Il y a là trop de faits connus, trop de faits empruntés à la Gaule, et pas assez de ce que nous attendons toujours, une étude poussée des dieux de la Bretagne. M. Sagot a reculé devant cette étude; M. Haverfield, jusqu'ici, l'a négligée. Cependant, les dieux de la Bretagne ne ressemblent pas à ceux de la Gaule, et vouloir exposer la religion de l'île par celle du continent, c'est se tirer à bon compte d'une difficulté. Je ne comprends pas pourquoi, à propos de cette *Minerva* bretonne si curieuse à étudier, où il y a encore tant de choses à dire, l'auteur parle de la *Minerva Cabaldiacensis* de Trevi. A la lecture minutieuse, le livre paraît donc comme une suite de notes de tout genre bien prises, mais mises bout à bout. J'en ai éprouvé désillusion et peine.

Camille JULLIAN.

F. DE GÉLIS. **Histoire critique des jeux floraux depuis leur origine jusqu'à leur transformation en Académie (1323-1694).** Toulouse, Privat, 1912. In-8°, 436 pages. (*Bibliothèque méridionale*, publiée sous les auspices de la Faculté des lettres de Toulouse, 2^e série, t. XV.)

L'auteur de ce livre est un amateur intelligent, mais qui ne se rend pas un compte exact de ce que doit être un travail d'érudition vraiment « critique ». Il reprend le sujet *ab ovo*, sans indiquer ni ce qu'il doit à ses devanciers (et c'est beaucoup), ni en quoi il s'écarte de leurs conclusions; il ne nous donne même pas les moyens de le savoir, car sa bibliographie est à la fois surabondante et insuffisante : il renvoie, sans références précises, à des recueils comprenant des vingtaines ou

des centaines de volumes, comme la *Revue des Pyrénées* ou les *Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse*, ou à des journaux quotidiens comme *l'Express du Midi*; il confond en un seul périodique la *Romania* et la *Revue des langues romanes*, en un seul ouvrage les éditions de la *Chanson de la Croisade*, par Fauriel et par M. P. Meyer; il mentionne un « Commentaire » de Nostredame par Chabaneau, lequel n'a pas paru, un manuscrit (voy. à *Gil*) dont on ne possède que la table et dont il ne cite pas au reste une seule ligne, même certains « Mémoires manuscrits » de Louis Baron qui paraissent inexistantes (il y a confusion avec les *Mémoires* de d'Orbessan, où furent reproduites quelques poésies de Baron; cf. p. 308, n. 4). Parmi les documents essentiels que l'auteur avait à utiliser, les uns sont imprimés, les autres manuscrits. Des premiers (*Leys d'Amors*, « Registre » de Galhac), il indique très insuffisamment les éditeurs ou commentateurs et nous donne ainsi l'illusion qu'il travaille sur les originaux. Des seconds (poésies et procès-verbaux contenus au « Livre rouge »), il a tiré des renseignements intéressants, mais impossibles à contrôler; sa liste des mainteneurs et des lauréats serait très précieuse si l'on se rendait compte de la façon dont elle a été établie. La fameuse question de Clémence Isaure est exposée, d'après Ponsan, Lagane, Noulet et Roschach, avec impartialité, mais avec un luxe excessif de détails. Les pièces justificatives sont bien choisies et seraient les très bien venues si la source (toujours le même reproche!) en était indiquée et la transcription plus correcte.

Ces réserves faites sur la méthode et le procédé d'exposition, je reconnais volontiers que l'ouvrage est écrit vivement, sinon très élégamment, agréable à lire, en dépit de quelques longueurs et répétitions, fait en somme pour plaire au grand public. On y trouvera des détails suffisants, et au delà, sur l'histoire extérieure de l'institution; mais on n'y trouve pas ce qu'on était en droit d'y chercher, une analyse un peu précise des causes qui ont, surtout à l'époque étudiée, paralysé sa marche, rendu son action inefficace ou funeste.

A. JEANROY.

D^r G. MOLSBERGEN. **De stichter van Hollands Zuid-Afrika, Jan van Riebeeck.** Amsterdam, van Looy, 1912. In-8°, 297 pages.

M. Molsbergen, déjà avantageusement connu par une étude sur les relations de la France et des Provinces-Unies de 1648 à 1662, et par divers travaux d'histoire coloniale, vient de consacrer un nouveau livre à l'expansion néerlandaise dans l'Afrique australe. C'est un volume à la fois agréable et solide, orné de jolies gravures et pourvu de nombreux documents inédits, empruntés aux archives de La Haye, d'Amsterdam et de Batavia; il expose, pour la première fois d'une façon com-

plète, la carrière d'un des meilleurs agents de la grande Compagnie des Indes Orientales au XVII^e siècle, Jean de Riebeeck, et les débuts d'un des plus florissants établissements hollandais en Afrique, celui du Cap de Bonne-Espérance. Son ouvrage, absolument nouveau en ce qui concerne la vie de Riebeeck, apporte encore bien des détails intéressants sur la colonie du Cap et complète heureusement les études des M^{re} Call Theal, des Busken-Huet et des Dehérain.

Né à Culemborg (Gueldre) en 1618, Riebeeck appartenait à une vieille famille de régents néerlandais. Il commença son existence aventureuse en 1639, comme chirurgien au service de la Compagnie des Indes Orientales; mais il n'exerça que peu de temps la médecine, et fit au secrétariat général du gouverneur des Indes néerlandaises, à Batavia, son apprentissage commercial. Il fut envoyé dès 1642 comme secrétaire dans une ambassade auprès de la reine d'Achin, puis comme sous-marchand, en 1643, au comptoir de Desima, au Japon, et de là au Tonkin. Il eut le tort, bien léger, étant donné les pratiques du temps, de vouloir y faire du commerce pour son compte. Rappelé à Batavia en 1647, il se vit confisquer son traitement. Il fut même rembarqué pour la Hollande et dut quitter le service de la Compagnie. Toutefois, son intelligence et son activité ne pouvaient rester longtemps sans emploi. Après avoir épousé, en 1649, la petite-fille d'un huguenot réfugié, il voyagea au Groënland et en Amérique, jusqu'aux Antilles, et, en 1651, la Compagnie des Indes Orientales, oubliant ses anciennes fautes, le chargea d'aller fonder un établissement au Cap de Bonne-Espérance. De 1652 à 1662, il créa la colonie et la fit prospérer, explorant le pays aux alentours, négociant avec les peuplades de Boschimans et de Hottentots et leur achetant du bétail, déjouant les complots des mécontents, important des nègres esclaves pour les gros travaux, faisant venir surtout des paysans hollandais (Boeren), ancêtres de la vaillante population des Républiques sud-africaines. En dix ans, il avait fait du Cap ce que les directeurs désiraient, à savoir une escale commode pour le ravitaillement des vaisseaux sur la route des Indes; il en avait même fait davantage, le noyau d'une colonie de peuplement. Il demanda à retourner aux Indes et la Compagnie le lui permit. Le 6 juillet 1662, il débarquait avec les siens à Batavia. Membre du Conseil de justice, gouverneur de Malacca (1662-65), enfin secrétaire du Haut Conseil des Indes, il mourut à Batavia, le 18 janvier 1677, après une vie bien remplie. C'est un des personnages les plus marquants de l'époque coloniale hollandaise.

Albert WADDINGTON.

Stewart L. MIMS, assistant-professor of History in Yale College.
Colbert's West-India Policy. New-Haven (Conn.), Yale Uni-

versity Press; London, Henry Frowde; Oxford, University Press, MCMXII. In-8°, 385 pages. Prix : 2 dollars net.

Le livre de M. Mims est une étude préliminaire à un ouvrage qu'il prépare sur les rapports économiques de la Nouvelle-Angleterre avec les Antilles françaises au XVIII^e siècle. S'étant aperçu qu'on ne pouvait comprendre ces rapports sans connaître les origines de nos colonies, il a passé trois ans en France pour étudier les sources de cette histoire. Il traite, dans ce premier volume, surtout de la politique de Colbert, de 1662 à 1683; il nous en promet un second sur la période suivante, de 1683 à 1715. Sa documentation est considérable et très précise : une bibliographie d'une clarté parfaite, qui est un modèle de disposition, permet d'évaluer l'énorme somme de recherches effectuées dans les dépôts d'archives de Paris et dans ceux des départements. Les Archives nationales, celles des Affaires étrangères, de la Marine, les fonds manuscrits de la Bibliothèque nationale, les archives départementales de la Gironde, de la Charente-Inférieure, de la Loire-Inférieure, les archives des Chambres de commerce de Bordeaux et de Nantes, les papiers des amirautés, etc., etc., ont été non pas explorés superficiellement, mais dépouillés à fond. En dehors de chroniqueurs tels que le P. du Tertre, qui sont des témoins oculaires, M. Mims ne s'appuie guère que sur des documents originaux. Il aurait pu se dispenser d'indiquer les livres de seconde main; le sien suffit : il efface les autres.

Après avoir exposé l'œuvre des Compagnies de Saint-Christophe et des Iles de l'Amérique, M. Mims s'attache à préciser les conditions dans lesquelles a été créée par Colbert, a pu vivre, a périclité la Compagnie des Indes occidentales. Il explique les vues purement commerciales du ministre; il donne les raisons de l'échec encouru. De l'enquête minutieuse où s'ordonnent tant de faits et de chiffres qu'il a le premier réunis, il tire cette conclusion générale que Colbert a voulu uniquement supprimer le négoce des étrangers dans nos îles pour assurer le profit des échanges aux armateurs nationaux; que, pour réaliser ces vues, il a employé concurremment la compagnie à monopole et la liberté commerciale, restreinte aux Français bien entendu. Il est parvenu, au prix de grandes souffrances de leur part, malgré leurs révoltes, à imposer aux colons les marchandises de la métropole au lieu de celles de la Hollande : une navigation régulière s'est établie entre nos ports de l'Océan et les Antilles. Alors que trois ou quatre vaisseaux au plus en sortaient pour les îles vers 1664, ils en envoyaient 205 en 1683. Mais les colonies ont beaucoup pâti des restrictions apportées à leurs cultures, à leurs industries, pour le bénéfice des industries métropolitaines. Colbert a permis, puis défendu obstinément de raffiner le sucre sur place. Par la ferme du tabac, il a ruiné les premiers planteurs de Saint-Domingue. Par l'exclusion du commerce étranger, il a retardé le développement de nos établissements auxquels nous ne

pouvions fournir à bon compte ni les vivres, ni le bétail, ni le bois, ni les nègres. Malgré ses erreurs, il leur a pourtant donné leur constitution et les a rattachés au patrimoine national en les retirant presque violemment de la clientèle hollandaise. Les derniers chapitres de l'ouvrage exposent comment se sont succédé aux îles la culture du tabac, celle de la canne à sucre et celle de l'indigo ; quels étaient les règlements édictés par l'autorité royale pour l'exploitation et le commerce, quelles étaient les marchandises d'importation, leurs prix et leurs quantités ; on y trouve, en un mot, sur la vie économique des Antilles françaises, des renseignements statistiques du plus grand intérêt, dont la réunion est d'autant plus précieuse qu'ils proviennent de sources très dispersées. Le livre est donc excellent et mérite une confiance sans réserve.

P. CULTRU.

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Direction des Archives. Inventaire des sceaux de la Bourgogne, recueillis dans les dépôts d'archives, musées et collections particulières des départements de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire et de l'Yonne, par Auguste COULON. Paris, E. Leroux, 1912. In-4°, XLVIII-366 pages, 60 planches.

Sous le règne de Napoléon III, le comte de Laborde, directeur général des Archives, avait formé le dessein de faire reproduire, par le moulage, tous les sceaux conservés en province et d'en réunir les fac-similés aux Archives de l'État. L'entreprise, confiée à Germain Demay, fut exécutée dans les départements du nord de la France. Mais on l'abandonna dès 1868. Or, les sceaux sont tous menacés de destruction. Ces fragiles monuments se trouvent exposés à des froissements funestes, d'autant plus fréquents que les chartes auxquelles ils adhèrent sont plus souvent consultées. Le nombre des documents communiqués aux chercheurs dans les dépôts publics s'accroît chaque année. Chaque année, des sceaux s'effritent et disparaissent en plus grande quantité.

Feu Étienne Dejean a senti combien il était urgent de reprendre l'œuvre commencée il y a un demi-siècle. Il a chargé M. Coulon, archiviste aux Archives nationales, de mouler et d'inventorier les sceaux qui subsistent dans les trois départements bourguignons. Le catalogue, que vient de publier cet érudit, est établi sur le même plan que les quatre volumes où Demay a décrit les sceaux qu'il avait moulés en Flandre, en Artois, en Picardie et en Normandie. M. Coulon a, sur certains points, amélioré la méthode suivie par son devancier ; il donne les descriptions avec plus de détails ; il met plus de soin à déterminer la date de l'apposition de chaque sceau. L'illustration qu'il a jointe au volume est très abondante ; elle reproduit en phototypie

le quart environ des sceaux décrits. Son livre est le fruit d'un labeur considérable; il rendra de grands services aux érudits.

Un ouvrage de ce genre n'est jamais exempt d'erreurs. Pour une bonne part, celles que l'on peut relever dans l'*Inventaire des sceaux de la Bourgogne* résultent de simples inadvertances. Un lecteur attentif saura les corriger; il comprendra, par exemple, que c'est en des moments de distraction que l'auteur a classé au nombre des laïques un préchantre de Besançon, des chanoines de Langres et d'Autun et un prieur de Lanthenans (nos 281, 517, 524, 526), — qu'il a rangé (n° 682) parmi les baillis de l'Auxois bourguignon (l'ancien *pagus Alesiensis* ou *Alsensis*), Pierre de Hagenbach, bien connu comme bailli d'un pays qu'on appelait également « Auxois », en français du xv^e siècle, le landgraviat de Haute-Alsace, — qu'il a attribué au duc Jean sans Peur l'institution de l'ordre de la Toison d'or (p. xxxii)¹.

Dans l'introduction placée en tête du volume, M. Coulon nous signale les particularités les plus intéressantes qu'il a remarquées en examinant les sceaux et même les chartes auxquelles les sceaux sont attachés. Ce qu'il a noté quant à l'iconographie des saints (et, en particulier, de la Vierge, de sainte Marie-Madeleine, de saint Andoche et de ses compagnons) est à retenir, comme ce qu'il dit des pilastres cannelés, employés dans la décoration sigillaire, et des empreintes de sceaux apposées sur les bronzes des cloches. Mais certaines des opinions qu'il émet semblent contestables. J'ai peine à croire que la disparition des sceaux ait été amenée, au xv^e siècle, par « la substitution de la lettre missive à la charte proprement dite » (p. vi). L'auteur paraît confondre deux sens d'un même mot lorsqu'il écrit que les documents privés de leurs sceaux ont perdu « toute authenticité » (p. vii). Je ne vois rien d'« étrange » à ce qu'un archevêque de Lyon se soit servi, en 1255, d'une bulle de plomb (p. xxv) : quelques-uns de ses prédécesseurs et de ses successeurs, ainsi que bien d'autres prélats du bassin du Rhône, ont pratiqué le même usage.

1. Je ne crois pas inutile de rectifier quelques autres *lapsus* : « Guy de Brienne » (n° 224) doit être appelé Guy de Bryan; « André de Morey » (n° 395), André de Moyria; « Jean de Salon » (n° 466), Jean de Saulon; « Guichard de Poligny » (n° 624), Bon Guichard, de Poligny; « Guillaume Bonyer » (nos 703, 704), Guillaume de Bonnières. Il faut lire Bourg-Dessous de Salins et non « Bourg dessous Salins » (n° 605); Valleriois et non « Villeroy » (n° 617); Dieulouard et non « Dieulovart » (n° 1601). Sur le sceau de la cour du comté de Tonnerre (n° 614), l'écu à la bande ne constitue pas le blason de Tonnerre, mais celui des Chalon. Le sceau de Hugues de Vienne (n° 525) est armorié d'une aigle et non pas d'un lion. C'est, sans doute, par suite d'une faute d'impression que le sceau de Béatrix, comtesse de Chalon (n° 89), se trouve daté de l'an 1320 : Béatrix est morte en 1227. Il n'y avait pas encore de comte de Montpensier en 1280 (n° 28). Jean Wisse de Gerléviller n'était pas « bailli du duché d'Allemagne », mais bailli d'Allemagne, au duché de Lorraine (n° 534).

Les sceaux de la Bourgogne décrits dans l'*Inventaire* sont au nombre de 1,610. Deux douzaines, ou environ, ont été empruntées à la Collection de Bourgogne qui se trouve à Paris, à la Bibliothèque nationale. Nous serions fort surpris que les archives bourguignonnes n'aient pas même fourni 1,600 sceaux, si M. Coulon ne nous avertisait qu'il a fait un choix. Ce choix ne pouvait être qu'arbitraire. Les sceaux intéressent l'histoire et l'archéologie à des titres si nombreux et si divers que personne n'est en mesure d'affirmer que tel ou tel de ces monuments est négligeable. M. Coulon reconnaît lui-même (p. v, note 4) ce qu'a d'imparfait, à cet égard, la méthode qu'il a suivie en se conformant à l'exemple de Demay. Il y a donc lieu d'espérer qu'en Champagne, où il poursuit son travail, il recueillera tous les sceaux qui subsistent, tous ceux, du moins, qui peuvent supporter l'opération du moulage.

MAX PRINET.

André LE GLAY. **Histoire de la conquête de la Corse par les Français : la Corse pendant la guerre de la succession d'Autriche.** Monaco, impr. de Monaco, et Paris, A. Picard, 1912. In-8°, XII-267 pages avec 6 planches hors texte. (Mémoires et Documents historiques publiés par ordre de S. A. S. le prince Albert I^{er} de Monaco.)

L'histoire de la conquête de la Corse par les Français a été jusqu'ici trop négligée. Quelques documents, empruntés aux archives de la Guerre et des Affaires étrangères, ont bien été relevés à différentes reprises par M. Letteron; mais ils sont perdus dans l'introuvable *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse*. Tout récemment M. Édouard Driault publiait le Recueil des instructions données aux ambassadeurs de France à Gènes et, dans une remarquable et lucide introduction, résumait tout le développement de la question corse, « chef-d'œuvre de la diplomatie française au XVIII^e siècle ». Mais il restait à pénétrer dans le détail des événements; il convenait « de rechercher les convoitises qui se sont tournées vers cette proie, de démêler, dans le réseau des combinaisons diplomatiques, les intrigues qui se sont nouées autour de la question corse, d'examiner les résistances que la France a eues à vaincre, d'analyser enfin les causes et les effets de la conquête ».

Tel est le programme que M. André Le Glay s'est tracé et qu'il commence aujourd'hui de réaliser, après avoir recueilli, tant en France qu'à l'étranger, une foule de documents inédits. C'est ainsi qu'il a dépouillé au Record Office d'Angleterre les dépêches des agents anglais à Turin et à Florence qui se sont plus spécialement occupés des affaires de Corse; il a consulté les papiers du duc de Newcastle déposés au British Museum; les archives d'État de Turin, Gènes,

Naples, Modène, Florence lui ont fourni des renseignements précieux.

Car l'histoire de la Corse au XVIII^e siècle n'a pas un intérêt purement régional, — et c'est ce que M. Le Glay lui-même avait très exactement montré dans une précédente étude consacrée à Théodore de Neuhoff (*Revue historique*, mars-avril 1908, t. XCVII, p. 347). L'étrange équipée de l'aventurier allemand débarquant en 1736 sur la plage d'Aleria, habillé à la turque et se faisant couronner roi de Corse par le peuple mécontent, avait aiguisé la verve des libellistes, mais elle avait aussi alarmé les chancelleries; derrière elle se cachait la trame des intrigues internationales, — et c'est alors précisément que la France fut amenée à intervenir contre toute puissance désireuse d'enlever la Corse à la République de Gênes.

Ce sont les menées de l'Angleterre qui apparaissent d'abord, pendant la guerre de la Succession d'Autriche, comme les plus significatives et les plus dangereuses. Les Anglais ont compris, bien avant Nelson, l'importance du golfe de Saint-Florent, où l'on pourrait entretenir « nombre de gros vaisseaux qui seront toujours en vedette sur Toulon », et, dans le début, il ne s'agit pour eux de rien moins que de « conquérir » la Corse... D'autre part, le roi de Sardaigne, dont les ambitions commencent à s'étendre au delà des limites étroites du Piémont et qui, doué d'un fort appétit, ne demande qu'à se mettre à table pour manger l'Italie feuille à feuille, aurait volontiers commencé par la Corse le démembrement de Gênes et la conquête de la péninsule entière. On voit poindre ainsi dès le XVIII^e siècle l'idée de l'unité de l'Italie sous le drapeau de la maison de Savoie¹, et, dans ces espérances grandioses, le roi de Sardaigne sera de bonne heure soutenu par l'Angleterre, « qui voudrait le rendre très puissant pour en faire une digue contre la France » (lettre de Poggi, consul de Naples à Gênes, en date du 4 janvier 1744).

Contre ces entreprises anglo-sardes, la France lutta sans trêve, avec une habileté, une fermeté et une souplesse qui déterminèrent le succès. Il fallait à tout prix empêcher l'établissement en Corse d'une grande puissance maritime si l'on voulait sauvegarder la suprématie française dans la Méditerranée, assurer la défense des côtes de Provence, avoir la route libre vers l'Orient pour le développement du trafic maritime, — et c'est ce que comprirent admirablement tous les hommes qui dirigèrent, pendant cette période, la diplomatie française : Fleury, Chauvelin, Amelot, d'Argenson, Puysieux. — Mais pourquoi M. Le Glay a-t-il cru devoir détacher de son étude la politique française, si intimement liée aux événements qu'il raconte ? « Il y aura, nous dit-il p. ix, à revenir en détail sur le rôle de la France pendant cette période. » M. Le Glay ne s'expose-t-il pas au double reproche d'avoir écrit un premier livre incomplet² et de préparer un second

1. Les dépêches du comte Lorenzi, envoyé de France à Florence, citées p. 48-52, sont particulièrement instructives à cet égard.

2. C'est ainsi que M. Le Glay a dû passer sous silence un épisode essentiel

livre où il sera bien difficile d'éviter les redites? L'impression qui se dégagera de son travail risque ainsi d'apparaître moins logique et moins forte.

Le présent volume, qui est édité avec beaucoup de soin et même d'élégance¹, est orné d'une gravure et de cinq cartes, dont une seule paraît bien choisie : c'est la carte de Jaillot, qui date de 1738. Mais à quoi bon nous donner au frontispice une carte du xvi^e siècle? Et pourquoi n'avoir pas réservé aux volumes à venir trois plans, fort curieux d'ailleurs (Bastia, Ajaccio, Saint-Florent), empruntés à l'*Atlas de l'Isle de Corse* par Bellin (1769)?

La table alphabétique des noms rendra service : on s'étonne cependant de la voir si complète. De quel intérêt peuvent être les renvois aux mots « Europe » et « Méditerranée »? Était-il bien utile d'y mentionner Démosthène et Cicéron? Vous y trouverez même le nom d'Ulysse, à cause de la grâce que le Cyclope lui accorda de le dévorer le dernier : tel est le sort, affirme Lorenzi, que le Piémont réserve à Venise.

Au total, ce livre, qui était difficile à faire, est bien fait; les conclusions en sont intéressantes et en grande partie nouvelles. Il faut attendre beaucoup des volumes annoncés, où l'histoire de la conquête sera poursuivie jusqu'en 1769.

Louis VILLAT.

M. DE ROUX. **La Révolution à Poitiers et dans le département de la Vienne.** Paris, Nouvelle Librairie nationale, t. I, 1912. In-8°, 589 pages.

L'ouvrage de M. de Roux comble une lacune de l'histoire du Poitou. Nul n'était plus capable d'écrire l'ouvrage d'ensemble qui nous manquait à cet égard que l'historien poitevin, nourri de fortes études, auquel nous devons ce travail de synthèse provinciale. Non seulement M. de Roux a dépouillé pour l'exécuter une masse énorme d'imprimés, mémoires, journaux, plaquettes, mais il a encore épuisé les fonds des archives départementales et communales. Bon nombre d'archives particulières lui ont été ouvertes, ainsi que celles de diverses corporations. De ces recherches approfondies, il a su tirer un exposé clair, bien ordonné, où, sans abandonner ses convictions particulières, l'auteur a su faire preuve en général d'une réelle impartialité.

Le tableau par lequel débute cet ouvrage remarquable est attachant; il donne une idée assez exacte, bien que sur quelques points encore un peu flottante, de l'état du Haut-Poitou avant la Révolution. Une

comme le traité d'Aranjuez du 17 mai 1745, par lequel la France, d'accord avec l'Espagne, garantissait à Gènes l'intégrité de son territoire.

1. Les taches matérielles sont très rares. P. 219, n. 1, l. 3, lire : « M. de Cursey »; — p. 231, l. 1 : la phrase est mal rédigée, etc.

capitale provinciale, Poitiers, ville de fonctionnaires, de prêtres et de moines, d'universitaires, de magistrats et de gens de loi, ville d'études, de chicane et d'administration, y représentait le plus grand centre urbain de la province avec ses 22,000 âmes. La vraie métropole commerciale était Châtelleraut, dont l'industrie et le trafic dépassaient de beaucoup ceux de Poitiers. Des bourgs, de petites villes n'altéraient pas le caractère surtout agricole du Haut-Poitou. Une agriculture arriérée, un pays encore en partie couvert de landes, à peine suffisant pour faire vivre maigrement des populations rurales fort pauvres, tel est l'aspect que présente cette partie du Poitou à la veille de la Révolution. Au point de vue social, une masse de paysans qui ne se mêlent guère ni à la bourgeoisie ni à la classe des artisans, dont les terres sont grevées de cens, de rentes, de dîmes, écrasées d'impôts et sur lesquels pèse d'un poids trop lourd l'édifice administratif et social. Le clergé se recrute presque exclusivement dans la bourgeoisie et en partage les idées. De plus, les curés ne peuvent parvenir aux hautes charges ecclésiastiques, de sorte que le bas clergé se trouve en opposition sourde avec les évêques et les grands bénéficiers. Quant à la noblesse, elle compte bon nombre de membres ralliés aux idées nouvelles et de grands seigneurs qui ont des intérêts assez différents de ceux des gentilshommes de campagne, ces derniers fort nombreux en Poitou, d'esprit frondeur, ulcérés des faveurs accordées à l'aristocratie de cour, prêts par conséquent à combattre le gouvernement absolu. Un lent travail a donc préparé en Haut-Poitou l'œuvre révolutionnaire. Les idées religieuses étaient solidement ancrées dans les masses, mais le déisme philosophique avait de nombreux adeptes dans la bourgeoisie, dans une partie de la noblesse et même dans une fraction du clergé. M. de Roux donne sur les premières loges maçonniques de Poitiers, sur leur recrutement, sur leurs membres, parmi lesquels se trouvaient des échevins, des chanoines, des prieurs et des curés, ainsi que sur leur action, des renseignements en grande partie neufs et fort curieux. Il montre enfin l'évêque M. de Saint-Aulaire et les ultramontains en conflit avec les jansénistes. C'est ce travail secret de désorganisation qui prépare en Poitou le succès de l'œuvre de la Révolution.

M. de Roux a étudié avec beaucoup de soin le progrès de cette œuvre depuis les assemblées électorales de 1789 jusqu'à la chute de la royauté. Les assemblées des paroisses qui eurent lieu dans le plus grand calme aboutirent à la rédaction de cahiers où dominent les revendications d'ordre économique et où les réformes politiques ne viennent qu'à l'arrière-plan. Mais la bourgeoisie réformatrice cherche déjà à prendre la direction du mouvement, et cette pensée apparaît dans les modèles de cahiers qu'elle essaie de faire adopter partout. Son esprit triomphe dans l'assemblée générale du tiers état tenue à Poitiers à partir du 17 mars 1789, et où on réclame l'établissement d'une Constitution, l'abolition des privilèges pécuniaires et la vente

des biens de la Couronne et de l'Église, en même temps que la réorganisation de l'instruction et de l'assistance publiques. Aussi hardie que le tiers, la noblesse se prononçait dans son cahier contre l'absolutisme, contre la centralisation, en faveur du régime parlementaire, des libertés provinciales et municipales, de la liberté de la presse et de l'abandon des privilèges pécuniaires. On vit même une partie des nobles demander la vente des biens d'église et le mariage des prêtres. Toutefois, le tiers n'avait nommé comme députés aux États-Généraux que des hommes modérés et la plupart sans notoriété, à l'exception de Thibaudeau père, de Cochon-Lapparent et de Creuzé-Latouche. Quant à la noblesse, malgré les tendances novatrices de ses vœux, elle avait délégué des grands seigneurs qui allèrent presque tous siéger à l'extrême droite. Au contraire, le clergé, dont le cahier avait été le plus conservateur de tous, au point que le vote par tête y était subordonné à l'adhésion unanime des trois ordres et que la liberté de la presse y était condamnée, élu comme députés les plus ardents adversaires des évêques, tels que les curés Lecesve, Jallet et Ballard qui, les premiers, le 13 juin, allèrent se joindre au tiers état dans la salle du Jeu de Paume. Le rôle de la députation du Poitou fut d'ailleurs aux États-Généraux et à la Constituante tout à fait effacé.

Mais le contre-coup des événements de Paris détermine dans le Haut-Poitou, jusque-là resté paisible, les premiers symptômes de la Révolution. Une mauvaise récolte suivie d'une hausse des blés amène les premières émeutes, telles que celles de Secondigny, dont M. de Roux a élucidé l'histoire. Elles s'aggravent par le fait des rumeurs relatives à l'arrivée de prétendus brigands (la *grande peur*) et des manœuvres suscitées contre les privilégiés. L'auteur croit y entrevoir l'action des loges maçonniques. Sa démonstration, sur ce point, ne paraît pas aussi probante ou du moins aussi susceptible d'expliquer ce mouvement complexe qu'il le suppose. Les émeutes causées par les famines pendant le XVII^e et le XVIII^e siècle, c'est-à-dire de caractère économique, offrent bien des analogies avec celles de 1789, et la déformation naturelle des événements à une époque de crédulité extrême ne suffit-elle pas à expliquer l'aggravation de ces dernières émeutes? L'œuvre de la Constituante dans le Haut-Poitou est exposée avec beaucoup de clarté et d'exactitude par M. de Roux. C'est d'abord la formation du département de la Vienne, dont la capitale du Poitou sort amoindrie, puisqu'elle perd non seulement l'espoir d'une Cour supérieure, mais encore une bonne part de son ancien ressort judiciaire. Puis viennent les élections municipales, où apparait le prestige de la bourgeoisie et des curés, enfin la fête de la Fédération des gardes nationales (11 avril 1790), dernière manifestation de l'union des partis dans la Vienne. Les divisions commencent peu après, trois mois plus tard. Trois partis apparaissent dès lors : l'un le parti jacobin, l'autre le parti royaliste constitutionnel et, le troisième, le parti de l'ancien régime. Le seul de ces partis qui sut s'organiser fut celui des Jaco-

bins: Les troubles auxquels ne tarda pas à donner lieu la Constitution civile du clergé lui fournirent un moyen d'augmenter son influence. L'opinion en Poitou n'avait pas été émue par la vente des biens ecclésiastiques. Si les paysans, trop pauvres pour en acquérir beaucoup, n'en achetèrent guère plus d'un dixième, la bourgeoisie fut la principale bénéficiaire de l'opération, à laquelle la haute noblesse, par exemple les La Rochethulon et les La Roche-du-Maine, prit aussi une part. Mais lorsque la Constitution civile eut été adoptée, la division se mit parmi les membres du clergé. Alors apparut le premier dissentiment profond qui ait eu une répercussion nouvelle sur les masses très attachées à la religion traditionnelle. L'évêque Saint-Aulaire, ayant refusé le serment (4 janvier 1790), fut suivi dans sa résistance par les chapitres, l'Université, les professeurs du séminaire et du collège, ainsi que par la moitié du clergé paroissial du district de Poitiers. L'autre moitié des prêtres de ce district prêta au contraire le serment à la Constitution civile. M. de Roux a établi que les jureurs l'emportèrent dans des autres districts et qu'ils représentèrent dans l'ensemble du département les deux tiers du clergé. L'assemblée électorale élut pour évêque le curé-député Lecesve, qui n'occupa le siège épiscopal que onze jours. De là une crise religieuse intense qui attisa les passions politiques et qui coïncida avec la création de sociétés de jacobins jusque dans de petites communes de la Vienne. Ainsi, le parti révolutionnaire, ayant réussi à faire dissoudre à Poitiers le cercle royaliste appelé la *Société littéraire*, se trouva le vrai maître du département.

Toutefois, il était encore attaché à la monarchie constitutionnelle, lorsque la fuite du roi à Varennes (juin 1791) y produisit une scission entre les modérés, que professaient les idées des Feuillants, et les éléments plus avancés que dirigeaient des hommes de loi, Piorry, Ingrand et Martineau, les futurs conventionnels. La majorité de la Vienne restait d'ailleurs attachée au régime monarchique, comme le montrèrent les élections pour l'Assemblée législative. Quatre députés sur sept siégèrent parmi les Feuillants, et l'assemblée électorale désigna de plus comme évêque un prêtre modéré, tolérant et vertueux, l'un des plus nobles et des plus dignes de respect parmi les prélats constitutionnels, l'abbé Charles Montault, vicaire de Loudun et membre de l'administration du département. C'est Montault qu'on nomma aussi par un vote unanime président du Conseil général, et cette double élection indique bien l'esprit qui anima les administrations de département et de district. Le 24 août, le Conseil général envoyait encore à la Législative une adresse en faveur de Louis XVI. Cependant, une minorité active et influente gagnait du terrain, soit à la Commune de Poitiers, soit à la Société des Amis de la Constitution de cette ville. Elle essayait de pousser aux mesures violentes contre les émigrés et les prêtres réfractaires. Elle suscitait des perquisitions et des émeutes contre ceux de ces derniers qui avaient trouvé un asile dans la capi-

tale du Poitou. Ainsi, le département de la Vienne, sous la pression de cette minorité, accepta avec résignation la chute de la royauté.

On voit, d'après cet exposé, que M. de Roux s'est préoccupé principalement d'écrire l'histoire politique et religieuse de la Révolution dans la Vienne et qu'il n'a pas abordé, sauf d'une manière indirecte, l'histoire économique et sociale de cette période. Son travail, quoique limité, venant après l'enquête consciencieuse de M. Doucet, la complète sur bien des points, élucide la question d'après des sources très nombreuses et semble avoir le caractère d'une œuvre définitive. En tout cas, elle mérite assurément par son ampleur de documentation, par son effort d'exactitude scientifique et par sa netteté d'attirer l'attention des historiens de la Révolution.

P. BOISSONNADE.

Marqués DE LEMA. Antecedentes políticos y diplomáticos de los sucesos de 1808. T. I : 1801-1803. 2^a edición. Madrid, libr. de F. Beltrán, 1912. In-8°, 398 pages.

M. le marquis de Lema s'est proposé, dans cet ouvrage, d'étudier les causes profondes de la grande crise de 1808, d'où est sortie l'Espagne moderne; persuadé que l'explication de ces événements ne doit pas être cherchée uniquement dans les bouleversements que provoquait l'ambitieuse politique de Napoléon I^{er}, mais aussi dans les conditions où se trouvait le royaume d'Espagne sous le règne de Charles IV, il s'est livré à une minutieuse investigation des faits qui pouvaient éclairer son sujet.

Le tome I^{er} contient l'exposé de la politique intérieure et des négociations diplomatiques, — parallèlement, car on constate la réaction constante et réciproque de celles-ci sur celle-là, — menées par le gouvernement espagnol, depuis le début de 1801 jusqu'à 1803, au moment où va se rompre la paix d'Amiens.

M. de Lema commence son étude en 1801 parce qu'à partir de cette date jusqu'en 1808, après la disgrâce du premier ministre Urquijo, le fameux prince de la Paix, Manuel Godoy, dirigea désormais la politique espagnole. L'auteur nous fait connaître mieux la figure et le rôle de cet étonnant favori, en utilisant la correspondance si nombreuse échangée entre celui-ci, le roi Charles IV et la reine Marie-Louise et en faisant, à l'aide de cette correspondance, la critique des mémoires de Godoy. Déjà le prince des Asturies, Ferdinand, avait fait preuve de défiance et d'hostilité à l'égard du prince de la Paix, bien qu'il eût été exhorté par son père et par sa mère « à l'estimer, apprécier et aimer » comme eux-mêmes le faisaient, car ils ne voyaient que par ses yeux et n'agissaient en tout que selon ses inspirations.

Liée à la France par le traité de San Ildefonso (1796), l'Espagne se trouvait obligée de prêter le concours de sa marine au Premier Con-

sul dans sa lutte contre l'Angleterre; mais l'état peu brillant des finances espagnoles s'opposait à ce que le gouvernement de Charles IV pût satisfaire complètement Bonaparte. Et ainsi l'Espagne allait être amenée, pour conserver l'alliance de la France, à déclarer la guerre au Portugal, en dépit de toutes les raisons qu'avait Charles IV de ne le faire point. Le gouvernement espagnol fit la campagne de Portugal, mais, dès les premiers succès, s'arrêta et commença les négociations de la paix, aidé par Lucien Bonaparte, l'un et l'autre agissant d'après des motifs peu honorables; le Premier Consul se rendit compte alors qu'il ne pouvait avoir aucune confiance en Godoy et l'hostilité de Napoléon à l'égard de celui-ci eut, pour l'Espagne, les conséquences que l'on sait.

Après la paix d'Amiens, l'Espagne se trouvait avoir à choisir entre la France et l'Angleterre. Godoy, ainsi que le montre M. de Lema, ne sut prendre aucun parti : ne se détachant pas de l'alliance française, il continuait à ruiner l'Espagne, dont la marine anglaise annihilait le commerce et qu'appauvrirent les efforts militaires qu'elle devait accomplir pour soutenir la lutte; s'il se rapprochait de l'Angleterre, il laissait son pays exposé à l'invasion des armées françaises. Il manquait tout à la fois de savoir et d'énergie pour remédier aux abus et aux désordres de l'administration financière, à l'organisation défectueuse de l'armée et de la marine espagnoles. Malgré ses essais de réformes palliatives, il ne sut rien faire d'utile ni à l'intérieur ni à l'extérieur. Aussi, au moment où la guerre allait recommencer entre la France et l'Angleterre, Charles IV ne pouvait-il, en l'état où se trouvait son royaume, prendre d'autre parti que de céder aux exigences de Napoléon Bonaparte, qui réclamait l'exécution du traité d'alliance.

Au cours de l'exposé intéressant et bien documenté que M. de Lema fait de toutes les péripéties de l'histoire diplomatique et politique de l'Espagne en ces années 1801-1803, se dessinent les figures des principaux personnages, roi, reine, ministre favori et ambassadeurs français et espagnols, grâce aux nombreux extraits de leurs lettres qu'il met au jour. Il a pu dépouiller le fonds dénommé Archives réservées de Ferdinand VII, où il a trouvé des documents inédits très importants. Ce premier volume fait désirer vivement la suite de l'ouvrage.

E. MARTIN-CHABOT.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

HISTOIRE DE FRANCE.

— Charles JORET. *Les noms de lieu d'origine non romane et la colonisation germanique et scandinave en Normandie* (Rouen, Léon Gy; Paris, Aug. Picard, 1913, gr. in-8°, 68 p.). — Ce mémoire, qui fut envoyé au Congrès du Millénaire normand en juin 1911, a été revu depuis par son auteur, complété et refondu presque en entier. Historien et philologue, également bien informé sur ces deux domaines, M. Joret a su, par l'étude combinée des noms d'homme et de lieu, ainsi que des annalistes et des chroniqueurs, refaire le tableau des invasions successives dont l'ancienne Neustrie a été le théâtre jusqu'à l'établissement définitif des Normands. Quant à l'apport fourni par chacun des trois peuples scandinaves qui se disputent l'honneur d'avoir conquis la Normandie, M. Joret décide ainsi la question : « Les noms de personne qui entrent comme déterminés dans les noms de la Normandie sont quelques-uns germaniques et le plus grand nombre scandinaves. Quelques-uns seulement sont norvégiens, quelques-uns aussi probablement suédois, ce qui ne peut surprendre, la Scanie faisant alors partie du Danemark. La plupart des autres sont danois... La colonisation de la Normandie est l'œuvre exclusive ou presque exclusive de ce peuple. Cette conclusion, basée sur l'étude philologique des noms de lieu, est d'ailleurs en complet accord avec les faits historiques » (p. 62).
Ch. B.

— Alexander CARTELLIERI. *Philipp II August und der Zusammenbruch des angevinischen Reiches* (Leipzig, Dyck, 1913, in-8°, 16 p.). — Tout à fait charmante conférence faite au Congrès de Londres en avril 1913. M. Cartellieri y donne un aperçu des conclusions qu'il doit développer au t. IV de son histoire de Philippe-Auguste. Il indique quelles furent les étapes de la conquête des états français de Jean sans Terre par le roi de France. Il nous fait connaître son avis sur le procès de Jean sans Terre. Selon lui, il y en aurait eu deux : l'un en mars 1202 et, comme le roi d'Angleterre ne répondit pas à la sommation, on prononça la confiscation de l'Anjou et du Poitou, tout en lui laissant la Normandie; le second au printemps de 1204, quand on ne put plus douter de l'assassinat d'Arthur, et comme de nouveau Jean ne comparut point, on lui enleva la Normandie et toutes ses possessions. Nous aurons à discuter cette thèse très intéressante, quand les preuves en seront données au t. IV; nous souhaitons que la publication de ce volume soit prochaine.
C. PF.

— Marcel HÉBERT. *Jeanne d'Arc et les fées* (Bruxelles, 1913, in-8°, 21 p. Extrait de la *Revue de l'Université de Bruxelles*). — L'auteur cite les divers passages des deux procès où il est question de l'*Arbor Dominarum*, rectifie une erreur que commettent les traducteurs (*unde venit mayum* signifie que de cet arbre proviennent les feuillages de la fête de mai, non pas que cet arbre était nommé le beau mai) et rapporte diverses croyances qui ont cours en Lorraine sur les fées. — C. Pp.

— Noël VALOIS. *Le procès de Gilles de Rais* (Paris, 1913, in-8°, 47 p. Extrait de l'*Annuaire-Bulletin* de la Société de l'histoire de France, 1912). — La *Revue historique* a signalé dans son temps (t. XCIII, p. 356) une « impressionnante » étude de M. Salomon Reinach sur la *Légende de Gilles de Rais*. L'auteur de l'article, G. Monod, souhaitait que la thèse brillamment soutenue par l'éminent folkloriste fût discutée par « des médiévistes compétents ». M. Valois répond à cet appel. Se fondant à son tour sur les pièces du procès, auxquelles il ajoute quelques éléments nouveaux, et après une discussion très serrée de tous les arguments produits il y a sept ans, M. Valois conclut que cette tentative de réhabilitation ne saurait être acceptée : les aveux des deux principaux complices de Rais justifient amplement la double condamnation prononcée d'abord par les juges d'Église, puis par le tribunal séculier, et Rais lui-même ne fit entendre aucune protestation contre la sentence de mort qui l'avait frappé. Acceptons cette attitude comme un aveu. Ch. B.

— F. SANLAVILLE. *Molière et le droit* (Paris, Fontemoing, 1913, in-12, 226 p.; prix : 3 fr. 50). — C'est une agréable leçon de droit que nous donne l'auteur de ce petit livre. Il y traite de la puissance paternelle, du mariage et des dispositions matrimoniales, du testament et des modes de succession, du prêt à intérêt, du monde judiciaire. Les renvois aux ordonnances royales et aux écrits des juristes sont judicieusement invoqués pour éclairer le texte de Molière. Le poète comique connaissait bien le droit et la chicane ; la langue juridique qu'il parle est exacte autant qu'expressive. Molière juriste ne nous intéresse pas moins que Molière médecin, et sa verve satirique est moins grossière. Ch. B.

— E. LALOY. *Énigmes du grand siècle. Le Masque de fer; Jacques Stuart de La Cloche, l'abbé Prignani. Roux de Marsilly* (Paris, Le Soudier, 1913, in-8°, 312 p.; prix : 4 fr.). — Quant au Masque de fer, M. Laloy établit, tant d'après les recherches de Mgr Barnes que d'après ses propres découvertes, que le prisonnier, mort à la Bastille le 19 novembre 1703 et enterré à Saint-Paul sous le nom de Marchioly, ne saurait être ni Jacques Stuart de La Cloche, fils naturel (vrai ou supposé) du futur Charles II d'Angleterre, mort à Naples en septembre 1669, ni l'abbé Prignani, mort à Rome en 1678 ou 1679, ni le comte Mattioli, mort sans doute aux îles Sainte-Marguerite le 28 avril 1694. Il faut l'identifier avec Eustache Dager, le

« valet » d'un personnage inconnu qui fut arrêté à Dunkerque en juillet 1669. Reste à savoir qui était ce Dauger ou Danger, pourquoi il fut arrêté, puis condamné à la prison perpétuelle et au secret le plus absolu. M. Laloy pense qu'il fut mêlé aux négociations secrètes du roi Charles II en vue d'un retour au catholicisme. Quant à Roux de Marsilly, c'était un huguenot qui haïssait en Louis XIV le persécuteur des protestants et tenta de coaliser contre lui les ennemis de la France. Dénoncé par Ruvigny, arrêté sur le territoire suisse, il fut jugé au Châtelet et supplicié en place de Grève le 22 juin 1669.

Ce volume est annoncé comme étant une seconde édition. La première, qui est datée de 1912 (*la Solution de trois énigmes : le Masque de fer, Jacques Stuart de La Cloche, l'abbé Pregnani*), a été retirée presque aussitôt par l'auteur qui, à la suite de Mgr Barnes, avait d'abord suivi la fausse piste de Prignani (*Prignani* est la vraie forme du nom, au lieu de *Pregnani*). Semblable mésaventure était arrivée à Mgr Barnes lui-même : après s'être évertué à prouver que Jacques Stuart était un fils bâtard de Charles II (1^{re} édit. en 1908, voir la *Rev. histor.*, t. CI, p. 157), il avait dû reconnaître qu'il avait été dupé par les déclarations de cet aventurier (2^e édit., 1912). M. Laloy n'a pu raccorder exactement son nouveau texte avec l'ancien ; son ouvrage n'est ni bien composé, ni bien écrit ; mais il apporte des faits nouveaux dont l'histoire devra tenir compte. Ch. B.

— J. H. CLAPHAM. *The Abbé Sieyès, an essay in the politics of the french Revolution* (London, King and Son, 1912, in-8°, vi-275 p., portrait). — L'auteur n'a point apporté de documents nouveaux dans son étude sur Sieyès, Sybel, Taine, Vandal, Sorel. MM. Aulard et Nénot lui ont fourni les matériaux de son travail, où il examine dans une série de chapitres le fameux abbé comme théoricien révolutionnaire, comme diplomate, comme directeur, comme dupeur dupé par Bonaparte. On voit qu'il a consciencieusement lu au British Museum les brochures, opinions et discours de Sieyès, dont il a bien résumé la carrière, sans enthousiasme comme sans dénigrement, rendant justice au pénétrant logicien qui connaissait peu les hommes et dont le caractère n'était pas à la hauteur de son talent. R.

— *Œuvres complètes de Maximilien Robespierre*. 1^{re} partie : *Robespierre à Arras* ; t. II : *les Œuvres judiciaires*, par Émile LESUEUR, fasc. I-III (Paris, Leroux, 1912-1913, in-8°, p. 1-304). — Le volume s'ouvre par une bonne introduction sur l'activité de Robespierre comme avocat au conseil d'Artois, depuis 1781, et renferme une série de mémoires, dont le plus connu est consacré au paratonnerre de M. de Visseroy, qui fut en son temps une « cause célèbre » ; un autre factum, assez curieux, se rapporte aux intérêts de collatéraux catholiques qui se prétendaient lésés par un oncle passé au protestantisme. Le futur restaurateur de l'Être suprême y manifeste une piété fort édifiante et signale (en 17821) « les progrès de la religion

réformée qui ne sont déjà que trop sensibles et auraient droit d'alarmer l'État » (p. 121). R.

— Oscar HAVARD. *Histoire de la Révolution dans les ports de guerre. I : Toulon* (Paris, Nouvelle librairie nationale, s. d., in-8°, CXII-399 p.). — Après tant d'ouvrages récents, celui de Paul Cottin, *Toulon et les Anglais en 1793*, le t. III de la *Jeunesse de Napoléon* de M. Arthur Chuquet, etc., le besoin d'une nouvelle histoire du siège de Toulon ne se faisait pas précisément sentir. Celui de M. O. Havard est écrit dans un esprit d'intransigeance royaliste assez peu scientifique et sur un ton de violence qui contraste fort avec la sérénité qu'on attend de l'historien. Il s'occupe d'ailleurs des questions de politique contemporaine presque autant que de celles du passé; l'auteur y parle de Castelfidardo, de Kiel et de Moukden, proteste contre l'alliance qui « courbera pendant dix ans les arbitres de notre marine sous le joug de l'amirauté anglaise » et entend défendre nos officiers « livrés par le gouvernement à la surveillance secrète des délateurs, outragés par la Chambre, vilipendés par la presse, insultés par leurs inférieurs » (p. XLIV). Il fait l'apologie de Louis XVI, « ce prince magnanime que la Révolution n'a pas seulement assassiné, mais dif-famé », et qui fut « le plus savant géographe de son royaume et de son temps ». M. Havard nous donne d'ailleurs un tableau très vivant de l'anarchie qui désola Toulon dès le début de la Révolution, des émeutes jacobines de 1792, de la réaction royaliste de 1793, du siège et de la prise de la ville, des massacres terroristes qui suivirent la reddition. L'auteur veut qu'il y ait eu un « pacte clandestin qui soudait le Comité de Salut public à l'Angleterre » (p. 241). Son ouvrage est, en somme, une glorification du « magnifique élan du Midi » contre « les métèques » et la République. R.

— Georges LEBAS. *Histoire d'un port normand sous la Révolution et l'Empire (Dieppe). Vingt années de guerres maritimes. Les corsaires de la Manche, la pêche* (Dieppe, impr. d'édition, 1912, 1 vol. in-8°). — Auteur d'une *Histoire de Dieppe de 1830 à 1875* et de différents autres travaux d'histoire et de littérature locales, M. Lebas a retracé dans ce volume, d'après les archives départementales et locales, les péripéties de l'existence très tourmentée de Dieppe durant les luttes contre l'Angleterre, alors que le commerce était quasiment arrêté, que la cité se voyait affamée par les difficultés croissantes de la pêche et que la seule ressource, assez aléatoire, du reste, qui restât aux armateurs encore un peu riches et aux marins les plus courageux, c'était le métier de corsaire, la course maritime avec plus de chances de perte que de profit. C'est un fragment de son *Histoire de Dieppe de 1750 à 1830* que l'auteur nous offre ici; le récit en est par moments un peu diffus, mais on sent qu'il a tâché de l'établir en conscience. On doit regretter pourtant qu'il « n'ait pas toujours pris la peine (ainsi qu'il l'avoue lui-même) de citer ses sources » dans « les renvois de bas de page » (p. 11). R.

— Georges RENARD et Albert DULAC. *L'évolution industrielle et agricole depuis cent cinquante ans* (Paris, Félix Alcan, 1912, 1 vol. in-8°, 458 p., avec 34 grav. dans le texte. Collection *Histoire universelle du travail*, publiée sous la direction de M. Georges Renard; prix : 5 fr.). — Dans la collection dont il a eu l'idée et qu'il dirige, — *l'Histoire du travail*, — M. Georges Renard vient de décrire, avec M. Albert Dulac, l'évolution industrielle et agricole depuis cent cinquante ans, c'est-à-dire depuis que, par l'emploi de la machine, les transformations de l'outillage et de la production sont devenues capitales en Angleterre, en France, aux États-Unis, en Allemagne. On ne peut songer à résumer ici un ouvrage où, en moins de cinq cents pages, sont exposées les causes des transformations techniques de l'industrie et de l'agriculture, les modalités de ces transformations, leurs conséquences et leurs effets, le caractère de plus en plus international que prend la civilisation, l'influence croissante de l'association qui rend possible les progrès techniques à la suite desquels les progrès économiques apparaissent. Ce qu'il faut signaler ici, c'est que ce volume, clairement ordonné, écrit d'une plume alerte, suppose non seulement des lectures abondantes, mais aussi un sens de la réalité et de la vie qui manque trop souvent aux historiens. Au soin avec lequel les auteurs nous font comprendre les transformations d'une industrie, l'importance d'une machine nouvelle, les conséquences sociales et lointaines de l'évolution d'une technique, on devine qu'ils ont visité des usines et interrogé des ouvriers. Des illustrations bien choisies et des bibliographies sommaires, mais suffisantes, complètent le volume. M. Georges Renard a fait œuvre utile en nous donnant ce tableau d'ensemble. Son livre sera lu par les économistes auxquels il apportera cette *vue générale* qui est de temps en temps nécessaire; il sera lu aussi par les industriels, auxquels il révélera bien souvent, — j'en ai fait l'expérience, — les raisons et les causes de l'évolution de leur propre milieu.

Ch. S.

— P. DESTRAY. *Esquisse d'une bibliographie critique de l'histoire nivernaise* (Nevers, impr. *l'Avenir*, 1913, in-16, 33 p.). — Bibliographie faite surtout pour les instituteurs qui veulent introduire dans leur enseignement quelques notions d'histoire locale, mais où les érudits eux-mêmes peuvent puiser quelques utiles renseignements. On passe en revue l'histoire générale, l'histoire par périodes, les histoires religieuse, littéraire, de l'art, l'histoire des personnages et celle des localités.

C. PF.

— Pierre DUFAY. *Bibliographie du Loir-et-Cher* (Vendôme, Lannay, 1913, in-8°, 19 p.); ID. *La destruction du pont de Blois et de la chapelle Saint-Fiacre par la débâcle de 1716* (Paris, Champion, in-8°, 14 p.). — Le premier ouvrage est une bibliographie départementale par ordre alphabétique d'auteur : nous préférons une bibliographie méthodique. Le deuxième ouvrage reproduit les témoignages des chroniqueurs contemporains sur un désastre local. — C. PF.

— Adolphe GUILLOU. *Essai historique sur Tréguier*, avec une lettre-préface par M. Anatole LE BRAZ (Paris, Champion, 1913, VIII-198 p.). — Très jolie préface sur l'esprit trégorrois. Livre fait de morceaux un peu disparates et mal joints : une dissertation générale sur la langue bretonne, l'exode des Bretons hors de leur patrie où les remplacent les *Sozons*, saint Tudual, les invasions des Normands et des Anglais au moyen âge, celles des Espagnols au temps de la Ligue, un long chapitre sur saint Yvès, une description de la cathédrale, une énumération des peintres-verriers de la ville, quelques notes sur la Révolution tirées au hasard des archives municipales, une liste chronologique des évêques. L'historien pourra glaner de-ci de-là quelques renseignements dans ce livre.
C. PF.

— *Histoire du royal monastère de Saint-Jacut-de-l'Isle-de-la-Mer*, composée en 1649 par Dom Noël MARS, éditée par Auguste LEMASSON (Saint-Brieuc, Francisque Guyon, 1912, in-8°, 132 p.). — Dom Noël Mars, religieux bénédictin au XVII^e siècle, a écrit l'histoire de diverses abbayes par lesquelles il a passé ; en 1869, M. Dupré a publié son histoire du monastère de Saint-Lomer près Blois, et voici qu'un prêtre du diocèse de Saint-Brieuc met au jour cette autre œuvre. C'est un recueil de chartes séparées par du texte en français. Il eût mieux valu certainement éditer ces chartes d'après les originaux ou les copies anciennes que d'après les transcriptions de Dom Mars. Au moins l'éditeur ajoute-t-il à la fin une bibliographie de son sujet et quelques documents copiés aux archives départementales de l'Ille-et-Vilaine ou des Côtes-du-Nord. Il a fait preuve de beaucoup de bonne volonté.
C. PF.

— Eugène LE BRUN. *Une petite ville bourbonnaise. Le Veurdre. Ses seigneurs, ses châteaux et leurs possesseurs* (Paris, Champion, 1913, in-4°, 604 p.). — Le Veurdre est une commune du canton de Lury-Lévy, arrondissement de Moulins (Allier). Sur son territoire s'élève le château de la Baume qu'habite l'auteur de ce livre. L'histoire proprement dite de la commune n'occupe que le plus petit nombre de pages (p. 19-76) ; suivent une série de dissertations détachées sur des sujets très divers, sur l'église dédiée à saint Hippolyte, sur les confréries religieuses, sur le cimetière, les anciennes industries, un prieuré dédié à saint Mayeul et relevant du prieuré de Souvigny et de l'abbaye de Cluny, les seigneurs du village (parmi eux se trouve Jules Hardouin-Mansart). M. Le Brun dresse aussi la généalogie des divers seigneurs ayant habité le château de la Baume, fait l'énumération de tous les anciens habitants du Veurdre qui ont eu quelque emploi, curés et vicaires, baillis, lieutenants et procureurs fiscaux, notaires et sergents royaux, maires, maîtres d'école, médecins et sages-femmes ; il note quelques airs du pays et fait un petit glossaire du patois local. Le livre entre dans l'infime détail ; il est imprimé avec luxe.
C. PF.

— Général BRUNEAU. *En colonne. Récits de guerre, de chasse*

et d'exploration (Paris, Calmann-Lévy, in-16, 370 p.). — Série d'agréables récits se rapportant presque tous à l'Algérie par l'auteur connu des *Récits tragiques de la vie africaine*. L'historien y recueillera des impressions plutôt que des faits, notamment sur l'insurrection kabyle de 1871 et sur l'expansion française au sud de la colonie en 1882. Quelques anecdotes sont lestement troussées. C. Pr.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

— *Louise de Prusse, princesse Antoine Radziwill. Quarante-cinq années de ma vie (1770-1815)*, publié avec des annotations par la princesse RADZIWILL, née Castellane, 2^e éd. (Paris, Plon-Nourrit, 1911, in-8°, XII-453 p., planches). — Fille du prince Ferdinand de Prusse, frère cadet de Frédéric II, la princesse Louise entreprit, en 1810, de rédiger une espèce de *Journal* rétrospectif, où elle raconte, sans prétentions littéraires, les événements assez insignifiants de son enfance, ses études, ses débuts à la cour, ses longs séjours à Rheinsberg et Friedrichsfelde; elle donne des croquis des membres de la famille royale et de leur entourage, assez anodins d'ailleurs (le comte de Schmettau ne fut pas seulement « l'ami intime de la famille », mais, d'après tous les échos de la chronique contemporaine, celui de la princesse Ferdinand en particulier). Le récit devient un peu plus intéressant après l'avènement de Frédéric-Guillaume II en 1786, et surtout après les fiançailles de la princesse Louise avec le prince Antoine Radziwill en 1795 et l'avènement de Frédéric-Guillaume III en 1797. Cette première partie s'arrête à l'année 1801. La seconde moitié des *Souvenirs*, rédigée de 1812 à 1836, date de sa mort, embrasse les années 1802 à 1815. Elle ne présente pas un grand intérêt historique. Le récit de la princesse, écrit en un français très correct, n'aborde que rarement les événements d'ordre majeur et y apporte plus rarement encore des données nouvelles utilisables. Il semble douteux, par exemple, que Murat, parlant à Frédéric-Guillaume III de son beau-frère Napoléon, lui ait dit : « C'est un maroufle que cet empereur ! » (p. 258). — On y peut glaner pourtant quelques traits intéressants sur la campagne de 1806, l'entrevue de Tilsit, etc. P. 89, lire *Herford* pour *Hirforden*. P. 119, *Tümping* pour *Tuamping*. P. 251, *aufgegangen* pour *aufgegaugen*, etc. R.

— Dr Ludwig BERGSTRESSER. *Die Verfassung des deutschen Reiches vom Jahre 1849 mit Vorentwürfen, Gegenvorschlägen und Modifikationen bis zum Erfurter Parlament* (Bonn, A. Marcus und E. Weber, 1913, in-16, 104 p.). — La constitution allemande de 1849 se compose de 197 paragraphes; pour chacun d'entre eux, l'éditeur publie le projet de la commission, le texte après la première lecture devant le Parlement, le projet de la commission en vue de la seconde lecture, le texte définitif après la seconde lecture; il indique aussi, au moyen de signes conventionnels, les amendements ou les textes proposés par les divers partis. Cette édition permet une étude

approfondie de cette constitution; elle a été faite pour les exercices scolaires. Elle forme le n° 114 de la collection : *Kleine Texte für Vorlesungen und Uebungen*, dirigée par Hans Lietzmann. — C. PF.

— Richard FESTER. *Briefe, Aktenstücke und Regesten zur Geschichte der Hohenzollernschen Thronkandidatur in Spanien* (Leipzig et Berlin, B.-G. Teubner, in-16, 2 tomes, vi-164 et iv-210 p.). — En attendant que paraisse la suite du grand ouvrage français sur les origines diplomatiques de la guerre de 1870, voici un recueil de 614 pièces sur la candidature du prince Léopold de Hohenzollern au trône d'Espagne. Elles sont prises à des sources officielles, comme le compte-rendu des Cortès de 1869-70, le livre rouge autrichien, le livre bleu anglais, la publication d'Aegidi et Klauhold, ou aux souvenirs des hommes d'État qui ont été mêlés à ces événements, Benedetti, Beust, Bismarck, Fleury, Gramont, Rothan, etc. Fester a eu le mérite de réunir des extraits d'un grand nombre de journaux de tous pays, allemands, français, autrichiens, italiens, espagnols (les textes espagnols sont traduits en allemand). Il est dommage que certains de ces extraits soient cités de seconde main, d'après les ouvrages d'Ollivier ou de Sorel. Les choix semblent faits de façon judicieuse et tous ces documents peuvent fournir matière à exercices pour les séminaires historiques. C. PF.

— R. SCHWEMER. I : *Die Reaktion und die neue Aera*; II : *Vom Bund zum Reich* (2^e éd. Leipzig, B.-G. Teubner, 1912, in-16, 103 et 112 p. Forment les t. CI et CII de la collection *Aus Natur und Geisteswelt*). — C'est en réalité une histoire abrégée de l'Allemagne contemporaine de 1848 jusqu'à la proclamation de l'Empire allemand dans la galerie des glaces de Versailles en 1871. Le récit est clair et net; l'auteur est tout rempli de l'idée de l'unité allemande; il parle de cette unité avec un enthousiasme lyrique et il ne sait pas toujours être juste envers la France. C. PF.

HISTOIRE D'AUTRICHE-HONGRIE.

— I. KONT. *Bibliographie française de la Hongrie (1521-1910), avec un inventaire sommaire des documents manuscrits* (Paris, E. Leroux, 1913, in-8°, 323 p.). — Comme le fait deviner le titre, l'ouvrage se compose de deux parties. Dans la première, après une courte indication des chroniqueurs français du moyen âge chez lesquels mention est faite des Hongrois, on trouve, par ordre chronologique, le relevé de tous les livres sur la Hongrie imprimés en langue française (en France ou hors de France) depuis l'année 1521 où parurent les *Lettres du très puissant roy de Hongrie envoyées à Léon, pape dixième de ce nom*, jusqu'en l'année 1910. Au début, ces écrits sont rares et souvent toute une série d'années ne sont pas représentées dans ce répertoire, par exemple les années 1532 à 1549; mais, au xvii^e siècle, avec le règne en Hongrie de Gabriel Bethlen

(1613-1629), ils deviennent plus abondants, et, au cours du XIX^e siècle ou au début du XX^e, surtout après la création, en 1908, de la *Revue de Hongrie*, ils se multiplient; M. Kont range alors, pour chaque année, les ouvrages ou écrits par ordre alphabétique d'auteurs. Dans la seconde partie, il dresse un inventaire sommaire de tous les documents manuscrits relatifs à la Hongrie qui se trouvent dans les archives de la France (ministère des Affaires étrangères, Archives nationales, ministères de la Guerre, des Colonies et de la Marine) et dans nos bibliothèques publiques, tant celles de Paris que de la province. Est-il besoin de dire que cette bibliographie est dressée avec le soin le plus scrupuleux? Format et nombre de pages des volumes sont toujours indiqués; pour les brochures rares, on signale dans quel dépôt elles se trouvent et on en donne la cote. Un index des noms d'auteurs et des principales matières rend les recherches aisées. En l'année 1887 paraît dans la Bibliographie le nom de M. Kont lui-même avec un mémoire sur Etzelburg, la capitale d'Attila, et, depuis cette date, se succèdent chaque année ses ouvrages ou articles; c'est à lui surtout que la France doit, en ces dernières années, la connaissance du pays, de la littérature et de l'histoire de Hongrie, et nos lecteurs se souviennent des comptes-rendus qu'il publiait ici même. Pourquoi faut-il que la mort impitoyable ait mis fin à cette activité? Du moins M. Kont avait-il eu le temps de mettre la dernière main à ce volume et d'en corriger les épreuves.

C. PF.

— C. DE TSCHUDI. *L'impératrice douloureuse, Élisabeth, impératrice-reine d'Autriche-Hongrie*, adapté de l'allemand par H. HEINECKE (Paris, « le Temps présent », 1912, in-12, 195 p.; prix : 3 fr. 50). — L'impératrice Élisabeth d'Autriche-Hongrie n'a jamais joué aucun rôle politique. Pourtant l'histoire retiendra le nom de cette digne héritière des Wittelsbach qui, épousée à seize ans pour sa beauté et se croyant destinée à une vie de liberté et de joie, fut tyrannisée par les nécessités de son rang, qu'elle supportait à peine, déchirée par les chagrins de sa vie domestique et périt tragiquement sous le poignard de Luchini, alors qu'elle cherchait, par d'incessants voyages, à tromper une incurable mélancolie. C'est une figure intéressante pour le psychologue plus que pour l'historien, et il est naturel qu'en ouvrant un livre qui lui est consacré on ait le désir d'y trouver quelque éclaircissement des mystères qui enveloppent sa vie secrète. Celle qui fut non seulement la mère douloureuse de Rodolphe, mais l'amie et la correspondante intime de Louis II de Bavière, l'admiratrice passionnée de Heine, l'hôtesse étrange de l'Achilleion et la romantique voyageuse du yacht *Miramar* mériterait d'être connue autrement que du dehors. Malheureusement, le livre de M. Tschudi traduit — un peu gauchement quelquefois — par M. Heinecke, n'apporte que des témoignages indirects ou secondaires, et les récits des précepteurs ou lecteurs de l'impératrice, qu'il a surtout utilisés, n'atteignent guère que la surface de cette âme attirante et inquiétante à la fois.

R. G.

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

— Arthur D. INNES. *A source book of english history for the use of schools*, vol. I, 597-1603 (Cambridge, at the University press, 1912, in-8°, VIII-383 p.). — Agréable volume où sont présentés dans l'ordre chronologique des extraits de chroniques et autres sources narratives, propres à faire connaître les grands faits de l'histoire et à les graver dans la mémoire des enfants. Il y a même çà et là quelques documents. Chaque extrait est précédé de brèves indications sur l'auteur et sur le sujet.

Ch. B.

— Alice Stopford GREEN. *The old irish world* (Dublin, Gill; Londres, Macmillan, 1912, in-8°, VII-197 p.; prix : 4 sh.). — Recueil de cinq articles : 1° comment on a écrit l'histoire d'Irlande; 2° routes suivies par le commerce irlandais au moyen âge; 3° une grande dame irlandaise : Marguerite, fille d'O'Connor Carroll et femme de Calvagh O'Connor Faly, seigneur d'Offaly (1451); 4° le château d'Ardglass; 5° opinions traditionnelles concernant l'histoire de l'Irlande. On y trouvera d'intéressantes indications sur la civilisation irlandaise. Ce qui fait l'unité du volume, c'est l'ardent amour de l'auteur pour le passé d'un peuple méconnu, sur lequel tant d'erreurs et de calomnies sont encore aujourd'hui acceptées sans examen par la plupart des historiens anglais, même les mieux informés. Quand elle raconte l'enthousiasme avec lequel fut accueillie par la population indigène du comté de Down la reconstitution archéologique du château d'Ardglass, M^e Green nous fait comprendre la profondeur du sentiment national chez les Irlandais. L'histoire est pour elle un apostolat autant qu'une résurrection.

Ch. B.

— William Scarth DIXON. *Hunting in the olden days* (Londres, Constable, 1912, in-4°, XIII-386 p.; prix : 21 sh.). — Voici un beau livre, bien imprimé, illustré à profusion de photographies représentant des scènes de chasse, des chiens de race, des chevaux célèbres, des piqueurs renommés. L'histoire n'y est pas négligée, mais elle reste au second plan, comme il convient; le moyen âge est à peine traité; l'auteur a hâte d'arriver à la chasse du renard et du cerf, telle que les fervents la pratiquèrent depuis le XVI^e siècle, car c'est aux hommes de sport qu'il a pensé en écrivant son livre. La dernière image représente la pierre tombale qui a été érigée à la mémoire d'un piqueur fameux, John Booth, à l'endroit où il mourut subitement le 5 septembre 1853, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Ce menu fait suffit à caractériser l'ouvrage.

Ch. B.

— A. Hamilton THOMPSON. *Military architecture in England during the middle ages* (Oxford, University press, 1912, in-8°, XXI-384 p.; prix : 7 sh. 6 d.). — Ouvrage érudit, composé avec méthode, illustré de deux cents photographies, dessins et plans de forteresses, plein de détails intéressants. L'auteur a fait sienne la théorie de

M^{lle} Armitage (voir plus haut, p. 123) sur la différence fondamentale qui distingue le *burgus* anglo-saxon du *castellum* anglo-normand. Les châteaux forts qui pullulaient après la Conquête furent construits d'abord en bois, puis, à partir de Henri II surtout, en pierre (une carte, p. 84, montre la distribution géographique des principaux châteaux dans le nord-est de l'Angleterre; une autre, p. 130, celle des donjons rectangulaires); M. Thompson en montre la construction, les transformations, les agrandissements successifs jusqu'à la fin du moyen âge. Le dernier chapitre traite de l'âge de transition, où la résidence fortifiée se transforme en maison d'habitation, ce qui nous amène au xvi^e siècle. Une copieuse bibliographie en tête, un index très complet à la fin témoignent du soin minutieux apporté par l'auteur à la préparation et à l'exécution de son ouvrage. Ch. B.

— Francis Aidan GASQUET, abbot-president of the english Benedictines. *England under the old religion and other Essays* (Londres, Bell, 1912, in-8°, ix-358 p.; prix : 6 sh.). — Ce volume comprend les articles suivants : 1° l'Angleterre sous l'ancienne religion (pour établir que, si, vers la fin du xv^e siècle, quelques réformes étaient désirables, le peuple anglais ne souhaitait nullement la destruction de l'ancienne Église catholique); 2° Wolsey et le divorce (montre la part éminente, sinon primordiale, du cardinal, dans l'affaire du divorce, si grosse de conséquences pour l'Église catholique en Angleterre); 3° que fut, en définitive, la Réforme en Angleterre? (elle fut, à vrai dire, l'œuvre du gouvernement d'Élisabeth et elle a tous les caractères d'un coup d'État); 4° Édouard VI et la liturgie catholique; 5° la question des ordinations anglicanes (apologie de la bulle de Léon XIII *Apostolicae curae*); 6° une commission concernant les ordinations dans l'Église grecque au xvii^e siècle; 7° il y a cent ans : coup d'œil sur la situation des catholiques en Angleterre et en Irlande (avant l'émancipation); 8° la sainte Eucharistie avant la Réforme; 9° l'Écosse au temps des persécutions (résumé des persécutions dirigées au xvii^e siècle contre les catholiques écossais); 10° les fondateurs de l'abbaye de Saint-Grégoire, à Downside (abbaye fondée à Douai dans les premières années du xvii^e siècle pour les Bénédictins anglais chassés d'Angleterre. Ce qu'elle devint au temps de la Révolution française); 11° la France et le Vatican (le « Livre blanc du Vatican » prouve que la responsabilité de la Séparation incombe au gouvernement français. Évidemment). Le dernier essai contient d'excellents avis sur la manière de publier les documents du moyen âge, en particulier ceux qui concernent l'Église. On ne voit pas le lien qui le rattache aux précédents. Plusieurs de ces essais sont des conférences faites par l'auteur en Amérique de 1901 à 1905. — Ch. B.

— Louise Fargo BROWN. *The political activities of the Baptists and Fifth monarchy men in England during the Interregnum* (Washington, Americal historical Association; Londres, H. Frowde, 1912, in-8°, xi-258 p.; prix : 6 sh. 6 d.). — Cet ouvrage, qui a rem-

porté le prix Herbert Baxter Adams en 1911, est une étude très fouillée d'un des phénomènes les plus caractéristiques de la Révolution puritaine au temps de Charles I^{er} et d'O. Cromwell. L'auteur a utilisé un grand nombre de documents tant imprimés que manuscrits et les a mis en œuvre avec une méthode digne de tout éloge. Elle fait ressortir les sentiments élevés de la secte, leurs chimères, leur échec final : « De même que les anabaptistes d'Allemagne ont poussé les principes de la Réforme à leur conclusion logique, de même les Anglais du XVII^e siècle ont poussé à leur conclusion logique les principes du puritanisme. Refusant toute compromission avec le mal, ils luttèrent pour l'idéal d'un État parfait; dans leurs efforts pour réaliser cet idéal, ils ne réussirent qu'à contribuer à la ruine du compromis représenté par le Protectorat et au rétablissement de l'absolutisme des Stuarts » (p. 205).

Ch. B.

— J.-E. GILLET. *Molière en Angleterre, 1660-1670* (Paris, Champion, 1913, in-8°, 240 p.; prix : 5 fr. Extrait des *Mémoires publiés par la Classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique*, 2^e série, t. IX). — Étude précise et minutieuse d'une douzaine de pièces où des dramaturges tels que Davenant, Etheredge, Shadwell, Dryden se sont inspirés de Molière, ont imité ses procédés, ont tenté d'adapter au goût anglais les principaux types, graves ou bouffons, de la comédie moliéresque. Le succès a souvent récompensé leurs efforts; il est un témoignage certain de l'influence exercée par les idées et les mœurs françaises sur l'Angleterre au début de la Restauration; d'autre part, il n'a pu être obtenu qu'en imposant aux personnages de Molière des transformations profondes; l'étude de ces transformations permet de mesurer les différences qui séparaient l'esprit anglais de l'esprit français. Si nous avons été lents à tolérer, à comprendre Shakespeare, il en a été de même pour nos voisins en ce qui regarde Molière. Plus on étudie le caractère des deux peuples, plus les antinomies sautent aux yeux.

Ch. B.

— John R. ELDER. *The royal fishery companies of the seventeenth century* (Glasgow, Maclehose, 1912, in-8°, vi-136 p.; prix : 5 sh.). — En 1594, les Hollandais obtinrent l'autorisation de pêcher sur les côtes de l'île Lewis, une des Hébrides; l'opération devint rapidement fructueuse et les Hollandais ne tardèrent pas à s'emparer en fait de tous les terrains de pêche dans les eaux écossaises et dans la mer du Nord. Les Anglais se plaignirent. Jacques I^{er} protesta; les Hollandais répondirent par le *Mare liberum* de Grotius. Charles I^{er} résolut d'enlever de gré ou de force le monopole que s'étaient arrogé les Hollandais et, tandis que Selden répliquait au mémoire de Grotius par son *Mare clausum* (1635), il se préparait à une guerre contre les Hollandais. La victoire remportée par Tromp (1639) fit triompher pour un temps la maxime du *Mare liberum*, qui conduisit fatalement à de nouveaux conflits sous Cromwell et sous Charles II. En Angleterre

et en Écosse, l'État fut donc amené à soutenir les efforts des compagnies qui se formèrent pour lutter contre les Hollandais et leur enlever un monopole qui, en fait, leur assurait la domination de la mer. Ces efforts ont été exposés avec beaucoup de soin, d'après des documents en partie nouveaux, dans l'intéressant ouvrage que nous annonçons.

Ch. B.

— William Robert SCOTT. *The constitution and finance of english, scottish and irish joint-stock companies to 1720*, vol. III (Cambridge, at the University press, 1911, in-8°, XII-563 p.; prix : 18 sh.). — Il est difficile de parler d'un ouvrage dont on connaît seulement le troisième volume. Il faut savoir néanmoins que ce tome III contient la suite de la 2^e partie consacrée à l'histoire constitutionnelle et financière de chacune des sociétés par actions qui se sont fondées dans chacun des trois royaumes de 1553 à 1720. Cette suite se compose des chapitres suivants : VI, Compagnies des eaux à Londres et dans les comtés d'Angleterre; VII, Compagnies pour le transport des lettres et paquets et pour l'éclairage des villes; VIII, Compagnies manufacturières et autres en Angleterre et en Irlande (fabriques de papier, industries textiles et métallurgiques, fabriques de glaces, de tapis, de laques du Japon, de cuirs de Russie, etc.); IX, Compagnies et associations commerciales, surtout en Écosse (pêcheries du Groenland, savonneries, raffineries de sucre, industries textiles et métallurgiques, fabriques de papier blanc, de verreries, de poudre à canon, de poteries, etc.); X, Banques et compagnies financières; XI, Entreprises d'assurances contre l'incendie et sur la vie; XII, Cas de compagnies qui se servirent d'une même charte pour exercer plusieurs entreprises différentes et successives; XIII, Liste chronologique montrant les projets nouveaux ou les entreprises anciennes reprises de septembre 1719 à août 1720; XIV, Tableau des principales compagnies par actions fondées dans les trois royaumes jusqu'en 1720; XV, Situation de la Couronne et des finances nationales; leur influence sur le progrès industriel. Fondé sur une riche documentation, l'ouvrage présente un grand intérêt pour l'histoire économique.

Ch. B.

— C. H. FIRTH. *Notes on the diplomatic relations of England with the North of Europe* (Oxford, Blackwell, 1913, in-8°, 52 p.; prix : 2 sh. 6 d.). — C'est une liste, dressée par M. J. F. CHANCE, des représentants et agents diplomatiques de l'Angleterre en Danemark, en Suède et en Russie et de ces pays en Angleterre, de 1689 à 1782. Chaque nom est accompagné de notes indiquant les dépôts d'archives où sont conservés leurs papiers, avec les indications biographiques indispensables.

Ch. B.

— Michel T. SADLER. *The political career of Richard Brinsley Sheridan* (Oxford, Blackwell, 1912, in-12, II-87 p.). — Essai couronné par l'Université d'Oxford, qui nous présente un résumé de la carrière politique du brillant auteur et orateur anglais que son esprit, sa pauvreté, les légèretés de sa conduite, son amitié trop fidèle pour le prince

de Galles, la « canaille » qui devait être plus tard George IV, ont fait tour à tour admirer, applaudir, ridiculiser et calomnier par ses contemporains, par ses adversaires et même par ses anciens amis politiques. M. Sadler tente une réhabilitation modérée de Sheridan, qui nous semble équitable, parce qu'il n'exagère rien et fait une large part à la critique. Ce que je lui reprocherais plutôt, c'est qu'il faut déjà connaître assez bien l'histoire d'Angleterre de 1770 à 1820 pour comprendre certaines de ses allusions; il ne raconte pas assez, il ne donne pas assez de dates, pas même celle de la mort du célèbre orateur. On lira surtout avec intérêt chez nous les pages consacrées à son attitude vis-à-vis de la France et de la Révolution; on sait qu'après l'avoir longtemps défendue, il se sépara de son ami Fox et se rangea parmi les conservateurs dans ses jugements passionnés contre la France napoléonienne. R.

— D. P. HEATLEY. *Studies in british history and politics* (Londres, Smith, Elder et Co, 1913, in-8°, xv-219 p.). — Recueil de cinq articles : 1° Bacon, Milton et Laud, trois points de vue (leurs opinions sur les rapports de l'Église avec l'État); 2° le groupe de publicistes concernant l'Indépendance américaine (de quelques Américains élèves des universités écossaises qui étaient partisans de l'indépendance sans la séparation); 3° de quelques traits caractéristiques de l'histoire d'Angleterre (deux courants dans cette histoire, et aussi parmi les historiens : l'un vers la « liberté », l'autre vers l'« autorité ». Des principales crises amenées par le perpétuel conflit entre ces deux forces); 4° apprentissage de la politique par l'étude et par la pratique; 5° Frédéric William Maitland. J'avoue préférer cette dernière étude, assez nourrie de faits, aux autres, où je ne trouve rien de bien original. Ch. B.

— *A dictionary of English church history*, edited by S. L. OLLARD, assisted by Gordon CROSSE (Londres, A. R. Mowbray, 1912, in-8°, xvi-673 p.; prix : 12 sh. 6 d.). — Ce dictionnaire s'adresse non au spécialiste de l'histoire ecclésiastique, mais « au membre ordinaire de l'Église d'Angleterre qui désire connaître les faits les mieux établis de l'histoire de la société à laquelle il appartient ». C'est donc un ouvrage de vulgarisation à l'usage d'une classe un peu spéciale de lecteurs. Ceux-ci ne pourront qu'être satisfaits de la peine qu'on a prise pour leur instruction; ils n'y trouveront pas seulement de brèves biographies des plus notables personnages qui ont marqué dans l'Église, mais aussi de substantiels résumés sur les points les plus importants de l'histoire, de l'organisation, du dogme, de la liturgie ecclésiastiques. Le point de vue auquel se placent les collaborateurs est nettement anglican; ils tiennent pour la légalité des ordinations épiscopales depuis Mathieu Parker, et pour la tradition ininterrompue de l'« Église catholique » depuis saint Augustin jusqu'à nos jours. Mais ce n'est pas une œuvre de parti et tous les historiens, à quelque parti qu'ils appartiennent, pourront le consulter avec fruit

sans se heurter à des manifestations confessionnelles qui mettent en défiance. Deux cartes, montrant la répartition des diocèses en 1536 et en 1912, complètent cette utile compilation. Ch. B.

— W. LANGENBECK. *Englands Weltmacht in ihrer Entwicklung vom 17 Jahrhundert bis auf unsere Tage*, 2^e éd. (Leipzig, Teubner, 1913, in-12, 123 p. Vol. 174 de la collection *Aus Natur und Geisteswelt*). — Exposé bref et intelligent. L'auteur montre bien comment s'est formé dans ces dernières années l'impérialisme anglais et les redoutables conséquences pour l'Angleterre du développement maritime de l'Allemagne. « Notre avenir est sur la mer » ; cette devise, chacun des deux états prétend la maintenir entière à son profit ; de là l'inimitié qui a brouillé les deux peuples jadis si unis et failli plusieurs fois, semble-t-il, amener la guerre. M. Langenbeck trouve encore moyen d'en tirer vanité en plaçant des raisons de sentiment au-dessus des faits d'ordre économique, et il termine par ces mots : « Nous tous, Anglais, Allemands et Américains, nous devrions nous sentir unis dans la pensée que c'est l'esprit germanique qui suit sa marche triomphale sur le globe terrestre et qui, nous en avons la conviction, lui imprime son sceau d'une façon indélébile. » *Deutschland über alles!* Ch. B.

— Léon HENNEBICQ. *L'impérialisme occidental. Genèse de l'impérialisme anglais* (Paris, Félix Alcan ; Bruxelles, Larcier, 1913, in-8^e, 295 p. ; prix : 6 fr.). — Cet ouvrage a deux titres ; il traite au moins deux sujets : d'une part, les grands conflits européens qui semblèrent donner l'hégémonie successivement à l'Espagne, à la Hollande, à la France ; d'autre part, le développement de l'idée impérialiste en Angleterre depuis Élisabeth et depuis Drake. Il y a autre chose encore : une tentative pour expliquer les grands faits de l'histoire par l'influence de certains individus plutôt que par celle de certaines forces collectives ; cependant, ce sont justement ces forces collectives et anonymes que l'auteur voit surtout en action : puissance protestante et juive, combattue par la puissance « loyoliste » au XVII^e siècle ; puissance de la grande industrie, qui se révèle pour la première fois en France au temps de Colbert ; puissance de la finance, qui aboutit au pouvoir souverain de la banque d'Angleterre, etc. L'auteur qui est un avocat, qui se défend d'être historien ou sociologue, qui « déteste les spécialistes », court à bride abattue à travers l'histoire. Il a lu de bons livres ; il a des idées, une verve peu châtiée, mais inlassable ; il irrite çà et là par un ton provocateur et paradoxal, mais on le lit avec intérêt et non peut-être sans profit, car l'excitation même que produisent ses paradoxes donne à réfléchir. L'ouvrage est dédié « à M. Henri Pirenne qui, dans mon pays, rénova le patriotisme historique. » Ch. B.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — **Annales révolutionnaires.** 1913, mai-juin. — An. FEUGÈRE. L'abbé Raynal et la Révolution française; documents inédits (très intéressant article sur l'auteur de l'*Histoire philosophique des Indes*, ce livre lui-même, son influence politique et sociale. Après avoir été le porte-voix très écouté des encyclopédistes ennemis de la royauté et contempteurs de la religion, Raynal manifesta, dès le début de la Révolution, des opinions conservatrices qui faillirent lui être fatales. Il mourut en paix à Chaillot le 6 mars 1796 à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il eut encore de la réputation jusque vers 1830, pour tomber ensuite dans un oubli profond, en partie immérité). — A. MATHIEZ. Les comptes de Danton (« il n'est pas permis de traiter sommairement de calomnies les accusations variées dont la probité de Danton a été l'objet »). — Capitaine TOURNÈS. Les débuts à Nancy d'un général robespierriste : Lavalette (dans les armées républicaines, Lavalette présente le type du militaire « très occupé de se pousser par la politique et peu disposé à donner de sa personne pour la défense du pays »). — Fr. VERMALE. La cherté de la vie en province en l'an IV. Une grève de fonctionnaires (d'après un dossier des réclamations présentées par les chefs de bureau et commis de l'administration du directoire de l'Isère en vue d'obtenir une augmentation de traitement. Ils menacent, si leur demande n'est pas accueillie, de cesser leurs fonctions). — E. LESUEUR. Une réception à la loge de la Fidélité d'Hesdin, 1784. — Jean-Paul MARAT. Défense de Robespierre en mai 1792 (Marat défend Robespierre, qu'il ne connaissait pas, contre les violentes diatribes prononcées contre lui par Brissot et Guadet au club des Jacobins). = C.-rendus : *Clapham*. The abbé Sieyès (beaucoup de pages pénétrantes où le caractère de l'homme est mis en bonne lumière; l'auteur a tort de nier les rapports de Sieyès, — puisque c'est ainsi que son nom doit être orthographié, — avec Robespierre). — *L. Grasilier*. Un secrétaire de Robespierre : Simon Duplay, 1774-1824, et son Mémoire sur les sociétés secrètes et les conspirations sous la Restauration (étude très utile. Le Mémoire de Simon Duplay est de 1823, et Simon, qui était le neveu de Maurice Duplay, l'hôte de Robespierre, mourut en 1827 à cinquante-trois ans). — *G. Lenôtre*. Bleus, Blancs et Rouges (ce n'est pas du roman, ni de l'histoire, mais du pamphlet « et du pire, celui qui se

dissimule sous le ton de la bonne compagnie ». — *Gigon*. Le général Malet (prouve qu'il fut mis à la retraite en 1807 pour raison de pécuniaire, mais ne réussit pas à établir quelles étaient les opinions du général en 1812, ni pour qui il tenta de renverser Napoléon). — *R. Lange*. Die öffentliche Meinung in Sachsen von 1813 bis zur Rueckkehr des Königs 1815 (bon).

2. — Bibliothèque de l'École des chartes. 1913, janv.-avr. — H. OMONT. Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années 1911-1912 (1,152 volumes parmi lesquels il convient de signaler 68 volumes de copies réunies par L. Delisle sur l'histoire de la Normandie et sur l'histoire de France, 11 volumes de copies et originaux provenant d'Auguste Longnon, et 112 mss. éthiopiens qui constituent le plus important fonds de mss. éthiopiens qui existe actuellement en Europe). — M. JUSSE-LIN. La transmission des ordres à la chancellerie mérovingienne d'après les souscriptions des notes tironiennes (d'après cinq diplômes où la note « per anolo » prouve l'emploi de l'anneau pour transmettre des ordres concernant l'expédition de l'acte). — J. VIARD. Itinéraire de Philippe VI de Valois. = C.-rendus : *O. Held*. Die Hanse und Frankreich, von der Mitte des xv Jahrh. bis zum Regierungsantritt Karls VIII (intéressant; mais l'auteur n'a point vu que Bordeaux et Bayonne restèrent fermées aux Hanséates tant qu'y subsista la domination anglaise). — *M. Laigle*. Le livre des Trois Vertus de Christine de Pisan et son milieu historique et littéraire (agréable, mais trop long et souvent inexact). — *A. Hustin*. Le Luxembourg; son histoire domaniale, architecturale, décorative et anecdotique (bon). — *L. Micheli*. Les institutions municipales de Genève au xv^e s. (bon travail que la mort prématurée de l'auteur laisse inachevé). — Manuel généalogique pour servir à l'histoire de la Suisse (I; très utile). — Zeitschriften-Verzeichnis der schweizerischen Bibliotheken (2^e édit.; remarquable).

3. — Feuilles d'histoire du XVII^e au XX^e siècle. 1913, 1^{er} mai. — A. CHUQUET. Dumouriez, général et ministre, 1789-1792 (1^{er} art.; rapide et substantiel; suite en juin). — G. VAUTHIER. L'architecte Pierre Giraud. — Eug. WELVERT. La mission de Lakanal sur le Rhin (en juillet 1798, Lakanal est chargé d'organiser les départements français formés des territoires allemands cédés à la France sur la rive gauche du Rhin. Il fut relevé de ses fonctions après le 18 brumaire. Étude critique sur les documents relatifs à l'administration de Lakanal pendant cette courte et difficile période; le tableau en est des moins flatteurs; fin en juin). — J. DURIEUX. L'évêque Maurice de Broglie (évêque d'Acqui en 1805 et de Gand en 1807; son opposition à l'Empire; nommé de la Légion d'honneur en 1810, il est rayé en 1811; au concile national de 1811, il est arrêté et mis à Vincennes, puis enfermé dans une prison d'État. Il finit par s'humilier et par

implorer le pardon du monarque). — A. CHUQUET. Napoléon au golfe Jouan. Deux lettres d'Honoré V, prince de Monaco. — LANGLOIS. Les derniers jours de Sébastopol (fin en juin). = 1^{er} juin. PICAVET. La Flandre wallonne et Louis XIV (la francisation de cette partie de la Flandre conquise par Louis XIV en 1668 n'a réellement commencé qu'au XVIII^e s.). — M. SCHVEITZER. La chartreuse de Vauvert; les relations extérieures d'un couvent de Paris avant la Révolution (ses rapports surtout avec la royauté à partir du XVI^e s.). — A. CHUQUET. M. de Pompadour (M^{me} de Pompadour reçut un brevet de marquise en 1745; le dernier marquis de Pompadour était mort treize ans auparavant; il se nommait Léonard Hélié, était neveu de Montausier, fut sénéchal de Périgord, puis lieutenant général de Guyenne; mort en 1732, ne laissant qu'une fille, mariée au fils de Dangeau). — A. MARQUSET. Saint-Germain l'Aventurier (pièces relatives à sa mission en Hollande en 1760. Choiseul en eut bientôt assez de celui qu'il appelle un « insupportable aventurier »). — A. VOVARD. Le général Gestas (maréchal de camp en 1791, destitué en 1792, guillotiné fin déc. 1793 pour avoir « favorisé les ennemis de la patrie »). — A. BIOVÈS. Un journal du siège de Gènes (par un anonyme, Génois de vieille roche, peut-être un prêtre lettré autant que patriote, qui haïssait Masséna et qui ne laisse passer aucune occasion de le rendre odieux ou ridicule). — A. CHUQUET. Il y a cent ans, 1813. Napoléon et les journaux anglais (quelques répliques napoléoniennes à ces journaux). — Ch. DEJOB. Les discours de distributions de prix sous le second Empire.

4. — **La Révolution française.** 1913, 14 avr. — Edme CHAMPION. Provinces et départements (les départements ne sont pas des expressions géométriques imaginées pour effacer jusqu'au souvenir des anciennes provinces; les travaux qui ont préparé cette division prouvent qu'on tint le plus grand compte, souvent à tort, des intérêts purement locaux). — I. ISTRIA. La vie de Philibert Buchot (le conventionnel Buchot n'a été ni stupide, ni méchant. Il obtint en 1808, sur sa demande, une pension de 6,000 fr.). — H. LABROUE. Les origines mesmériennes du club jacobin de Bergerac. — J. LOUBET. Le gouvernement toulousain du duc d'Angoulême après les Cent-Jours (fin; on a prêté au duc l'idée de démembrer la France et de former à son profit, en 1815, un royaume d'Aquitaine où l'ancien régime fleurirait librement. C'est une pure légende). = 24 mai. L. DOUARCHE. La grand'peur à Bourgoin en 1789. — L. DUBREUIL. Le Roux de Cheff des Bois et Taupin, à propos d'un livre récent de M. Lenôtre (montre la part de fantaisie personnelle ou de légende que M. Lenôtre ajoute à la réalité historique). — H. LABROUE. Liste des sociétés populaires de la Dordogne. — P. LEBÈGUE. Correspondance d'un agent de la sûreté générale (lettres écrites par un certain Grenier à Amar et à Jagot, de Rouen, en novembre 1793; il paraît avoir montré dans ses fonctions un zèle excessif qui le fit arrêter. Remis en liberté après sept mois et

plus de détention, il se fit encore renvoyer à Rouen en germinal an III, puis il disparaît).

5. — Revue d'histoire diplomatique. 1913, n° 2. — Ed. ROTT. Rohan et Richelieu, 1629-1638 (politique fuyante et cauteleuse de Richelieu à l'égard de l'ancien chef des huguenots qu'il consentit, non sans peine, après la paix d'Alais, à employer dans ses entreprises contre les Grisons, mais dont il se défia toujours). — Baron DE CONTENTON. L'ordre américain de Cincinnatus en France, 1783. — Comte DE FORBIN. La seconde mission de Toussaint de Forbin en Pologne, 1680-1681 (d'après des documents inédits). — Marquis DE NADAILLAC. Louis XVII est-il mort au Temple? (analyse l'ouvrage de G. Bord, qui conclut très nettement pour l'affirmative). — Eug. GRISSELLE. Nicolas Brulart de Sillery, ambassadeur en Suisse, et les affaires du comté de Neuchâtel, 1587-1592.

6. — Revue d'histoire moderne et contemporaine. 1913, janv.-févr. — J. CAIN. Les mémoires des députés au Conseil de commerce de 1700 (étude critique des différents recueils et liste des mémoires qui ont été remis). — P. CARON. Publications récentes sur l'histoire militaire de la Révolution. = C.-rendus : *Gœtz-Bernstein*. La diplomatie de la Gironde. Jacques-Pierre Brissot (très intéressant; mais le sujet, trop vaste, n'a pu être étudié aussi à fond qu'il aurait fallu). — *Laffon-Ladebat*. Journal de ma déportation à la Guyane française, fructidor an V-ventôse an VIII, publ. par *Fréd. Masson* (texte fastidieux et peu instructif). — *Dugué de La Fauconnerie*. Souvenirs d'un vieil homme, 1866-1879 (très divertissant).

7. — Revue des études anciennes. 1913, avr.-juin. — LECHAT. Notes archéologiques; art grec (6^e art.; le Pré-Parthénon; Phidias et les métopes du nouveau Parthénon). — C. JULLIAN. Héligoland (c'est l'île sainte, l'île de l'ambre occidental). — W. DEONNA. Tables à mesures de capacité anciennes et modernes (complète l'art. *Sekoma* du *Dictionnaire des antiquités*). — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines. LVIII : la Gaule dans les « *Notae tironianae* » (relève les noms de lieu relatifs à la Gaule qui se trouvent dans les chapitres I et II du 3^e livre des *Notae*). — H. LICHTENBERGER. Les Germains sont-ils des Indo-Européens? (bref résumé d'un article où Feist étudie et cherche à expliquer le phénomène linguistique bien connu des substitutions de consonnes ou Lautverschiebung. Conclusion : « La variété septentrionale du grand dolichocéphale blond, qui, au point de vue de la race, semble avoir formé la masse principale des Germains, parlait peut-être à l'origine une langue non européenne, parente de ces langues d'autochtones européens disparues aujourd'hui : ibérique, rhétique, étrusque, basque, etc. »). — GERMAIN DE MONTAUZAN et P. FABIA. La garnison de Lyon sous les Sévères. — M. CLERC. Inscriptions antiques inédites du musée d'Aix. — C. JULLIAN. Chronique gallo-romaine.

8. — Revue des études napoléoniennes. 1913, mai. — Paul MARMOTTAN. Un projet de code rural sous le premier Empire (analyse un recueil d'*Observations des Commissions consultatives sur le projet de code rural*, recueillies de 1810 à 1814 et mises en ordre par M. de Verneilh-Puiraseau, exemplaire presque unique, les autres ayant été mis au pilon en 1907). — L.-J. THOMAS. Montpellier et le roi de Rome; étude sur l'opinion publique au temps du premier Empire. — Colonel A. GROUARD. Les derniers historiens de 1815 (2^e art : Ligny; explique et justifie l'absence de Drouet d'Erlon à la bataille; c'est Napoléon qui est responsable). — G. WEILL. Les Saint-Simoniens sous Napoléon III (les grandes entreprises industrielles et financières engagées par les fondateurs du Crédit mobilier en 1852 étaient des Saint-Simoniens qui réalisaient quelques-unes des vues professées dès 1826 par Enfantin. Des adversaires qui combattirent ces rois de la finance; leur décadence, qui alla de pair avec la décadence de l'Empire). — M. HANDELSMANN. Rapport du baron Serra sur sa mission à Varsovie, 1808-1811 (publication de ce très intéressant rapport où Serra expose les « affaires extraordinaires » dont il avait été chargé pendant les trois années de sa mission). — R. LÉVY. Un rapprochement franco-anglais en 1851 (publie le texte à peu près inédit d'une adresse des habitants de Tynemouth à ceux du Havre; intéressant témoignage de solidarité internationale). — Louis VILLAT. La Corse napoléonienne (bibliographie des publications de textes et des ouvrages concernant le sujet). — G. VAUTHIER. Notes sur les toilettes de Marie-Louise. — E. D. Collection Paolo Galletti. Documents manuscrits sur la famille Bonaparte (ces documents, qui se rapportent surtout aux Buonaparte de San-Miniato, intéressent l'étude des origines de la famille).

9. — Revue des questions historiques. 1913, avr. — Comte Louis DE VOÏNOVITCH. Les « Angevins » à Raguse, 1384-1385 (reconstitue, à l'aide de documents ragusins, la singulière aventure de ces « Angevins », gens à la solde de Louis d'Anjou, qui furent surpris en mer par la flotte de Raguse et durement traités comme corsaires). — P. DE VAISSIÈRE. Le baron des Adrets, 1512-1586 (1^{er} art.; très intéressant). — L. DIDIER. Le citoyen Genet (fin; Genet, agent des Girondins, compromet les intérêts français par ses maladresses et ses provocations. Décrété d'arrestation, il se garda bien de se laisser ramener en France, et d'ailleurs ses amis américains lui assurèrent un asile sûr dans leur pays qu'il ne quitta plus; il y mourut en 1834). — A. LEGRIS. La liturgie rouennaise en Italie. — J. PAQUIER. Du luthéranisme au protestantisme; évolution de Luther de 1517 à 1528 (d'après l'ouvrage de M. Cristiani). — G. GAUTHEROT. La dictature des sections parisiennes au début de la Révolution. — E. ANGOT. Talleyrand et le comte d'Hauterive (ajoute d'intéressantes lettres inédites à celles qu'avait publiées Artaud de Riotor, 1806-1807). — Fr. ROUSSEAU. De Bâle à Tolentino. Lettres inédites du chevalier d'Azara, 1795-1797

(fin). — F. CABROL. Chronique d'archéologie chrétienne et de liturgie. — E. GOLDSILBER. Courrier allemand (fin). = Bulletin bibliographique : O. Scheel. Dokumente zu Luthers Entwicklung, bis 1529 (utile). — Selosse. L'île de Serk; un état féodal au XX^e s. (thèse intéressante et bien documentée). — Vicomte de Bouteiller. Notes sur l'histoire de la ville et du pays de Fougères (beaucoup d'érudition et de critique).

10. — Revue Mabillon. 1913, mai. — Dom L. GUILLOREAU. Chapitres généraux et statuts de Guillaume de Cardaillac et de Ratier de Lautrec, abbés de Saint-Victor de Marseille, 1324-1330 (2^e art.). — Dom J.-M. BESSE. Les correspondants cisterciens de dom Luc d'Achery et de dom Mabillon (5^e art.; lettres de 1669 et 1670). — F. UZUREAU. La formation du département de Maine-et-Loire et des derniers jours de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers. — Dom Fr. DE MONSABERT. Documents inédits pour servir à l'histoire de l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers (dresse une liste de 74 documents et publie 21 chartes antérieures à 1250).

11. — Journal des savants. 1913, avr. — E. NAVILLE. La méthode comparative dans l'histoire des religions (à propos de l'ouvrage de G. Foucart, dont la seconde édition, très remaniée, vient de paraître; fin en mai). — E. CAVAIGNAC. Le principe de la répartition des centuries (à propos de l'ouvrage d'A. Rosenberg qui aborde, à l'aide de la statistique comparée, le problème de la répartition de la population romaine entre les différentes classes. Montre que « les classes ont été divisées, au IV^e s., en un nombre de centuries proportionnel à peu près à la masse de capital qu'elles possédaient »). — H. DÉHÉRAIN. Les sociétés d'histoire et de géographie et leurs publications (Hakluyt Society, Linschoten Vereeniging, Société Champlain; projet d'une Humboldt Gesellschaft). = Mai. DIEULAFOY. L'architecture catalane. — G. GLOTZ. Les salaires à Délos (d'après les *Inscriptiones Deli* publiées à Berlin par les soins de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Pourquoi à Berlin?).

12. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1913, 12 avr. — Burdach. Vom Mittelalter zur Reformation. Forschungen zur Geschichte der deutschen Bildung. T. III et IV : Briefwechsel des Cola di Rienzo (le 3^e vol. contient 84 pièces allant de janv. 1343 à sept. 1354; le 4^e vol., des documents relatifs à Rienzo, 76 pièces allant de 1343 à 1355). — Andreea. Beitrage zur Geschichte Katharinas II (étudie l'instruction de 1767 pour la commission chargée de rédiger un nouveau code). = 19 avr. Princesse Schahovskoy-Strechneff. Le comte de Fersen; Charles-Gustave de Lilienfeld; la princesse Zelmire (biographies intéressantes, mais bien noires). — A. Marquiset. Napoléon sténographié au Conseil d'État (à côté de Napoléon sténographié, ce petit livre contient encore bien d'autres articles : sur le jeu et les joueurs durant le premier Empire, une relation de la capitulation de

Baylen, quelques pages sur les dernières années de Boufflers, etc.). — *P. Wiernik*. History of the Jews in America (excellent). = 26 avr. — *Bruns*. Fontes juris romani antiqui. Additamentum; édit. *O. Gradenwitz*. I : Index (très utile). — *Tcherniaef*. L'État et les mœurs d'après les comédies de Térance (bon, mais rien de bien original). — *Al. Dorlan*. Histoire architecturale et anecdotique de Schlestadt (remarquable). — *Uttendörfer*. Das Erziehungswesen Zinzendorffs und der Brüdergemeinde in seinen Anfängen (bonne étude sur l'œuvre pédagogique exécutée par Zinzendorff à l'Institut piétiste des frères moraves à Herrnhut, 1723-1728). — Comte *E. de Sonis*. Lettres du comte et de la comtesse de Ficquelmont à la comtesse de Tiesenhausen (1842-1855; correspondance qui n'est pas dénuée d'intérêt). — *Tecklenburg*. Die Entwicklung des Wahlrechts in Frankreich seit 1789 (bon). — Princesse *Radziwill*, née *Castellane*. Louise de Prusse, princesse Antoine de Radziwill. Quarante-cinq années de ma vie, 1770-1845 (utile). — *Schwemer*. Geschichte der freien Stadt Frankfurt am Mein, 1814-1866 (t. II; excellent). = 3 mai. Catalogus codicum astrologorum graecorum. T. VIII : Codicum Parisinorum, pars 2 et 3. — Des thèses nouvelles sur l'origine de Christophe Colomb : Espagnol? Juif? Corse? (important article de M. H. Vignaud. Détruit successivement les hypothèses de M. Garcia de La Riega, qui fait de Colomb un juif de la Galice espagnole; de M. H.-C. Kirk, qui voit dans Colomb, non seulement un juif, mais un juif convaincu qu'il était le Messie; de M. Schœn, pour qui Colomb était Corse, né à Calvi. Montre en particulier qu'il est impossible d'élever la moindre suspicion contre les documents notariés où figurent les Colomb de Gènes et dans lesquels les critiques les plus autorisés ont été unanimes jusqu'ici pour admettre qu'ils se rapportent bien au père du Découvreur et à lui-même. Tout le mal vient de ce qu'on a mal interprété ou tronqué ces textes). = 10 mai. *Nöldeke*. Burzôes Einleitung zu dem Buche Kalila wa Dimna (bonne et utile traduction, faite d'après un meilleur texte, d'une sorte d'autobiographie où Burzôé, médecin indien, expose ses opinions sur le rôle moral de la médecine et de la religion; il a subi l'influence d'un roman d'influence bouddhique connu en Occident sous les noms de Barlaam et de Joasaph). — *Strothmann*. Das Staatsrecht der Zaiditen (essai sur le droit public des Zaidites, qui sont une branche des Chiïtes; importante étude sur la controverse musulmane pendant les cinq premiers siècles de l'hégire). — *Auboyneau et Fevret*. Essai de bibliographie pour servir à l'histoire de l'Empire ottoman. I : Religion, mœurs et coutumes (utile). — *Kromayer*. Antike Schlachtfelder. III, 2 : Afrika. par *G. Veith* (bonne étude sur les batailles qui ont été livrées en Tunisie dans l'antiquité). — Ouvrages récents sur J.-J. Rousseau. = 17 mai. *J. Déchelette*. La collection Millon (catalogue de l'importante collection d'antiquités préhistoriques et gallo-romaines formée en Bourgogne par M. H. Millon). — *E. Mayer*. Bemerkungen zur frühmittelalterlichen, insbesondere ita-

lienischen Verfassungsgeschichte (maintient que l'organisation municipale des Romains a persisté dans les cités italiennes du moyen âge). — *G. Krüger*. Handbuch der Kirchengeschichte für Studierende. II : Das Mittelalter, par *G. Ficher* et *H. Hermelink* (bon). — *Looten*. La réforme municipale du duc de Choiseul, 1764-1766, et son échec dans la Flandre maritime (bon). — *Schmidt-Lætzen*. Dreissig Jahre am Hofe Friedrichs des Grossen. Nachträge, II (on nous donne ici un second supplément aux Mémoires du rhingrave Ernest Ahasverus Henrich Lehndorff, qui fut chambellan de la reine Élisabeth-Christine, femme de Frédéric II; il se rapporte aux années 1766-1775. L'original est en français; on n'en donne qu'une traduction allemande. Dans le tableau que l'auteur trace de la cour de Prusse, l'homme qu'on y voit le moins est Frédéric II). = 24 mai. *A. Loisy*. Choses passées (petit livre où l'auteur raconte avec netteté sa vie intellectuelle et sa rupture définitive avec l'Église qui l'excommunia, parce qu'il osait penser librement). — *Dedieu*. Montesquieu (histoire intérieure de la pensée de Montesquieu; remarquable). — *L. Barthou*. Mirabeau (l'auteur a parlé de Mirabeau avec éloquence et finesse, mais il n'a rien fait pour relever le sujet). — *E. Daudet*. La police politique. Chronique du temps de la Restauration (livre qui n'est pas inutile, mais fait sans critique; beaucoup de remplissage). — *P. Darmstädter*. Geschichte der Aufteilung und Kolonisation Afrikas seit dem Zeitalter der Entdeckungen. I : 1415-1870 (remarquable).

13. — Annales de géographie. 1913, 15 mai. — *L. GERMAIN*. Le problème de l'Atlantide et la zoologie (l'étude des animaux vivants permet d'établir cette conclusion : que les Açores, Madère, les Canaries et les îles du Cap-Vert ont été réunies autrefois en une masse continentale unique qui fut l'Atlantide. Ce continent, qui se soudait à l'Afrique, en a été séparé par un cataclysme assez récent pour que le souvenir ait pu en être conservé par la mémoire des hommes. C'est ainsi qu'il a été recueilli par Platon. L'Atlantide a donc été une réalité). — *DEMANGEON*. Les relations de la France du Nord avec l'Amérique. Esquisse de géographie commerciale. — *E.-F. GAUTIER*. Répartition de la langue berbère en Algérie. — *Ch. DE LA RONCIÈRE*. L'origine du Vineland (examine l'hypothèse émise par Nansen que le Vineland, ou pays de la vigne sauvage, devait se trouver aux Canaries; ces conclusions ne sont pas certaines. Il vaut mieux croire provisoirement, avec *M. H. Vignaud*, que le continent de l'Amérique du Nord a bien été vu par les Scandinaves longtemps avant Colomb).

14. — Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français. 1912, sept.-oct. — *N. WEISS*. L'origine et les derniers jours de Bernard Palissy d'après deux textes inédits (dans les registres d'écrou de la Conciergerie du Palais de Justice conservés à la Préfecture de police, *M. Weiss* a trouvé la preuve que Bernard Palissy était natif d'Agen et habitait, en 1586-1587, avant son arrestation, au

Petit-Pré-aux-Clercs, sur le côté sud de la rue Visconti actuelle). — G. DUMONS et N. WEISS. Les barons protestants montalbanais et la Révocation (démontrent que plus de cinquante pour cent restèrent fidèles à la foi protestante malgré les moyens employés pour les conversions). — PANDIN DE LUSSAUDIÈRE. Pierre Alexandre, sa veuve (il avait épousé Renée de La Fourest). — Henri DROUOT. Nicolas Dortoman, médecin de Henri IV. — Frank PUAUX. Un dessein des pasteurs exilés en Hollande après la Révocation (d'après les lettres que Pierre-Louis de Pons écrivait de Hollande, en 1685, au ministre des Affaires étrangères de France et où il lui révélait les projets des protestants qu'il accueillait chez lui, on voit qu'à la fin de 1685 les pasteurs avaient l'intention de rentrer en France pour « relever ceux qui étaient tombés et soutenir ceux qui pourraient tomber ». Le traître Pons tenait d'Avaux au courant des moindres démarches des pasteurs rentrés en France). — G. DUMONS. Un aveugle héroïque (Élisée d'Esparbès, sieur de Cardenau, martyrisé pour sa foi). — N. WEISS. Pourquoi certains catholiques embrassaient à l'époque de la Révocation la foi des persécutés. — F. PUAUX. Le jugement rendu par Baille contre Rolland et ses compagnons d'armes, 16 août 1704 (trouvé dans l'ancien fonds du présidial de Nîmes). = Nov.-déc. A.-B. HENRY. Études cévenoles. Le ministre Combes à Reynol en 1751. — N. WEISS. La suppression de l'église huguenote de Saint-Pons-de-Thomières, 1562-1563 (prouve une fois de plus que dans le Languedoc les protestants ne prirent les armes que pour éviter d'être exterminés). — J. PANNIER. Quand et comment l'influence des jésuites s'est substituée à celle des protestants dans les entreprises françaises du Canada (à partir de 1611). — G. DUMONS. Un duel à Puylaurens en 1673. — Baronne DE CHARNISAY. Les chiffres de M. l'abbé Rouquette. Étude sur les fugitifs du Languedoc (suite). — J. CART. Les Bernois et les réfugiés au XVIII^e s. — L. BASTIDE. Gérard Roussel, abbé de Clairac, sa maison des champs et son entrevue avec Calvin. = 1913, janv.-févr. J.-A. Alceste était-il protestant? (le personnage peint par Molière serait Montausier, qui était protestant). — M. LUTHARD. Le protestantisme dans quelques communautés du Bas-Languedoc. Saint-André-de-Sangonis (Hérault) (1562-1873). — J. PANNIER. Les protestants de Bordeaux et d'ailleurs en 1603-1605 d'après la correspondance de l'ambassadeur d'Angleterre (vexations auxquelles sont soumis les protestants). — Ch. BASTIDE. Locke et les huguenots (Locke fut sans doute en rapport avec l'école de Saumur et peut-être avec Amyraut). — G. DUMONS. État des nouveaux convertis du diocèse d'Albi. — DE FRANCE. Un testament de l'année 1550. Françoise de La Pérède, dame de Boisse (ce testament prouve la diffusion des idées protestantes dans le sud-ouest en 1550).

15. — **Bulletin hispanique.** 1913, avr.-juin. — P. PARIS. L'archéologie en Espagne et en Portugal, mai 1910-mai 1912 (en particulier fouilles à Ampurias, avec de nombreux dessins). — II. DE

LA VILLE DE MIRMONT. Les déclamateurs espagnols au temps d'Auguste et de Tibère (suite). — G. CIROT. Chronique latine des rois de Castille jusqu'en 1236 (suite). — J. MATHOREZ. Notes sur les rapports de Nantes avec l'Espagne (fin; marchandises faisant l'objet du trafic hispano-nantais). — A. MOREL-FATIO. L'espagnol langue universelle (recherche et publie les textes qui permettent de restituer, au moins quant au fond, la harangue prononcée par Charles-Quint à Rome, le 17 avril 1536, en présence du pape, des ambassadeurs de France et de Venise, etc. Il employa la langue espagnole, qu'on parlait peut-être pour la première fois à Rome, devant le pape, d'abord parce qu'il voulait faire un esclandre et aussi parce qu'il eût été incapable d'improviser un long discours dans une autre langue. Pour une fois, l'espagnol a paru prendre le rang de langue mondiale; mais ce jour n'eut pas de lendemain).

16. — Bulletin italien. 1913, avr.-juin. — R. CESSI. La conjuration de Stefano Porcari (histoire du soulèvement qu'il essaya de fomenter à Rome en janv. 1453 (1^{er} art.). — J. MATHOREZ. Les Italiens à Nantes et dans le pays nantais (depuis l'arrivée des Lombards au XIII^e s. (1^{er} art.). — C. DEJOB. Trois Italiens professeurs en France sous le gouvernement de Juillet; suite (Giuseppe Ferrari).

17. — Le Bibliographe moderne. 1913, janv.-juin. — M. FOSSEYEUR. Inventaire sommaire des papiers de L.-A. de Noailles (1715-1729) et G. de Vintimille du Luc, archevêque de Paris, conservés aux archives de l'Assistance publique. — F. PASQUIER. Les répertoires des séries historiques des archives départementales. — P. LONGCHAMP. Esquisse d'une histoire du développement du commerce et des industries du livre à Leipzig depuis les origines jusqu'à nos jours. — P. GAUTIER. Le fonds Laloi aux archives de la Haute-Marne (P.-A. Laloi, mort à Chaumont en 1846, fut, sous l'ancien régime, avocat et procureur-syndic de Chaumont, puis, sous la Révolution, membre de la Législative et de la Convention, du Conseil des Cinq-Cents et des Anciens, du Tribunat. Exilé comme régicide en 1816, il composa un Dictionnaire historique de la Haute-Marne qui parut après sa mort en 1858. Ses archives renfermaient beaucoup de pièces intéressant l'histoire locale du département).

18. — Revue des bibliothèques. 1913, janv.-mars. — FOULCHÉ-DELBOSC. Manuscrits hispaniques de bibliothèques dispersées (2^e art. : bibliothèque Krys, 1727; bibliothèque Salva-Heredia, 1891-1894). — É. HENRIOT. La bibliothèque Spoelberch de Lovenjoul (qui est ouverte aux travailleurs depuis avr. 1913).

19. — Revue d'histoire rédigée à l'État-major de l'armée. 1913, févr. — Études sur l'avant-garde (suite; ch. VIII : l'avant-garde pendant la campagne de 1806; suite en mars et avr.). — L'œuvre militaire de la Révolution. — L'armée et la nation à la fin de l'ancien régime (1^{re} partie : les derniers ministres de la guerre de la Mouar-

chie; suite : le prince de Montbarey, le maréchal de Ségur; suite en mars et avr.). — Guerre de la Péninsule, 1807-1813 (1^{re} période : la surprise de l'Espagne; suite). — Les préliminaires de la campagne de 1812 (1^{er} févr.-24 juin 1812) (1^{er} art. : du 1^{er} févr. au 15 mars; suite en mars; fin en avr.). — La guerre de 1870-1871. La 4^{re} armée de la Loire (ch. XIII). — A propos de la bataille de Cannes (suite; expose et discute les théories du général von Schlieffen sur la guerre moderne, en particulier sur les conceptions tactiques de Moltke en 1866 et en 1870. On se demande ce que la bataille de Cannes vient faire ici; fin en mars). = Mars. Documents : le général de division comte Duhesme offre ses services à l'empereur (2 mai 1815). = Avr. La campagne de 1813. Les préliminaires. — La guerre de 1870-1871. Les opérations dans l'ouest, du 17 oct. au 9 nov. (opérations entre la Seine et la forêt de Marchenoir; ch. 1).

20. — Le Correspondant. 1913, 10 avr. — P. DE NOLHAC. Le 3^e centenaire d'un grand artiste. Le Nôtre et les jardins de Versailles, avec un plan d'Israel Silvestre. — A. BRITSCH. M^{me} Lafarge et Louis-Philippe. La légende et l'histoire; avec des lettres inédites de L. P. J. d'Orléans et de M^{me} de Genlis (on a dit et répété que les deux fillettes élevées par M^{me} de Genlis à Belle-Chasse, avec les enfants du duc d'Orléans dont elle était « gouverneur », Hermine et Paméla, étaient des filles adultérines nées des amours du duc d'Orléans et de la comtesse de Genlis; elles seraient donc des sœurs naturelles du futur Louis-Philippe, et l'on explique ainsi, d'une part, la sympathie du roi des Français pour M^{me} Lafarge, fille d'Hermine, d'autre part, l'hostilité du faubourg Saint-Germain contre cette même M^{me} Lafarge. Des documents certains prouvent au contraire que les deux fillettes étaient de petites Anglaises que le duc d'Orléans fit venir auprès de ses enfants pour apprendre à ceux-ci la langue anglaise. M^{me} de Genlis voulait appliquer la méthode directe si en faveur aujourd'hui. Paméla s'appelait en réalité Stéphanie-Caroline-Anne Sims, née à Londres le 28 févr. 1775; plus tard, elle devint Lady Fitz-Gerald. Hermine, qui épousa Jacques Collard et devint mère de Marie Capelle, plus tard M^{me} Lafarge, s'appelait Fortunée-Élisabeth-Hermine Compton, née vers 1776. Il est très certain que ces fillettes ont été uniquement les compagnes de jeux et d'études des enfants d'Orléans). = 25 avr. P. DAHMEN. Les Jésuites et la loi allemande. L'état de l'opinion. — Ed. DECQ-OZANAM. Frédéric Ozanam, professeur du collège Stanislas. — Marquis DE MIRABEAU. Lettres inédites publ. par D. MEUNIER (fin; lettres du 12 janv. au 8 juill. 1789; il est amusant et instructif de voir en quels termes méprisants le marquis parle de son fils, de « Monsieur le comte ». Il suivait d'ailleurs attentivement tous ses actes et c'est pendant qu'une de ses petites-filles lui lisait un discours du comte qu'il s'éteignit brusquement). — L. VAILLAT. David et ses élèves. — GEOFFROY DE GRANDMAISON. L'état-major du roi Joseph (biographie des officiers qui composaient cet état-major). = 10 mai. Fr.-M.-J.

LAGRANGE. Le miracle grec et les rythmes de l'art (à propos du livre de Deonna sur *l'Archéologie, sa valeur, ses méthodes*). — M. VAUSARD. Un Ozanam italien : Contardo Ferrini (savant exégète du droit romain et ardent apologiste du dogme catholique, mort le 17 oct. 1902 à l'âge de quarante-trois ans). = 25 mai. LANZAC DE LABORIE. Le chef de la coalition de 1813. Alexandre I^{er} de Russie (d'après le livre de son petit-neveu le grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch).

21. — Études. Revue fondée par des Pères de la C^{ie} de Jésus. 1913, 20 févr. — A. DÉCISIER. Bulletin d'histoire du moyen âge (Dufourcq, Luchaire, Vacandard, etc.). = 5 mars. Paul DUDON. Descentes de police dans les loges parisiennes, 1737-1747 (fin dans la livraison suivante; à l'aide des documents des Archives nationales, de l'Arsenal et des mémoires contemporains, M. P. Dudon expose la situation de la franc-maçonnerie à Paris pendant la première moitié du XVIII^e s. Au début, le pouvoir royal ordonne de fréquentes perquisitions pour essayer de découvrir ce qu'il y a derrière le mystère maçonnique. Puis vient la lassitude; les loges se multiplient et jamais aucun édit n'est porté par Louis XV contre la maçonnerie). — Joseph BRUCKER. M^{me} de Mondonville et l'Institut de l'enfance (d'après le recueil de lettres de M^{me} de Mondonville publié en 1911 par M. Dutil). — Ad. D'ALÈS. Bulletin d'ancienne littérature chrétienne.

22. — La Grande Revue. 1913, 25 avr. — H. LOYSON. Sa vie d'après ses mémoires (4^e art.; ch. VI : l'Avent de 1865; la traduction de la Bible; la retraite de Laghet, 1865-1866). — G. LECOMTE. David et son école. = 10 mai. Jean LEUNE. Grèce et Albanie. — Ch. GUIGNEBERT. Questions religieuses et contemporaines. Le problème de l'existence de Jésus (fin le 25 mai). = 25 mai. A. AULARD. Les dessous du ralliement (expose l'action politique du Saint-Siège et surtout du cardinal Lavigèrie dans leurs rapports avec le gouvernement français en 1880-1892, d'après la thèse récente de M. l'abbé J. Tournier).

23. — Mercure de France. 1913, 1^{er} avr. — Anatole FEUGÈRE. La doctrine révolutionnaire de Diderot et de Raynal d'après *l'Histoire des Indes* (ce sont surtout les idées de Raynal que l'on expose ici; bien que Diderot ait collaboré à *l'Histoire des Indes*, ils n'étaient pas toujours d'accord). — H. BUFFENOIR. J.-J. Rousseau et Houdon pendant la Révolution. = 1^{er} juin. Ph. CHAMPAULT. Les Phéaciens d'Homère, colonie phénicienne (les Phéaciens ne sont pas des êtres irréels et merveilleux; ce sont des Phéniciens qui cherchèrent à établir des relations commerciales en pays neuf. Constitution matriarcale de la famille et de la cité chez les Phéaciens). — A.-M. DE PONCHEVILLE. L'enfance de Carpeaux. — P.-L. HERVIER. Le premier amour de Walter Scott. — Edme PILON. Le général Marceau et M^{lle} de Melliers (page d'histoire écrite en forme de roman).

24. — La Revue de Paris. 1913, 1^{er} avr. — P. ALBIN. L'impéra-

trice Frédéric à Paris, févr. 1891 (l'impératrice, veuve de l'empereur Frédéric III, vint à Paris à titre purement privé et dans l'intention de décider le plus grand nombre possible d'artistes français à prendre part à l'exposition de Berlin; mais elle avait aussi l'espoir que ce voyage servirait au rapprochement politique de la France et de l'Allemagne. Des imprudences soulignèrent bientôt le caractère politique du voyage; les nationalistes parisiens firent entendre des clameurs qui surprirent, puis indignèrent l'empereur Guillaume II. La guerre faillit jaillir de ce misérable incident). — L. BATIFFOL. Anne d'Autriche et Buckingham (la reine se laissa entraîner par de mauvais conseils, ceux surtout de la duchesse de Chevreuse, à fleurter avec Buckingham, homme à bonnes fortunes qui s'était, de son côté, laissé monter la tête; il fut téméraire; elle s'indigna et le favori de Charles I^{er} dut repartir après avoir échoué dans son amoureuse entreprise). — A. BEAUNIER. Autour de Pascal : Jacqueline Pascal. = 15 avr. P.-A. HELMER. Guillaume II et les pangermanistes. — A. BEAUNIER. Autour de Pascal : M^{lle} de Roannez. — E. GABORY. Napoléon en Vendée et à Nantes, 1808 (son voyage un peu précipité le réjouit pleinement, le « Restaurateur de la Vendée » y fut accueilli avec une chaleur qui le surprit et le charma). = 1^{er} mai. Fr. BENOÎT. Louis David et la révolution de la peinture. — E. CHANTRIOT. L'occupation allemande de la Meurthe (1870-1871) (d'après des pièces d'archives). — Ch. SCHMIDT. Gand, ville française (le commerce et l'industrie à Gand pendant les vingt années d'occupation française). = 15 mai. G. DELAHACHE. Metz (ce qu'elle était avant 1870; ce qu'elle est devenue depuis. Instructif et poignant). — Étienne DEJEAN. La dernière ambassade de Chateaubriand (raconte, à l'aide de documents inédits, la mission dont la duchesse de Berry, prisonnière à Blaye, chargea Chateaubriand; il devait plaider auprès de Charles X, exilé à Prague, la cause de son fils, le duc de Bordeaux. Elle désirait que celui-ci fût reconnu roi à sa majorité, treize ans, et par ce moyen elle espérait restaurer son influence dans la cause légitimiste; mais son aventure avec Lucchesi-Palli déjoua ce projet et Chateaubriand ne put rien obtenir; fin le 1^{er} juin). — Al. MORET. Anciens sanctuaires d'Égypte. — L. RIBALLIER. Les aventures du capitaine Malard (raconte, d'après nombre de documents inédits, les aventures, assez banales en somme, de G.-M. Malard du Bessay, qui fut officier sous l'ancien régime, prisonnier des Anglais en 1781; sous la Révolution, il émigra, fit de la contrebande, devint corsaire et, pris par les Anglais, passa de longs mois dans la misère des pontons. Gracié en 1809, il resta en France, mais ne réussit à intéresser personne à son sort; il n'inspirait confiance ni au gouvernement ni aux siens). = 1^{er} juin. Commandant WEIL. Autour du congrès de Vienne. La princesse de Bagration, la duchesse de Sagan et la police secrète de l'Autriche (d'après les dossiers des archives du ministère de la Police, qui fonctionna très activement pendant toute la durée du congrès. La princesse de Bagration et la duchesse de Sagan

sont souvent nommées dans ces documents, car elles s'occupaient fort de politique : Bagratiou, qui était la maîtresse de Metternich, favorisant le parti autrichien et Sagan le parti russe. Caquetage amusant et instructif).

25. — Revue des Deux Mondes. 1913, 1^{er} avr. — Louis BERTRAND. Saint Augustin. 1^{re} partie : les enfances; 2^e partie, 15 avr. : l'enchantement de Carthage; 3^e partie, 1^{er} mai : le retour; 4^e partie, 15 mai : la vie cachée (Augustin, moine à Thagaste et prêtre après la mort de sa mère Monique); 5^e partie, 1^{er} juin : l'apôtre de la paix et de l'unité catholique (Augustin, évêque d'Hippone; ses luttes contre les Donatistes). — Comte d'HAUSSONVILLE. M^{me} de Staël et M. Necker d'après leur correspondance inédite (4^e art. : l'exil. Irritation du premier consul contre M^{me} de Staël à l'occasion du livre de Necker, *Dernières vues de politique et de finances*, publié en 1802. Bonaparte voulait y voir la main de M^{me} de Staël, ce qui était faux. Elle obtint cependant l'autorisation de rentrer en France et de séjourner à Maffliers, dans l'Oise. Dernière séparation de la fille et du père; leur correspondance en sept. et oct. 1803. Puis Bonaparte prend ombrage des visites que M^{me} de Staël recevait à Maffliers et donne l'ordre brutal de l'expulser. « Tout cela », lui écrivait son père le 28 oct., « n'est pas du Consul, n'est pas de ton héros ». — G. DU BOSQ DE BEAUMONT et M. BERNOS. La duchesse d'Orléans et M^{me} de Genlis (à partir de 1790, quand elle eut vu le duc d'Orléans, son mari, sous l'influence de M^{me} de Genlis, verser de plus en plus vers les idées de la Révolution, la duchesse d'Orléans, qui avait jusqu'alors fermé les yeux sur les amours du duc et du « gouverneur » de ses enfants, réclame le renvoi de celle-ci et prétend intervenir désormais dans l'éducation de ses enfants. Sa correspondance inédite avec son mari, qui résiste avec dureté, presque avec violence, est poignante); suite et fin le 15 avr. (la duchesse d'Orléans a quitté son mari; M^{me} de Genlis triomphe; puis la Révolution disperse la famille. Correspondance des fils de Philippe-Égalité entre eux et avec leur mère en 1792-1793. Le souvenir de M^{me} de Genlis rendit tout rapprochement impossible entre le duc et la duchesse). — René DOUMIC. Le centenaire de Frédéric Ozanam. — E. DAUDET. Alexandre I^{er}, empereur de Russie (revient sur la question des rapports de l'Empereur avec la papauté; prouve qu'en 1825, au moment de partir pour la Crimée, Alexandre envoya le général Michaud, son aide de camp, au Vatican avec la mission de faire au pape « hommage de sa parfaite soumission à son autorité spirituelle ». Il paraît avoir souhaité la réunion des églises grecque et latine et voulu intéresser le pape à ce grand dessein). = 1^{er} mai. F. CAUSSY. Voltaire inédit. Le chapitre des « Arts » de l'*Essai sur les mœurs* (ce chapitre, que Voltaire accusa son valet de chambre, Longchamp, de lui avoir volé en 1751, se trouvait dans la bibliothèque même de Voltaire, qui fut achetée par la grande Catherine en 1780 et qui est aujourd'hui à Saint-Petersbourg. Texte de

cette rédaction primitive qui a été fort remaniée par Voltaire dans les éditions subséquentes de son *Essai*. Notes amusantes sur les procédés de travail et d'édition employés par Voltaire). — E. DAUDET. La ville et la cour sous le règne de Louis-Philippe. Extraits du Journal du comte Rodolphe Apponyi (année 1831); suite le 15 mai (année 1832) et le 1^{er} juin (année 1834). — IMBART DE LA TOUR. Érasme. L'évangélisme catholique (« si la pensée française est restée catholique, c'est beaucoup à ce grand esprit, si proche de notre esprit, qu'elle le doit »). — L. MADELIN. Une maison française (celle de Vogüé, d'après *Une famille vivaroise*, par le marquis de Vogüé). = 1^{er} juin. É. OLLIVIER. La guerre de 1870. Les batailles sous Metz. Borny (dans cette journée, Bazaine ne fut « ni incertain, ni flottant »; les ordres qu'il donna pour la retraite sur Verdun, le lendemain 15, étaient parfaits; c'est la faute de ses lieutenants s'ils furent mal exécutés. Cette thèse paradoxale sera vivement discutée). — E. FAGUET. Sur Mirabeau.

26. — Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances de l'année 1913. Bulletin de janv.-févr. — EBERSOLT et THIERS. Les ruines et les substructions du grand palais des empereurs byzantins. — Abbé BAYARD. Note sur une inscription chrétienne et sur des passages de saint Cyprien (l'inscription *Magus puer* est au musée de Latran; elle contient des réminiscences de saint Cyprien, dans un passage qu'il n'y a d'ailleurs pas lieu de corriger).

27. — Académie des sciences morales et politiques. *Séances et travaux*. Compte-rendu, 1913, mars. — Ch. BENOIST. La crise de l'État moderne. De l'apologie du travail à l'apothéose de l'ouvrier, 1750-1848. — H. WELSCHINGER. Joseph de Maistre et la campagne de Russie, 1812 (d'après une relation inédite rédigée par le comte de Maistre à Saint-Pétersbourg les 2-14 juin 1813 et adressée au roi de Sardaigne. Ce document important, trouvé par le colonel Ferrari aux archives de Turin, était tout à fait inconnu). — E. CAVAIGNAC. La question de l'organisation centuriate du xv^e au xx^e s. (sous ce titre un peu énigmatique, l'auteur parle de quelques travaux sur l'organisation primitive des Romains et sur la valeur de l'as, publiés depuis le xv^e s., mais surtout depuis Mommsen). — P. NOURRISSON. Les procès des corporations de métiers sous l'ancien régime.

28. — Annales de Bretagne. 1913, avr. — D. BERNARD. La Révolution française et la langue bretonne (inventaire des documents de la période révolutionnaire, traduits en breton, et publication de quelques-uns d'entre eux). — F. DUINE. La vie de saint Samson. A propos d'un ouvrage récent (essaie de défendre la *Vita* contre certaines critiques de M. Fawtier). — S. CANAL. Les origines de l'intendance de Bretagne (suite; 3^e partie : les commissaires extraordinaires en Bretagne, du xvi^e s. à Richelieu). — F. QUESSETTE. L'administration financière des états de Bretagne de 1689 à 1715 (suite : modes de

répartition de la capitation). — E. SEVESTRE. Le clergé breton en 1801 (suite : liste des prêtres assermentés soumis ou insoumis). — G. DOTTIN. Louis Eunius ou le purgatoire de saint Patrice (suite : sur la langue de *Louis Eunius*; particularités qui la différencient du breton littéraire). = C.-rendus : vicomte *Le Bouteiller*. Notes sur l'histoire de la ville et du pays de Fougères (t. III; va de 1256 à 1560; masse de données précieuses). — P. HÉMON. Carhaix et le district de Carhaix pendant la Révolution (nombreux documents publiés *in extenso*). — Bibliographie bretonne pour 1911 sous la direction de H. BOURDE DE LA ROGERIE.

29. — **Annales du Midi**. 1913, avr. — LUTHARD. Journal des actes de Jean Plantavit de La Pause, évêque de Lodève, 1626-1630 (Plantavit était un huguenot languedocien qui fut pendant un temps ministre à Boujan-lès-Béziers; en 1608, il passa avec éclat au catholicisme, entra dans les ordres, se fit un nom comme controversiste. Evêque de Lodève en 1625, il travailla avec ardeur au mouvement de la Renaissance catholique, si fort sous le règne de Louis XIII. Le journal de ses actes, tenu par son secrétaire, Jean Vézian, est un précieux témoignage de son activité).

30. — **Bulletin de la Société de l'histoire de Paris**. 1912, livr. 5 et 6. — HUISMAN. Notes sur un registre des apothicaires et épiciers parisiens conservé à la bibliothèque de Bruxelles, 1311-1534. — A. VIDIER. Un factum contre l'orme Saint-Gervais, 1780. — CHAMPION. Liste des tavernes de Paris d'après des documents du XV^e s.

31. — **Mémoires de la Société éduenne**. Nouv. sér., t. XL. Autun, Dejussieu, 1912. — P. MONTARLOT. État du département de Saône-et-Loire à la veille du 18 brumaire (d'après les comptes-rendus décennaires et mensuels des commissaires près l'administration centrale). — G. VALAT. Nicolas Rolin, chancelier de Bourgogne, 13..-1461 (1^{er} art.; sa famille). — ÉT. PICARD. Le château de Germolles et Marguerite de Flandre (devis et inventaires de la fin du XIV^e s.; recettes et dépenses, en particulier pour les vendanges et la vinification). — A. DE CHARMASSE. Note sur une inscription chrétienne provenant de Saint-Pierre-de-Lestrier (avec une photographie de cette inscription). — Ch. BOËLL. Montjeu et ses seigneurs (2^e partie : le président Jean-nin et ses descendants, 1596-1748; nombreux documents publiés en appendice). — A. DE CHARMASSE. Les quêtes à Autun, 1449-1455 (publie un « Capitulum litterarum questarum »). — J.-M. GUILLARD. Les sources de l'histoire du Brionnais (Jean Gregaigne et le Journal des guerres de la Ligue; Claude Dupuy et les annotations sur les antiquités de la ville de Semur; L. Potignon de Montmegin et les Mémoires sur le Brionnais).

32. — **Revue africaine**. 1912, 4^e trim. — Commandant SEROKA. Le Sud constantinois de 1830 à 1855; suite. — VOINOT. La campagne de 1852 contre les Beni-Snassen (avec une carte). = 1913, 1^{er} trim.

A. JOLY. Saints et légendes de l'Islam. — A. BEL. Fouilles faites sur l'emplacement de l'ancienne mosquée d'Agadir (Tlemcen), 1910-1911 (mosquée fondée par Idris 1^{er} en 789-790 de notre ère). — E. LEVI-PROVENÇAL. Mars africain? (le Mars de Henchir-Meddet est une divinité locale, d'origine sans doute phénicienne; donne, avec une importante correction, un nouveau texte d'une inscription trouvée à Hamma, près de Constantine; il faut y lire « sacerdos Martis sanctissimus » au lieu de « sacerdos Matris sanctissimae »). — Ch. SAINT-CALBRE. Constantine et quelques auteurs arabes constantinois. — G. YVER. Si Hamdan Ben Othman Khodja (notes biographiques sur un notable personnage algérien qui ne quitta Alger qu'en 1833, après avoir déployé les plus grands efforts pour servir ses compatriotes auprès du gouvernement français. Il écrivit aussi un intéressant aperçu historique et statistique sur la Régence d'Alger intitulé le *Miroir*; il y prônait la solution : l'Algérie aux Algériens). — E. DESTAING. Notes sur les manuscrits arabes de l'Afrique occidentale; suite. — J. CARCOPINO. La table de patronat de Timgad (nouvelle lecture qui permet de reconstituer et d'expliquer la quatrième ligne : « Aelio Juliano flamine perpetuo praesidiali; » c'est à ce personnage, leur patron, que les colons de Timgad décernèrent une inscription gravée sur bronze).

33. — Revue de Gascogne. 1913, avr. — J. DUFFOUR. La vie rurale en Gascogne au XVIII^e s.; suite. — C. LAFFARGUE. Études d'histoire révolutionnaire. La présence des troupes à Eauze, 1791-1792. — Frais de justice au XVIII^e s. (à Lectoure, 1782). — J. LESTRADE. La Gascogne, d'après F. de Belleforest (description de Tarbes et de la Bigorre). — J. CONTRASTY. Le testament de Charles-Guillaume de Maupeou, évêque de Lombez (mort le 17 février 1751 à l'âge de soixante-six ans; le testament est du 9 novembre 1750). — Mai. V. FOIX. Un pamphlet contre les faux nobles (satire rimée composée vers 1671 par un chanoine de Saint-Girons-Hagetmau, nommé Arnaud Busquet). — G. LAURENT. Armagnac et pays du Gers; étude de géographie humaine; suite. — A. DEGERT. Mandements inédits de l'archevêque d'Auch et des administrateurs du diocèse de Bayonne, 1795.

34. — Revue de l'Agenais. 1913, mars-avr. — R. BONNAT. Cryptographie agenaise ou Journal secret d'Agen, depuis le 1^{er} mars 1814 jusqu'à pareil jour 1817, par Jean Florimond Boudon de Saint-Amans. — P. LAPORTE. Privilèges et coutumes des paroisses de Saint-Vincent de Masquières, Saint-Pierre de Bonaval, Saint-Yllary de Trognac, du 9^e mars 1279, n. st. (copie prise au XVII^e s. d'un texte en langue vulgaire). — DUFFAU. La Révolution française dans la commune de Sos. — M. JORET. Le Mas-d'Agenais et ses relations avec l'Amérique au XVIII^e s. — A. BARTHALÈS. Les pierres druidiques de Meylau. — J. BENABEN. Montaut (archiprêtre, seigneurie et communauté de Montaut).

35. — Revue de Saintonge et d'Aunis. 1913, avr. — GUÉRIN. La préfecture à Saintes, 1790-1810; suite en juin. — D. R. Eugène Pelletan; l'homme et l'œuvre, d'après des documents inédits. — Yves HEURTEL. Inventaire des séries départementales des Archives nationales relatives à la Charente-Inférieure, 1790-1830; suite en juin.

36. — Revue d'histoire de Lyon. 1913, fasc. 2. — LÉVY-SCHNEIDER. Correspondance de Martin Bernard, commissaire général de la République à Lyon avec sa famille, 1848-1849 (important pour l'histoire de Lyon et aussi pour l'histoire générale, surtout de mars à juill. 1848. M. Bernard avait pour frères : Auguste, l'érudit forézien bien connu, Henri, qui lui servit de chef de cabinet, et Michel, alors établi à Montbrizon). — BAUX et BOURRILLY. François I^{er} à Lyon en 1516; I : l'Entrée de la reine (art. très documenté). — E. VIAL. Cleberger et ses compatriotes (le Nurembergeois Cleberger n'a pas été, comme on l'a dit, un homme orgueilleux et vindicatif, animé contre les Allemands de vifs ressentiments et attiré vers les Français par l'unique désir de se venger de ses compatriotes).

37. — Revue historique de Bordeaux. 1913, mars-avr. — Alfred LEROUX. La procession expiatoire au portail royal de Bordeaux (au portail royal de la cathédrale se trouve une galerie où sont figurés huit personnages : six en costume épiscopal, une reine, un roi qui paraît tenir une harpe. Ce dernier représente peut-être David et la reine Bethsabée. Mais ceci ne serait qu'une allégorie derrière laquelle il faudrait reconnaître Henri II et sa femme Aliénor, qui avaient sans doute été amants avant d'être mariés. Henri et Aliénor furent à Bordeaux au temps de la Noël 1156; l'auteur suppose qu'ils vinrent à la cathédrale, assistés de l'archevêque et des évêques suffragants, pour faire amende honorable de leur mauvaise conduite. A la lumière de cette hypothèse, il retrouve dans d'autres parties du portail et Urie et Nathan; enfin Becket lui-même, figuré ici en archevêque, alors qu'en 1156 il n'était encore que chancelier de Henri II. Il relève enfin à l'abbaye de Sainte-Croix et ailleurs encore des images rappelant l'infortunée conjugale de Louis VII et l'insolente victoire de Henri II. Cette scène peut-être historique, mais telle que la forgea l'imagination populaire, n'a été figurée sur le portail royal qu'à la fin du XIII^e s. et au commencement du XIV^e s. Très ingénieux et très fragile). — P. HARLÉ. Le bourreau de Bordeaux avant la Révolution; suite. — LHÉRITIER. Histoire des rapports de la Chambre de commerce de Bordeaux avec les Intendants, le Parlement et les Jurats, de 1705 à 1791; fin. — P. C. Impressions d'un Charentais à Libourne et à Bordeaux en 1775. — G. DUCAUNNÈS-DUVAL. Les municipalités de Bordeaux sous le Directoire.

38. — Revue historique et archéologique du Maine. T. LXXIII, 2^e livr., 1913. — René DE LANTIVY. Les Vendéens au Mans en 1793. Journées des 20, 21, 22, 23 frimaire an II, 10-13 déc. 1793 (publie un

rapport de Marceau au ministre de la Guerre, daté du 23 frimaire). — L. FROGER. La paroisse de Montfort-le-Rotrou. — Abbé LEGROS. Épisodes de l'histoire de la Révolution à Arçonnay et aux environs. Les gardes nationales et les volontaires, 1792-1793; fin.

39. — La Revue savoissienne. 1913, 1^{er} trimestre. — Fr. MIQUET. L'œuvre historique de M. le chanoine Gonthier. — Ch. MARTEAUX. Étude sur la voie romaine de *Condate*, près de Seyssel, à *Aquae*, Aix-lès-Bains. — Ch. BUTTIN. L'origine du verbe « rater » et les anciennes armes à feu (à la fin du XVII^e s., le chien de l'arme à feu s'abattait souvent en vain; « le chien imitait alors le mouvement et le bruit d'un piège à rat qui se détend », d'où le mot rater; au XVI^e s., on employait le mot « faillir »).

ALSACE.

40. — Revue d'Alsace. 1913, mai-juin. — A.-I. INGOLD. Conditions d'admission à la bourgeoisie de Cernay et de Steinbach (publie les registres de réception des années 1759, 1763-1767, 1769-1787). — A. HANAUER. Les archives de Thann (suite; documents sur les propriétés communales et travaux publics, les affaires militaires, la justice et la police, le culte, l'agriculture, etc., du XIV^e s. à 1789). — A. GASSER. La prévôté de Hartmannswiller (fin; description du château, de l'église, liste des curés). — C. OBERREINER. Nicolas de Bollwiller et ses troupes mercenaires (récit de l'expédition dans la Bresse de 1557 d'après La Popelinière; lettre de Bollwiller à Philippe II pour justifier ses troupes d'avoir rendu Deventer, 10 janvier 1579). — Ch. HOFFMANN. Marbach sous la réforme de Windisheim (généralités sur la règle de Windisheim; comment elle était appliquée dans le couvent alsacien).

ALLEMAGNE.

41. — Deutsche Rundschau. 1912, nov. — Johannes HALLER. Pie II, un pape de la Renaissance. — Auguste FOURNIER. La police secrète au Congrès de Vienne (suite; fin dans la livraison de décembre). — Johannes WENDLAND. Schleiermacher patriote et homme politique (il rêvait d'un empire fort et d'une Allemagne unie). = Déc. Souvenirs de la campagne de Russie en 1812 (souvenirs de E.-W. de Baumbach qui fit la campagne dans les rangs wurtembergeois). — Paul BAILLEU. Revue de livres récents consacrés aux campagnes de 1806 à 1813 (von der Goltz, Friedrich, Köhler, etc.). = 1913, janv. Hermann GUNKEL. Les Odes de Salomon (d'après le livre de Rendel Harris; l'auteur les croit composées dans un milieu de gnostiques judéo-chrétiens, aux environs de l'an 150 ap. J.-C.). — ZWEHL. Benedek (d'après sa récente biographie par W. Alter). = Févr. Paul BAILLEU. La Prusse à la croisée des chemins: la politique prussienne dans l'hiver de 1812-

1813. = Mars. Gustave DICKBUTH. 1813 (suite en avr.). = Avr. Charlotte Lady BLENNERHASSET. Disraeli au Parlement, 1837-1846 (d'après le livre de William Flavelle Monypenny, t. II).

42. — **Göttingische gelehrte Anzeigen.** 1913, avr. — *Hermann Bloch.* Die staufischen Kaiserwahlen und die Entstehung des Kurfürstentums (observations de G. Husak à propos de l'élection des rois de Germanie, particulièrement sur la double élection de 1198). — *A. Dopsch.* Die Wirtschaftsentwicklung der Karolingerzeit, vornehmlich in Deutschland, t. I (série de dissertations nouvelles tout à fait remarquables). — *Willibald Hauthaller.* Salzburger Urkundenbuch, t. I (excellente édition de la *Notitia Arnonis* (790), des *Breves notitiae* et de divers *libri Traditionum* des ^{x^e} et ^{xⁱ^e} s., archevêché, chapitre, monastères de Michaelbeuern, de Mattsee et de Mondsee). = Mai. *Rudolf Pagentecher.* Die calenische Reliefkeramik (excellent répertoire; on signale quelques omissions). — *Georg Schreiber.* Kurie und Kloster im 12. Jahrhundert (étudie les privilèges pontificaux de l'avènement de Pascal II à la mort de Lucius III; important ouvrage de diplomatique; avec de pénétrantes observations sur l'exemption, les relations des monastères avec l'évêque, la possession d'églises par les monastères, etc.). — *Henri Lammens.* Fatima et les filles de Mahomet (l'auteur très érudit n'est pas un historien impartial, mais un accusateur de l'Islam; il pousse la critique jusqu'à l'absurde). — *Camillo Beccari.* Il Tigrè descritto da un missionario gesuita del secolo XVII (l'auteur de cette description est le Portugais Barradas; il s'agit d'une traduction ou plutôt d'un arrangement en italien).

43. — **Historisches Jahrbuch.** T. XXXIV, 1913, n° 1. — Alois KROES. Rapport des jésuites au début de la réforme catholique en Bohême (le rapport adressé à Ferdinand II date de l'année 1621 ou 1622; étude sur le rétablissement du catholicisme en Bohême; à suivre). — Siegmund HELLMANN. Einhard, Rodolphe, Meginhard. Études sur les *Annales Fuldenses* (aucun des trois écrivains cités n'a pris part à la composition de ces Annales; elles sont l'œuvre d'un seul écrivain qui vivait à Mayence). — Franz-J. BENDEL. Les donations de la reine de Pologne Richiza à l'évêché de Würzburg (il y a eu en réalité deux diplômes; l'un du 3 mars 1057 a été publié dans les *Monumenta Boica*, t. XXXVII, p. 25, n° 67; l'autre du 29 janvier 1058 est édité ici). = C.-rendus : *A. Franz.* Das Rituale des Bischofs Heinrich I von Breslau (Henri I^{er} siégeait de 1302-1319). — *K. Hefele.* Der hl. Bernhard von Siena und die franziskanische Wanderpredigt in Italien während des 15. Jahrhunderts (bon). — *E. Göller.* Die päpstliche Pönitentiaria nach ihrem Ursprung bis zu ihrer Umgestaltung unter Pius V (t. II; excellent; donne d'abord un exposé historique, puis les preuves). — *A.-O. Meyer.* England und die katholische Kirche unter Elisabeth und den Stuarts. (t. I consacré à Élisabeth; un des ouvrages historiques les plus importants des dernières années).

— *J. von Goerres*. Augewählte Werke und Briefe (2 vol.; l'un pour les œuvres choisies, l'autre pour les lettres choisies; bonne édition et introduction par *Schellberg*). — *J. Kissling*. Geschichte des Kulturkampfes im deutschen Reiche (t. I; les origines; remonte jusqu'au début du XVII^e siècle).

44. — Historische Zeitschrift. T. CXI, n° 1 (ce numéro est dédié à Sigmund von Rieszler pour son 70^e anniversaire). — Alfred DOVE. Chroniqueurs lombards du XIII^e siècle (à propos de l'édition de frère Salimbene que Holder-Egger a donnée dans les *Monumenta*). — Paul LEHMANN. Écrits inédits de Stindel (chroniqueur allemand de la fin du XV^e siècle; il s'agit surtout d'additions au livre de Trithème, *De scriptoribus ecclesiasticis*). — Gerold MEYER VON KNONAU. L'électeur Maximilien-Emmanuel de Bavière et la confédération suisse, 1702-1703 (documents sur les débuts de la guerre de la succession d'Espagne tirés des archives de Zurich). — Karl-Theodor HEIGEL. La fête de Hambach du 27 mai 1832 (Hambach dans le Palatinat; d'après des documents judiciaires). — Alexander VON MÜLLER. Bismarck et Louis II de Bavière en septembre 1870 (d'après les papiers du comte Karl von Tauffkirchen). — Friedrich MEINECKE. Radowitz *De se ipso* (petit écrit du 27 octobre 1850). — C.-rendus. *Walther Köhler*. Idee und Persönlichkeit in der Kirchengeschichte (trop d'idéologie). — Jahresbericht der Geschichtswissenschaft. 1907-1910, herausgegeben von *G. Schuster* (critiques de détail). — *Friedrich Lundgreen*. Wilhelm von Tyrus und der Templerorden (discute les témoignages de l'historien sur les Templiers). — *K.-O. Müller*. Die oberschwäbischen Reichsstädte (excellente monographie). — *Alphons-Victor Müller*. Luthers theologische Quellen (a souvent raison contre Denifle et Grisar). — Urkunden und Aktenstücke zur Geschichte des Kurfürsten Friedrich Wilhelm von Brandenburg (t. XX; relations avec la France, 1667-1688; le beau livre de Pagès nuit un peu à ce volume, bien édité par *Ferdinand Fehling*). — *Friedrich-M. Kircheisen*. Napoléon I^{er} (t. I; va seulement jusqu'au printemps de 1796; admire beaucoup son héros). — *Alfred Gaertner*. Der Kampf um den Zollverein zwischen Oesterreich und Preussen von 1849 bis 1853 (t. IV, 1^{re} et 2^e livr.; s'est servi des actes du ministère des Affaires étrangères de Berlin). — Allgemeine Verfassungs- und Verwaltungsgeschichte (séries de monographies dues à des spécialistes sur les constitutions des peuples primitifs, des peuples de l'Orient, des Germains et de l'empire germanique jusqu'en 1806; fait partie de la collection : *Die Kultur der Gegenwart*). — Mecklenburgisches Urkundenbuch (t. XXIII; de 1396-1399). — Das Ausgabenbuch des Marienburger Hauskomturs für die Jahre 1410-1420 (bonne édition due à *Walther Ziesemer*). — *Von Dungen*. Die Entstehung der Landeshoheit in Oesterreich (thèse contestable). — Oesterreichische Staatsverträge. Fürstentum Siebenbürgen (textes bien établis par *Roderich Gooss* d'une centaine de traités au sujet de la Transylvanie de 1526 à 1690). — *Delachenal*. Histoire de

Charles V (excellent). — *Georges Huisman*. La juridiction de la municipalité parisienne de saint Louis à Charles VII (très bon). — *Paul Schwarz*. Iran im Mittelalter nach den arabischen Geographen (description province par province). — *Amandus Johnson*. The Swedish settlements on the Delaware (cette colonie suédoise ne dura pas plus de dix-sept ans et ne compta que 400 habitants; l'auteur lui consacre près de 900 pages).

BELGIQUE.

45. — **Analecta Bollandiana**. 1913, n° 1. — G. KURTH. Un poème en l'honneur de saint Edmond de Cantorbéry († 1240; ce document inédit a été trouvé par Kurth dans un manuscrit du Vatican). — M. ESPOSITO. La vie de sainte Vulhilde par Goscelin de Cantorbéry (d'après un manuscrit de Trinity College à Dublin. L'auteur († vers 1099) fut un hagiographe fécond; le texte publié ici est la vie originale de la sainte). — C. VAN DE VORST. La translation de saint Théodore Studite et de saint Joseph de Thessalonique (ms. 1456 de la Bibliothèque nationale à Paris. Description de la cérémonie de la translation de saint Théodore Studite en 844, coïncidant avec le transfert des reliques de saint Joseph, archevêque de Thessalonique). — H. DELEHAYE. Le culte des Quatre Couronnés à Rome (discute l'opinion de Mgr Duchesne et de M. P. Franchi). = C.-rendus : *J. Wittig*. Die Friedenspolitik des Papstes Damasus I und der Ausgang der arianischen Streitigkeiten (élucide le malentendu qui exista entre Damase et saint Basile au sujet du schisme d'Antioche. Beaucoup de choses neuves). — *J. B. Bury*. A History of the Eastern Roman Empire from the fall of Irene to the accession of Basil I. A. D. 802-867 (étudie d'après les sources les règnes des empereurs iconoclastes du IX^e s.: pèche peut-être par excès d'indulgence). — *W. Johnson*. Byways in British Archaeology (exagère l'importance des emprunts chrétiens au paganisme. Chapitre intéressant sur les usages profanes auxquels le moyen âge faisait souvent servir les églises).

46. — **Archives belges**. 1913, n° 2. — C.-rendus : *G. Simenon*. L'organisation économique de l'abbaye de Saint-Trond depuis la fin du XIII^e s. jusqu'au commencement du XVII^e (beaucoup de renseignements nouveaux puisés aux sources). — *Fabius*. Souvenirs de la domination des Français en Hollande (en néerlandais. Curieuses révélations sur l'attitude hésitante de la bourgeoisie d'Amsterdam au moment du soulèvement de 1813). — *F. J. Zwiertein*. Religion in New Netherland. A history of the development of the religious conditions in the province of New Netherland, 1624-1644 (histoire des débuts de l'État de New-York, fondé par des réfugiés protestants des Pays-Bas). — *H. Gnau*. Die Censur unter Joseph II (consciencieux et complet). = N° 3. *V. Brants*. Recueil des ordonnances des Pays-Bas. Règne d'Albert et d'Isabelle; II : 1597-1621 (publication très

méthodique, qui permet l'étude complète de l'action législative des archiducs et en montre les principes directeurs). = N° 4. *F. Kern*. Die Anfänge der französischen Ausdehnungspolitik bis zum Jahr 1308 (beaucoup de choses intéressantes; références défectueuses).

47. — Bulletin de la Commission royale des anciennes lois et ordonnances. 1912, n° 9. — D. BERTEN. Particularités d'ancien droit criminel autour d'un procès célèbre (procès d'Yolande de Courtrai, fille de Siger III, qui s'était livrée à des voies de fait sur le bailli de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand. Détails curieux et inédits).

48. — Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique. 1913, n° 1. — N. DE PAUW. La vie intime en Flandre au moyen âge (d'après des documents inédits : 1° formulaire de lettres en usage à l'abbaye de Saint-Pierre à Gand pendant le XIII^e et le XIV^e siècle; 2° les comptes et mémoires de l'abbaye de 1300 à 1321). — J. CUVELIER. Les fougues dans le quartier de Bois-le-Duc au XV^e s. (d'après un manuscrit inédit des archives de cette ville, contenant les noms de toutes les communes du quartier et le nombre des foyers relevés en 1437, 1464, 1473 et 1480).

49. — Bulletin de la Société historique de Gand. 1912, n° 6. — V. FRIS. Les comptes de la ville de Grammont en 1397-1398 (au moyen de ces comptes inédits, l'auteur reconstitue la physionomie et l'histoire de la cité, ainsi que son organisation communale pendant le règne de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne). — Id. La succession de Henri de Flandre en 1366 (détails très neufs).

50. — Bulletin de l'Institut archéologique liégeois. 1912, n° 1. — Notes sur la domination bourguignonne dans la principauté de Liège, 1468-1476 (nous y remarquons d'intéressantes recherches sur la population de Liège de 1470 à 1476; des études d'histoire économique : amendes de guerre; recettes des tonlieux; enfin de véritables révélations sur les misères qui marquèrent la fin de la domination bourguignonne; le tout fondé sur les documents des archives). — E. GOBERT. Documents inédits sur Lambert et Nicolas Bassenge (patriotes liégeois dont le rôle fut considérable à l'époque de la conquête française de 1794).

51. — Leodium. 1912. — E. SCHOOLMEESTERS. Le cardinal Hugues de Saint-Cher en Belgique (produit un grand nombre d'actes qui permettent de déterminer l'itinéraire et les actes du légat pendant les années 1251-1253). — U. BERLIÈRE. Correspondances littéraires au XVIII^e s. (curieuses lettres inédites envoyées aux Bénédictins de Saint-Maur par des Bénédictins belges). — E. SCHOOLMEESTERS. Lambert le Bègue et l'origine des béguines (se prononce pour Kurth dans sa controverse avec Greven, et soutient que Lambert a établi le premier béguinage à Liège même). = 1913. E. SCHOOLMEESTERS. Les processions des métiers au XIV^e et au XV^e s. (détails pittoresques). — J.

PAQUAY. Les prétendues tendances politiques des vies des premiers évêques de Tongres (discute les conclusions de Fr. Wilhelm, S. *Servatius*. Munich, 1910, qui voit dans les *Gesta* de saint Servais un exposé des doctrines antigrégoriennes).

52. — Musée belge. 1913, n° 1. — C.-rendus : *W. Sulzbach*. Die Anfänge der materialistischen Geschichtsauffassung (étudie l'origine du matérialisme historique de M. K. Marx ; insiste sur la part de Saint-Simon dans l'élaboration de cette doctrine). — Comtesse de *Villermont*. L'infante Isabelle, gouvernante des Pays-Bas (très détaillé ; nombreux renseignements sur la guerre, les finances, les mœurs, la diplomatie, les lettres et les arts). = N° 2. C. VAN GORP. Henri Conscience (étude critique des œuvres du grand romancier flamand). = C.-rendus : *Flinders Petrie*. Les arts et métiers de l'ancienne Égypte (d'après les découvertes personnelles de l'auteur). — *H. de Jongh*. Les grandes lignes de l'histoire des indulgences (bonne synthèse). — *E. Jonckheere*. La contrée de Knocke et du Zwijn au XVII^e s. (excellente étude sur les variations de la côte belge de la mer du Nord).

53. — Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous. 1913, n° 1. — D.-G. MORIN. Un ouvrage restitué à Julien d'Eclanum (il s'agit du commentaire du pseudo-Rufin sur les prophètes Osée, Joel et Amos). — P. LIEBAERT. Un règlement d'avouerie en faveur de l'abbaye de Saint-Denis en France (d'après un manuscrit du XI^e s., 17371 Exposition : XIII, 125 de la Bibliothèque nationale). — D. U. BERLIÈRE. Les évêques auxiliaires de Liège (suite ; va de 1505 à 1640). = C.-rendus : *E. Kott*. Samson (tâche de démontrer le caractère historique des récits miraculeux concernant Samson). — *H. de Jongh*. Les grandes lignes de l'histoire des indulgences (très objectif). = N° 2. D.-J. CHAPMAN. On the Decretum Gelasianum de libris recipiendis et non recipiendis (1^{re} partie). = C.-rendus : Dom *U. Berlière*. L'ordre monastique, des origines au XII^e s. (bonne synthèse). — *Cuthbert Hamilton Turner*. Studies in early Church History (très érudit et très soigné). — *H. Howorth*. Saint Gregory the great (beaucoup d'erreurs de détail). — *W. Wolf*. Die Säkularisierung und Verwendung der Stifts- und Klostergüter in Hessen Cassel unter Philipp dem Grossmütigen und Wilhelm IV (importante contribution à l'histoire de la Réforme). — *A. Bauckner*. Mabillons Reise durch Bayern im Jahre 1683 (précieux renseignements sur les archives et les bibliothèques que Mabillon visita).

54. — Revue des questions scientifiques. 1912. — J. BOSMANS. Ferdinand Verbiest (biographie du célèbre jésuite du XVII^e s., né à Thielt, missionnaire en Chine, qui devint directeur de l'observatoire de Pékin et président du tribunal des mathématiques de l'Empire. Travail fait d'après les archives de la Compagnie de Jésus et de la Propagande).

55. — Revue d'histoire ecclésiastique de Louvain. 1913, n° 1.

— G. KURTH. Étude critique sur la vie de sainte Geneviève (discute les travaux de Kohler, Norbey, Wallin, Krusch, Wattenbach, Duchesne, Künstle et conclut à l'authenticité et à la sincérité de la *Vita Genevæ*). — E. VYKONKAL. Les examens du clergé paroissial à l'époque carolingienne (d'après les décrets du concile de Reischach, 798. Examen des ordinands, des clercs étrangers, visites canoniques, visite des *Missi*, etc.). = C.-rendus : T. Scott Holmes. The origin and development of the Christian Church in Gaul during the first six centuries of the christian era (bien documenté). — U. Stutz. Das Eigenkirchenvermögen. Ein Beitrag zur Geschichte des altdutschen Sachenrechtes auf Grund der Freisinger Traditionen (intéressante contribution à l'histoire du droit privé allemand). — G.-J. Ebers. Das Devolutionsrecht, vornehmlich nach katolischem Kirchenrecht (très précis et très détaillé sans surcharge). — M. Hartmann. Geschichte Italiens im Mittelalter; t. III : Die Anarchie (excellente synthèse). — K.-H. Schæfer. Die Ausgaben der apostolischen Kammer unter Johann XXII (renseignements précis sur la gestion des finances de l'Église romaine à l'époque des papes d'Avignon). — A. Eckstein. Zur Finanzlage Felix V und des Basler Konzils (expose les difficultés d'ordre financier qui paralysèrent l'action du concile de Bâle). — A. Westermann. Die Türkenhilfe und die politisch-kirchlichen Parteien auf dem Reichstag zu Regensburg 1532 (détermine la place qu'occupe le danger turc dans la politique à la diète de Ratisbonne). — J. Hild. Honoré Tournely und seine Stellung zum Jansenismus (biographie très complète du célèbre adversaire du Jansénisme, † 1729). — B. Ward. The eve of catholic emancipation being the history of the english catholics during the first thirty years of the nineteenth century (très complet; rectifie beaucoup d'erreurs courantes). — G. Kerl. Robespierres Kirchenpolitik (soutient contre Aulard que la politique religieuse de Robespierre fut dominée par des facteurs essentiellement politiques). — P. Albers. Le P. Roothaan (en néerlandais. Importante biographie du premier général de l'ordre des Jésuites restauré en 1829). = N° 2.

J. FLAMION. Saint Pierre à Rome. Examen de la thèse et de la méthode de M. Guignebert (le livre de Guignebert abonde en renseignements de pure érudition et en hypothèses ingénieuses, mais l'auteur a suivi une méthode qui transporte dans l'histoire les procédés propres aux sciences de l'ordre idéal). — Ch. TERLINDEN. Le conclave de Léon XII, 2-28 septembre 1823 (d'après les documents des archives de Vienne et de Paris. Curieux détails sur les intrigues auxquelles cette élection donna lieu). — Ch. MOELLER. Frédéric Ozanam et son œuvre historique (étude biographique bien documentée; met surtout en lumière la physionomie de l'apologiste). = C.-rendus : F. Pfister. Der Reliquienkult im Altertum (éclaire d'un jour nouveau l'histoire du culte populaire rendu jadis aux héros et aux demi-dieux. Documentation parfois défectueuse). — R. Heurtevent. Durand de Troarn

et les origines de l'hérésie bérengarienne (très méthodique; beaucoup de choses neuves). — *H. Grauert*. Magister Heinrich der Poet in Würzburg und die römische Kurie (le poème de Magister Heinrich nous fournit le tableau très vivant de ce qu'était la curie romaine pendant la seconde moitié du XIII^e s.; commentaire très savant). — *B. Altaner*. Venturino von Bergamo (figure très curieuse de l'Italie mystique durant la première moitié du XIV^e s.). — *J. Kreutzer*. Zwingli's Lehre von der Obrigkeit (le patriarche de Zurich, un peu visionnaire, voudrait bien voir abolir toute autorité; il admet son existence comme une nécessité, une concession exigée par le péché). — *W. Plannet*. Die Honoriusfrage auf dem Vatikanischen Konzil (beaucoup de recherches et de logique; manque quelque peu d'objectivité).

56. — Revue générale. 1913, n° 1. — *A. DE BEATIS*. Le voyage du cardinal d'Aragon en Belgique en 1517 (journal de voyage abondant en observations intéressantes sur les choses et les gens). — *L. DE LAIGUE*. Un missionnaire lorrain au Canada sous Louis XV (il s'agit de l'action très importante exercée par le P. Rasle). = N° 2. *Baron DE BORCHGRAVE*. L'évolution balkanique (synthèse des derniers événements). — *F. VAN DEN BOSCH*. G. Verspeyen (homme politique et publiciste distingué, † 1912). — *A. DE RIDDER*. Deux années de domination française en Belgique : juillet 1804-septembre 1806 (d'après les rapports de police adressés à Napoléon. Beaucoup de détails neufs et pittoresques). = N° 3. *A. COUNSON*. M^{me} de Staël et la pensée allemande (montre comment elle a mis l'Allemagne à la mode). = N° 4. *C. WOESTE*. Un homme d'État : M. de Falloux (insiste sur l'influence qu'il a exercée). — *Baron DE BORCHGRAVE*. Malte et Belgique (étude le rôle qu'ont joué plusieurs Belges dans l'histoire de l'Ordre). — *R. DU SART DE BOULAND*. Le duc d'Ursel (biographie bien écrite de l'homme politique et de l'administrateur). — *J. NESMY*. Joséphine de Savoie, comtesse de Provence, 1753-1810 (d'après l'ouvrage du vicomte de Reiset). — *A. RADOUX*. Un Mabillon inconnu (lettres inédites conservées à la Bibliothèque nationale : 1^o concernant la théologie; 2^o l'hagiographie; 3^o l'histoire et le droit canon. Le célèbre Bénédictin s'y montre doué d'une ampleur de vues surprenante jointe à un rare esprit de précision).

57. — Revue de l'Instruction publique en Belgique. 1913, n° 1. — *A. COUNSON*. A propos de la « Nouvelle Sorbonne » (examine la valeur du reproche de « germanisme » adressé aux maîtres de la Faculté des lettres et démontre qu'il n'est pas sérieux).

58. — Revue de l'Université de Bruxelles. 1912-1913, n° 3. — *F. PICAVET*. La conception d'une histoire générale et comparée des philosophies médiévales. — *M. ROBERT*. Le Katanga septentrional (description du pays à la suite d'une étude poursuivie sur place durant dix-huit mois). — *P. ERRERA*. Le régime électoral belge jugé par un étranger (étude sur l'ouvrage de *J. Barthélemy, l'Organisation du*

suffrage et l'expérience belge). = C.-rendu : J. Chalon. Les arbres fétiches de la Belgique (curieuse étude de folklore).

DANEMARK.

59. — Aarbøger for nordisk Oldkyndighed. 1912. — K. NYROP. L'expression « couvrir son chief d'un mantel » dans les chansons du moyen âge (dans un article suivant, M. Sofus Larsen critique l'interprétation de M. Nyrop). — Fr. GROEN. Les enfants difformes dans les anciennes lois de la Norvège (les règles édictées dans ces lois sont fondées en partie sur des expériences pratiques, en partie sur le livre de saint Augustin, *De civitate Dei*).

60. — Historisk Tidsskrift. 8^e sér., t. IV. Cahier supplémentaire, consacré par quinze auteurs à M. Edvard Holm à l'occasion de son 80^e anniversaire. — ARUP. Rantzau-Ascheberg. — BOBÉ. Le poète allemand Gellert dans ses rapports avec le Danemark et les étudiants danois à Leipzig. — W. CHRISTENSEN. La dénomination d'un homme noble au XV^e siècle. — Kr. ERSLEV. La renonciation de la famille Gottorp au duché de Slesvig en 1750. — FABRICIUS. Colbert et le Danemark. — FRIDERICIA. Le testament de la reine douairière Sophie-Amélie. — A. FRIIS. A.-P. Bernstorff et la réforme agricole chez les paysans du château Bernstorff. — LAURIDSEN. Christian VIII et son rescrit de 1842 sur l'usage des deux langues dans l'assemblée des états de Slesvig. — LINDBÆK. Le Collège d'État et son administration des villes. — LINVALD. Quelles étaient les classes qui possédaient la terre du Danemark au XVIII^e s.? — MACKEPRANG. Les assemblées des délégués des villes du XV^e au XVII^e s. — MUNCH. La constitution danoise selon le projet de Monrad. — H. PEDERSEN. Le nombre des propriétés incultes vers 1680. — STEENSTRUP. Le droit des femmes à l'époque de la Renaissance et de la Réformation. — THISET. Observations sur l'usage suivi dans les noms de famille de la noblesse. = Cahier 2. ROCKSTROM. Pourquoi le duc de Pløen, commandant en chef de l'armée danoise en Scanie, fut-il congédié en 1676? — JÓNSSON. La croisade du comte des Orcades Røgnvald en Terre-Sainte vers l'an 1150 (son amour pour la comtesse Ermengarde de Narbonne).

61. — Oversigt over Videnskabernes Selskabs Forhandlinger. 1912, nos 5-6. — Exploration archéologique de Rhodes (fondation Carlsberg); VI (Chr. Blinkenberg publie, avec un commentaire détaillé, le texte d'une inscription sur des stèles trouvées à Lindos, contenant la chronique assez étendue d'un temple).

ÉTATS-UNIS.

62. — The Nation. 1912, 21 nov. — *Channing*. The american revolution; vol III, 1761-1789 (ouvrage très bien informé, très exact dans le détail, écrit avec un grand souci d'impartialité). — Wace et

Thompson. Prehistoric Thessaly (intéressante relation de fouilles exécutées dans la région comprise entre la Béotie et la Macédoine). = 28 nov. *Général Wilson*. Under the old flag (mémoires dont la plus grande partie se rapporte à la guerre civile. Aucun ouvrage, depuis les Mémoires du général Grant, ne présente un aussi vif intérêt). — *Williams*. The love affairs of the Condés, 1530-1740 (amusant). = 26 déc. *Petre*. Napoleon's last campaign in Germany, 1813 (récit clair et soigné). = 1913, 2 janv. *Maude*. The Ulm campaign, 1805 (excellent). = 9 janv. *Bancroft*. Retrospections (souvenirs de sa vie. Bancroft, le célèbre bibliographe et historien américain, a maintenant quatre-vingts ans). = 16 janv. *Dalton*. Venezuela (bon). — *Rodway*. Guiana, British Dutch and French (bon). = 30 janv. *Armstrong*. Just before the down; the life and work of Ninomiga Sontoka (important pour l'histoire de la société du Japon avant sa transformation. Sontoka est quelque chose comme le Franklin du Japon). = 13 mars. *Schofield*. Chivalry in english literature : Chaucer, Malory, Spenser and Shakespeare (excellent). — *W. H. Hudson*. The story of the Renaissance (bon résumé). = 20 mars. *W. Raleigh*. The complete works of George Savile, first marquis of Halifax (fort belle édition d'un livre qui contient les résultats de l'expérience politique acquise par un homme d'État pendant la Révolution du xvii^e s.). — *Sedgwick*. Italy in the thirteenth century (beaucoup de bons matériaux avec lesquels l'auteur n'a pas su faire un livre). = 27 mars. *J. E. Harrison*. Themis; a study of the social origins of greek religion (bon; l'auteur a subi fortement l'influence des doctrines de Bergson et de Durkheim sur l'évolution des phénomènes religieux). = 3 avril. *W. Bradford*. History of Plymouth plantation, 1620-1647 (utile édition, mais l'annotation est insuffisante). = 17 avril. *M. D. Petre*. Autobiography and life of George Tyrrell (l'autobiographie, composée en 1901, couvre l'époque qui s'étend depuis la naissance de Tyrrell jusqu'à la mort de sa mère, 1861-1884; la Vie est l'œuvre de miss Petre qui fut l'intime amie de Tyrrell et qui s'est contentée de raconter en termes simples et froids les faits de sa vie intellectuelle).

GRANDE-BRETAGNE.

63. — **The Athenæum**. 1913, 29 mars. — *Frazer*. The belief in immortality and the worship of the dead, vol. I : The belief among the Aborigines of Australia, the Torres Straits islands, New Guinea and Melanesia (très important pour la science des religions). — *Whibley*. Essays in biography (bonnes études sur Sir Thomas Overbury, l'Admirable Crichton, Hall, le chroniqueur de Henri VIII, John Stow, Tiptoft, etc.). — *Fr. A. Mumby*. The youth of Henry VIII; a narrative in contemporary letters (très intéressant). — Calendar of the fine rolls. III, 1319-1327. — Calendar of the patent rolls. Edward III, 1364-1367. = 5 avril. *Ph. W. Sergeant*. Little Jennings and fighting Dick Talbot; a life of the duke and duchess of Tyrconnell (bonne bio-

graphie du duc de Tyrconnell, qui fut le second mari de « Little Jennings »; il fut le champion des Irlandais à la cour de Charles II). — *I. A. Taylor*. The tragedy of an army : la Vendée in 1793 (bon). — *Calendar of the close rolls*. Edw. III, 1374-1377. = 12 avril. *Th. M. Davis*. The tombs of Harmhabi and Touatânkhamanou (remarquable). — *Calendar of the patent rolls*. Edward III, 1367-1370. = 19 avril. *Wingfield-Stratford*. The history of english patriotism (ouvrage brillant et enthousiaste, prétentieux et, par endroits, extravagant). — *S. Elkan*. An exiled king : Gustaf Adolf IV of Sweden, trad. p. *Eug. Koch* (intéressant; mais l'auteur ne mentionne pas clairement ses sources). = 3 mai. *Gretton*. A modern history of the english people (remarquable histoire des mouvements politiques et sociaux de 1880 à 1910). — *W. M. Fullerton*. Problems of power; a study of international politics from Sadowa to Kirk-Kilissé (remarquable). — *A. Marsh et Fr. A. Crisp*. Alumni Carthusiani; a record of the foundation scholars of Charterhouse, 1614-1872 (intéressant pour l'histoire de l'enseignement secondaire en Angleterre). — *R. W. Carden*. Michelangelo; a record of his life as told in his own letters and papers (lettres et écrits qu'on trouverait bien peu intéressants venant d'une autre plume). = 17 mai. *R. Russell*. Early correspondance of Lord John Russell (documents utiles; l'introduction est trop longue et n'apprend rien de nouveau). — *P. H. Brown*. The youth of Gœthe (étude soignée par un homme qui n'appartient pas à la catégorie des admirateurs quand même du jeune Gœthe). — *Fr. Gribble*. The tragedy of Isabella II (assez bon récit d'une destinée qui, somme toute, n'eut rien de bien tragique). = 24 mai. *Perris*. Pax Britannica. A Study of the history of british pacification (c'est à l'Angleterre et aux États-Unis que la cause de la paix doit le plus; le caractère de leur politique est le plus solide fondement de l'avenir). — *Ad. Ballard*. British borough charters, 1042-1216 (important). = 31 mai. *Greenwood*. Horace Walpole's world; a sketch of whig society under George III (excellent). — *J. Ch. Cox*. Churchwardens' accounts, XIV-XVII cent. (beaucoup d'intéressants détails réunis avec une diligence très méritoire).

64. — The english historical Review. 1913, avril. — **H. JENKINSON** et **Miss M. T. STEAD**. Un financier du XII^e s., Guillaume Cade (*M. Jenkinson* a trouvé au *P. Record Office*, dans un des fonds anciens de l'Échiquier, fait transcrire, publier et commente un rôle sur lequel sont transcrits divers paiements au profit de Guillaume Cade. Ce Cade était un banquier, un usurier, peut-être d'origine flamande, qui fit à Henri II de fréquentes avances d'argent et envers qui le roi s'acquittait en lui remettant diverses créances à recouvrer. C'est le plus ancien banquier connu en Angleterre. Le rôle doit avoir été rédigé vers 1165-1166 après la mort de Cade. Importantes observations sur l'organisation de la trésorerie pendant les premières années du règne de Henri II). — **Miss D. M. VAUGHAN**. Campagnes dans les

Alpes du Dauphiné, 1588-1747 (avec deux cartes). — Prof. E. R. TURNER. Le projet de loi pour la transformation de la Chambre des Pairs en 1719 (projet ayant pour but de faire de cette Chambre des Pairs un corps fermé, un pouvoir oligarchique au profit des whigs; il échoua devant une forte opposition conduite par R. Walpole). — S. Ch. HILL. L'ancien officier de Cipayes (expose l'organisation de l'ancienne armée des Indes et montre la part qui revient, dans la conquête de l'Inde, aux anciens officiers européens qui la commandaient). — W. H. STEVENSON. Senlac et le Malfossé (Orderic ne peut avoir inventé le nom de Senlac; d'ailleurs, de nombreux documents attestent qu'une partie de la paroisse actuelle de Battlé s'appela depuis le XII^e s. et s'appelle encore Sandlake; or, Senlac et Sandlake peuvent être considérés comme deux graphies différentes d'un même vocable. En outre, Sandlake suggère l'expression de Malfossé, qui désigne le lieu où les Normands subirent des pertes sérieuses en poursuivant les Saxons dans leur fuite). — ORPEN. De quelques documents cisterciens concernant l'Irlande (conservés aux archives de la Côte-d'Or. Transcription très minutieuse de quatre chartes du XII^e s. avec un commentaire où les noms de lieu sont étudiés avec un soin particulier; plus un acte latin inédit de 1628). — W. E. LUNT. Compte d'un collecteur pontifical en Angleterre en 1304. — Miss B. H. PUTNAM. Les plus anciens documents provenant des justices de paix (dresse une liste de trente rôles indûment placés dans le fonds de *Plea rolls* de 1359 à 1414). — BROOKE. L'expédition de Thomas Stukeley en 1578 (document en italien provenant des archives du Vatican. Stukeley, que le pape avait nommé marquis de Leinster et qu'il avait mis à la tête d'une petite armée de 600 hommes, devait essayer d'envahir l'Irlande). — Miss D. A. BIGBY. Un traité inconnu entre l'Angleterre et la France, 1644 (traité de Rueil, 3 juillet 1644). — E. SCOTT. Le capitaine Nicolas Baudin et son voyage d'exploration en Australie (en 1800-1804; montre que le but de ce voyage était purement scientifique; publie les instructions données à Baudin par l'Institut de France le 23 avril 1800). — C.-rendus : *How et Wells*. An commentary on Herodotus (excellent commentaire avec de bonnes cartes). — *Ollard et Crosse*. A dictionary of english Church history (excellent). — Calendar of various Chancery rolls, 1277-1326. — *Lewis*. The medieval boroughs of Snowdonia. — *H. A. Wilson*. Episcopacy and unity; a historical enquiry into the relations between the Church of England and the Non-episcopal Churches at home and abroad (bon, bien que l'auteur ne soit pas assez familier avec la langue théologique). — *C. Headlam*. Calendar of State papers. Colonial series; America and west Indies; january-december 1702. — *J. Monro*. Acts of the Privy Council of England. Colonial series, vol. V, 1766-1783. — *Learned*. The President's Cabinet; studies in the origin, formation and structure of an american institution (bon). — *Hinsdale*. A history of the President's Cabinet (beaucoup de faits qui ne sont pas toujours bien distribués). — *Alf*.

Cauchie. Le comte L. C. M. de Barbiano di Belgiojoso et ses papiers d'État conservés à Milan (important pour l'histoire de la Révolution belge sous Joseph II). — *Rees*. Die Erklärung der Menschen- und Bürgerrechte von 1789 (diminue, au point de la rendre presque nulle, l'influence exercée par l'Amérique sur la Déclaration française des droits de l'homme et du citoyen). — *Nicholson*. Men and measures; a history of weights and measures, ancient and modern (c'est l'ouvrage d'un amateur, médecin militaire qui emploie ses loisirs à traiter un des sujets les plus obscurs et les plus compliqués qui existent).

65. — **The nineteenth century**. 1913, janv. — W. SICHEL. Disraeli; la deuxième phase (d'après le t. II de la biographie de Disraeli, par Monypenny). = Févr. Edith BLAKE. Sainte Sophie et les souvenirs qu'elle évoque. = Avril. Sir Sidney LEA. Explorations arctiques au temps de Shakespeare. — MALLOCK. Faits sociaux du radicalisme (en Angleterre au XIX^e s.). — J. B. WILLIAMS. Plus de lumière sur Cromwell à Drogheda; réplique au D^r Murray (revient sur la question des journaux de Londres, qui furent supprimés lorsque la nouvelle des massacres de Drogheda arriva à Londres, le 28 sept. 1649, et montre que Gardiner a commis de graves omissions). = Mai. Mrs. E. RHYS. Shakespeare et Essex. Le vrai Hamlet (Shakespeare a pu s'inspirer d'un vieux conte qui se trouve déjà dans Saxo Grammaticus; mais il a pu voir aussi ce conte en action dans l'histoire de Robert Dudley, comte de Leicester, qui épousa l'infâme Lettice Knollys, mère du jeune Devereux, comte d'Essex, celui qui mourut sur l'échafaud en 1601. Hamlet fut représenté l'année suivante, en 1602).

66. — **Quarterly Review**. Vol. CCXVII, juill.-oct. 1912. — WATERS. L'architecture de la Renaissance en France (« L'apparition du livre de M. Blomfield sur la Renaissance française est un événement dans le monde des architectes ». Malheureusement, ce livre n'est pas une histoire méthodique, chronologique et descriptive, mais un recueil d'essais, d'ailleurs excellents. Toutefois, M. Blomfield est indument sévère pour les maîtres maçons qui ont construit Chambord, Chenonceaux, Madrid, et travaillé à Fontainebleau ou Saint-Germain; il est vrai que M. Palustre les avait trop exaltés. Autres ouvrages à signaler : Ward, L'architecture de la Renaissance en France; et Simpson, L'histoire du développement de l'architecture). — L'excommunication (l'affaire « Banister et femme » contre le chanoine Thompson. Un veuf ayant profité de la loi de 1907 pour épouser la sœur de sa première femme, l'Église anglicane lui a refusé la communion : de là le procès, où l'Union de l'Église anglicane a dépensé près de 100,000 francs et épuisé, pour se faire battre, tous les degrés de juridiction. Double historique de l'excommunication en Angleterre et de la prohibition des mariages incestueux. L'excommunication, presque tombée en désuétude, peut redevenir une nécessité à mesure que l'État se laïcise et s'éloigne des dogmes chrétiens. Mais, à l'égard des mariages incestueux, le cas est

plus embarrassant : il n'existe pas de prohibition absolue dans l'Écriture pour le cas précité, et les registres pontificaux montrent que l'Église de Rome, de 1198 à 1447, accorda de 4 à 500 dispenses, dont beaucoup pour épouser la sœur d'une épouse défunte ou d'une ancienne maîtresse. Détail plaisant : les zéloteurs de l'anglicanisme risquent de se faire excommunier pour attaquer la prérogative spirituelle du Roi, telle qu'elle s'exprime en matière religieuse par l'intermédiaire de son parlement ou de son conseil privé). — Le nouveau pacifisme (l'ancien pacifisme se bornait à montrer l'immoralité de la guerre. Le nouveau prétend qu'elle n'est ni utile ni agréable, façon brutale et matérialiste d'envisager le problème. M. Norman Angell, dans sa *Grande Illusion*, a soutenu très habilement contre la guerre une mauvaise thèse ; et M. Lawson, en essayant de le réfuter dans son livre, d'ailleurs instructif, sur les *Guerres modernes et les impôts de guerre*, s'est montré fort maladroit dans la défense de la bonne cause. Quant à Novikow, auquel M. Angell accorde sa recommandation, il a fait preuve d'autant d'irréflexion que d'ignorance historique). — ABBOTT. La guerre de Tripolitaine (avec cartes. Observations d'un témoin oculaire.) — HAVERFIELD. L'Histoire romaine depuis Mommsen (il faut compter aujourd'hui moins sur une nouvelle interprétation des anciens textes que sur les fouilles qui ont été souvent jusqu'ici mal conduites et destructrices). — Hussey WALSH. Un projet d'invasion jacobite (projet de descente en Angleterre pour appuyer Charles-Édouard en 1745. Les Mémoires de d'Argenson, les publications du duc de La Trémoille doivent être complétés par les documents inédits du ministère de la Guerre. Il est difficile d'établir la part des responsabilités dans l'échec du projet ; mais Richelieu n'était pas l'homme qui convenait pour réussir, et Maurepas eut le tort de réserver la flotte pour l'Amérique, au lieu de l'employer à cette descente). — Sir Lewis DIBDIŃ. Le droit canon en Angleterre (article du doyen de la cour des Arches. Les dissidents gallois prétendent aujourd'hui que la Réforme a complètement changé l'Église d'Angleterre et qu'on peut donc lui enlever sans scrupules les biens donnés à l'Église du moyen âge. M. Ogle a entrepris de les réfuter ; mais en exposant les opinions contradictoires, en apparence, de Stubbs et de Maitland, il prend trop le parti du premier contre le second. L'autorité canonique du pape, représentée seulement par les Décrétales, le Sixte et les Clémentines, était plus réelle au moyen âge que ne l'avouaient Henry VIII et son parlement. Mais elle était tempérée par les statuts positifs du royaume et les coutumes locales dont la papauté d'ailleurs acceptait, en général, l'existence. Voir *Rev. histor.*, t. CXII, p. 349). — Algeron CECIL. Deux hommes d'action au XVII^e s. (le duc d'Ormonde et le premier Lord Sandwich. La biographie d'Ormonde, si importante pour l'histoire d'Irlande, vient d'être écrite par Lady Burgclere. Quant à Sandwich, l'auteur de cet article, contrairement à la *Revue d'Édimbourg*, parlant du même personnage, lui reproche d'avoir contribué

à nous faire rendre Dunkerque, ce qui fut une grande faute au point de vue anglais d'après l'amiral Mahan). — W. S. LILLY. Fouché.

67. — **The Scottish historical Review**, 1913, avril. — Sir John Stirling MAXWELL. L'Académie royale d'Écosse (de peinture). — Th. KEITH. Influence de la Convention des bourgs royaux d'Écosse sur le développement économique du pays avant 1707 (surtout pendant la première moitié du XVIII^e s.). — J. WILSON. Chartes originales de l'abbaye de Cupar, 1219-1448 (texte latin et traduction). — CAMPBELL. Inventaire du château de Campbell, 21 févr. 1595 (ce château appartenait à Archibald, septième comte d'Argyle).

ITALIE.

68. — **Archivio della R. Società romana di storia patria**. T. XXXV, fasc. III-IV. — A. SILVAGNI. La basilique de Saint-Martin, l'oratoire de Saint-Silvestre et le titre constantinien d'Equizio. — G. FALCO. Un évêque poète du XI^e s. Alfano de Salerne. — A. FERRAJOLI. Le rôle de la cour de Léon X (suite). — I. SCHUSTER. Un protocole du notaire Pietro di Gregorio dans les archives de la Farfa (textes intéressants du XIV^e s.). — P. FEDELE. L'ère du Sénat (contribution à l'histoire de la Commune démocratique romaine du XIII^e s.; corrections au livre d'Halphen). — G. BUZZI. Sur la chronologie de quelques pontifes des X^e-XI^e s. (Serge III, Anastase III, Jean X, Silvestre II, Benoît VIII, Jean XIX et Benoît IX). = C.-rendus : M. Ricci. Opere storiche (édition importante). — K. Burdach et P. Piur. Briefwechsel des Cola di Rienzo (recueil intéressant, pour lequel on propose quelques corrections).

69. — **Archivio storico italiano**, 1912, sér. V, t. L, fasc. III. — E. SOLAINI. Le statut du peuple de Volterra (ce statut a été emprunté, en 1253-54, à Florence, dont le premier statut n'est pas parvenu jusqu'à nous. Le texte en est publié, sans annotation, avec les variantes des manuscrits). — F. BALDASSERONI. Une controverse entre l'État et l'Église à Florence en 1355 (commente et publie divers textes se rattachant à l'excommunication du podestà par l'évêque Angelo Acciajuoli à la suite d'un attentat contre le for ecclésiastique). — L. VILLARI. Une expédition russe dans la mer Égée à l'époque de Catherine II (étudie d'après les documents imprimés les évolutions de la flotte russe dans la mer Égée en 1770). — G. RONDONI. Niccolò Tommaséo et Gino Capponi, d'après leur correspondance (à propos de la publication de MM. Del Lungo et Prunas). — L. FRATI. Deux ingénieurs militaires peu connus (G.-S. Guidoni et G. Pieroni, le premier au XVI^e s., le second au XVII^e s.). = C.-rendus : M. Franchini. Saggio di ricerche su l'istituto del podestà nei comuni medievali (étude précise, avec quelques imperfections). — Le P. M. Ricci. Opere storiche (cette édition du P. Tacchi-Venturi rendra des services aux sinologues). —

Le assemblee del risorgimento (l'introduction de M. A. Montaleini contient beaucoup d'erreurs). — *G. Salvemini*. Ricerche e documenti sulla giovinezza di Giuseppe Mazzini. — *A. Lazzari*. Un documento universitario di Giuseppe Mazzini (documents intéressants). = Fasc. IV. L. CHIAPPELLI. Recherches sur l'histoire du droit (énumération de textes juridiques figurant dans un manuscrit de la Laurentienne). — M. ROSI. Les cendres d'U. Foscolo à S. Croce (histoire détaillée du transport de la dépouille de Foscolo de Londres à Rome en 1871). — E. COSTA. Les actes des deux nations germaniques à l'Université de Padoue (à propos des publications de B. Brugi, *Atti della nazione germanica dei legisti nello studio di Padova*, et de A. Favaro, *Atti della nazione germanica artista nello studio di Padova*; décrit l'organisation, les mœurs et les opinions des étudiants allemands du XIII^e au XVI^e s.). — R. DAVIDSOHN. Un parlement de Charles de Valois pour les ducs de Romagne (ce parlement fut tenu à Césène en 1302). = C.-rendus : *U. Thieme et Félix Becker*. Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler, t. V-VII. — *V. Lusini*. Il domo di Siena (quelques réserves à faire sur les conclusions). — *F. Ercole*. Comuni e signori nel Veneto (les Scaliger, Camino, Carrare). — *G. Bologna*. Note e studi sul Petrarca. — *A. de Berzeviczy*. Béatrice d'Aragon. — *D. W. Amram*. The makers of hebrew books in Italy (quelques insuffisances sur le sort des incunables). — *G. Morpurgo*. Un umanista martire. Aonio Paleario (important pour l'histoire de la Contre-Réforme). — *C. Invernizzi*. Riforme amministrative ed economiche nello stato di Milano al tempo di Maria Teresa. — *E. Rota*. L'Austria in Lombardia e la preparazione del movimento democratico italiano. — *A. Sandonà*. Il regno lombardo-veneto. — *Weil et di Somma Circello*. Correspondance inédite de Marie-Caroline. — *A. Fanella*. Gli archivi durante il dominio francese. — *E. Quesada*. La enseñanza de la historia en las universidades alemanas (a bien montré la déformation de l'histoire par le chauvinisme). — *Stockton*. The closed shop in american trade unions (œuvre véritablement historique, d'un grand intérêt social). — *A. Walther*. Goldwert in der Geschichte (acceptable au point de vue concret et historique, discutabile au point de vue théorique).

70. — **Archivio storico lombardo**. Mars 1913. — R. BERETTA. Le couvent des Bénédictines de San-Pietro de Cremella (histoire d'une maison religieuse de la Briauza, qui remonte au IX^e s. et qui a été supprimée par Joseph II en 1785). — L. FUMI. Le défi du duc Galéas-Marie à Barthélemy Colleoni (contribution importante à l'histoire des guerres italiennes du XV^e s.). — A. LUZIO. Isabelle d'Este et ses rapports avec Jules II dans les trois dernières années de son pontificat (fin). — P. MEZZANOTTE. La chapelle des Trivulce, près la basilique de San-Nazaro Maggiore (construite au début du XVI^e s. et décorée par B. Suardi). — TENCAJOLI. Huit lettres du comte Gorani au comte Visconti di Saliceto (pour 1771-1779). — A. CORBELLINI. Les premières

représentations de la « Scala » et une invective contre un poète antique du XVIII^e s.

71. — Archivio storico per la Sicilia orientale. 1912, t. IX, fasc. III. — F. CICCAGLIONE. Encore sur l'origine de la communauté des biens entre époux en Sicile et dans d'autres pays byzantino-italiens (à propos d'ouvrages récents). — C.-A. GARUFI. Sur l'histoire des XI^e et XII^e s. (notes diplomatiques et généalogiques sur les comtes de Montescaglioso). — G. MAJORANA. Les chroniques inédites de Filippo Caruso (suite). — G. PATIRI. Les grottes Geraci et Marfisi et les renseignements nouveaux qu'elles révèlent par leurs vestiges préhistoriques. — S. MINARDO. Modica antique. = C.-rendus : *A. Colocci*. Paolo De Flotte (bonne étude psychologique). — *Cardona*. Contributo alla storia del regno di Vittorio Amedeo II in Sicilia (recueil de faits mal organisé). — *L. Gennardi*. Terre comuni ed usi civici in Sicilia prima dell' abolizione della feudalità. — *E. Carnevali*. I demani e gli usi civili in Sicilia.

72. — Archivio storico siciliano. T. XXXVII, fasc. 1-2. — S. SALOMONE-MARINO. Les Siciliens dans les guerres contre les infidèles au XVI^e s. (campagne de Tripoli, siège de Malte, bataille de Lépaute; liste des Siciliens qui y ont pris part). — G. MILLUNZI. Des peintres de Monreale : Pierre-Antoine Novelli et Pierre Novelli son fils (suite et fin; documents et planches). — M. CROCCHIOLO. Sur la vice-royauté de M. A. Colonna en Sicile, 1577-1584 (mesures contre la peste; administration de la justice). — F. BIONDOLILLO. Un manuscrit inconnu des poésies d'Antoine Veneziano. — G. PIPITONE-FEDERICO. F. Crispi à la lumière des nouvelles publications (suite). — P. MERENDA. Éloge de G.-C. Abba (contribution à la biographie d'un garibaldien célèbre). — G. LEANTI. La satire politique en Sicile en 1700 (suite). — G. COSENTINO. Nouveaux documents sur le célèbre peintre Vincent degli Azani de Pavie, dit le Romain.

73. — Atti e memorie della R. deputazione di storia patria per le provincie di Romagna. Juill.-déc. 1912. — G. GEROLA. Galla Placidia et son soi-disant mausolée à Ravenne (Galla Placidia a été vraisemblablement enterrée à Rome; il n'est pas du tout certain qu'on puisse lui attribuer le mausolée de Ravenne). — S. GADDONI. L'estimation de Rubano au XIV^e s. (texte tiré des archives de S. Maria in Regola d'Imola, offrant beaucoup d'intérêt pour l'histoire linguistique, géographique et économique). — F. LANZONI. S. Sévère, évêque de Ravenne (342-343) dans l'histoire et dans la légende. — G. FILIPPINI. Jacopo Avanzi, peintre bolonais du XIV^e s. — G. ZAOLI. Le pape Martin V et les Bolonais (contribution à l'histoire du schisme pour les années 1416-1420). — L. SIGHINOLI. La décoration ancienne du salon du Podestà à Bologne (commentaire des textes de la bibliothèque communale).

74. — Bulletino dell' istituto storico italiano. N^o 33, 1913. —

L. SCHIAPARELLI. Tachygraphie syllabique dans les chartes italiennes (documents et planches). — G. FERRARI. Formulaires notariaux inédits de la période byzantine (étude diplomatique et juridique).

75. — Nuovo archivio veneto. Janv.-mars 1913. — G. FIASTRI. L'assemblée du peuple à Venise comme organe constitutionnel de l'État (ses fonctions électorales et judiciaires depuis le VIII^e s.; à suivre). — L. SIMEONI. Les origines de la commune de Vérone (Vérone s'est difficilement dégagée de la tutelle impériale; division de la société véronaise, collaboration des *milites* avec les *negociantes*; traité de 1107 avec Venise). — R. CESSI. La prise du marquis François Gonzague de Mantoue et les premières tentatives pour sa libération (en 1509). — V. LAZZARINI. La bataille de Pola et le procès de Vettor Pisani (en 1379, V. Pisani fut accusé de lâcheté). — G. BUSTICO. A. Pepoli (biographie de cet auteur du XVIII^e s.). — A. DE PELLEGRINI. Notes et documents sur les incursions turques en Frioul à la fin du XV^e s. — C. MUSATTI. Le dictionnaire vénitien de Boerio et une lettre de D. Manin à A. Zenchi. = C.-rendus : *M. Polo*. Il milione (édition importante). — *L. von Pastor*. Allgemeine Dekrete der römischen Inquisition (textes curieux, mais qui n'épuisent pas le sujet).

76. — Rendiconti della reale Accademia dei Lincei. Classe di scienze morali, storiche e filologiche. Févr. 1913. — PATRONI. Questions de céramique. A propos de récents écrits touchant les céramiques antiques de l'Italie méridionale (critique des travaux de Macchioro, Weege, etc.). — G. BERTONI. Un remaniement florentin du « Libro » de Uguçon da Laodho (édition critique). — G. GABRIELI. Comment peut-on reconstituer par les manuscrits le grand dictionnaire biographique de Al-Safadi? — A. BARTOLI. Dernières vicissitudes et transformation chrétienne de la basilique Émilie (incendiée au V^e s.; oratoire et église aux VII^e-VIII^e s., place publique au XVII^e s.). — *Id.* Le « Chartularium » du Palatin (nom porté par un édifice proche de l'arc de Titus et de la région de Palladium).

77. — Il Risorgimento italiano. T. V, oct. 1912. — A. SACCHETTI-SASSETTI. L'ouverture des États-Généraux à Versailles (publie une lettre de L.-M. Bucchetti, jésuite, du 9 mai 1789). — A. DEL FANTE. Pour le centenaire de C.-D. Del Fante (notes biographiques sur Del Fante, né à Livourne en 1781, engagé dans la division italienne, figurant dans les guerres d'Espagne et la campagne de Russie, mort à Krasnoé en 1812). — C.-A. LUMINI. Deux relations sur les événements de 1831 à Reggio d'Emilia (extraits de chroniques de Serrini et de Fantuzzi; l'échec des mouvements de 1831 est dû en partie aux jalousies entre villes italiennes). — H. BERGMANN. Deux lettres inédites à Mazzini (lettres de 1858 dont l'une est écrite à la main et traduite en français par la police génoise, et concernant la propagande révolutionnaire mazzinienne). — M. BILLIA. P. Campello et ses

mémoires. — L.-L. MONTANARI. De la mort du général italien Teulie (mort à Kolberg en 1813). = C.-rendus : *A. Colocci*. Paul de Flotte (biographie imparfaite, mais cependant fort intéressante). — *G. Jannone*. Le duel Pepe-Lamartin (récit emphatique, mais précis, d'un événement curieux). = Déc. 1912. A. LEONE. G. Murat et Fra Diavolo à Velletri (contribution à l'histoire de la campagne de 1798 : la garnison française à Velletri, l'insurrection réactionnaire, l'intervention de Murat, l'arrivée de la bande de Fra Diavolo à Velletri à la suite des échecs français. N'utilise pas la publication des papiers de Murat). — G.-L. PASSERINI. Sur P. Pellegrini. Souvenirs (professeur parmesan, il dut quitter sa patrie lors de la réaction de 1849 et accepter une petite chaire à Turin, où il mourut le 15 octobre 1851). — C.-A. LUMINI. Les chroniques du Risorgimento à Reggio (étude critique sur les chroniqueurs, principalement des prêtres). — G. SOLITRO. Un valeureux oublié. Pietro Rizzoli (patriote padouan, il prit part aux campagnes de 1848, mourut, épuisé, au début de décembre 1851). — E. GAZZERA. Encore les mémoires de Garibaldi (note critique sur les éditions Barbera, Nathan et Ciampoli). — L. NEGRI. P.-F. Calvi et ses compagnons arrêtés à Cogolo, dans le Trentin, le 17 septembre 1853. — L. MORDINI. L. Cipriani et les mouvements de Livourne de septembre 1848 (lettre de Cipriani à Jérôme Bonaparte racontant les événements). — F. GUARDIONE. La société nationale de 1856 à 1860 (rôle peu important). = C.-rendu : *G. Guerzoni*. Garibaldi (abrégé utile, bien que parfois mal résumé).

78. — Rivista storica benedettina. Oct.-déc. 1912. — L. SCHUSTER. Critères déterminant le type de construction dans les premiers monastères bénédictins (à propos de l'abbaye de Farfa). — C. AGOSTINI. Après le centenaire de Vasari (utilité d'une réédition des *Vite* et d'une édition des papiers de Vasari). — F. SAVIO. Croisés et couvents de Constantinople dans les notes marginales d'un martyrologe cistercien (édite ces notes, antérieures à 1174). — ID. D'un monastère cistercien inconnu à Constantinople (il s'agit du couvent de Saint-Ange). — P. LUGANO. Pour les fresques du Sodoma à S. Anne in Camprena, près Pienza. — L. CARRELLI. Les Quarrel et l'ordre de saint Benoît (contribution à l'histoire religieuse des Normands d'Italie). — E. JALLONGHI. Le Mont-Cassin dans la première moitié de XIX^e s. (répercussion des événements de 1821; visites de savants et de souverains; L. Tosti et Ferdinand II). — P. LUGANO. Au sujet de l'inscription relative aux saints Nemesius et compagnons trouvés dans l'église Santa-Maria Nova à Rome (se réfère à une translation de la fin du X^e s.). — V. ACAMPORA. L'ermite camaldule de l'Avocate, près Maiori (exposé d'histoire d'une apparition de la Vierge, l'Avocate, en 1470, dans la région d'Amalfi). = Janv.-févr. 1913. P. LUGANO. Sienne, la famille Tolomei et les premières années du fondateur de Montoliveto. — A. ETTINGER. La correspondance des Bénédictins de Saint-Maur avec le Mont-Cassin (registre de 133 lettres comprises entre les

années 1671-1737, écrites par Mabillon, Germain, Étiennot, Montfaucon, Ruinart, etc.). — P. LUGANO. Une lettre inédite d'Ambroise Traversari aux moines olivétains de San-Michele in Bono (lettre de 1432, au sujet de leur établissement à Bologne). = Mars-avril 1913. L. ALLODI. Sur la proto-abbaye de Subiaco. Critiques sur ses origines. — L. POREGO. L. et B. Bernard Tolomei, peint par le Sodoma dans le palais public de Sienne. — B. MARÉCHAUX. Le cardinal de Richelieu et la réforme des monastères bénédictins en France (à propos du livre de Dom P. Denis). — M. INGUANEZ. L'Hexameron de S. Ambroise mis en vers par Alexandre, moine du Mont-Cassin. — A. ETINGER. La correspondance des Bénédictins de Saint-Maur avec le Mont-Cassin (lettres d'Étiennot).

79. — **Rivista storica italiana.** Oct.-déc. 1912. — E. PANDIANI. L'œuvre de la Società ligure di storia patria (1888-1912). = C.-rendus : G. Tononi, G. Grandi, L. Cerri. Addizioni alle memorie storiche di Piacenza di Cristoforo Poggiati. — M. Bensa. Busseto dal secolo ottavo al secolo ventesimo. — E. Melchiori. Storia e topografia dell' antico municipio romano di Forum novum in Sabina e del suo territorio. — A. Lauri. Nozioni geografiche e storiche sulla città di Sora. — Id. Cominium e S. Donato val di Comino. — V. Mazzacane. Memorie storiche di Cerreto Sannita. — S. Pisano Baudo. Sortino e dintorni. — E. Ciaceri. Culti e miti nella storia dell' antica Sicilia. — H. Marucchi. Guide du Forum romain et du Palatin. — L. Martelli. L'origine di Roma. — E. Traversa. Das friaulische Parlament. — F.-X. Seppelt. Studien zum Pontifikat Papst Caelestin V. — Anzillotti. La crisi costituzionale della repubblica fiorentina. — G.-P. Picotti. La dieta di Mantova e la politica dei Veneziani. — R. Schneider. Botticelli. — E. Herbst. Der Zug Karl's VIII nach Italien. — G.-S. Ramundo. Il diritto degli Aragonesi sul Napoletano. — G. Calvi. Introduzione al codice di L. di Vinci. — A. Colombo. Gaudenzio Ferrari e la scuola pittorica vigevanese. — P. Negri. Bernardino Ochino. — L. Carcereri. L'eretico frà Paolo Antonio fiorentino e Cosimo de' Medici. — Id. Frà Giacomo Nacchianti. — C. Fedeli. Studi e ricerche sulla storia dell' ordine di Malta. — L. Cramer. La seigneurie de Genève et la maison de Savoie de 1559 à 1603. — P. Palumbo. Risorgimento Salentino. — S. La Sorsa. Salvatore Stampacchia nella carriera. — G. Giovagnoli. Pellegrino Rossi e la rivoluzione romana. — F. Crispi. Politica estera. = Janv.-mars 1913. C. Ricci. Sancti ed artisti. — C. Pascal. Epicurei e mistici. — P. Picca. I martiri del giornalismo nella Roma papale. — P. Palumbo. Storia di Lecce. — G. Lobetti Bodoni. Castelli e monumenti del Saluzzese. — A. Brackmann. Studien und Vorarbeiten zur Germania pontificia. — L. Zanutto. Il cardinale Landolfo di Bari e la sua legazione in Germania; Concilium Tridentinum, t. II et V. — Mazzini. Scritti, t. VIII. — Id. Epistolario inedito. — Calabrò. La dottrina religioso-sociale nelle

opere di G. Mazzini. — *Puccioni*. Garibaldi riscanti dei poeti contemporanei.

80. — La scuola cattolica. Avril 1913. — A. CAPELLAZZI. Un philosophe et un critique du christianisme (étude critique sur R. Mariano et B. Labanca). — A. AMELLI. Un bref inédit de Bellarmin touchant le pontife romain (d'après un texte de Pistoïe).

81. — Studi e memorie per la storia dell' Università di Bologna. 1912, t. III. — E. COSTA. Contributions à l'histoire de l'Université de Bologne durant le XVII^e s. (le rectorat; les « nations »; la lutte entre docteurs et étudiants, entre les étudiants et le *Bargello*). — L. FRATI. Marco Canetoli (professeur de droit au XV^e s.). — G. PAOLI. L'Université de Bologne et le pape Martin V, 1416-1420 (faveurs de la papauté accordées à l'Université en décadence; organisation du Collège grégorien). — F. GABOTTO. Princes de Savoie à l'Université de Bologne aux XIII^e et XIV^e s. (d'après des registres de comptes). — G. CORNELLI. Laura Bassi et son premier triomphe (notes et textes pour la biographie de la savante bolognaise du XVIII^e s.).

82. — Studi storici. 1912, t. XX, fasc. III-IV. — B. MARCOLONGO. Les origines de la charbonnerie et les sociétés secrètes dans l'Italie méridionale de 1810 à 1820 (sociétés secrètes antifránçaises antérieures; analyse les hypothèses émises sur l'origine de la charbonnerie et conclut que, française de naissance, elle est devenue, en Italie, essentiellement patriotique. A côté de la charbonnerie a subsisté la maçonnerie). — R. PALMAROCCHI. Sur le fief normand (on y démêle des éléments de droit lombard et de droit normand ou plus exactement féodal : le droit lombard s'affirme en particulier dans le principe de la divisibilité, qui durera même après l'extension du principe de l'individualité féodale au temps de Frédéric II). — A. BRUGARO. Les artisans pisans au moyen âge (description des métiers à Pise. Documents et appendice; à suivre). — E. RINALDI. Grosseto pendant la domination française. — LETI. Roma e lo stato pontificio (documentation insuffisante).

CHRONIQUE.

France. — JUBILÉ DE M. CHARLES BÉMONT. — Le samedi 21 juin, à 5 heures du soir, les élèves et les amis de M. Charles Bémont se sont rassemblés en grand nombre dans une des salles de l'École des hautes études, pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de sa nomination à cette École; ils lui ont offert un volume de *Mélanges* où beaucoup d'entre eux ont tenu à collaborer et dont nous rendrons compte dans le prochain numéro. M. Déprez, archiviste du Pas-de-Calais, a pris la parole au nom des anciens élèves du maître; M. Pirenne, de l'Université de Gand, dans une charmante improvisation, a remercié M. Bémont, au nom des savants étrangers, des services rendus par lui à la science historique : lecture a été faite d'une fort touchante lettre de M. Paul Fredericq, professeur à la même Université, et l'on a donné connaissance des télégrammes d'un certain nombre d'élèves s'excusant de ne pouvoir assister à la réunion. M. Louis Havet, comme directeur de l'École des hautes études et comme ami, a rappelé tout ce que l'École devait à M. Bémont; il a cité les noms de ses principaux élèves; il a indiqué comment, par lui, la connaissance de l'histoire d'Angleterre s'est répandue en France. A tous M. Bémont a répondu avec émotion. La *Revue historique* veut s'associer à cette manifestation; au nom des collaborateurs et des éditeurs, elle présente ses souhaits à M. Bémont, qui, depuis sa fondation en 1876, — il y a trente-sept ans, — lui a été attaché d'abord comme secrétaire, puis comme directeur, qui a revu et corrigé une bonne partie des 113 volumes de la collection, qui, depuis longtemps, y publie chaque année un *Bulletin* sur l'histoire d'Angleterre et y a donné plusieurs articles sur cette histoire. M. Gabriel Monod, notre fondateur, dont tous les orateurs ont évoqué le souvenir, n'aurait pu trouver d'aide plus dévoué et de successeur plus digne de continuer son œuvre. C. PF.

— Le cinquante-unième congrès des Sociétés sâvantes de Paris et des départements s'est ouvert à Grenoble le mardi 13 mai dernier, et les séances des diverses sections se sont tenues les mardi, mercredi et vendredi matin, la journée du jeudi ayant été réservée aux excursions. Nous n'avons point à analyser ici les lectures faites à la section des sciences ou à la section des sciences économiques et sociales; nous renvoyons au *Journal officiel* du 2 juin; mais nous signalons les principaux travaux de caractère historique lus dans les quatre autres sections :

Géographie. — Henri CORDIER. Notice sur le général Beylié (mort

en juillet 1910 dans un naufrage sur le Mé-Kong). — Abbé ANTHIAUME. Les cartes normandes sur l'Europe septentrionale (1541-1634). — Henri FERRAND. La cartographie du Dauphiné jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. — Aug. CHAUVIGNÉ. A propos de l'itinéraire du voyage en France et en Europe centrale du cardinal Louis d'Aragon (9 mai 1517-26 janvier 1518). — Ernest CHANTRE et D^r BERTHOLON. Recherches anthropologiques dans la Berbérie orientale. — Pierre BUFFAUT. Historique des forêts du Briançonnais. — Henri DEHÉRAIN. Un officier de l'armée d'Égypte. Théviôte et son œuvre géographique. — Ph. ARBOS. Évolution économique et démographique des Alpes françaises du sud.

Section d'archéologie. — BIZOT. Le temple d'Auguste et Livie à Vienne (il aurait été reconstruit au temps d'Antonin). — J. TOUTAIN. Statuette d'Hercule découverte à Alésia. — ESPÉRANDIEU et D^r EPÉRY. Les fouilles d'Alésia en 1912. — BONNO. Monnaies gauloises trouvées à Meaux. — DE LAIGUE. Aix-les-Bains à l'époque gallo-romaine. — GUENIN. Divers mémoires sur les monuments mégalithiques de Bretagne. — DU MÊME. Essai d'interprétation du monument des *Nautae* de Paris. — HÉNAULT. Monuments de l'âge du bronze trouvés à Anzin (Nord). — MÜLLER. Les origines et l'antiquité de Grenoble (comme le montrent les matériaux mis à jour, la ville, sur la rive gauche de l'Isère, remonte au moins au début du III^e siècle av. J.-C.). — Anfor MARTIN. Station néolithique à Oradour-sur-Vayres (Haute-Vienne). — Henri LORÉMY et Henry COROT. Fouilles du tumulus du Bois-Vert, commune de La Villeneuve-les-Convers (Côte-d'Or). — ARNAUD D'AGNEL et Émile ISNARD. Meubles et costumes provençaux au XIII^e siècle, d'après des inventaires inédits des archives communales de Marseille. — Abbé CHAILLAN. Sarcophage antique de la Gayole, Bouches-du-Rhône (d'après un dessin de Peiresc). — Marcel REYMOND. Monuments mérovingiens et carolingiens du Dauphiné. — Henri FERRAND. Les voies romaines du Dauphiné (la pénétration d'Italie en Gaule se faisait par le mont Genève et trois voies aboutissaient à Arles, Valence et Vienne). — GÉRIN-RICARD. Sculptures et inscriptions romaines inédites de Die. — PILLOY. Une importante construction monumentale à Saint-Quentin du II^e siècle de notre ère. — Abbé SAUTEL. Deux autels inédits trouvés en 1911 à Vaison.

Section de philologie et d'histoire jusqu'en 1715. — Étienne DEVILLE. Étude critique sur l'histoire ecclésiastique d'Orderic Vital (le chroniqueur s'est servi de documents originaux, dont il reproduit le sens avec fidélité). — BAGUENAUT DE PUCHESSE. Séjour à Grenoble de Catherine de Médicis (été de 1579; la reine visite la grande Chartreuse). — Robert CAILLEMER. Le testament au moyen âge dans les régions du sud-est de la France, particulièrement dans le Dauphiné. — M^{lle} L. GUIRAUD. Un registre inédit de l'Université de Montpellier (de 1535 à 1570; registre d'immatriculation et de candidats aux examens; on y relève le nom de Pierre Charron). — RÉGNÉ. Pariage du territoire de Villeneuve-de-Berg entre le roi de France et

l'abbaye de Mazan (novembre 1284; comment l'autorité royale s'est implantée dans le Vivarais). — BLIGNY-BONDURAND. Les coutumes de Saint-Gilles (reconstitution de l'ancien texte latin qui va du XII^e au XIV^e siècle). — Ulysse ROUCHON. Relations de l'abbaye de la Chaise-Dieu et la grande Chartreuse. — André LESORT. Chartes en langue vulgaire, du dialecte lorrain, de 1226 à 1250 (tirées des archives de la Meuse). — RIOUET. Les nobles du mandement de La Tour-du-Pin du XIII^e au XV^e siècle. — Mgr Ch. BELLET. Critique de l'*Histoire du Dauphiné* de Nicolas Chorier, t. I (ce volume a été rédigé avec une précipitation déplorable; innombrables inexactitudes de détail; Chorier s'est servi de documents faux). — Abbé DUSSERT. Origine des états provinciaux du Dauphiné (ces états ne datent que du XIV^e siècle; l'origine est triple : élargissement de la cour féodale des dauphins; nécessité pour les dauphins de demander des subsides extraordinaires; imitation des états français). — Pierre SAINTE-OLIVE. La vie de Charles de Lucinge et la révolte de la Bresse en 1557 contre l'autorité du roi de France (comment, à la suite de ses malheurs conjugaux, le seigneur de Lucinge s'éleva contre la France qui, depuis 1536, occupait les états du duc de Savoie). — F. PASQUIER. Documents relatifs à la fondation d'un hôpital général à Pamiers (1656-1664). — Abbé J. CHEVALIER. Chronologie des évêques de Diè, d'après les registres du Vatican. — Abbé P. GUILLAUME. Documents relatifs aux Vaudois des Alpes à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle.

Section d'histoire moderne depuis 1715 et d'histoire contemporaine. — Paul CARAMAN. Le Journal d'un curé de campagne, 1763-1792 (Simon-Luc Bonniol, curé de la paroisse Sainte-Anne-du-Puy, au diocèse de Bazas; état des récoltes; situation du maître d'école, etc.). — HUBERT. L'application du Concordat à Noyon de l'an X à 1814. — MASSEREAU. La Grand'Peur en Bas-Berry, notamment à La Châtre (29-31 juillet 1789). — DEBRAY. La méthode de composition de Stendhal, à propos d'une ébauche de roman intitulé : « Une position sociale. » — T. BAZEILLE. L'assemblée municipale de Congé-sur-Orne, Sarthe (de 1787 à 1789). — André LESORT. Les statistiques agricoles sous le premier Empire (on peut faire état des renseignements d'ordre général, mais il faut se méfier des données numériques). — LETONNELIER. Les inondations de l'Arve de 1759 à 1780. — BOUTANQUOI. L'assemblée municipale de Nampcel (Oise). — Marcel BLANCHARD. La campagne de brochures dans l'agitation dauphinoise de 1788 (analyse les brochures d'opposition et les brochures favorables au gouvernement; montre que le mouvement dauphinois a un caractère urbain plutôt que provincial). — REYNIER. Privas; la vie municipale avant 1789. — FAUCHER. Le Comité de surveillance révolutionnaire de Loriol (Drôme). — BRAYE. La société populaire de Saint-Mihiel (Meuse). — FAVIER. La société populaire de Pierrelatte (Drôme).

La séance de clôture a eu lieu le vendredi soir 16 mai, sous la présidence de M. Léon Bérard, sous-secrétaire d'État aux beaux-arts.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné le premier prix Gobert à M. Aug. BRUTAILS : *les Églises de la Gironde*, et le second à M. FLICHE : *le Règne de Philippe I^{er}, roi de France*. — Elle a distribué le prix Saintour entre MM. JOUGUET : *la Vie municipale en Égypte sous les Ptolémées*; GRENIER : *Bologne villanovienne et étrusque*; COLLINET : *le Caractère oriental de l'œuvre législative de Justinien*; LEROUX : *Vases grecs et néo-grecs du musée archéologique de Madrid*, et BOUDREAUX : *Mss. des astrologues grecs*, 3^e partie du tome XIII. — Elle a distribué le prix Prost (Histoire de Metz et du pays messin) à M. LESORT : *Chroniques et chartes de l'abbaye de Saint-Mihiel*, et à la *Bibliographie lorraine* publiée par l'Université de Nancy; le prix Bordin (Études orientales) au commandant DE LA JONQUIÈRE : *Inventaire des monuments du Cambodge*, à MM. CABATON : *Catalogue sommaire des monuments indiens, indo-chinois et malaiso-polynésiens de la Bibliothèque nationale*; L. LEGRAIN : *le Temps des rois d'Ur*; PODECHARD : *l'Écclésiaste*, et VIGOUROUX : *Dictionnaire de la Bible*. — Pour le concours des Antiquités nationales, l'Académie a récompensé MM. BÉGULE : *Vitraux du moyen âge et de la Renaissance dans la région lyonnaise*; le P. MÉNAGE : *l'Afrique chrétienne*; BOINET : *les Sculptures de la cathédrale de Bourges*; PERRICHET : *la Grande chancellerie de France, des origines à 1328*; VIARD : *Histoire de la dîme ecclésiastique de 1150 à 1313*; abbé SABARTHÈS : *Dictionnaire topographique du département de l'Aude*; MOUSSET : *Un résident de France en Espagne au temps de la Ligue : dépêches diplomatiques de M. de Longlée*; abbé CLERGEAC : *Chronologie des archevêques, évêques et abbés de l'ancienne province d'Auch*.

— L'Académie des sciences morales et politiques a partagé le grand prix Lefèvre-Deumier entre MM. Georges FOUcart : *Histoire des religions et méthodes comparatives*; le P. LAGRANGE (travaux sur l'histoire biblique) et J. TOUTAIN : *les Cultes païens dans le monde romain*; le prix P.-M. Perret entre MM. l'abbé GOSSELIN : *Instruction publique au Canada sous le régime français*; LABORIE : *la Révolution et l'Église en province*, et Jean RÉGNÉ : *Condition des Juifs de Narbonne*; le prix Drouyn de Luys entre MM. AUERBACH : *la France et le saint Empire germanique*; GEOFFROY DE GRANDMAISON : *Correspondance du comte de Laforest, ambassadeur de France à Madrid, 1808-1813*, et Fr. CHARLES-ROUX : *Alexandre II, Gortschakoff et Napoléon III*. Elle a en outre accordé des mentions à MM. le comte DU LHOMEL : *Relations d'Antoine de Lumbres, 1645-1666*, et GOELZ-BERNSTEIN : *la Députation de la Gironde : Brissot*.

— L'Académie française a décerné le premier prix Gobert à l'abbé Aug. SICARD : *le Clergé de France pendant la Révolution*, et le second au vicomte DE NOAILLES : *Épisodes de la guerre de Trente*

ans. — Elle a distribué le prix Théroouanne entre MM. P. BOISSONNADE : *Histoire des premiers essais de relations économiques directes entre la France et l'État prussien pendant le règne de Louis XIV*; le colonel SAUZEY : *les Allemands sous les aigles françaises, 1806-1814*; PRUNEL : *Sébastien Zomet*; lieutenant-colonel PICARD : *1870, Sedan*; dom Paul DENIS : *Richelieu et la réforme des monastères bénédictins*; A. CROQUEZ : *la Flandre wallonne sous Louis XIV*; le prix Thiers entre MM. Th. CHAPAIS : *le Marquis de Montcalm, 1712-1759*; P. MALZAC : *Histoire du royaume hova, depuis ses origines jusqu'à sa fin*; G. DU BOSC DE BEAUMONT et BERNOS : *la Cour des Stuarts à Saint-Germain-en-Laye, 1689-1718*; F. DE GÉLIS : *Histoire critique des jeux floraux, 1323-1694*. — Elle a donné une partie du prix Bordin à MM. J.-L. DUBRETON : *la Disgrâce de Nicolas Machiavel*, et J. DROUET : *l'Abbé de Saint-Pierre*. — Sur les fonds Marcellin Guérin, elle a récompensé MM. L. BLAISON : *Un défenseur alsacien en 1814; le premier siège de Belfort et le commandant Legrand*; DESPATYS : *la Révolution, la Terreur, le Directoire, 1791-1799*; feu J. MANCINI : *Bolivar et l'é mancipation des colonies espagnoles*. — Elle a récompensé, sur les fonds du prix Montyon, MM. Albert PETIT : *Histoire de Normandie*; R. BURNAND : *l'Hôtel royal des Invalides*; J. DE LA TOUR : *le Maréchal Niel*; V. PIQUET : *la Colonisation française dans l'Afrique du Nord*; en outre : CASTEX : *les Idées militaires de la marine du XVIII^e siècle*; J. LORÉDAN : *Un grand procès de sorcellerie au XVII^e siècle*; O. HAVARD : *Histoire de la Révolution dans les ports de guerre : Brest, Rochefort*; A. MARTIN-DECAEN : *le Dernier ami de J.-J. Rousseau : le marquis de Girardin, 1735-1808*. — Sur le prix Juteau-Davigneaux, elle a récompensé M. J. TIXERONT : *Histoire des dogmes*, et Mgr KANNENGISSER : *Un Alsacien : Léon Lefébure*; — sur le prix Furtado, le Dr GOLD-SCHMIDT : *Autour de Strasbourg assiégé*; — sur le prix Charles Blanc, M. HAUTECŒUR : *Rome et la Renaissance, de l'antiquité à la fin du XVIII^e siècle*, et M^{lle} L. PILON : *les Sculpteurs français du XIII^e siècle*.

— Nous avons appris avec beaucoup de regret la mort du colonel Louis-Léon BORRELLI DE SERRES. Il était né à Mende (Lozère) le 8 octobre 1836 et entra dans l'armée où il se distingua. Il rédigea d'abord des traités militaires, ainsi, à l'époque où il était capitaine adjudant-major au 69^e de ligne, son *Instruction de l'infanterie dans le service en campagne*. Il prit sa retraite comme colonel et se voua désormais aux études historiques. Il apprit la paléographie, la diplomatique, toutes les sciences auxiliaires nécessaires au médiéviste. Puis il se rendit aux Archives nationales, dépouilla les pièces relatives au régime financier de l'ancienne France, s'aperçut combien étaient erronées les assertions des historiens sur ces questions si difficiles et publia les *Recherches sur divers services publics du XIII^e au*

XVII^e siècle. Trois volumes parurent sous ce titre en 1895, 1904 et 1909 (Paris, Alphonse Picard et fils). Ces études portent particulièrement sur la comptabilité publique du XIII^e siècle au règne de Philippe VI, sur les officiers des finances de Philippe IV à François I^{er}, sur la politique monétaire du même Philippe IV. L'auteur s'élève avec beaucoup de raison, documents en mains, contre les légendes les plus accréditées ; il montre par exemple que la réforme de Louis IX, nommant Étienne Boileau prévôt de Paris, n'a point du tout le sens qu'on lui attribuait ; que Jacques Cœur était simple argentier de Charles VII et n'avait jamais été administrateur des finances royales, qu'à tort on faisait des frères Bureau des grands maîtres de l'artillerie, etc. Toutes ces conclusions ont été adoptées par les érudits. Pourtant, le nom du colonel Borrelli de Serres n'a point pénétré dans le grand public : c'est que ses études toutes techniques sont de lecture austère et il s'est peut-être trop attardé à réfuter les erreurs de ses devanciers, même des auteurs de manuel, au lieu de traiter directement son sujet, après avoir fait table rase de tous les travaux antérieurs. Un de ses travaux est de lecture plus facile : dans son livre sur la *Réunion des provinces septentrionales à la couronne par Philippe-Auguste* (1899), il indique fort bien comment ont été annexés au domaine de 1195 à 1216 l'Amiénois, l'Artois, le Vermandois et le Valois, et Cartellieri s'est rallié à ses opinions. Avec le colonel Borrelli de Serres disparaît un historien de haute valeur qui s'était formé lui-même, loin de toute école, qui fut véritablement un autodidacte et qui pourtant a renouvelé l'histoire des institutions françaises aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles.

— M. René Prudhomme, imprimeur-éditeur à Saint-Brieuc, se propose de publier en souscription un *Répertoire sommaire des documents manuscrits de l'histoire de Bretagne antérieurs à 1789, conservés dans les dépôts publics de Paris*. Le tome I, consacré à la Bibliothèque nationale et aux Archives nationales, paraîtra avec une lettre-préface de M. Barthélemy Pocquet et une table générale des noms propres et des matières, au prix de 7 fr. 50. A ce *Répertoire* viendra se joindre ensuite un volume de *Documents relatifs à l'histoire de Bretagne, relevés dans la collection officielle des inventaires et documents aux Archives nationales*, au prix de 3 francs.

Danemark. — Le 16 mai est mort le pasteur Holger ROERDAM. Malgré ses quatre-vingt-trois ans, il était en pleine activité, dirigeant comme il y a cinquante-six ans l'excellente revue *Kirkehistoriske Samlinger* qui lui doit sans doute la moitié de ses vingt-six volumes. Nul savant danois n'avait une connaissance aussi étendue des manuscrits conservés dans les bibliothèques et les archives, surtout pour l'époque du XVI^e siècle au XVIII^e siècle. Son œuvre capitale est une *Histoire de l'Université de Copenhague de 1537 à 1621*, qui donne un tableau complet de l'histoire des sciences et de l'instruction à cette époque et encore de nombreuses biographies de professeurs. Il a en outre publié beaucoup d'écrits sur l'époque de la Réformation, et il les

a bien commentés; il a enrichi la littérature de centaines de biographies ecclésiastiques et de savants et s'est livré à de belles recherches sur l'organisation de l'Église et sur les controverses religieuses d'autrefois.

— M. Aage FRIIS a été nommé professeur d'histoire à l'Université de Copenhague en remplacement du regretté J. Fridericia. M. Friis est connu surtout par ses ouvrages sur l'époque des ministres Bernstorff, qu'il a bien illustrée par son livre : *A.-P. Bernstorff et Guldberg*, par sa grande édition des *Bernstorffske Papirer*, dont deux volumes ont paru, encore par l'ouvrage important *Bernstorfferne og Danmark*. I.

— M. Vilhelm MAAR, qui enseigne l'histoire de la science médicale à l'Université de Copenhague, a pris à tâche de publier une série de *Petits écrits sur l'histoire de la médecine*; elle a été inaugurée par un intéressant exposé de *la Médecine dans l'antiquité du Nord*, par M. Finnur JÓNSSON.

Espagne. — Le cours de vacances que pour cette année (25 juin au 5 août) a organisé à Madrid la « Junta para ampliación de estudios », comprend, outre les exercices pratiques et les excursions artistiques (Tolède, l'Escurial, Ségovie, Avila, Aranjuez, La Granja), trois divisions : littérature, grammaire et histoire. Il est regrettable que cette dernière soit si faiblement représentée dans le programme. Deux sujets seulement, dont l'un sur l'histoire de l'art espagnol, c'est très peu, si l'on considère que l'histoire générale de l'Espagne est mal connue à l'étranger et qu'il serait urgent d'en éliminer les légendes et les interprétations capricieuses. Sans méconnaître l'importance de la littérature et de la grammaire, il est excessif de consacrer presque tous les cours à ces deux matières. On pourrait songer un peu plus aux personnes qui sympathisent avec l'Espagne et n'ont pas besoin de se spécialiser dans les études philologiques ou littéraires.

— Dans le compte-rendu que nous avons donné plus haut du Congrès international de Londres, qui n'était pas et ne pouvait d'ailleurs pas avoir la prétention d'être complet, nous avons omis le nom de notre collaborateur M. ALTAMIRA, qui avait été délégué à ce Congrès par le ministère espagnol de l'Instruction publique. La communication qu'il y a faite sur la colonisation espagnole au XVIII^e siècle paraîtra prochainement dans l'*American historical Review*.

Grande-Bretagne. — Le 28 mars est mort, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, Lord AVEBURY, plus connu, au moins en France, sous son nom et son ancien titre de Sir John LUBBOCK; c'était un savant illustre qui avait étudié surtout les métamorphoses des plantes et des animaux, en particulier des insectes. Mais l'historien doit en outre retenir le titre de ses grands ouvrages de sociologie : *Prehistoric times* (1865); *The origin of civilization and the primitive condition of man* (1870); traduits dans la plupart des langues européennes, ils ont joui d'une faveur mondiale et ont exercé une grande influence.

Italie. — Sous le titre de *Aurea Parma* a commencé de paraître au mois de mai 1912 une Revue d'histoire, de littérature et d'art, dirigée par MM. G. Lombardi et G. Melli, qui se propose d'éclairer les divers aspects de l'histoire parmesane. G. BN.

— Le poète Arturo GRAF, qui est mort à Turin le 30 mai dernier, était un cosmopolite d'intelligence souple : né en 1848, à Athènes, d'une famille d'origine allemande, il fut élevé en Roumanie, mais c'est en Italie qu'il se fit connaître par ses vers et par ses études d'histoire littéraire : à Foscolo, Manzoni et Leopardi, il a en effet consacré d'intéressants essais. G. BN.

Roumanie. — Par une décision prise le 5 mai 1912, l'Académie roumaine publiera désormais en fascicules trimestriels le résumé en français des communications faites par ses membres. Le *Bulletin de la section historique* paraîtra sous la direction de notre collaborateur M. Nic. JORGA, membre de l'Académie et professeur à l'Université de Bucarest. Nous donnerons régulièrement à l'avenir l'analyse des articles contenus dans ce *Bulletin*, qui est en vente chez Ch. Gœbl, à Bucarest, au prix de 4 franc la livraison.

— M. JORGA, qui avait été délégué, nous l'avons dit, par l'État roumain au Congrès de Londres, a publié les deux communications qu'il y a faites : la première sur *les Bases nécessaires d'une nouvelle histoire du moyen âge*; la seconde sur *la Survivance byzantine dans les pays roumains* (une brochure publiée à Bucarest aux frais du ministère de l'Instruction publique. In-8°, 49 p. Prix : 1 fr.).

ERRATUM.

M. François Vermale, dont nous avons annoncé plus haut, p. 95, une étude sur *les Classes rurales en Savoie au XVIII^e siècle*, a cru voir dans l'appréciation de M. Hauser « une duplicité qui entacherait gravement » sa probité d'historien. M. Hauser a dit simplement : « Travail intéressant, qui eût gagné à être plus original [*en note* : pages entières faites de citations d'auteurs modernes] et qui dépasse souvent ses limites pour devenir un tableau de l'administration des rois de Sardaigne. Le travail antérieur de M. Bruchet sur *l'Abolition des droits seigneuriaux* [*en note* : oublié dans la bibliographie et mentionné seulement aux addenda] enlève à celui-ci une part de son intérêt. » Il est impossible de trouver dans ces lignes que M. Hauser ait voulu « insinuer » que l'auteur était « presque un plagiaire honteux ». M. Hauser, à qui nous avons communiqué la lettre de M. Vermale, reconnaît seulement avoir commis une erreur matérielle, vénielle en somme : « Je cherchais », nous écrit-il, « l'ouvrage de M. Bruchet à *Ouvrages*; il était à *Documents*. Dont acte. »

N. DE LA R.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE.

- Altmann* (Prof. D^r *Wilh.*). Ausgewählte Urkunden zur ausserdeutschen Verfassungsgeschichte seit 1776, 158.
- Aspirations (les) autonomistes en Europe, 366.
- Boucabeille* (lieutenant-colonel). La guerre turco-balkanique en 1912, 164.
- Bricout* (*J.*). Où en est l'histoire des religions? 371.
- Cheysson* (*Emile*). Œuvres choisies, 360.
- Driaull* (*Édouard*). La question d'Orient depuis ses origines jusqu'à nos jours, 360.
- Durkheim* (*Émile*). Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie, 365.
- Fester* (*Richard*). Briefe, Aktenstücke und Regesten zur Geschichte der Hohenzollernschen Thronkandidatur in Spanien, 394.
- Feyel* (*Paul*). Histoire politique du XIX^e siècle, 346.
- Gwatkin* (*H. M.*) et *Whitney* (*J. P.*). The Cambridge medieval history, 120.
- Le Marchand* (*E.*). L'Europe et la conquête d'Alger, 349.
- Renard* (*George*) et *Dulac* (*Albert*). L'évolution industrielle et agricole depuis cent cinquante ans, 391.
- Samler* (*Ernst*). Geburt, Hochzeit und Tod. Beiträge zur vergleichenden Volkskunde, 117.
- Starczewski* (*Eugène*). L'Europe et la Pologne, 363.

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ.

- Albertini* (*E.*). Les étrangers résidant en Espagne à l'époque romaine, 327.
- Alfero* (*G.-A.*). Su un preteso viaggio di Adriano e sulla congiura dei consolari nel 118, 103.
- Audollent* (*A.*). Cereres, 323.
- Bandeau de plomb avec inscriptions trouvé à Haïdra, 325.
- Clermont gallo-romain, 329.
- Babelon* (*E.*), *Cagnat* (*R.*), *Reinach* (*S.*). Atlas archéologique de la Tunisie, 318.
- Ballu* (*A.*). Les ruines de Timgad, 326.

- Bandel*. Die römischen Diktaturen, 106.
- Berger* (*Adolf*). Die Strafklauseln in den Papyrusurkunden. Ein Beitrag zum graeco-ägyptischen Obligationenrecht, 116.
- Bernheim* (*Ernst*). Staatsbürgerkunde, 171.
- Besnier* (*M.*). Histoire des fouilles de Vieux, 331.
- Blanchet* (*A.*). Inventaire des mosaïques de la Gaule, 327.
- Mémoires et notes de numismatique, 328.
- La jambe humaine de Sinope, 336.
- Blümner* (*Hugo*). Die römischen Privataltertümer, 99.
- Bohn* (*Friedrich*). Kataloge des röm.-germanischen Central-Museums, 113.
- Bruton* (*J.-A.*) et *Curle* (*James*). Excavation of the roman forts at Castleshaw, 114.
- Cagnat* (*R.*). L'armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire sous les empereurs, 320.
- Carthage, Tingad, Tébessa, 322.
- Inscriptions africaines, 322.
- Voir *Babelon*.
- Carton* (*D^r*). Tugga, 325.
- Catalogue des musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie : musée Alaoui, 319.
- Chapot* (*V.*). Provincia superior et provincia inferior, 317.
- Les Romains et Cypre, 337.
- Châtelain* (*L.*). Le château d'eau de Mactaris, 324.
- Clerc* (*M.*). Aquae Sextiae, 328.
- Clermont-Ganneau*. De Tyr à Pouzoles, 337.
- Cumont* (*F.*). Studia Pontica, 337.
- Astrology and religion among the Greeks and Romans, 368.
- Cuy* (*Ed.*). Le sénatus-consulte de Délos de l'an 166 avant notre ère, 336.
- Curle* (*James*). Voir *Bruton*.
- Dèchelette* (*G.*). Découverte d'un menhir orné de figures à Saint-Micaud (Saône-et-Loire), 330.
- Dhorme* (*P.-Paul*). Les pays bibliques et l'Assyrie, 158.
- Drumann*. Geschichte Roms, 100.
- Dubois* (*Ch.*). Observations sur l'état

- et le nombre des populations germaniques dans la seconde moitié du 1^{er} siècle, 332.
- Dumitrescu (Al.-T.)*. Relation sur les ruines de la colonie Romula de Dacie, 335.
- Dunant*. Catalogue raisonné et illustré des séries gallo-romaines du musée épigraphique de Genève, 329.
- Duprat (Eug.)*. Notes d'archéologie avignonnaise, 329.
- Les Monnaies d'Avennio, 329.
- Espérandieu (commandant Em.)*. Bas-reliefs de la Gaule romaine, 327.
- Les fouilles de la Croix-Saint-Charles au Mont-Auxois, 330.
- Fowler (W. Warde)*. The religious experience of the Roman people from the earliest times to the age of Augustus, 119.
- Führer durch das k. k. Staatsmuseum in S. Donato in Zara, 112.
- Gaukler (P.)*. Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique, 319.
- Le sanctuaire syrien du Janicule, 141.
- Gsell (S.)*. Atlas archéologique de l'Algérie, 317.
- Texte explicatif des planches de Delamare, 318.
- Guénin (commandant)*. Inventaire archéologique du cercle de Tebessa, 325.
- Guénin (C.)*. La déesse gallo-romaine des eaux, 328.
- Halkin (L.)*. Un piédestal de la colonne au géant originaire de Mayence, 332.
- Huassoullier (B.)*. Requête d'un vétérân, 339.
- Haverfeld*. La Bretagne romaine, 120.
- Hébrard (E.) et Zeiller (G.)*. Spalato, le palais de Dioclétien, 334.
- Herbig (Gustav)*. Die etruskische Leinwandrolle des Agramer National-Museums, 115.
- Hertlein (Fr.)*. Die Juppitergigantensäulen, 114.
- Holmes (T. Rice)*. Caesar's Conquest of Gaul, 115.
- Homo (L.)*. Les conférences de Nicée et la diplomatie romaine en Grèce, 335.
- Honn (Karl)*. Quellenuntersuchungen zu den Viten des Heliogabalus und des Severus Alexander im Corpus der Scriptores Historiae Augustae, 103.
- Hubert (H.)*. Nantosuelta, déesse à la ruche, 331.
- Jalabert (L.) et Mouterde (R.)*. Les réserves forestières impériales dans le Liban, 337.
- La formation de la province de Syria-Phœnicie, 337.
- Jurdé (A.)*. Un traité entre Cnide et Rome, 336.
- Justrow (Morris)*. Aspects of religious belief and practice in Babylonia and Assyria, 367.
- Jouquet (P.)*. La vie municipale dans l'Égypte romaine, 338.
- Jouquet (P.)*. Supplément aux papyrus de Théadelphie, 338.
- Knorr (Robert)*. Sudgallische terrassigillata, 113.
- Kromayer (J.)*. Roms Kampf um die Weltherrschaft, 101.
- Lafaye (G.)*. Inventaire des mosaïques de la Gaule, 327.
- Ephèse romaine, les fouilles de 1896 à 1904, 336.
- Lehmann (Karl.-F.-W.)*. Kaiser Gordian III, 238-244 n. Chr., 105.
- Le Roux (L.)*. L'armée romaine en Bretagne, 333.
- Lewald (H.)*. Zur Personalexecution im Recht der Papyri, 116.
- Martin (Victor)*. Les épistatèges : contribution à l'étude des institutions de l'Égypte gréco-romaine, 108.
- Marshall (F.-H.)*. Catalogue of the Jewellery Greek, Etruscan and Roman in the departments of antiquities, British Museum, 117.
- Massigli (R.)*. Musée de Sfax, 320.
- Prinat de Carthage et métropolitain de Byzacène, 325.
- Merlin (A.)*. Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie, 319.
- Découverte d'une cuirasse italote près de Ksour es Saf, 323.
- Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu, 324.
- Forum et églises de Sufetula, 324.
- et *Poinsot*. Statuettes trouvées en mer près de Mahdia, 324.
- Meyer (Ed.)*. Papyrusfund von Elephantine, 369.
- Michon (E.)*. Vase antique d'argent trouvé près d'Arras, 331.
- Mitteis (Ludwig) et Wilcken (U.)*. Grundzüge und Chrestomathie der Papyruskunde, 109.
- Montauzan (G. de)*. Les aqueducs antiques de Lyon, 329.
- Le mouvement commercial en Gaule avant la fondation de Lyon, 329.
- Du forum à l'amphithéâtre de Fourvières, 329.
- Mouterde (R.)*. Voir *Jalabert (L.)*.
- Neveu (R.)*. Le culte d'Esculape dans l'Afrique romaine, 323.
- Niese*. Staat und Gesellschaft der Griechen und Römer, 101.
- Oberziner (Giovanni)*. Patriciato e plebe nello svolgimento delle origini romane, appunti critici, 105.
- Pachtère (F.-G. de)*. Afrique proconsulaire : Numidie, Maurétanie, 319.
- Musée de Guelma, 320.
- Pallu de Lessert*. Les colonies attri-

- buées à César dans l'Afrique romaine, 321.
- Paris (P.)*. Promenades archéologiques en Espagne, 326.
- Pascal (Carlo)*. Epicurei e mistici, 103.
- La credenze d'oltretomba nelle opere litterarie dell' antichità classica, 117.
- Patsch (Karl)*. Bosnien und Herzegowina in römischer Zeit, 112.
- Plaumann (G.)*. Ptolemais in Oberägypten, 108.
- Poinssol (L.)*. Pierres gravées trouvées en Tunisie, 325.
- Civitas Aurelia Thugga, 325.
- Voir *Merlin*.
- Reinach (S.)*. Voir *Babelon (E.)*.
- Robinson (Fr.-Waller)*. Marius, Saturninus und Glaucia; Beiträge zur Geschichte der Jahre 106-100 v. Chr., 102.
- Roman (J.)*. Notes sur l'organisation municipale de l'Afrique romaine, 321.
- Rosenberg (Arthur)*. Untersuchungen zur römischen Zenturienverfassung, 106.
- Saglio (Edmond)*. Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, 159.
- Sagot (F.)*. La Bretagne romaine, 332.
- Sautel (G.)*. Le théâtre romain de Vaison, 329.
- Schwarz (Andreas-Bertalan)*. Hypothek und Hypallagma; Beitrag zum Pfand- und Vollstreckungsrecht der griechischen Papyri, 116.
- Sihler (E.-G.)*. Julius Caesar, sein Leben nach den Quellen, 102.
- Soyer (G.)*. La légende de la fondation d'Orléans par l'empereur Aurélien, 330.
- Stein (Arthur)*. Die kaiserlichen Verwaltungsbeamten unter Severus Alexander, 222-235 n. Chr., 107.
- Steiner (P.)*. Kataloge west- und süddeutscher Altertumssammlungen, 113.
- Stout (Selatié-Edgar)*. The governors of Moesia, 112.
- Taylor (Lily Ross)*. The cults of Ostia, 159.
- Thieling (Walter)*. Der Hellenismus in Klein Afrika. Der griechische Kultureinfluss in den römischen Provinzen Nordwest-Afrikas, 107.
- Toulain (J.)*. Les progrès de la vie urbaine dans l'Afrique du Nord sous la domination romaine, 320.
- Le cadastre de l'Afrique romaine, 322.
- Les fouilles de Alésia en 1909 et en 1910, 330.
- Vesly (L. de)*. Les Fana ou petits temples de la région normande, 331.
- Viollier (D.)*. Giubiasco, une nécropole contemporaine de la conquête romaine, 333.

- Weiss (Jakob)*. Die Dobrutscha im Altertum. Historische Landschaftskunde, 112.
- Willrich (H.)*. Livia, 102.
- Wilken (Ulrich)*. Voir *Mitteis*.
- Wilkinson (Spencer)*. Hannibal's march through the Alps, 101.
- Willems (P.)*. Le droit public romain, publ. p. J. Willems, 100.
- Wissowa (Georg)*. Religion und Kultur der Römer, 118.
- Zeiller (J.)*. Sur l'origine de Spalato, 335.
- Voir *Hébrard*.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

- Bergsträsser (Ludwig)*. Die Verfassung des deutschen Reiches vom Jahre 1849, 393.
- Cristiani (Léon)*. Du luthéranisme au protestantisme. Evolution de Luther de 1517 à 1528, 85.
- Gæthe*. Lettres choisies, trad. A. Fanta, 170.
- Hashagen (Justus)*. Geschichte der Familie Hösch, 170.
- Hubricht (Eduard)*. Deutsches Verfassungsrecht in geschichtlicher Entwicklung, 169.
- Müller (G.-H.)*. Methodische Fragen zum Historischen Atlas, 171.
- Osten-Sacken (Ottomar, Freiherr von der)*. Kaiser Wilhelm II und sein Heer, 170.
- Radziwill (Louise de Prusse, princesse Antoine)*. Quarante années de ma vie, 1770-1815, 393.
- Regesta episcoporum Constantiensium, 171.
- Reimer (A.)*. Kirchenbücher aus den Regierungsbezirken Coblenz und Trier, 172.
- Schmidt (Ludwig)*. Geschichte der deutschen Stämme bis zum Ausgang der Völkerwanderung, 113.
- Schwemer (R.)*. Die Reaktion und die neue Aera, 394.

HISTOIRE D'ALSACE-LORRAINE.

- Blaison (Louis)*. Un défenseur alsacien en 1814. Le commandant Le-grand, 343.
- Engel (Carl)*. Repertorium des Stadt-Archivs Colmar i. E., 173.
- Kieuer (Fritz)*. Studien zur Verfassung des Territoriums der Bischöfe von Strassburg, 151.
- Novicor (J.)*. L'Alsace-Lorraine obstacle à l'expansion allemande, 172.

HISTOIRE D'AUTRICHE-HONGRIE.

- Charmatz (Richard)*. Wegweiser durch die Literatur der österreichischen Geschichte, 173.

- Charmatz (Richard)*. Österreichs innere Geschichte von 1848 bis 1907, t. II, 173.
Koul (I.). Bibliographie française de la Hongrie, 1521-1910, 394.
Tschudi (C. de). L'impératrice dou-
 loureuse. Elisabeth, impératrice-
 reine d'Autriche-Hongrie, 395.

HISTOIRE D'ESPAGNE.

- Hurtelbize (H. G.)*. Libros de tesoreria de la casa de Aragon, 145.
Lema (marquis de). Antecedentes políticos y diplomáticos de los sucesos de 1808, 385.
Morel-Fatio (A.). Historiographie de Charles-Quint, 145.

HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS.

- Andrews (Charles M.)*. Guide to the material for American history, to 1783, in the Public Record Office of Great-Britain, 174.
Johnston (W. Dawson) et Mudge (Isadore G.). Special collection in libraries in the United States, 175.

HISTOIRE DE FRANCE.

- André (commandant d')*. Quatre batailles : Rivoli, Marengo, Austerlitz, Heilsberg, 164.
Antioche (comte d'). Chateaubriand, ambassadeur à Londres, 347.
Arnauné (Aug.). Le commerce extérieur et les tarifs de douane, 165.
Aurbach (Bertrand). Recueil des instructions aux ambassadeurs; diète germanique, 162.
Barthely (Hilarion). Le maréchal Bernadotte et les souvenirs palois, 342.
Barton (Francis Brown). Etude sur l'influence de Laurence Sterne en France au XVIII^e siècle, 97.
Barlsch (Karl). Chrestomathie de l'ancien français (VIII^e-XV^e siècles), accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire, 163.
Bellerue (marquis de). Paimpont, 168. — Le camp de Coetquidan, 168.
Beuzart (Paul). Les hérésies pendant le moyen âge et la Réforme jusqu'à la mort de Philippe II (1598) dans la région de Douai, d'Arras et au pays de l'Alleeu, 86.
Blanchet (Ad.) et Dieudonné (A.). Manuel de numismatique française, 143.
Boististe (A. de). Voir *Saint-Simon (de)*.
Bou (D' Henri). Essai historique sur les épidémies en Bourgogne depuis l'établissement des Burgondes en Gaule jusqu'à la Révolution, 167.

- Borrey (capitaine Francis)*. La Franche-Comté en 1814, 343.
 — L'esprit public chez les prêtres francs-comtois pendant la crise de 1813 à 1815, 343.
Bossu (Louis). La famille des Marius, 167.
Bost (Charles). Les prédicants protestants des Cévennes et du Bas-Languedoc (1684-1708), 92.
Bourgin (Georges et Hubert). Les patrons, les ouvriers et l'Etat, 346.
Brémont (Henri). Sainte Chantal (1572-1641), 91.
Bruneau (général). En colonne. Récits de guerre, de chasse et d'exploration, 393.
Buchner (Max). Nochmals die Krönungsordnung Ludwigs VII von Frankreich, 161.
Burnand (Robert). L'hôtel royal des Invalides (1670-1789), 168.
Callet (Albert) et d'Estrees (Paul). Une grande dame de cour de Louis XV. La duchesse d'Aiguillon (1716-1756) d'après des documents inédits, 96.
Carre (Henri). La fin des parlements (1788-1790), 96.
Cartellieri (Alex.). Philipp II August und der Zusammenbruch des angevinischen Reiches, 387.
Charles-Roux (François). Alexandre III, Gortschakoff et Napoléon III, 352.
Choppin (capitaine Henri). Journal de captivité d'un officier de l'armée du Rhin, 357.
Clapham (J.H.). The abbé Sicyès, 389.
Clubeau (Anatole). Souvenirs politiques et parlementaires d'un témoin, 353.
Collas (Georges). Un poète protecteur des lettres au XVIII^e siècle : Jean Chapelain (1595-1674), 91.
Constans (Léopold). Le roman de Troie, par Benoît de Sainte-Maure, 162.
Coulon (Auguste). Inventaire des sceaux de la Bourgogne, 377.
Darboux (Gaston). Eloges académiques et discours, 360.
Daudet (Ernst). Vingt-cinq ans à Paris (1826-1850), 348.
Delarochette-Vernet (André). Une famille pendant la guerre et la Commune, 358.
Delhaize (Jules). La domination française en Belgique à la fin du XVIII^e et au commencement du XIX^e s., 345.
Deloche (Marimmin). La maison du cardinal de Richelieu, 90.
Denis (Paul). Ligier Richier. L'artiste et son œuvre, 148.
Depitre (Edgard). La toile peinte en

- France au XVII^e et au XVIII^e siècle. Industrie, commerce, prohibitions, 95.
- Desjourné (Claude-Noël)*. La fusion monarchique, 1848-1873, 359.
- Destray (P.)*. Essai d'une bibliographie critique de l'histoire nivernaise, 391.
- Dieudonné (A.)*. Voir *Blanchet (A.)*.
- Doublet (Georges)*. Godeau, évêque de Grasse et de Vence (1605-1672). Jeunesse de Godeau et son épiscopat à Grasse de 1636 à 1639, 91.
- Drouet (Joseph)*. Annales politiques de l'abbé de Saint-Pierre (1658-1740), 96.
- L'abbé de Saint-Pierre. L'homme et l'œuvre, 97.
- Duboury (chanoine P.)*. Histoire de Damazan, 155.
- Dufay (Pierre)*. Bibliographie du Loir-et-Cher, 391.
- La débâcle de 1716, 391.
- Dureng (Jean)*. Le duc de Bourbon et l'Angleterre (1723-1726), 93.
- Esquier (Gabriel)*. Les archives algériennes et les sources de l'histoire de la conquête, 362.
- Les débuts de l'administration civile à Alger, 362.
- La Haute-Auvergne à la fin de l'ancien régime (notes de géographie économique), 98.
- Estrées (Paul d')*. Voir *Cattet*.
- Febvre (Lucien)*. Histoire de la Franche-Comté, 154.
- Filon (Augustin)*. Le prince impérial; souvenirs et documents, 355.
- Fisher (Herbert)*. Napoléon, 164.
- Forille (Jean de) et Le Sourd (Aug.)*. Les châteaux de France, 166.
- Gachot (Ed.)*. Histoire militaire de Masséna, 1809, 344.
- Gagnol (P.)*. La dime ecclésiastique en France au XVIII^e siècle, 94.
- Galabert (François)*. Album de paléographie et de diplomatique, 152.
- Garin (Joseph)*. En Savoie. Une paroisse et une communauté rurales avant la Révolution. Histoire de Chevron. T. II : Les communiens avant 1792, 99.
- Gélis (F. de)*. Histoire critique des yeux Boraux, 1323-1694, 373.
- Geoffroy de Grandmaison*. Correspondance du comte de La Forest, ambassadeur de France en Espagne, 341.
- Gigon (S.-C.)*. Le général Malet, 344.
- Gratien (O. M. Capuc.)*. La fondation des Clarisses de l'Ave-Maria et l'établissement des Frères Mineurs de l'Observance à Paris (1478-1485), 169.
- Grouard (lieutenant-colonel)*. La guerre éventuelle, 361.
- Guillon (Ad.)*. Essai historique sur Tréguier, 392.
- Harlé (Pierre)*. Ville de Bordeaux. Registre du clerk de ville, XVI^e s., 87.
- Haulerive (Ernest d')*. La police secrète du premier Empire, 340.
- Harvard (Oscar)*. Histoire de la Révolution dans les ports de guerre. I : Toulon, 390.
- Haven (D^r Marc)*. Le maître inconnu : Cagliostro. Étude historique et critique sur la haute magie, 97.
- Hayem (Julien)*. Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie en France, 84.
- Hébert (Marcel)*. Jeanne d'Arc et les fées, 388.
- Hulinet (F.) et Mathey (J.-B.)*. Vitteaux (Côte-d'Or), 168.
- Joret (Charles)*. Les noms de lieu d'origine non romane et la colonisation germanique et scandinave en Normandie, 387.
- Joüon des Longrais (F.)*. Information du sénéchal de Rennes contre les ligneurs (1583), 88.
- Labriola (Arturo)*. La « comune » di Parigi, 358.
- Laloy (E.)*. Enigmes du grand siècle. Le masque de fer, 388.
- Lanzac de Laborie (L. de)*. Paris sous Napoléon, 339.
- Lebas (George)*. Histoire d'un port normand sous la Révolution et l'Empire. Dieppe, 390.
- Le Brun (Eugène)*. Une petite ville bourbonnaise. Le Veurdre, 392.
- Le Gluy (André)*. Histoire de la conquête de la Corse par les Français, 379.
- Le Gros (général)*. Le maréchal Grouchy à l'aile droite de l'armée française les 17 et 18 juin 1815, 164.
- Lehr (Henry)*. La Réforme et les églises réformées dans le département actuel d'Enre-et-Loir (1523-1911), 98.
- Lemasson (Auguste)*. Voir *Mars (dom Noël)*.
- Le Sourd (Auguste)*. Voir *Forille*.
- Lesueur (Emile)*. Voir *Robespierre*.
- Lorédan (Jean)*. Un grand procès de sorcellerie au XVII^e siècle. L'abbé Gaufridy et Madeleine de Demandolx (1600-1670), d'après des documents inédits, 91.
- Loutchitsky (Ivan)*. La propriété paysanne en France à la veille de la Révolution, principalement en Limousin, 94.
- Marcaull (Charles)*. L'art de tromper, d'intimider et de corrompre l'électeur, 361.
- Mars (dom Noël)*. Histoire du royal monastère de Saint-Jacut-de-l'Isle-de-la-Mer, publ. par A. Lemusson, 392.
- Martin (Paul)*. Causes de la défaite de l'armée française à Waterloo, 344.
- Martin-Decaen (André)*. Le dernier

ami de J.-J. Rousseau : le marquis René de Girardin (1735-1808), d'après des documents inédits, 97.

Mulhey (J.-B.). Voir *Hulinel (F.)*.

Merki (Ch.). La marquise de Verneuil (Henriette de Balzac d'Entragues) et la mort de Henri IV, d'après les mémoires du temps et des documents manuscrits, 89.

Mius (Steward L.). Colbert's West India policy, 375.

Mortier (Raoul). La sénéchaussée de la Basse-Marche. Contribution à l'étude de la géographie de l'ancienne France, 98.

Noailles (vicomte de). Épisodes de la guerre de Trente ans : le maréchal de Guébriant (1602-1653), 90.

Nouaillec. Henri IV raconté par lui-même. Choix de lettres et harangues publiées avec une introduction, 88.

Ollivier (Émile). L'Empire libéral : études, récits, souvenirs, 354.

Origines (les) diplomatiques de la guerre de 1871, recueil de documents publiés par le ministère des Affaires étrangères, 357.

Pannier (Jacques). Rapports de l'Église et de l'État. Vie publique et vie privée des protestants. Leur part dans l'histoire de la capitale, le mouvement des idées, les arts, la société, le commerce, 88.

Paris (Gaston). Mélanges de littérature française du moyen âge, 161.

Patry (H.). Les débuts de la réforme protestante en Guyenne (1523-1559). Arrêts du parlement, 87.

Pélissier (Léon-G.). Notes italiennes d'histoire de France, 176.

Perrenot (Th.). Études de toponymie franc-comtoise, 167.

Picard (Ernest). Préceptes et jugements de Napoléon, 341.

— et *Tueley (Louis)*. Correspondance inédite de Napoléon 1^{er}, 339.

Pigallet (Maurice). Les élections de Montalembert dans le Doubs, 350.

Pilon (Camille). Le costume civil en France du xiii^e au xix^e siècle, 163.

Rébillot (général baron). Souvenirs de révolution et de guerre, 350.

Reclus (Maurice). Jules Favre (1809-1880); essai de biographie historique et morale, 355.

Richelieu (cardinal de). Mémoires, 89.

Robespierre (Maximilien). Œuvres complètes, t. II, publ. par E. Lesueur, 389.

Rocheblave (S.). La vie d'un héros. Agrippa d'Aubigné, 162.

Rose (J. Holland). The personality of Napoleon, 340.

Rossignol (Georges) (Roger Debury).

Un pays de célibataires et de fils uniques, 165.

Roux (M. de). La Révolution à Poitiers et dans le département de la Vienne, 381.

Saint-Simon. Mémoires, publ. par A. de Boistisle, 163.

Sauvaille (Fr.). Molière et le droit, 388.

Saubnier (Eugène). Le rôle politique du cardinal de Bourbon (Charles X), 1523-1590, 88.

Sévestre (Émile). Les sources du chevalier Des Touches, de Barbey d'Aurevilly, 166.

Simond (lieutenant-colonel Émile). Histoire de la troisième République, de 1887 à 1894, 360.

Statistique générale de la Tunisie pour 1911, 362.

Strich (Michael). Liselotte und Ludwig XIV, 92.

Tournoyot du Clos (Jean). Richelieu et le clergé de France. La recherche des amortissements d'après les Mémoires de Montchal, 90.

Tueley (Louis). Voir *Picard (Ernest)*.

Vallière (capitaine de). Le régiment des gardes-suisse de France. Les Suisses en Italie, 85.

Valois (Noël). Le procès de Gilles de Rais, 388.

Vauthier (G.). Villemain, 349.

Vermale (François). Les classes rurales en Savoie au xviii^e siècle, 95.

Vindry (Fleury). Les parlementaires français au xvi^e siècle, t. II, 87.

Wassermann (Suzanne). Les clubs de Barbés et de Blanqui en 1848, 351.

Yver (Georges). Correspondance du capitaine Daumas, consul à Mascara (1837-1839), 362.

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

Armitage (Miss Ella S.). The early Norman castles of the British isles, 124.

Ashby (A. W.). One hundred years of poor law administration in a Warwickshire village, 130.

Bastide (Ch.). Anglais et Français du xvii^e siècle, 130.

Bates (E.-S.). Touring in 1600: a study in the development of travel as a means of education, 128.

Beck. Établissement des Angles et des Saxons en Bretagne, 120.

Brown (Louise Fargo). The political activities of the Baptist and Fifth monarchy men in England during the Interregnum, 398.

Burrage (Champlin). The early English Dissenters in the light of recent researches, 1550-1641, 132.

Chaplin (Arnold). The illness and death of Napoleon Bonaparte, 345.

- Clark (Henry W.)*. History of english Non-Conformity from Wyclif to the close of the nineteenth Century, 132.
- Clayton (Joseph)*. Robert Kett and the Norfolk rising, 128.
- Crawford (Raymond)*. The king's evil, 135.
- The last days of Charles II, 136.
- Daumet (Georges)*. Notices sur les établissements religieux anglais, écossais et irlandais fondés à Paris avant la Révolution, 139.
- Davey (Richard)*. The sisters of Lady Jane Grey and their wicked grandfather, 127.
- Dixon (W. Scarth)*. Hunting in the olden days, 396.
- Elder (John R.)*. The royal fishery companies of the XVII cent, 398.
- Firth (Ch.-H.)*. Cromwell's army; a history of the english soldier during the civil wars, the Commonwealth and the Protectorate, 131.
- Notes on the diplomatic relations of England with the North of Europe, 399.
- Gasquet (Fr. Aidan)*. England under the old religion, 397.
- Gillet (J. E.)*. Molière en Angleterre, 1660-1670, 398.
- Green (Alice S.)*. The old irish world, 396.
- Halévy (Élie)*. Histoire du peuple anglais, t. I, 139.
- Hall (Walter Phelps)*. British Radicalism, 1791-1797, 138.
- Hamelle (Paul)*. La querelle des Communes et des Lords, 175.
- Heatley (D. P.)*. Studies in british history and politics, 400.
- Henderson (George)*. Survivals in Belief amongs the Celts, 157.
- Hennebicq (Léon)*. L'impérialisme occidental. Genèse de l'impérialisme anglais, 401.
- Innes (Arthur D.)*. A source book of english history for the use of schools, 396.
- Juncke (Dr Rudolph)*. Guillelmus Neubrigensis, ein pragmatischer Geschichtsschreiber des zwölften Jahrhunderts, 124.
- Judwine (J. W.)*. The first twelve centuries of british Story, 122.
- Langenbeck (W.)*. Englands Weltmacht in ihrer Entwickelung, 401.
- Larson (Lawrence Marcellus)*. Canute the great (995 circa 1035) and the rise of danish imperialism during the viking age, 122.
- Nightingale (B.)*. The Ejected of 1662 in Cumberland and Westmoreland; their predecessors and successors, 134.
- Norgate (Kate)*. The minority of Henry the third, 125.
- Nolstein (Wallace)*. A history of witchcraft in England from 1558 to 1718, 134.
- Ollard (S. L.)*. A dictionary of english church history, 400.
- Pierquin (Hubert)*. Histoire politique de la monarchie anglo-saxonne, 449-1066, 121.
- Rail (Robert S.)*. Scotland, 139.
- Riker (Thad. W.)*. Henry Fox, first Lord Holland. A Study of an eighteenth century politician, 137.
- Russell (E.)*. Maitland of Lethington, the minister of Mary Stuart; a study of his life and times, 140.
- Sadler (Michel T.)*. The political career of R. Br. Sheridan, 399.
- Scott (W. R.)*. The constitution and finance of english scottish and irish joint stock companies to 1720, 399.
- Smith (H. F. Russell)*. The theory of religious liberty in the reigns of Charles II and James II, 135.
- Schutz (Dr Friedrich)*. Die Hanse und England von Eduard's III bis zur Heinrich's VIII Zeit, 126.
- Tawney (R. H.)*. The agrarian problem in the sixteenth century, 128.
- Taylor (Rupert)*. The political prophecy in England, 125.
- Thompson (A. Hamilton)*. Military architecture in England during the middle ages, 396.
- Wade (C. E.)*. John Pym, 131.
- Ward (A. W.)*. The Cambridge history of english literature, 136.
- Wilson (John Dover)*. Life in Shakespeare's England; a book of Elizabethan prose, 127.
- Windisch (Ernst)*. Das keltische Britannien bis zu Kaiser Arthur, 372.

HISTOIRE DES PAYS-BAS.

- Molsbergen (G.)*. De sticher von Hollands Zuid-Afrika. Jan van Riebeeck, 374.

HISTOIRE DES PAYS SCANDINAVES.

- Cullberg (Albin)*. La politique du roi Oscar I^{er} pendant la guerre de Crimée, 351.
- Gertz (M.-Cl.)*. Vitae Sanctorum Danorum, 174.

HISTOIRE D'ORIENT.

- Caehni (Leone)*. Cronographia islamica, 176.
- Endle (Rév. Sidney)*. Les Kacharis, 177.
- Krauss (Samuel)*. Talmudische Archæologie, 160.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.		Pages
HOMO (L.). L'empereur Gallien et la crise de l'Empire romain au III ^e siècle.		1, 225
ROTT (Ed.). Richelieu et l'annexion projetée de Genève (<i>suite et fin</i>)		23
MÉLANGES ET DOCUMENTS.		
BOURBILLY (V.-L.). Antonio Rincon et la politique orientale de François I ^{er}		64, 268
DOUCET (R.). La mort de François I ^{er}		309
BULLETIN HISTORIQUE.		
Antiquités latines (publications étrangères), par Ch. LÉ- . CHIVAIN		99
— (publications françaises), par J. TOUTAIN.		317
Histoire d'Angleterre (<i>suite et fin</i>), par Ch. BÉMONT		120
Histoire de France (époque moderne), par Henri HAUSER. — (époque contemporaine), par R. GUYOT		84 339
COMPTES-RENDUS CRITIQUES.		
BLANCHET (Ad.) et DIEUDONNÉ (A.). Manuel de numisma- tique française (M. Prinnet)		143
BRICOUT (J.). Où en est l'histoire des religions? (P. Oltra- mare).		371
COULON (Auguste). Inventaire des sceaux de la Bourgogne (M. Prinnet).		377
CUMONT (Franz). Astrology and religion among the Greeks and Romans (P. Oltramare).		368
DENIS (Paul). Ligier Richier (Chr. Pfister).		148
DUBOURG (chanoine P.). Histoire de Damazan (Ch. Bémont).		155
DURKHEIM (Émile). Les formes élémentaires de la vie reli- gieuse. Le système totémique en Australie (P. Ol- tramare)		365
FÈVRE (Lucien). Histoire de Franche-Comté (Chr. Pfis- ter)		154
GALABERT (François). Album de paléographie et de diplo- matique (R. Latouche).		152
GAECKLER (Paul). Le sanctuaire syrien du Janicule (R. Massigli)		141
GÉLIS (F. DE). Histoire critique des jeux floraux (A. Jean- roy)		373
HURTERISE (E.-González). Libros de tesoreria de la casa de Aragon (J. Régné)		145

JASTROW (Morris). Aspects of religious belief and practice in Babylonia and Assyria (Paul Oltramare) . . .	367
KIENER (Fritz). Studien zur Verfassung des Territoriums der Bischöfe von Strassburg (Chr. Pfister) . . .	151
LE GLAY (A.). Histoire de la conquête de la Corse par les Français (L. Villat)	379
LEMA (marquis DE). Antecedentes políticos y diplomáticos de los sucesos de 1808 (E. Martin-Chabot) . . .	385
MEYER (Ed.). Der Papyrusfund von Elephantine (P. Oltramare)	369
MIMS (Stewart L.). Colbert's West-India policy (P. Cultru) .	375
MOLSBERGEN (Dr. G.). De stichter van Hollands Zuid-Afrika. Jan van Ribeeck (A. Waddington) . . .	374
MOREL-FATIO (Alfred). Historiographie de Charles-Quint (H. Hauser)	147
ROUX (M. DE). La Révolution à Poitiers et dans le département de la Vienne (P. Boissonnade)	381
WINDISCH (E.). Das keltische Britannien bis zu Kaiser Arthur (C. Jullian)	372

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale (P. OLTRAMARE, Chr. PFISTER)	157,
Histoire de l'Antiquité (J. CARCOPINO, A. LOISY, P. OLTRAMARE, Chr. PFISTER)	158
Histoire d'Allemagne (Ch. BÉMONT, P. DARMSTÆDTER, Chr. PFISTER, Rod. REUSS)	169, 393
Histoire d'Alsace (Chr. PFISTER)	172,
Histoire d'Autriche-Hongrie (Chr. PFISTER, R. GUYOT) . .	173, 394
Histoire de Danemark (L. HALPHEN)	174
Histoire des États-Unis (H. MALO)	174
Histoire de France (Ch. BÉMONT, A. DREYFUS, L. HALPHEN, H. HAUSER, R. MICHEL, Chr. PFISTER, C. PITON, R. N. SAUVAGE, Ch. SCHMIDT)	161, 387
Histoire de Grande-Bretagne (Ch. BÉMONT, Rod. REUSS) .	175, 395
Histoire d'Italie (Chr. PFISTER)	176
Histoire d'Orient (M. LAMBERT, P. OLTRAMARE)	176

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

ALLEMAGNE.

1. Abhandlungen d. k. Gesellschaft d. Wissens.-Göttingen.	197
2. Abhandlungen d. k. Preussischen Akademie d. Wissens.	197
3. Annalen d. histor. Vereins für den Niederrhein . . .	197
4. Archiv für Hessische Geschichte	198
5. Beiträge zur Geschichte d. Niederrheins	198
6. Berichte über d. Verhandlungen d. k. Sächsischen Gesellschaft d. Wissenschaften	198
7. Bonner Jahrbücher	199
8. Deutsche Rundschau	420
9. Forschungen zur Brandenburg. u. Preuss. Geschichte.	201
10. Glotta	202
11. Göttingische gelehrte Anzeigen	202, 421

	Pages
12. Hansische Geschichtsblätter	203
13. Historisches Jahrbuch	421
14. Historische Zeitschrift.	203, 422
15. Mittheilungen d. Gesamtarchivs d. deutschen Juden .	205
16. Neues Archiv d. Gesells. f. ältere deutsche Geschichtsk.	205
17. Neues Archiv f. Sächsische Geschichte.	206
18. Oberbayerisches Archiv	206
19. Zeitschrift f. Kirchengeschichte	206
ALSACE.	
1. Revue d'Alsace	196, 420
AUTRICHE.	
1. Denkschriften d. d. Akademie d. Wissenschaften . .	207
2. Mittheilungen d. Instituts f. österreich. Geschichtsforsch.	207
3. Zeitschrift f. katholische Theologie	208
BELGIQUE.	
1. Analecta Bollandiana	423
2. Archives belges	423
3. Bulletin de la Commission des anciennes lois.	424
4. Bulletin de la Commission royale d'histoire	424
5. Bulletin de la Société historique de Gand	424
6. Bulletin de l'Institut archéologique liégeois	424
7. Leodium	424
8. Musée belge (le)	425
9. Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous	425
10. Revue des questions scientifiques.	425
11. Revue d'histoire ecclésiastique de Louvain.	425
12. Revue générale	426
13. Revue de l'Instruction publique	427
14. Revue de l'Université de Bruxelles	427
CANADA.	
1. Review of historical public. relating to Canada	209
DANEMARK.	
1. Aarbøger f. nordisk Oldkyndighed	428
2. Historisk Tidsskrift.	428
3. Oversigt over Videnskabernes Selskabs Forhandlingar.	428
ÉTATS-UNIS.	
1. Nation (the)	428
FRANCE.	
1. Académie des inscriptions et belles-lettres	192, 416
2. Académie des sciences morales et politiques	192, 416
3. Anjou historique (l')	192
4. Annales de Bretagne	193, 416
5. Annales de géographie	186, 409
6. Annales du Midi.	417
7. Annales révolutionnaires	178, 402
8. Bibliographe moderne (le)	411

	Pages
9. Bibliothèque de l'École des chartes	403
10. Bulletin de la Commission des doc. économ. de la Rév.	178
11. Bulletin de la Soc. de l'histoire de Paris	417
12. Bulletin de la Soc. de l'histoire du protestantisme	409
13. Bulletin d'histoire économique de la Révolution	178
14. Bulletin hispanique	186, 410
15. Bulletin italien	187, 411
16. Bulletin trimestriel de la Soc. archéol. de Touraine	193
17. Comité des travaux historiques et scientifiques	179
18. Correspondant (le)	188, 412
19. Études. Revue fondée par des PP. de la C ^{ie} de Jésus	190, 413
20. Feuilles d'histoire du xvii ^e au xx ^e siècle	179, 403
21. Grande Revue (la)	190, 413
22. Journal des Savants	183, 407
23. Mémoires de la Société éduenne	417
24. Mercure de France (le)	413
25. Moyen âge (le)	184
26. Nouvelle revue historique de droit	187
27. Nouvelles archives des missions scientifiques	187
28. Polybiblion	184
29. Province du Maine (la)	193
30. Révolution dans l'Aube (la)	193
31. Révolution française (la)	180, 404
32. Revue africaine	194, 417
33. Revue archéologique	187
34. Revue critique d'histoire et de littérature	185, 407
35. Revue de Bretagne	194
36. Revue de Gascogne	194, 418
37. Revue de l'Agenais	194, 418
38. Revue de l'histoire des religions	187
39. Revue de Paris	190, 413
40. Revue de Saintonge et d'Aunis	195, 419
41. Revue des bibliothèques	188, 411
42. Revue des Deux Mondes	191, 415
43. Revue des études anciennes	181, 405
44. Revue des études historiques	182
45. Revue des études napoléoniennes	182, 406
46. Revue des questions historiques	406
47. Revue des sciences politiques	188
48. Revue d'histoire de Lyon	195, 419
49. Revue d'histoire diplomatique	182, 405
50. Revue d'histoire moderne et contemporaine	183, 405
51. Revue d'histoire rédigée à l'État-major de l'armée	411
52. Revue du Nord	195
53. Revue générale du droit	188
54. Revue historique de Bordeaux	195, 419
55. Revue historique de la Révolution française	183
56. Revue historique et archéologique du Maine	196, 419
57. Revue Mabillon	407
58. Revue politique et littéraire (Revue bleue)	191
59. Revue savoisienne	196, 420

GRANDE-BRETAGNE.

1. Athenæum (the)	212, 429
2. British Review (the)	213
3. Edinburgh Review	213
4. English historical Review (the).	430
5. Nineteenth century (the)	432
6. Quarterly Review	432
7. Scottish historical Review (the).	434

ITALIE.

1. Archivio della r. Società romana di storia patria . . .	434
2. Archivio storico italiano	434
3. Archivio storico lombardo	434
4. Archivio storico per la Sicilia orientale	436
5. Archivio storico siciliano.	436
6. Atti e Memorie della r. deput. per le prov. di Romagna.	436
7. Bullettino dell' Istituto storico italiano	436
8. Nuovo archivio veneto.	437
9. Rendiconti della r. Accademia dei Lincei	437
10. Risorgimento italiano (il).	437
11. Rivista storica benedettina	439
12. Rivista storica italiana.	438
13. Scuola cattolica (la).	440
14. Studi e memorie per la storia dell' Università di Bologna.	440
15. Studi storici	440

CHRONIQUE.

Le troisième Congrès international d'histoire	218
<i>Belgique</i>	223
<i>Danemark</i>	446
<i>Espagne</i>	447
<i>France</i>	218, 441
<i>Grande-Bretagne</i>	223, 447
<i>Italie</i>	224, 448
<i>Roumanie</i>	448
ERRATUM	448
INDEX BIBLIOGRAPHIQUE	449

Le gérant : R. LISBONNE.

D
1
R6
t.113

Revue historique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
